BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉO.
LIÉGEOIS
107
1995

SUC

BULLETIN

DE

L'INSTITUT

ARCHÉOLOGIQUE

LIÉGEOIS

TOME CVII

1995

Édité avec l'aide de la COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
(DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION),
et de la RÉGION WALLONNE
(DIRECTION GÉNÉRALE DES MONUMENTS,
SITES ET FOUILLES)

LIÈGE
MAISON CURTIUS

SVC

BULLETIN
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

Collections Communales
Pl. des Carmes
LIÈGE

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME CVII

1995

Édité avec l'aide de la COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
(DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION),
et de la RÉGION WALLONNE
(DIRECTION GÉNÉRALE DES MONUMENTS,
SITES ET FOUILLES)

LIÈGE
MAISON CURTIUS

Collections Communales
Pl. des Carmes
LIÈGE

ACTES DU COLLOQUE NUMISMATIQUE

L'Histoire par les monnaies

de l'Inde préhellénique à l'analyse nucléaire

LIÈGE
13-14 octobre 1995

PRÉFACE

par Jean-Louis KUPPER

Il n'est pas nécessaire de rappeler que l'histoire s'écrit d'après les sources... Or, les sources que l'historien maîtrise le mieux sont incontestablement les sources écrites, qu'elles soient narratives ou diplomatiques.

Les sources matérielles ne lui sont pas non plus étrangères. Il en saisit toute l'importance, il en apprécie l'intérêt, mais dès lors qu'il envisage de les utiliser il ne peut dissimuler un certain embarras : il se rend compte, en effet, que ces sources doivent, au préalable, subir un traitement critique particulier qui les rendront « assimilables », c'est-à-dire susceptibles d'être insérées dans une démonstration historique. Ainsi en est-il des sources numismatiques.

Sans l'intervention préalable du spécialiste — dont l'immense compétence est le résultat d'un travail patient et méthodique, inséparable d'une très grande sensibilité devant l'objet — l'historien se trouve pratiquement démuni.

Or, que d'informations précieuses recèlent les pièces de monnaie ! Traitées par ces remarquables experts que sont les numismates, elles ne deviennent pas seulement des sources importantes pour l'histoire monétaire, économique ou financière. Elles enrichissent également la documentation de l'historien des techniques ou de l'historien de l'art. Elles apportent leur contribution à l'histoire politique, à l'histoire de la propagande, à l'histoire religieuse, à l'histoire de la symbolique, à l'histoire des mentalités...

La monnaie, pour tout dire, est comme le reflet figé d'une culture, d'une civilisation.

A l'occasion de son Cinquantenaire, le Cercle numismatique liégeois a organisé, dans les locaux de l'Université de Liège, un colloque réunissant des spécialistes de très haut niveau.

C'est avec enthousiasme que l'Institut archéologique liégeois publie aujourd'hui, dans son Bulletin, les travaux de cette manifestation scientifique de caractère international.

Le fait que les pages de notre revue aient été choisies pour cette publication prestigieuse est, pour nous, source de légitime fierté.

AVANT-PROPOS

par Hubert FRÈRE

Le Cercle numismatique liégeois a vécu sa cinquantième année en 1995. Sans être sensationnel, un tel évènement n'est pas banal : il n'est pas fréquent qu'une association de collectionneurs parvienne à cette ancienneté, attestée par la médaille du 25e anniversaire frappée en 1970 par les soins d'Etienne Michaux, président-fondateur.

La particularité du Cercle est que, outre les activités inhérentes à un groupement de collectionneurs (recherche et échange de monnaies, de médailles et d'informations y relatives), il a toujours manifesté des orientations culturelles : (exposés lors des bourses, articles de vulgarisation dans un Bulletin mensuel créé en 1971) et surtout, création en son sein, d'un Cercle d'étude en 1987.

Cette dualité s'est manifestée dans les activités de l'année 1995.

Les démarches furent faites pour obtenir le titre de « Société royale » accordé par Sa Majesté le Roi suivant brevet daté du 26 septembre 1995. Naturellement, la frappe d'une médaille commémorative fut prévue ; due au médailleur liégeois Marc Laffineur, elle représente Notger, fondateur de la monnaie de la principauté de Liège. Le revers, de circonstance, s'inspire d'un denier de Liège d'Hugues de Pierrepont. La frappe en fut confiée à la Monnaie royale de Belgique.

Un programme ambitieux fut élaboré. Il consistait d'abord à donner un éclat particulier aux activités courantes : les bourses du troisième dimanche du mois au Palais des Congrés et spécialement la grande bourse annuelle de mai. Le Bulletin du Cercle en suivit toutes les étapes.

Avec détermination, le Comité du Cercle et le Cercle d'étude, unirent leurs efforts pour étoffer la partie numismatique : on

envisagea d'abord une puis deux expositions et un colloque. En fait, le Cercle avait déjà réalisé des expositions, mais il n'avait jamais tant accumulé sur un seul exercice et avec un nombre aussi restreint de collaborateurs. Et les projets subirent bien des avatars avant de se réaliser. Finalement, ils prirent les formes suivantes.

Du 2 au 30 juin, une première exposition sous le titre « HISTOIRES DE MONNAIES » fut organisée au siège de Liège de la Générale de Banque généreusement mis à notre disposition, avec une aide logistique importante, C'était une exposition numismatique, c'est à dire de pièces de monnaie, mais avec des intentions didactiques portant sur la beauté des pièces grecques, la complexité des monnaies gauloises, la méthode des Romains sous Probus. D'autres vitrines rappelaient les écus et les méreaux liégeois, les jetons modernes liégeois, le numéraire du royaume de Belgique et les techniques de frappe. Un premier catalogue illustré en conserve le souvenir.

Le 21 septembre se tint à la Maison de la Presse, une conférence bénéficiant de la présence d'une douzaine de journalistes et suivie d'articles dans diverses publications, mais aussi d'interviews par les radios Equinoxe et RTBf, enfin d'une parution à RTL-TVI. Cette publicité fut bénéfique.

Du 22 septembre au 29 octobre, dans les salles du rez de chaussée du Musée d'Ansembourg, une seconde exposition fut consacrée à la monnaie de la principauté de Liège, « MONNAIE, REFLET D'UNE CULTURE ». Elle mit en évidence le monnayage de l'évêque à Maestricht, l'iconographie des piéces, les représentations du perron et de saint Lambert, les participants de la bataille d'Othée en 1408 et du sac de Liège par Charles le Téméraire (1468). Pour finir, outre la technique omniprésente, un panorama de la numismatique liégeoise reliait les aperçus cités ci-avant. Tout cela fut repris dans un catalogue illustré, dont une seconde édition fut nécessaire.

La troisième manifestation fut, les 13 et 14 octobre, un colloque numismatique « L'HISTOIRE PAR LES MONNAIES » gracieusement accueilli à l'Université (Résidence André Dumont) par le professeur Robert Leroy, doyen de la Faculté

de Philoosophie et Lettres, à qui vont nos vifs remerciements. Ses actes font l'objet du présent volume. Il y eut 20 communications et 21 auteurs, mais 20 seulement figurent dans ce volume, M. André Mignolet ayant depuis lors publié son travail sous le titre « Réflexions d'un numismate professionnel » dans la *Vie numismatique* 46 (n° 4, avril 1996), pp. 120-130.

Dans la soirée du 13 octobre, le Comité avec le cercle d'étude fut reçu à l'Hotel de Ville par M. Meunier, secrétaire communal, représentant Madame Strivay, premier échevin, empêchée, lequel au terme d'un discours des plus aimable nous fit la surprise de nous remettre le brevet nous accordant le titre de « royal ».

Le soir du 14 octobre, se tint le banquet traditionnel de cloture du colloque au cours duquel furent distribuées dans une animation chaleureuse les médailles hors-commerce destinées aux acteurs du cinquantenaire du Cercle.

Il me reste l'agréable devoir de remercier tous ceux qui ont apporté au Cercle numismatique liégeois une aide sans laquelle il n'aurait pu réaliser ses projets : la Banque nationale, la Province et la Ville de Liège, la Faculté de Philosophie et Lettres, la Générale de Banque, Ménage et Jowa Gras Savoye, l'a.s.b.l. Art & Fact ainsi que les Musées liégeois et leur personnel : Curtius, Ansembourg, Armes, Art religieux et Art mosan...

Je remercie enfin le professeur Pierre Colman qui, avec le regretté Georges Hansotte, nous a offert l'hospitalité du BIAL pour les actes du colloque et son successeur à la présidence de l'Institut archéologique liégeois, le professeur Jean-Louis Kupper, qui en a permis la réalisation, ainsi que Madame Ulrix-Closset et Luc Engen, qui en ont relu les manuscrits.

50 ANNÉES DU CERCLE NUMISMATIQUE LIÉGEOIS

par Hubert FRÈRE

Le Cercle numismatique liégeois a vu le jour dans le courant de l'année 1945. Ce fut l'initiative et le travail d'Etienne Michaux, de Visé, alors secrétaire-général des Ecrémeuses Mélotte. Les structures, la cotisation et les statuts sont venus progressivement, sous l'impulsion du président-fondateur, dans le courant des années suivantes. Etant moi-même à l'armée, je n'ai pas participé au tout premier élan, Le démarrage fut lent et je ne me souviens pas des moyens employés par Etienne Michaux pour recruter d'autres numismates : relations personnelles ou avis dans la presse ? J'ignore si l'un des anciens membres, ou sa famille, a conservé des archives du Cercle. Je n'en ai pas moi-même ; mes obligations professionnelles et autres ne m'ont pas toujours permis de suivre de près les activités du Cercle, et je ne puis guère me référer qu'à ma mémoire, si j'excepte un article dans un de nos Bulletins en 1990 ou 1991, article repris dans *La Vie numismatique* 41 (6), juin 1991, pp. 199-200...

Je me souviens, tout de même, de la rencontre, dans un café de la place de la République française, par un beau dimanche ensoleillé, de deux groupes menés, l'un par Etienne Michaux, l'autre par Gilbert Baiwir. Il y avait là, ou il devait y avoir, Jean Herbiet, Albert Mannoy, Thomas Zagni, Henri Biatour, Marcel Dessers, Félix Gochel. Quoiqu'il en soit, ce fut l'essor du Cercle et l'organisation de ses premières structures ; Michaux président, Gochel trésorier, et probablement Herbiet secrétaire ; la cotisation annuelle fut alors fixée à 20 francs.

Les statuts furent revus en 1962 et, je crois, en 1985. Lorsque l'Alliance numismatique européenne fut fondée en 1950, sous le

présidence de W. Hersens, connaissance d'Etienne Michaux, il fut décidé que le Cercle y adhérerait, mais n'en deviendrait pas une section. Il fut décidé aussi de ne pas nous constituer en association sans but lucratif, tout en nous inspirant des principes de ces associations.. Jean Herbiet fut longtemps notre représentant à l'A.S.L.I.R.A. (Association scientifique liégeoise pour la Recherche archéologique). Tout récemment ; le Cercle est devenu membre de l'Association des Cercles francophones d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, alors présidée par le regretté Georges Hansotte.

Nous étions partisans de la rotation de la présidence, c'est pourquoi après Michaux et moi-même, nous eûmes le plaisir de voir Henri Biatour accepter cette charge. Ensuite, c'est le flou, Etienne Michaux ou moi-même, avons partagé la fonction jusqu'en 1979. Puis, José Thiernesse mena la barque pendant 15 ans, jusqu'en décembre 1993. Le premier vice-président fut Marcel Dessers. Gilbert Baiwir, puis Jacques Detro et Roger Loureau notamment eurent la charge des ventes intermembres.

L'attitude des membres vis-à-vis du Cercle fut très variée ; les uns restent membres pendant des années ; d'autres ne font que passer : la mobilité annuelle est importante. D'après J. Halet, il fut décidé de 1962 de donner un numéro à chaque membre ; en 1963, nous comptions 56 membres ; en 1971, 530 personnes étaient passées par le Cercle et depuis lors, bon an mal an, de 200 à 250 membres cotisent chaque année. Finalement, plus de 1.300 personnes ont été membres.

Les habitudes des « numismates » nous ont amené à distinguer parmi eux trois catégories dont les limites sont des plus floues. D'abord les simples collectionneurs dont la satisfaction légitime consiste à aligner des émissions et des variantes, bienheureux s'ils se choisissent un thème ; ils sont les plus nombreux. Ensuite, ceux qui étudient la monnaie (et autres objets associés, tels que médailles, jetons, méreaux, dénéraux, décorations, etc.) ; certains animent les comités et les réunions du Cercle ou participent à des sociétés savantes comme il en existe notamment à Liège ; d'aucuns vont jusqu'à publier de la vulgarisation, des études et à prendre part à des expositions, voire à des congrès. Il reste une

dernière catégorie, qu'on pourrait qualifier de « numismates honteux ». Ils ont une bonne culture, une grande compétence, participent parfois à des sociétés savantes, mais gardent la plus grande discrétion sur des connaissances qu'il ne leur convient absolument pas de mettre en commun.

Le local fut une préoccupation constante du Comité : la facilité d'accès et de stationnement, la disponibilité du lieu, l'éclairage, l'accroissement du nombre des membres, l'acoustique (améliorée par l'achat d'un micro portatif), sans parler des expropriations et des travaux nous menèrent des Blés d'Or, au Mosan, au Café de Paris jusqu'en septembre 1977, aux Princes-Evêques, au Charlemagne, à la Maison des Etudiants d'octobre 1977 à avril 1978, au *Pîd'pourcè* en mai et juin 1978, au Collège Saint-Servais en octobre 1978, enfin au Palais des Congrès de mai 1979 à décembre 1995. Si la situation au Palais des Congrès nous satisfaisait à plusieurs égards, par contre la location suivait une courbe exponentielle dissuasive. Nous sommes alors retournés au Centre culturel 104, rue Saint-Gilles, précisément au n° 104...

Comité et local aidant, le Cercle prit sa vitesse de croisière, avec les activités inhérentes à son objet social. Les réunions se tinrent le dimanche matin, une fois par mois, actuellement le 3e dimanche du mois : juillet et août exceptés, L'ordre du jour comprenait, outre l'expositionn des monnaies aux tables, pour la vente aux prix marqués et les échanges, une séance de vente intermembres aux enchères et un exposé numismatique ; on y ajoutait une tombola. Cela multipliait les centres d'intérêt et avec les services du café provoquait un bruit tel que l'acquisition du micro ne put le surmonter. Aussi l'ordre du jour ou la disposition de la salle furent-ils plus d'une fois mis en cause et modifiés, sans pouvoir satisfaire tout le monde. La situation se simplifia après des années, devant le manque d'intérêt des membres, mais aussi faute de conférenciers disponibles. Le passage au Palais des Congrès nous amena à y installer, en accord avec le concessionnaire de la cafeteria, notre fournisseur, une buvette dans la salle des Pas-perdus, où nous faisions nos réunions. Elle était et reste tenue par Eugène Goffard, Mme Goffard et Mme Meyers.

Parmi les conférenciers du début, outre plusieurs membres du Comité, je puis encore rappeler les noms de Jean Bernes, Pierre Bouchat, Cambier, Jacques Detro, Guy Genard, Willy Kill, André Mignolet, Pierlot, Albert Symkens, Raoul van der Made, Le Van Trih et Tomasso. Zagni. Mais nous avons aussi invité des conférenciers extérieurs : Fernand Baillion, Valère Clabeau, Albert Delmonte, Maurice Colaert, Jean De Mey, Jacqueline Lallemand, etc. Le Cercle d'étude a renoué avec cet ancien usage en invitant Jacques Schoonheyt spécialiste des monnaies non-conventionnelles (souvent encore dites primitives) et tout récemment Roger Denille, héraldiste. Le résumé de plusieurs des exposés fut distribué aux membres à la séance suivante et finit par concourir à la naissance du Bulletin...

Suivant la pratique habituelle des Cercles numismatiques, une des réunions mensuelles qualifiées à l'origine de Bourse internationale depuis, plus modestement grande Bourse, se tenait en mars puis en avril, actuellement en mai, avec une invitation spéciale aux Cercles et aux membres de l'Alliance Européenne Numismatique (nom légèrement modifié à cause de l'Association Numismatique Espagnole). En outre, de temps à autre, une de ces Bourses a servi de cadre à une assemblée générale annuelle de l'AEN. A ces grandes Bourses nous accueillons des collectionneurs et des marchands, venus de l'étranger : Allemands, Anglais, Français, Hollandais...

Le Comité se réunit tous les mois pour préparer les activités. Depuis plusieurs années, les réunions se tenaient à l'Holiday Inn. Devant les exigences financières de cet établissement, le comité a été amené à choisir le restaurant Crommen, rue des Guillemins. Parmi ses membres les plus actifs, je puis rappeler, outre ceux déjà cités, les noms de R. Loureau, P. Geulette, R. Propson, H. Demeuse, J. Halet, L. Engen. J. Burton, J.P. Kantor, H. Jacquemin, J.-L. Dengis, J.-Cl. Thiry, Y. Galloy. En fin 1993, plusieeurs des vétérans blanchis sous le harnais ont été remplacés par une nouvelle équipe comprenant notamment R. Paquet, Ph. Graulich, M. François, R. Florissen, J.-P. Denis, A. Filippini, J.-P. Balleriaux.

Outre les activités courantes, le Comité s'était soucié de constituer une petite bibliothèque numismatique, mise par J. Burton à la disposition des membres, pendant les bourses mensuelles.

En 1970, le président Michaux estima qu'il convenait de marquer dignement le 25e anniversaire du Cercle, entre autres par la frappe d'une médaille et prit contact avec la firme Fisch à Bruxelles ; il en résulta, à la mesure de nos moyens, une petite médaille montrant d'un côté un personnage de remploi, souriant, mitré, et tenant une crosse et un coffret, censé représenter saint Lambert. Au-dessus, on lisait : CERCLE NUMISMATIQUE LIEGEOIS ; Au revers ; l'écu de la ville de Liège, au-dessus 25e ANNIVERSAIRE et dessous, la date : 1970.

En mars 1971, eu égard au coût postal élevé de 200 convocations 10 fois l'an, le Comité chercha une solution dans l'édition d'un périodique mensuel diffusant chez tous les membres le contenu des exposés et la liste des monnaies de la vente intermembres, dont le prix de revient ne dépasserait pas la différence de tarif postal. Je ne sais si cette illusion dura longtemps ; mais je dois dire qu'elle est totalement dissipée aujourd'hui. Le Bulletin avait d'ailleurs pris de l'importance. De quelques pages à son premier numéro en octobre 1971, il passa vite à la dizaine, puis à la vingtaine de pages où il est stabilisé en ce moment, après été de temps à autre, plus important. L'impression fut de 1971 à juin 1974 réalisée par A. Symkens et depuis septembre 1974 par M. Defays. La cotisation, de 50 frs en 1962, passa à 100 frs au moment où parut le bulletin, puis à 150 frs en 1975, à 200 frs en 1981, à 250 frs en 1985, enfin à 350 frs en 1995. J. Halet aidé par H. Demeuse, remplaça A. Symkens au secrétariat en 1971, avec la charge des membres et du Bulletin ; secrétaire général, il est depuis assisté par un secrétaire, Philippe Graulich, chargé des convocations et des P.-V.

Le contenu du Bulletin comprend l'indication des réunions tant du Cercle que du Comité et d'autres Cercles, la composition du Comité afin que les membres puissent le toucher commodément et la liste des pièces déposées par des membre pour les proposer à la vente intermembres. A cela s'ajoutent des articles documentaires et des études provenant de quelques membres, des informa-

tions générales, des échos du monde numismatique et archéologique. Il y a eu des jeux, des concours, des mots croisés, de petites annonces. La difficulté d'obtenir des contributions conduisit les responsables à recopier parfois des textes anciens, mais encore utiles ou intéressants ; textes dont il faut bien dire que peu de membres du Cercle les connaissaient. En octobre 1995, paraissaît le 241e numéro. C'est dire la régularité de ce périodique, due au dévouement de M. et Mme Jules Halet, et à celui de José Thiernesse.

La première grande bourse eut lieu au Palais des Congrès, dans un grand salon, que nous avons réussi à remplir de tables garnies de monnaies. A ce moment, venaient des amateurs de tout le pays et de ce qu'on appellera ultérieurement l'Euregio. J'en ai conservé une photo qui montre notamment G. Baiwir, Martiny, alors président de Gand, B. Franceschi père, H. Biatour, M. Dessers et d'autres dont j'aimerais retrouver les noms. Après cette époque dorée, la numismatique a fléchi, agressée par des investisseurs, puis par la crise dont nous connaissons les effets depuis plus de vingt ans. La vie est devenue difficile pour les Cercles, victimes de la crise industrielle, du chômage, des pensions prématurées. Il faut bien reconnaître que les monnaies ne sont pas un article de première nécessité, même s'il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses...

José Thiernesse ne s'est pas contenté d'assurer la régularité du Bulletin, il s'est soucié d'agrémenter les grandes bourses par de petites expositions, faisant suite aux expositions plus importantes organiiisées par le Cercle lui-même. La première le fut à la Banque de Bruxelles, dans ses anciens locaux ; elle comptait une vingtaine de vitrines. Hélas, l'une d'elles montrait un médaillon de jade sculpté ; ce fut la seule qui tomba et le jade fut brisé, couvert toutefois par l'assurance. Longtemps après, à la Générale de Banque, également dans ses anciens locaux, avec E. Michaux et L. Engen, nous avons montré l'ensemble du monnayage liégeois, dont une partie fut obligeamment prêtée par le Musée Curtius. Dans ce Musée, nous avons monté une brève exposition du monnayage dénarial liégeois, destinée aux chercheurs allemands en congrès à Aix-la-Chapelle, mais en excursion à Liège. L'exposi-

tion la plus élaborée fut « Le temps, des milliards d'années au millardième de seconde », à la jeune Maison de la Science, quai Van Beneden, en 1984, où nous avions été conviés par R. Moreau... La partie numismatique de cette exposition fut organisée méthodiquement par notre membre, le commandant Dengis ; elle expliquait la datation des monnaies et par les monnaies. Je passe sur des participations ponctuelles à des expositions, comme à Bruxelles au Cabinet des médailles, à Stavelot pour saint-Remacle, des excursions à des bourses comme à Luxembourg ou encore des visites d'expositions comme à la Banque nationale à Bruxelles et à Liège.

J'ai déjà cité la médaille du 25e anniversaire. L'année 1980, considérée et fêtée comme le millénaire de la principauté de Liège, fut l'occasion pour le président Thiernesse de réaliser une seconde médaillllle, dont le droit représentait bien cette fois le buste de saint Lambert adapté d'un écu de la vacance de 1784. L'autre face s'inspirait du revers du denier d'Otton III (et de Notger) pour Liège. José Thiernesse, lui-même, prit une part importante à l'exposition du 150e anniversaire de l'Ordre de Léopold, place Saint-Lambert et à une autre consacrée à la Légion d'honneur française.

Il me reste à parler d'une dernière réalisation du Cercle numismatique liégeois. Lors de la Bourse du 15 février 1987, après plusieurs palabres, un groupe d'une trentaine de membres du Cercle se forma pour étudier la numismatique, spécialement liégeoise, et organiser le travail. Un avis parut dans le Bulletin de mars et une première réunion, le lundi 17 mars, lendemain de la Bourse, rassembla les intéressés. En mars 1996, à la cadence de 10 séances par an, le groupe se réunira pour la 91e fois.

Les exposés faits au cours de ces réunions, consacrées principalement à la numismatique liégeoise, mais aussi grecque, gauloise, romaine, celtique et... chinoise, ont servi à alimenter le Bulletin, pour en faire profiter tous les membres du Cercle. Certains articles ont été repris par la Vie numismatique, organe de l'AEN ; d'autres, retravaillés, ont paru dans la Revue belge de Numismatique, le Bulletin du Cercle d'Etude numismatique de Bruxelles, le Bulletin de la Société française de numismatique et la Revue

numismatique de Paris, etc. Le Cercle d'étude anime encore, depuis 1993, les bourses mensuelles en les agrémentant d'un court exposé d'initiation. Avec le Comité, il a assumé la préparation du Cinquantenaire du Cercle numismatique. Il contribue avec l'IAL, à mettre sur pied un quatrième Séminaire numismatique au musée Curtius.

Les membres du Cercle d'étude ont pris une part active à différentes réunions et colloques comme le Congrès international de numismatique à Bruxelles en septembre 1991 ; en outre, ils participent de plus en plus aux Congrés de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, et en particulier à celui organisé au Sart Tilman en 1992 par l'Institut archéologique liégeois.

Mais l'activité la plus importante du Cercle d'étude a consisté dans l'examen et l'étude des monnaies liégeoises dans les musées et les collections. M. François, D. Lhomme, A. Mignolet, R. Paquet, J.-L. Dengis, Ph. Graulich et H. Frère poursuivent ce travail et ont rassemblé des centaines de fiches descriptives contenant des monnaies inédites et de nombreuses variantes non encore signalées. Tout ce travail aboutit dans le fichier de J.-L. Dengis qui, dans l'immédiat, ordinateur à l'appui, en tire des listes de légendes par pièce. Le Bulletin du Cercle et la Vie numismatique (de l'A.E.N.) en ont déjà publié plusieurs.

On peut affirmer maintenant que le Cercle développe bien deux activités de groupes complémentaires. D'une part, celles des collectionneurs et d'autre part la recherche numismatique. Ces deux activités se soutiennent mutuellement et contribuent à la vitalité du Cercle ; elles en font tout à la fois une association populaire et un lieu de culture...

Il me reste à remercier J.-L. Dengis, M. Dessers, J. Detro et J. Halet qui ont bien voulu revoir ces notes et me donner quelques indications complémentaires. Je remercie d'avance tous ceux à qui la lecture de ce qui précède inspirerait la désir de compléter ces souvenirs portant sur près de 50 années du Cercle numismatique liégeois.

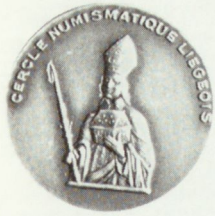



25e anniversaire
du Cercle numismatique liégeois 1970
diam. : 27 mm





30e anniversaire de l'A.E.N.
Assemblée générale à Liège
Jeton dédié à H. Frère 1980
diam. : 30 mm





Millenaire
de la principauté de Liège 1980
diam. : 38 mm





50e anniversaire
du Cercle numismatique liégeois 1995
diam. : 38 mmm





Médaille offerte par la firme FIBRU
à Bruxelles pour le 50e anniversaire
du Cercle numismatique liégeois 1995
diam. : 45 mm

LES KĀRṢĀPANA

par J.A. SCHOONHEYT

Les kārṣāpana sont les monnaies de l'Empire Maurya du Nord de l'Inde. Les auteurs, en général, parlent de « Silver punch marked coins » (Quiggin (1949), A.H. Dani (1960), L. Gopal (1960), J.N. Banerjea (1960), A.N. Khan (1960), P.L. Gupta (1961). Seuls A.L. Bashom (1967), P.L. Gupta (1963) et Kosambi (1940) font la distinction à l'intérieur de la famille des « punch marked coins » entre kārṣāpana et Ṣatamāna.

Pour situer dans le temps ce type de monnayage, seules les chroniques peuvent aider. Il nous a semblé intéressant de suivre la démarche de Benoist Méchin (1977) dans sa synthèse remarquable des événements qui ont marqué la vie d'Alexandre le Grand. Ce dernier conduisit, au départ de la Macédoine, une impressionnante expédition vers l'Est. Au cours de ce périple, un événement se passe en 330 av. J.C. A la suite d'une folle chevauchée vers la Bactriane, notre célèbre Macédonien rejoint un convoi perse. Il cherche le combat avec Darius III, le Roi des rois, mais ne trouve que le cadavre de son ennemi, et là, il fait un geste important, lourd de signification : il dépose son propre manteau sur la dépouille de Darius, symbolisant ainsi sa volonté de s'identifier à lui. Cet acte marque un tournant dans la pensée d'Alexandre. Coutumier des champs de bataille et des victoires depuis l'âge de 18 ans, il prend conscience d'un objectif plus ambitieux que la victoire sur les Perses, il veut fondre les peuples d'Occident et d'Orient en un même royaume ! Cela devient, pour lui, un fantasme obsessionnel !

Autant les Macédoniens sont convaincus d'être vainqueurs des Perses grâce à leur intelligence, autant les Perses sont convaincus d'avoir perdu à cause de leurs Dieux. En face d'un

monde de logique se trouve un monde de l'imaginaire et du magique.

Avec l'apparition d'Alexandre, l'Orient et l'Occident se trouvaient face à face de manière soudaine.

L'originalité de la démarche d'Alexandre sera de tenter de créer une mise en communication de ces deux mondes. Il éprouvera une sympathie grandissante pour ces Barbares, dictée, sans doute, par son tempérament généreux.

Il faut bien qu'au fur et à mesure que les territoires occupés augmentaient en superficie, l'armée macédonienne prenne un rôle d'« administration en marche ». En respectant les coutumes administratives locales, il rassurait les populations en préservant leurs droits et personnalités. Elles le comprirent si bien qu'elles se rallièrent à Alexandre avec un enthousiasme inattendu.

Alexandre est à Bactres entre 329 et 327 av.J.C.

Autant le chef de guerre est impitoyable, autant le philosophe fait régner la paix, la concorde, l'union et surtout la communication des hommes entr'eux.

Cette ouverture d'esprit ne va pas sans grognements du côté des phalanges, les Macédoniens ne comprennent pas toujours les buts poursuivis.

A Bactres, Alexandre épouse Roxane, fille de Oxyartès, son ennemi vaincu. Un souverain macédonien épousait donc une princesse asiatique.

A Bactres, il met en place une unification des systèmes fiscaux, pondéraux et monétaires.

A Bactres aussi, il se documente sur les territoires situés à l'Est et se prépare à marcher à la conquête de l'Inde. Parmi ses informateurs, nous trouvons Taxilès (Benoist Méchin 1977) dont le nom, en grec, est Omphis ou Mophis ou encore Ambhi (de la Vallée Poussin 1930, p. 24). C'est un rajah du Pendjab dont le royaume se situe entre l'Indus et l'Hydaspe. Cette « amitié-alliance » va permettre à Alexandre de peaufiner son expédition.

Au printemps 327, il se met en route pour Taxila avec une troupe d'environ 120.000 hommes dont seulement 30.000 Macé-

doniens. Alors que le corps d'armée récupère des forces lors d'une halte au bord de l'Indus, l'ambassadeur de Taxilès vient informer Alexandre que son maître est disposé à lui offrir la capitale Taxila. C'est une plaque tournante depuis des siècles. Strabon (réimpression 1966, p. 47) nous la présente :

« Entre l'Indus et l'Hydaspe se trouve Taxila, une grande ville bien gérée. La région environnante est spacieuse et très fertile débouchant rapidement sur les plaines. Les habitants, comme leur roi Taxilès, ont accueilli Alexandre de manière charmante. Ils reçurent d'Alexandre plus de dons qu'ils n'en présentèrent eux-mêmes de telle sorte que les Macédoniens étaient envieux (...) Certains disaient que le pays était plus grand que l'Egypte... ». Alexandre confirma Taxilès dans ses droits, titres et fonctions, de plus, il lui offrit vingt destriers macédoniens, des manteaux d'apparat brodés d'or, des coupes d'or et d'argent ciselées par des artisans de son propre pays ainsi qu'une somme de 1.000 talents (Benoist Méchin, 1977, p. 135) tandis que Taxilès lui offrit la ville de Taxila avec 80 talents de monnaies d'argent (argenti signati LXXX talenta).

Allan (1936) reprend ici le rapport Quintus Curtius vit. Alex. vii 12-42. Nous sommes en 326 av.J.C. et nous avons ici l'indication d'un monnayage typiquement indien, en l'occurence probablement des kārṣāpana.

Ce don de Taxilès n'était évidemment pas désintéressé. Il attendait que son nouvel ami le débarrasse d'un voisin encombrant : Porus — dont le royaume était situé de l'autre côté de l'Hydaspe.

Porus, Roi des Pauravas, avait une armée imposante de 300 éléphants de guerre, 4.000 cavaliers, 300 chars et 30.000 fantassins pouvant couvrir un front de 4 km.

Une fois de plus l'intelligence des Macédoniens fit merveille devant cette masse énorme et c'est grâce à leur mobilité que les troupes d'Alexandre arrivèrent à bout de Porus. Après la victoire, Alexandre se fit de Porus un ami, et créa deux villes, l'une Bucéphale en mémoire de son cheval tué dans la mêlée et Nicée en souvenir de son exploit (Benoist Méchin, 1977, p. 139).

Après ce moment d'euphorie, Alexandre décide de poursuivre vers l'Est. Il est toujours entouré de ses conseillers locaux. Parmi eux, Çaçigupta, et il est probable, mais pas certain, qu'il ait aussi écouté Candragupta. Ce dernier prince est brouillé avec son maître et parent : le Roi Naudade Magadha (de la Vallée Poussin, 1930, p. 55). D'après ce dernier auteur, la rencontre Alexandre-Candragupta serait une anticipation de sa rencontre avec Seleucos vingt ans plus tard. Elle aurait été imaginée par des savants européens sur la foi d'une lecture douteuse (p. 56).

Quoi qu'il en soit, si Alexandre décide de pousser vers l'Est, c'est avec l'appui un peu hypocrite de ses conseillers indiens. En effet, les troupes sont à bout de force et les critiques à l'égard du roi macédonien se font de plus en plus ouvertes et acerbes.

En août 326, l'armée arrive au bord de l'Hyphase et, sur base des renseignements reçus, Alexandre décide de traverser la rivière. Les soldats refusent d'obéir et Alexandre le Grand se trouve seul sur l'autre rive. Déception énorme, atroce. Alexandre le Grand, le cœur déchiré, accepte de prendre le chemin du retour. C'était le début de la fin d'une aventure restée unique, prodigieuse et exceptionnelle.

Ce qui nous paraît étonnant, c'est la très subtile « victoire » des indiens qui visualisaient bien l'état de faiblesse des phalanges et l'ambition démesurée d'Alexandre. Qu'un rusé comme Candragupta ait utilisé à fond le stratagème de faire croire que de l'autre côté de l'Hyphase il y avait monts et merveilles nous paraît dans le domaine du possible. Le résultat était là, Alexandre partait. Il arriva par le Sud à Suze en hiver 325 et à Babylone fin 324. Il y mourut le 13 juin 323.

Ce n'est pas la fin de la présence macédonienne en Inde mais elle prend une autre tournure.

Dès qu'Alexandre est parti, Candragupta s'attaque aux Nandas et s'approprie l'immense royaume de Magudha. Il fonde l'Empire Maurya en 324. Son avènement comme roi est situé en 320. Sa capitale est Palibothra sur le Gange. Strabon (réimpression 1966) la décrit comme une ville fortifiée très importante, confortable, bien organisée.

La Palibothra de Strabon correspond à Pataliputra dans de la Vallée Poussin (1930). Il s'agit de l'actuelle Patna.

Les relations de Candragupta avec les Macédoniens vont reprendre avec la présence de Seleucos qui franchit l'Indus en 305. Un accord est signé entre les deux souverains, probablement vers 304.

Candragupta donnait à Seleucos 500 éléphants en échange de quoi, Seleucos abandonnait un important territoire dont le Gandhara et Taxila. Déjà, à l'époque, l'accord prévoyait les relations commerciales entre les deux Empires via Kaboul, Bactres et les portes caspiennes.

Mégasthénès devint l'ambassadeur auprès de Candragupta à Palibothra. Un article aurait prévu de donner une des filles de Seleucos en mariage à Candragupta. Strabon donne un autre éclairage à cet article. Il s'agirait d'une convention autorisant les mariages mixtes entre Hellènes et Hindous. Cette interprétation est plus vraisemblable, compte tenu du problème des castes existant en Inde (de la Vallée Pousin, 1930, p. 59).

Nous verrons plus loin les différents successeurs de Candragupta qui forment ce qu'on nomme la dynastie Maurya. L'empire Maurya se caractérise par une organisation politique et administrative reposant sur l'autorité prépondérante du roi, associé d'un conseil des ministres et de deux assemblées : le conseil de la ville et le conseil du royaume. Il s'agit néanmoins d'un état despotique et policier (la police ne comporte pas moins de 60.000 agents !). Avec la paix, le commerce prospère. Les paysans constituent une caste inviolable, même en cas de guerre ou d'émeute. Il en sera de même sous Bindusara, fils de Candragupta.

Vers 274, Açoka, petit-fils du fondateur, prend à son tour le pouvoir. Il apparaît comme un homme sage et vertueux mais il inaugure tout de même son règne dans un bain de sang. Il agrandit encore la zone d'influence de la dynastie Maurya.

Après ces épouvantables tueries, Açoka est pris d'un repentir subit et se retire dans un monastère boudhiste. Il entame, alors,

ce qu'on appellerait, aujourd'hui, une forme d'opération de marketing du boudhisme. Mais cette opération fait fort penser à ce que nous avons connu sous l'Inquisition. Le Boudhisme fut « exporté », notamment vers la Birmanie, le Sud-Est asiatique et la Chine.

Robinson (1980) indique que, par la même occasion, Açoka ouvrit des comptoirs commerciaux sur la côte sud de la Birmanie.

L'essor économique est prodigieux, l'essor culturel également ; en revanche, intrigues, délations, corruptions, hypocrisies se multiplient. Le ver est dans la pomme et le dernier souverain maurya meurt assassiné par un de ses ministres au cours d'une revue militaire en 184 : le Général en Chef Pushyamitra (de la Vallée Poussin, 1930, p. 177). L'Empire vole en éclats.

Les trois historiens que sont Strabon, de la Vallée Poussin et Benoist Méchin évoquent les monnaies qui circulaient en Inde mais toutes sont décrites comme de facture indo-grecque ; pas un mot sur le monnayage indien proprement dit que sont les kārṣāpana. C'est tout à fait surprenant !

J. Cribb (1986) déclare que l'idée d'utiliser des pièces comme monnaies a été introduite en Inde via l'Iran (!). Les pièces grecques ont été importées dans l'Empire perse au 5e siècle av. J.C. Au début du 4e siècle av. J.C., les gens du Nord Ouest de l'Inde, sous l'influence perse, ont réalisé leurs premières monnaies basées sur les pièces grecques (!...). Cette pratique se répandit dans l'Inde où un monnayage assez différent se développa.

D. Mac Dowell (1983, p. 279) indique, pourtant, que des pièces poinçonnées circulèrent dans les provinces du Gange à partir du 6e siècle av. J.C. Elles devinrent, par la suite, la monnaie officielle de l'Empire Maurya unifié. Les poinçons sont séparés, mais insculpés en même temps par l'autorité émettrice et non par des particuliers. Leurs symboles semblent désigner la dynastie, le prince, l'atelier et peut-être l'émission et le monétaire.

A.H. Quiggin (1949), elle aussi, met en évidence (p. 191) l'existence des punch marked coins et les situe aux 5e et 4e siècles av. J.C. en citant notamment le travail de Allan (1936).

Ce dernier a pris la peine d'examiner les collections du British Museum et propose de classer ce matériel numismatique en 5 familles de pièces :

I. les plus anciennes ;
II. les pièces avec 5 poinçons ;
III. les pièces coulées en cuivre ;
IV les pièces en cuivre poinçonnées ;
V les pièces tribales.

Manifestement, ce classement s'est fait sur base de la forme, suivant la matière, suivant la technologie utilisée ou suivant le lieu de découverte.

Mais l'attribution à un règne précis, avec date, est inexistante.

De 1936 à 1986, les érudits du monde occidental laissent toujours planer l'idée que l'Inde a connu un monnayage propre grâce à l'influence grecque au travers de la présence perse à la frontière Nord Ouest. Il existait des satamāna entrant dans un système pondéral de l'Empire perse mais on ne peut, en aucun cas, prétendre que les kārṣāpana soient rattachés au système grec ou perse.

Pour éclairer un peu mieux cette question, nous nous sommes servis de deux travaux qui nous semblent bien faits, documentés et objectifs. Il s'agit de ceux de Kosambi et de P.L. Gupta.

L'un a fait une approche statistique et l'autre nous donne une indication sur les règnes et une liste de poids.

Par souci d'homogénéité, nous nous sommes basés sur les périodes définies par P.L. Gupta (1963). Il n'y a pas toujours concordance de dates avec l'étude de L. de la Vallée Poussin (1930) mais les écarts sont de l'ordre de quelques années.

TABLEAU I

A. Royaume Magadha		
Période I	Bimbasara	(604-552)
	Ajatasatru	(552-520)
Période II	Udayi	(?)
	Amirudha	(?)
	Munda	(?)
	Darśaka	(?)
Période III	Sisunga	(440-400)
	Kalaçoka	(400-346)
Période IV	Nanda	(346-324)
B. Empire Maurya		
Période V	Candragupta	(321-298)
	Bindusara	(298-274)
Période VI	Açoka	(274-232)
	fin avec Brhadratha	(184)

Cette découpe en 6 périodes répond à des caractéristiques différentes des monnaies. En gros, nous pouvons discerner deux types de fabrication : l'un « carré », provenant de bandes d'argent découpées, l'autre en forme de globule « rond ». Le type « carré » n'est pas toujours carré mais peut être rectangulaire ou irrégulier. Les globules ne sont pas toujours ronds, ils peuvent être ovales ou irréguliers. En général, on trouve au droit 5 poinçons (quelquefois 4) et, au revers, des poinçons plus petits qui sont des marques de contrôle leur nombre variant de 0 à 16 ou même 20.

Trois types sont donnés en exemple à la planche n° II.

En A : une pièce ronde comportant 5 poinçons pour le règne d'Açoka (Kosambi 1948-1949 — table 8.1, n° 2, p. 110). Sur toutes les pièces d'Açoka on retrouvera le symbole solaire (1) et un poinçon comportant trois pointes de flèche alternées avec trois symboles taurins (5). Pour la dynastie Maurya, un troisième symbole devient constant : la triple arche surmontée d'un croissant de lune (4). Le caducée (2) est propre au Roi Açoka. Le symbole (3) figurant un triskelès est sans doute le différent

d'atelier, les n°s 1 à 5 indiquent l'ordre dans lequel les poinçons ont été insculpés.

En B et C : une pièce rectangulaire et une pièce carrée — les symboles solaire et taurin sont présents (Kosambi, 1948-1949 — table 8.4, n° 8, p. 113). Les autres poinçons montrent un arbre, une triple arche, un chien prêt à mordre un lapin par l'arrière. Il s'agit de pièces attribuées à Candragupta.

Les auteurs comme Allan (1936), Kosambi (1981) et P.L. Gupta (1963) ont largement illustré les symboles découverts sur les pièces (299 rien que chez P.L. Gupta).

Il y a une très grande variété de thèmes et de sujets :

— figurations d'animaux : éléphant, taureau, chien tenant ou ne tenant pas un lapin dans la gueule, rhinocéros, lapin seul, scorpion, serpent, poisson, grenouille et bien entendu le paon ;
— figurations d'arbres ou de fleurs ;
— figurations d'armes ;
— figurations d'édifices ;
— ou des symboles solaire, lunaire, taurin, triskèle ou svastika ;
— quelquefois des figurations d'hommes et de femmes.

Au revers des pièces, nous pouvons retrouver des poinçons de contrôle plus petits et moins profonds.

Le fait de ne pas rencontrer de légende écrite peut provenir du très grand nombre de dialectes utilisés.

Un symbole peut être compris de tout le monde, même de ceux qui ne savent pas lire.

Les marques du revers font songer à un contrôle périodique. Kosambi (1941-1942) a mis en évidence un lien entre le poids moyen et le nombre de contremarques (p. 47). Avec zéro contremarque, le poids moyen avoisine les 53 gr ; avec 20 contremarques, le poids avoisine 49 gr que les pièces soient rondes ou carrées.

Comme nous entamons la question des poids, nous avons suivi les auteurs cités en indiquant les valeurs en grains. Le raisonnement est le même que si nous avions travaillé en grammes.

La question de poids standard des kārṣāpana a fait couler beaucoup d'encre.

En principe, on annonce que le kārṣāpana vaut 32 rattis.

La logique veut que l'on se demande ce que pèse un ratti. Le ratti est la graine d'*abrus precatorius* (voir photo, III, pl. III). Il s'agit d'un arbuste (papilionacé) de l'Inde à la tige grêle et souvent volubile dont les racines ont un goût de réglisse et dont les graines d'un rouge vif sont toxiques. Elles portent d'autres noms comme gunja, krishnala ou encore, en Birmanie, chin ywe.

Le tableau qui suit montre à quel point il y a divergence. Nous aurions pu nous en tenir à l'analyse déjà faite en 1941-1942 par Kosambi mais nous l'avons complétée.

TABLEAU II

Suivant	le ratti pèse en grains	ou en grammes
A. Cunningham (1853)		
cité par E.H.C. Walsh (1939)	1,86	0,119
tous deux repris par	avec mention d'une moyenne sur 400 graines	
Kosambi (1941-42)	1,68	0,107
E. Thomas (1864)	1,75	0,112
W. Ridgeway (1892)	2	0,128
Spooner (1909)		
repris par Kosambi (1940)	1,83	0.117
Flinders Petrie (1926)	1,871	0,120
Durga Prassad (1934)	1,43	0,091
	1,80	0,115
	1,85	0,118
	1,89	0,121
Hemmy (1937)		
repris par Kosambi (1940)	1,636	0,106
B. Kish (1965)	1,93	0,124
Robinson & Shaw (1980)	1,98 à 2,01	0,127 à 0,129
S.R. Rao (1982)	1,70	0,109

Comme on le constate, il n'y a pas unanimité sur la question du poids de ce qui est considéré comme l'unité pondérale.

En 1980, nous avons eu l'occasion de voir utiliser ce type de graines par un bijoutier dans le bazar de Dacca au Bengladesh.

Il se servait de ces graines pour peser de faibles quantités d'or. Il nous a expliqué que les graines étaient étalonnées en fonction d'un poids métallique plus important.

Il y a de fortes chances pour que le même procédé ait été utilisé à l'époque des kārṣāpana. C'est-à-dire que l'on « choisissait » 32 graines pour qu'ensemble elles forment le poids de la pièce. Cette idée avait déjà été émise par Kosambi en 1941-1942, p. 30. Il y a, en effet, trop de différence entre les graines suivant la taille, le degré de fraîcheur et le degré d'humidité ambiante pour obtenir un résultat stable, non sujet à controverse.

Pour ce qui est du poids théorique du kārṣāpana même, les avis divergent tout autant.

P.L. Gupta (1963) a relevé une série de poids théoriques publiés par :

TABLEAU III

A. Cunningham	entre 58 et 56 gr	
W. Elliot	47,10 gr	
E. Thomas	47,69 gr	
EHC Walsh	54 gr	
P.L. Gupta (1963)	51 à 54 gr	(Amaravati)
P.L. Gupta (1962)	50 à 54 gr	
A.L. Bashom	57,8 gr	
D.D. Kosambi (1941-1942)	54 gr max.	(Earlier Taxila)

Nous pouvons nous faire une idée du poids en examinant deux trésors.

A. le trésor de Amaravati étudié par P.L. Gupta (1963).

Amaravati est une petite ville de l'Andhra Pradesh qui devait être florissante aux environs de 200 av. J.C. Le 3 août 1953 on y trouva un pot contenant 7.668 kārṣāpana. Il aurait été enfoui au début du règne du dernier souverain Maurya, vers 184 av. J.C.

B. les trésors de Taxila étudiés une première fois par E.H.C. Walsh (1939) et repris par Kosambi (1941-1942).

La quantité de documents découverts est importante. Une trouvaille faite à Bhir Mound en 1924 fait état de 1.171 kārṣāpana et une plus ancienne faite sur le même site de Bhir Mound en 1912 fait état de 167 kārṣāpana.

Dans ce qui suit, nous avons tenu compte de 995 « earlier kārṣāpana » de la table 4.1 de Kosambi (1941-1942). La date d'enfouissement probable se situerait aux environs de 317 av. J.C. (P.L. Gupta 1963, p. 151) (D.D. Kosambi 1941-1942, p. 64).

Comme les deux auteurs n'ont pas suivi la même grille de classement chronologique, dans le tableau IV nous avons indiqué les informations données dans leurs travaux en tentant la meilleure concordance possible. Nous pouvons constater une progression des poids sans pour autant être totalement sûrs de leur validité : certaines classes étant représentées par un nombre insuffisant de pièces et ce n'est pas toujours le poids moyen qui est annoncé.

Le trésor de Taxila ne contient que des pièces de la période pré-maurya.

L'enfouissement est estimé en 317. Or Candragupta ne connaît son avènement qu'en 320 à Palibothra et ne possèdera la région de Taxila qu'à partir de 304.

TABLEAU IV

Chronologie suivant P.L. Gupta	Classement du « Trésor d'Amaravati » suivant P.L. Gupta (poids indicatifs)	Classement du « Trésor de Taxila » revu par Kosambi (poids moyens)
Bimbasara 604-552	PERIODE I	
Ajātaśatru 552-520		CLASSE B
Udāyī	PERIODE II	
Amirudha		
Munda	(48 à 49 gr)	(49 gr)
Nagadarśaka		
Salśunga 440-400	PERIODE III	CLASSE A
Kalasoka 400-364	(52 à 53 gr)	(52,32 à 53,18 gr)
(Nandivardhana)	PERIODE IV	CLASSE C
Nanda 364-324	(?)	(53,46 gr)
dernier Nanda		CLASSE D 2
Mahapadna		(53,83 gr)
Candragupta 321-298	PERIODE V	—
Bindusara 298-274	54 gr	8
Açoka 274-232	PERIODE VI	
dernier Maurya	(50 à 56 gr)	
Brhadratha 184		

En reprenant les indications d'ensemble de Kosambi (1941-1942) pour les 995 documents, on constate un poids moyen de 52,63 gr avec un mode compris entre 53 et 53,5 gr.

Le pourcentage de n compris dans $\bar{x} \pm \rho$ est de 78,5 %, ce qui fait songer à une certaine normalité de l'échantillon. L'intervalle de confiance est $\bar{x} \pm 0{,}15$ %. Ce qui veut dire que le poids moyen de la population dont est issu l'échantillon est compris entre 52,38 et 52,77 gr (Carcassonne, 1981).

Ici, il faut introduire une réflexion de Kosambi (1941-1942). L'auteur donne les valeurs de 37 poids de la civilisation de l'Indus (2500-1900 av. J.C.). En reprenant 31 de ces valeurs comme

le fait Kosambi (pp. 56 et 57), on trouve pour n = 31 $\bar{x}$ = 53,01 ρ = 1,718 et un mode situé entre 53 et 53,5 gr 77,4 % de l'échantillon est compris entre $\bar{x} \pm \rho$.

C'est tout à fait surprenant de trouver une parfaite concordance entre les poids découverts à Mohenjodaro et Harrapa et la fabrication de kārṣāpana entre le 6e et le 4e siècle av. J.C.

Cela accréditerait le repère théorique de 53 gr pour la réalisation des kārṣāpana.

Pour le trésor d'Amaravati, nous sommes partis d'un échantillon n = 1000 pour lequel $\bar{x}$ = 50,80 gr et le mode est compris entre 51,10 et 52,98 gr, le pourcentage de n compris entre $\bar{x} \pm \rho$ est ici de 80 % – ρ est plus important que pour Taxila 2,81 gr vis-à-vis de 1,28 gr dû à une plus longue période de circulation. L'intervalle de confiance est de ± 0,34 % de $\bar{x}$. Ce qui veut dire que le poids moyen de la population dont l'échantillon est issu est compris entre 50,63 et 50,97 gr.

A l'intérieur de l'échantillon de Amaravati, nous avons pu isoler 345 documents comportant 3 symboles constants et propres à la dynastie Maurya, ainsi que 107 documents avec 4 symboles constants correspondant au roi Açoka (voir tableau n° V reprenant toutes les valeurs chiffrées).

C'est donc la partie du trésor qui, en principe, a le moins circulé (plus proche de la date d'enfouissement de 184 av. J.C.).

Comme Kosambi avait fait une distinction entre pièces rondes et carrées, nous avons fait la même chose pour Amaravati n = 1000 et pour la période Maurya n = 345.

Les écarts sont peu significatifs, tant au niveau des poids qu'au niveau des formes rondes ou carrées (voir tableau VI).

Nous pouvons constater la même chose dans les différentes approches de Kosambi à propos du nombre de marques de contrôle (voir tableau 4.2, Kosambi 1941-1942).

TABLEAU V

	n	$\bar{x}$	ρ	Ecarts $\bar{x}-\rho$ $\bar{x}+\rho$	%	Mode	Intervalle de confiance m inférieur % de $\bar{x}$ m supérieur
Trésor de Taxila	995	52,63	1,28	51,35 à 53,91	78,5	53 à 53,50	52,38 ±0,15 % 52,77
Trésor de Amaravati	1000	50,80	2,81	47,99 à 53,61	80	51,10 à 52,98	50,63 ±0,34 % 50,97
Partie isolée pour la Dynastie Maurya avec 3 symboles constants	345	52,36	1,88	50,48 à 54,24	80,5	51,86 à 53,56	52,17 ±0,38 % 52,55
Partie isolée pour le Roi Açoka avec 4 symboles constants	107	52,05	1,70	50,35 à 53,75	75	51,86 à 53,56	51,73 ±0,62 % 52,37

TABLEAU VI

Trésor de Amaravati					7.668 pièces			
Formes des pièces	Echantillon de base tous types confondus				Echantillon pour l'Empire Maurya (3 symboles constants)			
	n	% de n	$\bar{x}$	Mode	n	% de n	$\bar{x}$	Mode
Total	1000	100	50,79	51,10 52,98	345	100	52,36	50,48 54,24
Rectangle	333	33,3	51,11	51,16 52,59	121	35,1	51,98	52,70 54,07
Carré	114	11,4	51,52	51,31 52,30	39	11,3	51,92	52,31 53,29
Carré + rectangle	447	44,7	51,23	51,16 52,59	160	46,4	51,95	52,70 54,07
Rond	217	21,7	50,48	51,15 52,44	60	17,4	52,00	51,85 52,63
Irrégulier	336	33,6	50,29	51,09 52,98	125	36,2	52,57	52,13 53,43

Que dire des indications fournies par les deux trésors en rapport avec les poids de la civilisation de l'Indus ?

1) On peut comparer les intervalles de confiance

poids de l'Indus	52,396 à 53,624 gr
Taxila	52,38 à 52,77 gr
Amaravati	50,63 à 50,97 gr
Dynastie Maurya	52,17 à 52,55 gr
Partie Açoka	51,73 à 52,37 gr

2) On peut comparer les modes où les fréquences sont les plus élevées

poids de l'Indus	53 à 53,50 gr
Taxila	53 à 53,50 gr
Amaravati	51,10 à 52,98 gr
Dynastie Maurya	51,86 à 53,56 gr
Partie Açoka	51,86 à 53,56 gr

3) On peut aussi comparer les poids moyens entr'eux

poids de l'Indus	53,01 gr
Taxila	52,63 gr
Amaravati	50,80 gr
Dynastie Maurya	52,36 gr
Partie Açoka	52,05 gr

Les pièces du Trésor d'Amaravati ont circulé pendant une période d'environ 336 ans ; celles de Taxila pendant environ 235 ans (il n'y a pas de pièces Maurya), celles de la Dynastie Maurya du trésor d'Amaravati environ 136 ans et celles d'Açoka 90 ans.

Ceci explique les écarts par rapport à un poids théorique de 53 gr dû au frai pendant les différentes périodes de circulation (sauf pour Açoka).

L'accent mis par Kosambi sur le nombre de contremarques de contrôle mises au revers des pièces est une indication de l'ancienneté, mais nous en sommes toujours aux hypothèses quant aux fréquences de contrôle. Le point essentiel est la dérive du poids de 53,2 gr pour zéro contremarque à 49 gr pour 2 contremarques.

Cela peut signifier que les pièces pesant 49 gr sont toujours admises dans la circulation. Les pièces les plus anciennes renseignées par Kosambi pour Taxila et par P.L. Gupta pour Amaravati correspondent à cet état de fait.

Quoi qu'il en soit, on voit bien un système monétaire organisé et contrôlé de date en date. La référence possible à un poids théorique de 53 gr datant de la période 2500 à 1900 av. J.C. est parfaitement crédible.

La découverte du Trésor de Taxila avec une date d'enfouissement probable aux environs de 317 est déjà une indication que les kārṣāpana constituaient un monnayage proprement indien.

— Alexandre le Grand, en 326 av. J.C., donne bien 1.000 talents de monnaies grecques mais reçoit aussi 80 talents de monnaies indiennes.

Les pièces classe B de Taxila datent de la période 552-520 donc, bien avant l'arrivée des Macédoniens, cela rend tout à fait plausible que les 80 talents offerts à Alexandre soient bien des kārṣāpana.

— Au moment de l'enfouissement en 317, Candragupta ne possède pas encore la région de Taxila, ce qui explique l'absence de pièces maurya (305) dans ce trésor.

Il faut, enfin, se dire que les éléments statistiques nous montrent une certaine appartenance à un sytème pondéral centré sur 53 gr comme celui de la civilisation de l'Indus. 53 grains équivalent à 3,39 grammes, ce qui est assez éloigné de la drachme de 4,366 g.

Les deux trésors nous ont conduit à situer l'existence de ce monnayage entre le 6e siècle av. J.C. (Kosambi 1941-1942) et le 2e siècle av. J.C. (P.L. Gupta 1963).

Cunningham, cité par Kosambi p. 15, ne voit lui aucune difficulté à estimer le début des kārṣāpana vers 1000 av. J.C. Certains, comme D.R. Bandarkar (1921) imaginent un début à hauteur du 3e millénaire av. J.C. ce qui est hautement improbable, puisqu'on n'a retrouvé aucun témoin lors des fouilles à Mohenjodaro, Harrapa ou Lothal (Rao 1982).

Kosambi (1941-1942) estime, page 43, que le monnayage est apparu en Inde aux environs du 8e siècle av. J.C. comme ce fut le cas pour la Chine, dit-il. L'Inde n'étant pas isolée du reste du monde, il y avait un courant commercial avec son grand voisin.

Abdul Waheed Khan, qui a préfacé la recherche de P.L. Gupta (1963) envisage, lui aussi, avec « assez de certitude » l'existence de monnaies au 8e siècle av. J.C.

En 1978, Sisodiya, un érudit de Bengalore dans le sud de l'Inde, nous a fait part, avec beaucoup de conviction, de l'origine probable de ce monnayage au 8e siècle av. J.C. Il faudra attendre la publication d'autres trésors pour que cette conviction « toute indienne » soit ou non confirmée.

Une chose est certaine : les kārṣāpana constituent un monnayage indien à part entière aucunement influencé par les Macédoniens. On ne trouvera des monnaies indo-grecques que bien plus tard.

Bibliographie

1. J. ALLAN, A Catalogue of the Indian Coins in the British Museum — Vol. III — Ancient India, Oxford, 1936.
2. D.R. BANDARKAR, Lecture on ancient Indian Numismatics — Calcutta, 1921 — cité par Kosambi, 1941-1942.
3. J.N. BANERJEA, Int. BANERJEA, Interpretation of a few symbols on some tribal coins of ancient India dans Journal of the Numismatic Society — vol. XXII — 1960 — pp. 43 à 46.
4. A.L. BASHOM, The Wonder that was India dans Journal of Indian Numismatic Society — 1967, pp. 506-507.
5. BENOIST MECHIN, Alexandre le Grand ou le rêve dépassé — Paris, 1971.
6. Ch. CARCASSONE, Quelques méthodes statistiques utilisées en numismatique dans Statistiques et Numismatique PACT 5 — Louvain la Neuve, 1981 — p. 48.
7. J. CRIBB, Eastern origin dans Money from Cowries shells to Credit Cards — London, 1986.
8. A.H. DANI, Punch-Marked coins in Indian Archeology dans Journal of the Numismatic Society, vol. XXII — 1960 — pp. 1 à 12.
9. L. de la VALLEE POUSSIN, L'Inde au temps des Mauryas — Paris, 1930 — tome VI.
10. DURGA PRASSAD, Classification and Signifiance of the symbols on the Silver Punch marked coins of Ancient India dans Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal — New series — vol. XXX — 1934 — pp. 5 à 59 — cité par Kosambi, 1941-1942.

11. W.M. FLINDERS PETRIE, Weights and Measures — London, 1926 — réimprimé en 1974.

12. L. GOPAL, The Right of minting coins in ancient India dans Journal of the Numismatic Society vol. XXII — 1960 — pp. 39 à 42.

13. P.L. GUPTA, Punch Marked Coins of the Andhra Pradesh — compte-rendu fait par V.S. Agrawala dans Journal of the Numismatic Society — vol. XXIV — 1961 — pp. 199 à 201.

14. P.L. GUPTA, A local type of punch-marked coins dans Journal of Numismatic Society, vol. XXIV — 1962 — pp. 134 à 136.

15. P.L. GUPTA, The Amaravati Hoard of silver punch marked coins dans Andra Pradesh Government Museum Series n° 6 — Hyderabad, 1963.

16. A.S. HEMMY, The weight standards of Ancient Indian Coins dans Journal of the Royal Asiatic Society — 1937.

17. A.N. KHAN, The coins of Pakistan — 1960 — p. 72.

18. B. KISH, Scales and Weights — Yale University, 1965.

19. D.D. KOSAMBI, Indian Numismatic — New Delhi, 1981.

20. D.D. KOSAMBI, A Statistical Study of the Weights of old Indian Punch-marked Coins dans Current Science — Vol. IX — 1940 — pp. 312-14 et réédité dans Indian Numismatics — 1981 — pp. 3 à 6.

21. D.D. KOSAMBI, On the study and metrology of Silver Punch Marked Coins publié dans New Indian Antiquary — vol. IV — 1941-1942, pp. 1 à 35 et repris dans Indian Numismatics — New Delhi, 1981 — pp. 14 à 84.

22. D.D. KOSAMBI, Chronological Order of Punch marked Coins 1 — A reexamination of the older Taxila Hoard dans The Journal of the Bombay Branch of the Royal Asiatic Society, vol. 24-25 — 1948-1949, pp. 33 à 47 et réédité dans Indian Numismatics, 1981 — pp. 107 à 144.

23. D. Mc DOWELL, L'Inde ancienne 500 av. J.C. dans Monnaies du Monde entier — Bordas, 1983, p. 279.

24. A.H. QUIGGIN, A survey of Primitive Money — London, 1949 — pp. 190 et 191.

25. S.R. RAO, Correspondance de 1982.

26. W. RIDGEWAY, The origin of Metallic Currency and Weight standards — Cambridge, 1892.

27. M. ROBINSON and L.A. SHAW, The Coins and Banknotes of Burma — Ringwood, 1980, p. 13.

28. D.B. SPOONER, A new find of Punch marked Coins dans Archeological survey of India — Annual Report 1905-1906 — Calcutta 1909 — pp. 150 à 164 cité par Kosambi — 1940.

29. STRABON, (63 av. J.C. — 25 ap. J.C.) The Geography of Strabo — vol. VII — traduit en anglais par H.L. Jones — London, (réédition) 1966.

30. E. THOMAS, Ancient Indian Weights dans The Numismatic Chronicle and Journal of Numismatic Society new series — vol. IV — London, 1864 — pp. 40 à 58 et 114 à 132.

31. E.H.C. WALSH, Punch marked coins from Taxila (Memoirs of the Archeological Survey of India n° 59) Delhi, 1939 — cité par Kosambi, 1940.

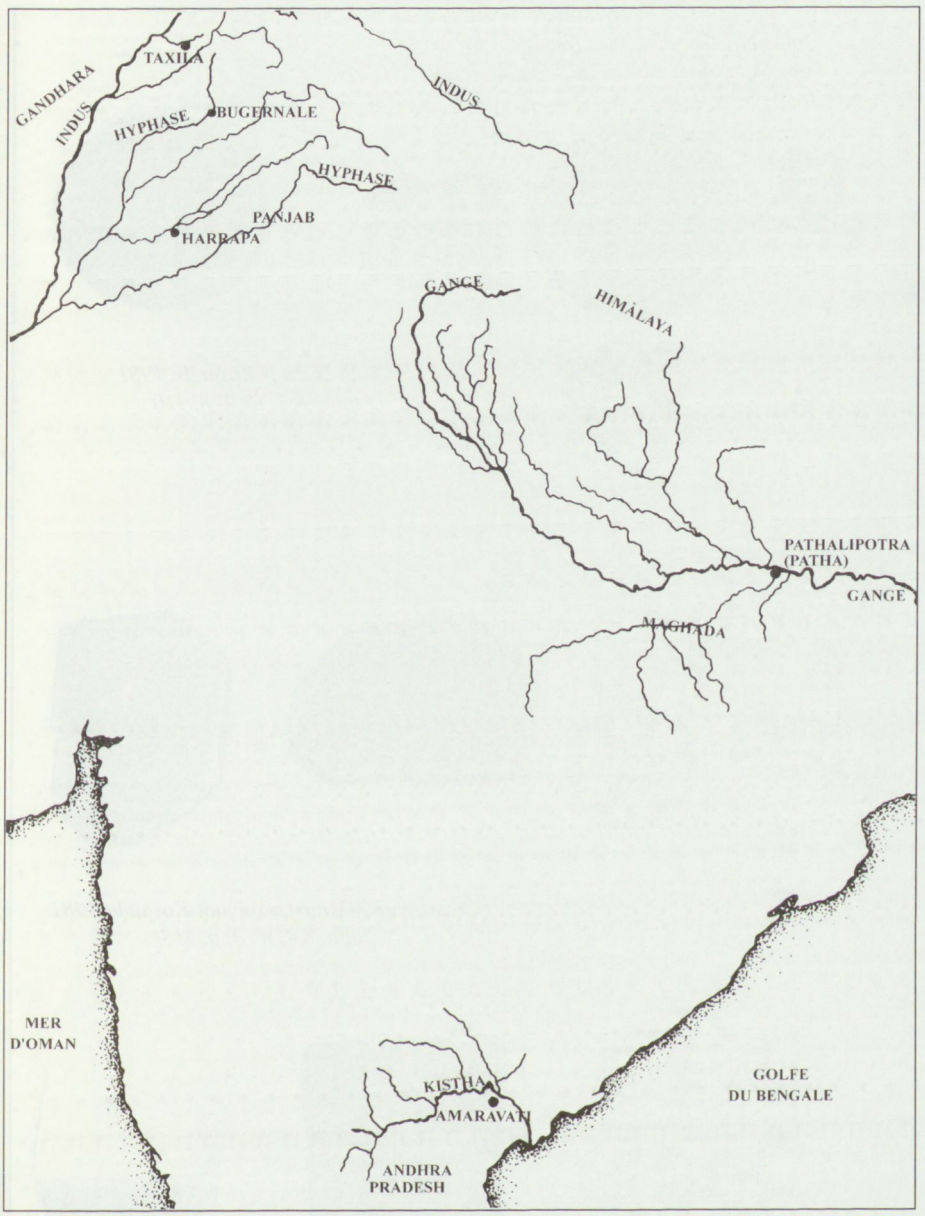
GANDHARA
INDUS
TAXILA
HYPHASE
BUGERNALE
INDUS
HYPHASE
PANJAB
HARRAPA
GANGE
HIMÂLAYA
PATHALIPOTRA
(PATHA)
GANGE
MAGHADA
MER
D'OMAN
KISTHA
AMARAVATI
ANDHRA
PRADESH
GOLFE
DU BENGALE

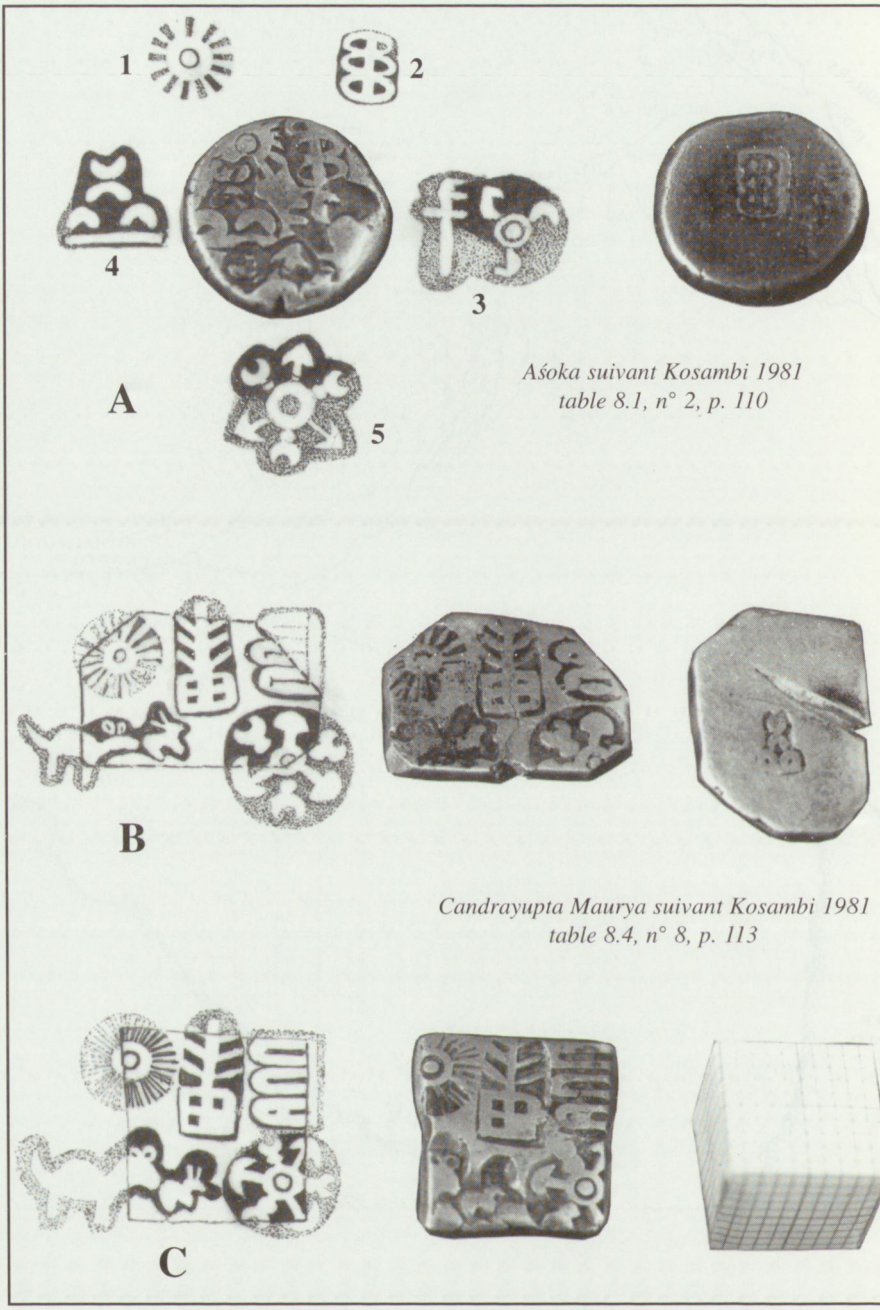

Aśoka suivant Kosambi 1981
table 8.1, n° 2, p. 110

Candrayupta Maurya suivant Kosambi 1981
table 8.4, n° 8, p. 113

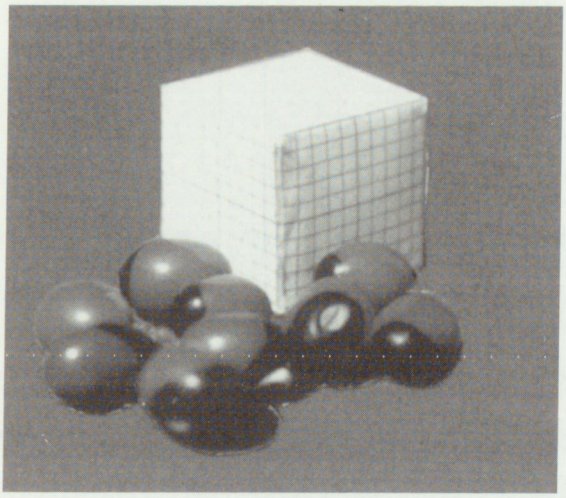

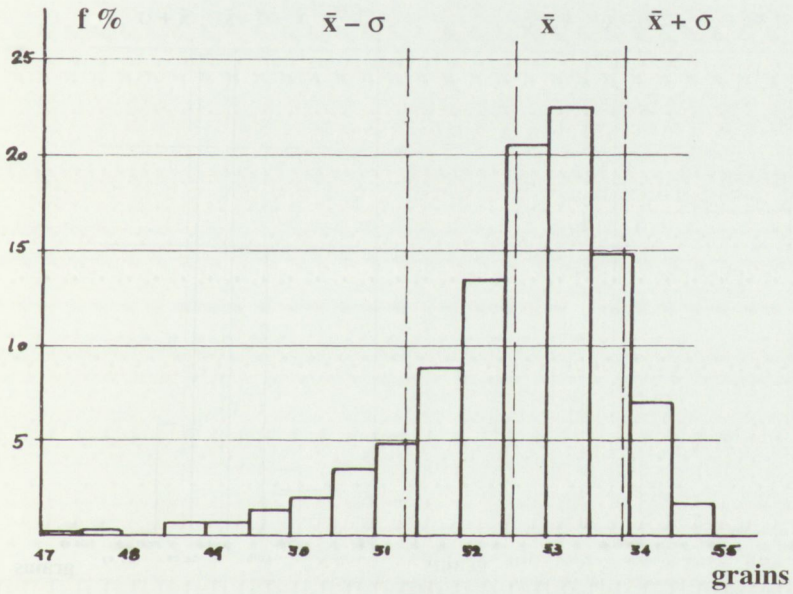

Trésor de Taxila n = 995

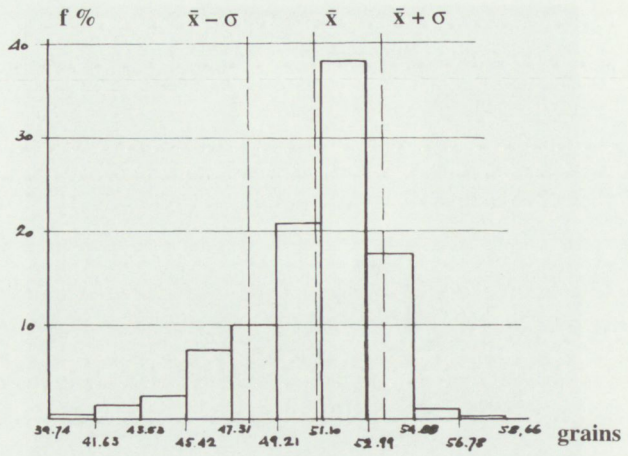

Trésor de Amaravati
Echantillon n = 1000 (tous types confondus)

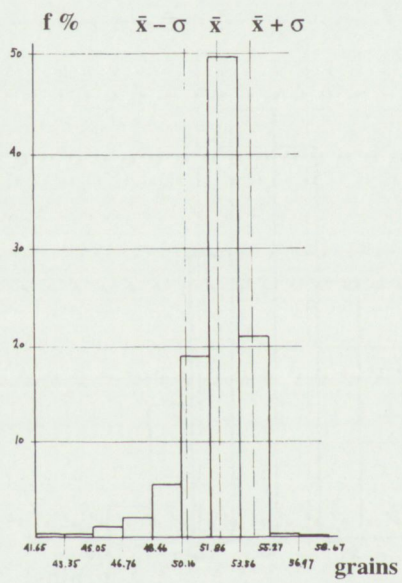

Trésor de Amaravati
Echantillon isolé pour la Dynastie Maurya n = 345 avec 3 symboles constants 1, 4, 5 de la fig. 1

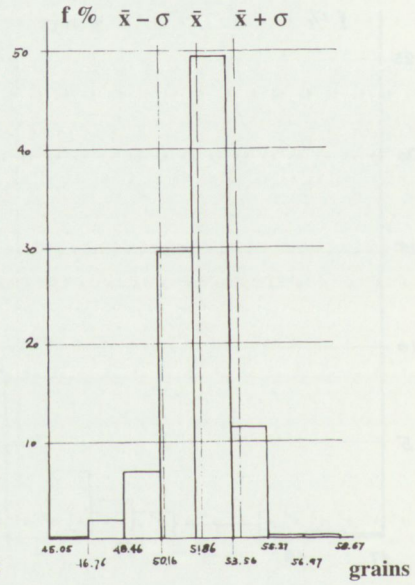

Trésor de Amaravati
Echantillon isolé pour le Roi Açoka n = 107 avec 4 symboles constants 1, 2, 4 et 5 de la fig. 1

Interventions

Q. Vu que les alliages sont très divers et qu'ils ne semblent pas avoir d'importance, peut-on parler de monnaies ?

R. On peut parler de monnaies et même peut-être de monnaie fiducaire, puisque seul le poids et les marques en déterminent la valeur et non la valeur intrinsèque du métal.

INVENTAIRE DU STATÈRE BN 8859

par Ghislain Bouvy

Suite à l'allocution de Monsieur Thys, dans le cadre des travaux du Cercle Numismatique Liégeois, sur le statère BN 8859 attribué traditionnellement aux Eburons (1), il nous est apparu opportun d'effectuer le recensement de ces statères, travail effectué en son temps par Mademoiselle Scheers, intéressant « au premier chef » les numismates de la Principauté de Liège, car ce statère BN 8859 est une exception de la série belge par un style tout à fait particulier. En effet, il reflète la symbiose de deux cultures. Son droit est d'inspiration germaine, emprunté à ses voisins transrhénans (Germani) et tout particulièrement à la série des statères BN 9439-42 appelés « Coupelle à l'arc-en-ciel » ou « Regenbogensschüsselchen ». Son revers est, lui, manifestement d'inspiration belge (Belgium) emprunté à ses voisins trévires et tout particulièrement ceux de la classe IV.

Ce statère au style « hybride » est un précurseur de la dualité latino-germanique que l'on rencontrera plus tard tout au long de l'histoire de la Principauté de Liège, ce qui, entre parenthèse, pourrait être un argument « historico-philosophique » pour son appartenance au peuple Eburon, les Eburons occupant le territoire qui s'étend principalement entre la Meuse et le Rhin (*de Bello Gallico VI*, 24, 4).

(1) Nous disons traditionnellement car si, effectivement, les numismates donnent aux Eburons la paternité de cette série, il n'existe toutefois à l'heure actuelle aucune preuve historique que les Eburons aient frappé monnaie, c'est pourquoi nous préférons parler du statère du type BN 8859 plutôt que du statère Eburon.

Description du statère BN 8859

Triskèle dont le centre est formé d'un globule entouré d'un cercle et dont les bras se terminent par des globules ; attachée à l'un des bras, une ligne en zigzag contournant un tiers du flanc ; une rangée de globules, interrompue par une grosse croix, ferme le cercle.

Revers : cheval à gauche, le corps globuleux et les sabots en forme de crochets ; devant et au-dessous : cercle centré d'un point (S. SCHEERS).

Classement

Pour le classement proprement dit, nous avons adopté la numérotation de Simone SCHEERS et nous classons les statères selon les critères suivants :

— numérotation SCHEERS, situation actuelle théorique, n° d'inventaire ;
— lieu de trouvaille ;
— classe, matière, poids ;
— bibliographie abrégée et renvoi à la bibliographie générale.

CLASSE I

Description

Le droit est très net. Au revers, le cheval est finement rendu, la tête triangulaire, les deux oreilles en forme de S, la queue triple, la crinière fait souvent défaut ; au-dessus du dos, trois globules et rangée de petits cercles, en guise de ligne de terre, une rangée de petits cercles et ligne en zigzag.

1. Bibliothèque nationale française — BN 8859 (figure 1).
   Classe I, or, 5,58 g.
   SCHEERS, *traité* n° 254, biblio. 13, (figure 2).
2. Bibliothèque nationale française — BN 8860.
   Classe I, or, 5,80 g.
   SCHEERS, *traité*, p. 440, biblio. 13.

3. Bibliothèque nationale française — BN 8861.
Classe I, or, 5,15 g.
SCHEERS, *traité*, p. 440, biblio. 13.

4. Bibliothèque nationale française — BN 8862.
Anvers.
Classe I, or, 5,53 g.
DAG 1, p. 393, biblio. 3
BN, p. 205 (n° 4), biblio. 4
ABT, p. 397 n° 1, biblio. 6.

5. Cabinet des médailles de Bruxelles — n° II 23.176.
Marche-en-Famenne.
Classe I, or, 5,51 g.
CUMONT, 1910, pp. 387-393, biblio. 7.

6. Cabinet des médailles de Bruxelles ?
Classe I, or, 5,37 g.
ABT, p. 357, note 1, biblio. 6.

7. Cabinet des médailles de Bruxelles, n° II 63.190.
LIBERCHIES, « Les Bons Villers » sur l'emplacement de l'antique Geminiacum, le long de la voie romaine de Bavay à Cologne.
Classe I, bronze, 3,2 g.
GRAFF, G. 1-79, biblio. 11.

8. Cabinet des médailles de Vienne, n° 26.691.
Classe I, or, 5,63 g.
SCHEERS, *traité*, p. 440, biblio. 13.

9. Vente Emile Bourgey du 7 décembre 1955, n° 31.
Classe I.
SCHEERS, *traité*, p. 440, biblio. 13.

10. Vente — Monnaies et médailles 47, n° 322, 1972.
Classe I, or, 5,44 g.
Provient de la Collection G. WÜTHRICH (Wüthrich 76 « cet exemplaire ») (figure 3), biblio. 10.

10-1. Collection privée.
Fraire II, 1.
Classe I, or.
SCHEERS, liste *Elsen*, 74, n° 31, biblio. 15 (figures 4 et 5).
THIRION, liste 4e trimestre 1986, biblio. 16.

10-2. Collection privée.
Fraire II, 2.
Classe I, or.
SCHEERS, liste *Elsen*, n° 74, n° 32, biblio. 15 (figure 6).

10-3. Musée provincial Gallo-romain de Tongres.
Fraire II, 3.
Classe I, or, 4,68 g.
DEMORTIER et VAN LAERE, *RBN* 130, biblio. 14 (figure 7).

10-4. Collection privée.
Fraire II, 4.
Classe I, or.
SCHEERS, liste *Elsen*, n° 74, biblio. 15.

10-5. Cabinet des médailles de Bruxelles.
LIBERCHIES, « Les Bons Villers » (voir n° 7).
Classe I, bronze.
GRAFF, LENOIR, WARNIMONT, G1-186, biblio. 18.

CLASSE II

Description

Au droit, le triskèle est disjoint, c'est ainsi que certains numismates ont pris les bras du triskèle pour des défenses de sanglier, le droit est presque toujours usé.

Au revers, cheval portant une crinière tracée d'un seul trait et dessinant à la fois l'oreille, au-dessus du dos, quatre globules et croisette.

11. Bibliothèque nationale française, BN 8863.
Classe II, or, 5,32 g.
SCHEERS, *traité*, n° 255, biblio. 13 (figure 8).

12. Musée de Péronne, Collection Danicourt, n° 358.
Classe II, or (rouge), 5,37 g.
SCHEERS, DANICOURT, n° 358, biblio. 12 (figure 9).

13. Cabinet des médailles de Bruxelles, n° II, 23.175.
Asse, Hal-Vilvoorde.
Classe II, or, 5,27 g.
CUMONT, 1910, pp. 387-393, biblio. 7.
SCHEERS, *traité*, pp. 440-442, biblio. 13.

14. Musée Curtius de Liège, disparu !
Braives, Waremme : en 1872 dans une cave située à droite de la chaussée romaine de Bavay à Tongres, non loin du tumulus dit d'Avennes. Connu également sous le nom de Braives ou d'Avennes.
Classe II, or pâle, 5,44 g.
DE LOOZ, 1874, pp. 229-230, fig., biblio. 2.
ABT, p. 357, n° 1, biblio. 6.
CUMONT, 1910, pp. 387-393, biblio. 7.

15. Musée Curtius de Liège, disparu !
Louvain !
Classe II, or, 4,89 g.
SCHEERS, *traité*, pp. 440-442, biblio. 13.

16. British Muséum.
Classe II, or, 5,43 g.
SCHEERS, *traité*, p. 440, biblio. 13.
NASH, pl. 18, n° 172, biblio. 19 (figure 10).

17. British Muséum.
Classe II, or, 3,07 g.
SCHEERS, *traité*, p. 440, biblio. 13.
NASH, pl. 18, n° 172, biblio. 19 (figure 10).

17-1. Collection privée H.
Braives 1 !
Classe II, or.

17-2. Situation inconnue.
Namur !
Classe ?
Dictionnaire archéologique des Gaules, p. 393, biblio. 3.
ABT, p. 375, n° 1, biblio. 6.

17-3. Musée provincial gallo-romain de Tongres.
Braives 2 (voir 17-1., trouvé avec 17-3).
Classe II, or, 5,45 g.
DEMORTIER et VAN LAERE, *RBN* 130, pp. 212-218, biblio. 14, photo (figure 11).

17-4. *Vente Burgan*, exemplaire non vu.
(peut-être un des exemplaires de Fraire II ou un des exemplaires précédemment vendu — Bourgey — Münzen und Medaillen).

17-5. Collection privée D.
Classe II, or, 4,10 g.
Vente Münz Zentrum 68, 1990, p. 14, n° 17, biblio. 21 (figure 12).

17-6. Situation inconnue.
Classe II, or, 5,40 g.
Vente publique Elsen, 37, n° 3, biblio. 22 (figure 13).

17-7. Situation inconnue.
Fontaine-Valmont 1.
Classe II, bronze.
(figure 14).

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

1. LELEWEL Joachim, *Type gaulois ou celtique*, Atlas, Bruxelles, 1840.
2. DE LOOZ G., Monnaie gauloise trouvée à Avennes, in *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 12, pp. 229-230, 1874.
3. *DAG*, *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, publié par les soins de la Commission de la topographie des Gaules, p. 393, Paris, 1875.

4. Muret Ernest et Chabouillet Anatole, *BN, Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, p. 205, n°s 8859-8863, Paris, 1889.

5. La Tour Henri de, *LT, Atlas des monnaies gauloises*, pl. XXXV, n° 8859, Paris, 1892.

6. Blanchet Adrien, *ABT, Traité des monnaies gauloises*, pp. 356-357, fig. 315, Paris, 1905.

7. Cumont Georges, Monnaies gauloises trouvées dans la province de Luxembourg et en Brabant, in *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles (ASAB)*, 24, pp. 387-393, 1910.

8. Bourgey Emile, *Vente publique*, n° 31, Paris, 7 décembre 1955.

9. Thirion Marcel, Monnaies gauloises attribuées aux Eburons, in *Bulletin du Cercle d'études numismatiques (BCEN)*, 9, 1, pp. 73-74, 1972.

10. *Munzen und Medaillen*, Vente publique 47, n° 322, Zurich, du 30 novembre au 1er décembre 1972.

11. Graff Yvon, Les monnaies gauloises de Liberchies II, in *Romana contact*, fasc. I, II, p. 22, n° G1-79 et pl. F. 79, 1972.

12. Scheers Simone, Les monnaies gauloises de le collection A. Danicourt à Péronne (France, Somme), in *Cercle d'études numismatiques*, Travaux 7, p. 100, n° 358, pl. XXI, n° 358, Bruxelles, 1975.

13. Scheers Simone, *La Gaule Belgique, Traité de numismatique celtique*, pp. 81-82, pp. 439-443, pl. IX, 254 et 255, Louvain, 1983.

14. Demortier G. et Van Laere, « Analyse non destructive de deux statères des Eburons acquis par le Musée provincial gallo-romain de Tongres », in *Revue belge de numismatique*, 130, pp. 212-218, Bruxelles, 1984.

15. Scheers Simone, « Le trésor de Fraire II », in *Liste Elsen*, n° 74, pp. 6-10, Bruxelles, décembre 1984.

16. Thirion Dominique, « A propos d' un superbe vestige des Eburons », in *Liste Thirion*, Bruxelles, 4e trim. 1986.

17. Scheers Simone, Un statère des Eburons conservés au Cabinet Provincial des Monnaies et Médailles (Tongeren), 1986.

18. Graff Y., Lenoir P., Warnimont J., *Liberchies II*, « Les Bons Villers », *Mélanges offerts au Docteur J.B. Colbert de Beaulieu — Le Léopard d'Or*, pp. 429-438, 1987.

19. Nash Daphné, *Coinage in the Celtic World*, p. 114, Londres, 1987.

20. Bouvy Ghislain, « Le statère BN 8859 », in *La vie numismatique*, 6, pp. 197-203, 1990.

21. *Munz Centrum, Vente publique*, 68, p. 14, n° 17, 1990.

22. Elsen Jean, *Vente publique*, 37, n° 3, Bruxelles, 17 décembre 1994.

Planche



Interventions

Q. Quel est l'alliage des statères ?

R. En classe I, alliage d'or 35-55 % et d'argent ; En classe II, or et argent avec une âme le plus souvent en cuivre. Le poids varie de 5,25 à 5,50 g.

Q. La différence entre classe I et II ?

R. La classe I est plus fine, la classe II plus fruste.

Q. Provenance de l'or ?

R. Orpaillage et or commercial. Un assistant cite 5 pièces nouvellement découvertes et se trouvant dans leur collection non citée. Ces 5 exemplaires ne sont évidemment pas repris à l'inventaire.

RECHERCHES SUR UNE PARTIE D'UNE TROUVAILLE D'IMITATIONS RADIÉES PROVENANT DE REMAGEN (RHÉNANIE)

par Jean-Claude THIRY

La trouvaille de Remagen, bourgade située sur la rive gauche du Rhin à une quarantaine de km au sud de Bonn, fut découverte dans les années 1975 ou 76. Elle comprenait environ cinq mille imitations radiées, pour la plupart de tout petits modules. C'est tout ce que nous savons de la découverte. En 1981, la maison Müller de Solingen présentait lors de sa vente publique 32 un lot de 247 « radiate minimi » provenant d'une trouvaille faite à Remagen dans les années '70 ([1]). Müller signalait la présence d'imitations de Gallien et de Claude II.

Ce lot fut acheté par un numismate allemand qui revendit aussitôt 35 exemplaires, choisis en fonction de leur excellent état de conservation. Il nous a affirmé n'avoir vendu aucune imitation de Gallien, de Claude II ni de la série Claude II *divus*. Jean-Marc Doyen reçut en prêt les 212 exemplaires restants, afin de les peser et d'en faire des moulages pour une publication future ([2]).

Les 212 monnaies constituent donc entre 4 et 5 % de l'ensemble présumé et peuvent être considérées comme un échantillon représentatif de la composition de la trouvaille.

---

(1) Heinz-W. MÜLLER, *Münzenhandlung*, 5650 Solingen, vente 32, 15-16 mai 1981, lot 764.

(2) Nous le remercions de nous avoir confié les moulages de Remagen pour cette étude.

Deux spécimens appartiennent à la classe 1, un seul à la classe 2 et 209 à la classe 4, classification définie par J.-M. Doyen ([3]).

Recherche stylistique

Nous avons tenté de rassembler les avers et les revers en différents groupes stylistiques afin de pouvoir estimer, d'une part, le nombre de graveurs impliqués dans la réalisation des coins, et d'autre part, d'essayer de dénombrer les monnaies qui, liées entre elles d'une manière ou d'une autre, pourraient provenir d'un lieu de frappe commun. Il va sans dire que, dans un domaine où l'oeil est l'élément primordial du jugement, la classification comporte forcément une part de subjectivité.

Nous avons considéré comme « groupes d'avers », en abrégé *Groupe D* suivi d'un chiffre romain, les ensembles comprenant au moins deux spécimens dont on peut estimer que leurs coins d'avers furent gravés par le même *scalptor*. Par conséquent, deux monnaies liées par un *même coin* de droit ne sont reprises dans un groupe que si elles sont accompagnées d'une ou plusieurs autres monnaies dont le droit a été gravé par la même main. Nous avons répertorié 158 spécimens répartis dans 40 groupes (74,53 %) ainsi que 55 exemplaires isolés (25,47 %). Ces derniers, de factures très diverses allant du travail très soigné à la représentation quasi caricaturale, n'ont pu être rattachés à un graveur répertorié, soit parce qu' ils présentent un style particulier, soit parce que l'état déficient du droit n'a pas permis de les classer. Certains exemplaires isolés semblent à première vue pouvoir être associés à un groupe déterminé mais nous avons préféré les écarter en fonction de détails stylistiques imprécis, non conformes ou suite à des divergences épigraphiques trop importantes. Nous les avons alors rassemblés sous le vocable « famille ». Une famille comprend donc des monnaies issues de mains différentes mais qui présentent une ressemblance telle qu'elles peuvent être considérées comme inspirées d'un même canevas esthétique.

(3) Jean-Marc Doyen, « Une trouvaille occidentale d'imitations radiées », *BCEN*, vol. 17, n°s 2, 3, 4, avril-décembre 1980.

Les revers, dont les caractéristiques, tant esthétiques que techniques, entrent en ligne de compte comme liens entre différents groupes stylistiques d'avers, ont été répertoriés et classés également par groupes. Ils seront repris sous l'appellation « *Groupe R* » suivis d'un chiffre romain. Contrairement à la définition du groupe d'avers, nous avons parfois été obligés de former des groupes de revers qui ne comportent qu'une unité et ce, dans le cas précis où il constitue un chaînon entre deux avers. Un nombre important de revers n'a pu être attribué à un graveur déterminé en raison du manque de lisibilité de détails dû au décentrage, à la frappe négligée, à la piètre qualité de la gravure ou encore simplement à l'usure. Le fait que nous ayons travaillé à partir de photos de moulages n'a pas simplifié les choses pour les cas douteux.

Pour plus de compréhension, nous donnons les exemples d'appellations et de numérotations possibles.

Groupe D XX pour le groupe d'avers XX.
Groupe R XX pour le groupe de revers XX.
D 20 pour l'avers de l'exemplaire n° 20.
R 20 pour le revers de l'exemplaire n° 20.
L'exemplaire complet portera le n° 20.

Classification stylistique

Les avers

TABLEAU 1

Répartition quantitative des groupes d'avers

Nombre de groupes d'avers	Nombre de pièces par groupes	Nombre de pièces
12	2	24
8	3	24
8	4	32
3	5	15
5	6	30
1	7	7
1	8	8
2	9	18
40		158

Les 40 groupes stylistiques d'avers comprennent 158 des 212 exemplaires et se répartissent comme repris dans le tableau 1. Les groupes les plus nombreux contiennent les plus faibles populations.

TABLEAU 2

Répartition des liaisons de coins

Groupes d'avers	*n° d'exemplaires*	*Ex. isolés*	*Observations*
V-VIII	18-29		même coin de revers
X	35-36		même paire de coins
XI	38-39-40		id.
XIV	54-55		id.
XVI	56-57		id.
XIX	76-77		id.
XXXII	125-126-127		même coin d'avers et 2 coins de revers
XXXIII	130-131		même paire de coins
XXXV	138-139		id.
XXXVII	143-144		id.
		158-159	id.
		160-161	même coin d'avers ([4])
		162-163	même paire de coins
		164-165	id.

Le tableau 2 montre la répartition des liaisons de coins des 30 exemplaires dénombrés.

Nos 212 pièces ont été comparées avec les 60 exemplaires du trésor de Solterre ([5]), avec les 202 minimi publiés en 1980 par J.-M. Doyen ([6]), avec les 11 monnaies illustrées du trésor de

(4) Bien qu'il soit difficilement lisible, le revers R 161 semble être issu de la même main que R 160 mais il s'agirait d'un autre coin.

(5) Jacqueline LALLEMAND, Trésor d'imitations radiées découvert à Solterre (Loiret, France), *BCEN* vol. 13, n° 1, janvier-mars 1976, pp. 1-8.

(6) Jean-Marc DOYEN, « Une trouvaille occidentale d'imitations radiées », *BCEN*, vol. 17, n°s 2, 3, 4, avril-décembre 1980, pp. 29-43, 57-68, 77-88.

Verdes ([7]) et les 18 exemplaires illustrés du trésor de Toucy ([8]). Aucune liaison de coins n'a été constatée avec ces ensembles ([9]).

Des rapprochements stylistiques avec des spécimens des deux premiers trésors ont cependant été observés et seront discutés plus en détail.

Nous emploierons parfois les abréviations « T.O. » pour la Trouvaille Occidentale et « S » pour Solterre.

Descriptions des différents groupes d'avers

Groupe D I : 3 ex. (1-3)

Avers : L'artiste a gravé des portraits d'un style homogène de bonne qualité. La couronne radiée est bien régulière, les 3 ou 4 mèches frontales et la barbe fournie sont formées de traits épais et courts.

Sur D 1 et D 3, le nez légèrement épaté évoque un compromis entre les têtes de Postume et de Tétricus I.

Les légendes (hors flan sur l'ex. 3) sont incomplètes et incohérentes, elles sont formées de lettres relativement bien gravées.

Revers : R 3 est d'un style indéfinissable et caricatural, il ne se retrouve nulle part ailleurs.

R 1 et R 2 appartiennent respectivement aux groupes R I ou R II.

---

(7) Michel AMANDRY, « Le Trésor de Verdes (Loir-et-Cher), Monnaies et Trésors en Pays Dunois », *Bulletin de la Société Dunoise (archéologie, histoire, sciences et arts)*, Châteaudun, 1986, pp. 80-81.

(8) Michel AMANDRY, « A propos de deux trésors du IIIe siècle découverts dans l'Yonne », *BSFN*, 1985/1, pp. 573-577, l'auteur reprend le trésor de Toucy décrit par BLANCHET auquel il ajoute un second dépôt de 2298 minimi radiés.

A. BLANCHET, *Le trésor de Toucy* (arr. Auxerre, Yonne) : RN 1940, pp. 81-83 et pl. IV. Les pièces sont très minces et un peu plus grandes que celles de Solterre et de Pezou.

(9) Il existe des liaisons de coins entre « Solterre » et « la Trouvaille Occidentale », J.-M. DOYEN, *op. cit.*, p. 58.

Groupe D II : 2 ex. (4-5)

Avers : La qualité stylistique est supérieure au groupe précédent. Cette différence se marque par la figuration de la chevelure, des mèches frontales, de la nuque et de la barbe. Ces éléments sont surtout visibles sur D 4 mais la forme épigraphique et la partie supérieure de la couronne radiée de D 5 permettent de rapprocher ces deux avers avec certitude.

Revers : Ils appartiennent au groupe R XIX.

Groupe D III : 3 ex. (6-8)

Avers : Ils présentent des têtes juvéniles de Tétricus I gravées sans grand relief, à la barbe courte, au nez droit tombant et au menton allongé.

Les légendes sont hors flan.

Revers : Leur état déficient ne permet pas de comparaison avec d'autres groupes.

Groupe D IV : 9 ex. (9-17)

Avers : Le style est assez frustre, la couronne radiée aux rais évidés est d'une facture similaire sur tous les exemplaires. La barbe est droite et formée de traits épais rectilignes et parallèles dont certains ont l'apparence de gouttes d'eau. L'oreille est un élément de comparaison important. Elle est figurée comme ʕ et elle est représentée d'une façon identique sur tous les exemplaires où elle apparaît (Pl. IX, fig. A).

Les légendes sont soit très partiellement lisibles, soit hors flan.

Solterre 52 est de la même main.

Même famille que D V et D VIII ([10]).

Revers : Sept revers (9-10-11-12-14-15-17) présentent des éléments stylistiques communs et appartiennent au groupe R VII tandis que R 13 fait partie du gr. R V et que R 16 n'est pas classé.

(10) Voir les détails dans le gr. D V.

Groupe D V : 2 ex. (18-19)

Ces spécimens offrent à première vue une certaine ressemblance avec ceux du gr. IV et nous avons été dans un premier temps tentés de les y intégrer ([11]).

Avers : Des dissemblances apparaissent au niveau de la barbe qui est moins pointue et est formée de globules posés au hasard. Mais ce sont les oreilles qui nous ont incité à les séparer du groupe précédent. Elles se trouvent dans le prolongement de la barbe comme dans D IV mais se démarquent par leur forme en arc de cercle épais (. Ce sont donc les principaux éléments qui nous ont amené à les dissocier du groupe IV.

Mais D V présente également des points communs avec D VIII. Dans ce groupe, l'oreille présente une forme identique mais est fortement décalée vers l'arrière par rapport à la partie supérieure de la barbe.

Nous classerons donc D IV, D V et D VIII dans une même famille en considérant toutefois D V comme intermédiaire stylistique entre les deux autres groupes.

Les légendes sont illisibles et seules les parties inférieures de quelques lettres subsistent.

Revers : Les deux revers semblent issus de la même main et font partie de R VIII.

Groupe D VI : 4 ex. (20-23)

Avers : Ce groupe comprend un exemplaire portant une tête de Tétricus I pour trois de Tétricus II.

Les portraits sont assez plats, sans relief ni finesse de gravure. Les visages sont anguleux et seule la barbe dissocie le portrait de l'empereur *senior* de ceux de son fils. Les légendes sont hors flan.

Revers : R 22 appartient au gr. R XXII, R 23 au gr. R XVII, R 21 est non classé et R 20 est illisible.

Toutes les légendes sont hors flan.

(11) Voir notamment les exemplaires D 12 et D 14.

Groupe D VII : 4 ex. (24-27)

Avers : Les têtes et bustes présentent des portraits de Tétricus I (?) glabres et anguleux, coiffés d'une couronne radiée dont les rais sont plus longs que la normale.

A l'instar du groupe précédent, les effigies manquent de relief et les légendes sont réduites à quelques lettres mal formées et sans signification.

Revers : Les revers R 24 et R 25 appartiennent au groupe R XIII et R 27 n'est pas classé.

Groupe D VIII : 2 ex. (28-29)

Avers : Ce groupe présente 2 effigies de Tétricus I à la barbe courte et finement taillée.

A l'exception de 2 lettres entières sur D 29, les autres sont hors flan ou tronquées.

L'exemplaire n° 28 est la réplique exacte de T.O.185 tant pour l'avers que pour le revers (Pl. X, Fig. B, avers).

Même famille que D IV et D V.

Revers : R 28 n'est pas classé et R 29 est du gr. R VIII.

Groupe D IX : 5 ex. (30-34)

Avers : Ce groupe comprend des effigies de Tétricus I d'un style proche de celui du groupe VIII mais avec des têtes de plus petites tailles. Le grand espace formant la séparation entre la barbe et les cheveux dans la nuque en est l'autre caractéristique marquante.

S.36-37 appartiennent à ce groupe (Pl. X, fig. C)

Revers : Les revers R 30, 31 et 34 sont du gr. R I, R 33 du gr. R III et R 32 n'est pas classé.

Groupe D X : 3 ex. (35-37)

Avers : Les bustes sont de petites tailles et présentent des têtes anguleuses. Les ex. 35 et 36 sont issus de la même paire de coins.

Les fragments de légendes sont formés de lettres bien gravées.

Revers : R 35-36 appartiennent au gr. R XIV et R 37 au gr. R I.

Groupe D XI : 9 ex. (38-46)

Avers : Ce groupe stylistiquement homogène présente des petites têtes assez carrées de Tétricus I.

Trois spécimens (38-39-40) proviennent de la même paire de coins.

S.45 fait partie de ce groupe (Pl. X, fig. D).

Revers : R 38, 39, 40, 44, 45 sont du gr. R III, les autres revers ne sont pas classés.

Les légendes sont formées de lettres éparses sans signification.

Groupe D XII : 3 ex. (47-49)

Avers : De la même famille que le gr. D XI, il est constitué de 3 effigies à grosses têtes de Tétricus I à la barbe longue, pointue et fuyante. S.33 est apparenté à ce groupe (Pl. X, fig. E).

Pas de légende.

Revers : Les allégories *Spes* et *Felicitas* ne sont pas classées. La légende 49 se résume aux deux lettres « V I ».

Groupe D XIII : 3 ex. (50-52)

Avers : Les avers présentent des bustes cuirassés, de factures assez originales.

Les spécimens 51 et 52 présentent une cuirasse imposante ornée d'une large épaulière droite.

L'épigraphie de ce qui subsiste des deux légendes est de très bonne qualité et forme le fragment de titulature « ...RICVS P AVG ». La lettre « P » pour *Pius* employée seule est très peu usitée dans le monnayage officiel ([12]).

(12) Les légendes reprises habituellement sur les antoniniens officiels de Tétricus I sont, selon les ateliers : IMP TETRICVS AVG, IMP TETRICVS PF AVG ou IMP C TETRICVS PF AVG. Les lettres « PF » forment l'abréviation de *PIVS FELIX*.

Une légende IMP TETRICVS P AVG figure sur l'*aureus* Schulte 51 ([13]).

Revers : R 50 et 51 font partie du gr. R XII et R 52 n'est pas classé.

Sur l'exemplaire 50, les légendes du droit et du revers présentent une épigraphie identique confirmant ainsi le travail d'un seul graveur.

Groupe D XIV : 6 ex. (53-58)

Avers : Le groupe est constitué de 5 bustes de Tétricus I et de 1 buste de Tétricus II.

La barbe est floconneuse et le graveur a utilisé les mêmes globules pour marquer la bouche.

D 54 et 55 sont liés par la même paire de coins et c'est également le cas pour D 56 et 57.

Revers : R 53 et 58 appartiennent au gr. R III et R 54-55 à R XII et R 56-57 ne sont pas classés.

Groupe D XV : 2 ex. (59-60)

Avers : Bustes à grosses têtes de Tétricus II et bribes de légendes illisibles.

Revers : R 59 appartient au gr. R III et R 50 n'est pas classé.

Groupe D XVI : 5 ex. (61-65*bis*)

Avers : Ce groupe présente une série de portraits d'un style homogène et d'une bonne qualité de gravure.

D 61, 63, 65 montrent des bustes drapés et cuirassés vus de $^3/_4$ avant, D 62 et 64 des bustes cuirassés et le flan trop étroit de D 65*bis* ne laisse apparaître qu'une tête. Les barbes taillées en arcs de cercles réguliers sont formées de points ovales globuleux, exception faite pour D 65 et 65*bis* dont la facture est quelque peu différente. L'épigraphie, particulièrement visible sur D 62, est formée de lettres bien formées et lisibles.

Revers : Ce groupe comprend un revers imité de la série du bestiaire de Gallien frappé à Rome en 267 ([14]).

---

(13) B. SCHULTE, *Die Goldprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus*, Typos IV, Frankfurt a/M., 1983.

(14) *RIC* 283.

Il s'agit de la représentation de Pégase volant à gauche. La typologie officielle du monnayage de Gallien montre le plus souvent Pégase volant vers la droite mais il se rencontre parfois dirigé vers la gauche. Ce revers est associé, dans la très grosse majorité des cas, à un avers portant une tête radiée à droite ([15]) car les bustes sont rares dans la dernière émission de Rome.

R 61, 65 et 65*bis* sont du gr. R VI, R 62 est du gr. R V, R 63 du gr. R VII et R 64 n'est pas classé.

Groupe D XVII : 4 ex. (66-69)

Avers : Gravé à l'effigie de Tétricus I, ce groupe présente des visages maigres à la barbe finement ciselée qui se termine sur un menton pointu.

Quelques esquisses de lettres subsistent comme légende.

Revers : R 69 appartient au gr. R XX, les autres ne peuvent être apparentés.

Groupe D : XVIII, 5 ex. (70-74)

Avers : Très petites têtes de Tétricus I sans relief, avec un visage allongé en forme de pain de sucre et offrant peu de détails. L'épigraphie consiste en lignes plus ou moins parallèles sans signification.

Revers : R 70 et 74 appartiennent au groupe R I tandis que R 71 est à classer dans R IV. Les autres ne peuvent être apparentés.

Groupe D XIX : 6 ex. (75-80)

Avers : De la même famille stylistique que les groupes VIII et IX, ils s'en distinguent par l'aspect de la barbe formée de petits traits et par la ligne droite ou légèrement courbée qui, partant de la base du nez jusqu'au menton, efface ainsi la bouche.

Les exemplaires 76 et 77 sont issus de la même paire de coins.

---

(15) E. Besly et R. Bland, *The Cunetio Treasure, Roman Coinage of the Third Century AD*, London, 1983.

Dans cet important trésor, p. 119, 233 ex. de Pégase à dr. pour 2 ex. de Pégase à g. Tous les ex. portent un tête radiée à dr.

Revers : R 75 et 79 sont du groupe R 10 et R 76 et 77 sont du groupe R I. Nous manquons de détails pour classer les deux autres.

Les légendes sont hors flan.

Groupe D XX : 2 ex. (81-82)

Avers : De petites têtes maigres et anguleuses de Tétricus I d'un style plat et terne composent ce groupe.

Les revers issus de graveurs distincts n'ont pas d'apparentées.

Groupe D XXI : 6 ex. (83-88)

Avers : Six bustes de très petites tailles composent ce groupe. Les visages sont maigres, anormalement allongés avec un front couvert de deux ou trois mèches quasi verticales et un nez droit. Les effigies offrent plus de ressemblance avec Claude II qu'avec Tétricus I.

Quelques lettres éparses ne permettent pas de reconstituer les légendes.

T.O.194 appartient à ce groupe.

Revers : R 84 se rapporte au gr. R X. Les autres revers n'ont pu être classés.

Groupe D XXII : 5 ex. (89-93)

Avers : Les effigies de Tétricus I sont d'un style assez grossier, et reproduites avec beaucoup de régularité. La barbe est floconneuse, 4 ou 5 globules sont alignés sous le menton alors que le nez est droit et légèrement épaté.

L'épigraphie est peu soignée et seules les lettres « S, T, V » se distinguent des barres verticales.

Revers : A l'exception de R 93 difficilement classable, les 4 autres revers appartiennent au gr. R XIII.

Groupe D XXIII : 4 ex. (94-97)

Avers : Les têtes larges et carrées sont coiffées d'une couronne radiée évidée et courte.

Les nez sont droits et pointus, les barbes sont formées de lignes verticales parallèles. Deux lignes parallèles longent la base de la couronne et simulent ainsi les sourcils tout en accentuant le front.

Les légendes sont toutes hors flan.

Revers : R 95 et 96 appartiennent au gr. R X. et les 2 autres ne sont pas classés.

Groupe D XXIV : 4 ex. (98-101)

Avers : Ils se caractérisent par des effigies de petites tailles et carrées. Le profil est réalisé par une ligne continue formant l'angle du nez, de la bouche et du menton.

Les flans trop courts n'ont pu accepter de légendes.

T.O.174 est du même groupe.

Revers : Les revers R 98 et R 100 appartiennent au gr. R. XI alors que R 99 et 101 ne sont pas classés.

Groupe D XXV : 4 ex. (102-105)

Avers : Trois effigies de Tétricus I et une de Tétricus II (D 104) composent cet ensemble.

Les portraits sont frustres et sans relief et l'élément de comparaison est le nez épaté.

D 104 présente une légende formée de lettres bien gravées et qui donnent le fragment de titulature « ESVTET » confirmant ainsi l'attribution du portrait à Tétricus II.

Revers : R 104 appartient au gr. R I. Les autres revers ne sont pas classables.

Groupe D XXVI : 2 ex. (106-107)

Avers : La seule tête à gauche de l'ensemble se trouve dans ce groupe. Des portraits aux visages carrés de très grandes tailles sont exécutés sans finesse.

C'est le travail d'un graveur peu talentueux qui a également exécuté le coin d'avers de T.O.155 (Pl. X, fig. F).

Revers : R 107 n'est pas classé mais s'inspire du gr. R XIII.

Groupe D XXVII : 2 ex. (108-109)

Avers : Têtes à droite caricaturales faites d'éléments géométriques qui doivent être la production d'un graveur occasionnel.

La mauvaise qualité des revers ne permet pas de comparaison.

Groupe D XXVIII : 7 ex. (110-116)

Avers : Le graveur de ce groupe est talentueux, il effectue des portraits ressemblants à ceux du monnayage officiel. La forme particulière de l'oreille ainsi que les mèches sur le front sont des éléments importants pour cerner sa production.

Revers : Les revers R 110 à R 115 appartiennent au gr. R XIV et R 116 au gr. R XV.

Groupe D XXIX : 2 ex. (117-118)

Avers : Deux bustes avec de grosses têtes de Tétricus II également proches stylistiquement des types officiels.

Revers : R 117 est du gr. R XVI et R 118 n'est pas classé.

Groupe D XXX : 2 ex. (119-120)

Avers : Grands portraits juvéniles assez plats de Tétricus I (?) avec une courte barbe.

Revers : R 120 est du gr. XVI et R 119 n'est pas classé.

Groupe D XXXI : 3 ex. (121-123)

Avers : Têtes de Tétricus II assez conforme au monnayage officiel.

T.O.196 appartient à ce groupe.

Revers : R 122 et R 123 sont issus de la même main et sont du gr. R XVIII.

Groupe D XXXII : 4 ex. (124-127)

Avers : Bustes de Tétricus II de bon style. Les avers D 125, 126 et 127 sont issus du même coin.

Revers : R 125 et 126 issus du même coin. R 125, 126, 127 appartiennent au gr. R XXV et R 124 n'est pas classé.

Groupe D XXXIII : 4 ex. (128-131)

Avers : Les portraits relativement usés donnent peu d'indications si ce n'est que les exemplaires 130 et 131 sont issus de la même paire de coins.

Revers : R 130-131 font partie du gr. XXII et R 128-129 ne sont pas classés.

Groupe D XXXIV : 6 ex. (132-137)

Avers : Bustes et têtes juvéniles de Tétricus I et de Tétricus II de très petites tailles et de style plat. Nous avons pris comme critère de cette classification la présence ou non de la barbe.

Revers : R 132 et 136 sont du gr. R XXII, R 137 du gr. R IV et R 133 et 134 du gr. R XVIII.

Groupe D XXXV : 3 ex. (138-140)

Avers : Bustes de Tétricus II de bonne facture et de style soigné.

D 138 et D 139 sont issus de la même paire de coins.

Les 2 exemplaires permettent de reconstituer une grande partie de la légende qui s'avère incohérente.

Revers : R 138-139 appartiennent au gr. R XIV et R 140 au gr. R XV.

Groupe D XXXVI : 2 ex. (141-142)

Avers : Bustes de Tétricus II à petites têtes.

Dans la légende D 142, on distingue « VTET » pour ESVTETRICVS confirmant ainsi l'allusion à Tétricus II.

Revers : R 141 appartient au gr. R XVII et R 142 est illisible.

Groupe D XXXVII : 8 ex. (143-150)

Avers : Ce sont de petits ou moyens portraits anguleux aux faciès plats, parfois barbus et ressemblant d'une manière générale plutôt à Tétricus II qu'à son père.

Les exemplaires 143 et 144 sont issus de la même paire de coins.

Revers : R 149 présente une gazelle debout à gauche et imite un revers de la série du bestiaire de Gallien ([16]). C'est le second exemplaire de cette émission qui figure dans l'ensemble ([17]).

Les autres revers ne sont pas classés.

Groupe D XXXVIII : 2 ex. (151-152)

Avers : Peu de détails sont visibles mais l'apparence générale est identique.

La mauvaise qualité des revers ne permet aucune comparaison.

Groupe D XXXIX : 3 ex. (153-155)

Avers : Bustes à grosses têtes de Tétricus II sans relief.

Revers : non classés.

Groupe D XL : 2 ex. (156-157)

Avers : Têtes de Tétricus II, le front est couvert de trois grosses mèches parallèles. Le nez trop long et trop épais défigure l'empereur *junior*.

Revers : non classés.

Exemplaires isolés liés par les coins

Trois ensembles de deux monnaies sont liés chacun par une même paire de coins (158-159 ; 162-163 ; 164-165) alors que 160 et 161 ne partagent que le même coin de droit.

Les avers D 160-161 sont caractérisés par une barbe épaisse et recourbée vers l'avant accentuant ainsi la proéminence du menton.

Les bustes de D 162-163 sont pourvus d'une cuirasse présentée de façon similaire à celle des deux spécimens du groupe XIII (51-52) sans pour cela qu'on puisse déceler une liaison stylistique probante.

(16) *RIC* 181.
(17) Voir également le n° 63.

Les spécimens 164 et 165 ont été mal frappés. Les légendes d'avers sont fragmentaires et incohérentes et les effigies se réduisent à la couronne radiée et aux lemnisques. Sur les revers, les allégories sont également très incomplètes. Ces quelques éléments sont pourtant suffisants pour établir la filiation des coins.

Exemplaires isolés

Il reste 47 exemplaires qui ne sont ni liés par les coins ni rattachés à un graveur commun.

D 166 partage le même nez et surtout la même bouche avec le gr. D XIV mais la forme de la tête et de la couronne radiée nous ont amené à les séparer.

D 186 peut être comparé à Verdes 4 et le profil de D 187 à Verdes 11 ([18]).

Les paires D 170-171 et D 193-194 sont des exemples frappants d'effigies qui offrent, mais à première vue seulement, des caractéristiques communes faisant penser à une même origine mais qui ne résistent pas à une analyse plus détaillée.

D 205 et D 206 pourraient provenir de la même main mais le manque de détails empêche une attribution certaine.

Les revers

Description des différents groupes de revers

Groupe R I : comprend les revers R 1, 30, 31, 34, 37, 70, 74, 76, 77, 104 et 129. Les allégories sont fines, élancées et rigides. La robe formée de lignes verticales parallèles est traversée sous la taille par une ceinture oblique. Cette ceinture se retrouve quasiment sur toutes les allégories féminines quel que soit le *scalptor*. Le bord inférieur de la robe ondule au-dessus des pieds.

(18) Michel Amandry, « Le trésor de Verdes », *op. cit.*, p. 81.

La partie supérieure du bras gauche est courte et légèrement courbée. Elle longe le tronc verticalement et l'avant bras est parfois peu visible.

Le bras droit, dont la partie supérieure est identique à celle du bras gauche, tombe en direction de la ligne de terre pour se terminer par l'objet symbolique propre à l'allégorie.

R 70 et 74 montrent peu de détails vestimentaires mais la silhouette est fort proche.

Groupe R II : est composé des revers R 2, 38, 39, 40, 44. La silhouette ondule d'avantage, d'apparence plus trapue et plus large que dans le groupe précédent, elle est figurée par des traits épais. Le prolongement de chaque bras forme l'épaule ainsi qu'un demi-corsage et le tout représente un « U » évasé à la partie supérieure. La robe tracée de larges traits est ornée d'une épaisse ceinture oblique. La tête large porte une chevelure qui se termine par une boucle remontant derrière le cou à la manière des allégories qui figuraient sur bon nombre de monnaies officielles des empereurs gaulois.

Etablir une liaison entre la gravure des avers et celle des revers s'avère difficile car nous ne disposons d'aucun élément fiable qui puisse montrer une relation avec un revers plutôt qu'avec un autre.

L'épigraphie est très incomplète et seuls deux « V » sont comparables sur R 2 et R 44.

Groupe R III : comprend les revers R 33, 53, 58, 59, 132, 136, 176, 198.

Le corps est cassé vers la droite à partir de la ceinture formant ainsi un angle obtus plus ou moins ouvert. Le buste figuré par un petit ovale puis prolongé par un abdomen orné de lignes parallèles, constitue le tronc.

A partir de la ceinture, la robe s'évase fortement donnant l'apparence d'un triangle.

L'épigraphie ne peut être comparée.

Groupe R IV : groupe de 5 revers R 71, 137, 202, 205 et 206. Les parties supérieures des allégories sont trop usées que pour

pouvoir être comparées. Le bas des robes est évasé et les pieds, vus de face lorsqu'ils sont visibles, sont présentés écartés en oblique de façon identique.

L'épigraphie de R 71 et 205 se résume aux lettres Λ et V, lesquelles présentent les mêmes empattements.

Groupe R V : d'un style particulier et facilement reconnaissable grâce au tronc dont la partie supérieure se présente en forme de tulipe tandis que la partie inférieure est figurée comme un oignon.

Ce groupe comprend : R 13, 62, 173, 207.

L'ancre de *Laetitia* figurée sur R 62 et R 173 est de facture tout à fait identique.

L'épigraphie est extrêmement pauvre puisqu'elle ne se résume qu'à deux lettres « C » ou « G » de même facture, l'une sur R 13 et l'autre sur R 62.

Groupe R VI : il comprend R 61, 65 et 65*bis*. Nous avons peu d'éléments de comparaison si ce n'est la silhouette des allégories. Le corps est penché vers l'avant, partant d'un buste très étroit ligné verticalement et s'évasant régulièrement jusqu'aux pieds. Les légendes se résument à fort peu de choses. Les trois revers sont associés à des avers du groupe D XVI.

Groupe R VII : c'est l'ensemble quantitativement le plus important avec R 9, 10, 11, 12, 14, 15, 17, 63, 99, 168 et 186. Son graveur appréciait particulièrement les lignes parallèles. Les silhouettes sont élégantes, gravées finement avec une recherche du mouvement par l'ondulation des draperies qui semblent flotter au vent.

Les deux bras rectilignes et obliques sont représentés comme des grains de riz évidés. Ils sont rapprochés sur la partie supérieure du buste, formant ainsi l'épaule. La ceinture est double et ondule également.

Ce graveur ne nous a laissé que très peu de traces épigraphiques puisque R 17 et R 99 portent trois lettres lisibles et R 168 une seule. Sept revers sont associés à des avers du groupe D IV,

R 63 est lié à D XVI, R 99 à D XXIV tandis que R 168 et 186 ne sont pas classés.

Ce graveur a également employé la technique du grain de riz pour représenter l'aile de Pégase sur R 63 ainsi que pour la confection des revers S.52 et T.O.174 (Pl. IX, fig. G).

Ce précieux élément montre qu'on peut retrouver le coup de patte d'un graveur sur des revers typologiquement fort différents.

Groupe R VIII : le groupe est constitué de R 18, 19 et 29. Il présente des silhouettes relativement minces et rigides. Les épaules partent de la base du cou et sont prolongées par des bras épais.

R 18 et R 29 proviennent d'un même coin et sont associés respectivement à D V et D VIII appartenant tous deux de la même famille d'avers.

Groupe R IX : il est composé de deux exemplaires liés par la même paire de coins (R 35-R 36) et reliés par l'intermédiaire du droit D 37 au groupe R I.

Cette allégorie féminine coiffée d'un chignon est longiligne, maigre et relève d'une facture très sommaire.

Groupe R X : ce groupe est constitué des revers R 75, 79, 84, 95, 96, 160 et 161.

Les allégories sont facilement reconnaissables tant la facture est particulière. Un trait épais et continu dessine le bras et l'épaule jusqu'au corsage qui, complété par le bas du cou, se trouve réduit à trois grosses lignes verticales. Deux gros traits parallèles forment une ceinture large et courte.

Les groupes D XIX, D XXI, D XXIII ainsi que les exemplaires isolés 160 et 161 (liés par un même coin d'avers) sont associés à ce groupe de revers.

Groupe R XI : R 98 et R 100 ne montrent guère de détails mais la simplicité de la facture des allégories nous ont incité à les rassembler. Ces deux revers sont associés au groupe D XXIV.

Groupe R XII : cinq revers, R 50, 51, 54-55 (même paire de coins) et R 166, composent ce groupe. La gravure est finement exécutée, la silhouette ondulante présente un ventre proéminent en opposition avec le tronc rejeté en arrière.

Le bras gauche est coupé par une courte ligne droite reliée à l'épaule simulant ainsi la manche de la robe.

Les revers 54-55, en raison de leur usure, laissent apparaître moins de détails mais présentent une silhouette identique. L'intersection du coude avec le sceptre fait penser à un trident.

L'épigraphie est de bon style, correcte et cohérente.

Groupe R XIII : ce groupe comprend six revers de style frustre, R 24, 25, 89, 90, 91, 92. Les allégories sont vêtues d'une robe droite formée de grosses lignes verticales et parallèles. Le corsage est marqué par l'interruption puis la reprise de ces lignes. De grands bras mal proportionnés partent de la base du cou et s'étendent de part et d'autre. L'épigraphie se résume aux seules lettres « VV » présentes sur R 89 et 91.

Groupe R XIV : ce groupe est constitué de huit revers, R 110, 111, 112, 113, 114, 115 et 138-139 (même paire de coins). Ils sont associés aux groupes D XXVIII et XXXV qui présentent uniquement des effigies de Tétricus II.

Trois allégories de typologies différentes et incomplètes offrent des éléments communs permettant d'établir des comparaisons. Les têtes sont imposantes, carrées et la chevelure se termine par une grosse boucle au-dessus du cou. La main droite tient un bâton (?) et est figurée par un crochet.

L'usure empêche de déterminer l'ornementation des robes mais les silhouettes offrent des apparences semblables. L'épigraphie est constituée de lettres éparses, épaisses et de grandes tailles.

Groupe R XV : ces deux revers, R 116 et 140, n'offrent en raison de leur typologie éloignée que très peu d'éléments de comparaisons avec le groupe précédent auquel ils sont pourtant rattachés par l'avers.

La figuration du corps de *Spes* comporte notamment deux pans de draperie tombant de part et d'autre de la taille. Cela est surtout visible sur R 140 qui est une relativement bonne copie du type de Tétricus II ([19]).

Groupe R XVI : on observe une représentation identique des jambes sur R 7, 117 et 120.

Les groupes D III et D XXX y sont associés.

Groupe R XVII : les 3 revers R 23, R 141 et R 179 présentent des allégories au corps cassé, le buste penché en arrière et le ventre proéminent. Elles sont vêtues d'une robe ornée de lignes épaisses et parallèles.

Le revers S.43 appartient à ce groupe (Pl. X, fig. H).

Groupe R XVIII : les allégories de R 122, 123, 133 et 134 sont tournées vers la droite, rigides et légèrement inclinées vers l'arrière.

Groupe R XIX : la facture du corsage et des draperies de *Salus* (R 4) et de *Pax* (R 5) est une restitution fidèle de celle employée dans le monnayage officiel de Postume et de ses successeurs. Manifestement, ce graveur non dénué de talent semble s'en être inspiré pour produire des allégories aux corps bien proportionnés. Un décolleté en V sépare la poitrine représentée par deux globules tandis que deux ovales parallèles forment le corps.

Groupe R XX : le style des allégories R 69 et 204 est proche de celui du gr. R X mais l'évasement du bas de la robe et surtout l'exécution de la ceinture si caractéristique dans ce dernier groupe nous ont incité à les séparer.

Groupe R XXI : il comprend les revers R 125-126 (même coin) et R 127 liés tous au gr. D XXXII.

Des têtes larges perchées sur un cou exagérément élevé, des troncs en forme de cœur, l'épaule gauche exagérément marquée, telles en sont les principales caractéristiques.

---

(19) *Elmer*, 796.

Ces trois revers partagent le même coin d'avers.

Groupe R XXII : comprend les revers R 22, 130-131, 132 et 136 aux allégories élancées et vêtues de robes lignées verticalement. Ce groupe est lié aux gr. D VI, XXXIII et XXXIV.

Commentaires

Les effigies

Plus de 92 % des avers portent des effigies de Tétricus I ou de Tétricus II qui sont quelquefois liées à des revers inspirés du monnayage de Victorin ([20]) ou de Postume ([21]). Ces distinctions sont souvent difficiles à établir.

Nous avons attribué à Gallien les effigies associées aux deux revers du bestiaire. Ces deux revers sont liés à des avers intégrés respectivement aux gr. D XVI et D XXXVII dont les portraits ne varient pas en fonction de revers propres à Tétricus I ou à Gallien. D 62 et D 63 illustrent fort bien l'observation. (Pl. IX, fig. J).

Les portraits du gr. D XXI rappellent Claude II mais il est difficile de lui en imputer les revers.

D 167 présente également un buste de Claude II qu'on retrouve plus spécialement au début de son règne dans l'atelier de Rome. Les traits marqués par une mâchoire et un menton fuyants ainsi que le buste drapé et cuirassé vu de $^3/_4$ arrière en sont les principales caractéristiques (Pl. IX, fig. K).

D 182 présente une intéressante petite tête de Postume associée à un revers malheureusement trop peu lisible pour être imputé au premier empereur gaulois (Pl. IX, fig. L).

L'avers de Classe 1 (D 210) présente un buste de Tétricus I tandis que D 211 est incertain.

Le buste de D 212 (Classe 2) semble appartenir à Tétricus I mais est fortement altéré par l'usure.

(20) R 4, 22, 82, 95, 158, 166, 176, 204.
(21) R 49, 135.

TABLEAU 3

Répartition des effigies

Effigies	*Nombre d'exemplaires*	*%*
Tétricus I	138	65,09
Tétricus II	58	27,36
Gallien	2	0,94
Postume	1	0,47
Claude II	7	3,30
Indéterminés	3	1,42
Tétr. I classe I	1	0,47
Tétr. I classe II	1	0,47
Indéterm. classe I	1	0,47
	212	100,00

Les allégories

Nous avons dénombré 16 allégories ou types de revers différents répartis sur 119 exemplaires (56,94 %) auxquels il faut ajouter 21 types non assignés (10,05 %), 58 incomplets (27,75 %) et 11 illisibles (5,26 %).

Parmi les allégories non assignées, nous avons répertorié quatre hybrides.

— *Pax-Hilaritas* ([22]), le rameau de *Pax* a été remplacé par la longue palme verticale de *Hilaritas*.

— *Pax-Salus* ([23]) (2 ex.), dans les deux cas le grand sceptre vertical de *Pax* a été confondu avec le gouvernail de *Salus* dont on aperçoit nettement la pointe.

— *Pax-Fortuna* ([24]), le rameau de *Pax* a été confondu avec le gouvernail de la *Fortuna* de Postume (E.385).

Pax est de loin l'allégorie la mieux représentée couvrant près de 29 % (60/209), suivie de *Salus* avec 13 % (27/209) et de *Spes*

(22) R 37.
(23) R 92, R 118.
(24) R 86.

5,74 % (12/209). Le trésor de Solterre ([25]) montre une répartition analogue avec une prédominance de *Pax* (11/60-18 %) et de *Salus* (9/60-15 %).

TABLEAU 4

Répartition des allégories

Allégories	*Nombre d'exemplaires*	*%*	*Nombre de coins*	*%*
PAX (sceptre vertical)	55	26,32	49	25,12
PAX (sceptre oblique \ )	2	0,96	2	1,03
PAX (sceptre oblique /)	3	1,44	3	1,54
SALUS (avec gouvernail)	22	10,53	20	10,26
SALUS (avec sceptre vert.)	5	2,39	5	2,56
SPES	12	5,74	11	5,64
LAETITIA	8	3,83	8	4,10
FIDES	2	0,96	2	1,03
HILARITAS	3	1,43	3	1,54
PIETAS	1	0,48	1	0,51
VICTORIA	1	0,48	1	0,51
FELICITAS	1	0,48	1	0,51
MONETA	1	0,48	1	0,51
Instr. sacrifices	1	0,48	1	0,51
Pégase	1	0,48	1	0,51
Gazelle	1	0,48	1	0,51
Non assignées (*)	21	10,05	19	9,74
Incomplètes (**)	58	27,75	55	28,21
Illisibles	11	5,26	11	5,64
	209	100,00	195	100,00
SPES (classe I)	1			
Illisible (classe I)	1			
Illisible (classe II)	1			
	212			

(*) Sont reprises comme non assignées les allégories qui n'appartiennent pas au répertoire typologique des monnaies romaines.

(**) Sont reprises comme incomplètes, les allégories qui présentent des éléments hors flan ou illisibles rendant ainsi toute attribution incertaine.

(25) J. LALLEMAND, « Trésor de Solterre », *op. cit.*, p. 3.

La « Trouvaille Occidentale » ([26]) contenait 12.87 % de *Pax* (26/202) et 6,44 % de *Salus* (13/202) mais la concentration la plus importante était un hybride *Salus* (?) — *Pax* (patère et long sceptre vertical) avec 82 exemplaires (82/202-40,59 %) provenant de la même paire de coins.

A propos de l'absence de revers de Claude II divus.

Les 6 effigies du gr. D XXI ainsi que celle de D 167 sont les seules références au monnayage de Claude II.

Aucune imitation des types *Consecratio* (autel ou aigle) ne figure dans ce lot.

Ce n'est pourtant pas un fait unique puisque ni le Trésor de Solterre, ni la Trouvaille Occidentale n'en contenaient.

J.-P. Callu a montré qu'en Gaule les types les plus souvent imités sont ceux de *Pax*, d'*Hilaritas* et de *Spes* tandis qu'en Bretagne insulaire, *Pietas* arrive en tête devançant notamment les imitations de consécration positionnées en deuxième ou en troisième position ([27]).

Une exception pourtant sur le continent, dans la trouvaille de Heerlen (P.B.) : *Pax* domine avec 67 exemplaires sur 254 classés et est suivie de la série de consécration de Claude II forte de 32 spécimens ([28]).

Dans ce cas précis, les chiffres ne peuvent pas être considérés comme définitifs car seulement 254 pièces sur les 869 avaient été classées.

---

(26) J.M. Doyen, « Une trouvaille occidentale... », *op. cit.*, pp. 34-43.

(27) J.-P. Callu, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, Paris, 1969, pp. 307 et note 4.

(28) *J.T.J.* Jamar & J.P.A. van der Vin, « A hoard of late roman coins from Heerlen », dans *Berichten van de Rijksdienst voor het outheidkundig Bodemonderzoek*, 26 (1976), pp. 171-173.
J.-M. Doyen, « Une trouvaille occidentale... », *op. cit.*, pp. 83-84.

La trouvaille de Saudoy (Marne) ([29]) contenait environ 850 minimi dont une trentaine de Claude II, *divus*. L'autel funéraire constitue les $^2/_3$ des revers contre $^1/_3$ pour l'aigle debout. Ces chiffres bien qu'approximatifs indiquent une présence voisine de 3,5 % de monnaies de consécration.

La composition de notre petit ensemble s'inscrit donc dans l'optique générale des trésors continentaux caractérisés soit par l'absence ou soit par une sous-représentation de ces types.

Cette défection ne présage nullement d'une carence totale des monnaies de consécration dans les 5000 monnaies présumées mais on peut affirmer qu'elles ne devaient pas être très nombreuses.

Apparentements stylistiques entre groupes

Nous avons repris sous le vocable « Série » les groupes qui sont reliés les uns aux autres par l'intermédiaire d'autres avers ou d'autres revers formant ainsi une entité de monnaies qui proviennent d'une officine commune.

Nous avons isolé 5 séries étrangères les unes aux autres qui comptent ensemble 147 exemplaires soit 69,34 % de la totalité du lot. Il est possible que ces séries indépendantes puissent avoir été frappées dans un même atelier mais il nous manque les chaînons pour le prouver.

Série 1 (Planches VII, VIII, IX)

Elle comprend 22 groupes d'avers (98 ex.) qui complétés par 12 avers isolés sont liés entre eux par l'intermédiaire de 15 groupes de revers (77 ex.) et de 6 revers isolés. La combinaison des avers et des revers forme ainsi un ensemble de 111 monnaies, soit 52,36 % des 212 exemplaires.

---

(29) La trouvaille de Saudoy (canton de Sézanne, arr. d'Epernay, Marne) fut découverte dans les années '60.

Elle devait comporter plusieurs milliers de pièces dont environ 3000 se retrouvèrent dans le commerce il y a deux ans. Parmi ce lot se trouvaient environ 850 minimi qui sont actuellement en cours de nettoyage chez Stéphane Janvier avant étude, ce classement provisoire explique l'approximation du décompte.

TABLEAU 5

Liaisons des avers et revers de la série 1

Groupes d'avers		*n° ex.*	*Avers isolés*	*Groupes de revers*		*n° ex.*	*Revers isolés*
I	3 ex.	1-3	D 160	I	11 ex	1 ; 30 ; 31 ; 34 ; 37 ; 70 ; 74 ; 76 ; 77 ; 104 ; 129	R 3
IV	9 ex.	9-17	166	II	5 ex.	2 ; 38 ; 39 ; 40 ; 44	28
V	2 ex.	18-19	168	III	8 ex.	33 ; 53 ; 58 ; 59 ; 132 ; 136 ; 176 ; 198	32
VI	4 ex.	20-23	173	IV	5 ex.	71 ; 137 ; 202 ; 205 ; 206	121
VIII	2 ex.	28-29	176	V	4 ex.	13 ; 62 ; 173 ; 207	135
IX	5 ex.	30-34	179	VI	3 ex.	61 ; 65 ; 65*bis*	137
X	3 ex.	35-37	186	VII	10 ex.	9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 14 ; 15 ; 63 ; 99 ; 168 ; 186	
XI	9 ex.	38-46	198	VIII	3 ex.	18 ; 19 ; 29	
XIII	3 ex.	50-52	202	IX	2 ex.	35 ; 36	
XIV	6 ex.	53-58	205	X	7 ex.	75 ; 79 ; 84 ; 95 ; 96 ; 160 ; 161	
XV	2 ex.	59-60	206	XI	2 ex.	98 ; 100	
XVI	6 ex.	61-65*bis*	207	XII	5 ex.	50 ; 51 ; 54 ; 55 ; 166	
XVIII	5 ex.	70-74		XVII	3 ex.	23 ; 141 ; 179	
XIX	6 ex.	75-80		XVIII	4 ex.	122 ; 123 ; 133 ; 134	
XXI	6 ex.	83-88		XXII	5 ex.	22 ; 130 ; 131 ; 132 ; 136	
XXIII	4 ex.	94-97					
XXIV	4 ex.	98-101					
XXV	4 ex.	102-105					
XXXI	3 ex.	121-123					
XXXIII	4 ex.	128-131					
XXXIV	6 ex.	132-137					
XXXVI	2 ex.	141-142					
	98 ex.		12 ex.		77 ex.		6 ex.

Série 2 (Planche X)

Cette série est beaucoup plus modeste puisqu'elle ne comprend que les 2 groupes d'avers D VII et D XXII associés au

groupe de revers R XIII et au revers isolé R 27. La combinaison des avers et revers forme une série de 9 exemplaires (24, 25, 26, 27, 89, 90, 91, 92, 93,) qui correspondent à 4,25 % de l'ensemble.

TABLEAU 6

Groupes d'avers		*n° ex.*	*Avers isolés*	*Groupes de revers*		*n° ex.*	*revers isolés*
VII	4 ex.	24-27	———	XIII	6 ex.	24 ; 25 ; 89 ; 90 ; 91 ; 92	R 27
XXII	5 ex.	89-93	———				
	9 ex.				6 ex.		

Série 3 (Planche X)

Elle se compose des groupes d'avers D XXVIII et XXXV liés aux groupes de revers R XIV et XV.

La combinaison des avers et des revers forme une série de 10 exemplaires (110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 138, 139, 140) soit 4,72 % de l'ensemble.

TABLEAU 7

Groupes d'avers		*n° ex.*	*Groupes de revers*		*n° ex.*
XXXVIII	7 ex.	110-116	XIV	7 ex.	110 ; 111 ; 112 ; 113 ; 114 ; 115 ; 138 ; 139
XXXV	3 ex.	138-140	XV	2 ex.	116 ; 140
	10 ex.			9 ex.	

Série 4

Comprend 3 groupes d'avers, D III, XXIX et XXX unis au groupe de revers R XVI et au revers isolé R 119. La série compte 7 spécimens (6, 7, 8, 117, 118, 119, 120) soit 3,30 % de l'ensemble.

TABLEAU 8

Groupes d'avers		*n° ex.*	*Groupes de revers*		*n° ex.*	*Revers isolés*	
III	3 ex.	6-8	XVI	3 ex.	7 ; 117 ; 120	R 119	1 ex.
XXXIX	2 ex.	117-118					
XXX	2 ex.	119-120					
	7 ex.			3 ex.			1 ex.

Série 5 (Planche X)

Petite série de 5 pièces dont les revers du gr. R XX sont associés à des avers de styles très différents.

TABLEAU 9

Groupes d'avers		*n° ex.*	*Groupes de revers*		*n° ex.*	*Revers isolés*
XVII	4 ex.	66-69	XX	2 ex.	69 ; 204	R 66 ; 67 ; 68

Inventaire des exemplaires de Solterre et de la Trouvaille Occidentale liés stylistiquement avec Remagen

Nous avons dénombré six exemplaires de Solterre et cinq de T.O. pouvant s'intégrer dans le classement de Remagen. Quatre avers de Solterre et quatre de T.O. appartiennent à la série 1 qui est de loin quantitativement la plus importante. Malheureusement ces chaînons supplémentaires ne permettent pas d'élargir la série 1 à d'autres groupes. Il faut également noter que tant les spécimens de Solterre que ceux de T.O. n'appartiennent pas aux grosses séries de monnaies liées par les coins contenues dans les deux trésors mais sont, à l'exception de S.36-37, des exemplaires classés isolément dans le catalogue ([30]).

(30) Dans Solterre 37 pièces sur 60 étaient liées par les coins avec une série de 10 et une de 7 unités.

TABLEAU 10

Apparentements de la série 1 avec S. et T.O.
(Pl. IX, fig. B, C, D, G, H)

Gr. d'avers	*Solterre*	*Tr. Occid.*	*Gr. de revers*	*Solterre*	*Tr. Occid.*
D IV	52 **		R VII	52 **	174 *
D VIII		185			
D IX	36-37				
D XI	45				
D XXI	194				
D XXXIV		174 *			
D XXXI		196			
			R XVII	43	

* et **, communs pour les avers et revers.

TABLEAU 11

Apparentements de groupes individuels avec S. et T.O.
(Pl. IX, fig. E, F)

Gr. d'avers	*Solterre*	*Trouv. Occid.*
XII	33	-----
XXVI	-----	155

Les graveurs

Dans la Série 1, 35 graveurs ont contribué à la confection des 103 coins d'avers utilisés pour frapper les 111 exemplaires ([31]).

Vingt-deux de ces ouvriers ont gravé plusieurs coins et 12 ne sont représentés que par une seule unité.

Dans *T.O.*, 173 pièces sur 202 (85,6 %) étaient liées par les coins dont notamment un groupe impressionnant de 82 et un autre de 21 exemplaires (DOYEN, pp. 34-43).

(31) Si D 205 et 206 sont bien de la même main, il n'y aurait plus que 34 graveurs.

Ces chiffres ne concernent que les avers car il ne nous est évidemment pas possible de reconnaître le travail d'un même graveur sur les avers et les revers.

Deux graveurs d'avers ont contribué aux séries 2 et 3, trois graveurs à la série 4 et un seul à la série 5.

Parmi les 43 coins d'avers isolés restants, il en est qui auraient probablement pu s'intégrer dans une ou l'autre série si leur état de conservation avait permis un meilleur examen.

Compte tenu de cet élément on peut estimer qu'une vingtaine d'ouvriers ont été nécessaires pour produire ces coins non classés ce qui donnerait au total une estimation acceptable d'environ 65 graveurs d'avers pour les 212 exemplaires.

Il s'agit quand même d'un personnel relativement nombreux et J.-M. Doyen a donné une explication fort plausible à ce nombre élevé de graveurs. Cette main-d'œuvre n'aurait pas été employée à temps plein mais les coins auraient été utilisés simultanément ([32]).

L'usure de certains coins témoignent d'un usage intense. De plus, l'hybridation importante des coins a allongé sensiblement la période d'utilisation. Dans ce cas, compte tenu de la rotation du personnel temporaire, on peut admettre une demande accrue de graveurs pour assurer une production qui a dû être importante et régulière.

Contrairement à l'organisation de la production du monnayage officiel, il est hautement probable que les ouvriers n'étaient pas spécialisés dans la confection des coins d'avers ou dans celle des coins de revers. Les différences stylistiques flagrantes dans la réalisation des effigies et des allégories démontrent que se côtoyaient dans cette officine des artisans possédant de réelles qualités artistiques et des ouvriers au talent moins affirmé. Il n'y a cependant dans la série 1 aucune effigie qui relève de la simple caricature prouvant ainsi que des graveurs occasionnels n'ont pas été employés dans cette importante officine.

---

(32) J.-M. Doyen, « Une trouvaille occidentale... », *op. cit.*, p. 85.

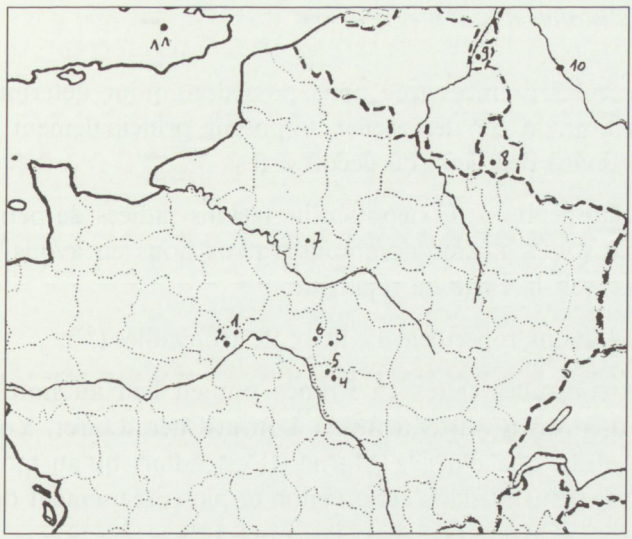

1. Verdes (33) (Loir-et-Cher)
2. Pezou (36) (Loir-et-Cher)
3. Toucy (38) (Yonne)
4. Entrains (41) (Nièvre)
5. Bouhy (43) (Nièvre)
6. Montbouy (34) (Loiret)
   Solterre (37) (Loiret)
   Trouv. Occidentale (39)
7. Saudoy (42) (Marne)
8. Tetelbierg (44) (G.-D. Lux.)
9. Heerlen (35) (P.B.)
10. Remagen (RFA)
11. St. Albans, Londres (40) (G.B.)

---

(33) M. AMANDRY, « Le trésor de Verdes », *op. cit.*

(34) M. AMANDRY, « Les trésors monétaires VI et VII de Montbouy (Loiret) », *BSFN*, 1984/4, pp. 478-479.

(35) *J.T.J.* JAMAR & VAN DER VIN, « A hoard of late roman coins from Heerlen », *op. cit.*

(36) A. BLANCHET, *Le trésor de Pezou* (arr. Vendôme, Loir-et-Cher) : RN 1940, pp. 69-78 et pl. III.

(37) J. LALLEMAND, *op. cit.*

(38) A. BLANCHET, *Le trésor de Toucy*, *op. cit.*
M. AMANDRY, « A propos de deux trésors du IIIe siècle découverts dans l'Yonne », *op. cit.*

(39) J.-M. DOYEN, « Une trouvaille occidentale... », *op. cit.*

(40) T.V. WHEELER, « A hoard of radiate coins from the Verulamium theatre », dans *NC*, 5th ser. 1937, part. III, pp. 211-228.

(41) H. NICOLET, *Le trésor d'Entrains (Nièvre)*, RAE XXIX, 1978, pp. 143-188.

(42) Voir note 26.

(43) J. MEISSONNIER, *Le trésor d'*antoniniani *de Bouhy (Nièvre)*, premier classement, *BSFN*, 1984/3, pp. 453-455.

(44) R. WEILLER, « A hoard of radiate imitations from the Tetelbierg » (G.-D. of Lux.), dans *NC*, 7th, ser. IX (1969).

Localisation des ateliers

Les seules données que nous possédons pour déterminer la localisation du ou des ateliers reposent principalement sur la connaissance des lieux de découvertes.

Les publications de dépôts d'imitations radiées de petits formats ne sont pas très nombreuses mais nous en avons quand même établi la carte de répartition.

Nous avons répertorié 11 lieux de trouvailles ([45]).

Les trouvailles faites en France ont eu lieu au nord de la Loire dans les départements du Loir-et-Cher, Loiret, Yonne et Nièvre ainsi que dans la Marne. Il est admis qu'au moins un atelier se trouvait dans cette région et plus précisément dans les environs de Montargis dans le Loiret. ([46])

Nous avons relativement peu de matériel de comparaison si ce n'est quelques exemplaires choisis des trésors de Verdes et de Toucy en plus de l'illustration intégrale du trésor de Solterre et de la Trouvaille Occidentale. Ce dernier, fragment d'un gros ensemble de provenance inconnue, fut mis en vente chez Sotheby à Londres ([47]). Son acquéreur le confia à J.-M. Doyen qui après étude proposa un site breton comme lieu probable d'enfouissement et suite à des analogies importantes avec Solterre, en déduisit que la totalité des monnaies aurait été émise dans un atelier continental de la région de Montargis dans le Loiret.

Michel Amandry a démontré que cette Trouvaille Occidentale était en fait un fragment de la trouvaille de Montbouy VI (arr. de Montargis), dépôt qui contenait au départ environ 20.000 pièces et dont le Cabinet des Médailles de Paris en

(45) Les trésors de Montbouy, Solterre et la Trouvaille Occidentale sont considérés comme une seule et unique trouvaille, voir également la note 42.

(46) J.-M. Doyen, « Une trouvaille ocidentale... », *op. cit.*, p. 33.

(47) *Vente Sotheby*, 16 février 1977, lot 126.

conserva environ 5.000 pour étude et à partir desquelles certaines comparaisons ont pu être effectuées ([48]).

A titre d'exemple, environ 1760 exemplaires de Montbouy VI peuvent être intégrés dans 7 des 20 groupes de T.O. et tous les exemplaires isolés de T.O. sont présents au CM. De plus, M. Amandry conclut que les analogies constatées dans la trouvaille de Solterre plaident également en faveur d'une appartenance à Montbouy VI.

Nous avons vu par les tableaux 11 et 12 que Solterre et T.O. possèdent 10 avers et un revers (R 43) liés stylistiquement à des exemplaires de Remagen formant en bout de compte un total de 126 exemplaires ([49]).

Si les comparaisons pouvaient s'étendre à d'autres types contenus dans Montbouy VI, il est plus que probable que d'autres rapprochements seraient observés et montreraient encore davantage qu'une partie non négligeable de Remagen a été produite par cet atelier que l'on situe dans la proximité de Montargis.

Certains exemplaires, peu nombreux il est vrai, qui présentent des effigies caricaturales et méconnaissables ou encore des revers simplifiés à l'extrême, sont probablement l'apanage de plus petites officines. Celles-ci, dont la situation géographique nous échappe actuellement, employaient vraisemblablement ce personnel occasionnel et sans aucune qualification ([50]).

Datation du monnayage

En raison de l'absence de contexte et de facteurs de référence, Remagen ne peut guère apporter d'éléments nouveaux quant aux datations de la frappe de ce monnayage, de la constitution du dépôt et de son enfouissement.

---

(48) M. Amandry, « Les trésors monétaires VI et VII de Montbouy » (Loiret), *op. cit.*, pp. 478-479.

(49) 111 ex. de la Série 1 + gr. D XII (3 ex.) + gr. D XXVI (2 ex.) + T.O. et Solterre (10 ex.) = 126 ex.

(50) D 108-109-193-194 et R 189.

Nous nous rallierons à la chronologie établie par J.-M. Doyen qui situe la production des *minimi* radiés de la classe 4 vers 290-300 et leur disparition de la circulation monétaire vers 320 ([51]).

Métrologie.

Nous avions au départ calculé les principales données statistiques des 111 exemplaires de la série 1 laquelle, comme l'étude stylistique l'a montré, formait en raison de ses très nombreuses hybridations un ensemble cohérent et métrologiquement intéressant (Tab. 12) ([52]).

TABLEAU 12

Données statistiques de la série 1	
Poids moyen	0,687 g.
Poids extrêmes	0,30-1,44 g.
Etendue ([53])	1,14 g.
Ecart-type ([54])	0,205 g.
C.V. ([55])	29,85 %
Limites de l'intervalle de confiance ([56])	0,649 g.-0,725 g.

En raison des valeurs anormalement importantes telles que l'étendue, l'écart-type et son coefficient de variation ainsi que de

(51) J.-M. Doyen, *op. cit.*, pp. 83-86.

(52) Ch. Carcassonne, *Méthodes Statistiques en Numismatique*, Université Catholique de Louvain, Institut Supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Document de travail n° 21, Séminaire Marcel Hoc, Louvain-la-Neuve, 1987.

(53) L'étendue est égale à la différence observée entre l'exemplaire le plus lourd et le plus léger, soit 1,44 g – 0,30 g = 1,14 g.

(54) Pour rappel, l'écart type est un indicateur de la dispersion autour de la moyenne ($\overline{x}$).
Nous avons appliqué la formule : $\sigma = \sqrt{\frac{\Sigma (x_i - \overline{x})^2}{n}}$

(55) Coefficient de variation (C.V.) = $\frac{\sigma}{\overline{x}}$ (exprimé en %).

(56) Dans ce cas, l'intervalle de confiance donne une probabilité égale à 95 % de recouvrir la vraie valeur m ; valeur inférieure $m_i = \overline{x} - 1{,}96 \cdot \frac{\sigma}{\sqrt{n-1}}$; valeur supérieure $m_s = \overline{x} + 1{,}96 \cdot \frac{\sigma}{\sqrt{n-1}}$

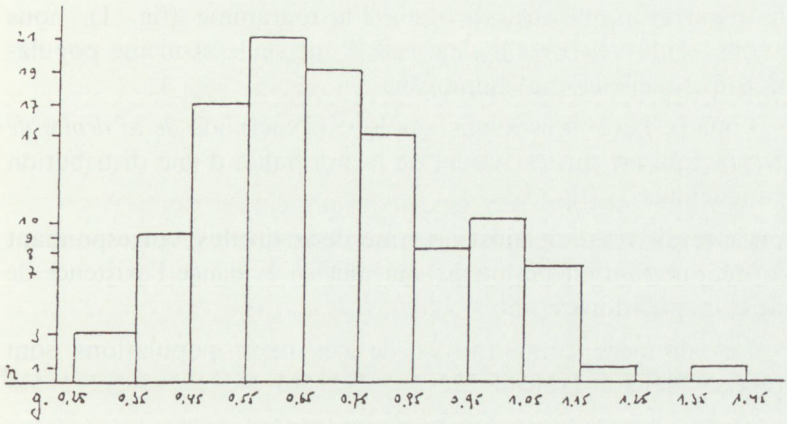

Fig. 1. — Histogramme série 1, 111 ex.

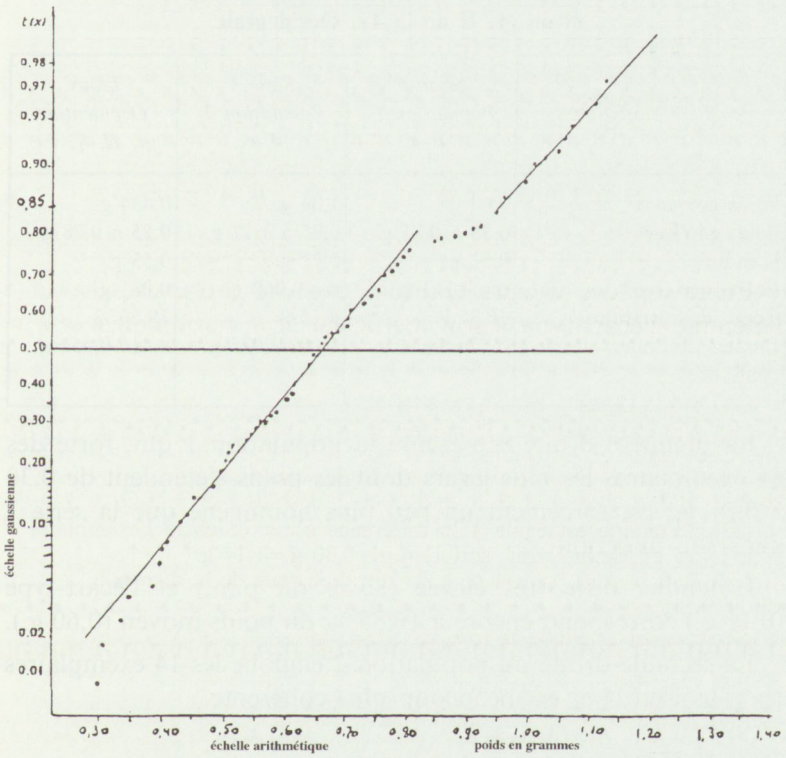

Fig. 2. — *Droite de Henry*, série 1, 111 ex.

la répartition par classes dans l'histogramme (fig. 1), nous avons voulu vérifier s'il s'agissait d'une seule et même population et si celle-ci était homogène.

Pour ce faire nous avons employé la méthode *de la droite de Henry*, qui est un test visuel de la normalité d'une distribution gaussienne ([57]) (fig. 2).

Cette distribution ajustée forme deux droites, correspondant à une distribution bimodale, qui met en évidence l'existence de deux populations.

Les données comparatives de ces deux populations sont reprises dans le tableau 13.

TABLEAU 13

Comparaisons statistiques de la série 1 et du gr. II de la Tr. Occidentale

Données statistiques	*Série 1 Population 1, 84 ex.*	*Série 1 Population 2, 14 ex.*	*Trouv. Occidentale gr. II, 82 ex.*
Poids moyen $\bar{x}$	0,60 g.	1,04 g.	0,434 g.
Poids extrêmes	0,30 à 0,81 g.	0,95 à 1,17 g.	0,25 à 0,78 g.
Etendue	0,51 g.	0,22 g.	0,53 g.
Ecart-type	$\sigma = 0{,}113$ g.	$\sigma = 0{,}060$ g.	0,081 g.
Coeff. de variation	16,85 %	6,15 %	18,66 %
Limites de l'intervalle de confiance	0,576-0,624 g.	1,007-1,073 g.	0,416-0,452 g.

La première droite représente la population 1 qui, forte des 84 exemplaires les plus légers dont les poids s'étendent de 0,30 à 0,81 g., est forcément un peu plus homogène que la série 1 dans son intégralité.

L'étendue reste très élevée (85 % du p.m.) et l'écart-type (0,11 g.) correspond encore à 16,85 % du poids moyen (0,60 g.).

La seconde droite ou population 2 englobe les 14 exemplaires les plus lourds et est beaucoup plus cohérente.

(57) Ch. CARCASSONNE, *op. cit.*, pp. 42-45.

L'étendue est réduite à 0,22 g. et l'écart-type (0,06 g) est ramené à 6,15 % du p.m. (1,04 g.) ([58]).

Sept exemplaires dont l'étendue se situe entre 0,85 g. et 0,94 g. forment la jonction entre les deux droites et constitue un échantillon intermédiaire qui appartient soit à la première population soit à la seconde.

Comme il ne nous est pas possible de les imputer, nous n'en tiendrons pas compte dans nos calculs.

A titre de comparaison, le poids moyen (p.m.) des 60 pièces de Solterre est de 0,626 g. avec des extrêmes de 0,33 à 1,20 g ([59]).

Dans T.O. le p.m. des 201 exemplaires est de 0,447 g. et les poids extrêmes varient de 0,25 à 0,88 g.

Il y avait dans cette trouvaille 82 spécimens liés par la même paire de coins constituant ainsi un ensemble de premier ordre sur le plan métrologique. De plus, comme les 84 exemplaires de la série 1, ils forment un bloc d'une provenance commune et contemporaine.

Le groupe de T.O. ([60]) est globalement plus léger (p.m. = 0,434 g.) que la population 1er mais possède des données statistiques semblables comme l'étendue et l'écart-type (Tableau 13).

Dans la réalité, les observations ne s'avèrent pas aussi lumineuses car certains spécimens liés par la même paire de coins appartiennent soit aux deux populations, soit partagent une des deux populations avec un échantillon intermédiaire. Il s'agit des numéros suivants :

35 (0,72 g.) pop. 1 et 36 (1,03 g.) pop. 2, même paire de coins.
130 (0,81 g.) pop. 1 et 131 (1,05 g.) pop. 2, même paire de coins.
54 (0,71 g.) pop. 1 et 55 (0,94 g.) pop. intermédiaire, même paire de coins.

---

(58) Le spécimen de 1,44 g. n'est pas repris car il sort très nettement du tracé de la droite.

(59) Nous faisons abstraction de la pièce n° 57 anormalement lourde qui avec ses 2,36 g. semble appartenir à une autre classe.

(60) Repris comme groupe II dans la publication.

Les trois exemplaires se situent parmi les plus lourds de la population 1 et sont donc relativement proches des deux autres populations.

TABLEAU 14

Comparaison des poids et des diamètres d'exemplaires liés par les coins

N° d'exemplaires	*Poids en g.*	Δ_p [61] (g.)	% [62]	*Diamètres des flans en mm.*	Δ_d [63] (mm.)	% [64]
18-29	0,48-0,405	0,075	84	11,50-11,40	0,10	99
35-36	0,72-1,03	0,31	69	10,08-11,40	1,32	88
38-39-40	0,34-0,44-0,50	0,16	68	11,30-9,90-9,80	1,50	87
54-55	0,95-0,71	0,24	75	11,60-11,10	0,50	96
56-57	0,76-0,74	0,02	97	11,70-10,90	0,80	93
76-77	0,59-0,64	0,05	92	12,40-10,60	1,80	85
125-126-127	0,81-0,69-0,71	0,12	85	11,40-11,50-9,90	1,60	86
130-131	0,81-1,05	0,24	77	11,10-12,60	1,50	88
138-139	0,46-0,75	0,29	61	10,90-11,90	1,00	92
143-144	0,71-0,72	0,01	99	11,40-10,80	0,60	95
158-159	0,49-0,52	0,03	94	10,20-11,40	1,20	89
160-161	0,60-0,77	0,17	78	11,10-11,10	—	100
162-163	0,83-0,84	0,01	99	12,40-13,20	0,80	94
164-165	1,03-0,92	0,11	89	12,10-10,30	1,80	85

Le tableau 14 ne reprend que les 30 exemplaires liés par les coins.

Les écarts pondéraux sont quelquefois très importants et la différence de poids de certains exemplaires comparables se situe parfois au-delà des 30 %.

Dans plus de la moitié des cas (8/14) et pour des spécimens comparables, les écarts entre les diamètres des flans sont égaux ou supérieurs à 1 mm. et à sept reprises la disparité dépasse 10 % avec deux maxima de 15 %.

---

(61) Δ_p = *Ecarts de poids.*
(62) Indice pondéral exprimé en % : $\frac{P_{min}}{P_{max}} . 100.$
(63) Δ_d = *Ecarts entre les diamètres.*
(64) Indice dimensionnel exprimé en % : $\frac{D_{min}}{D_{max}} . 100.$

Il n'y a pas de corrélation entre les écarts de poids et les variations de diamètres.

Des spécimens légers et larges (par ex. n° 29) côtoient des espèces lourdes et étroites (par ex. n° 165).

Dans bien des cas, ces disparités semblent donc relever du hasard et l'épaisseur des flans en est le facteur impondérable.

L'analyse de tous ces éléments donne à penser que la deuxième population serait composée de monnaies dont le poids plus élevé ne serait pas dû nécessairement à une augmentation volontaire de la taille mais dépendrait du soin relatif apporté au laminage et à la préparation des flans.

Les données statistiques mêlées aux observations pratiques montrent combien il est difficile de cerner les critères pondéraux employés pour la production de ce monnayage d'imitation.

Catalogue (Planches I-VII)

Portraits de Tétricus I sauf indications contraires.

Groupe D I

1. Tête (?) radiée à dr.]IIRICVS[
   Femme deb. à g. tenant un bâton de la main dr.]V-A[
   0,65 g.:axe 5-diam. 11,4 mm.

2. Buste radié à dr. IIIVTETI∩V[
   Pax deb. à g. ten. un rameau et un sceptre vertical.
   PA-X-AVG
   0,58:11-11,5

3. Tête radiée à dr.]VΛV
   Femme deb. à g. tenant une longue palme. Légende ?
   0,56:6-11,2 × 9,5

Groupe D II

4. ([65]) Tête radiée à dr.]IETRIC[
Salus deb. à g. nourrissant d'une patère un serpent sortant d'un petit autel et tenant un sceptre vertical.
Lég. ?
0,59:5-10,5

5. Tête radiée à dr.]CPTETRIC[
Pax deb. à g. ten. un rameau et un sceptre vertical.
]II G
0,97:12-12,1

Groupe D III

6. Tête radiée à dr. Légende ?
Pax deb. à g. ten. un rameau (?) et un sceptre vertical. Lég. ?
2,00:2-12,5

7. Buste (?) radié à dr.]/I I[
Personnage masculin deb. ten. ? Lég. ?
0,81:9-11,5X13,5

8. Tête radiée à dr. II[
Personnage deb. à g. ten. ?. Lég. ?
1,29:12-11,4

Groupe D IV

9. Buste radié à dr. Lég. ?
Salus deb. à g. nourrissant un serpent et tenant un gouvernail. Lég. ?
0,60:1-10,6

10. ([66]) Buste radié à dr.]CIAG
Salus ten. un couronne de la m. g. Lég. ?
0,31 (ébréché):3-/

---

(65) Imitation du revers « SALVS AVG » de VICTORIN E. 697.
(66) Malgré l'étroitesse du flan, la comparaison avec R 9 et R 11 permet de déterminer qu'il s'agit de *Salus*.

11. Buste radié à dr. Lég. ?
Salus deb. à g. nourrissant un serpent et tenant un gouvernail. Lég. ?
0,86:10-10,5

12. ([67]) Tête radiée à dr. Lég. ?
Femme (*Salus ?*) deb. à dr. ten. un gouvernail ?]I-ΛI[
0,79:1-11,4

13. Tête radiée à dr.]IΛI[
Salus nourrissant un serpent sortant d'un petit autel et ten. un gouvernail.]I-G
0,35:3-10,2

14. Tête radiée à dr.]ITRVIIA
Salus deb. nourrissant un serpent. Lég. ?
0,51:12-11,2

15. Tête radiée à dr.]SIIIV
Salus deb. nourrissant un serpent et ten. un gouvernail.]/
0,80:6-10,5

16. Tête radiée à dr.]II/VC[
Personnage masculin deb.à g. ten. un bourse ?]TA
0,46:1-10,2

17. Tête radiée à dr.]ΛIVC
Femme (*Salus ?*) deb. g. ten. (?) et un gouvernail.
]IVC
0,515:10-9,9

Groupe D V

18. ([68]) Tête radiée à dr.]IC
Femme deb. ten. une palme et une bourse. T-R/-G
même coin de revers que 29
0,48:6-11,5

---

(67) Probablement une représentation tronquée de *Salus*.
(68) Il pourrait s'agir d'une représentation libre de *Laetitia* qui tient une palme au lieu d'une ancre, E. 786/787.

19. Buste radié à dr.]/V/
Pax deb. à g. ten. un rameau et un sceptre vertical.
OII-O⊃I
0,76:7-11,7

Groupe D VI

20. Tête radiée à dr. Lég. ?
Personnage deb. Lég. ?
0,65: ?-11,8

21. Tête radiée de Tétricus II à dr. Lég. ?
Pax deb. ten. un rameau . PA[
0,77:11-10,7

22. ([69]) Tête radiée de Tétricus II à dr. Lég. ?
Femme deb. à g. ten. ? et un sceptre oblique. Lég. ?
0,81:5-11,9

23. Tête radiée de Tétricus II à dr. Lég. ?
Pax deb. à dr. ten.un rameau (?) et un long sceptre vertical. Lég. ?
1,17:4-12,8X9,9

Groupe D VII

24. Tête radiée à dr. v•I[
Pax deb. ten. ? et un long sceptre vertical. /Δ\ -G
0,74:7-10,6

25. Tête radiée à dr.]/V\
Pax deb. à dr. ten. un long sceptre vertical.
0,84:11-11,1

26. Tête radiée à dr.]IIIT/\ G
Pax deb. à g. tenant un rameau.]V[
0,57:1-11,4

27. Tête radiée à dr. Lég. ?
Spes marchant à g. ten. une fleur et relevant un pan de sa robe.]I[
0,65:3-9,9

---

(69) *Pax* ? (VICTORIN E. 646).

Groupe D VIII

28. Buste radié à dr.] uTRI [
Pax deb. à g. tenant un rameau (?) et un long sceptre vertical.]P-V o[
0,71:1-11,4

29. ([70]) Buste radié à dr.]IEOISVII[
Femme deb. ten. une palme et une bourse.
même coin de revers que 18
0,405:11-11,9

Groupe D IX

30. Tête radiée à dr.]S[ ]IG
Salus deb. à g. nourrissant un serpent sortant d'un petit autel et tenant un gouvernail. P[
0,96:3-11,3

31. Buste radié et drapé à dr.]RICVSPVVG
Femme deb. à g. ten. un bâton et une longue palme. DVAS-[
0,71:12-12,7

32. Buste radié et cuirassé à dr. III-LoT
Pax deb. à g. ten. un rameau et un long sceptre vertical. I II-G
0,38:3-11,0

33. Buste radié à dr.]IIC[
Pax deb. à g. ten. un long sceptre vertical. Lég. ?
0,65:6-10,7

34. Tête radiée à dr.]IEV-II[
Pax deb. à g ten. un rameau et un long sceptre vertical. CA[
0,89:6-11,9

(70) A partir des deux parties de légendes nous pouvons reconstituer I-H/-A G.

Groupe D X

35. Tête radiée à dr.]CVSCVΛ
Femme deb. à dr. ten. ?
même paire de coins que 36. Lég. rv.-
0,72:5-10,8

36. même paire de coins que 35. Lég. rv.]V[
1,03:2-11,4

37. ([71]) Tête radiée à dr.]IICVSVCΛ
Femme deb. à g ten. une palme et un long sceptre vertical.
1,06:5-11,2

Groupe D XI

38. Buste radié à dr.]III-V
Pax deb. à g. tenant un rameau et un long sceptre vertical.]IIC
Même paire de coins que 39 et 40
0,50:2-11,3

39. Même paire de coins que 38 et 40
0,44:3-9,9

40. Même paire de coins que 38 et 39
0,34:12-9,8

41. ([72]) Buste radié et cuirassé à dr. Lég. ?
Pax deb. à dr. ten. un sceptre oblique, à dr. un rameau.]I[
0,75:5-11,8

42. Buste radié, drapé et cuirassé à dr.]IIVT[
Personnage deb. à g. ten. une balance.]AV-V
0,68:7-11,6

43. Tête radié à dr.]IIIIV
Femme deb. à g ten. un bâton (?).]OTI-I[
0,46:3-10,2

(71) Hybride *Hilaritas-Pax*.
(72) L'orientation de *Pax* et de son sceptre est inversée.

44. Buste cuirassé à dr.]IIΛVII
Laetitia deb. à g. tenant une bourse et une ancre.
]IΛVC
0,45:2-10,7

45. Tête radiée à dr.]TRICVS
Laetitia deb. ten. une bourse et une ancre.]L-V
0,61:7-10,6

46. Tête radiée à dr. RICV⊃ ΓΛ
Femme deb. ten. une palme oblique. Lég. ?
0,51:6-10,9

Groupe D XII

47. Buste radié à dr. Lég. ?
Spes marchant à g. et relevant un pan de sa robe.
Lég. ?
1,29:11-11,8

48. ([73]) Tête radiée à dr. Lég. ?
Personnage deb. Lég. ?
0,83: ?-9,8

49. ([74]) Buste radié à dr. Lég. ?
Felicitas deb. à g. tenant un long caducée vertical. V
I[
0,91:12-10,7

Groupe D XIII

50. ([75]) Buste radié et cuirassé à dr.]RICVSPAVG[
Pax deb. à g. tenant un rameau et un sceptre vertical.
]PA-X[
0,71:12-12,2

51. Buste radié et cuirassé à dr. Lég. ?
Pax deb. ten (?) et un long sceptre vertical. Lég. ?
0,59:7-11,7

---

(73) Probablement *Spes*.
(74) Inspiré du revers de Postume FELICITAS AVG, E. 335.
(75) La légende [*IMP TET*] RICVS **P** AVG n'existe que sur un aureus de Tétricus I, Schulte 51.
B. SCHULTE, « Die Goldprägung... », *op. cit.*, p. 161.

52. Buste radié et cuirassé à dr.]CTCTV
Spes marchant à g. et relevant un pan de sa robe. * Λ[
0,63:11-12,1

Groupe D XIV

53. Buste radié à dr. IIIIPICH[
Pax deb. à g. ten. un long sceptre vertical \ -/ C
0,67:12-11,9

54. Buste radié à dr. Lég. ?
Pax deb. à g. ten. (?) et un long sceptre vertical, à ses pieds à g. un rameau.
Même paire de coins que 55
0,95:9-11,6X10,2

55. Même paire de coins que 54.
0,71:6-10,0X11,1

56. Buste radié à dr. III[ ]RICVSA
Salus deb. à g. ten. nourrissant un serpent sortant d'un autel et un gouvernail,]G G
même paire de coins que 57.
0,76:5-11,7

57. Même paire de coins que 56.
0,74:6-10,9

58. Tête radiée à dr. de Tétricus II]III[
Pax deb. à g. ten .un rameau et un long sceptre vertical. V \ /
0,92:6-10,4

Groupe D XV

59. Buste radié à dr. IIP[
Pax deb. à g. ten. un sceptre vertical.]C
0,57:12-10,5

60. Tête radiée à dr. Lég. ? 201
Hilaritas deb. à g. ten. une corne d'abondance et une longue palme.]VV
0,44:12-9,9

Groupe D XVI

61. Buste cuirassé à dr.]VSAVG
Salus deb. à g. ten. (?) et un gouvernail.]AV-c
0,48:6-10,6

62. Tête radiée à dr.]ICVSAVG
Salus nourrissant un serpent sortant d'un petit autel et ten. un gouvernail]IC
0,64:6-11,3

63. ([76]) Buste radié cuirassé à dr. de Gallien (?). Lég. ?
Pégase volant à g. Lég. ?
0,30:10-9,4X10,9

64. Buste radiés et drapé à dr.]⊃uSAc
Femme deb. à g. ten. une patère.] EV
0,50:12-10,6X11,9

65. Buste radié, drapé et cuirassé à dr.]OUIIC
Pax deb. à g. tenant un rameau et un sceptre vertical. Lég. ?
0,67:6-11,1

65*bis*. Tête radiée à dr.]CIICIICII/VI
Pax deb. à g. ten. un rameau et un longue sceptre vertical.]I-I
0,675:9-13,5X11,9

Groupe D XVII

66. Tête radiée à dr. Lég. ?
Femme deb. à g. ten. (?). TSI[
0,68:7-11,4

67. Buste radié à dr. ⊃U[
Laetitia deb. à g. tenant une bourse et une ancre.]⊃[
0,47:9-11,1

68. Tête radiée à dr.]CII
Personnage deb. de face]X
0,51:6-11,4X10,9

(76) Revers de GALLIEN, règne seul, *RIC* 283.

69. Buste radié à dr. III[
Pax deb. à g. tenant un rameau et un long sceptre vertical. PA-UC
0,50:11-11,1

Groupe D XVIII

70. Buste radié à dr.]VIG
Femme deb. à dr. ten. sacrifiant (?) au dessus d'un autel à sa g.]II C
0,85:7-9,6

71. Buste radié à dr. Lég. ?
Salus deb. ten. un serpent et un gouvernail (?)]V
0,57:7-11,4

72. Buste à dr. Lég. ?
Femme deb. ten. ?]II
0,42:5-9,5

73. Tête radiée à dr.]SAG
Hilaritas deb. ten. une palme et une corne d'abondance. Lég. ?
0,65:1-12X9,9

74. Tête radiée à dr.]VIIV
Femme deb. II II[
0,91:6-12,0

Groupe D XIX

75. Tête radiée à dr.]Λ-IVS[
Femme deb. à g. ten. (?) et un long sceptre vertical.]I[
1,12:12-11,9

76. Tête radiée à dr.]ITETRICVSAVG
Pax deb. à g. ten. un rameau et un long sceptre vertical. IA-X [
Même paire de coins que 77.
0,59:3-12,4

77. même paire de coins que 76]IA
0,64:3-10,6

78. Buste radié à dr.]CVS
Victoria marchant à g. ten. une couronne (?) et un palme.]Λ
0,50:7-10,7

79. Buste radié à dr.]IIIO
Laetitia deb. à g. ten. une bourse et une ancre. V-G[
0,77:11-10,4

80. Buste radié à dr. IMPOTE [
Pax deb. à g. tenat un rameau et un long sceptre vertical.]A-X-A
0,71:6-12,9

Groupe D XX

81. Tête radiée à dr.]II-Ivv
Femme deb. à g. ten. un long sceptre vertical de la main g., un autel à sa dr.]×∧
0,58:12-12,8

82. ([77]) Tête radiée à dr. Lég. ?
Pax deb. à dr. ten. un rameau et un long sceptre oblique. I-c
0,96:6/7-12,1

Groupe D XXI

Têtes et bustes de Claude II.

83. Buste radié à dr. Lég. ?
Laetitia (?) deb. ten. une bourse. X-V[
0,75:3 ou 9-11,1

84. Buste radié à dr.]IIIIPCTEI-AVG
Laetitia deb. à g. ten. une bourse et une ancre (?)]∩
0,44:5-11,8

85. Buste radié et drapé à dr.]AVG
Femme deb. à dr. ten. un long sceptre oblique. I I A[
0,69:11-11,7

(77) Imitation du revers PAX AVG de VICTORIN E. 682.

86. ([78]) Buste radié et cuirassé à dr. IIM-III
Femme deb. à g. ten. un gouvernail et un long sceptre vertical . I I-IΛ
0,63:6-10,9

87. Tête radiée à dr.]ETICII[
Personnage deb. à g. ten. ? ×[
1,10:3-10,8

88. Tête radiée à dr. C⊃IV[
Femme deb. à g. ten. (?) et une ancre.]Λ A
0,46:1-11,4

Groupe D XXII

89. Tête radiée à dr.]OCTVV*
Femme deb. ten. une ancre.]W /
0,86:11-11,2

90. ([79]) Tête radiée à dr.]VICVSTI
Salus deb. à dr. nourrissant un serpent sortant d'un autel à sa droite.]∩
0,72:6-10,9

91. Tête radiée à dr.]IIV∪OIG
Pax deb. à dr. ten. un long sceptre vertical.]V-C
0,78:12-11,5

92. ([80]) Tête radiée à dr. Lég. ?
Femme deb. ten. une palme et et un gouvernail. Lég. ?
0,77:2-10,5

93. Tête radiée à dr.]TIII\ VSIC
Pax deb. à g. ten. un rameau et un long sceptre vertical. PAX[
0,69:7-11,4

(78) Hybride *Pax-Fortuna*, Postume E. 385.
(79) La représentation de *Salus* est inversée.
(80) Hybride *Pax-Salus*, la base du sceptre se termine par une pointe.

Groupe D XXIII

94. Tête à dr. Lég. ?
Femme deb. à g. ten. ? II[
0,75:5-11,8

95. ([81]) Tête radiée à dr. Lég. ?
Pietas deb. à g. ten. une patère et sacrifiant au dessus d'un autel.
0,88:4-9,9

96. Tête radiée à dr.]IGIVS
Femme deb. ten. un long sceptre vertical. \ Λ[
0,67:3-10,6

97. Tête radiée à dr. Lég. ?
Personnage à g. ten. une couronne. Lég. ?
0,64:5-10,5

Groupe D XXIV

98. Buste radié à dr. Lég. ?
Pax deb. ten. un sceptre vertical.]I
0,54:11-9,9

99. Buste cuirassé à dr. Lég. ?
Hilaritas deb. à g. ten. une palme et un corne d'abondance.]VGG
1,44:5-10,2

100. ([82]) Tête radiée à dr. Lég. ?
Personnage deb. à g. ten. une lance oblique.]Λ
1,07:11-10,2

101. Buste radié à dr. Lég. ?
Femme deb. ten. un rameau (?).]I O[
1,03:7-10,6

(81) Revers PIETAS AVG de VICTORIN, E. 741.
(82) Le graveur a confondu la lance avec un sceptre.

Groupe D XXV

102. Tête radiée à dr. Lég. ?
Pax deb. à g. ten. un rameau et un long sceptre vertical.]\ VC
0,40:7-11,4

103. Tête radiée à dr.]CAVG
Personnage deb.]V×
0,595: ? — ? (ébréché)

104. Tête radiée à dr. IIVESVTET[
Femme deb. ten. un bâton et (?). D Λ[
1,00:2-11,4

105. Tête radiée à dr.]IIIv
Femme deb. à dr ten. un rameau et une palme verticale.]Δ-I[
0,94:4-12,1X13,8

Groupe D XXVI

106. Buste radié à dr.]III[
Personnage deb. à dr. ten. un long sceptre vertical. IVVV[
0,76:6-12,2

107. Tête radiée à *gauche* de Tétricus II (?). IIVIVI[
Femme deb. ten. un bâton (?). \ I-S[
0,60:5-10,6

Groupe D XXVII

108. Tête radiée à dr. Lég. ?
Femme deb. à dr. ten. un sceptre (?) Lég. ?
0,84:6-11,0

109. Tête radiée à dr. Lég. D[
Personnage deb. à dr. ten. ?
0,71:8-10,9

Bustes ou têtes de Tétricus II sauf indications contraires.

Groupe D XXVIII

110. Tête radiée à dr. Lég. ?
Femme deb. ten. un gouvernail ou une ancre. Lég.]Gc
0,51:11-8,9

111. Tête radiée à dr. TE-TDICV[
Femme deb. ten. un gouvernail ou une ancre.]VGG
0,50:12-10,6

112. Buste radié à dr. IIV T[
Femme deb. à dr. ten. ? et un gouvernail ou une ancre.]IIGG
0,53:12-11,8

113. Tête radiée à dr. TETRIC[
Femme deb. à g. ten. (?) et un gouvernail ou une ancre.]AVG
0,71:5-11,8

114. ([83]) Tête radiée à dr. VATETR[
Fides ten. une enseigne verticale dans chaque main.]GG
0,80:12-11,4

115. Tête radiée à dr. T∩TETRIC[
Pax (?) deb. ten. un sceptre oblique. II-G
0,50:5-10,9

116. Tête radiée à dr. Lég. ?
Spes marchant à g. et relevant un pan de sa robe.]II[
0,59:6-10,1

Groupe D XXIX

117. Buste radié à dr. ATRI[
Pax (?) deb. ten. un long sceptre vertical. ⅄ L
0,68:8-11,2

(83) *Fides* est typologiquement l'allégorie la plus proche mais le graveur semble avoir confondu les enseignes avec des sceptres.

118. ([84]) Buste radié, drapé vu de dos à dr. Lég. ?
Femme deb. ten. un rameau et un gouvernail. Lég. ?
0,85:8-12,6

Groupe D XXX

119. Tête radiée à dr. Lég. ?
Spes marchant à g.
0,68:1-12,0

120. Tête radiée à dr.]ET-RCC[
Pax deb. à dr. ten. un long sceptre oblique.]CIA
0,91:6-11,4

Groupe D XXXI

121. Buste radié à dr.]SVTETII[
Personnage deb. ten. (?).]V A-X
0,52:2-11,1

122. ([85]) Buste (?) radié à dr.]TIR[
Pax deb. à dr. ten. un long sceptre oblique et un rameau. Lég. ?
0,77:2-10,9

123. Tête radiée à dr.]IV
Femme deb. à dr. ten. une palme, une ancre à g. SVE /[
1,11:2-11,2

Groupe D XXXII

124. Buste radié et drapé à dr. Lég. ?
Spes marchant à g. ten. une fleur et relevant un pan de sa robe.]STE ⊃ IIV
0,84:12-11,7

(84) Hybride *Pax-Salus*.
(85) L'orientation de *Pax* est inversée.

125. Buste radié et drapé à dr. vu de A arrière.]uSC
Femme deb. à g. ten. une couronne et un long sceptre vertical.]X[
Même paire de coins que 126, même coin d'avers que 127.
0,81:1-11,4

126. Même paire de coins que 125 et même coin d'avers que 127.
0,69:1-10,8X11,5

127. Même coin d'avers que 125 et 126.
Femme deb. à g. ten. une patère (?) et un long sceptre vertical. Lég. ?
0,71:2 1/2-11,8X9,9

Groupe D XXXIII

128. Tête radiée de Tétricus I à dr.]VI[
Pax deb. à g. tenant un rameau et un long sceptre vertical.]G[
0,51:11-11,1

129. Tête radiée de Tétricus I à dr.]II IIIC V
Pax deb. à dr. tenant un rameau et un long sceptre vertical.]X-AΛ[
0,64:11-10,4

130. ([86]) Tête radiée à dr.]ICEV
Femme deb. à g. sacrifiant (?) devant un autel. V[
Même paire de coins que 131.
0,81:6-11,1

131. Même paire de coins que 130.
rv.]Λ Λ
1,05:6-12,6

(86) Légende reconstituée à partir des 2 exemplaires : Λ V Λ.

Groupe D XXXIV

132. Buste radié à dr. Lég. ?
Pax deb. à g. ten. un rameau et un long sceptre vertical.]AVG
0,72:7-11,6

133. ([87]) Tête radiée à dr.]ICII[
Pax deb. à dr. ten. un long sceptre oblique et ?.]V-GG
0,60:12-10,6

134. ([88]) Tête radiée à dr.]TRICVV
Femme deb. à dr. ten. un sceptre oblique. ⊃ ⊥ II[
1,13:4-11,8

135. ([89]) Buste radié et drapé de Tétricus I à dr. IMP-E[
Moneta deb. à g. ten. une corne d'abondance et une balance.]MOAVG
1,02:12-12,3

136. Tête radiée de Tétricus I à dr.]ICV[
Pax deb. à g. ten. un rameau et un long sceptre vertical. Lég. ?
0,80:9-10,8

137. ([90]) Buste radié de Tétricus I à dr.]CVS II I
Salus deb. nourrissant un serpent sortant d'un autel et un gouvernail. ⊃Λ[
0,96:5-12,0

Groupe D XXXV

138. ([91]) Buste radié à dr. HCOIG[
Femme deb. à g. ten. une ancre ou un gouvernail.]V[
0,46:6-10,9
même paire de coins que 139

---

(87) L'orientation de *Pax* et de son sceptre est inversée.
(88) Représentation inversée de *Pax* ?
(89) Nous avons opté plutôt pour *Moneta* que pour *Aequitas* à cause du fragment de légende]MO AVG.
(90) Seule la partie supérieure de l'autel est visible.
(91) D 138 et 139, la légende de droit se reconstitue comme suit : HCOIGI⊃TVI.

139. Buste radié et drapé à dr.]I⊃TVI
rv.]V-S[
0,75:6-11,9
même paire de coins que 138

140. Buste radié et drapé à dr. Lég. ?
Spes marchant à g. relevant un pan de sa robe. Lég. ?
0,88:9X10,4

Groupe D XXXVI

141. Buste radié et drapé à dr. Lég. ?
Femme deb. à dr. ten. une patère (?)]A[
0,64:7-9,9

142. Buste radié et cuirassé à dr.]VTET I[
Personnage deb. Lég. ?
0,60:6 ou 9-12,2

Groupe D XXXVII

143. ([92]) Buste radié et drapé à dr.]VEI IIIICV [
Pax deb. à g. ten. une branche et un long sceptre vertical.]A
Même paire de coin que 136.
0,71:11-11,4

144. Même paire de coins que 135.
0,72:7-10,8

145. Buste radié et drapé à dr. IIITETRIC[
Personnage deb. Lég. ?
0,76:9-12,2X14,1

146. Buste radié à dr.]AVG
Salus deb. à g. ten. un serpent, un autel à sa g.
P C II[
0,72:9-13,4

147. Buste radié à dr. Lég. ?
Femme deb. à g. ten. un bâton et un (?) ⊃ II[
0,56:3-10,2

---

(92) D 143 et 144, la légende de droit se reconstitue comme suit :]VEI IIIICVSES[.

148. Buste radié et drapé à dr. S ƨ S ~ [
Fides deb. à g. ten. une enseigne dans chaque main.
V-G-V
0,76:11-11,2

149. ([93]) Buste radié à dr.]AV⊃
Gazelle (?) marchant à g. Lég. ?
1,33:2-11,4

150. Buste radié à dr. Lég. ?
Salus nourrissant un serpent sortant d'un autel et tenant un gouvernail. AEVS[
1,15:7-11,1

Groupe D XXXVIII

151. Buste radié de Tétricus I à dr. Lég. ?
Personnage deb. à g. ten. un gouvernail.]D
0,625:6-12,6

152. Buste radié de Tétricus I à dr. Lég. ?
Personnage deb. ten. un gouvernail. Lég. ?
0,92:6-12,4

Groupe D XXXIX

153. Buste radié et drapé à dr. Lég. ?
Spes marchant à g. tenant une fleur et relevant un pan de sa robe. XI[
1,03:9-11,4

154. Tête radiée à dr. Lég. ?
Femme deb. ten. une longue palme verticale.]Λ
1,08:6-11,4

155. Buste radié et drapé à dr.]ΛVG
Femme deb. à g. ten. un long sceptre vertical.]C
0,79:11-12,3

(93) Revers de GALLIEN règne seul *RIC* 181.

Groupe D XL

156. Tête radiée à dr. Lég. ?
Pax deb. à dr. ten. un rameau.] ƨ ᔕ
0,59:3,12,4

157. Tête radiée à dr.]IIIII[
Pax deb. à g. ten. un rameau. II X[
0,68:2-10,9

Exemplaires n'appartenant pas aux groupes stylistiques dénombrés, mais présentant des liaisons de coins

158. ([94]) Tête radié de Tétricus I à dr.]IIRVSII
Salus nourrissant un serpent sortant d'un petit autel et ten. un long sceptre vertical. ΛX[
Même paire de coins que 159.
0,49:3-10,2

159. Même paire de coins que 158.
0,52:3-11,4

160. Tête radiée de Tétricus I à dr. Lég. ?
Pax deb. ten. un rameau et un long sceptre vert. Lég. ?
Même coin d'avers que 161.
0,60:12-11,1

161. Même coin d'avers que 160.
Personnage deb. à g. ten. une patère (?) Lég. ?
0,77:8-11,1

162. ([95]) Buste radié et cuirassé de Tétricus II à dr.
C II II II-V-VICV
Spes marchant à g. ten. une fleur et relevant un pan de sa robe. SPES-ΛVG
Même paire de coins que 163.
0,83:6-12,4

163. Même paire de coins que 162.
0,84:7-13,2

(94) Revers de VICTORIN E. 697.
(95) Légendes de droit et de revers reconstituées à partir des deux exemplaires.

164. Tête radiée de Tétricus II à dr.]IPT IITX
Pax deb. à g. ten. un rameau et un long sceptre vertical. I-I[
même paire de coins que 165.
1,03:6-12,1

165. même paire de coins que 164.
0,92:9-10,3

Exemplaires n'appartenant pas aux groupes stylistiques dénombrés.

Portraits de Tétricus I sauf indications contraires.

166. ([96]) Buste radié et drapé à dr. de Tétricus II Lég. ?
Salus deb. à g. nourrissant un serpent sortant d'un autel et ten. un long sceptre vertical SΠ-V⊃
0,54:1-10,3

167. Buste de Claude II (?) radié, drapé et cuirassé vu de dos à dr. CC[ ]II
Femme deb. les bras ouverts et ten. ?]IV
0,96:3-13,4X11,3

168. ([97]) Tête radiée à dr. \\ IIΛ[
Femme deb. à g. ten. un bâton (?)]Λ
0,55:12-11,3

169. Tête radiée de Tétricus I ou II à dr.]ITO
Pax deb. à g. ten. un rameau et un long sceptre vertical. P-X[
0,54:1-11,8

170. Buste radié et cuirassé à dr. \ ETRIC[ ]
Pax deb. à dr. ten. un rameau et un long sceptre vertical. X⊂-Λ[
0,66:7-11,6

171. Remplacé par 65*bis*

(96) Rv. de VICTORIN E. 697.
(97) Le droit pourrait appartenir au groupe D IV.

172. Buste radié à dr. Lég. ?
Salus deb. à g. nourrissant un serpent sortant d'un autel et ten. un gouvernail. I-I-C
0,31:6-10,2

173. Buste radié et drapé à dr. Lég. ?
Salus deb. à g. nourrissant un serpent sortant d'un autel et ten. un gouvernail. Lég. ?
1,00:9-11,1

174. Buste radié à dr.]IIV
Femme deb. à g. ten. une couronne.]XV
0,65:12-12,1

175. Buste radié à dr.]VA V
0,51:12-10,5

176. ([98]) Tête radiée à dr. de Tétricus II IIIPTETRI[ ]
Salus nourrissant un serpent sortant d'un autel et ten. un long sceptre vertical. CΛv-OC
0,86:12-12,0

177. Tête radiée à dr. Lég. ?]VS
Salus deb. à g. nourrissant un serpent sortant d'un petit autel et ten ? S V[
1,04:9-11,8

178. Tête radiée à dr. Lég. ?
Personnage deb. ten. un long sceptre vertical. Lég. ?
0,68:12-10,3

179. Tête de Tétricus II radiée à dr.]II TTIITI
Pax deb. à g. ten. un rameau et un sceptre vertical.]AVG
0,40:11-11,5

180. Buste de Tétricus II radié à dr. IVESVTETRICVSC S
Spes marchant à g., ten. une fleur et relevant un pan de sa robe. PE-S-AVGG
0,85:7-12,7

(98) Rv. de Victorin E. 697.

181. Buste radié et drapé de Tétricus II à dr.
]I V V I II\ /
Instruments de sacrifice. Lég. ?
1,05:9-11,9X10,9 (coulée ?)

182. Buste de Postume (?) radié à dr.]AVL∪
Personnage deb.
0,59:4-11,4

183. Buste radié à dr. TETRTRICS [
Laetitia deb. à g. tenant une bourse et une ancre.
P-X[
0,40:9-11,5

184. Tête (?) radiée à dr.]LCVSCV
Pax deb. à dr. tenant un rameau et un long sceptre vertical. ⊂ A-X-ΛVC
1,39:6-13,1

185. Tête radiée à dr.]IA II II
Personnage deb. ten. un long sceptre vertical et ten. ?
Lég. ?
0,30:12-9,7

186. Tête radiée à dr.]VSIA
Femme deb. à dr. ten. ? et un gouvernail ou une ancre.]C-IX I
0,63:11-12,4

187. Tête radiée à dr]V⟨⟨VVCI
Salus deb. nourrissant un serpent sortant d'un autel et ten. ?]//
0,67:1-12,8

188. Tête radiée à dr.] CVADSA
Personnage deb.]V
0,67:8-11,7

189. ([99]) Tête radiée à dr. Lég. ?
Fides deb. de face ten. une enseigne de la main dr. et (?) de la m. g. Lég. ?
0,76:6-9,9

(99) *Fides* ?

190. Tête radiée à dr. Lég. ?
Pax deb. à g. ten. un rameau et long sceptre vertical.
Lég. ?
0,61:7-10,5

191. Buste radié et cuirassé à dr. Lég. ?
Laetitia deb. à g. ten. une bourse et une ancre]CC
1,17:8-11,0

192. Tête radiée à dr. Lég. ?
Personnage à g.]⊃
0,57: ?-10,9

193. ([100]) Tête radiée à dr. Lég. ?
Personnage deb. ten. ?
0,95:12-12,1

194. Tête radiée à dr.]ΔV
Femme deb. ten. un long sceptre vertical. Lég. ?
0,365:4-11,8

195. Buste radié et cuirassé à dr. AV III[
Pax deb. ten un rameau et un long sceptre vertical.
Lég. ?, revers tréflé.
0,52:11-11,9

196. Tête radiée à dr.]II((V([
Pax deb. à g. ten. un rameau et un sceptre vertical.
]V
0,71:6-12,5X10,4

197. Tête radiée à dr.]ICSIIIVI
Spes marchant à g. ten. une fleur et relevant un pan de sa robe.]′ I Λ⊂
0,52:6-10,7

198. Buste radié de Tétricus II à dr.]IIVV
Salus nourrissant un serpent sortant d'un autel et tenant un gouvernail. Lég. ?
0,52:12-10,7

(100) *Spes* ?

199. Buste radié de Tétricus II à dr. Lég. ?
Femme deb. ten. un bâton (?).]GG
1,02:1-10,3

200. Buste radié et cuirassé à dr. III TIT
Femme deb. ten. un sceptre.]V
0,46:12-11,8

201. Tête radiée à dr.]ICI
Femme deb. à g. ten. un long sceptre vertical. Lég. ?
0,64:5-11,2

202. Tête radiée à dr. Lég. ?
Pax deb. ten. un long sceptre vertical.]V-GG
0,70:3-9,8

203. Tête radiée à dr. Lég. ?
Personnage deb. ten. ? Lég. ?
0,43: ?-10,6

204. ([101]) Buste radié drapé et cuirassé de Tétricus II à dr.
I ⊥ V[
Salus nourrissant un serpent sortant d'un autel et tenant un long sceptre vertical. Lég. ?
0,565:1-11,X10,5

205. Buste radié de Tétricus II à dr. Lég. ?
Pax deb. ten. un long sceptre vertical.]AV
0,78:2-10,9

206. Tête radiée à dr.]VVASSI[
Femme deb. ten. (?) ⊃[
0,67:3-10,6

207. Tête de Tétricus II radiée à dr. IIESV[
Pax deb. à g. ten. un [rameau] et un long sceptre vertical. Lég. ?
0,96:3-10,9

208. Tête radiée (?) à dr. Lég. ?
Pax deb. à g. ten. un rameau (?) et un long sceptre vertical. Lég. ?
0,64: ?-11,4

(101) Rv. de VICTORIN, E. 697.

209. Tête radiée à dr. Lég. ?
Revers illisible.
0,46: ?-8,8

Classe I

210. Buste radié à dr. de Tétricus I]CVSPF[
Spes marchant à g. ten. une fleur et relevant un pan de sa robe. Lég. ?
2,02:11-14,6

211. Buste radié de Tétricus II (?) à dr. Lég. ?
Personnage deb. Lég. ?
1,36:7-13,5

Classe II

212. Tête radiée à dr. de Tétricus I]TI II
Personnage marchant à dr. ten. un long sceptre vertical de la main dr. Lég. ?
0,48:8-14,1

Gr. Pl. I

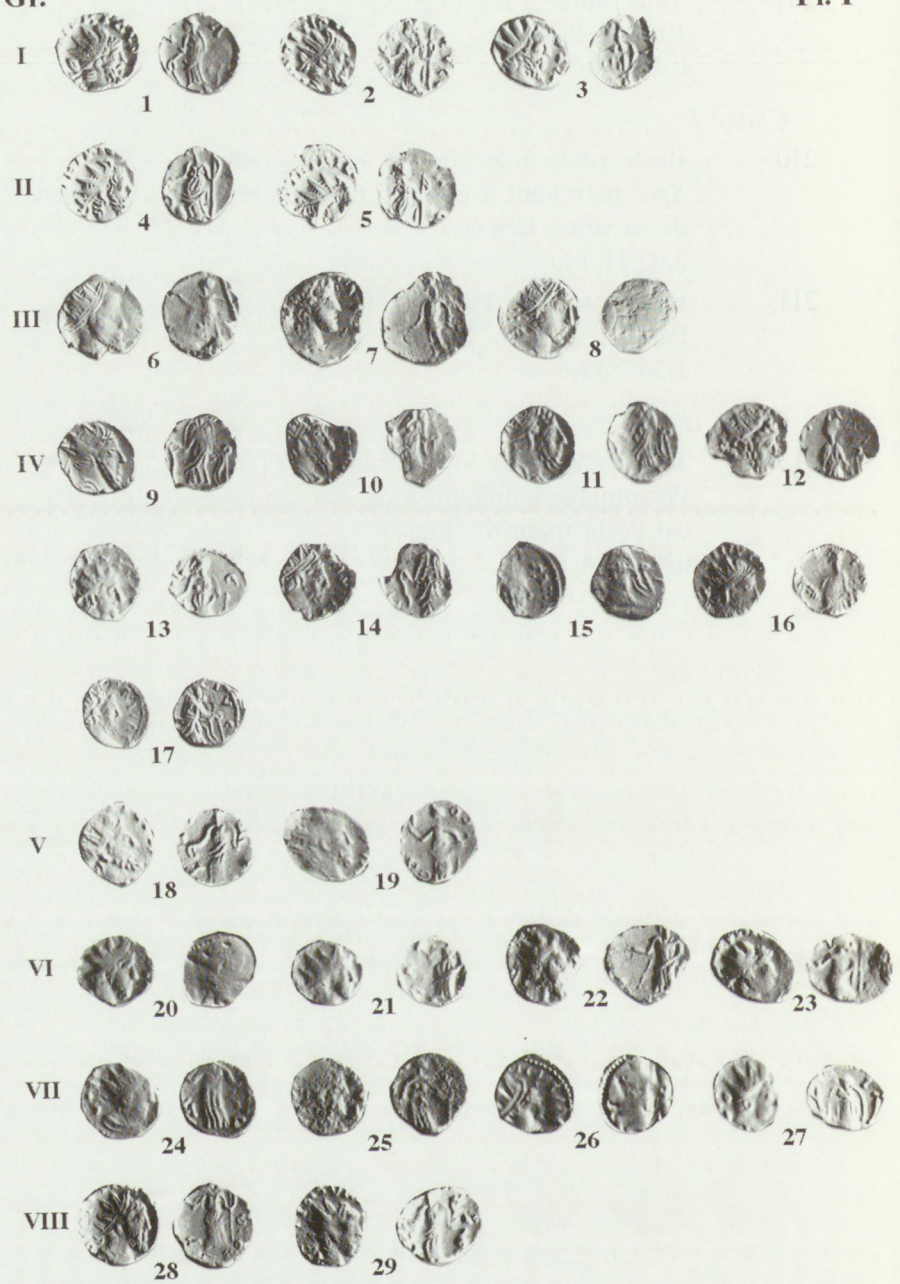
I
1
2
3
II
4
5
III
6
7
8
IV
9
10
11
12
13
14
15
16
17
V
18
19
VI
20
21
22
23
VII
24
25
26
27
VIII
28
29

Pl. II

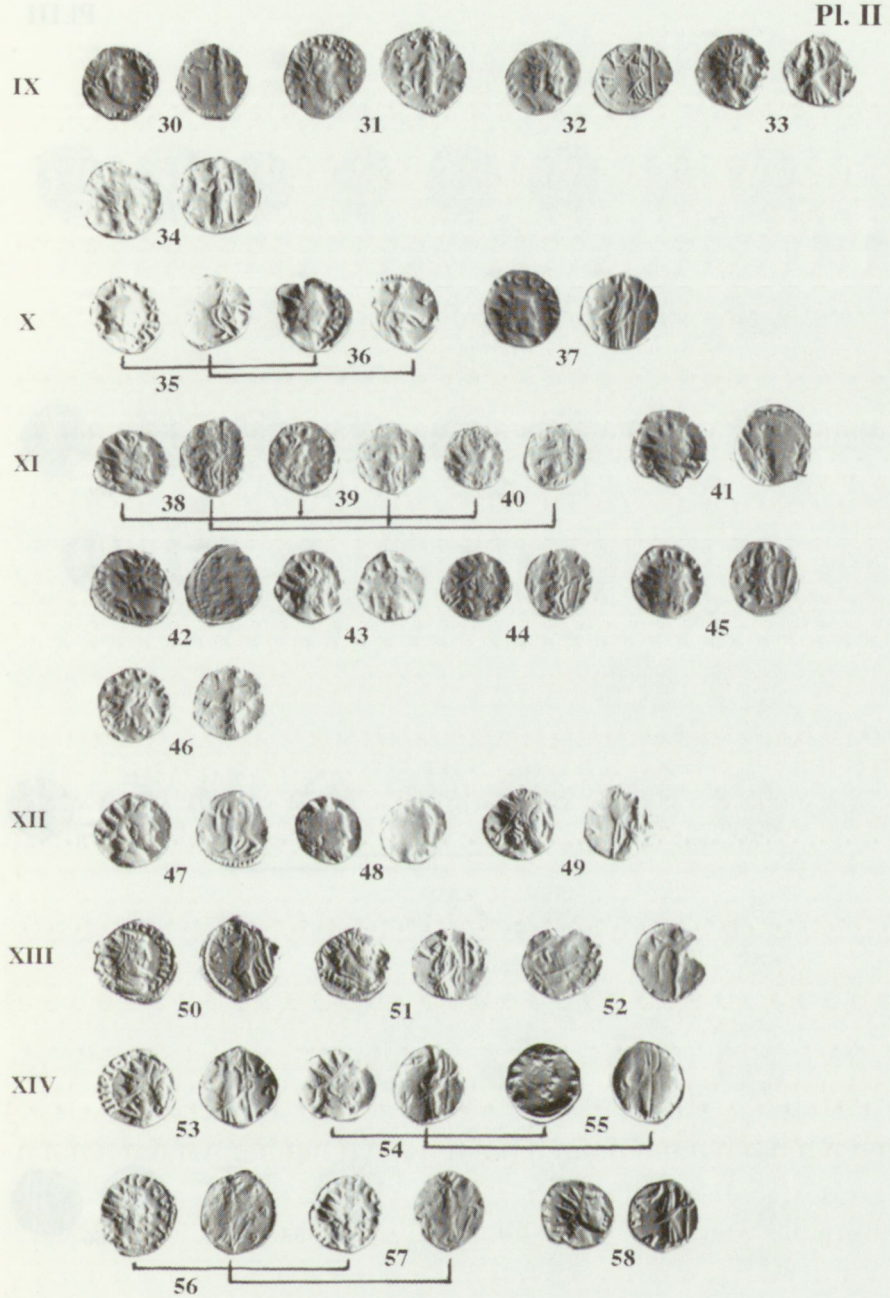
IX
30
31
32
33
34
X
35
36
37
XI
38
39
40
41
42
43
44
45
46
XII
47
48
49
XIII
50
51
52
XIV
53
54
55
56
57
58

Pl.III

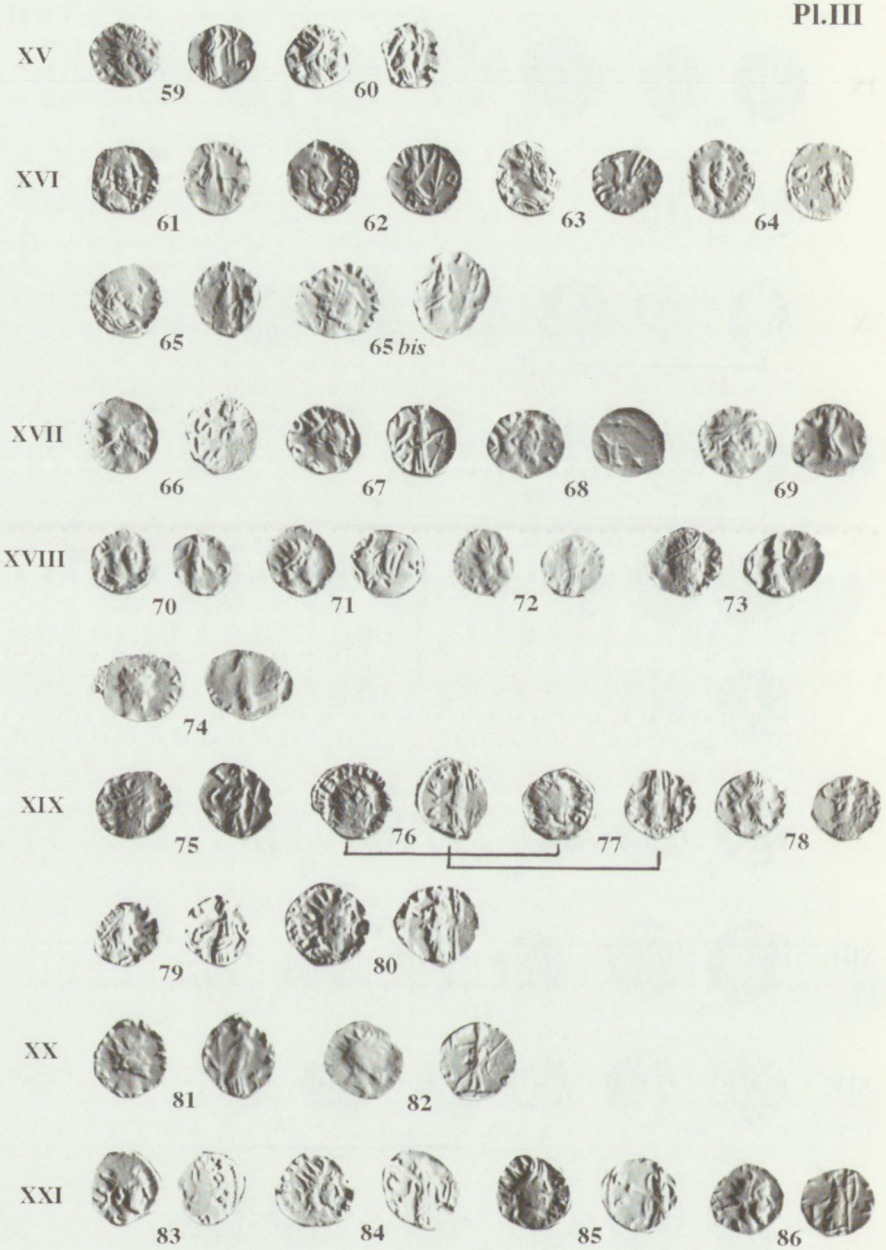
XV
59
60
XVI
61
62
63
64
65
65 bis
XVII
66
67
68
69
XVIII
70
71
72
73
74
XIX
75
76
77
78
79
80
XX
81
82
XXI
83
84
85
86

Pl. IV

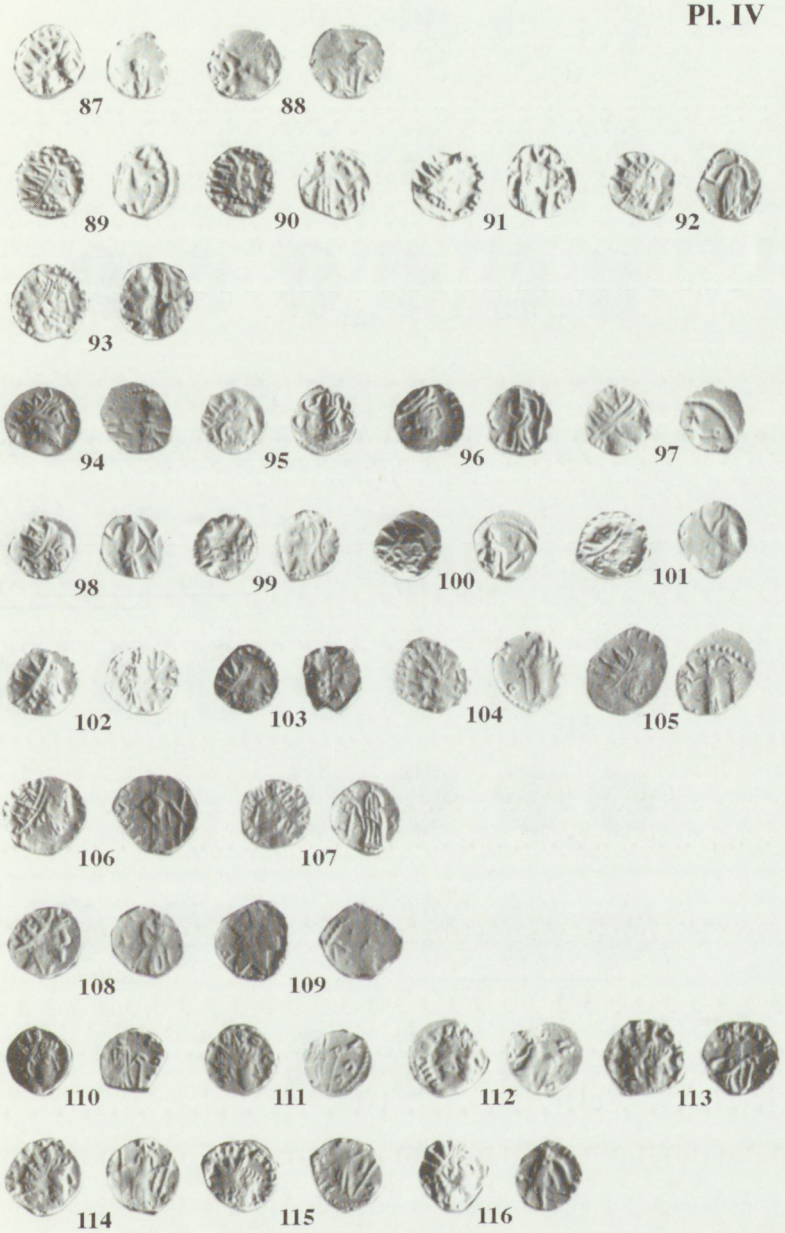
87
88
XXII
89
90
91
92
93
XXIII
94
95
96
97
XXIV
98
99
100
101
XXV
102
103
104
105
XXVI
106
107
XXVII
108
109
XXVIII
110
111
112
113
114
115
116

Pl. V

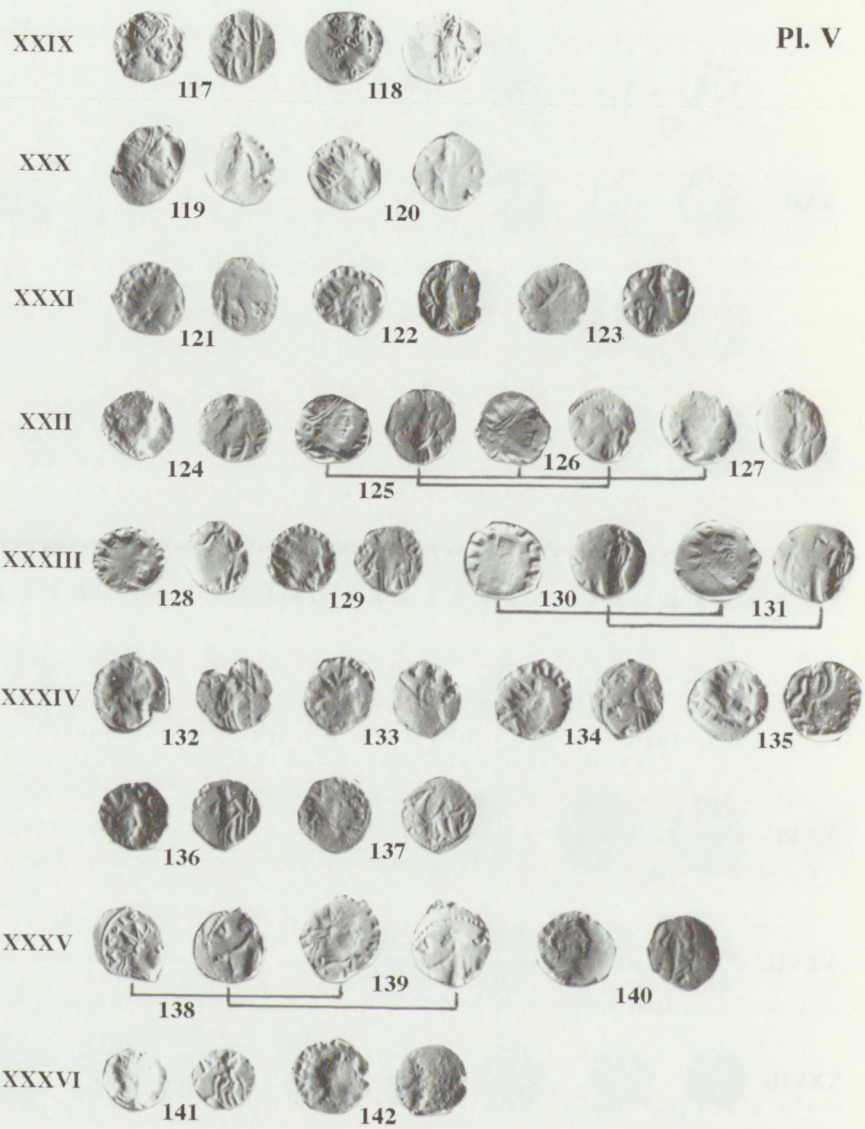
XXIX
117
118
XXX
119
120
XXXI
121
122
123
XXII
124
125
126
127
XXXIII
128
129
130
131
XXXIV
132
133
134
135
136
137
XXXV
138
139
140
XXXVI
141
142

Pl. VI

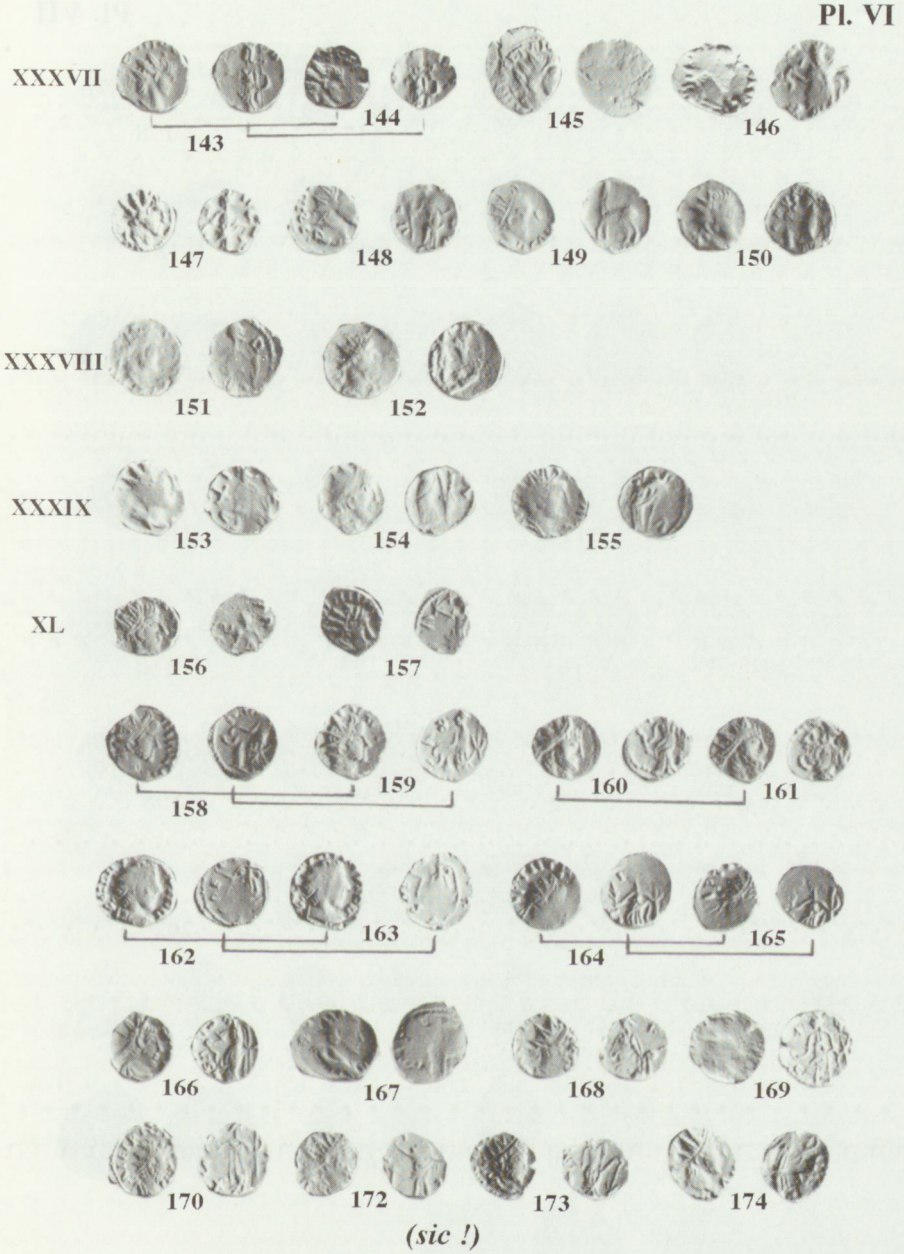
XXXVII
143
144
145
146
147
148
149
150
XXXVIII
151
152
XXXIX
153
154
155
XL
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
172
173
174

(sic !)

Pl. VII


175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212

SERIE 1 **Pl. VIII**



SERIE 1 (suite) **Pl. IX**



SERIE 1 (suite)

Ech 1,5:1

Pl. X

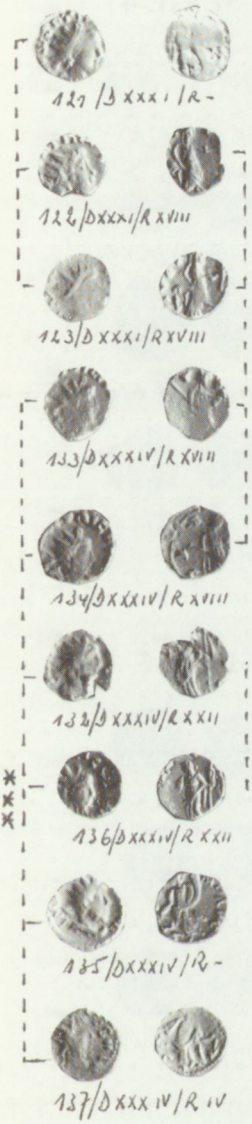

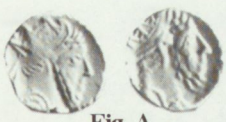

9 Fig. A 11

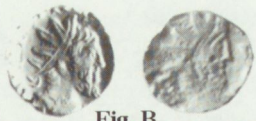

28 Fig. B T.O.185



33 Fig. C S.36



38 Fig. D S.45

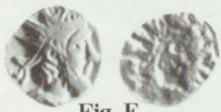

49 Fig. E S.33

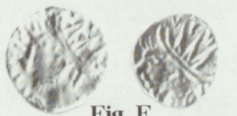

107 Fig. F T.O.155



S.52 T.O.174 Fig. G 11 63



179 Fig. H S.43 62 Fig. J 63



Fig. K, 167



Fig. L, 182

Pl. XI


SERIE 2
SERIE 3
SERIE 4
SERIE 5
89/DXXII/RXIII
90/DXXII/RXIII
91/DXXII/RXIII
92/DXXII/RXIII
24/DVIII/RXIII
25/DVIII/RXIII
27/DVIII/RXIII
110/DXXVIII/RXIV
111/DXXVIII/RXIV
112/DXXVIII/RXIV
113/DXVIII/RXIV
114/DXVIII/RXIV
116/DXVIII/RXV
140/DXXXV/RXV
139/DXXXV/RXIV
138/DXXXV/RXIV
119/DXXX/R-
120/DXXX/RXVI
71/DIII/RXVI
117/DXXIX/RXVI
68/DXVII/R-
69/DXVII/RXX
204/D-/RXX

INTERVENTIONS

Q. Quel est l'alliage ?

R. Du bronze.

Q. Pièces coulées ou frappées ?

R. En grande majorité frappées, quelques unes coulées.

RECONSTITUTION PAR LES MONNAIES DU PARCOURS IMPÉRIAL DE PROBUS

par Philippe GYSEN

Le recours aux données historiques tirées directement des auteurs anciens présente très souvent des difficultés majeures d'interprétation dues à l'impossibilité de départager les données sûres de celles qui ne le sont pas (1, 2, 3). En effet, pas toujours bien renseignés, pas toujours impartiaux, les auteurs de biographies et d'abrégés d'histoire impériale ont souvent privilégié les anecdotes — exagérées voire inventées — au détriment des éléments chronologiques. Qui plus est, malmenés au fil des siècles par des copies successives, voire même par leurs auteurs, ces textes ne présentent pas alors l'intérêt historique que l'on serait en droit d'attendre d'eux. Ils sont devenus les pièces d'un puzzle, incomplet, que seules les inscriptions et des disciplines telles que la numismatique permettront de reconstituer partiellement.

C'est dans ce sens que nous avons décidé d'illustrer une vie impériale — celle de Probus (276-282) — par l'apport de la numismatique. Particulièrement variée chez cet empereur, elle se prête admirablement à des corrélations avec les textes anciens commentant cette période riche en événements militaires.

Lorsqu'Aurélien est assassiné aux alentours du mois d'octobre 275, se pose le difficile problème de la succession. L'Histoire Auguste (HA) signale qu'il était déjà de l'intention d'Aurélien de désigner Probus, l'un de ses meilleurs généraux pour lui succéder (HA, Probus VI, 7). Le court interrègne de deux mois

qui suit l'assassinat d'Aurélien voit cependant l'armée choisir Tacite, un sénateur et homme déjà âgé ([1]). Néanmoins Tacite, une fois nommé, écrit à Probus : « *c'est sur tes épaules que repose plus que jamais le fardeau de l'Etat* ». Reconnaissant par là sa valeur, il lui confie à cet effet l'armée d'Orient (HA, Probus VII, 4).

Tacite, quant à lui, s'illustre en vainquant des Barbares (les Goths selon Zosime) à proximité de la mer d'Azov, mais laissa la fin de la campagne à Florien qu'il venait de nommer préfet du prétoire. Revenant vers l'Europe (Zosime I, 63, 1) avant de repartir vers l'Asie Mineure, Tacite meurt à Tyane en juin-juillet 276, soit tué par une sédition (Zosime), soit mort de maladie (l'Epitomé).

Florien s'empare aussitôt du pouvoir mais Probus est proclamé en Orient un peu avant le 29 août 276 (cf. l'ostracon *O.M ich.157, 1*) par les troupes qu'il commandait. Probus a en son pouvoir tout l'Orient : la Syrie, la Phénicie, la Palestine et toute l'Egypte alors que Florien maîtrise la partie occidentale de l'empire, à savoir les territoires situés entre la Cilicie et l'Italie, la Gaule et l'Espagne, les îles de Bretagne et l'Afrique du Nord (Zosime I, 64, 1).

La guerre est déclarée immédiatement entre les deux rivaux mais Florien, vaincu à Tarse en Cilicie, est tué fin août ou début septembre 276 par ses propres partisans instruits de ce que Probus avait été choisi par toute l'armée (HA Tacite XIV, 2).

La première tâche de Probus est alors de revenir sur Rome pour faire allégeance au Sénat et obtenir la confirmation de sa nomination par les pères conscrits ([2]). Jusqu'ici il n'y avait

(1) Il est vraisemblable que Probus, dans ces circonstances, ait volontairement décidé de rester dans l'ombre afin d'éviter toute rumeur sur une participation quelconque au meurtre d'Aurélien.

(2) Probus prolongera intelligemment la politique de restauration sénatoriale abordée par Tacite. Ce n'est évidemment qu'une tactique pour s'octroyer les bonnes grâces du Sénat et stabiliser sa situation à Rome alors qu'il développerait un but bien précis et correspondant réellement à son tempérament : les campagnes militaires et la continuation du travail de pacification entamé par son unique modèle, Aurélien.

qu'un échange de lettres (HA Probus XI) : celle de Probus est flatteuse envers les sénateurs et la réponse de ceux-ci, plus que favorable vis-à-vis du nouvel empereur (« *protège-nous, protège l'Etat* »).

Cependant Probus conserve des doutes : il est fort éloigné de Rome et préférerait apprécier la situation en personne. De plus, il tient à s'assurer au plus vite de la fidélité des légions anciennement sous le contrôle de Florien (HA Probus, XIII, 2) et à réaliser la jonction des armées d'Occident et d'Orient. Ceci montre bien le souci qu'il a d'asseoir son règne sur des bases saines et sûres.

D'autre part, des invasions de Francs au nord et d'Alamans plus au sud avaient également lieu en Gaule et cela depuis la mort d'Aurélien. Il devenait donc urgent de mettre bon ordre à une situation qui ne faisait que s'aggraver de jour en jour.

Le périple commence donc fin août 276, dans le sud de la Turquie où vient d'être tué Florien. A ce moment, Probus a encore vraisemblablement ses troupes en Syrie. Celles-ci sont alimentées en numéraire à partir de deux ateliers monétaires, Antioche et Tripolis qui frappent les premiers portraits de l'empereur mais avec comme unique légende de revers CLEMENTIA TEMP, dernier revers frappé par Tacite dans ces deux ateliers.

Probus prend le départ avec son armée sans laisser la moindre troupe en Orient car les ateliers d'Antioche et de Tripolis suspendent dès ce moment leur activité pour ne les reprendre que trois ans plus tard.

Avant de passer le Bosphore ou les Dardanelles (carte A), l'armée s'arrête dans la ville de Cyzique, autre atelier monétaire qui, avant son arrivée, frappait également le revers CLEMENTIA TEMP ainsi que CONCORDIA MILITVM et RESTITVTOR EXERCITI. Ces dernières légendes font allusion à la réconciliation des deux armées, celle de Florien et celle de Probus. A Cyzique, Probus est accueilli par une « Joyeuse entrée » traduite sur les monnaies par ADVENTVS PROBI AVG où l'on voit l'empereur à cheval, levant le bras droit ; aux pieds du cheval, on aperçoit un captif assis et entravé (Fig. 1). Cinq officines frappent ces monnaies pendant la période où Probus est présent. Ensuite l'atelier sus-

pendra ses activités pour les trois années à venir. Ces monnaies d'*adventus* étaient pour l'essentiel destinées aux *donativa* en faveur des soldats et des officiers et aux distributions au peuple qui, dès lors, acclamait le généreux bienfaiteur (4).

C'est à Cyzique que Probus passera ses quartiers d'hiver, ne reprenant le départ que début 277 pour Serdica. Il y arrive aux alentours du mois de mars 277, également accueilli par un *adventus*. L'atelier de Serdica émet en effet quelques assez rares monnaies de ce type (Fig. 2). Précédemment, l'atelier avait continué son activité en reprenant pour Probus les coins de revers de Florien, puis dans l'attente de sa prochaine venue, pendant qu'il passait l'hiver à Cyzique, avait frappé trois revers PROVIDEN DEOR (revers de la 1re émission), CLEMENTIA TEMP et RESTITVT ORBIS (restaurateur du monde romain) et ce, avec des légendes d'avers variées et parfois même emphatiques (Fig. 3-6). Ceci était devenu presque caractéristique depuis qu'Aurélien avait fait ouvrir l'atelier en 272. Mais Probus ne fait que passer à Serdica (l'émission est courte) et laissera sur place une partie de ses légions car l'atelier de Serdica continuera de frapper en abondance pour payer les légions restées en deçà du Bosphore, l'Orient étant, comme dit plus haut, complètement dégarni.

Probus, en effet, a hâte d'arriver à Siscia, sa ville natale, à moins que cette dernière ne soit Sirmium toute voisine. Quoiqu'il en soit, Siscia l'accueille comme le sien : les légendes d'avers reprennent INV ou INVICT (diminutif de *invictus*, invaincu) (Fig. 7) et certains revers mentionnent AVG N ou AVG NOSTRI (diminutif de *augusti nostri*, de notre empereur) (Fig. 8 & 9). Les monnaies d'*adventus* sont bien représentées, laissant suspecter un aspect magistral à cette fête (Fig. 10-12). Une large émission d'or vient également corroborer cette affirmation (Fig. 13).

La partie n'est pourtant pas encore jouée et un doute est toujours présent à l'esprit de Probus : comment sera-t-il accepté par l'intelligentsia romaine ? Cette réponse, il ne peut l'avoir qu'en allant sur place. Il abandonne une partie de ses troupes à Siscia, ce qui est traduit par une production monétaire qui

reste importante dans les émissions suivantes et se rend à Rome dans le courant du premier semestre 277. L'accueil y est chaleureux, on y flatte son courage (VIRTVS AVGVSTI) et l'*adventus* est dignement fêté. Il faut signaler dans cette émission quelques très rares bustes exceptionnels (Fig. 14). Les revers ADVENTVS PROBI AVG et ADVENTVS AVG sont, quant à eux, très largement représentés et continueront même d'être frappés après le départ de l'empereur comme pour lui faire savoir qu'il sera toujours le bienvenu dans la Ville Eternelle.

En bon tacticien, Probus va habilement manœuvrer le Sénat pour que celui-ci l'accepte en lui donnant son aval. Satisfait et totalement rassuré, Probus reste quelque temps à Rome avant de repartir pour la Gaule où une action musclée est nécessaire : après les opérations politiques, les opérations militaires.

Avant la fin 277, il passe les Alpes et installe son quartier général à Lyon où il fait son *adventus* tout en préparant ses quartiers d'hiver (Fig. 15). Des monnaies d'*adventus* côtoient des monnaies à bustes exceptionnels, d'ailleurs classés dans une émission séparée par P. BASTIEN (5) (Fig. 16 & 17). Au printemps 278, il divise ses forces en deux. Il faut signaler ici qu'il n'est pas toujours possible de distinguer les guerres menées par l'empereur en personne, de celles laissées à la direction de ses généraux. Il semble qu'ici, ces derniers soient vraisemblablement partis vers la Narbonaise et l'Espagne puisque des hordes d'Alamans avaient franchi depuis deux ans le *limes* du nord pour s'infiltrer jusqu'en Espagne. Sur leur trajet, les dévastations ont été importantes car la totalité du sol français actuel a été saccagée et la plupart des villes meurtries. De son côté, Probus, à la tête d'une partie de l'armée, se dirige vers le Nord pour repousser les Germains de la rive gauche du Rhin, en Germanie supérieure. Il y passe le fleuve et poursuit les Barbares depuis Mayence jusqu'au Jura souabe (HA Probus XIII, 7). La Gaule une fois libérée, il redescend vers le sud, passe les Alpes sans revenir sur Lyon et arrive en vainqueur à Ticinum qu'il n'avait pas eu le temps de visiter à l'aller. De très rares monnaies d'*adventus* datables de 278 par la numismatique (6) corroborent ce fait (Fig. 18 & 19). De plus, des revers du type VIRTVS

INVICTI AVG côtoient des légendes d'avers VIRTVS PROBI INVICTI AVG mais il y a surtout les revers VICTORIA GERM et VICTORIA AVG qui font leur apparition à Ticinum, prouvant bien que c'est en revenant de ses guerres germaniques que l'empereur arrive dans cette ville en été 278 (Fig. 20 & 21). Il y reste peu de temps car il veut terminer avant la mauvaise saison une guerre en Rhétie contre les Burgondes et les Vandales. La bataille est livrée sur les rives du Lech, près d'Augsbourg (Zosime I, 68). De là, il descend le Danube et refoule les Sarmates en Illyricum pour arriver à Siscia toute proche fin 278 et y passer l'hiver. Les traditionnelles monnaies d'*adventus* y sont frappées de même que quelques bustes exceptionnels (Fig. 22 & 23). Probus reste en fait à Siscia toute l'année 279 puis poursuit sa route à travers la Thrace où il obtient la soumission de tous les peuples barbares. Il s'arrête ensuite à Serdica, où sont émises des monnaies aux légendes RESTITVTOR ORBIS et aux légendes d'avers toujours pompeuses. Il repart rapidement (l'émission est courte) et fait fermer l'atelier signifiant par là, le départ des légions qui étaient casernées à proximité. Il passe ensuite le Bosphore au printemps 280 et réinstalle une partie de son armée à Cyzique (émission de RESTITVTOR EXERCITI et CONCORDIA MILITVM). Continuant sur sa lancée, il libère en passant l'Isaurie et la Pamphylie voisine, d'un joug barbare (HA Probus XVI, 4-6) pour parvenir à Antioche où il fait rouvrir l'atelier monétaire. De là, il se dirige vers l'Egypte en passant par Tripolis qu'il fait également rouvrir (petite émission d'appoint pour seconder Antioche). En Egypte, il vainc les Blemmyes (HA Probus XVII, 2) et libère les villes de Koptos et de Ptolémaïs qui étaient sous l'emprise de Barbares (HA Probus XVII, 3). Ceci lui vaut un tel prestige que le roi Sassanide Varhan II implore la paix avec son peuple. Nous sommes à ce moment dans le courant de l'année 280.

Comme beaucoup d'empereurs à cette époque, Probus eut à faire face à des usurpations. L'épisode de celle de Saturninus en Syrie (datable d'après les monnaies de 280-281) pourrait se situer pendant les campagnes d'Egypte. On sait en effet, d'après l'HA et Zosime, que c'est la perspective d'un affrontement avec

Probus qui incitera les troupes dissidentes à éliminer elles-mêmes le tyran et à se rallier aux troupes de Probus ([3]).

Les choses se compliquent quelque peu lorsque l'on essaye de voir à quel moment Probus a conjuré les révoltes de Bonosus à Cologne et de Proculus à Lyon. Les documents numismatiques sont trop rares (2 ou 3 monnaies de Bonosus et 1 seule de Proculus) et les données historiques trop maigres que pour pouvoir insérer ces événements dans notre schéma.

En tout état de cause, il semble qu'une fois la campagne d'Egypte terminée, Probus retourne à Rome (par chemin de terre ou par mer ?) (carte B), mais rien ne prouve qu'il soit préalablement passé par Lyon. Par contre, l'occurrence de légendes d'avers du type VIRTVS PROBI INVICTI AVG indiquerait un passage, sans doute très rapide, par Ticinum juste avant son arrivée triomphale à Rome. Le triomphe romain étant attesté en 281 et par les sources historiques et par la numismatique, le départ d'Orient ne peut se concevoir qu'après avoir installé les quartiers d'hiver soit en Egypte, soit en Syrie. Cependant, l'HA précise qu'après avoir conclu la paix avec les Parthes, l'empereur retourne dans les provinces de Thrace et y installe cent mille Bastarnes en territoire romain. Ceci étaye bien un retour par voie de terre et peut partiellement expliquer le petit détour par Ticinum avant l'arrivée à Rome en été 281. Cependant, aucune manifestation particulière dans la numismatique des antoniniens

(3) Signalons ici que les troupes romaines étaient passées maîtres dans ce type de pratique. La double composante d'une usurpation faisant appel à un homme ambitieux et des hommes de troupe avides de gains faciles (l'or des *donativa* d'avènement), le coup de dé de la part du tyran résidait dans l'espoir que son mouvement fasse boule de neige dans les autres légions et ce, à un moment de faiblesse de l'empereur en titre. Ainsi, dans le cas de Saturninus, il serait légitime de suspecter qu'il ait agi sur base d'une rumeur telle que Probus vaincu ou mort en Egypte ; dans cette éventualité, il doit s'imposer le plus rapidement aux troupes de Syrie et être reconnu par Rome avant d'autres tyrans aux mêmes intentions : c'est la course de vitesse. Quand les choses tournent mal et que se dessine une bataille entre deux rivaux, ce sont alors les troupes qui suppriment peu glorieusement leur « empereur » pour se rallier aux troupes d'en face et ce, dans la « concorde militaire ».

n'est observée pour les ateliers monétaires des villes traversées : Tripolis, Antioche, Cyzique, Serdica et Siscia.

C'est en *invictus* mais surtout en pacificateur que Probus est accueilli dans l'*urbs*. La célébration de son triomphe sur les peuplades barbares est grandiose. Les émissions de fête, de la 6e émission de Rome comportent une grosse production d'antoniniens, mais aussi d'*aurei*, de moyens bronzes, de médaillons, ainsi que de monnaies divisionnaires pour les *donativa* : quinaires, deniers (Figs. 24-26). Quant aux autres ateliers, seule Ticinum et dans une moindre mesure Lyon, marquent l'événement. Ticinum aurait vu passer l'empereur au retour d'Orient et Lyon émet quelques bustes exceptionnels, ce qui a fait dire à P. Bastien que Probus serait passé par Lyon avant de passer à Ticinum et de se diriger vers Rome.

Mais après son triomphe, un nouveau vent l'appelle vers l'Est, celui d'enfin réaliser le rêve d'Aurélien : vaincre les Parthes (en fait, les Sassanides) et restaurer l'empire de Trajan. L'empereur quitte Rome pour s'arrêter à Siscia et réunir ses troupes, fourbir ses armes ou déjà préparer ses quartiers d'hiver. Là, il doit occuper ses soldats et c'est à ce moment qu'il leur impose d'assainir les marécages des environs de Sirmium (HA. Probus XXI, 2). Cet ordre semble avoir provoqué l'étincelle d'un soulèvement qui s'est terminé par l'assassinat de l'empereur en septembre ou octobre 282 alors qu'on annonçait l'usurpation de Carus dans la province de Norique...

Probus n'a donc pas dérogé à un comportement devenu classique dans cette seconde moitié du 3e siècle, à savoir celui de « chien de garde » pour protéger Rome : ce n'est plus alors qu'un incessant parcours effectué par l'empereur et son armée d'un bout à l'autre de l'empire.

Il y a longtemps en effet, que les empereurs ne restaient plus confinés dans un palais à Rome mais que, tout au contraire, ils s'impliquaient constamment dans des campagnes militaires pour contenir la pression de plus en plus insistante des peuples de l'Est et du Nord. La paix et la sécurité de l'empire étaient à ce prix.

Références :

(1) Zosime, *Histoire Nouvelle*, livres I-II, traduction F. Paschoud, Paris, Ed. Les Belles Lettres, 1971.

(2) *Histoire Auguste*, traduction A. Chastagnol, Paris, Ed. Robert Laffont, 1994.

(3) Aurelius Victor, *Livre des Césars*, traduction P. Dufraigne, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

(4) P. Bastien, *Monnaie et donativa au Bas-Empire*, Ed. Numismatique Romaine, n° XVII, Wetteren 1988.

(5) P. Bastien : *Le Monnayage de l'atelier de Lyon. De la réouverture de l'atelier par Aurélien à la mort de Carin* (fin 274-mi 285), Ed. Numismatique Romaine, Wetteren, 1976.

(6) K. Pink, *Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit*, VI, 1, Probus, dans *N.Z.*, 1949, pp. 13-74.

Légendes des figures

Toutes les monnaies, sauf mention particulière, sont des antoniniens.

Fig.	*Atelier*	*Avers*	*Revers*	*/ //*	*Références*
1 :	Cyzique,	VIRTVS PROBI AVG	ADVENTVS PROBI AVG	/ //	RIC. 911
2 :	Serdica,	VIRTVS PROBI AVG	ADVENTVS PROBI AVG	/ //KAB	RIC. 837
3 :	Serdica,	PERPETVO IMP PROBO AVG	VIRTVS PROBI AVG	/ //KAB	RIC.-
4 :	Serdica,	BONO IMP C PROBO INVICTO PF AVG	SOLI INVICTO	/ //KAB	RIC.-
5 :	Serdica,	IMP C M AVR PROBVS PF INVICTVS AVG	CLEMENTIA TEMP	*/KA°A°	RIC.840
6 :	Serdica,	IMP C M AVR PROBVS PIVS AVG	VIRTVS PROBI AVG	/ //KA°A°	RIC.880
7 :	Siscia,	IMP C M PROBVS INVICT AVG	CONCORD MILIT	B/XXI	RIC.-
8 :	Siscia,	IMP PROBVS INV AVG	SPES AVG N	/ //XXI	RIC.790
9 :	Siscia,	IMP PROBVS INV AVG	VICT PROBI AVG NOSTRI	/ç//XXI	RIC.794
10 :	Siscia,	IMP C M AVR PROBVS PF AVG	ADVENTVS PROBI AVG	/ //XXIA	RIC.632var
11 :	Siscia,	VIRTVS PROBI AVG	ADVENTVS PROBI AVG	/ //XXIA	RIC.634
12 :	Siscia,	IMP PROBVS INV AVG	RESTIT ILIYRICI	/ //XXI	RIC.730

Fig.	*Atelier*	*Avers*	*Revers*	*/ //*	*Références*
13 :	Siscia (denier),	IMP CM AVR PROBVS AVG	ORIENS AVGVSTI	/ //SIS	RIC.-
14 :	Rome,	IMP CM AVR PROBVS AVG	ADVENTVS PROBI AVG	/ //R	RIC.161
15 :	Lyon,	VIRTVS PROBI AVG	ADVENTVS PROBI AVG	/ //III	RIC.-Bast.226
16 :	Lyon,	IMP CM AVR PROBVS AVG	TEMPOR FELICI	/ //I	RIC.103-Bast.206
17 :	Lyon,	VIRTVS PROBI AVG	MARS VICTOR	/ //II	RIC.86var-Bast.225
18 :	Ticinum,	IMP C PROBVS PF AVG	ADVENTVS AVG	/ //VXXT	RIC.-
19 :	Ticinum,	IMP CM AVR PROBVS AVG	CONSERVAT AVG	/ //TXXT	RIC.348
20 :	Ticinum,	IMP C PROVBS PF AVG	VICTORIA GERM	/ //VIXXT	RIC.-
21 :	Ticinum,	VIRTVS PROBI AVG	VICTORIA AVG	/ //PXXT	RIC.-
22 :	Siscia,	IMP C M AVR PROBVS P AVG	CONSERVAT AVG	/ //XXIS	RIC.672
23 :	Siscia,	IMP C M AVR PROBVS AVG	CONCORD MILIT	T/XXI	RIC.651var
24 :	Rome,	IMP PROBVS AVG	VICTORIA GERM	/ //R*Z	RIC.219
25 :	Rome (quinaire),	IMP PROBVS AVG	VICTORIA GERM	/ //	RIC.275
26 :	Rome (denier),	PROBVS PF AVG	PM TR P VI COS V PP	/ //	RIC.51




17


18


19


20










21


22


23


24










25


26





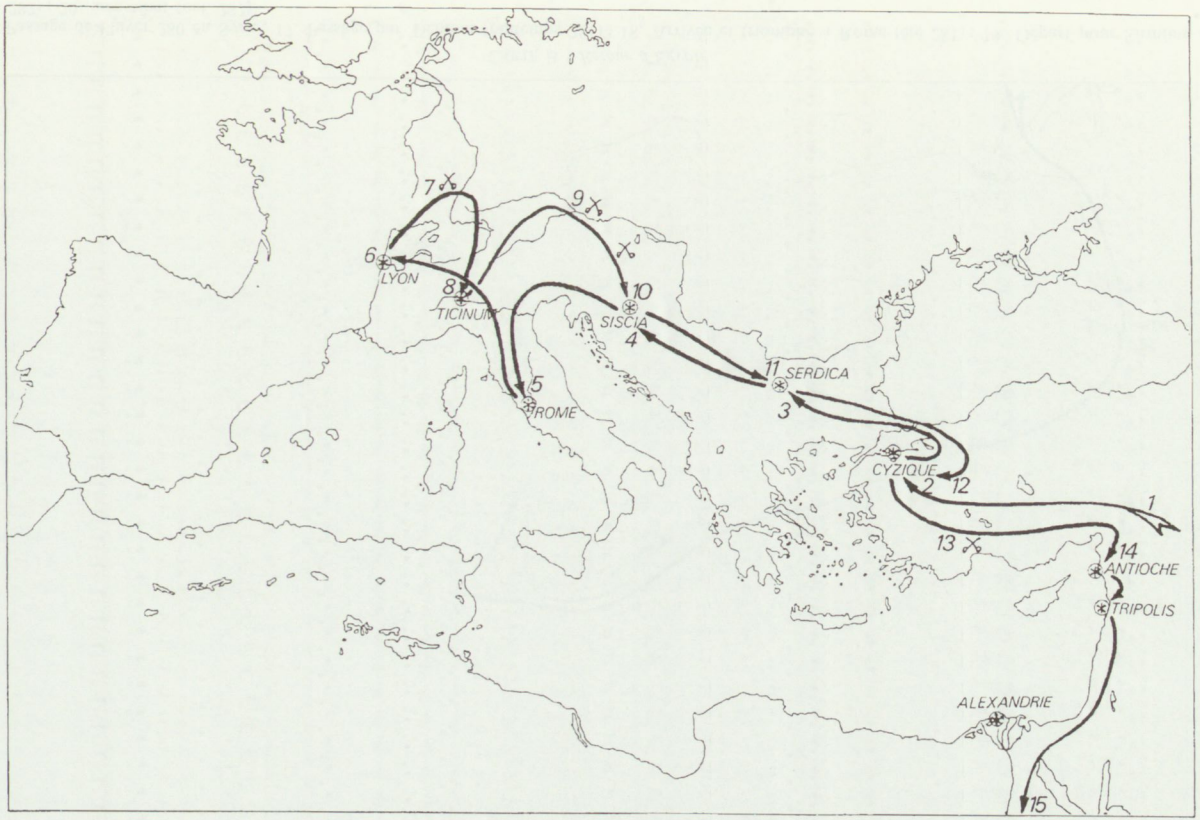

CARTE A : *Premier aller-retour dans l'empire*

1. Départ de Syrie (sept. 276) ; 2. *Adventus* à Cyzique et passage de l'hiver 276 ; 3. *Adventus* à Serdica (début 277) ; 4. Passage par Siscia avec *adventus* ; 5. Visite (*adventus*) à Rome (été 277) ; 6. *Adventus* à Lyon et passage de l'hiver 277 ; 7. Guerre contre les Germains (printemps 278) ; 8. *Adventus* à Ticinum (été 278) ; 9. Guerre en Rhétie contre les Burgondes et les Vandales et en Illyricum contre les Sarmates ; 10. *Adventus* à Siscia (fin 278) et passage de l'année 279 ; 11. Passage par Serdica (printemps 280) ; 12. Passage par Cyzique ; 13. Libération de l'Isaurie et la Pamphylie ; 14. Passage par Antioche et Tripolis ; 15. Campagne d'Egypte contre les Blemmyes.

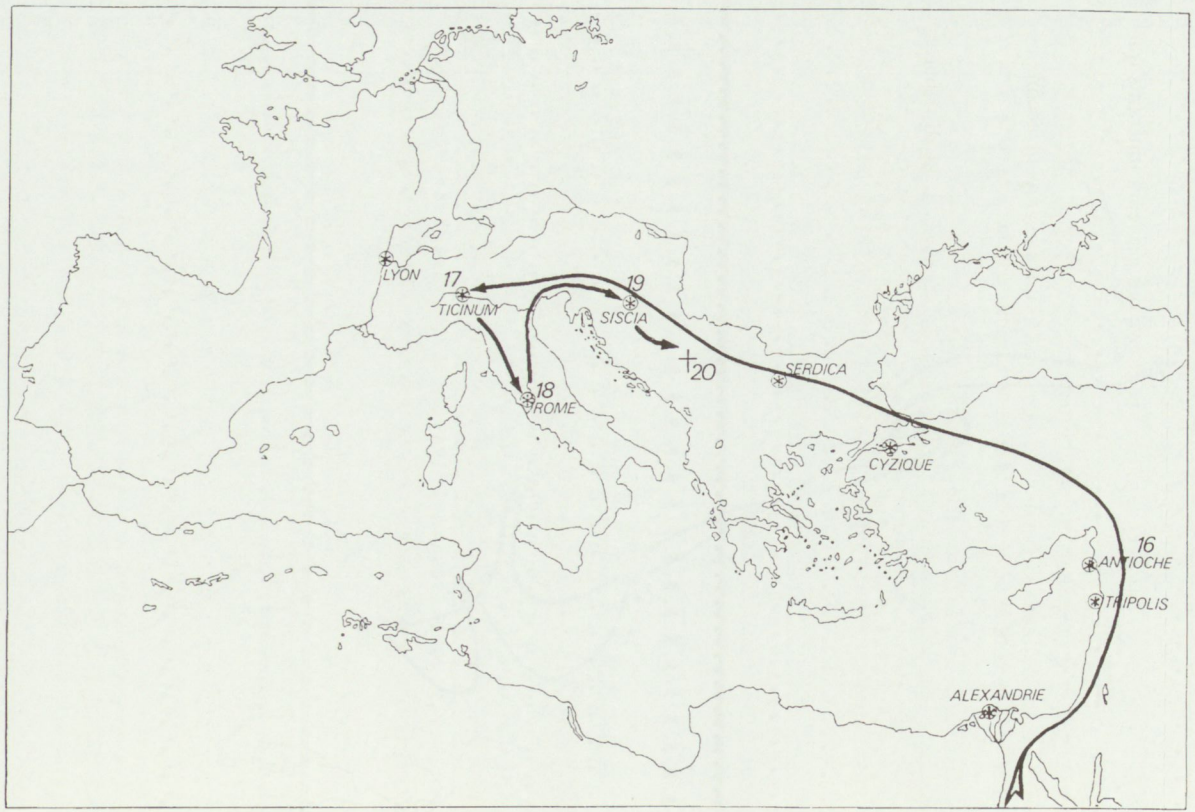

CARTE B : *Retour d'Egypte*

16. Passage de l'hiver 280 en Syrie ; 17. Passage par Ticinum (pintemps 281) ; 18. Arrivée et triomphe à Rome (été 281) ; 19. Départ pour Sirmium (printemps 282) ; 20. assassinat (oct. 282).

INTERVENTIONS

Q. Quels ont été les graveurs de ces pièces ?

R. Les graveurs des ateliers réguliers ; peut-être des graveurs itinérants qui suivaient l'empereur.

Q. Le personnel des ateliers suit-il Probus ?

R. En principe, non. Cependant le personnel d'un atelier peut accompagner l'empereur pour se refixer dans un autre atelier.

Q. Qu'est ce que le monnayage « *Adventus* » ?

R. Des monnaies frappées à l'avance remises à l'empereur et distribuées par lui lors de son entrée dans la ville.

CIRCULATION MONÉTAIRE À L'ÉPOQUE ROMAINE DANS NOS RÉGIONS

Trouvailles monétaires de Clavier-Vervoz (*)

par Ghislaine MOUCHARTE

La multiplication des fouilles stratigraphiques, la recherche systématique des lots anciennement mis au jour, les progrès des études numismatiques elles-mêmes rendent possible une étude de la circulation monétaire dans nos régions au Haut et au Bas-Empire.

Dans nos régions, la circulation monétaire, hormis les trésors, est mal connue, puisque nous ne disposons d'aucune étude globale à ce sujet et que la documentation est souvent dispersée ou connue seulement de manière analytique.

Les trouvailles de certains sites ont fait l'objet d'une publication : nous pouvons citer, sans vouloir être exhaustive, les travaux de Mme Lallemand (1), de Messieurs R. Brulet (2), P. Van

---

(*) Cette étude, exposée à l'occasion du cinquantième anniversaire du Cercle numismatique liégeois, est tirée de notre mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en philologie classique à l'UCL, sous la direction du Professeur T. HACKENS. Nous désirons lui exprimer toute notre gratitude et notre reconnaissance.

(1) J. LALLEMAND, *Les monnaies du castellum du Bas-Empire de Brunehaut-Liberchies*, dans *RBN*, 120, 1974, p. 35-72 ; ID., *La circulation sur le territoire de la Belgique actuelle des monnaies romaines émises de 346/8 à 363*, dans *Studien zu Fundmünzen der Antike* (*Römisch-germanische Kommission des Deutschen archäologischen Instituts zu Frankfurt*, Band I), Berlin, 1979, p. 121-136 ; ID., *Les invasions de 276 et les dépôts monétaires*, dans *Dossiers d'Archéologie*, 21, mars-avril, 1977, p. 93-97 ; ID., *Le trésor de Hemptinne : bronzes (Aes-2) de Gratien à Magnus Maximus*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, 54, 1967, p. 5-60 ; ID., *Monnaies antiques trouvées dans la Sambre (Namur, abords du pont de Sambre)*, dans *RBN*, 102, 1956, p. 55-80.

(2) R. BRULET, *Les monnaies de site du Bas-Empire en Belgique*, dans *Annales du 43e Congrès de la Fédération belge d'Histoire et d'Archéologie*,

Ossel ([3]). Par ailleurs, les études de P. Bastien ([4]) et de Mlle A. Ravetz ([5]) ont révélé l'intérêt d'une enquête de ce genre et ouvert de nouvelles pistes à la recherche, notamment en appliquant une méthode de statistique proportionnelle pour les sites britanniques du Bas-Empire. Tous ces travaux traitent de la circulation monétaire au Bas-Empire, mais en ce qui concerne le Haut-Empire, les données ne manquent certes pas, manque une interprétation générale. Seuls les trésors ont été réunis systématiquement et leur signification a fait l'objet d'explications à diverses reprises.

Les monnaies découvertes à Clavier-Vervoz constituent en fait le point de départ de ce travail : le catalogue de toutes ces découvertes a dû pour diverses raisons être arrêté en 1971 ([6]).

La commune de Clavier-Vervoz ([7]) est située au centre du Condroz liégeois, dans la partie occidentale de la province de Liège (canton de Nandrin, arrondissement de Huy). Construit le long de la chaussée romaine Tongres-Arlon, le *vicus* de Vervoz faisait partie dans l'Antiquité du *pagus* des Condruzes rat-

---

1974, p. 511-513 ; ID., *La Roche à Lomme à Dourbes, fortification du Bas-Empire romain et refuge médiéval*, dans *Archaeologia Belgica*, 160, 1974, p. 1-50 ; ID., *La fortification de Hauterecenne à Furfooz* (*Publications d'archéologie et d'histoire de l'art de l'Université catholique de Louvain*, 13), Louvain-la-Neuve, 1978.

(3) P. VAN OSSEL, *Les établissements ruraux au Bas-Empire dans la partie méridionale de la* Civitas Tungrorum, dans *Revue des Archéologues et Historiens d'art de Louvain*, 12, 1979, p. 9-27.

(4) P. BASTIEN, *Trésors de la Gaule septentrionale. La circulation monétaire à la fin du IIIe s. et au début du IVe s.*, dans *Revue du Nord*, 60, 1978, p. 789-812.

(5) A. RAVETZ, *The Fourth Century Inflation and Romano-British Coin Finds : I. Patterns of Fourth Century Coinage in Romano-British Sites*, dans *Numismatic Chronicle*, 1964, p. 201-231.

(6) Le catalogue a pu être établi grâce aux identifications du Cabinet des Médailles de Bruxelles, aux publications concernant Clavier-Vervoz. Pour notre part, nous y ajoutons l'identification du lot de 98 pièces.

(7) J. WILLEMS et E. LAUWERIJS, *Le vicus belgo-romain de Vervoz à Clavier*, dans *Archaeologia Belgica*, 154, 1974, p. 155-174 ; J.D. WITROUW, *Le sanctuaire gallo-romain de Clavier-Vervoz*, dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye Condroz*, 14, 1975-1976, p. 147-206.

taché à la cité des Tongres ([8]). Rien jusqu'à présent ne permet de supposer qu'il fut occupé avant l'époque romaine.

Les connaissances acquises sur Clavier s'amplifient au cours des années. Les premiers fragments sculptés ont été exhumés en 1866. À partir de 1960, le Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, sous la présidence de M. Willems, a décidé de reprendre les fouilles plus systématiquement puisque celles entreprises au XIXe siècle furent menées sans coordination et ne furent pas publiées. Toutes ces fouilles ont révélé l'importance du *vicus* de Vervoz ([9]) où l'on a repéré une quinzaine de fours de potiers, des bains publics, un bâtiment de plan basilical, une taverne, un marché couvert, des sanctuaires, un relais et un important matériel archéologique dont un nombre considérable de monnaies romaines émises du Ier au Ve siècle ([10]).

---

(8) J. Halkin-Roland, *Recueil des chartes de l'Abbaye de Stavelot-Malmédy* (*Coll. des chroniques belges inédites*), Bruxelles, 1909, p. 81-85, notamment p. 83, lignes 6-7 : « *...in pago Condruscio villam Vervigium cum suis appendiciis...* ».

(9) Nous renvoyons, entre autres, aux différents articles parus dans le *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye Condroz* et à titre d'exemple à F. Henaux, *Découvertes d'antiquités belgo-romaines à Vervoz*, dans *BIAL*, 36, 1906, p. 95-96 ; A. Wankenne, *La Belgique à l'époque romaine : sites urbains, villageois, religieux et militaires* (*Centre national de recherches archéologiques en Belgique*, série C, III), Bruxelles, 1972, p. 123 ; J. Willems, *Six anées de recherches au vicus belgo-romain de Vervoz*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1967, p. 7-14 ; Id., *Les fouilles archéologiques de Clavier-Vervoz. Six années de prospection*, dans *Latomus*, 27, 1968, p. 187-190.

(10) L. Renard, *Quelques mots à propos d'un trésor monétaire*, dans *RBN*, 58, 1902, p. 20-21 ; M. Thirion, *Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique* (*CEN. Travaux*, 3), Bruxelles, 1967, p. 61 ; P. Van Gansbeke, *Les trésors monétaires d'époque romaine en Belgique*, dans *RBN*, 101, 1955, p. 37 ; A.M. Delize-Lejeune, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Liège (depuis l'Âge du bronze jusqu'aux Normands)* (*Répertoires archéologiques*, série A, *répertoires bibliographiques*, V), Bruxelles, 1964, p. 25.

Les bains publics ont livré des monnaies dont la pièce la plus récente appartient à l'empereur Valérien : J. Willems, *Six années de recherches au vicus belgo-romain de Clavier-Vervoz*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1967, p. 11 ; Id., *Clavier-Vervoz. Fouilles au vicus belgo-romain en 1970*, dans *Archéologie*, 2, 1970, p. 72.

Le « trésor » ou lot I

Nous ne connaissons ni la date, ni l'emplacement exact de la découverte de ce trésor à Clavier-Vervoz. 98 pièces ont été achetées par le Musée Curtius à Liège à deux reprises (71 en 1900 et 27 en 1901). La pièce la plus ancienne du trésor est un as d'Auguste et la plus récente un Aes-4 d'Arcadius. L'ensemble comprend 4 as (dont un contremarqué de Tibère), un sesterce, 7 antoniniens dont une imitation radiée de Tétricus I, 70 *folles* dont une imitation du type FELTEMPREPARATIO et 16 petits bronzes du Bas-Empire.

La répartition par atelier révèle une prédominance assez nette des ateliers de Trèves (23/98) et d'Arles (19/98), suivis de Rome (11/98) et de Lyon (5/98), de Londres (2/98) ainsi que d'Ostie et 19 pièces dont l'atelier est indéterminé.

D'emblée la question se pose de savoir si nous sommes en présence d'un véritable trésor ou s'il s'agit au contraire d'une collection de trouvailles faites en fouille et indûment baptisée trésor. Pour parler d'un trésor monétaire, il faut être certain que l'ensemble était bien constitué comme tel lorsqu'il fut perdu dans l'Antiquité. Dans notre cas, nous pouvons analyser le lot d'après certains critères comme la fréquence par règne, l'usure et l'homogénéité relatives des dénominations. Il suffit de comparer la fréquence des émissions par règne des monnaies de notre lot avec celles d'autres trésors de la région pour se rendre compte immédiatement que nous n'avons pas affaire à un trésor. On n'y relève aucune concentration dominante, aucune époque de thésaurisation particulière ; la dispersion dans le temps ne correspond pas à un ensemble comparable aux trésors

---

La taverne a aussi livré un ensemble de 29 monnaies : J. WILLEMS et E. LAUWERIJS, *Clavier-Vervoz : bâtiment du vicus belgo-romain*, dans *Archéologie*, 2, 1969, p. 69.

Les sanctuaires ont livré approximativement 200 monnaies : J. WITROUW, *Le sanctuaire gallo-romain de Clavier-Vervoz*, dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 14, 1975-1976, p. 147-149.

Le relais livra ± 80 monnaies : J. WILLEMS, *Clavier-Vervoz : fouilles en 1969*, dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 9, 1969, p. 102-103.

authentiques habituels. On peut aussi vérifier que l'usure des pièces est uniforme et de plus, que nous nous trouvons devant un choix de dénominations en bronze qui ne révèle aucune sélection particulière.

Inversément, on est frappé par les similitudes qui relient l'histogramme de Clavier-Vervoz (Fig. 1a) à celui dressé pour l'axe routier Tongres-Arlon (Fig. 1b) à partir des différentes décou-

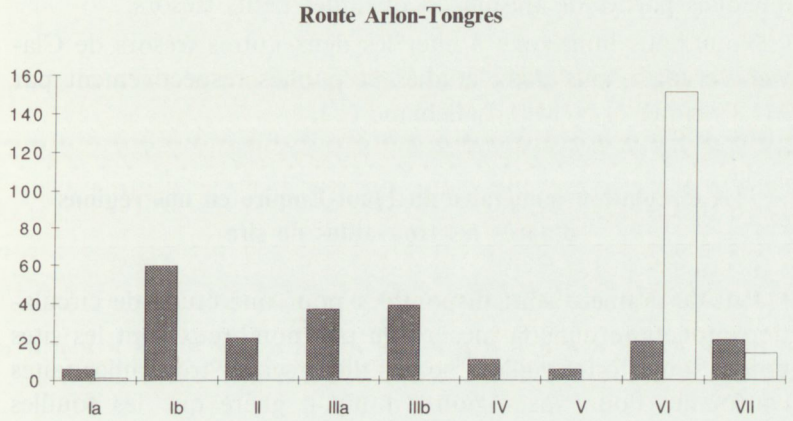

Fig. 1a

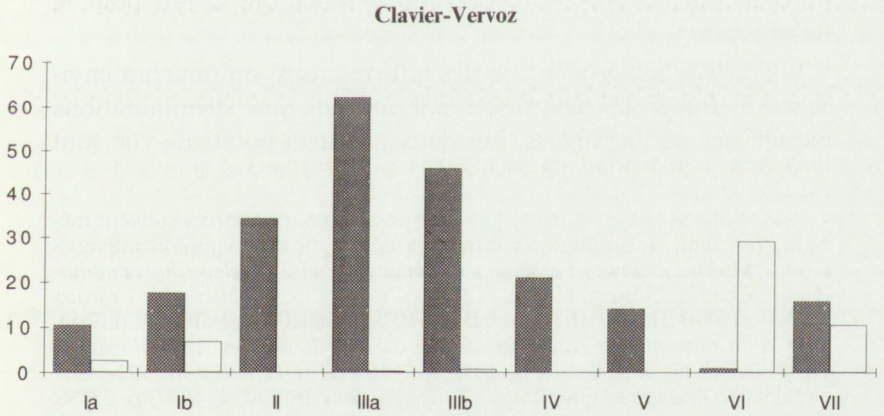

Fig. 1b

vertes monétaires effectuées dans tous les sites le long de cette route ([11]).

Il ne peut donc faire de doute que le lot de Clavier-Vervoz présenté comme un trésor dans certains ouvrages n'en a jamais été un. Dans l'ignorance totale où nous nous trouvons de la constitution de ce lot, de ce qui concerne la date, l'emplacement et l'auteur de la découverte, nous ne sommes évidemment plus en mesure de nous prononcer si parmi ces 98 pièces il se cache quelques parties de trésors ou quelques petits trésors.

Nous nous limiterons à citer les deux autres trésors de Clavier-Vervoz : tous deux étudiés et publiés respectivement par M. Thirion ([12]) et Mme Lallemand ([13]).

La circulation monétaire du Haut-Empire en nos régions d'après les trouvailles de site

Peu de données sont disponibles pour une étude de circulation monétaire dans la mesure où peu nombreux sont les sites pour lesquels on a veillé à ne pas disperser les trouvailles faites en fouille. Pour nos régions, il n'y a guère que les fouilles menées à Braives et à Liberchies-les-Bons-Villers qui offrent matière à une telle étude. C'est donc vers la circulation monétaire, telle qu'elle nous apparaît sur ces deux sites, qu'il faut se tourner tout en s'inspirant du modèle de ce qui se fait pour le Bas-Empire.

Si l'on voulait systématiser les informations, on pourrait envisager d'étudier la répartition par ateliers, par dénominations monétaires ou par règnes. Les deux premiers points de vue sont

(11) Nous avons eu le privilège de disposer aussi de sources souvent inédites provenant de fouilles en cours ou puisées dans des mémoires universitaires : M.-H. Corbiau, *La chaussée romaine Arlon-Tongres et la romanisation du Condroz*, Louvain, 1971 et P. Van Ossel, *Les établissements ruraux au Bas-Empire dans la partie méridionalede la* Civitas Tungrorum, Louvain, 1978 dont nous pouvons lire un résumé dans la *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, 5, 1972, p. 196-198 et 11, 1978, p. 192-193.

(12) M. Thirion, *Le trésor de Clavier II*, dans *BCEN*, 4, 1967, p. 35-36.

(13) J. Lallemand, *Le trésor de Clavier III : deniers et antoniniens de Commode à Valérien-Gallien*, dans *RBN*, 115, 1969, p. 263-331.

toutefois peu intéressants pour le Haut-Empire. À cette époque, on ne trouve guère dans nos régions que deux ateliers représentés et encore, de manière très inégale : Lyon pour les périodes durant lesquelles l'atelier fut actif, c'est-à-dire surtout sous les règnes des empereurs Julio-Claudiens et Flaviens et par dessus tout comme ailleurs, l'atelier de Rome. Ce n'est qu'à partir du règne de Gordien III que l'éventail des ateliers monétaires va s'élargissant. Quant aux différentes dénominations monétaires, la prédilection que l'on constate pour l'une ou pour l'autre d'une époque à l'autre peut se résumer comme suit :

— une prédominance des monnaies en bronze jusqu'à la dynastie des Sévères. L'as est de loin la dénomination la plus répandue au Ier s. ; les dénominations monétaires supérieures comme le sesterce et le dupondius se répandent sous les Flaviens, les sesterces devenant très nombreux au IIe s. pour être suppléés ensuite par les deniers sous le règne des Sévères.
— à partir de Gordien III, ne circulent pratiquemment plus que des antoniniens.
— quant aux imitations, on en trouve surtout aux premiers temps de l'Empire.

Sur ce point, on est frappé de la convergence entre le lot de Clavier-Vervoz et les trouvailles des sites de Braives ([14]) et de Liberchies-les-Bons-Villers ([15]).

Plus intéressante que la répartition par ateliers ou par dénominations monétaires est l'étude de la répartition proportionnelle des monnaies par règne de manière à déterminer l'importance statistique du flux numéraire tel qu'il apparaît par les pertes. Mais le traitement de la question est plus délicat qu'il n'y paraît d'abord car comment évaluer les aléas qui pèsent sur notre échantillonnage comme la masse monétaire de numéraire produite, les

(14) Nous avons pu établir cet histogramme grâce aux listes des identifications de monnaies découvertes sur le site de Braives que R. BRULET nous a transmises.

(15) R. BRULET, *Liberchies gallo-romain. Rempart de la romanité*, Gembloux, 1975 ; Y. GRAFF et J.-M. DOYEN, *Liberchies (Geminiacum ?...)*, dans *Romana Contact*, 1-4, 1973, fasc. 6, p. 8-32.

circonstances qui ont favorisé ou non l'afflux de monnaies dans nos régions, le hasard de l'enfouissement qui se trouvent favorisé lors de destructions. Ici, plus qu'ailleurs, une étude de statistique requiert des données nombreuses et précises qui font hélas défaut. Nos observations sont dès lors présentées à titre indicatif. D'emblée toutefois et pour limité que soit notre propos, il est intéressant d'affiner l'étude des données brutes par une méthode de statistique proportionnelle ([16]) : tous les règnes n'ayant pas la même longueur et n'étant pas également représentés, nous avons divisé l'époque considérée en sept périodes ([17]) qui correspondent aux différents empereurs qui se sont succédé depuis 27 av. J.-C. à la fin du règne des Illyriens en 284, à comparer d'un site à l'autre dans des ensembles chronologiques plus vastes que le règne d'un seul.

Ia.	Auguste-Tibère	IV.	Les Sévères
Ib.	Caligula-Néron	V.	Maximin-Salonine
II.	Les Flaviens	VI.	Postume-Tétricus ([18])
IIIa.	Nerva-Hadrien	VII.	Claude II-Probus

Pour chaque période, nous avons calculé un indice de fréquence des trouvailles monétaires en divisant à l'intérieur de chaque période le nombre de pièces ([19]) trouvées sur chaque site, par le nombre d'années de la période et le total des pièces découvertes sur le site. Les indices de fréquence ainsi obtenus ont été reproduits sous forme de graphique. Nous y avons pris soin de distinguer le monnayage officiel représenté par un grisé et le monnayage d'imitation, malgré les incertitudes devant lesquels nous nous trouvions à leur propos (quand et où ont-elles exactement été produites). Par contre, le monnayage des usur-

(16) Cette méthode a été élaborée pour le Bas-Empire par A. RAVETZ, *op. cit.*, p. 201-231.

(17) Vu la longueur des périodes I et III, nous les avons scindées en deux.

(18) Cette période est ici considérée en un bloc pour faciliter les statistiques ; mais nous sommes tout à fait consciente qu'elle réclame des affinements (il peut aussi avoir intérêt à examiner la circulation monétaire de chaque usurpateur).

(19) Le nombre de pièces trouvées sera, au préalable, multiplié par 10.000 pour réduire le nombre de décimales.

pateurs a été traité ici comme un monnayage officiel puisqu'il fut lui-même imité.

Les relevés des faits archéologiques sur chaque site et les circonstances historiques permettent-ils de donner un commentaire adéquat du profil de nos histogrammes ? L'interprétation qu'il conviendrait d'en donner pour le Haut-Empire est délicate ; au moins peut-on tenter à titre d'hypothèse d'en proposer quelques traits sans prendre le risque de vouloir tout expliquer (Fig. 2a-b).

Braives

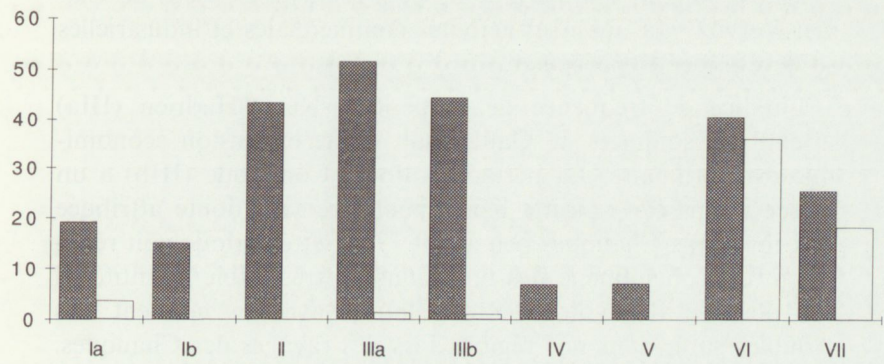

Fig. 2a

Liberchies

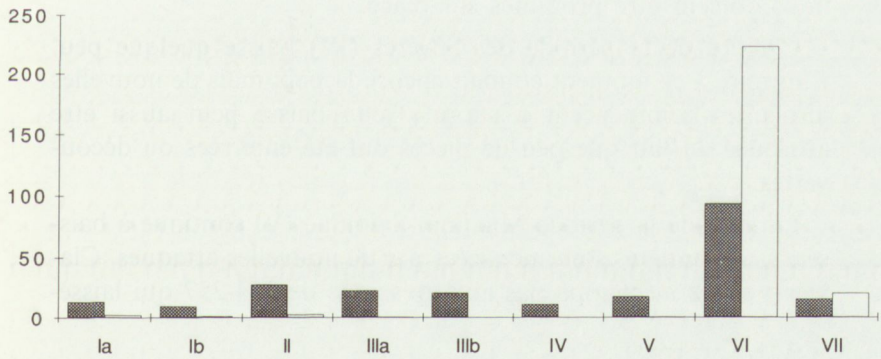

Fig. 2b

Pour la période Auguste-Tibère (Ia), le seul fait convergent que l'on peut relever est le parallélisme entre la proportion du monnayage officiel et celui d'imitation. Ces imitations répondraient peut-être à un manque de numéraire officiel ; les habitants ont sans doute éprouvé le besoin d'émettre des monnaies pour subvenir aux nécessités du moment. Ce monnayage d'imitation est relativement important surtout pour la période Caligula-Néron (Ib), qui connaît quelque trouble à la fin du règne de Néron ([20]).

L'indice élevé de la période des Flaviens (II) est lié au fait que la Gaule connaît une période de paix relative. Le *vicus* de Clavier-Vervoz voit aussi ses activités commerciales et industrielles se développer et prospérer.

L'indice de fréquence de la période Nerva-Hadrien (IIIa) atteint des sommets, la Gaule jouit d'une expansion économique extraordinaire. La période Antonin-Commode (IIIb) a un indice moins élevé : cette baisse peut être sans doute attribuée aux invasions Chauques peu avant 175. Cette période voit réapparaître le phénomène des imitations en très faible quantité. Il est possible d'y voir une corrélation avec le moment des troubles subis dans nos régions lors des ravages des Chauques. Nous pourrions peut-être dire que, lors d'une attaque ou d'une invasion, le numéraire arrivant plus difficilement, la population restant sur place et les besoins vitaux étant identiques, la population recourt aux imitations. Dans ces conditions, les imitations doivent être produites sur place.

L'indice de la période des Sévères (IV) baisse quelque peu. L'Empire à ce moment connaît encore la paix mais de nouvelles difficultés commencent à surgir. Cette baisse peut aussi être attribuée au fait que peu de pièces ont été enterrées ou découvertes.

L'indice de la période Maximin-Salonine (V) continue à baisser. Les frontières sont menacées par de nouvelles attaques. Clavier-Vervoz n'échappe pas aux invasions de 254-257 qui laissè-

(20) Nous ne tenons pas compte de l'année 69 du fait qu'aucune monnaie de cette année ne se retrouve sur les sites envisagés.

rent de nombreux bâtiments en ruine. Au moment de l'arrêt de 254, les monnaies anciennes étaient peut-être plus rares, ce qui peut expliquer la baisse de la courbe de l'indice de fréquence. Pour la période des usurpateurs (VI), il faut souligner que le nombre des imitations est nettement plus élevé que celui du monnayage non imité mais nous pouvons nous demander quelle en est la raison. Ces années connaissent de nombreux troubles assez graves puisque une vague germanique déferle jusqu'au centre de la Gaule. La Gaule essaie de faire face à ces difficultés et connaît des usurpateurs qui défilent selon un rythme accéléré. Ces usurpateurs, puisqu'ils se considèrent empereurs de leur région émettent des monnaies qui circulent surtout dans les territoires qu'ils gouvernent.

Quant à la période Claude II-Probus (VII), elle voit le nombre de monnaies officielles remonter et celui des imitations chuter. Pendant cette période, nos régions essayent de se relever des attaques subies. L'autorité essaie de reprendre la situation en main et c'est la raison pour laquelle, semble-t-il, le nombre d'imitations diminue en de très fortes proportions ; Rome redevient davantage maîtresse des destinées de l'Empire.

La circulation monétaire du Bas-Empire en nos régions d'après les trouvailles de site

Pour le Bas-Empire, nous reprendrons les mêmes périodes que Mlle A. Ravetz à la différence près que nous scindrons sa période 3 en deux puisque les pièces peuvent facilement se classer soit durant la période 330-341, soit celle de 341-346 :

I.	294-317	V.	346-364
II.	317-330	VI.	364-378
III.	330-341	VII.	378-388
IV.	341-346	VIII.	388-406

Pour la période du Bas-Empire, contrairement à celle du Haut-Empire, nous pouvons multiplier les sites et les différencier d'après leur nature : agglomération civile (Clavier-Vervoz, Florenville-

Clavier-Vervoz

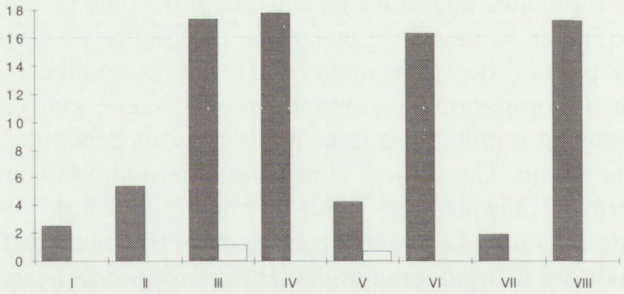

Fig. 3a

Florenville-Chameleux

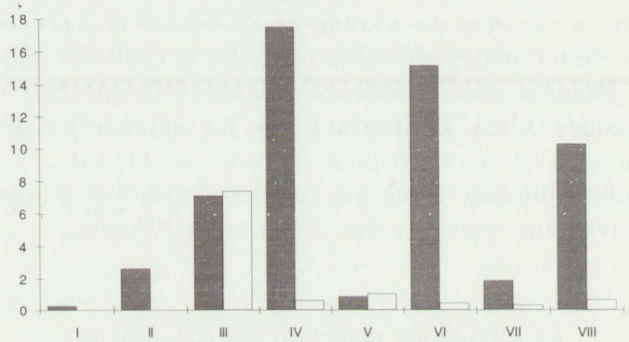

Fig. 3b

Namur

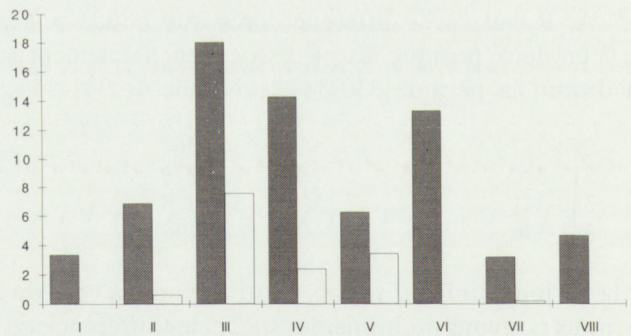

Fig. 3c

Chameleux ([21]), Namur-Sambre ([22])), fortification (Dourbes ([23]), Eprave ([24]), Furfooz ([25]), Liberchies-Brunehaut ([26])), établisement rural (Wancennes) ([27]) et dès lors affiner l'analyse.

Les histogrammes permettent une observation plus précise de certains faits.

A. — *Agglomération civile* (Fig. 3a-c)

Le *vicus* de Clavier-Vervoz, comme les autres d'ailleurs, se remet de tous les troubles qu'il a connus durant le IIIe s., ce qui permet d'expliquer la lente remontée du nombre de monnaies découvertes pour les deux premières périodes. Les indices de fréquence des périodes 3 et 4 sont assez élevés. Le phénomène, commun aux sites fortifiés et à la *villa* de Wancennes, pourrait s'expliquer par l'hypothèse d'un nouvel arrivage en numéraire dans nos régions puisque ces sommets sont présents dans les histogrammes des sites envisagés. Le monnayage imité est présent mais relativement peu abondant à Clavier si du moins on le compare aux autres *vici*. Dans les sites fortifiés, par contre, les imitations sont nettement plus nombreuses. Nous pouvons

(21) J. Mertens, *Le relais romain de Chameleux* (*Archaeologicum Belgii Speculum*), Bruxelles, 1968.

(22) J. Lallemand, *Monnaies antiques trouvées dans la Sambre (Namur, abords du pont de Sambre)*, dans *RBN*, 102, 1956, p. 58.

(23) R. Brulet, *La Roche à Lomme à Dourbes, fortification du Bas-Empire romain et refuge médiéval*, dans *Archaeologia Belgica*, 160, 1974, p. 6-50.

(24) J. Mertens-H. Remy, *Un refuge du Bas-Empire à Éprave*, dans *Archaeologia Belgica*, 144, 1973, p. 5-69.

(25) R. Brulet, *La fortification de Hauterecenne à Furfooz*, Louvain-la-Neuve, 1978, p. 81-95.

(26) J. Mertens-R. Brulet, *Le castellum du Bas-Empire romain de Brunehaut-Liberchies*, dans *Archaeologia Belgica*, 160, 1-2, 1974, p. 1-120 ; J. Lallemand, *Les monnaies du castellum du Bas-Empire de Brunehaut-Liberchies*, dans *RBN*, 120, 1974, p. 35-72.

(27) P. Van Ossel, *Les établissements ruraux au Bas-Empire dans la partie méridionale de la* Civitas Tungrorum, dans *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, 12, 1979, p. 20. Nous ne pouvons considérer que la *villa* de Wancennes parce que les autres *villae* n'ont pas livré assez de monnaies pour pouvoir en dresser un histogramme ; ce qui ne nous permettra pas de nous rendre compte par comparaison si Wancennes est ou non bien représentatif de la situation des *villae* en nos régions.

émettre l'hypothèse que ces monnaies imitées résultent d'un besoin en numéraire de la population non satisfait par l'arrivage ordinaire de monnaies. Mais comment expliquer cette baisse soudaine de la période 5 (346-364) ? La Gaule du Nord connaît vers les années 352-355, une période d'invasions qui fit presque basculer la destinée de l'Empire. Le phénomène des imitations de cette période pourrait peut-être être lié aux invasions qui auraient obligé dans une certaine mesure les populations locales isolées à émettre des monnaies, pour subvenir à leurs besoins, pour peu que la route entre les ateliers et nos régions ait subi quelques troubles, ce qui aurait perturbé l'arrivage du numéraire.

La période suivante présente un indice nettement plus élevé. Ce fait se retrouve dans les histogrammes des autres agglomérations et dans celui de la *villa* de Wancennes. Ce phénomène n'est absolument pas perceptible sur les histogrammes de sites fortifiés. À cette époque, nos régions retrouvent un temps de paix provisoire, ce qui facilite une renaissance des activités.

La période 7 (378-388) est vraiment peu documentée à Clavier-Vervoz de même que dans tous les autres sites. Nous serions tentée de dire qu'il s'agit d'un défaut dans l'approvisionnement en numéraire et cette hypothèse serait élargie par le fait que toute la région connaît un pareil indice. Il y aurait toutefois une autre explication : les monnaies que nous possédons de cette période sont celles qui sont en circulation en 406, au moment de la catastrophe ultime et dès lors, il est tout naturel qu'il y ait moins de monnaies de la période précédente.

La période 8 (388-406) est la plus élevée pour Clavier-Vervoz, ce n'est pas la conséquence d'une prospérité mais au contraire, cette abondance est due à l'abandon du site.

B. — *Fortifications* (Fig. 4a-c)

Durant la période d'insécurité du IIIe s., on voit s'ériger en territoire rural des ouvrages fortifiés qui ont pour but de fournir un refuge à la population civile, un lieu de cantonnement à l'armée qui joue un rôle important en ce qui concerne la circula-

Éprave

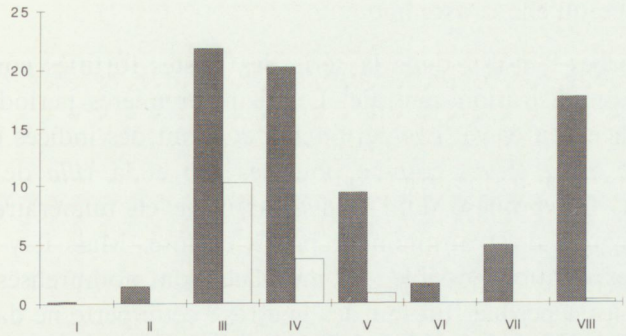

Fig. 4a

Dourbes

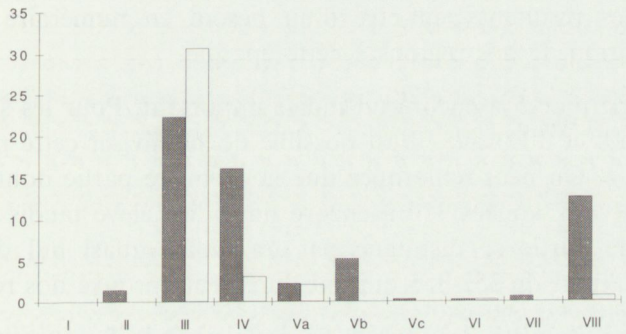

Fig. 4b

Liberchies-Brunehaut

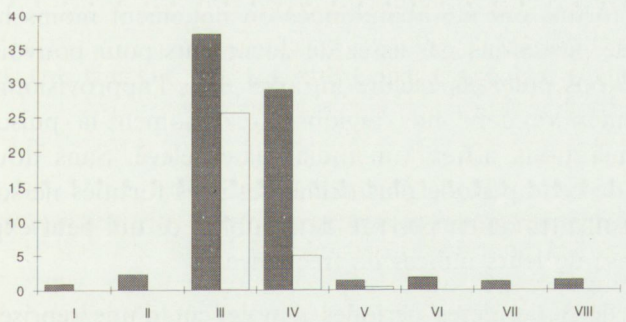

Fig. 4c

tion monétaire puisque ne produisant rien, elle a besoin de payer ce qu'elle consomme.

Dourbes s'inscrit dans la série des postes fortifiés contrôlés par l'administration centrale. Les deux premières périodes ont un indice peu élevé. Les périodes 3 et 4 ont des indices de fréquence assez élevés comme pour les *vici* et la *villa* de Wancennes. L'hypothèse d'un nouvel arrivage en numéraire dans nos régions n'est absolument pas à exclure. Mais il y a une autre explication possible : les monnaies sont nombreuses parce qu'on les a perdues du fait des guerres ; cette perte ne date pas de 346 mais de quelques années plus tard, avec les imitations. Il se peut que la décision de 346 et les désordres des années 350 en soient à l'origine. Les imitations en nombre élevé pour ces périodes résultent peut-être d'un besoin en numéraire de la population de nos régions à cette époque.

La période 5 a encore un indice important. Pour les sites de Dourbes et d'Éprave, il est possible de subdiviser cette période en deux. On peut remarquer que la première partie dont la fin se situe aux années 350 a encore un indice élevé tandis que la seconde partie se distingue par un indice quasi nul dû aux dévastations de 352-355 qui ont durement éprouvé nos régions.

Le phénomène des imitations de la période 5 pourrait peut-être se raccrocher aux invasions.

La période 6 est très peu ou pas représentée. Quant à savoir si ces fortins ont été abandonnés ou nettement moins habités, nous ne possédons pas assez de documents pour pouvoir trancher. Nous pouvons exclure un arrêt dans l'approvisionnement en numéraire dans nos régions à ce moment-là puisque les agglomérations offrent un indice assez élevé. Sans doute, au cours de cette période plus calme, les sites fortifiés ne sont pas aussi sollicités qu'en période de troubles, ce qui peut expliquer la baisse de leurs indices de fréquence.

Les deux dernières périodes témoignent d'une reprise avant l'assaut final.

C. — *Établissement rural* (Fig. 5)

L'analyse du graphique des indices de fréquence de la *villa* de Wancennes révèle les mêmes tendances que celles perceptibles sur les graphiques des indices de fréquence des agglomérations.

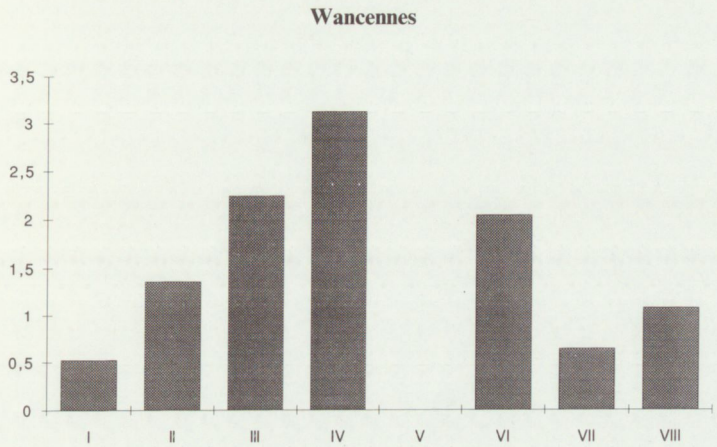

Fig. 5

De nombreux points de détail demanderaient à être mieux définis, une recherche plus large tant pour la quantité de sources que pour le territoire couvert s'impose, notamment pour mieux définir l'origine et l'aire de dispersion des imitations.

COLLIER ORNÉ DE MONNAIES EN OR DU VIe SIÈCLE TROUVÉ AUX ENVIRONS DE LIÈGE (BELGIQUE)

par Jean LAFAURIE (*)

Dans son *Essai de répertoire* concernant les fouilles et les trouvailles de l'époque barbare dans le département des Vosges (1), L. Vilminot relate l'acquisition, au mois de janvier 1849 par le Musée d'Epinal, d'un « collier Franc en or trouvé à trois lieues de Liège (Belgique) ». Le lieu de découverte n'est pas autrement précisé dans les registres du Musée (2).

Déjà en 1849 J. Laurent, alors conservateur du Musée départemental des Vosges, avait signalé à la suite d'acquisitions d'objets provenant des fouilles de Grand « un objet de toilette d'une excessive rareté »... un collier Franc en or auquel sont suspendus au moyen de cercles perlés et de bélières cinq médaillles

(*) L'auteur a fait une communication sommaire sur ce collier à la Société nationale des Antiquaires de France, *BSNAF*, 1983, pp. 187-189.

(1) *Epinal 1939*, p. 64. L. VILMINOT.

(2) L. VILMINOT désigne les monnaies ornant le collier sous le nom de « quinaires », il s'agit en réalité de *tremisses*, tiers du sou d'or. Il donne la référence à la région où a eu lieu la découverte en renvoyant au registre d'inventaire des Antiquités du Musée d'Epinal, 1830-1878, I, n° 218. Ce registre n'a pas été retrouvé par M. Bernard Huin conservateur du Musée départemental des Vosges, que je remercie très vivement de l'aide qu'il a bien voulu m'accorder pour cette recherche. En 1849 J.-M. Eckel était établi antiquaire à Strasbourg, au 45 rue des Hallebardes.

aussi en or des empereurs Anastase, Justin et Justinien ([3]). Quatre de ces médailles, d'après les recherches publiées par M. Lenormand, conservateur du Musée des Antiques de France, auraient été frappées dans les Gaules par les rois Francs qui longtemps, même après la conquête, n'osèrent frapper des monnaies à leur seul nom. Une seule, celle de Justinien, serait de fabrique italienne ».

Laurent s'était lourdement trompé en mentionnant cette trouvaille à Grand. En réalité, ce collier a été acquis à un antiquaire de Strasbourg — dont le nom Eckel est cité parmi ceux des premiers souscripteurs de la Revue française de numismatique — qui avait précisé sa découverte « à trois lieues de Liège... ». De nombreuses tombes de la région entre Rhin et Weser ont fourni des colliers et éléments de colliers et Liège se trouve aux limites de cette région. Curieusement la carte de répartition des tombes d'époque mérovingienne en Belgique dressée par le Dr H. Roosens ([4]) montre de nombreuses nécropoles à partir d'une douzaine de kilomètres au Sud/Sud-Est de Liège entre Meuse et Ourthe.

Bien qu'exposé dans le Musée, dans la salle réservée aux objets de fouilles et aux monnaies, ce collier est resté ignoré des archéologues et des numismates. Tel qu'il est présenté dans une vitrine verticale, il est composé de cinq tiers de sou en or entourés d'une fine bordure de perles et munis d'une bélière godronnée. Il est complété par quatre petits passants en forme de barillets et douze autres de section quadrangulaire longs de 16 à 18 mm.

La reconstitution est évidemment arbitraire. Le fil, dont on ne connaît pas la matière et qui maintenait l'ensemble, a évidemment disparu au cours d'un long enfouissement. Sa longueur totale est de 26 cm faisant à peine le tour du cou d'une

(3) J. Laurent, *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, VII, 1, p. 114. Je remercie M.X. Loriot qui, parmi les références à de nombreuses découvertes de monnaies des Ve-VIIe siècles qu'il m'a communiquées, m'a signalé cette note de J. Laurent.

(4) H. Roosens, *Verspreidingskaart der Merovingische Begraafplaatsen in België en de ommelanden*.S.d.

petite fille. Le fermoir n'a pas été retrouvé ou conservé. Les quatre barillets ne peuvent accoster que deux bélières et n'assurent pas la symétrie des cinq monnaies.

Des monnaies semblables à celles qui ornent ce collier ont été trouvées dans cette région du Nord de la Gaule mérovingienne et il n'est pas extraordinaire qu'un de ses habitants ait eu l'idée de transformer ces précieuses monnaies en bijou utilitaire. Les éléments qui le composent sont tout à fait classiques et de nombreux musées conservent quelques tubes ou barillets tout à fait semblables.

Les barillets ont 7 à 8 mm de longueur, la partie renflée a un diamètre d'environ 6 mm. Les extrémités ont environ 3 mm de diamètre. Ils sont tous les quatre ornés de lignes parallèles de grènetis qui les entourent comme des cercles de barriques. Le pseudo perlé a été formé en pinçant un fil d'or avec un outil, dont les extrémités de la pince ont été creusées en forme de cupules.

Les tubes quadrangulaires sont de trois sortes. Deux de 17 mm de long et 5 mm de côté sont ornés de quatre petites bandes d'or, plissées, soudées sur le tube dans le sens de la longueur ; huit tubes quadrangulaires : 4 de 18 mm, 2 de 17 mm et 2 de 6 mm de longueur ont des côtés de 5 et 2 mm. Ils sont ornés de signes en forme de S renversés qui paraissent avoir été poinçonnés sur les deux grandes faces. Enfin deux types de 17 mm sur 4 de côté sont lisses. L'or qui les compose paraît plus pâle et peut-être ont-ils été ajoutés très postérieurement, vraisemblablement après la découverte. La forme des coulants a sans doute été obtenue en martelant une feuille d'or autour d'un objet, de bois ou de fer, quadrangulaire.

Les cinq *tremisses* qui ornent ce collier sont tous de même diamètre et entourés d'une monture composée par un fil d'or c.16.5 mm perlé. Ils portent le diamètre de ces monnaies, transformées en breloques, à 17.5 ou 18 mm.

Les bélières sont toutes formées par une petite bande d'or, ornée de quatre cannelures en relief séparées par trois cannelures en creux. La bande pliée est soudée à ses extrémités et sur le bord de chaque monnaie juste au dessus de l'effigie impériale.

Au revers des pièces, cette soudure se trouve sous la marque d'exergue. Elle est légèrement décalée par rapport à l'axe central sur une seule monnaie, décrite ici sous le n° 5. La forme de ces bélières est classique et a été utilisée pour la transformation en bijoux de très nombreuses monnaies romaines et mérovingiennes.

Les monnaies

Les cinq *tremisses* qui ornent le collier ont un aspect assez semblable. Leur diamètre est uniformément de 16.5 mm. Leur poids légal 1.51 g. Leur poids réel, qui pourrait éventuellement fournir une appréciation sur leur degré de fraicheur, ne peut être ni établi ni estimé en raison de l'adjonction de la bélière, de l'encadrement de chaque pièce et du brasage, destiné à souder les éléments étrangers aux monnaies, qui a été effectué assez grossièrement. Le chalumeau a en plusieurs points altéré des lettres des légendes et même le monogramme imprimé dans le champ de la pièce n° 1.

Le n° du classement des monnaies est celui de leur ordonnancement dans la restitution du collier tel qu'il est exposé dans la vitrine du musée. Les renvois à un ou plusieurs ouvrages de références sont difficiles, à établir. Il a été, semble-t-il, émis des masses importantes de ces monnaies frappées avec un nombre assez considérable de coins. Jusqu'ici il n'a été tenté qu'un *corpus* de ces monnaies du VIe siècle, par W.J. Tomasini ([5]), mais son classement incohérent et les transcriptions des légendes souvent fautives ne permettent que quelques références ponctuelles. Il est cependant utilisé ici car il est la seule tentative faite jusqu'à aujourd'hui et ses planches photographiques permettent de rectifier les descriptions souvent imprécises.

Les attributions proposées ici sont le fruit de nombreuses études de trésors et de dispersions unitaires qui ont permis de

(5) W.J. Tomasini, *The Barbaric Tremissis in Spain and Southern France, Anastasius to Leovigild*, dans *Numismatic Notes and Monographs*, 152, The American Numismatic Sty, New York, 1964.

donner sa part à chacune des quatre populations qui, à l'époque à laquelle le collier a été réalisé, occupaient une partie plus ou moins importante de la Gaule : Burgondes, Francs, Ostrogoths, Visigoths. Des monnaies de ces quatre peuples sont en effet réunies pour la réalisation de ce bijou. J. Lenormand a eu la grande intélligence de distinguer les monnaies frappées par les Burgondes de celles des autres peuples (6). Plus tard W. Reinhart (7) a tenté de distinguer les monnaies frappées par les Visigoths de celles des Francs mais n'a que partiellement appréhendé ce problème ; il n'a pu être résolu avec certitude que récemment par la découverte, en 1972, à Séville (8) d'un trésor composé de monnaies romaines du début du Ve siècle et de monnaies frappées par les Visigoths en Septimanie à Narbonne et vraisemblablement en Tarraconaise dans la première moitié du VIe siècle.

Les titulatures inscrites autour d'effigies qui ne sont plus que les symboles d'une lointaine souveraineté, sont celles des empereurs de Byzance. Les typologies des monnaies des rois Burgondes montrent leurs connaissances précises des successsions impériales à Constantinople et les monnaies frappées par les Francs à la titulature de Théodebert Ier (534-548) celle des changements typologiques des monnaies impériales de Justinien Ier (9).

---

(6) C. Lenormand, Lettres à M. de Saulcy sur les plus anciens monuments de la numismatique de la série mérovingienne. *Rev. Num.*, 1848, pp. 106-131, 181-212, *R.N.*, 1849, pp. 17-39, *R.N.*, 1853, pp. 99-139, 277-316, *R.N.*, 1854, pp. 257-274, 305-346.

(7) W. Reinart, « Die Münzen des tolosanischen Reiches der Westgoten », *Deutsches Jahrb. für Num.*, I, 1938, pp. 107-135.

(8) C. Fernandez-Chicarro y de Dios, *Numisma*, 120-131, 1973-1974, p. 362, pl. 3a et X. Barral i Altet, *La circulation des monnaies Suèves et Visigotiques. Beihefte der Francia*, 4 Munich 1976, pp. 78-80. J.-P. Bost, M. Campo, J. Gurt, « Hallazos de aurei y solidi en la Peninsula Ibérico », *Numisma* XXXIII, 180-187, 1983, p. 169, n° 157. Ce trésor très important pour la connaissance des monnaies visigothes de la première moitié du VIe siècle n'est pas encore publié.

(9) J. Lafaurie, « Un solidus inédit de Justinien Ier frappé en Afrique », *Rev. Num.*, 1962, pp. 167-182.

Malgré leurs aspects assez semblables, ces *tremisses* montrent des variantes dans des détails de leurs typologies assez uniformes. Tous ont un buste regardant à droite du champ des pièces, le buste est vêtu d'un *paludamentum* et la tête est couronnée d'un diadème, d'un ou deux rangs de perles, fermé au-dessus du front par un cabochon perlé. Au revers est gravée une victoire, représentée de face, tenant une couronne et un globe crucifère sur les *tremisses* frappés en Italie par les Ostrogoths, victoire de profil sur les monnaies des Burgondes, des Francs et des Visigoths.

Les monogrammes royaux des monnaies Burgondes montrent que la représentation de la Victoire, avec une robe longue couvrant entièrement les jambes, est le symbole choisi par les Burgondes pour distinguer leurs monnaies de celles des autres peuples ([10]).

La Victoire, sur les monnaies franques et visigothes est représentée marchant vers la droite du champ, tenant une couronne tendue en avant, la main gauche soutenant une palme appuyée sur l'épaule qui se prolonge derrière la tête, jusqu'à couper la légende. Ce qui distingue ces monnaies de celles des Burgondes est la jupe de la Victoire. La marche figurée montre les jambes rejetant les plis de la robe en avant et en arrière des jambes laissées entièrement apparentes. Depuis quelques années, on rencontre nombre de nos jeunes femmes portant des robes échancrées jusqu'à la taille qui font revivre cette image qui paraissait assez énigmatique.

Un détail important permet de distinguer facilement les *tremisses* de typologie semblable des Francs et des Visigoths ; ces dernières montrent une croix pectorale sur le vêtement de l'effigie impériale ([11]). D'autre part, les styles de gravures diffèrent

(10) Sur les monnaies burgondes voir ci-après la bibliographie du trésor de Gourdon, et J. LAFAURIE, « Die im 6. Jahrhundert in Lyon geschlagenen Münzen », dans A. ALFÖLDI, *Methoden der antiken Numismatik*, Darmstadt, 1989, pp. 281-300, pl. 42-44.

(11) Les *tremisses* du trésor de Séville sont tous avec croix pectorale. Les *solidi* sont d'un style très barbare et se distinguent en plus par le pied bifide de la croix que tient la victoire au revers. Les *tremisses* proviennent très certainement de l'atelier de Narbonne.

sensiblement entre les monnaies de ces deux peuples. Celles des Francs ont gardé une image du *paludamentum* assez réalistes avec des plis fluides, ondés, alors que sur les monnaies visigothes la construction du buste est rigide, géométrique ainsi que la Victoire du revers qui n'a pas la souplesse de sa représentation franque.

Les numismates ont longtemps hésité à proposer les identifications des sources de ces monnaies. Tous les *tremisses* du trésor trouvé en 1972 à Séville sont au type à la croix pectorale et leur témoignage conforte la conviction de leur attribution. Le collier de « Liège » conserve des monnaies de ces quatre peuples, maîtres de l'Occident en ce début du VIe siècle.

Les titulatures impériales inscrites sur les cinq *tremisses* du collier sont celles d'Anastase (491-518), Justin Ier (518-527), Justinien Ier (527-565). Cela donnerait un espace chronologique de près d'un siècle, Les identifications des peuples qui ont frappé ces monnaies ne permettent pas de réduire considérablement ce laps de temps. Les monnaies les plus anciennes datent du début du VIe siècle, celles des Visigoths portent la titulature de Justin Ier, longtemps après Vouillé et leur installation en Septimanie.

Le *tremissis* à la titulature d'Anastase montre au revers — assez effacé par le chauffage des flans lors de leur tranformation en objets d'ornement — le monogramme du roi Burgonde Gondebaud mais ce monogramme, qui devait permettre de distinguer (après la promulgation de la loi gombette ([12]) — après Vouillé —) les monnaies Burgondes de celles des autres peuples, date de 507 (?)-516.

(12) La loi gombette est un des rares textes qui intoduisent dans la législation des restrictions sur la circulation des monnaies. Une interprétation nouvelle proposée par un de mes auditeurs, Jean Santoni, permet de constater que Gondebaud, après la défaite des Visigoths à Vouillé prohibe, parmi d'autres, la circulation des monnaies visigothiques dans son royaume. Cf. BSFN, 1976, p. 74 et note additionnelle dans la traduction allemande de mon article présenté dans le livre d'hommage à Jean Tricou, voir ci-dessus note 10, p. 287 de la traduction allemande.

Quant à la monnaie à la titulature de Justinien Ier elle a été frappée en Italie sous les règnes d'Athalaric ou de Theodahat, peu avant la reconquête de la péninsule par Bélisaire et Narsès. Sa fabrication date donc de la période entre la prise de pouvoir de Justinien Ier en 527 et l'époque de la reconquête de l'Italie du Nord en 540.

Cela ne veut pas dire que l'enfouissement de ce collier, vraisemblablement dans une tombe, date de cette période. C'est au cours de cette période que les monnaies ont été réunies pour orner un collier. Seule, l'étude minutieuse des traces d'usure des bélières permettrait peut-être d'estimer le temps d'utilisation de ce bijou par celui ou celle à qui il servait de parure lors de son inhumation.

Catalogue des monnaies du collier liégeois

Les monnaies sont décrites dans leur ordre chronologique sous les n°s 1-5, le second chiffre est celui de l'ordre des monnaies telles qu'elles sont actuellement placées dans la reconstitution du collier.

A. — *Monnaie burgonde de Gondebaud, au type de la victoire à robe longue*

1. 5 *Tremissis* de Gondebaud (entre 507-516)
DN ANASTA SIVS PP NC/VICTORVAACVS + TORVN, à l'exergue COMOB, dans le champ, devant la Victoire, monogramme de Gondebaud (GVB), étoile derrière la Victoire.
Type TOMASINI II, 43, 44.
Même coin de droit que trois exemplaires du trésor de Gourdon (Saône-et-Loire [BN, D 2452, 2354, 2461]), même coin de revers que D 2452, même trésor.

B. — *Monnaie franque. Au type de la victoire aux jambes nues*

2. 3 *Tremissis* à la titulature de Justin Ier (518-527).
ↃN IVSTI + NVS PPVAC/VICTORI ΛVCVSTOΛ, à l'exergue CONOX
Type TOMASINI 180, 183, 188.

C. — *Monnaies des Visigots à la Croix pectorale*

3. 4 *Tremissis* à la titulature de Justin Ier (Règne d'Amalaric (511...518-527...531)
ↃNVƧTIN VƧFPAVIC/VICTORVΛ ΛCVƧTORVM, à l'exergue CUИOB
Type TOMASINI 142, 150.

Coin de droit assez semblable à celui d'un exemplaire du trésor d'Alise-Ste-Reine. Un exemplaire semblable, de coins différents, est conservé dans le trésor de Séville.

4. 1 Autre exemplaire
ↃNIVƧTI NVƧPPAVC/VICTORVΛ ΛCVƧTORVA, à l'exergue CONOB
Type TOMASINI 139, 150, 151.

D. — *Tremissis à la titulature de Justinien Ier frappé par les Ostrogoths* (Theodahat ou Vitiges, av. 540)

5. 2:ↃN IVSTI IIAIIVS PPAVC:/VICTORIΛ Λ CVSTORVN, à l'exergue COMOB.
Cf. C. MORRISSON, *Catalogue des monnaies Byzantines de la Bibliothèque nationale*, I, 1970, 116, n°s 5-7, *tremisses* attribués à Ravenne après la reconquête de Justinien Ier. Les légendes de cet exemplaire sont correctes mais le style de l'effigie impériale est plus nettement celui des graveurs ostrogoths. La tête ronde d'assez haut relief, le diadème faisant un bourrelet dans la chevelure alors que les *tremisses* de Ravenne frappés par l'exarque sont gravés de traits plus fins, style qui peu après la fin du règne de Justinien Ier sera repris pour les émissions lombardes. Le style de la pièce du collier de Liège est utilisé en Italie aux titulatures d'Anastase, Justin Ier, Justinien Ier avant la reconquête cf. W. WROTH, *Catalogue of the coins of Vandals, Ostrogoths and Lombards... in the British Museum*. Londres 1911, pp. 56, 61-63. W. Hahn, *Moneta imperii Byzantini. I*, Wien, 1973, pp. 54, 84-85.

La circulation des monnaies en Gaule mérovingienne entre 530 et 580

Les attributions des monnaies ornant le collier liégeois, devenues possibles depuis quelques décennies, pourraient paraître incohérentes si quelques trésors monétaires, bien rares il est vrai, ne nous donnaient une « photographie » agrandie de la composition du collier.

Il aurait été possible de penser que les cinq tiers de sou émis par quatre peuples différents auraient fait partie du stock d'un orfèvre, choisis par lui en fonction de l'uniformité de leurs diamètres. Les trésors permettent de réfuter en partie cette hypothèse. Le tableau ci-dessous, donne la composition non détaillée de ces trésors dont plusieurs sont encore inédits ([13]).

Lieux de découvertes et dates d'abandon	*Sous et tiers de sou d'or*				
	Impériaux	*Burgondes*	*Francs*	*Visigots*	*Ostrogots*
GOURDON c.530	2	102			
ROUJAN c.530	1	1	12	11	3
ALISE-STE-REINE c.550	6	19	63	20	4
SEVILLE c.580...	44(Ve s.)			34	1
MONNOREN c.580...		*Burgondie*	*franque*		LOMBARDS
	2	30	2	1	6

GOURDON/J. LAFAURIE, « Le trésor de Gourdon » (Saône-et-Loire), *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1958, pp. 61-76.

ROUJAN (Hérault), M. DHÉNIN, C. LANDES, « Vingt-cinq monnaies d'or de l'Antiquité tardive au Musée Archéologique H. Prades de Lattes (Hérault), *La Revue du Louvre et des Musées de France*, n°s 5/6, 1994, pp. 7, 8 (présentation sommaire.)

ALISE-SAINTE-REINE (Côte-d'Or), J. LAFAURIE, « Trésor de monnaies du VIe siècle découvert à Alise-Ste-Reine en 1804 », *Rev. Num.*, 1983, pp. 101-138.

(13) Je remercie MM. Xavier BARRAL I ALTET de m'avoir fourni les moulages des monnaies du trésor de Séville et Michel Dénin de m'avoir communiqué les monnaies du trésor récemment découvert à Roujan.

SEVILLE (Espagne) J.-P. BOST, M. CAMPO, J.-M. GURT, Hallazaos de *aurei* v. *solidi* en la Peninsula Iberica. *Numisma*, XXXIII, n°s 180-1185, 1983, p. 169, n° 157 (L'indication du nombre total des monnaies découvertes en 1872 m'a été fournie par *M. Barral v. Altet.*

MONNEREN (Moselle), W. REINHART, « Der Fund von St Marguerite bei Monneren », *Deutsches Jahrbuch für Numismatik*, II, 1939, pp. 50-53, pl. (l'inventaire a été établi par J. LAFAURIE d'après la planche. Les monnaies ayant vraisemblablement été détruites lors d'un accident d'aviation au mois de janvier 1939.)

Ces trésors, sauf celui de Gourdon et celui de Séville, qui ont chacun un caractère local, montrent un extraordinaire mélange des monnaies des quatre peuples. Leurs « frontières » étaient peu étanches et la quasi identité typologique et métrologique des monnaies, inspirées par les prototypes byzantins et italiens ont laissé la circulation de ces monnaies totalement libre dans les régions où les envahisseurs se sont fixés. Ce n'est peut-être pas une alliance monétaire comme celle qui en 1865 uniformisa les monnaies françaises, belges, italiennes et suisses au siècle dernier dans une alliance monétaire mais le résultat fut le même. Curieusement cette uniformité des composantes des monnaies d'or de ces pays ont, à la bourse, des cours différents... Nos ancêtres ont échappé à cette sorte de dictature monétaire et boursière.

Les tombes, surtout du Nord de la Gaule et au delà du Rhin ont fourni de nombreux colliers ornés de monnaies, confectionnés entre le IVe et le VIIe siècles ([14]). Certains sont d'une somptuosité remarquable comme ceux de Naix, de Planche, de Velp, de Wieuwerd. D'autres relativement modestes, comme ce collier liegeois, d'autre tout à fait pauvres, ornés de monnaies fausses ou tout simplement de monnaies de cuivre trouvées au cours de travaux divers par leurs propriétaires. C'est une mode nouvelle, peut-être issue de l'opposition de l'Eglise à la tradition de l'obole à Caron.

(14) Pour un répertoire de ces trouvailles de colliers et bijoux divers cf. C. BRENOT et C. METZGER, « Trouvailles de bijoux monétaires dans l'Occident romain », *Cahiers Ernest Babelon 4. L'or monnayé. Trouvailles de monnaies d'or de l'Occident romain*, CNRS, Paris, 1992, pp. 315-371. Le collier liégeois a été omis.

FIGURE 1

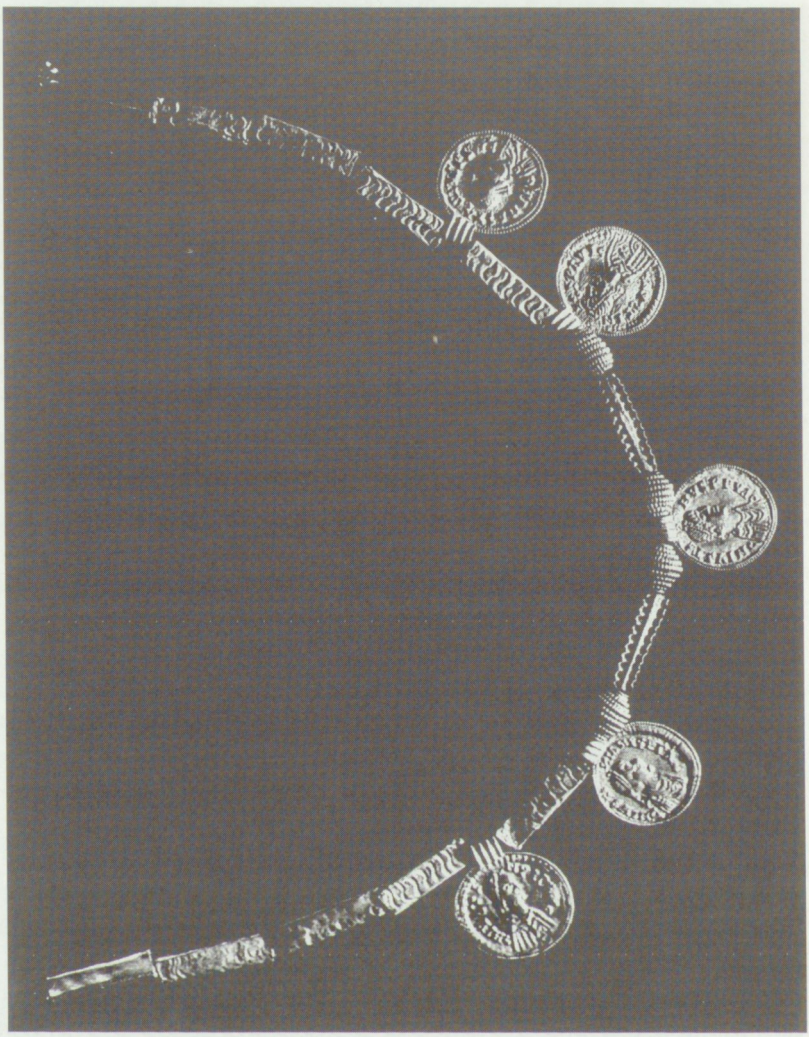

Face du collier montrant les droits des tremisses

FIGURE 2

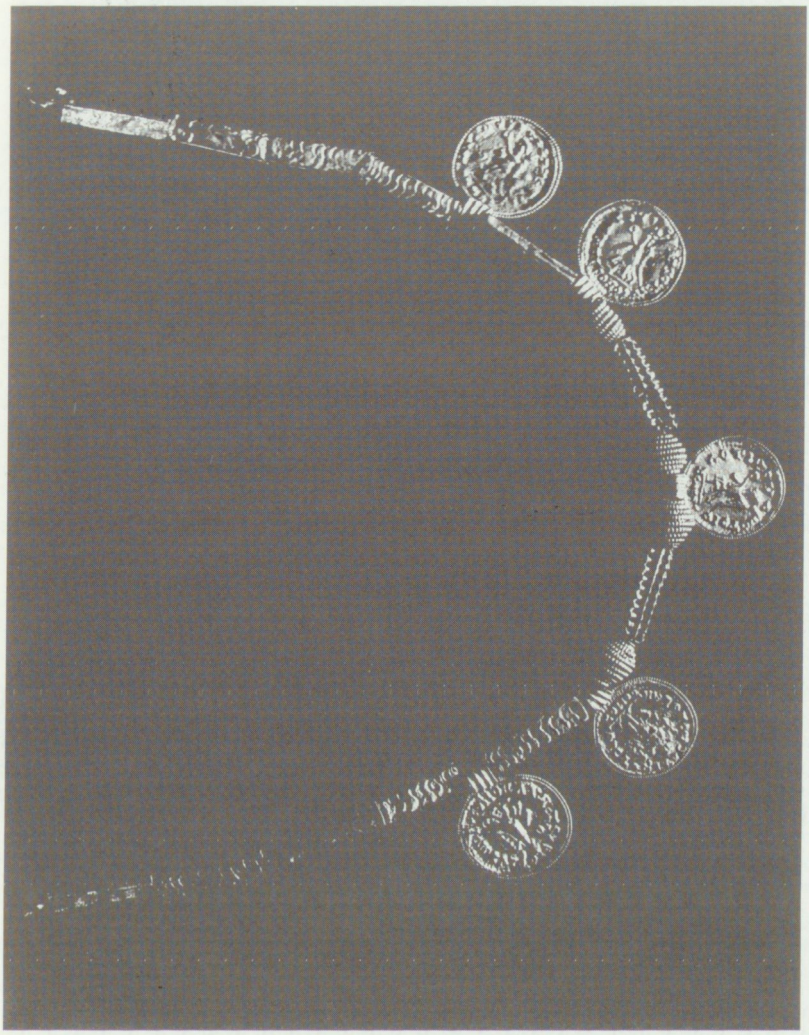

Face du collier montrant les revers des tremisses

FIGURE 3



*Monnaie franque à la titulature de Justin Ier* (2. 3)

FIGURE 4



*Monnaie des Visigoths à la titulature de Justin Ier* (3. 4)

LES MONÉTAIRES À HUY ET MAASTRICHT. PRODUCTION ET DISTRIBUTION DES MONNAIES MÉROVINGIENNES MOSANES

par Arent Pol

Introduction

Depuis quelques années une étude des monnaies d'or de l'époque mérovingienne dans nos contrées est en cours. Le sujet est la production monétaire pendant les 6e et 7e siècles au Benelux et dans la partie voisine de l'Allemagne, et en plus l'usage (monétaire et non-monétaire) des monnaies dans la région et la période nommées. Non seulement les pièces des ateliers bien connus dans la région nommée sont documentées, mais aussi les soit-disant *tremisses* pseudo-impériales avec des légendes corrompues et des Victoires déformées, dans l'espoir d'enfin classer cette quantité amorphe. Le motif direct de commencer ce projet était la découverte en 1988 à Remmerden près de Rhenen (au bord du Rhin, province d'Utrecht) d'un grand trésor de plus de 100 *tremisses* et plus de 150 *sceattas* (1).

Les quelques observations qui suivent concernant les *tremisses* des ateliers de Huy et de Maastricht proviennent de l'ensemble de ce projet. Dès lors l'aperçu qui suit n'est que provisoire. Il est vrai que la collecte des matériaux de recherche touche à sa fin, mais leur analyse ne fait que commencer. On peut déjà juger par exemple la capacité relative de la production

(1) A. Pol, « Un nouveau trésor mérovingien aux Pays-Bas », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 44 (1989), 698-702.

des ateliers et le développement du modèle (la chronologie) mais il n'est pas encore possible de résoudre le problème important de l'évolution du titre : pour cela les analyses doivent encore être faites. Heureusement, la datation des monnaies non datées n'est pas seulement une question de type ou de titre, car la présence dans les trésors aussi joue un rôle important. L'aspect de la diffusion sera étudié ultérieurement.

Le récit actuel se limite à la période 580-670, c'est-à-dire l'époque de la numismatique mérovingienne qui passe pour l'âge du « monnayage national » où les pièces d'or de l'espèce « monnaie et monnayeur » étaient frappées. Du reste, je ne me concentre pas tellement sur la question de la personnalité et du statut des monétaires, mais sur la question de savoir quand et dans quelle mesure les monétaires d'Huy et de Maastricht étaient actifs et quel était le résultat de leur activité pour la circulation.

Les monnaies

Dans le royaume franc des ateliers monétaires ont été actifs pendant moins d'un siècle, la plupart en France méridionale et centrale. Bien que certains ateliers fussent très productifs, pour la plupart des ateliers on ne connaît qu'un très petit nombre de types monétaires, parfois même il ne reste plus aujourd'hui qu'un seul exemplaire. Aux confins septentrionaux et orientaux du royaume la concentration des ateliers monétaires était beaucoup moindre que dans le centre, bien que quelques localités le long du Rhin et de la Meuse comme Mayence, Dorestat, Maastricht et Huy aient connu une production monétaire considérable. De ces ateliers Maastricht était de loin le plus important. Cette observation repose sur le nombre de monnaies conservées. En ce moment presque 100 pièces de Mayence, 65 de Dorestat, 70 de Huy et plus de 160 de Maastricht sont connues. Pour le bon ordre il faut signaler que le nombre des pièces de Dorestat est constitué exclusivement d'exemplaires originaux et que les quantités énormes d'imitations n'ont pas été prises en considération. D'ailleurs ces chiffres ne donnent qu'une impression

approximative, mais faute de mieux, il faut nous en contenter. Il n'y a pas de sources écrites concernant à l'ampleur de la production monétaire pendant cette période, de sorte que la signification du monnayage ne peut être déduite qu'avec quelque prudence des pièces elles-mêmes. Entre les monnaies des monétaires de Maastricht et de Huy il y a relativement beaucoup de liaisons de coins, tout comme les *tremisses* frisonnes du type Dronrijp et tout autre que les *tremisses* du type pseudo-Dorestat/Madelinus. Quand on sait combien de coins ont été utilisés pour un certain type, on peut calculer le nombre de monnaies frappées théoriquement. Cependant, l'étude des coins n'est pas encore terminée et aussi les calculs en question ne sont ils pas encore faits. Du reste de tels calculs ont un caractère très hypothétique, puisque chaque coin était peut-être loin d'être utilisé complètement.

L'importance d'un atelier monétaire peut être déduit aussi du nombre de maîtres qui y ont travaillé. A Mayence on compte 5, à Dorestat 2, à Huy 8 et à Maastricht 12 monétaires. Ce dernier nombre est assez grand pour un atelier comme Maastricht qui ne se trouvait pas au centre du royaume franc. Au centre de l'empire franc environ 15 ateliers dépassent ce nombre, dans certains cas même il y a environ 20 monétaires (à Châlon-sur-Saône, Orléans, Paris, Poitiers et Rouen) ([2]). On peut gagner une impression de la signification du monnayage à Huy et à Maastricht à l'aide d'un schéma sur lequel le nombre de pièces transmises à nos jours et la période de production sont indiqués par monétaire (fig. 1). Il faut remarquer que ce schéma n'est qu'une approche de la réalité. Nous ne connaîtrons jamais cette réalité historique, mais ce schéma doit nous aider à nous faire une idée à ce propos. L'ordre des monétaires à l'intérieur de la localité aussi n'est que le résultat d'une spéculation qui est néanmoins fondée sur quelques faits. Plus particulièrement maintes études solides de J. Lafaurie ont beaucoup approfondi notre connaissance de la numismatique mérovingienne. Il nous

(2) Calcul basée sur la liste dans A. ENGEL/R. SERRURE, *Traité de numismatique du Moyen-Age*, I (Paris, 1890), 118-149.

donne par example un point fixe sur l'échelle du temps avec la datation du trésor d'Escharen ([3]). Ce trésor comprenait quelques exemplaires des *tremisses* les plus anciens de Huy et de Maastricht. Il a été caché peu après 600 et c'est pourquoi les *tremisses* des monétaires Landegisilus et Chagnomiris datent de juste avant cet événement. Lafaurie put établir la fin du monnayage d'or à environ 660/670. Le début et la fin sont ainsi fixés, mais il y a davantage. Il est possible de grouper la majorité des monnaies typologiquement ce qui a des conséquences pour la chronologie (fig. 2). A un moment donné Landegisilus à Huy modernise son type monétaire suivant le modèle romain, le type dit de Magnence (fig. 3). Ce changement a eu lieu probablement peu après 600 et a marqué le début de Domaricus à Maastricht, parce qu'il se sert du même type. Quelque temps après, Domaricus passe à une autre réalisation du buste, qui semble avoir été copiée par les monétaires suivants. Les pièces « antiques » de Godefridus et de Thrasemundus (fig. 4) semblent s'accorder le mieux avec une datation dans la même période que le type de Magnence. Le groupe que j'appelle simplement « buste mosan » est également assez proche des débuts. Les pièces de ce groupe, en tout cas dans les trésors, datent d'environ 625 et à ce moment-là elles ont dû être lancées déjà. Ce groupe se caractérise surtout par un « petit bras » qui se lève du buste (fig. 5). De ce groupe on connaît des exemplaires d'Ansoaldus et de Thrasemundus qui ont été frappés par le même coin de droit, ce qui qualifie les deux monétaires comme des contemporains ([4]). Madelinus a été le plus actif de tous les monétaires et aussi sa série des monnaies est-elle pleine de

(3) J. LAFAURIE, « Le trésor d'Escharen », Pays Bas, *Revue Numismatique*, 6s2 (1959/1960), 153-210. Pour sa bibliographie, voir *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, P. BASTIEN, e.a. éd. (Paris, 1980), 17-20 ; pour une bibliographie générale du numismatique mérovingienne, voir P. GRIERSON/M. BLACKBURN, *Medieval European coinage, I : The early middle ages, 5th-10th centuries* (Cambridge, 1986), 81-83, 339-390.

(4) J. LAFAURIE, « Les routes commerciales indiquées par les trésors et trouvailles monétaires mérovingiens », *Moneta e scambi nell'alto medioevo* (Spoleto 1961 ; = Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo 8), 233.

variations, surtout dans le buste. A un moment donné apparaît un type qui peut être nommé le mieux « le style des cheveux hérissés » (fig. 6). A cause de la grande productivité de Madelinus et de son transfert à Dorestat qui a eu lieu probablement avant ou autour de 640, Madelinus doit être devenu actif à Maastricht vers 625. Le style des cheveux hérissés a aussi été utilisé par d'autres monétaires. Pour eux seule la période entre env. 630 et env. 660 entre en ligne de compte.

A Huy on peut apercevoir une évolution typologique comparable. Après la modernisation de Landegisilus, suit le buste mosan sous Gandolionus et Bobo, le petit bras inclus. Entretemps la croix du revers a obtenu une forme tout à fait caractéristique qui est maintenue jusqu'à la fin du monnayage des *tremisses*. Dès le monnayage de Bettelinus le petit bras a disparu et le buste a pris une forme caractéristique appelée « le collet de Huy » à cette occasion (fig. 6). On s'en sert jusqu'à Rigoaldus inclus. C'est lui que l'on considère comme le dernier à cause de son style des cheveux hérissés.

Les découvertes

Dans ce qui précède il a été montré ce qui a été fait quand et par qui. Mais toutes ces monnaies où sont-elles restées ? Pour répondre à cette question il faut partir du principe que nous n'avons conservé qu'une fraction et encore après un long séjour dans la terre (fig. 7). Dans la région étudiée — le Benelux et le nord-ouest de l'Allemagne — on a trouvé en totalité à peu près 1200 pièces d'or du 6e-7e siècle. Les monnaies de Huy et de Maastricht en constituent seulement une petite partie, respectivement 21 et 64 pièces. Environ 6 % de la totalité des monnaies trouvées provient donc de Maastricht, tandis que Huy avec 2 % ne représente qu'un tiers de la production conservée de Maastricht. On pourrait y voir une indication de l'intensité relative du monnayage dans ces deux ateliers. En prenant en considération le nombre de monnaies conservées, il est clair que la part de Huy et celle de Maastricht n'étaient pas égales. Exactement la même différence apparaît à propos du nombre de monnaies

dont le lieu de trouvaille est connu, ce qui évidemment n'est pas une coïncidence : toutes les pièces conservées, y compris celles dont le lieu de trouvaille est inconnu, ont été obtenues par le même voie, à savoir par les archives du sol.

Il est plus important de constater qu'outre une différence purement numérique entre les deux localités, il surgit aussi dans l'optique géographique une tout autre idée des deux modèles de répartition. Les monnaies de Huy ont été retrouvées surtout aux alentours du lieu de production : presque 60 % des pièces dont on connaît le lieu de trouvaille. Les pièces de Maastricht se sont répandues beaucoup plus loin et elles sont arrivées surtout dans la région frisonne, Magna Frisia, c'est-à-dire les Pays-Bas au nord des grandes rivières. De la totalité des monnaies trouvées dans la région étudiée 70 % ont été découvertes aux Pays-Bas actuels. Sur ce territoire la part de Huy n'est que de 3 %, celle de Maastricht de 16 % (fig. 8). Il est clair que l'atelier de Maastricht non seulement était plus productif que celui de Huy, mais aussi qu'il a eu un rôle plus important dans la circulation frisonne, région si riche de monnaies d'or de l'époque. Pour le moment c'est tout qu'on peut dire — des analyses plus poussées de la totalité des monnaies découvertes doivent donner une image plus fidèle permettant de formuler des conclusions : il est trop tôt pour affirmer que l'atelier de Maastricht travaillait pour le commerce à longue distance.

L'usage

La question de savoir à quelles fins ce monnayage a été effectué est restée sans réponse. Est-ce que ces petites pièces d'or ont été utilisées dans le commerce ? Probablement cela a été le cas pour les montants les plus grands. Dans cet ordre d'idées on pense souvent au commerce à grande distance ou au commerce des marchandises de luxe, des concepts qui se recouvrent d'ailleurs en grande partie. Il y a aussi des clauses pénales infligées pour crimes sévères qui ont été exprimées en monnaie d'or, mais cela ne veut pas encore dire que ces amendes étaient

réglées en monnaie d'or ([5]). Aux 6e-7e siècles, il n'y avait certainement pas encore une économie monétaire bien développée. Il n'était pas encore question d'une division de travail poussée et les ménages grands et petits produisant eux-mêmes presque tout dont ils avaient besoin. En tout cas il doit être clair que ces petites monnaies d'or étaient tout à fait impropres à faire les petits payements quotidiens : malgré leur format limité, leur valeur était trop grande, étant comparable par exemple à un billet de banque de 2000 francs belges actuels. Ce n'étaient donc certainement pas des pièces de monnaie dans le sens actuel du mot. Il vaut mieux ne pas y voir non plus que de l'or pur en format pratique.

L'or était un « pot-de-vin » très important dans la société du haut moyen âge et il fut utilisé souvent par exemple pour des subventions politiques à des chefs de tribu alliés. Sur un plan plus modeste, on l'utilisait aussi pour des cadeaux. Faire de nouvelles relations et renforcer les relations existantes était inséparablement lié à donner et à accepter des cadeaux. Il est donc permis de supposer que les monnaies d'or ont joué aussi un rôle important dans ce mécanisme d'échanges de cadeaux. La transmission d'objets précieux eut lieu non seulement à l'occasion de rencontres politiques ou sociales, mais aussi dans un contexte religieux. Il y a notamment de bonnes indications qu'il n'était pas exceptionnel d'offrir des objets précieux (armes, verre, bijoux, etc.) aux dieux pour implorer leur aide ou pour leur montrer de la gratitude. Une telle offrande eut lieu alors à un endroit où d'après ce que l'on croyait les dieux vivaient : forêts, rivières et marais. Fréquemment ce phénomène de l'offrande rituelle eut lieu également sur un plan plus modeste : pensons au denier de Charon donné aux défunts. Il est remarquable qu'en Rhénanie et aux Pays-Bas méridionaux le nombre de découvertes isolées domine et qu'elles ont souvent un contexte funéraire, tandis que dans les Pays-Bas du Nord on peut le démontrer à peine. Par contre, le nombre de trésors et de trou-

(5) P. Spufford, *Money and its use in medieval Europe* (Cambridge, 1988), 17.

vailles dans cette région est plus grand et consiste en plus en une part considérable de trésors. La circonstance que les Pays-Bas septentrionaux ont livré une si grande quantité d'or nous permet-elle de dire que les Frisons étaient plus superstitieux que les Francs ? Cela semble peu probable et c'est une des raisons de supposer une relation avec une plus grande disponibilité de l'or résultant de l'avance économique de la Frise. Cependant il est possible qu'en Frise une royauté importante entretenait un nœud de relations. Récemment, les archéologues ont commencé de se former une image plus claire d'un centre de pouvoir frison très important au bord de la Mer du Nord ([6]). Dans ce contexte, un rôle crucial jouaient des relations avec l'empire franc, avec les royaumes anglo-saxons émergeants et avec le monde scandinave. Le trésor de Wieuwerd consistait pour la plupart en monnaies transformées en bijoux ([7]). Pièce de résistance de ce trésor est sans doute la grande fibule d'or, qui est d'un même ordre que la fibule royale du fameux bateau funéraire découvert à Sutton Hoo en Angleterre et dont la région littorale septentrionale des Pays-Bas nous a donné encore des parallèles dans les « terpen » de Hogebeintum et Wijnaldum (fig. 9).

On pourrait objecter que la richesse des trouvailles soit le résultat des circonstances particulières du pays des « terpen ». L'habitat du haut moyen âge y était concentré sur des buttes artificielles. Beaucoup de « terpen » ont été déblayés au 19e siècle afin d'utiliser leur richesse phosphatique pour améliorer des terres pauvres dans d'autres parties du pays. Au cours de ces travaux, on a trouvé beaucoup de choses intéressantes. En même temps, un autre facteur doit avoir joué un rôle car la concentration d'or dans la région frisonne est tout simplement trop grande.

(6) J.M. Bos, *Archeologie van Friesland* (Utrecht, 1995), 53-57.

(7) J. Lafaurie/B. Jansen/A.N. Zadoks-Josephus Jitta, « Le trésor de Wieuwerd », *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 42 (1961), 78-107.

Post-scriptum

Parceque beaucoup de choses sont incertaines pendant cette période, il n'est pas possible d'être plus exact. Il y a des questions très intéressantes qu'on peut poser et qu'on doit poser. Malheureusement, les possibilités de recevoir des réponses correctes sont limitées. Tout ce qui peut contribuer à atteindre ce but est important. C'est pour cette raison que je serai très content de pouvoir établir des contacts avec des collectionneurs privés et de recevoir des renseignements sur des collections publiques mal connues.

FIGURE 1

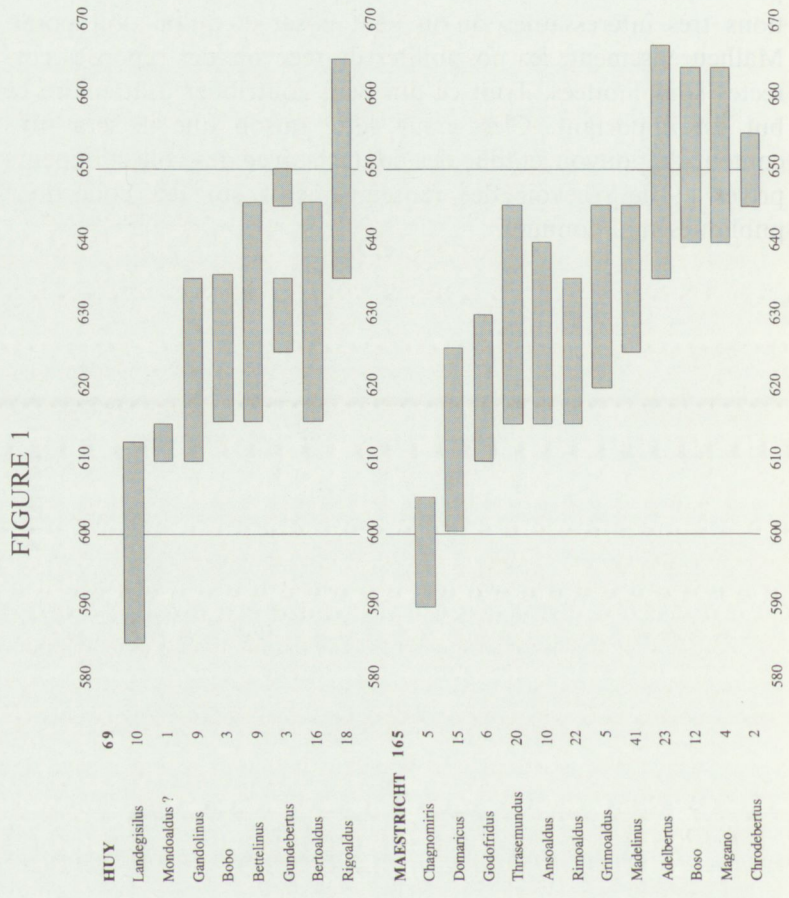

Le monnayage des monétaires à Huy et à Maastricht :
nombre des pièces conservées et estimation de l'activité des monétaires

FIGURE 2

MAASTRICHT		HUY
type Magnence env. 610		
Domaricus		Landegisilus
avec petit bras env. 620		
Godofridus Thrasemundus Ansoaldus Rimoaldus Grimoaldus		Gandolionus Bobo
sans petit bras env. 640		
Grimoaldus Madelinus		Bettelinus Gundebertus Bertoaldus
cheveux hérissées env. 650		
Madelinus Adelbertus Boso Magano Chrodebertus		Rigoaldus

Les monétaires par groupes typologiques à Maastricht et à Huy

FIGURE 3



Solidus du monétaire Landegisilus frappé à Huy (Bibliothèque Nationale de France, Paris : photo P. Berghaus) ; cette pièce unique montre la belle exécution du type-Magnence

FIGURE 4



Tremissis *du monétaire Thrasemundus frappé à Maastricht (Bibliothèque Royale Albert I, Bruxelles : photo P. Berghaus) ; cette pièce rare montre une tête casquée copiée directement d'une monnaie de cuivre romaine du 4e siècle*

FIGURE 5



Tremissis *du monétaire Thrasemundus frappé à Maastricht*
(Rijksmuseum Het Koninklijk Penningkabinet, Leiden : photo P. Brouwers) ;
le « buste mosan » avec tripartition 'tête—cou—buste',
boule du front et 'petit bras' rudimentaire sortant du buste

FIGURE 6



Tremissis *d'Adelbertus à Maastricht et Rigoaldus à Huy*
(Rijksmuseum Het Koninklijk Penningkabinet, Leiden : photo P. Brouwers ;
Staatliche Münzsammlung, München : photo A. Pol) ;
le buste du style des cheveux hérissés est formé à Maastricht
par une série de points ou perles,
à Huy par contre le buste est formé de lignes horizontales

FIGURE 7

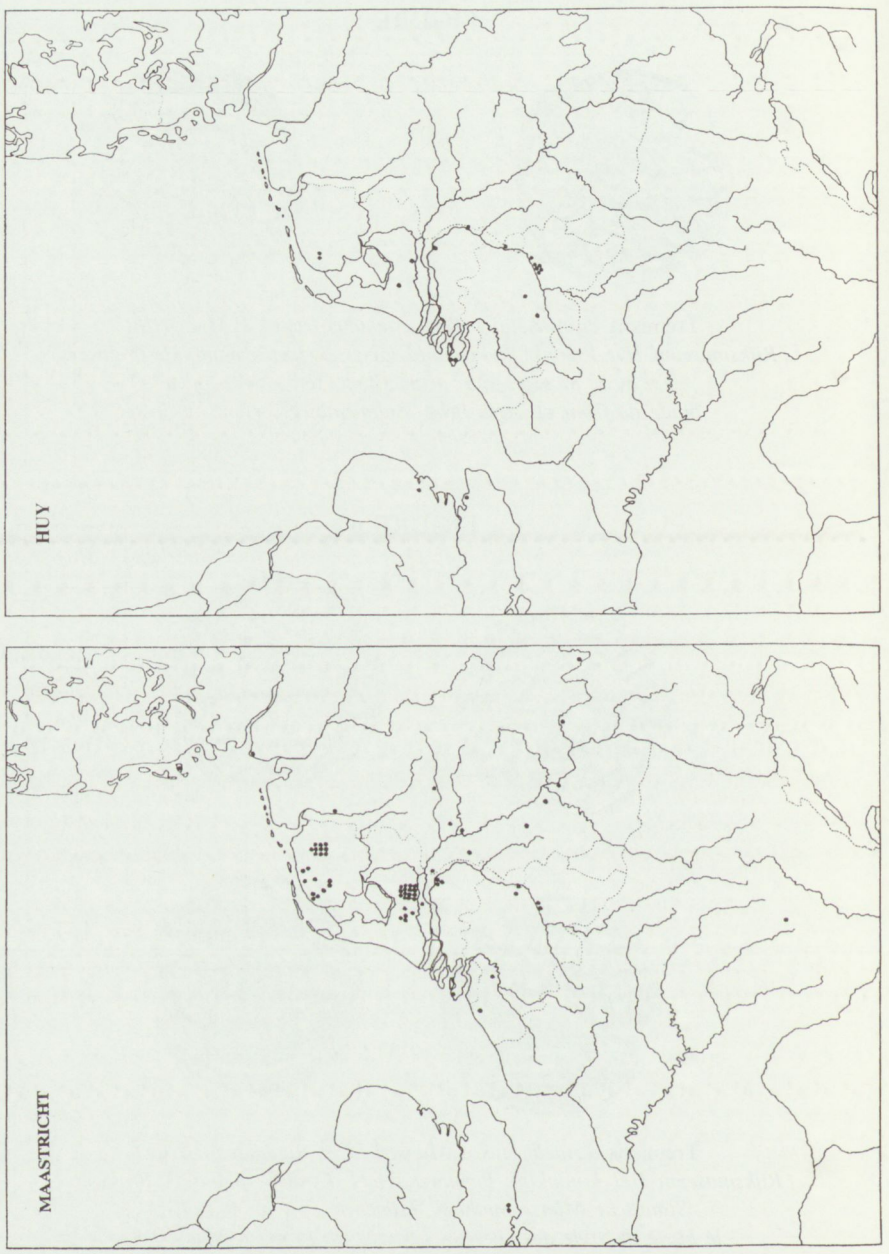

Lieux des découvertes de monnaies mérovingiennes de Maastricht et de Huy

FIGURE 8

Répartition des trouvailles	*Total*	*Maastricht*	*Huy*
Toutes les pièces d'or du 6e-7e siècles trouvées en Benelux, Allemagne, Danemarc	1.158 =	6 %	2 %
Magna Frisia (Friesland, Groningen, Drenthe)	345 =	6 %	2 %
Région littorale neerlandaise (Noord-Holland, Zuid-Holland, Zeeland)	151 =	1 %	1 %
Région fluviale neerlandaise (Overijssel, Gelderland, Utrecht, Noord-Brabant)	281 =	9 %	1 %
Limbourg neerlandais, Belgique, Luxembourg	154 =	4 %	8 %
Région rhénane (Nordrhein, Rheinland-Pfalz, Hessen)	148 =	5 %	0 %
Danemark, Allemagne septentrionale (Westfalen, Niedersachsen, Sachsen-Anhalt, Schleswig-Holstein, Thüringen)	79 =	4 %	0 %

Comparaison des ateliers	*Maastricht*	*Huy*
Des pièces de Maastricht et Huy trouvées en Benelux, Allemagne, Danemarc	64	21
Magna Frisia (Friesland, Groningen, Drenthe)	31 %	14 %
Région littorale neerlandaise (Noord-Holland, Zuid-Holland, Zeeland)	2 %	10 %
Région fluviale neerlandaise (Overijssel, Gelderland, Utrecht, Noord-Brabant)	40 %	14 %
Limbourg neerlandais, Belgique, Luxembourg	9 %	57 %
Région rhénane (Nordrhein, Rheinland-Pfalz, Hessen)	13 %	0 %
Danemark, Allemagne septentrionale (Westfalen, Niedersachsen, Sachsen-Anhalt, Schleswig-Holstein, Thüringen)	5 %	5 %
	100 %	100 %

Répartition des trouvailles de monnaies mérovingiennes de Maastricht et de Huy

FIGURE 9



Trésor de Wieuwerd (Rijksmuseum van Oudheden, Leiden : photo P.J. Bomhof)

MONNAIES LIÉGEOISES DE MAASTRICHT AUX TYPES IMPÉRIAUX

par Hubert FRÈRE

Dans l'ensemble des territoires dont la réunion a constitué la principauté de Liège, la ville de Maastricht, fut dès l'époque mérovingienne, une partie essentielle d'un domaine très ancien. L'évêque installé dans le chef-lieu de la *civitas Tungrorum*, en portera encore le titre au XIe siècle. Clovis III (692-695), Pepin de Herstal étant maire du Palais, dota de l'immunité franque le domaine de l'évêque Lambert ([1]). Maastricht, dans la première moitié du VIIe siècle fut le siège du plus important atelier monétaire du bassin mosan.

L'évêque y avait, avec le siège de son diocèse, le principal centre administratif des domaines de son église Sainte-Marie, cathédrale de l'époque. Le siège épiscopal fut transféré anciennement à Liège ([2]), en suite au martyre de saint Lambert et au développement de son culte. Maastricht conserva l'importance d'une place commerciale animée, au passage de la Meuse par la route Bavay-Cologne. L'activité monétaire s'y poursuivit sous les Carolingiens ([3]). Elle bénéficiera au XIe siècle d'un des pre-

(1) A. HANSAY, « Les origines de l'Etat liégeois », dans *Revue de l'Instruction publique*, Bruxelles, XLIII, 1900, pp. 2-4 du tiré à part. G. KURTH, *Notger de Liège ou la civilisation au XIe siècle*, Liège 1905, t. 1, pp. 125-127.

(2) J.-L. KUPPER, « Le village était devenu une cité », dans *Histoire de Liège* ; sous la direction de J. STIENNON, Toulouse 1991, p. 34, situe le transfert de la résidence principale de l'évêque après le milieu du VIIIe siècle.

(3) E. GARIEL, *Monnaies royales de France sous la race carolingienne*, 2 vol., Strasbourg, 1883. M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale, Les monnaies carolingiennes*, Paris 1892. H. FRÈRE, *Le denier carolingien, spécialement en Belgique*, Louvain-la-Neuve 1977.

miers ponts jetés sur la Meuse où, auparavant, il n'y avait guère que des gués.

La vieille ville, dans l'ancienne enceinte autour de la cathédrale Sainte-Marie, relevait de l'évêque. Le souverain avait le reste de la ville, développé autour de la collégiale Saint-Servais, c'est à dire la paroisse Saint-Jean, le bourg commerçant avec le passage de la Meuse. L'empereur inféoda successivement son lot à plusieurs vassaux dont le comte de Looz et en dernier lieu en 1204 le duc de Brabant. En conséquence des guerres de l'époque, le quartier impérial passa en 1634 sous l'administration des Provinces-Unies. La ville, ayant deux seigneurs, sut profiter de cette situation particulière, encore inscrite en 1614 sur un jeton de l'évêque Ferdinand de Bavière et de l'archiduc Albert.

Chaque quartier de la ville avait sa collégiale, et chaque collégiale son patron, sainte Marie ou saint Servais, mais ce dernier est aussi le patron de toute la ville ([4]). On trouvera sur les monnaies de Maastricht les noms de ces deux saints, outre celui de saint Lambert. Chaque domaine avait son échevinage, mais saint Servais figurait, avec sa clef, sur le sceau des échevins de l'évêque, jusqu'au XIVe siècle, époque où la ville fut administrée en commun par les deux échevinages réunis.

Au sein du quartier impérial, se trouvait le domaine de la collégiale Saint-Servais, possession immédiate de l'empereur. Celui-ci, après l'avoir enlevée à Régnier en 993 ([5]), l'avait donnée à

(4) A une charte de 1227, datée de Liège, les deux échevinages utilisent côte à côte, les hommes de l'évêque, un sceau à l'empreinte de saint Servais, assis dans l'enceinte de la ville, et ceux du duc, un sceau à l'empreinte de l'empereur couronné, assis sur un trône, brandissant un glaive et une clef. Cf. A. SCHAEPKENS, « Emblèmes municipaux du moyen âge », dans *Messager des sciences historiques de Belgique*, 19, 1851, pp. 221-223 et *Corpus sigillorum neerlandicorum*, La Haye, 1937-1940, t. 1, pl. 101, n° 607, sceau des échevins du duc, même empreinte du 16 juillet 1249. Plus tard, les deux échevinages, agissant ensemble pour toute la ville, se serviront d'un seul sceau, représentant saint Lambert et saint Servais. Ce dernier figurera seul, tenant la clef, sur les sceaux de toute la ville au XIVe siècle.

(5) Concession à l'Eglise de Trèves et à l'archevêque Egbert, du 18 avril 993. P. DOPPLER, « Verzameling van charters en bescheiten betrekkelijk het vrije rijkskapittel van Sint-Servaas te Maastricht », dans *Publications de la Société historique et archéologique du* Limbourg, 66, 1930, p. 227.

l'archevêque de Trèves, qui la conserva jusqu'en 1087 ([6]). La monnaie n'est pas citée ; cet évènement n'a affecté en rien la monnaie de Maastricht ; à aucun moment, elle n'est mentionnée à Trêves ([7]). Saint-Servais eut le même prévôt que Saint-Lambert, Hugues depuis 1051 et encore en 1079. La collégiale reçut finalement l'immunité de Henri V en 1109.

La monnaie et le tonlieu avaient été donnés par Louis l'Enfant vers 902-903, à l'évêque de Liège, sans doute Francon, du consentement du comte Albuin, pour l'église Sainte-Marie et Saint-Lambert de Liège. En 908, Louis l'Enfant confirma cette donation au nouvel évêque, Etienne ([8]). Vers 987/988, Otton III confirma à nouveau, au profit de Notger, cette donation, dans les termes les plus formels et y ajouta tout ce que le roi possédait encore sur la monnaie, le tonlieu et le marché ([9]). Cependant un record de 1243 répartit le revenu du tonlieu, à raison de 2/3 pour l'évêque et de 1/3 pour le duc de Brabant remplaçant l'empereur qui, en 1204, lui avait inféodé ses droits ([10]). Il faut en déduire que, dans le cas de Maastricht, l'empereur, toujours en posession de la ville, avait probablement récupéré la part du souverain dans l'administration de la monnaie.

Les noms de sainte Marie et de saint Lambert engagent évidemment l'évêque. La situation de saint Servais est plus délicate, ce nom ayant pu être employé également par l'empereur ou ses ayants-droits : un comte palatin ou un vassal. D'autre part, on possède quelques pièces frappées en commun par l'évê-

(6) M. Gyseling et A.C.F. Koch, *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, Bruxelles, 1950, t. 1, Textes n° 231.

(7) R. Weiller, *Die Münzen von Trier*, Düsseldorf, 1988, t. 1, ne cite même pas le nom de Maastricht. Il faut cependant constater qu'à cette époque l'évêque de Metz n'apparaît pas davantage sur ses monnaies de Saint-Trond.

(8) St. Bormans et E. Schoolmeesters, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert de Liège* (cité *CSL*), t. 1, Bruxelles 1893, p. 12, n° 9.

(9) *CSL, op. cit.*, t.1, p. 23, n° 16 et aussi *MGH D.O. III*, 45.

(10) D. Franquinet, *Beredeneerde inventaris van Oorkonde en Bescheiden van het kapittel van O.L. Vrouwe te Maestricht*, Maastricht, 1870, p. 22, n° 10.

que et le duc ([11]). Quoiqu'il en soit, les seigneurs de la ville se séparèrent bientôt. Le duc de Brabant monnaya dans son domaine du Vroenhof, et l'évêque dans une partie de son domaine de Saint-Pierre, qui avait été englobée dans la nouvelle enceinte de la ville, à l'endroit où s'élèvera le couvent des Bons enfants devenu l'ancien Bonnefantenmuseum.

Nous n'allons pas reprendre ici toutes les monnaies de l'évêque à Maastricht, mais seulement celles qui ont porté des emblèmes impériaux ou présumés tels, associés ou non à des figurations convenant à l'évêque. On pourra se reporter pour cela à notre essai de 1961 ([12]).

1. — Les premières monnaies 983-1037

Ces monnaies ne posent pas de problème pour notre sujet. Quoique portant la marque de l'autorité impériale (le nom et l'effigie du souverain, roi ou empereur), elles sont frappées par le titulaire d'une délégation de pouvoirs, en l'espèce l'évêque de Liège, recteur du monastère Sainte-Marie et Saint-Lambert. Son Eglise est bénéficiaire de concessions formelles explicites : immunité franque concédée à Lambert lui-même au VIIe siècle, donations de pouvoirs détachés du comté (monnaie, tonlieu marché, etc), enfin délégation de pouvoir comtal au Xe et XIe siècles. Au Xe siècle, l'évêque monnaie à Liége, Maestricht, Huy et Visé ([13]).

---

(11) A. De Witte, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant, et marquis du Saint Empire romain* (cité De Witte), t. 1, Bruxelles, 1894. C'est le cas pour les évêques Hugues de Pierrepont et Jean d'Eppes (1229-1238) et les ducs de Brabant Henri I et Henri II (De Witte, n°s 32-31) ; cela a pu se produire déjà sous les règnes précédents, avec l'empereur ou un de ses feudataires. Plusieurs deniers (De Witt, n°s 19-21) semblent aussi porteurs d'une double signature, pour compte des deux seigneurs.

(12) H. Frère, « Monnaies de l'évêque de Liège frappées à Maestricht », (cité Maastricht), dans *Revue belge de Numismatique* (désormais *RBN*) 107, 1961, pp. 83-116, pl. IV-V.

(13) J. de Chestret de Haneffe, *Numismatique de la Principauté de Liège et de ses dépendances*, Bruxelles, 1890 (cité de Chestret). Supplément, Liège, 1900.

Le monnaie de Huy, au nom d'Otton III roi (983-996), porte, ainsi que le baron de Chestret l'avait remarqué dès 1886 ([14]), le nom de SCS LANDBERTVS qui ne s'explique, à Huy, que par l'intervention d'un pouvoir territorial : celui de l'évêque de Liège. Il en est de même pour la monnaie de Maastricht au nom de SCA MARIA.

Il serait superflu ici d'avancer d'autres indications, je les réserve pour un travail sur les monnaies de Notger. Je me bornerai à rappeler qu'en Mosellane les évêques (Metz, Toul et Verdun) ont, plus tôt qu'en Basse-Lotharingie, écarté le nom du souverain ([15]).

Deux pièces d'Otton III, roi ou empereur, portent le nom de saint Servais ; dans un cas, il est précisé EPS, la plupart des autres montrent le nom de sainte Marie, associé à TRAIECTVM. A remarquer que les monnaies au nom de Conrad II portent au revers une crosse à la place de l'inscription et qu'elles ne sont pas suivies de pièces au nom de Henri III ([16]).

Les types : sont au droit, tête imberbe de profil, diadémée, du souverain, sauf 2 pièces portant une croix ; au revers les noms

---

H. Frère, « Les monnaies de Notger. Un millénaire », dans *Bulletin du Cercle d'Etudes Numismatiques* (désormais BCEN), 16, janvier-mars 1979.

H. Dannenberg, *Die deutschen Münzen der sächsischn und frankischen Kaizerzeit* (cité Dbg), 5 vol., Berlin, 1876-1905, 1, pl. 1. à 6.

(14) J. de Chestret, « De la restitution aux évêques de Liège de certaines monnaies soi-disant impériales », dans *RBN*, 42, 1886, pp. 141-147.

(15) De Witte, *op. cit.*, t. 1, Bruxelles, 1894.

A. Engel et R. Serrure, *Traité de numismatique du Moyen-Age*, t. 2, pp. 540-544.

A. Blanchet et A. Dieudonne, *Manuel de numimatique française*, t. 4, 1936, pp. 274 et 279 : l'évêque de Metz, Thierry I, a déjà reçu la monnaie en 977 et l'évêque de Toul en 900.

E. Wendling, *Corpus nummorum Lotharingiae mosellanae, Atlas des monnaies de Lorraine (Moselle)*, t. 1, Metz, 1979, 2 fasc.

R. Weiller, « Aspects de la circulation monétaire (Xe-XIIe siècles) », dans *Publications de la section historique de l'Institut*, Luxembourg, 104, 1988, pp. 233-244, donne quelques indications sur les monnaies de Haute-Lotharingie (Mosellane) trouvées en Suède.

(16) De Chestret, *op. cit.*, n°s 1 et 2.

de saint Servais ou de sainte Marie, ce dernier avec TRAIECTVM.

Sous Henri II, une tête paraît laurée. Sous Conrad II, apparaissent une crosse et, entre A et O, une lance (?) dans le champ du revers ([17]).

2. — Monnaies au nom de saint Lambert et de sainte Marie

Cette petite série fait la transition avec les suivantes ; après elle, nous ne retiendrons plus les pièces signées SCA MARIA.

Les denirs ne portent plus le nom du souverain, mais celui de saint Lambert ce qui, comme à Huy, est l'indication d'un pouvoir territorial ou régional. La tête, qui n'a rien de spécifiquement ecclésiastique, reste celle de l'empereur ; elle ne s'accompagne pas de crosse, mais de SCS LANDBERTVS, sauf un denier marqué SCA MARIA.

Au revers, encore le nom de la ville, : TRAIECTVM, et des figurations diverses, croix, temple, clef, etc. qui pourraient se trouver sur de quelconques monnaies comtales. Un cor, comme il en est conservé un à Sainte-Marie à Maastricht, se voit avec une légende ...ARIA...

Ce sont encore des deniers de diamètre généralement large, caractéristiques du commerce à longue distance (Fernhandel), que l'on trouve dans les trésors du Nord et de l'Est de l'Europe ([18]). On peut les dater du milieu du XIe siècle.

3. — Monnaies anonymes (sans nom de roi ni d'évêque) de format réduit

1. Quelques pièces, de plus petit module, montrant une tête avec une crosse dans un cercle de grénetis et, au revers, peu

(17) Nous n'avons pas repris ici la liste des monnaies de Maastricht ; cela nous aurait conduit trop loin.

(18) G. ALBRECHT, *Das Münzwesen in Niederlotharingischen und Friesischen Raum, von 10*bis *zum beginnenden 12. jahrhundert* (cité Albrecht), 2 vol., Hambourg, 1959.

artistique, un personnage brandissant une épée et une croix. Ce personnage peut être remplacé par deux types de temples, dont on a déjà vu un spécimen plus proche des temples carolingiens dans le groupe 2. Au revers, toujours TRAIECTVM. Il est difficile de les dater de manière satisfaisante : sans doute le milieu du XIe siècle.

2. De la seconde moitié du XIe siècle, date une importante série de deniers au dessin sommaire, porteurs du nom de TRAIECTVM ou de SERVATIVS. Ce groupe, de gravure très rudimentaire, pourrait être contemporain de Théoduin (1048-1075) et de Henri de Verdun (1075-1091). On y voit une tête ou un buste de face armé d'une épée et d'un sceptre ; dans un cas, c'est saint Servais tenant sa clef.

3. Quelques unes de ces pièces portent en différentes configurations les lettres de Duisbourg, où des pièces similaires ont été frappées (Dbg n° 321, 323 et 324). Ce ne sont cependant pas des monnaies de Duisbourg, où saint Servais n'a que faire. Bien que portant le nom de Duisbourg dans des entourages similaires, elles sont plus petites et plus légères que celles frappées à Duisbourg dans le système colonais, soit par le souverain, soit par l'archevêque de Cologne, à qui la ville avait été inféodée à plusieurs reprises ([19]).

Un denier montre le roi Henri IV (1056-1084), couronne en tête avec le sceptre crucifère et un globe surmonté de la croix ; au revers, saint Servais tient sa clef. Sur un autre, Henri V (1106-1112) qualifié REX, au revers saint Servais a une chevelure bouclée ; on le trouvera plus loin. Le personnage brandissant l'épée et la lance revient ; la lance est seule au revers entre 2 objets rectangulaires non identifiés ; les inscriptions ne sont pas déchiffrées.

Il reste une dernière pièce de la trouvaille de Mirwart ; sans indication claire, NVS ou SVN peut convenir à Deoduinus ou à Hadelinus. Au personnage est jointe une crosse ; au revers, on

(19) Ch. Piot, « Remarques à propos d'un dépôt de monnaies du XIe siècle », dans *RBN* 13, 1857, pp. 96-113, cite plusieurs engagères de Duisbourg.

remarque un homme assis, comme sur des deniers de Liège, Celles ou Munsterbilsen, présents à la trouvaille de Maestricht III ([20]).

4. — Les monnaies d'Otbert (1091-1119)

Plusieurs des deniers de la série précédente montrent une tête modérément bouclée, qui annonce les deniers d'Otbert (1091-1119). Les pièces de ce dernier portent soit le nom d'Otbert, soit celui de Lambert, soit celui de Servais. Toutes sont empreintes d'une tête bouclée « tonsurée » ; au revers, se voit un personnage en cotte de mailles, brandissant encore l'épée et la lance. Sur d'autres c'est, plutôt qu'un vassal, l'empereur dont la tête est bouclée, ou un bâtiment. Cette tête se voit encore, avec sainte Marie, sur le denier de Frédéric de Namur, qui est postérieur à la mort d'Otbert (Maestricht n° 60).

Nous hésitons à faire valoir ici des pièces peu explicites, comme celles représentant l'évêque au revers d'un bâtiment convenant particulièrement bien à Maastricht, mais qui n'ont pas un aspect « impérial » caractérisé.

5. — Les monnaies d'Henri de Leez (1145-1165)

Une série de quelques pièces est reprise par de Chestret dans son supplément ; on peut lui associer deux deniers de la trouvaille de Ny-sous-Soy. Contemporains de Frédéric I (1152-1155-1190), au début de son règne, ils sont d'un diamètre un peu plus large que celles de Rodolphe. L'une d'elles portant le titre AVGVSTVS est postérieure à 1155. La plupart montrent une enceinte avec portail, tour centrale et deux tours latérales.

---

(20) Chr. MEERT, « L'atelier monétaire de Celles », dans *RBN* 137, 1991, pp. 101-111 et pl. V.

6. — Les monnaies de Rodolphe de Zaehringen (1167-1191)

Il faut distinguer les pièces du début de son règne (trouvaille de Niel-sous-As), d'un format un peu plus grand et apparentées par la gravure. Curieusement les deniers CAPLAN *(capellanus)* de la trouvaille « Barbarossa » sont aussi un peu plus larges, quoique enfouis en Turquie au cours de la 3e croisade, c'est à dire vers la fin de son règne.

Les piéces suivantes sont plus récentes que celles de Niel. On les rapproche volontiers de la période où Frédéric Barberousse engagea le *burgus traiecti* et d'autres biens *excepta prepositura traiectensi* à Rodolphe en 1174 ([21]).

Les unes montrent un buste épiscopal associé à des revers variés : sainte Marie, saint Servais ou l'empereur.

Les autres montrent l'empereur associé à une aigle ou à un bâtiment ; sur une obole on voit l'aigle au revers d'un bâtiment.

Ici l'aigle est dans un écu ; Godefroid III (1143-1190), encore duc de Louvain, place son lion dans un écu semblable ([22]).

7. — Monnaies d'Hugues de Pierrepont et de ses successeurs (1200-1274)

C'est d'abord un denier avec SCA MARIA, qu'on peut rapprocher d'un autre avec S'VA et un bâtiment, au revers de l'écu au lion du duc Henri Ier, après 1204.

Ensuite Hugues de Pierrepont (1202-1229) frappe un denier avec un aigle au-dessus d'un bâtiment ; au revers se trouve un buste royal : Philippe de Souabe (1198-1208) ou Otton de Brunswick (1198-1219). Enfin une aigle essorante au revers du duc à cheval ; un quatrième montre une clef au-dessus d'un bâtiment.

---

(21) *Prepositura trajectensi*, citée par DE CHESTRET, p. 46, n. 1. et *CSL* 1, p. 93, n° 56, d'après l'original (1174).

(22) DE WITTE, n° 16 ; voir aussi n° 20.

Jean d'Eppes fait figurer son buste au revers du duc à cheval.

Chr. Meert a restitué à Henri de Gueldre une série de deniers montrant un buste accompagné de la lettre **h** ; pour Maastricht, le revers est empreint d'une aigle héraldique ([23]).

C'est la fin du monnayage de l'évêque à Maastricht ; sous Englebert de la Marck, le changement sera radical : les prochaines monnaies seront émise à Saint-Pierre ; ce seront des gros et des esterlins.

Nous avons distingué les figurations, comme celle de saint Servais, qui ne sont pas en soi impériales, de celles qui se réfèrent explicitement au souverain. De celles-ci, on peut dire que ce ne sont pas les occasions qui ont manqué à l'évêque : donation ou confirmation de pouvoirs sur la monnaie, confirmation de l'élection de l'évêque ou investiture, séjour du souverain en ville ou dans la région, son hébergement ou une intervention en espèces éventuellement monnayées pour cette occasion. On ne frappe pas monnaie sans en avoir les moyens mais pas davantage sans en avoir l'emploi.

Les figures qui suivent, établies comme pour les liaisons de coins, montrent très empiriquement l'enchevètrement des liaisons ; d'abord entre les empreintes des deux faces, ensuite entre les inscriptions de ces faces, toutes prises dans l'ordre chronologique de leur apparition. Il paraît difficile de séparer les « impériales » des épiscopales ; quand à celles où paraît le duc, elles sont également sorties de l'atelier épiscopal, leur facture l'atteste.

Liste des monnaies figurant sur les planches

1. Henri II, roi (1002-1014), tête à g. revers en 3 lignes SCA/MAR/IA, autour TRAIECTVM, denier de Maastricht, Notger ou Baldéric. Dbg 244 ; Frère, *Monnaies de l'Evêque frappées à Maastricht*, dans *RBN* 107, 1961, p. 99, n° 9. 1,24 g.

(23) Chr. Meert, « Le monnayage dinantais de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège (1247-1274) et celui attribué à Liège et à Huy », dans *RBN* 101, 1955, pp. 93-102.

2. Tête impériale de face, avec sceptre et epée r/ les lettres de DIVSBVRG distribuées dans et entre 4 cercles de grènetis. Tr. de Maastricht, *RBN* 12, 1856, pl. XXII, n° 54. Coll. de Crassier, *RBN* 104, 1958, p. 126, n° 28. Tr. de Mirwart (1729), *RBN* 104, 1958, p. 126, n° 28. Dbg 258 ; Frère, Maastricht 42. Denier contemporain d'Henri de Verdun. 0.89 g.
3. Empereur tenant lance et épée r/ lance entre 2 rectangles. Tr. de Maastricht. *RBN* 12, 1856, pl. XXI, n° 36. Coll. de Crassier, *RBN* 104, 1958, pl. VII, n° 29. 0,90 g.
4. Personnage hirsute brandissant un bâton, autour SERVATIVS r/ les lettres de DI VS BV RG distribuées dans quatre cercles, Tr. de Maastricht, *RBN* 12, 1856, pl. n° 37. Coll. de Crassier, *RBN* 61, 1905, pl. XI, n° 4. Tr. de Mirwart, *RBN* 104, 1958, pl. VII, n° 26. Dbg 257 ; Frère, Maastricht 34. 0,81 g.
5. Grande tête diadémée à dr., devant, une crosse le long de laquelle NVS .r/homme nu assis, autour VIGVN. Coll. de Crassier, *RBN* 61, 1905, pl. XI, fig 10. Tr. de Mirwart, *RBN* 104, 1958, p. 126, n° 35. 0,90 g.
6. Autre exemplaire. Coll. de Crassier, Tr. de Mirwart. 0,84 g.
7. Tête nue à dr, crosse r/ empereur tenant une épée et une lance. Dbg 259, Chestret. 11 ; Frère Maastricht 39. 0,92 g.
8. Buste de face, chevelure bouclée S. SERVATIVS r/ ville avec enceinte, porte et 3 tours. Coll. de Crassier, *RBN* 61, 1910, pl. V, 1-3. Tr. de Mirwart, *RBN* 104, 1958, pl. VII, n°s 17-23. Frère, Maastricht 43. Analogue au denier au nom de saint Lambert pour Liège (Chestret 67). 0,95 g.
9. Tête de face couronnée et moustachue de l'empereur, avec épée et sceptre r/ croix entre deux têtes. Provenance inconnue. Pourrait être de Visé. 0,90 g.
10. Denier postérieur à Otbert. Tête bouclée de face r/ ville avec enceinte, porte et 3 tours. *RBN* 9, 1853, pl. V, n° 24. Frère, Maastricht 62. 0,92 g.
11. Deniers de Rodolphe de Zaehringen ROT EPC r/ DI VS BV RG dans 4 cercles. Chestret 130 ; Frère, Maastricht 79. 0,82 g.
12. variante. 0,77 g.
13. id. 0,79 g.
14. id. 0,78 g.
15. Deniers avec la tête de face de l'empereur r/ aigle héraldique. (Chestret —, Tr. de Ny —, Frère, Maastricht 83) Le seul dont

J. Sprenger, dans son mémoire de licence manuscrit UCL, n'admettait pas qu'il put avoir été frappé par l'évêque. 0,87 g.

16. variante. 0,83 g.

17. variante. 0,79 g.

18. id. 0,78 g.

19. Denier. Rodolphe, ROF EPC r/ tête de l'empereur (Chestret 127 ; Frère, Maastricht 85). Il existe une obole à ce type. Chestret 128 ; Frère, Maastricht 86. 0,85 g.

20. Deniers. Rodolphe, ROF EPC r/fronton d'église, au-dessus S MARIA. Chestret 126 ; Frère, Maastricht 84. 0,87 g.

21. id. 0,85 g.

22. Deniers de Rodolphe, ROF EPC r/ clef sur un coffre avec une tête de profil ; au-dessus CLAVIS. Chestret 129 ; Frère, Maastricht 87. 0,83 g.

23. id. 0,60 g.

24. Denier. Tête de l'empereur à g. r/clef avec CLAVIS, aigle. Tr. de Ny, pl. V, n° 17. Frère, Maastricht 88. 0,84 g.

25. Denier. Tête impériale de face entre le sceptre et une fleur r/ clef sur un coffre ; à côté un calice ou un chandelier. Tr. Tillet. Tr. Arlon 1965. Frère, *Trois petits trésors à prédominance liégeoise*, dans *RBN* 116, 1969, pl. X, n° 10. Frère, Maestricht 93. Un autre exemplaire est décrit dans ce volume p. 232.

26. Denier. Tête impériale de face r/ écu avec une aigle héraldique. Tr. Ny, pl. V, n° 20. Frère, Maastricht 90. 0,79 g.

27. Denier. Rodolphe, tête nue, ROF EPC r/ deux personnages face à face dont l'un paraît tendre une mitre CAPLAN (chapelain). Tr. Barbarossa (Turquie). Chestret — ; Frère —. 0,89 g.

28. Deniers. Hugues de Pierrepont. r/ ange s'appuyant des coudes sur un bâtiment. Chestret 158 ; Frère, Maastricht 109. 0,88 g.

29. Denier Hugues r/ bâtiment sous étoile et croissant. Chestret 164 ; Frère, Maastricht 104. 0,83 g.

30. Denier, tête de face couronnée de l'empereur r/ aigle posé sur un bâtiment, analogue à H. de Pierrepont (Chestret 166). Tr. Ny, pl. V, n° 18. Frère, Maastricht 89, 0,86 g.

31. Denier d'Hugues r/ bâtiment sur lequel sont placées une clef et une étoile. Chestret 167 ; Frère, Maastricht 104. 0,80 g.

32. Denier de Jean d'Eppes, buste mitré r/ le duc de Brabant Henri II à cheval DVX. Chestret 189 ; Frère, Maastricht 108. Il existe une obole à ce type (Chestret —). 0,75 g.

Clichés 8, 11-24, 26, 28-29, 31 : T. HACKENS, UCL ; clichés 1-7, 9-10, 25, 27, 30, 32 : Luc ENGEN, Liège.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17 18 19 20



21 22 23 24



25 26 27 28

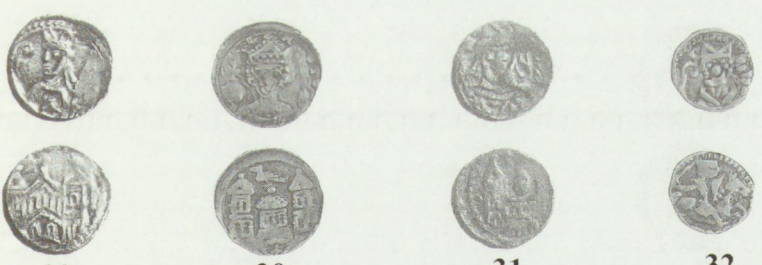

29 30 31 32

IMITATION DE MONNAIES FRANÇAISES PAR LES ÉVÊQUES DE LIÈGE

par Jean DUPLESSY

Le système monétaire uniquement dénarial des évêques de Liège avait déjà été battu en brèche par Jean de Flandre (1282-1291), qui avait créé un esterlin de type brabançon. Hugues de Chalon (1296-1301) et Thibaut de Bar (1302-1312), tous deux contemporains de Philippe le Bel, allèrent plus loin et adoptèrent cette monnaie internationale qu'était devenu, à la fin du XIIIe siècle le gros tournois. Le gros tournois, frappé à Liège (Chestret n° 211) ([1]) par Hugues de Chalon est à l'O rond, tandis que celui de Huy (Chestret, n° 212) est à l'O long. Ces différences n'ont aucune signification chronologique puisque Hugues commence son épiscopat un an après le début de l'émission des gros à l'O long de Philippe le Bel. Une maille blanche, à l'O long, de l'atelier de Statte, a été publiée par Chestret (*Supplément*, n° 22), mais elle n'a pas été revue depuis lors, si bien que M. Frère (2, voir pp. 150-151) a fait des réserves sur son authenticité, qui est incontrôlable. Les gros tournois de Liège (Chestret, n° 220), de Fosses (Chestret, n° 222) et de Thuin (Chestret, n° 223) sous Thibaut de Bar ont l'O long.

Adolphe de la Marck (1313-1344) fit battre de curieux deniers tournois au perron liégeois à Avroy (Chestret, n° 225) et à Huy (Chestret, n° 239, Frère, *id.*, p. 152) ([2]), qui s'inspirent à la fois de l'esterlin de Bruxelles au châtel brabançon (De Witte,

(1) J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Numismatique de la principauté de Liège et de ses dépendances*, Bruxelles, 1890 ; *Supplément*, Liège, 1900.

(2) H. FRÈRE, « Monnaies de l'Evêque de Liège frappées à Huy et à Statte », dans *RBN* 108, 1962, pp. 114-152.

n° 307) ([3]) de Jean II de Brabant (1294-1312) et du denier tournois français.

La première monnaie d'or française, imitée dans la principauté, est le mouton d'or de Jean le Bon, sous la forme du grand mouton, valant un mouton et demi, qui n'existait pas en France. Cette pièce fut ordonnée par Jean d'Arckel (1364-1378), qui fit inscrire sous l'agneau pascal la légende IOH'DVX (Chestret, n° 250), pour faciliter la confusion avec les grands moutons (De Witte, n° 389) de Jeanne et Wenceslas, ducs de Brabant (1355-1383) ; il est vrai que le prince-évêque était aussi duc de Bouillon...

Au début du XVe siècle, des imitations de l'écu français à la chaise réapparaissent dans les Pays-Bas. Ces monnaies s'inspirent plus de la dernière émission de Jean le Bon au titre de 18 carats que de celles de Philippe VI. Ces écus, encore plus faibles que ceux de Jean le Bon, étaient surnommés *klinckaert*. A Liège, ce sont d'ailleurs deux Jean, Jean de Bavière (1389-1418) et Jean de Heinsberg (1419-1455), qui émirent des *klinckaert*. (Chestret 277 et 301). Jean de Bavière fit également battre des écus d'or (Chestret, *Supplément*, n° 25), imités de Charles VI, mais par l'intermédiaire des écus d'or à l'écu écartelé d'Albert, comte de Hainaut et de Hollande (1389-1404) et de ses successeurs Guillaume IV (1404-1417) et Jean III (IV en Brabant) (1418-1427).

Louis de Bourbon (1456-1482), cousin et homonyme du roi Louis XI, arbore tout naturellement les trois lis de France, avec la brisure de Bourbon. Ce ne sont pas en fait les monnaies de Louis XI qui seront imitées, mais celles de Charles VII. Curieusement, il s'inspire, non des monnaies françaises circulant entre 1456 et 1461, mais de pièces très antérieures, de la première période de Charles VII, qui étaient évidemment décriées en France. Un double gros (Chestret, n° 345) a le droit du double gros de Tournai de 1427-1428 (Duplessy n° 480) ([4]), avec bien

(3) A. De Witte, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant, et marquis du saint Empire romain*, Bruxelles, 3 vol., 1894-1899.

(4) J. Duplessy, *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI*, t. 1, Paris, 1988.

sûr la brisure, et un revers de type flamand, tandis que le brûlé (Chestret n° 365 imite le blanc au trois lis de 1423-1426 (Duplessy n° 464).

Le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière (1650-1668) avait créé un patagon dont le poids correspondait à celui de l'écu d'argent français, mais avec un titre moindre (0,583 au lieu de 0,917). Aucune confusion n'était possible, à cause du costume tout épiscopal de l'évêque. Joseph-Clément de Bavière (1694-1723) continue ce patagon (Chestret, n°s 661-663) ; mais son portrait, avec une grande perruque à la Louis XIV, qui remplaçait les cheveux courts et la calotte de Maximilien-Henri, était peut-être destiné à faire prendre pour des écus ces monnaies liégeoises de moins bon aloi.

Interventions

Un assistant. Ducatons et patagons sont un héritage des archiducs. La comparaison avec les écus d'agent français ne paraît pas justifiée. D'ailleurs, Louis XIV a fait des émissions spéciales, avec l'écu de Bourgogne, dites à tort caramboles, pour contrer la monnaie des Pays-Bas. D'autre part, un placard liégeois de 1785, présent à l'exposition qui se tient en ce moment au Musée d'Ansembourg, appelle les écus français des couronnes comme celles frappées dans les PB autrichiens depuis 1756 (De Witte, 1127 pour Anvers).

NDLR A la Société française de Numismatique, en 1903, le commandant Babut a présenté un double tournois trilobé en cuivre de Louis de Bourbon frappé à Curange et imitant Louis XI (De Witte, *RBN* 30, 1904, p. 206, Babut, RN 1905, p. 376 ; trouvaille à Autun (Saône-et-Loire), 1902.

LES MONNAIES MÉDIÉVALES LIÈGEOISES DANS LES TROUVAILLES ET LA CIRCULATION MONÉTAIRE AU PAYS DE LIÈGE AU MOYEN AGE

par Aimé HAECK

Il est assez surprenant de devoir constater que le nombre de pièces liégeoises, présentes dans les trouvailles faites sur sol liégeois, est relativement faible par rapport aux quantités de monnaies étrangères présentes dans les mêmes trésors.

Il est encore plus surprenant que les monnaies liégeoises soient à peine représentées dans les trésors flamands, brabançons, français et même allemands.

Que nous disent les trouvailles ?

1. *D'abord, les trouvailles faites sur sol liégeois :*

a) Pour la fin du XIe siècle il y a tout d'abord trois trouvailles (Maestricht 1856, Châtelet et Mirwart) enfouies en 1080 et 1090 et dans lesquelles les monnaies liégeoises représentent plus de 30 % des pièces trouvées. Les trois trésors comportent également des pièces des seigneuries environnantes (Bouillon, Celles, Namur, Stavelot, Aix-la-Chapelle, Münsterbilsen et Metz) et un nombre assez élevé de pièces indéterminées.

Le trésor de Maestricht comportait en outre des deniers de l'Empire.

La trouvaille de Silenrieux, datant de la même époque, ne comportait, au contraire, que deux pièces liégeoises contre 40 pièces namuroises, dont la moitié de l'atelier de Dinant.

b) Le XIIe siècle nous donne la trouvaille de Maestricht 1853 (1140) comportant encore un quart de monnaies liégeoises, un quart de deniers de l'Empire et presque la moitié de pièces indéterminées. Elle est encore à rapprocher des trésors précédents.

Puis il y a les trésors à prédominance française si bien décrits par le Prof. J. Baerten c.-à-d. Jemelle, rives de la Meuse belge et Ciney. Tous ces trésors comportent surtout des deniers et oboles RIX de Bar ou de Verdun, des oboles avec PAX d'Amiens et des oboles d'Evrard, abbé de Corbie.

A part un seul exemplaire dans le trésor trouvé aux rives de la Meuse, les monnaies liégeoises y font complètement défaut. C'est d'ailleurs encore et toujours le cas pour la trouvaille de Marcinelle, datant de 1210-1220.

c) Le début du XIIIe siècle nous donne tout d'un coup une image totalement différente avec les deux trouvailles de Grand-Axhe, et celle de l'église Saint-Laurent à Liège.

Les monnaies françaises ont complètement disparu !

Les trouvailles se composent presque exclusivement de monnaies liégeoises avec parfois quelques monnaies branbançonnes qui apparaissent pour la première fois.

d) Ce numéraire brabançon devient abondant à partir de 1250 dans la trouvaille de Tongres 1930 et celle de Liège, rue Grande-Bêche.

Les pièces françaises sont encore toujours absentes.

A remarquer que la composition du trésor de la rue Grande-Bêche est similaire à la composition de la trouvaille de la rue d'Assaut de Bruxelles. Ici aussi nous constatons que presque la moitié du trésor consiste en pièces brabançonnes et que plus d'un tiers sont des esterlins anglais.

e) Entre 1285 et 1335-1340 les monnaies françaises, surtout royales maintenant, font leur réapparition avec des quotes-parts de 100 % dans le trésor de Mohiville 1883, de 96 % à Flostoy, de 11 % à Huy 1986, de plus de 20 % à Marcinelle, de 97 % dans l'autre trésor de Mohiville 1877 et de 45 % à Ivoz-Ramet.

Le restant des pièces comporte principalement des monnaies du Brabant, du Hainaut, de Looz et de Namur.

A remarquer qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'esterlins anglais et que le numéraire flamand est à peine présent.

A remarquer aussi que les trésors ne comprennent pas du tout ou très peu de pièces liégeoises (8 pièces sur 695 à Flostoy et 2 sur 105 à Mohiville 1877).

f) A partir de 1340 la situation change, les pièces françaises disparaissent de nouveau et le numéraire liégeois est de nouveau prépondérant dans les trouvailles de Liers et de Seraing qui datent de 1346-1347 et de 1350.

Les trésors ne nous montrent pas si cette nouvelle situation se confirme dans les années après 1350, puisque le prochain trésor date de 1390.

g) En tout cas, entre env. 1390 et 1430, la situation à de nouveau changé. Les monnaies liégeoises brillent par leur absence dans les trésors de Tongres 1862, de Huy 1851, de Fraiture, de Liège 1921, de Huy 1963, de Liège 1883, de Lobbes et de Noville.

Par contre, dans les trésors de Fraiture, de Liège 1921 et de celui attribué à Huy de 1963, les monnaies brabançonnes luxembourgeoises et hollandaises sont bien représentées. La plus grande partie toutefois (près de 50 % et même 78 % dans le trésor de Liège 1921) sont des monnaies flamandes.

En conclusion de cette partie nous pouvons dire que les monnaies suivantes étaient bien représentées dans les trésors trouvés sur le territoire de la principauté :

liégeoises : à la fin du XIe siècle et peut-être même jusqu'en 1140, puis au début du XIIIe siècle et encore de 1340 à une date indéterminée se situant avant 1390

brabançonnes : de 1215 à 1400 avec des pointes entre 1250 et 1335 et entre 1390 et 1395

flamandes : surtout entre 1390 et 1395

hennuyères : de 1250 à 1300

lossaines : de 1290 à 1300

namuroises : à la fin du XIe siècle et à la fin du XIIIe siècle

Amiens, Corbie et Bar/Verdun : deuxième moitié du XIIe

françaises : de 1285 à 1340

allemandes : uniquement bien représentées dans le trésor trouvé à Maestricht en 1856 et celui de Châtelet (20 à 30 %) et dans l'importante trouvaille de Huy, Mont-Falhize qui contenait env. 5500 deniers allemands de Frédéric Barbarossa et de Philippe de Heinsberg, archevêque de Cologne.

Aix-la Chapelle : seulement 17 exemplaires dans les trésors du XIe siècle et un seul exemplaire dans le trésor de Huy de 1986 et celui du Mont-Falhize

Cologne : absence totale sauf dans le trésor de Huy, Mont-Falhize

Metz : au total 26 pièces dont 10 dans les trésors du XIe siècle et 16 à Grand-Axhe

Trèves : au total 16 pièces dont 15 à Grand-Axhe

anglaises : uniquement abondantes dans le trésor de Liège, rue Grande-Bêche (1261-1268)

hollandaises : à partir des environs de 1390

2. *Les trouvailles dans les autres principautés belges*

a) le Brabant

Pas de monnaies liégeoises dans les trouvailles d'avant 1260 et à peine présentes dans les grands trésors enfouis entre 1260 et 1300, ni après d'ailleurs :

Louvain 1840 (1261-68) : quelques exemplaires sur env. 11.000 pièces

Bruxelles, rue d'Assaut (1261-68) : 463 sur 145.000

Brabant (?) 1990 (1261-68) : 1 sur 49

Diest (1285) : quelques exemplaires sur des milliers de pièces

Geel (1296-97) : 5 exemplaires sur 167

Bekkevoort (1335-37) : quantités pas connues

Louvain, église Saint-Pierre (1400-15) : 1 sur 4

Ekeren (1405) : 1 sur 118

b) Namur

Uniquement dans la trouvaille de Sart-Bernard (1189-1195) avec 4 pièces liégeoises sur 222

c) Looz

Moins que 50 % de monnaies liégeoises dans la trouvaille de Niel-bij-As (1190) mais par contre prédominantes (154 sur 170) dans la trouvaille de Millen (1212-1225).

Quate-part plus faible à Herk-de-Stad (1306) avec 3 pièces sur 1200 et à Hasselt (1330) avec 5 pièces sur un total de 12.

d) Flandre

Seulement dans une trouvaille : Bruges 1887, rue de la Monnaie avec une ou quelques pièces liégeoises sur un total d'au moins 600 à 700.

e) le Luxembourg

Les monnaies liégeoises sont bien représentées dans les trouvailles luxembourgeoises datant de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècles :

Bastogne (1167) : 19 sur 37
Houffalize (1167) : plusieurs sur min. 231
Soy (1200) : beaucoup sur 1900
Grand Duché du Luxembourg (1200-29) : 843 sur 843
Province du Luxembourg (1210) : 52/59
Tillet (1210) : plusieurs sur 2800

Après nous constatons une forte diminution du nombre de trouvailles allant de pair avec une forte réduction des pièces liégeoises présentes dans trésors.

Grand-Halleux (1285) : 15 sur 2282
Marche-en-Famenne (1350-1385) : 24 sur 300
Limerlé (1382) : 1 sur 178

3. *Trouvailles faites dans les autres pays*

a) pour la période entre 980 et env. 1050, nous constatons le même genre de présence de monnaies liégeoises dans les trouvailles baltiques que, par exemple, pour les monnaies flamandes c.-à-d. chaque fois très peu mais présentes dans beaucoup de trouvailles. Le catalogue d'Albrecht donne :

257 pièces frappées à Liège dans 92 trouvailles
210 pièces frappées à Huy dans 87 trouvailles
339 pièces frappées à Maestricht dans 93 trouvailles (y compris l'Empire)

b) *en France*

en faibles quantités dans deux trouvailles du début du XIIe

Thourotte (1105-08) : 8 sur 50
Saint-Aybert (1137-41) : 6 sur 50

et dans deux trouvailles du début du XVe siècle

Etain (1400) : 1 sur 203 Chaumont-en-Bassigny (1422) : 3 sur 239

A noter que pendant la période où les monnaies françaises se trouvaient en masse dans les trouvailles liégeoises, c.-à-d. de 1285 à 1340, aucune pièce liégeoise n'a été trouvée sur sol français.

c) *en Angleterre*

quantités négligeables et uniquement au début du XIVe siècle

Galston (1300) : 2 sur 228
Kircudbright (1300) : 1 sur 92
Sainthill, Irlande (1318) : 1 sur 32
Derby (1348) : 1 sur 640

d) *au Pays-Bas*

seulement à partir de 1365 et aussi en quantités négligeables

Venlo (1366-70) : 2 sur 82
Arnhem (1378) : 5 sur 1031
Zutphen (1412) : 6 sur 2546
Amsterdam (1427) : 9 sur 649
Ambt-Delden (> 1425) : 31 sur 333
Arnhem (> 1463) : 1 sur 426

e) *en Allemagne*

à notre grand étonnement, nous n'avons pu constater aucune présence significative de pièces liégeoises dans les trouvailles allemandes.

Thailen (1183) : 1 à 2 sur 1477
Aix-la Chapelle (1330-50) : 2 sur 48
Münster (> 1341) : 1 sur 2000
Bentlage I (> 1350) : 2 sur 5605
Bentlage II (1350) : 1 sur 1348
Schoo (> 1376) : 14 sur 600 à 700
Dorsten (1386) : 10 sur 154

Kleve (1394) : 5 sur 453
Aix-la-Chapelle (1407-1412) : 5 sur plus que 680
Sendenhorst (> 1425) : 1 sur plus que 4000
Badbergen (> 1432) : 1 sur 582

f) *autres pays*

reste à mentionner la trouvaille de Dailie en Norvège (1205) qui contenait 2 pièces de Rodolphe de Zaehringen sur les 4967 pièces que contenait le dépôt.

Conclusion générale

Le numéraire liégeois était présent dans les trouvailles nordiques du Xe et XIe siècles de la même façon que le numéraire des autres régions belges. Comme pour les autres régions, les trésors locaux contenant ces monnaies font défaut.

Les monnaies liégeoises sont uniquement bien représentées dans les trésors enfouis sur sol liégeois de 1080 à 1140 et de 1210 à 1230. On les trouve encore en quantité au comté de Looz et au Luxembourg, de la fin du XIIe jusqu'au début du XIIIe siècles. Par contre, elles font défaut partout ailleurs et même pendant plusieurs périodes dans la principauté même, notamment dans la seconde moitié du XIIe siècle et à partir de 1230, certainement à partir de 1250.

Passé la date de 1250 le numéraire brabançon, puis français et puis encore branbançon, flamand et hollandais forme la monnaie principalement employée.

A remarquer que les trésors démontrent l'absence totale du numéraire des évêchés voisins qui faisaient comme Liège partie de l'Empire (Cologne, Trèves).

N'avant pas examiné les autres sources et n'étant pas assez familiarisé avec le numéraire liégeois du Moyen-Age, il ne m'appartient pas de tirer une conclusion ferme et indiscutable. Toutefois les trésors nous indiquent que la monnaie liégeoise était jusqu'en 1150 et de 1210 à 1230 un numéraire à usage local et qu'à partir du règne de Jean d'Aps (1229-1238), et au plus tard

à partir d'Henri de Gueldre (1247-1274) il avait perdu son intérêt comme monnaie locale.

Me basant, d'une part, sur sa très faible présence dans les trésors à partir de 1250 (moins de 2 %) et, d'autre part, sur le fait que le monnayage restait abondant, tout au moins en types différents il me semble que la monnaie liégeoise était réduite à une monnaie de prestige peu employée dans le commerce et dans l'usage courant.

Une étude des autres sources disponibles (documents écrits, comptes) pourrait confirmer ou peut-être infirmer cette hypothèse.

Bibliographie

L. De Coster, « Trouvaille de monnaies du Xe siècle », dans *Revue Belge de Numismatique* 12, 1856, pp. 398-439.

Fr. Alvin, « A propos de deniers namurois et liégeois du XIe siècle », dans *Gazette numismatique belge*, 1910, p. 114.

H. Frère, « La collection du baron de Crassier (1662-1751) et la trouvaille de Mirwart (1729) », dans *RBN*, 104, 1958, pp. 95-126.

M. Meyers, « Notice sur un dépôt de monnaies du XIIe siècle trouvé à Maestricht », dans *RBN*, 9, 1853, pp. 129-159.

J. Baerten, « Les trouvailles de Transinne et de Ciney : XIIe-XIIIe siècles », dans *Etudes numismatiques*, 1967, pp. 7-50.

J. Vannerus, « Trouvaille des environs de Bastogne (1859) », dans *RBN*, 77, 1925, pp. 115-123.

Ph. De Schaetzen, « Trouvaille de Tongres », dans *RBN*, 85, 1933, pp. 163-195.

R. Bragard et H. Frère, « Trésor de monnaies du XIIIe siècle (Liège 1951) », dans *RBN*, 105, 1959, pp. 114-145.

M. De Schaetzen, « Trouvaille de deniers liégeois et brabançons », dans *RBN*, 71, 1919, pp. 121-123. Voir aussi *RBN*, 81, 1929, pp. 11-15.

H. Frère, « Trois petits trésors à prédominance liégeoise », dans *RBN*, 115, 1969, pp. 345-359.

H. Frère, « Trouvaille d'esterlins à Huy (1986) », dans *RBN*, 138, 1992, pp. 107-128.

V. TOURNEUR, « La trouvaille de Marche (1921) », dans *RBN*, 74, 1922, pp. 218-226.

H. FRÈRE et M. THIRION, « Trésor de monnaies luxembourgeoises enfoui à la fin du XIVe siècle », dans *RBN*, 109, 19653, pp. 189-197. Voir aussi H. FRÈRE, « Deux trésors monétaires du Luxembourg », dans *RBN*, 116, 1970, pp. 153-162.

J. DE BEER, « Trouvaille de Liège (rue Sous l'Eau) », dans *RBN*, 73, 1921, pp. 86-91.

G. ALBRECHT, « Das Münzwesen in Niederlothringischen und Friesischen Raum von 10. bis zum beginnenden 12. Jahrhundert », 2 vol., dans *Numismatische Studien*, 6-7, Hambourg, 1952.

N.J. MAYHEW, *Sterling imitations of edwardian type*, Londres, 1983.

TABLEAU 1

Trésors liégeois (1080 à 1430)

Trouvaille	*Date d'enfouissement*	*Brabant*	*Flandre*	*Hainaut*	*Looz*	*Liège*	*Namur*	*Autres (1)*	*Total « belges »*	*Amiens, Corbie, Reims*	*France*	*Bar ou Verdeur*	*Luxembourg*	*Aix, Cologne, Metz, Trèves*	*Allemagne*	*Pays-Bas*	*Angleterre*	*Autres*	*Indéterminées*	*TOTAUX*
Maestricht 1856	1080					79	9	28	116					13	28	1			57	215
Châtelet	1090					35	14	15	64					11	23				47	122
Mirwart 1729	1090					30	1	4	35					2	1				2	40
Silenrieux	1090					2	40		42											42
Maestricht 1853					20			20					4					36	83	
Jemelle	1140-62								0			23								23
Bords Meuse	>1167					1	1		2	224	1	6							2	235
Huy 1880	1190								0					x	x					?
Liège, Cathédr.	1190					x			?											?
Marcinelle	1210-20		1	7				1	9		1	1								11
Grand-Axhe 1885	1295-25	7				44			51					31						82
Ciney (2)	1227						1		1	330	4	1071								1406
Grand-Axhe 1876	1229	13				75			88											88
Liège, Cathédr.	1230					x			?											?
Liège, St. Laurent	1230					30			30											30
Tongeren 1930	1250	17	1			6			24											24
Liège, t. Gr.-Bèche	1261-68	473	8	60	1	10			552								331			883
Mohiville 1883	1285								0		300									300
Flostoy	1290-95	4		1		8	2	2	17		670					8				695
Huy 1986	1292-96	88	1	9	16		22		136		19			2	9	1	7			174
Marchienne-au-P.	1296	128		144	96		205		573		149								6	728
Mohiville 1877	1312					2			2		102							1		105
Ivoz-Ramet	1335	9	11	3					23		30						13			66
Momalle	1340	x	x	x			x		?		[6]				x					>6
Liers	1346-47	2				3			5											5
Seraing	1350	3				36	1		40		1		1							42
Tongeren 1862	1390	x	x				x		?		x									?
Huy 1851	1391						x		?											?
Fraiture	1393	18	51						69		1		9			2		4		85
Liège 1921	1393	94	1112			7			1213		17		95		8	86				1419
« X » (Huy ?) 1963	1393	24	38						62		3					15				80
Liège 1883	1395		x						?		x				x	x	x			?
Lobbes	1410								0		4						38			42
Mirwart 1909	1415							1	1		45					9				5
Noville	1420							>9	>9		x									>9
Roloux	1420	x	x	x		x	x	x	?		x		x			x				?
TOTAUX		880	1223	224	118	388	296	>60	3184	554	1353	1101	105	63	69	122	389	5	150	7095
%		12,40	17,24	3,16	1,59	5,47	4,17	0,88	44,88	7,81	19,07	15,52	1,48	0,89	0,97	1,72	5,48	0,07	2,11	100

(1) Autres = Bouillon, Herstal, Munsterbilzen, Rummen, Stavelot, Tournai.

(2) à dater plutôt en 1180-1210, le présence du denier de Henri II de Dreux pour Reims dans le trésor étant douteux.

8.10.1995

LA MONNAIE DE LIÈGE DANS LA CIRCULATION MONÉTAIRE AU LUXEMBOURG

par Raymond WEILLER

À la rareté des citations du denier liégeois dans les chartes des XIIe et XIIIe siècles (1), ayant trait au comté de Luxembourg, correspond celle des trouvailles monétaires. Le seul trésor de deniers liégeois trouvé au grand-duché était constitué de 843 pièces émises sous les règnes de Rodolphe de Zaeringen (1167-1191) à Hugues de Pierrepont (1200-1229), à l'exclusion de ceux de Lothaire de Hochstade, intrus (1192-1193) et de Simon de Limbourg, élu (1193-1195). De ce trésor, enfoui après 1200, on ignore le lieu exact de la découverte et les circonstances dans lesquelles elle fut faite, sauf qu'elle eut lieu en 1886, lors du labourage d'un champ (2). Ce trésor rappelle ceux, numériquement plus importants, trouvés à Ny (commune de Soy, arrondissement de Marche-en-Famenne) en 1849 (3) et à Tillet (commune de Sainte-Ode, arrondissement de Bastogne) en 1855 (4) et dont quelques spécimens sont conservés au Cabinet

(1) R. WEILLER, *La circulation monétaire et les trouvailles numismatiques du moyen âge et des temps modernes au pays de Luxembourg* (cité dorénavant sous le sigle : CMPL I), Luxembourg, 1975, p. 44.

(2) A. DE WITTE, « Trouvaille de deniers liégeois dans le grand-duché de Luxembourg », dans *Revue Belge de Numismatique*, 42, 1886, p. 370, CMPL I, A 3.

(3) Mention de la trouvaille dans *Annales de la Société pour la Conservation des Monuments historiques et des Œuvres d'art dans la Province de Luxembourg*, Arlon, 1, 1851, p. 68, sub 3. — [Th.-I. DE LA FONTAINE], « Notice sur le Trésor monétaire découvert à Ny, province de Luxembourg », *ibid.*, pp. 73-84 et pl. IV-V.

(4) « Sur un dépôt de monnaies du XIIme siècle, découvert à Tillet, près de St-Hubert. Notice de M. l'abbé Germain. Rapport de M. CHALON »,

des Médailles du Musée National d'Histoire et d'Art à Luxembourg ([5]). Parmi les pièces du trésor de Tillet, il y a lieu de relever la présence d'un denier rarissime de Frédéric Ier Barberousse (roi 1152-1155, empereur 1155-1190), frappé à Maastricht et correspondant à la description donnée par de Chestret ([6]) : *Av.* : [ ]R — (E)[ ] ; buste de l'empereur, couronné, de face, tenant de la droite un sceptre crucigère (le côté droit n'est pas lisible). Grènetis. *Rv.* : Anépigraphe ; sous une arcade, une grande clef placée horizontalement au-dessus d'un coffre. À gauche, un objet indéterminé en forme de colonne ; à droite, un calice recouvert d'un couvercle conique. Grènetis. Poids : 0,87 g. ([7]).

D'après H.W. Nicklis, la limite de l'aire de circulation du « *leodiensis* » suit, à cette époque, le tracé : Saint-Hubert — Bastogne — Houffalize — Stavelot/Malmédy, tandis que l'aire économique tréviroise prenait fin à la frontière nord-ouest de l'actuel grand-duché (Bého, Gouvy, Ourthe) ([8]). L'auteur suggère que la trouvaille de 1886 provient de cette zone de transition entre le denier de Trèves et celui de Liège : « *Der nur unsicher lokalisierbare Münzfund 'innerhalb' des Grossherzogtums (nach 1200), welcher wohl vorwiegend Lütticher Denare enthielt* ([9]), *dürfte in diese nordwestliche Übergangszone zwischen Treverensis und Leodiensis gehören* » ([10]). Prise à la lettre, cette supposition signifierait que la trouvaille fut faite, non pas au grand-duché, mais sur le territoire de la province belge du

---

dans *Bulletins de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, tome XXII, IIe partie, Bruxelles, 1855, pp. 557-563.

(5) R. Weiller, « Monnaies liégeoises des XIIe et XIIIe siècles découvertes sur le territoire de l'ancien duché de Luxembourg », dans *Le Luxembourg en Lotharingie/Luxemburg im Lotharingischen Raum, Mélanges Paul Marguel/Festschrift Paul Margue*, Luxembourg, 1993, pp. 723-730.

(6) J. de Chestret de Haneffe, *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances (Bouillon, Looz) depuis leurs annexions*, Bruxelles, 1890, I, p. 110, sub 129.

(7) R. Weiller (comme note 5), p. 728, 2 et pl. II, 2.

(8) H.W. Nicklis, « Geldgeschichtliche Probleme des 12. und 13. Jahrhunderts im Spiegel zeitgenössischer Geschichtsschreibung », *Numismatische Studien*, 8, 1 et 2, Hambourg, 1983, I, p. 49.

(9) Dans l'article de De Witte (note 2), rien ne permet de conclure à la présence de monnaies d'une autre origine que liégeoise.

(10) H.W. Nicklis (comme note 8), I, p. 49.

Luxembourg, dans une bande de quelque dix km de largeur longeant la frontière nord-ouest du grand-duché. Si les aires de circulation sont sans doute correctement définies, la zone de transition devait cependant être moins nettement marquée. Évitons d'arranger les données de façon à les faire concorder avec la théorie. Le sol luxembourgeois a révélé à plusieurs reprises des trouvailles numismatiques, moins nombreuses il est vrai que le trésor en question, mais bien davantage étrangères à la circulation normale. C'est le cas de l'ensemble constitué par huit bractéates de l'évêché de Hildesheim de la fin du XIIe s. trouvées en 1987 lors de fouilles dans le château fort de Bourscheid ([11]), et des 13 gros de la ville de Goslar faisant partie d'un ensemble composé d'une monnaie d'or et de trente monnaies d'argent qui formaient probablement le contenu d'une bourse de la fin du XVe s., mise au jour en 1960 lors de fouilles dans l'église SS. Pierre et Paul à Echternach ([12]). La présence au Luxembourg de ces deux lots de monnaies provenant de Basse-Saxe ne s'explique que par un apport direct.

Le prochain règne, celui de Jean d'Eppes (1229-1238), n'est pas représenté dans les trouvailles luxembourgeoises. Les derniers deniers, deux pièces de Robert de Thourotte (1240-1246), furent trouvés en surface sur deux sites. Les dix règnes suivants, occupant la période de 1247 à 1378, soit quelque 130 ans, ne sont pas représentés du tout.

Ce n'est qu'avec le règne d'Arnould de Hornes (1378-1389) que recommence une suite de trouvailles clairsemées mais se maintenant jusque sous Jean-Théodore de Bavière (1744-1763), interrompue seulement pour quelques règnes et pour toutes les vacances du siège sauf celle de 1688. Une seule monnaie d'or fut notée dans un trésor. Ce sont aussi les trésors (et une bourse) qui ont fourni la majeure partie des monnaies d'argent, qui ne se rencontrent pas fréquemment sur les sites. Toutes les monnaies en billon noir ou en cuivre, brûlés et liards, proviennent de sites ou sont des trouvailles isolées, sauf dans un cas, où un

(11) CMPL II, C 6, 43-50 (p. 96).
(12) CMPL I, C 5 (80) a, 16-28 (p. 491).

liard de Liège faisait partie du contenu d'une bourse, constitué uniquement de pièces de cette dénomination.

Le règne de Louis de Bourbon (1456-1482), relativement bien représenté par plusieurs dénominations, est aussi le premier à être cité dans une ordonnance monétaire concernant l'ancien duché de Luxembourg. Cette ordonnance du 18 avril 1502, réformant la circulation monétaire au duché de Luxembourg et comté de Chiny ([13]), mentionne son florin postulat et les doubles patards à deux lions. Le seul florin postulat trouvé dans un trésor luxembourgeois est celui de Jean de Hornes (1484-1505), mentionné dans l'ordonnance du 27 décembre 1555 ([14]). Du sprenger, ou pièce de cinq patards, dont il est question le 17 janvier 1577 dans l'édit de Joachim, comte de Manderscheid ([15]), on n'a retrouvé qu'un exemplaire de sa subdivision, le demi-sprenger, émis sous Gérard de Groesbeek (1564-1580). Les « *Pieces de iiij S forgees a Liege* », sur lesquelles porte une lettre du Conseil provincial de Luxembourg en date du 27 septembre 1585 ([16]), sont les quadruples patards, dont deux exemplaires, frappés sous le règne de Corneille de Berghes (1538-1544), firent partie d'un trésor et d'une bourse. Les daldres de Ferdinand de Bavière (1612-1650), admis à la circulation par l'ordonnance du 3 juin 1615 ([17]), et retrouvés en cinq exemplaires dans un trésor, furent déclarés billon par les instructions royales du 14 mai 1644 ([18]). Les florins et écus du même évêque, mentionnés également dans ladite ordonnance, n'ont pas apparu dans les trouvailles. C'est le cas aussi de certaines autres monnaies liégeoises, comme, par exemple, des escalins, dont on tend à empêcher le cours par le placard du 13 décembre 1677 ([19]), et des ducatons et patagons, qui sont déclarés billon par le placard du roi du 7 juin 1679 ([20]), mais qui

(13) CMPL I, pp. 116-117.
(14) CMPL I, pp. 120-122.
(15) CMPL I, pp. 124-125.
(16) CMPL I, p. 128.
(17) CMPL I, p. 135.
(18) CMPL I, p. 144.
(19) CMPL I, p. 152.
(20) CMPL I, p. 152.

sont de nouveau admis à la circulation par l'ordonnance royale du 9 janvier 1698 ([21]).

Du milieu du XVIIe s. au début du XIXe s. se multiplient les plaintes au sujet de l'introduction de mauvais liards. Les termes de l'ordonnance du 10 septembre 1650 sont particulièrement véhéments : « *Estans informez du vol & brigandage qui se faict avec de mauvais liards & gigots venans du pays de Liège & autres contrefaicts, incognuz ou usez, que quelques larrons publicqs font rouler & distribuer parmy le peuple, n'estans selon l'essay qu'avons faict faire de la moictié de leur juste valeur* ». Pour le terme d'un mois, leur circulation restera tolérée à raison de huit pour un patard, soit un gigot la pièce. Pendant le deuxième mois, douze vaudront un patard, soit deux mailles la pièce ([22]). L'ordonnance du 8 février 1672 qualifie de nouveau de mauvais billon les liards de Liège « et autres estrangers », défendus à la circulation, et fixe leur valeur à un gigot ([23]).

Au Luxembourg, les brûlés de Liège ne se rencontrent que sporadiquement : 23 pièces en tout, la plus ancienne étant un faux imitant un brûlé d'Arnould de Hornes (1378-1389). Leurs successeurs, les liards, sans être très rares, ne sont pourtant pas d'une extrême fréquence ; j'en ai compté 47 au total, datant du règne d'Ernest de Bavière (1581-1612) à celui de Jean-Théodore de Bavière (1744-1763). Le placard du Conseil provincial de Luxembourg du 9 février 1713, déplorant la grande quantité de liards introduits au pays par des spéculateurs et défendant leur importation « *à peine de confiscation d'iceux, & des Chevaux & Charettes sur lesquelles ils pourroient être chargés* » ([24]) a trait aux liards de : Namur, Bruges, Bruxelles et Anvers, démonétisés au Luxembourg par le placard du 5 octobre 1712 de Maximilien-Emmanuel de Bavière ([25]). Ils forment la grande masse de cette dénomination en circulation à l'époque et restent encore actuellement omniprésents.

(21) CMPL I, p. 156.
(22) CMPL I, p. 146.
(23) CMPL I, p. 151.
(24) CMPL I, p. 163.
(25) CMPL I, p. 163.

Ainsi, le contenu d'une bourse du début du XVIIe s., formée de 17 liards, trouvée en 1988, lors des fouilles dans la montée de Pfaffenthal, comptait-il un seul liard liégeois, frappé sous le règne de Ferdinand de Bavière (1612-1650) ; une partie d'un dépôt de liards, conservée au Cabinet des Médailles du Musée National d'Histoire et d'Art à Luxembourg, compte 160 liards de Brabant, de Flandre et surtout de Namur (118 pièces), du XVIIe s. à 1712, mais pas un seul de Liège.

Dans les tarifs publiés le 5 février 1814 et le 25 mai 1815 sont mentionnées les monnaies liégeoises suivantes : le ducat, le florin d'or, le double escalin, l'escalin neuf, l'escalin vieux, le demi-escalin ou plaquette neuve, la vieille plaquette, le kopstuck et le demi-kopstuck ([26]), noms sous lesquels on désignait respectivement le double teston et le teston. Aucune de ces espèces n'est connue sur le sol luxembourgeois. Un tarif modifié du 8 décembre 1824 y ajoute le sol, le demi-sol et le liard ([27]). Moins de trois années plus tard, une circulaire du 20 juillet 1827, publiée au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, ordonna le retrait de ces pièces ([28]). Il s'agit-là de l'ultime mention de monnaies liégeoises dans un texte grand-ducal ; elle permet de constater que les liards avaient décidément la vie tenace.

La conclusion s'impose que les seules trouvailles monétaires sont largement insuffisantes pour se faire une idée précise du rôle que la monnaie de Liège jouait dans la circulation monétaire au Luxembourg. Cela tient notamment au fait que le pays est relativement pauvre en trésors de monnaies en métal noble, surtout pour l'époque moderne.

Les placards et autres ordonnances, réglant la circulation monétaire, revêtent dès lors un intérêt accru ; ils sont en fait indispensables, même si leur caractère théorique ne peut être vérifié par les trouvailles trop peu nombreuses.

(26) CMPL I, pp. 192-197.
(27) CMPL I, pp. 198-200.
(28) CMPL I, p. 200.

ANNEXE I

Monnaies liégeoises trouvées au Luxembourg

T = trésor ; B = bourse ; S = site ; I = trouvailles isolées

Règnes	*or*	*argent*	*billon noir et cuivre*
Rodolphe de Zaeringen (1167-1191)		T 463 deniers	
Albert de Rhétel, prévôt (1191-1194)		T 74 deniers	
Lothaire de Hochstade, intrus (1192-1193)			
Simon de Limbourg, élu (1193-1195)			
Albert de Cuyck (1194-1200)		T 301 deniers	
Hugues de Pierrepont (1200-1229)		T 5 deniers	
Jean d'Eppes (1229-1238)			
Robert de Thourotte (1240-1246)		S 1 + 1 deniers	
10 règnes (1247-1378)			
Arnould de Hornes (1378-1389)			S 1 brûlé (faux)
Jean de Bavière (1389-1418)		I 1 griffon	S 1 brûlé
Thierri de Hornes (1406-1408)			
Jean de Heinsberg (1419-1455)		S 1 double gros	S 1 + 1 (+ 1 ? ([29])) brûlés
Louis de Bourbon (1456-1482)		T 1 + 1 + 1 + 4 blancs à l'L	
		T 3 doubles patards	
		T 4 + 1 patards	
		T 49 $\frac{1}{2}$ patards	
		S 1 $\frac{1}{4}$ patard	
		T 1 + 1 indéterminées	S 1 + 1 + 1 brûlés
Guillaume de la Marck, mambour (1482-1484)			
Jean de la Marck, postulé (1482-1484)		T 2 demi-aidants	
Everard de la Marck, protecteur (1488, 1489)			
Jean de Hornes (1484-1505)	T 1 florin d'or (S 1 poids monétaire du florin postulat)	S 1 patard T 107 demi-patards	S 1 brûlé

(29) Pièce mal conservée ; elle pourrait aussi être de Jean de Bavière.

Érard de la Marck (1506-1538)			S 1 + 1 + 1 + 1 brûlés
Corneille de Berghes (1538-1544)		T 1 + B 1 quadruples patards	
		T 1 double patard	S 1 + I 2 brûlés
Georges d'Autriche (1544-1557)		T 1 + B 1 doubles patards	I 1 brûlé de 4 sols
Robert de Berghes (1557-1564)			
Gérard de Groesbeeck (1564-1580)		S 1 demi-sprenger	
		S 1 + 1 demi-patards (?)	S 1 brûlé de 6 sols
Ernest de Bavière (1581-1612)			S 1 + I 4 brûlés de 12 sols
			S 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + I 1 liards
Ferdinand de Bavière (1612-1650)		T 5 dalers	
		T 1 double teston	
		T 1 demi-réal	
		T 1 double patard	B 1 + S 1 + 1 + 1 + 1 + I 4 liards
Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688)			S 1 + 1 + 1 + I 4 liards
Vacance du siège, 1688			S 1 liard
Jean-Louis d'Elderen (1688-1694)			
Vacance du siège, 1694			
Joseph-Clément de Bavière (1694-1723)			S 1 + I 1 liards
Vacance du siège, 1724			
Georges-Louis de Berghes (1724-1743)			
Vacance du siège, 1744			
Jean-Théodore de Bavière (1744-1763)			I 1 + 2 quadruples liards
			I 1 double liard
			S 1 + 1 + I 19 liards
Vacances du siège, 1763, 1771, 1784, 1792			
Total :	1	1.040	74 = 1.115 monnaies

ANNEXE II

Inventaire sommaire des monnaies liégeoises trouvées au Luxembourg

Trésors

Bous, trésor 1880 : Corneille de Berghes (1538-1544), 1 double patard. CMPL I, A 32.

Clemency, trésor 1877 ; Louis de Bourbon (1456-1482) : 4 patards et 49 demi-patards ; Jean de la Marck, postulé (1482-1484), 2 demi-aidants ; Jean de Hornes (1484-1505), 107 patards. CMPL I, A 25.

Eschweiler, trésor 1839 ; Louis de Bourbon (1456-1482), ? monnaies d'argent indéterminées. CMPL I, A 27.

Ettelbruck, trésor 1903 : Louis de Bourbon (1456-1482), 2 patards. CMPL I, A 29.

Garnich, trésor 1890 : Ferdinand de Bavière (1612-1650), 5 dalers et 1 double teston. CMPL I, A 44.

Grand-Duché de Luxembourg, localité indéterminée, trésor 1886 : Rodolphe de Zaeringen (1167-1191), 463 deniers ; Albert de Rhétel (1191-1194), 74 deniers ; Albert de Cuyck (1194-1200), 301 deniers, Hugues de Pierrepont (1200-1229), 5 deniers. CMPL I, A 3.

Keispelt, trésor 1846 : Louis de Bourbon (1456-1482), 1 monnaie d'argent indéterminée. CMPL I, A 23.

Luxembourg-Eich, trésor 1849 : Jean de Hornes (1484-1505), 1 florin d'or. CMPL I, A 33.

Martelange (ou Goeblange ?), trésor 1987 : Louis de Bourbon (1456-1482), 4 blancs à l'L. CMPL III, A 2.

Niederanven, trésor 1967 : Corneille de Berghes (1538-1544), 1 quadruple patard ; Georges d'Autriche (1544-1557), 1 double patard. CMPL I, A 35.

Wolwelange, trésor 1904 : Louis de Bourbon (1456-1482), 1 blanc à l'L. CMPL I, A 26.

Localité indéterminée, CML, trésor 3 : Louis de Bourbon (1456-1482), 1 blanc à l'L. CMPL I, A 68.

Localité indéterminée, CML, trésor 6 : Louis de Bourbon (1456-1482), 1 blanc à l'L. CMPL I, A 71.

Localité indéterminée, CML, trésor 4 : Ferdinand de Bavière (1612-1650), 1 demi-réal et 1 double patard. CMPL I, A 69.

Bourses

Echternach, église SS. Pierre et Paul, fouilles du Musée de l'État (1960) : Louis de Bourbon (1456-1482), 3 doubles patards. CMPL I, C 5 (80) a.

Luxembourg-« Marché-aux-Poissons », fouilles du Fonds de Rénovation de la Vieille Ville (1994) : Corneille de Berghes (1538-1544), 1 quadruple patard. Georges d'Autriche (1544-1557), 1 double patard. CMPL III, C 20 a.

Luxembourg, montée de Pfaffenthal (« Dunnebussel »), fouilles du Musée National d'Histoire et d'Art (1988-1989) : Ferdinand de Bavière (1612-1650), 1 liard. CMPL III, C 26 b.

Trouvailles de sites

Bourscheid, château fort, fouilles du Service des Sites et Monuments Nationaux (1991) : Joseph-Clément de Bavière (1694-1723), 1 liard. CMPL III, C 3.

Diekirch, église St-Laurent, fouilles du Musée de l'État (1961-1964) : Érard de la Marck (1506-1538), 1 brûlé. CMPL II, C 8. Ernest de Bavière (1581-1612), 1 liard. CMPL I, C 2.

Echternach, église SS. Pierre et Paul, fouilles du Musée de l'État (1960-1966) : Ferdinand de Bavière (1612-1650), 1 liard ; Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688), 1 liard. CMPL I, C 5 c.

Helperknapp, important lieu de pèlerinage et de foire, trouvailles de surface : Robert de Thourotte (1240-1246), 1 denier ; Louis de Bourbon (1456-1482), 1 brûlé ; Ernest de Bavière (1581-1612), 1 liard. CMPL II, C 20.

Kehlen-« Schönberg », site de l'ancienne église paroissiale, trouvailles de surface : Jean de Bavière (1389-1418) ou Jean de Heinsberg (1419-1455), 1 brûlé. CMPL II, C 24. Érard de la Marck (1506-1538), 1 brûlé. CMPL III, C 15.

Larochette, château fort, fouilles du Service des Sites et Monuments Nationaux (1987ss) : Érard de la Marck (1506-1538), 1 brûlé. CMPL III, C 16. Vacance du siège en 1688, 1 liard. CMPL II, C 25.

Luxembourg-« Marché-aux-Poissons », fouilles du Fonds de Rénovation de la Vieille Ville (1994) : Ernest de Bavière (1581-1612), 1 liard. CMPL III, C 20 c.

Luxembourg, rue du Saint-Esprit, jardin entre n°s 6 et 8, sondages du Musée National d'Histoire et d'Art (1992) : Louis de Bourbon (1450-1482), 1 brûlé. CMPL III, C 23.

Luxembourg, montée de Pfaffenthal (« Dunnebussel »), fouilles du Musée National d'Histoire et d'Art (1988-1989) : Robert de Thourotte (1240-1246), 1 denier. Louis de Bourbon (1456-1482), 1 quart de patard et 1 brûlé. Corneille de Berghes (1538-1544), 1 brûlé. Gérard de Groosbeeck (1564-1580). 1 demi-patard ? Ernest de Bavière (1581-1612), 1 brûlé de 12 sols et 2 liards. Ferdinand de Bavière (1612-1650), 1 liard. Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688), 1 liard. — Poids du florin postulat de Jean de Hornes, évêque de Liège (1484-1505), de forme rectangulaire (XVIe-début XVIIe s.). CMPL III, C 26 c.

Luxembourg, boulevard Victor Thorn, sondages du Musée National d'Histoire et d'Art (1988-1989) : Jean de Heinsberg (1419-1455), 1 brûlé. Gérard de Groesbeeck (1564-1580), 1 demi-patard. CMPL III, C 26 e.

Luxembourg-Grund, mur de Wenceslas, fouilles du Service des Sites et Monuments Nationaux (1988ss) : Ferdinand de Bavière (1612-1650), 1 liard. CMPL III, C 28 a.

Luxembourg-Grund, ancienne abbaye de Neumünster, fouilles du Service des Sites et Monuments Nationaux (1988ss) : Arnould de Hornes (1378-1389), 1 brûlé (faux d'époque). CMPL III, C 28 c.

Reckange (Mersch)-« Énelter », lieu de foire, trouvailles de surface : Ferdinand de Bavière (1612-1650), 1 liard. CMPL II, C 30 b.

Reckange-sur-Mess-« Klaus », site de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame à l'endroit du village disparu de Russange, trouvailles de surface : Jean-Théodore de Bavière (1744-1763), 1 liard. CMPL II, C 31.

Useldange, site de l'ancienne église paroissiale et de l'ancien cimetière près du château fort, fouilles « Jeunes & Patrimoine » (1978-82) : Jean de Hornes (1484-1506), 1 patard. CMPL II, C 34.

Vianden, château fort, fouilles du Service des Sites et Monuments Nationaux (surtout de 1980 à 1985) : Jean de Heinsberg (1419-1455), 1 brûlé ; Gérard de Groesbeeck (1564-1580), 1 demi-sprenger. CMPL II, C 36.

Vianden, ancien cloître des Trinitaires, travaux de l'architecte de l'État (1954) ; Érard de la Marck (1506-1538), 1 brûlé. CMPL I, C 18.

Vianden, église des Trinitaires, fouilles du Service des Sites et Monuments Nationaux (1988-1989) : Jean de Hornes (1484-1505), 1 brûlé. Gérard de Groesbeeck (1564-1580), 1 brûlé de 6 sols. Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688), 1 liard. Jean-Théodore de Bavière (1744-1763), 1 liard. CMPL III, C 36 c.

Vianden, site indéterminé : Jean de Bavière (1389-1418), 1 brûlé. Jean de Heinsberg (1419-1455), 1 double gros. CMPL III, C 37.

Trouvailles isolées

Jean de Bavière (1389-1418), 1 griffon d'argent. CMPL I, D 547.

Corneille de Berghes (1538-1544), 2 brûlés. CMPL I, D 548 ; II, D 71.

Georges d'Autriche (1544-1557), 1 brûlé de 4 sols. CMPL II, D 72.

Ernest de Bavière (1581-1612), 4 brûlés de 12 sols. CMPL I, D 549-551 ; II, D 73. 2 liards. CMPL I, D 552 ; II, D 74.

Ferdinand de Bavière (1612-1650), 4 liards. CMPL I, D 553 ; II, D 75-77.

Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688), 4 liards. CMPL I, D 554-555 ; II, D 78-79.

Joseph-Clément de Bavière (1694-1723), 1 liard. CMPL II, D 80.

Jean-Théodore de Bavière (1744-1763), 3 quadruples liards. CMPL I, D 563 ; II, D 83-84. 1 double liard. CMPL II, D 85. 19 liards. CMPL I, D 556-562, 564-568 ; II, D 81-82, 86-88 ; III, D 11-12.

MONNAYAGE ET CIRCULATION MONÉTAIRE PENDANT LA PÉRIODE HOLLANDAISE

par Harry DEWIT

Après la désastreuse campagne de Russie, l'Europe s'est coalisée contre Napoléon. La Hollande réussit à chasser les Français de son territoire et un gouvernement provisoire y fut constitué au nom du prince d'Orange, en exil en Angleterre. Le prince Guillaume VI, fils du dernier stadhouder Guillaume V, devenait roi des Pays-Bas sous le nom de Guillaume Ier. Une petite armée d'Anglais et de volontaires, équipée par l'Angleterre, fut mise sur pied.

La situation en Belgique était toute différente. Les Belges ne se soulevèrent pas. Ils faisaient tout au plus un peu de résistance passive, ne fumant plus et ne buvant plus pour ne pas devoir payer des taxes.

Les Prussiens, les Suédois et les Russes occupèrent le pays et s'y installèrent comme en pays conquis. Les Suédois réquisitionnèrent 540.000 mètres de drap, les Prussiens essayèrent de frapper les départements belges d'une contribution de guerre de 5 millions ; 63.000 officiers avaient séjourné à Bruxelles en trois mois, au frais de la ville. Seuls les Anglais payèrent ce qu'ils consommaient. L'arrivée de régiments de Baskirs (Mongols) armés d'arcs et de flèches causa également un certain émoi.

Au Congrès de Vienne, où se redessina la carte de l'Europe, la Belgique se trouva totalement délaissée, elle n'eut pas de représentant officiel ni officieux. Les Belges souhaitaient le retour à la situation avant l'invasion française. Les Autrichiens ne furent cependant pas intéressés par cette solution, d'autant

plus que l'Impératrice-mère de Russie s'y opposait. Déjà Joseph II avait, en son temps, essayé d'échanger la Belgique contre la Bavière ; cette fois-ci l'Autriche troqua les anciens Pays-Bas autrichiens contre l'État vénitien. D'autre part, l'Angleterre ne voulait pas voir tomber les plaines belges et Anvers dans les mains de la France, mais, comme elle s'était emparée de la plupart des colonies de la République Batave, qu'elle tenait beaucoup à garder, elle offrit la Belgique en compensation au prince d'Orange, sans qu'aucun Belge fut consulté. Les Prussiens réclamèrent pour leur part Liège, le Luxembourg et la rive gauche de la Meuse ; finalement ils obtinrent 100.000 habitants (on ne comptait pas en superficie mais en nombre d'habitants avec leur territoire) répartis en Hollande, en Allemagne et dans les cantons de St-Vith, Malmedy, Cronenbourg, Schleiden et Eupen. Mgr de Méan, le dernier prince-évêque de Liège essaya en vain de récupérer son état, mais les états ecclésiastiques n'étaient plus à la mode. Bouillon fut attribué au prince de Rohan, qui s'empressa de vendre à Guillaume Ier de Hollande. Celui-ci avait perdu ses états héréditaires en Allemagne, Nassau, Siegen etc. et en échange, on lui donna le Luxembourg dont il devint grand-duc à titre personnel.

Par le traité de Londres du 14 juin 1814, les anciens Pays-Bas autrichiens furent rattachés à la Hollande.

Napoléon, quittant l'île d'Elbe vint tout remettre en question. Le traité entre les Pays-Bas et les Puissances fut signé le 31 mai 1815. Dans la précipitation, on omit de statuer sur le minuscule territoire de Moresnet, lequel restera neutre pendant un siècle. Renier Chalon inventera plus tard des monnaies de fantaisie bizarres pour cette commune neutre.

Les décisions du Congrès de Vienne contiennent les germes des révolutions du 19e siècle en méconnaissant les aspirations nationales des peuples.

Après la défaite de Napoléon à Waterloo, Guillaume Ier commença par doter son royaume d'une constitution, mais aucun Belge ne fut consulté pour la mise au point de cette loi fondamentale. Les dettes des deux pays furent partagés moitié pour la Hollande, moitié pour la Belgique, mais la dette active de la

Hollande s'élevait à 575 millions et la dette différée à 1.151 millions de florins tandis que la dette active de la Belgique ne s'élevait qu'à 26 millions et à 32 millions pour la dette différée ! Il n'était pas question de voter librement, puisque la Belgique avait 3 1/2 millions d'habitants et la Hollande n'en avait que 2 millions, ce qui aurait donné l'avantage à la Belgique dans toutes les décisions, chose évidemment inconcevable pour les Hollandais. Dans le gouvernement, il y avait un seul ministre belge, le duc d'Ursel pour le département des travaux publics.

Les Belges furent très déçus par le couronnement de Guillaume Ier à Bruxelles, le 27 septembre 1815 ; cet événement ressemblait plus à une pièce de théâtre qu'à un vrai couronnement : la couronne du roi était en bois doré, les pierreries étaient en verre de couleur et les lions qui ornaient le manteau du couronnement en cuivre. Les jetons d'inauguration, jetés au peuple comme c'était l'usage, étaient pour la plupart en cuivre, quelques uns en argent et il n'y en avait aucun en or. Ce qui valut d'emblée au roi le surnom de « roi de cuivre ».

Froid et calculateur, Guillaume était un homme d'affaires très doué, mais malheureusement un mauvais psychologue. Quand on invoquait devant lui un argument d'ordre sentimental il avait l'habitude de répondre « Cela n'est pas coté à la Bourse d'Amsterdam ».

La nouvelle constitution suscita d'emblée des conflits d'ordre religieux : les protestants y étaient mis sur le même pied que les catholiques. Les évêques défendirent de prêter le serment à la Loi fondamentale, obligatoire pour les fonctionnaires ; ils refusèrent même les derniers sacrements à ceux qui l'avaient prêté. Le prince de Broglie, évêque intransigeant, fut condamné à l'exil ; la presse fut muselée. Mais les catholiques se sentèrentent d'autant plus forts qu'en France, l'Église avait déjà pris sa revanche contre les humiliations de la Révolution et de l'Empire et était redevenue très puissante.

Des conflits linguistiques venaient envenimer encore la situation. A partir de 1823, le néerlandais fut la seule langue autorisée dans l'armée, et dans l'administration et la justice à Anvers,

dans les Flandres et au Limbourg. Guillaume était d'ailleurs convaincu que jadis on parlait le néerlandais à Liège !

Sous la domination française, le blocus avait protégé l'industrie belge, intégrée dans l'économie de l'Empire ; après la défaite française, les douanes françaises furent rétablies et fermèrent les marchés du sud. D'autre part les barrières étant supprimées du côté anglais, l'industrie belge dut faire face à la concurrence britannique, ce qui causa la perte du travail pour des milliers de personnes. En bon économiste et homme d'affaires, Guillaume sut trouver une solution pour ces problèmes en constituant la Société Générale en 1822, cette société allait donner un nouvel essor économique au pays.

Frappe et circulation monétaire avant 1815

Depuis l'invasion de la Belgique par les troupes républicaines en 1795, la monnaie française circulait librement dans le pays. Il n'y avait pas eu de frappe particulière pour notre territoire, excepté les monnaies de nécessité françaises d'Anvers. assiégée par les Alliés. L'atelier monétaire de Bruxelles était d'ailleurs fermé depuis le départ des Autrichiens.

A l'avènement de Guillaume Ier, peu d'anciennes monnaies de l'époque espagnole et autrichienne circulaient dans les provinces du Sud ; les pièces de grand format, couronnes et ducatons, avaient complètement disparu de la circulation ; des pièces françaises de la République et de l'Empire mais également les écus français de l'Ancien Régime étaient venus prendre leur place. En Belgique, il ne circulait plus que pour 16 millions de francs en anciennes monnaies, soit 41 francs par habitant ; tandis que dans les provinces septentrionales, pour 86 millions de francs en vieilles pièces usées (34 florins ou 73 francs par habitant) étaient encore en circulation.

Les provinces du Nord avaient continué, tant bien que mal, de frapper monnaie sous les gouvernements successifs d'inspiration française. Une république y avait remplacé le régime des stadhouders, la République Batave. Les idées de rationalisation,

venues de France, avaient inspiré la décision de ne maintenir qu'un seul atelier monétaire et de fermer tous les ateliers provinciaux. Amsterdam fut prévue pour accueillir le nouvel atelier national. Il y eut cependant tellement d'objections et d'obstructions que ce fut finalement l'atelier d'Utrecht, le plus actif et le mieux équipé, qui resta pratiquement seul en fonction. La République Batave n'a émis que quelques essais.

En 1806, sous Louis-Napoléon, roi de Hollande, on reprit l'idée d'un atelier national à Amsterdam, mais ce fut de nouveau Utrecht qui parvint à se maintenir. Cet atelier n'était cependant pas suffisamment bien équipé pour produire les monnaies du nouveau type, nettement plus difficiles à faire que les vieilles espèces provinciales. Les techniciens eurent des difficultés avec l'utilisation de la virole (dispositif permettant de frapper un ornement ou un texte sur la tranche de la monnaie en même temps que la frappe des deux faces). C'était surtout le portrait du roi, inconnu dans la technique monétaire des provinces du Nord qui posait le grandes difficultés. Le vieux graveur Holtzhey réussit à produire des coins pour les nouvelles monnaies mais le résultat ne fut pas jugé très satisfaisant. On se résigna à commander à Paris, en même temps que les nouveaux outils de frappe, les coins avec l'effigie de Louis-Napoléon. Uniquement des pièces de 50 stuivers furent frappées. On émit aussi des « negotiepenningen », c'étaient des pièces d'or utilisées dans des transactions commerciales, elles n'avaient pas de cours légal, mais un cours variable. Peu de pièces de Louis-Napoléon avaient été frappées quand il démissionna. La Hollande fut ensuite incorporée dans l'Empire. Tout le personnel occupé par la confection des coins monétaire fut congédié. L'atelier d'Utrecht alla désormais frapper les mêmes monnaies que les autres ateliers de l'Empire. Les coins étaient envoyés de Paris. La monnaie d'Utrecht réussit à frapper une petite quantité de pièces de 5 francs et quelques pièces de 20 francs en 1812-1813. Quand les français quittèrent Utrecht, la destruction du matériel de frappe fut ordonnée. Il existe même un procès-verbal attestant la destruction des presses, mais c'était une

fausse déclaration car l'outillage monétaire fut livré intact à Guillaume.

Mise au point des nouvelles espèces du Royaume des Pays-Bas

Il fallait doter le nouveau royaume de nouvelles monnaies, pour remplacer progressivement toutes les vieilles espèces qui y avaient toujours cours légal mais également pour marquer l'existence du nouvel état. De nombreuses innovations introduites par Napoléon avaient prouvé leur efficacité ; le système décimal, utilisé depuis peu de temps dans le monnayage du pays, parût une idée à conserver. On souhaita une monnaie unique pour les deux parties du pays, mais quelle unité choisir ? Quel poids ? Quel titre ? Quel cours fallait-il donner à la monnaie française et aux anciennes espèces encore en circulation ? Fallait-il continuer la frappe des « negotiepenningen » ? Dans quels ateliers allait-on frapper ces nouvelles monnaies ?

Le ministre des finances Six van Oterleek donna un projet de loi à la 2e Chambre, le 25 juin 1816. La loi fut votée le 28 septembre 1816. Le système décimal fut adopté puisque celui-ci était déjà utilisé dans le Sud du pays et avait également connu un début d'utilisation dans le Nord. Comme unité on choisissait le florin, divisé en 100 cents. La division décimale était nouvelle, mais le florin conservait la même valeur qu'il avait depuis plus d'un siècle. En même temps que le florin, le franc français avait cours légal dans le pays et était estimé à 47 cents de la nouvelle monnaie. On continua la frappe des « negotiepenningen », avec quelques modifications du type. Les Belges protestèrent violemment contre le nouveau système. Ils demandèrent que la nouvelle unité monétaire du pays soit le franc, puisqu'il était mieux adapté au système décimal. Il est vrai que le florin, tel qu'il était défini dans la nouvelle loi monétaire, avait des subdivisions décimales, mais poids et titre (200 as d'argent) étaient des subdivisions du marc de Troyes. Les Hollandais évoquèrent la stabilité séculaire du florin et arguèrent que les Brabançons connaissaient également le florin sous la forme d'une monnaie de

change, le florin de compte brabançon, c'était l'ancien florin d'Albert et Isabelle, lequel n'existait plus en nature mais qui était encore utilisé comme monnaie de compte. Le florin de compte brabançon représentait une valeur fictive de 9.5238 g d'argent. Le contenu en argent du florin des Provinces du Nord était depuis 1681 de 200 as ou 9.61265 g ; mais, puisque ce poids était théorique et qu'il y avait une perte d'environ 1 % pour les pièces réelles, le florin de compte brabançon et le florin des provinces du Nord étaient considérés comme équivalents.

Les Belges contestèrent également le cours fixé pour le franc français, qui d'après eux devrait être 47,25 cents. Ils basaient leur argumentation sur la tarification des espèces nationales en francs français, que le régime français avait fait paraître dans le *Bulletin des lois de 1810* (1) dans lequel le franc revenait à 47,25 cents. Cependant, les Français avaient établi ce tarif à l'avantage du franc : 47,25 cents contiennent 4,542 g d'argent, le franc 4,500 g. En d'autres mots, on donnait une valeur de 47,25 cents à une monnaie qui ne valait que 46,80 cents. Comme les Belges insistaient, le gouvernement accepta le taux de 47,25 cents pour le franc, sans se rendre compte que cette décision allait rendre le nouveau système monétaire totalement inefficace. La loi de Gresham allait faire inexorablement son œuvre. La mauvaise monnaie, (la monnaie française surestimée) allait chasser la bonne (les nouvelles espèces du Royaume des Pays-Bas et les anciens florins). Les florins passèrent la frontière et furent refondus en masse à Lille ; on calcula même que le gain était de 7.7773,73 florins pour chaque million de florins fondus.

Il s'était encore glissé une autre erreur dans la loi monétaire. On avait choisi un double étalon, or et argent. Cette décision avait vraisemblablement été prise parce que la France l'avait également choisi. Le vice inhérent au double étalon fut le fait qu'il établissait un rapport fixe entre la valeur de l'or et la

(1) Arrêt du 18 août 1810 n° 5871, dans : *Bulletin des Lois*, 303 ; Arrêt du 12 septembre 1810, n° 5935, dans : *Bulletin des Lois*, 312 ; Arrêt du 30 novembre 1811, n° 7470, dans : *Bulletin des Lois*, n° 405.

valeur de l'argent, alors que leur valeur fluctue constamment dans la réalité. Les deux métaux se comportent sur le marché international comme les autres produits ; leur prix monte ou baisse selon les lois de l'offre et de la demande. En fixant le rapport entre les deux métaux on commit une erreur d'estimation. La France avait choisi le rapport 15,5 à 1 ; 1 gramme d'or valait donc 15,5 grammes d'argent. Au moment de la mise au point du système monétaire du Royaume des Pays-Bas, le rapport réel or-argent était plus élevé et on choisit 15.87 à 1, ce qui était nettement trop ; la moyenne des rapports entre or et argent n'était que de 15.75 à 1. Pour tarifer les autres espèces anciennes qui avaient toutes cours légal, le gouvernement fit paraître une liste dans le *Journal officiel*, n° 63 ([2]).

(2) Voici le contenu de ce tarif :

	Monnaies des Pays-Bas autrichiens :	
Or	Double souverain	fl 15.98
	Souverain	7.99
	demi-souverain	3.99 1/2
	Ducat	5.04
Argent	Ducaton	2.98
	Demi-ducaton	1.49
	Quart de ducaton	0.74 1/2
	Huitième de ducaton	0.35 1/2
	Couronne de Brabant	2.63
	Demi-couronne	1.31
	Quart de couronne	0.65 1/2
	Double escalin	0.57
	Escalin 0.28 1/2	
	Plaquette 0.15	
	5 plaquettes	0.71
	5 patards	0.22
	10 liards	0.11
Cuivre	2 liards	0.02
	Liard	0.01
	Monnaies liégeoises	
Or	Ducat	4.90
	Florin d'or	2.90
Argent	Double escalin	0.57
	Escalin	0.26 1/2
	Plaquette	0.13 1/2
Cuivre	Patard de Liège	0.02 1/2
	Demi-patard de Liège	0.01
	Liard	0.00 1/2

Le dosage du contenu en argent du nouveau florin provoqua également des difficultés. Lorsque les pièces sont d'un métal trop pur, les frais de fabrication deviennent trop élevés, vu les importants frais d'affinage ; de plus les pièces d'un métal très pur s'usent plus vite puisque l'alliage est plus mou. On choisissait finalement 0.893 de fin pour le florin et pour son multiple, la pièce de 3 florins ; pour les monnaies divisionnaires, le contenu en fin devait être moins riche pour permettre de récupérer, sans affinage, le métal des monnaies anciennes qu'on allait retirer de la circulation. D'autre part, il fallut rester au dessus de 0.500 de fin, parce que les alliages plus pauvres ont une couleur cuivreuse. On choisit donc 0.569 pour la teneur en fin des monnaies divisionnaires. en argent. Pour les monnaies d'appoint en cuivre, on fixa le poids pour la pièce de 1 cent à 3.845 g de cuivre et celui de la pièce du 1/2 cent à 1.922 g.

Le franc chassa le florin de la circulation, mais la loi de Gresham agissait également sur le rapport or-argent. Les monnaies d'or étaient surestimées, ce qui empêcha les monnaies d'argent de circuler et même d'être frappées. On frappa en masse des pièces de 10 florins (50 millions de florins) et même, pour faciliter la circulation de l'or, on créa une pièce de 5 florins ; elle fut gravée par l'artiste belge Braemt, elle fut créée d'abord à Bruxelles puis à Utrecht.

Puisque la monnaie française chassa les florins de la circulation il n'y eut qu'une mesure logique à prendre : enlever au franc sa qualité de monnaie légale. Le 25 février 1825, le franc n'eût plus cours légal dans le royaume ; il fût repris au taux surfait de 47,25 cents.

Monnaies luxembourgeoises

Argent	12 patards	0.40
	6 patards	0.19
	3 patards	0.09 1/2
Cuivre	Patard de Luxembourg	0.04
	Demi-patard	0.02
	Liard	0.01
	Demi-liard	0.00 1/2

Après 1830 les Pays-Bas corrigèrent leurs erreurs en diminuant le contenu en fin de leurs monnaies d'argent et en changeant le rapport or-argent.

La frappe des nouvelles monnaies du Royaume des Pays-Bas

Deux ateliers, Utrecht et Bruxelles, frappèrent chacun tous les nouveaux types monétaires : 10 florins, 5 florins, en or, 3 florins, 1 et un demi-florin, 25, 10 et 5 cents en argent, 1 cent et un demi-cent en cuivre. La valeur de 3 florins peut surprendre à première vue, mais depuis la création du florin comme monnaie réelle en 1681, les Provinces du Nord avaient frappé une pièce de 3 florins, équivalentes au ducaton des Provinces du Sud et on désirait conserver cette valeur. Les pièces d'1 cent et d'un demi-cent étaient des valeurs inconnues jusqu'alors. La pièce d'un demi-cent était sévèrement critiquée ; on estimait que les gens avaient tendance à donner le moins possible aux pauvres, le demi-cent étant d'une valeur encore moindre que la plus petite valeur existante auparavant, la dute, les pauvres risqueraient d'être lésés par le nouveau système monétaire.

La production des deux ateliers monétaire fut différenciée par le caducée pour Utrecht et la lettre B pour l'atelier de Bruxelles.

Dans l'exécution matérielle des pièces, on rencontra également de grandes difficultés techniques.

L'atelier d'Utrecht était bien équipé avec du nouveau matériel français. Un personnel compétent était disponible, mais comme au temps de Louis-Napoléon, le problème du choix d'un graveur, capable d'exécuter les coins avec l'effigie royale, se posa de nouveau. On jugea qu'il n'y avait aucun graveur suffisamment expérimenté pour faire ce travail dans le pays. Finalement, on eût recours à un graveur français, Michaut, qui avait gagné le concours monétaire pour le portrait de Louis XVIII. Guillaume Ier le nomma graveur du roi, avec un traitement annuel de 2.000 florins. Une maison fut mise à sa disposition et les prestations payées au même tarif qu'à la Monnaie de Paris.

Michaut, interprétant à son avantage le texte assez vague de sa nomination, essaya d'en tirer un maximum, mais finalement on ne lui donna que les coins avec le portrait du roi à graver, tous les autres coins étaient gravés par le personnel de la monnaie. Michaut semble avoir eu lui-même des problèmes techniques puisqu'il a demandé l'aide du graveur de la monnaie, Vander Kellen. Celui ci de son côté avançait bien dans la gravure des coins ne portant pas d'effigie royale. En avril 1817, il livra les coins de la pièce de 25 cents. En 1818, Michaut est enfin prêt avec ses coins. Le premier coin livré par Michaut fut celui de la pièce de trois florins. Le portrait royal ne fut pas jugé très satisfaisant, mais on voulut avant tout changer le signe du maître de la monnaie Suermondt, un enfant emmailloté, pour éviter des jeux de mots. Le signe fut remplacé, après de longues hésitations, par un flambeau. Le changement du signe du maître de la monnaie bloqua pendant des mois toute la production ; ce n'est qu'en 1819 que les pièces de 10 florins sont frappées et il faudra attendre jusqu'en septembre 1819 pour voir sortir le premier argent.

Les monnaies divisionnaires, en argent, 25, 10 et 5 cents, gravées par Van der Kellen suscitèrent également des problèmes, Pour comprimer les frais de production, il avait été décidé d'abord de frapper ces pièces sans virole, mais les essais avec l'aide de la virole furent jugés plus satisfaisants, on changea d'avis ; cela impliqua également la confection de nouveaux coins et de nouveaux retards. Le cuivre est frappé à partir de l'été 1821 ([3]). On décida de mettre un W romain sur les pièces

(3) Début de la frappe des différentes espèces

	Utrecht	Bruxelles
1/2 cent	1818	1821
1 cent	1817	1821
5 cent	1818	1825
10 cent	1818	1823
25 cent	1817	1823
1/2 florin	1818	1829
1 florin	1818	1823
3 florins	1817	1823
5 florins	1827	1826
10 florins	1818	1824

de cuivre pour les différencier des monnaies d'argent qui portaient un W cursif. Mais déjà en 1825, on signala des exemplaires d'un cent en cuivre blanchi que l'on essaya de faire passer pour des pièces de 25 cents.

Puisque la production monétaire était trop lente pour remplacer rapidement toutes les anciennes pièces en circulation, le gouvernement tenta, en 1823, une opération d'assainissement sur les escalins et les pièces de 5 1/2 sols (zeshalven) ([4]). Ces pièces circulaient pour 30 et 27,50 cents mais elles étaient surestimées de 8 et de 16 %. L'Arrêté Royal du 22 novembre 1823 ([4]) stipule que le trésor reprendra ces pièces au taux officiel, mais à partir du 17 décembre 1823, ces mêmes pièces étaient remises en circulation pour 25 cents. Il y avait possibilité, pour des personnes qui en possédaient de grandes quantités de faire plomber des sacs à leur domicile en touchant la différence entre l'ancien et le nouveau cours. L'opération fut certainement mal organisée ; le trésor payait la différence du cours pour une valeur de 36 millions de florins en escalins et 5 1/2 sols ; mais quand ces pièces furent définitivement retirées de la circulation, il n'en avait que pour 5 millions de florins en circulation. Cela fait supposer que de nombreuses personnes avaient trouvé le moyen de présenter les mêmes pièces plusieurs fois, ce qui était possible puisqu'elles ne furent pas contremarquées.

Nous avons déjà vu que le franc français chassait le florin de la circulation jusqu'en 1825 et que le mauvais rapport or-argent favorisait la frappe de l'or. Ces monnaies nouvellement frappées ne circulaient pas uniformément dans le pays. Puisque le Sud du Pays était en pleine expansion économique, il était demandeur de capitaux et drainait pratiquement toutes les monnaies d'or et même les monnaies divisionnaires nouvellement frappées. On allait même jusqu'à payer un supplément pour les pièces de 25 cents.

(4) *Journal officiel du Royaume des Pays-Bas*, 18, 1823, n° 47.

L'atelier de Bruxelles

Par l'article 8 de la loi du 19 mai 1819 ([5]), il fut décidé de rouvrir l'atelier monétaire de Bruxelles. Le Collège des conseillers et maîtres-généraux de la monnaie fut remanié et un des membres fut désigné annuellement pour résider à Bruxelles, sous le nom de Commissaire du Roi. Le chevalier de Bourgogne Herlaer devint maître de la Monnaie de Bruxelles, J.C.D. de Aguilard en était le waradin. Les graveurs de la Monnaie d'Utrecht fournirent les coins pour la frappe à Bruxelles. L'atelier était en mauvais état ; en 25 ans rien n'y avait été fait. Les Français l'avaient transformé en un entrepôt de médicaments et depuis 1795 le bâtiment était sous la garde du concierge Mouton, lequel ne recevait pas de salaire. L'arrêté Royal du 5 novembre 1819 n° 82 ordonne l'installation de six balanciers et quatre machines à faire les bords, Ces machines furent commandées chez Dessaint, le mécanicien de l'atelier, pour 22.500 florins. Des pourparlers furent entamés avec la ville de Bruxelles pour agrandir l'atelier, qui se trouvait en face du théâtre de la Monnaie. Mouton resta concierge, il obtint en outre 100 florins de récompense et un emploi comme monnayeur. Le Roi accepta le projet de l'architecte Van der Straeten en 1820. La commission de la Monnaie fut autorisée à acheter une machine à vapeur chez John Hall à Dartford, elle devait uniquement actionner le laminoir ; car on estimait alors que l'utilisation de la vapeur pour actionner les balanciers n'était pas souhaitable. Dessaint fut également autorisé à faire construire huit laminoirs pour 8.000 florins. Les flans de cuivre pour la frappe bruxelloise des cents étaient livrés par Bivorre à Namur à 212 florins les 100 kilos et les flans pour les 1/2 cents à 216 florins les 100 kilos. La nouvelle installation de la Monnaie de Bruxelles donna également le signal pour une modernisation de la Monnaie d'Utrecht. Suermondt, le maître de la Monnaie d'Utrecht, demandait également une machine à vapeur pour son atelier, ainsi que de meilleurs laminoirs et de

(5) *Journal officiel du Royaume des Pays-Bas*, 14, 1819, n° 31, p. 3.

nouveaux balanciers. Il acheta une machine à vapeur chez Cockerill à Liège (10.750 florins), un laminoir chez Maudslay à Londres et un autre chez Poncelet et Raimet à Liège.

Conclusion

La mise au point du nouveau système monétaire du Royaume des Pays-Bas et la réalisation technique des pièces furent très laborieuses.

Pendant la période hollandaise, il circula sur le territoire de la Belgique actuelle une grande quantité d'écus et de pièces de 5 francs français même quand le franc n'avait plus cours légal. Il n'y avait pratiquement pas de nouvelles pièces de 3 et de 1 florin, tandis que la plupart des nouvelles pièces d'or et des nouvelles pièces divisionnaires en argent se trouvaient dans nos provinces. Les monnaies divisionnaires et les monnaies d'appoint des Pays-Bas espagnols et autrichiens ainsi que celles de la principauté de Liège étaient encore utilisées, mais il circulait beaucoup moins de ces anciennes espèces que dans les Provinces du Nord. Bien que les anciennes monnaies hollandaises eussent cours légal au sud, il ne semble pas qu'elles y circulèrent en masse.

Bibliographie

Bronne, Carlo, *L'amalgame : la Belgique de 1814 à 1830*. Bruxelles, 1948.

Catalogus der gouden, zilveren, koperen en bronzen speciën van het Koninkrijk der Nederlanden, 1813-1887, Utrecht, s.d.

Histoire des finances publiques en Belgique, t. 1. Bruxelles, 1950.

de Nieuport, Charles-François, *Réflexions sur la loi du 18 septembre 1816 relative à la création d'une nouvelle monnaie*, S.l., 1823.

Enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire, Paris, 1867.

Geld uit de grond : tweeduizend jaar muntgeschiedenis in Zuid-oost-Vlaanderen (publicaties van het *Provinciaal archeologisch museum van Zuid-oost-Vlaanderen-site Velzeke. Buitengewone reeks*, 2), Zottegem, 1994.

Répertoire pratique du droit belge, v. 8, 1936.

SCHULMAN, J., *Handboek van de Nederlandsche Munten*, Amsterdam, 1946.

SCHIMMEL, W.F.F., *Geschiedkundig overzicht van het muntwezen in Nederland*, Amsterdam, 1882.

SCHMITZ, Yves, *Guillaume Ier et la Belgique* (*Les œuvres*, Série « Le passé »), Bruxelles, 1945.

VROLIK, A., *Royaume des Pays-Bas : la refonte des vieilles monnaies d'argent et la démonétisation de l'or*, Utrecht, 1853.

WARIN, Antoni, *Muntwezen in het Koninkrijk der Nederlanden*, 's Gravenhage, 1824.

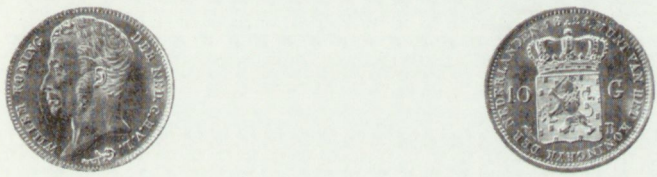

Guillaume Ier : Dix florins, or, 1824, atelier de Bruxelles



Guillaume Ier : Trois florins, argent, 1822, atelier de Bruxelles

Interventions

Me Colaert signale une expression populaire bruxelloise désignant le centime, par rapport au florin.

Me Frère confirme avec une expression populaire liégeoise : « ène dimèie cenne » désignant la pièce d'un centime, moitié de la pièce hollandaise, d'un cent.

LES FOUILLES DE L'EGLISE ABBATIALE DE STAVELOT

par J.L. DENGIS

Les fouilles archéologiques pratiquées sur le site de l'abbatiale de Stavelot depuis 1977 ont permis, jusqu'à ce jour, de dégager le premier tiers du bâtiment. A l'exception de quelques articles de portée limitée ([1]), le matériel récolté n'a encore fait l'objet d'aucune publication d'ensemble. Dans la présente communication, nous ne traiterons pas de l'aspect archéologique ou archi-

(1) — Les fouilles de l'ancienne abbaye à Stavelot (1977-192). Cercle archéologique stavelotain ASBL, Stavelot 1983.
— La tour restaurée, ancienne abbaye de Stavelot, Exposition du 26 au 25 septembre 1988. Bibliothèque communale.
— Centre stavelotain d'archéologie, abbaye de Stavelot, Association pour la Promotion de l'Archéologie de Stavelot et de sa Région (A.P.A.S.R.) asbl, plaquette sans date.
— J.L. DENGIS, « Les fouilles de l'église abbatiale de Stavelot », *La Vie Numismatique 1989*, n° 1 Janvier, p. 20.
— J.L. DENGIS, « Monnaies de site récoltées en 1989-1990 », *La Vie Numismatique 1991*, n° 1 Janvier, p. 21.
— J.L. DENGIS, « Abbatiale de Stavelot, découvertes numismatiques au cours des campagnes de fouilles de 1980 à 1982 », *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie 129, 1983, p. 197.*
— J.L. DENGIS, « Obole inédite de Otton III roi (983-1002) pour Huy », *La Vie Numismatique 1994*, n° 10, p. 291.
— B. LAMBOTTE, J.-Ph. MARCHAL et B. NEURAY, Stavelot : l'ancienne église abbatiale, Chronique de l'Archéologie walonne 1989 juin 1992, Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement, Division des Monuments, Sites et Fouilles, Direction des Fouilles 1-1993.
— *L'ancienne abbaye de Stavelot et les fouilles de l'église abbatiale, Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 1 (1993)*, L'archéologie en Région wallonne, p. 89.
— B. LAMBOTTE, J.-Ph. MARCHAL et B. NEURAY, « La crypte de l'église abbatiale de Stavelot, La Vie archéologique », *Bulletin de la Fédération des Archéologues de Wallonie asbl*, n° 36, 1990-1991, p. 53.

tectural, nous nous bornerons à l'étude descriptive des monnaies en veillant, toutefois, à rapprocher les trouvailles du contexte archéologique.

Les campagnes menées, de 1977 à 1994, par le Cercle archéologique stavelotain (CAS) tout d'abord, par l'Université de Liège puis par le Centre Stavelotain d'Archéologie (CSA), ont mis au jour 65 objets à caractère numismatique : 60 monnaies, 4 médailles, 1 disque métallique et 1 lingot ([2]).

Les témoins numismatiques couvrent, au stade actuel des travaux, une période s'étendant du Xe au XIXe siècles. Les monnaies les plus anciennes datent de l'époque de la construction de l'église romane, érigée sous l'abbatiat de Poppon (1020-1048), les plus récentes ont été égarées lors de l'aménagement du parc communal au XIXe siècle. Ces dernières n'ont évidemment aucun rapport avec l'édifice et nous ne les prendrons pas en considération dans cette étude.

Bien que les fondations de bâtiments antérieurs à l'église ottonienne aient été partiellement mis au jour ainsi que des sépultures datées du VIIIe siècle par la méthode C14, de la céramique sigillée et des éléments d'hypocauste, nous n'avons pu récolter aucun témoin numismatique de ces époques.

Depuis 1977, les travaux ont porté, dans un premier temps à l'initiative du CAS, sur la nef centrale et les bas-côtés nord et sud des travées 7 et 8 (campagnes des fouilles 1977 à 1985) sans toutefois atteindre le niveau géologique. En 1986, un sondage fut réalisé par l'Université de Liège dans la seconde travée de la nef et des bas-côtés. Celui-ci ne dépassa pas le niveau de la chape romane. A partir de 1987 et sous la direction du CSA, les fouilles se sont essentiellement concentrées sur la crypte, le chœur et le déambulatoire.

L'étude des monnaies récoltées au fil des ans nous permet maintenant d'aborder l'étude de l'édifice sous un angle nouveau. En effet, les monnaies nous confirment des datations pour les couches archéologiques et, dans certains cas, rares il est vrai,

(2) J.L. Dengis, « Un curieux lingot », *La Vie Numismatique 1993*, n° 10, p. 201.

en l'absence d'autres témoins (céramique, vitrail,...) elles nous offrent la possibilité de proposer des dates.

Mais l'intérêt de l'étude numismatique ne s'arrête pas là. Nous pouvons aussi disposer de nouvelles données quant à la circulation monétaire aux diverses époques. L'importance de la découverte de types nouveaux n'est bien évidemment plus à commenter.

Les monnaies du Xe au XIIe siècles sont toutes des monnaies d'argent du système dénarial. Celles qui ont été retrouvées au niveau des fondations de l'église romane ont été enfouies entre 1021 (début des travaux) et 1040 (année de consécration de l'église et fin des travaux importants de la partie actuellement mise au jour). C'est ainsi que nous avons retrouvé une obole inédite d'Otton III roi (983-996) ([3]). Celle-ci correspond au denier de Huy décrit par Dannenberg sous le n° 1491. Le denier de Huy (Dannenberg n° 228, pièce 1/1992) de l'empereur Henri II (1014-1024) a, compte tenu des travaux de fondation, été frappé entre 1014 et 1021. Pour le denier d'Albert III (Chalon 2, pièce 2/1988), comte de Namur (1018-1064), nous pouvons également en préciser la frappe, c'est-à-dire avant 1021, soit dans les premières années du règne de ce comte.

Il en sera de même pour le denier (pièce 2/1982) de l'évêque de Liège Henri II de Leez (1145-1164). Celui-ci a été trouvé dans les fondations de la chapelle Saint-Vith laquelle, érigée sous l'abbatiat de Wibald, a été consacrée en 1159. Ces informations nous permettent dès lors, comme dans les cas précédents, d'en situer la frappe avant 1159, soit dans la première moitié du règne de Henri II de Leez. A cette nouvelle information, il faut ajouter que cette monnaie présente une variété de gravure ([4]).

Un autre élément doit aussi être relevé. Bien que la principauté de Stavelot-Malmedy ait frappé monnaie sous Conrad II

(3) J.L. DENGIS, « Obole inédite de Otton III roi (983-1002) pour Huy », *La Vie Numismatique 1994*, n° 10, p. 291.
(4) *Revue Belge de Numismatique 129*, 1983, p. 197.

et Poppon, nous n'avons, à ce jour, retrouvé aucun témoin de ces époques.

A partir du XVe siècle, nous ne trouvons plus, dans le matériel mis au jour, de monnaies en argent. Les exemplaires découverts sont soit en billon, soit en cuivre. L'étude de ces monnaies de cuivre est également très intéressante à plus d'un point de vue :

— d'une part, les monnaies de cuivre circulent peu, on les retrouve habituellement près de leur zone de production. Elles pourraient dès lors avoir été importées par les ouvriers qui étaient occupés sur le chantier ;
— il n'y a pas de production monétaire dans la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy à cette époque. Ce sont donc les monnaies des états voisins qui alimentent la circulation monétaire. Les trouvailles isolées récoltées sur le site nous fourniront par conséquent des indications utiles sur l'orientation des courants commerciaux ;
— les ensembles monétaires, trouvailles homogènes comportant plusieurs monnaies et recueillies groupées dans ou sur la même couche archéologique, peuvent nous donner des renseignements significatifs sur l'origine de leur propriétaire.

Ces trois facteurs d'appréciation conjugés montrent, avec évidence ([5]) que les ouvriers occupés au chantier provenaient essentiellement de la principauté de Liège. La présence de monnaies seigneuriales mosanes (Arendal, Reidt et Well, Brogel et Looz) renforce cette hypothèse. Certains travaux durent cependant être exécutés par des ouvriers issus des régions de Trèves et Aachen.

Nous relevons aussi une monnaie en survie, c'est-à-dire frappée à une époque très antérieure à celle où sa circulation est encore « admise par le peuple » parce que la forme, l'alliage ou le type l'apparente à des monnaies ayant cours légal. Le double parisis (pièce 8/1994) d'Arnould V de Looz (1279-1323) répond à cette définition puisqu'elle fait partie d'un ensemble monétaire perdu à la fin du XVe siècle.

---

(5) Voir annexe 1, les ensembles monétaires.

Les monnaies dispersées à l'extérieur du bâtiment nous apportent aussi leur lot d'informations. Faute de sources écrites ou d'éléments autres nous permettant une datation plus précise, la monnaie nous livre des points de repère du plus haut intérêt. C'est ainsi que la pièce de 4 heller 1767 de Aachen (pièce 4/1992), trouvée au-dessus de « l'ossuaire » situé dans l'angle extérieur sud des absides 4 et 5 de la crypte, nous apprend que la constitution de celui-ci, à partir d'une citerne désaffectée, a été réalisée après les travaux de 1758.

Un raisonnement similaire peut être tenu pour le double liard de Charles II de Gonzague (pièce 1/1989), trouvé rue du Châtelet, au pied de la tour, à 1,50 mètre de profondeur. Il nous prouve que vers 1609/1610 ou peu après, des travaux furent exécutés à cet endroit. Une fouille ultérieure devrait nous livrer plus d'informations à ce sujet.

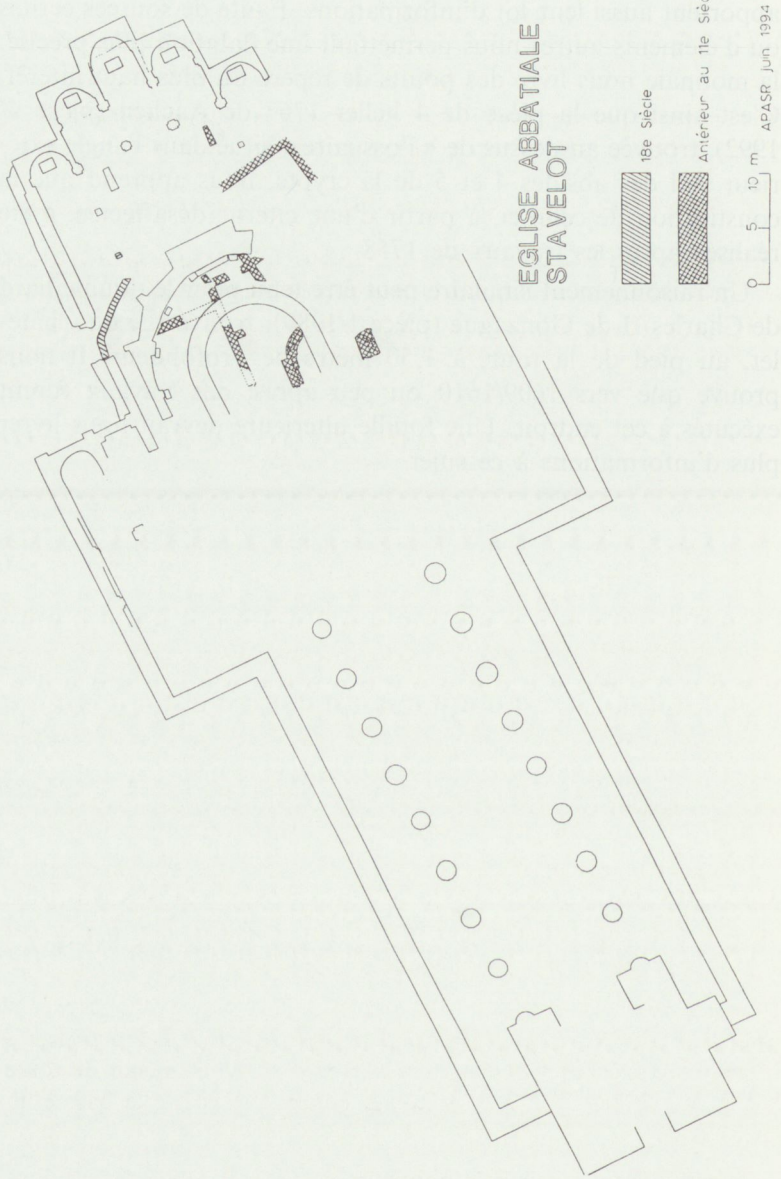
EGLISE ABBATIALE
STAVELOT
18e Siècle
Antérieur au 11e Siècle
0 5 10 m
APASR juin 1994

ANNEXE 1

Les ensembles monétaires

Dans cette annexe, nous exposons les divers ensembles monétaires mis au jour au cours des diverses campagnes de fouilles.

Nous entendons par « ensemble monétaire », un certain nombre de monnaies trouvées ensemble, c'est-à-dire non dispersées. Ces ensembles sont des monnaies ou des objets monétiformes perdus par un ouvrier au cours des travaux. Ils sont intéressants à étudier à plusieurs points de vue :

— ils nous donnent une représentativité des monnaies en circulation au moment de leur dispersion

— ils peuvent nous fournir des indications sur la provenance géographique de leur propriétaire

— l'étude de leur datation nous permet de déterminer avec une précision significative une fourchette de datation très utile pour l'identification du contexte où ils ont été retrouvés

Ensemble 1 (3 monnaies)

Archevêché de Trèves, denier d'Arnold II d'Issembourg (1242-1259), Bahrfeld 3391 (2 exemplaires)

Fief français dont l'identification a été impossible à réaliser, denier du XIIe siècle très usé.

Les deux monnaies de Trèves sont dans un état de conservation impeccable ; elles ne montrent aucune usure ce qui nous porte à croire qu'elles venaient d'être forgées au moment de leur perte. Le denier français est manifestement d'un type plus ancien.

Ces trois monnaies ont été trouvées dans les vestiges d'un réaménagement des structures internes de la crypte. Ce massif de maçonnerie se trouve en élévation au-dessus du niveau roman et n'était de toute façon plus visible au XVIIIe siècle. Il pourrait s'agir de la base d'un autel.

L'analyse des particularités physiques de ces monnaies nous conduit à situer la date de leur perte vers 1250/1260 et de proposer, du même coup, une datation de ces travaux.

Ensemble 2 (12 monnaies)

Principauté épiscopale de Liège

— liard sans date de Maximilien Henri de Bavière (1650-1688), Ch. 644

— liard date ? de Jean Louis d'Elderen (1688-1694), Ch. 656

— liard sans date de Joseph Clément de Bavière (1694-1723), Ch. 664

— un second exemplaire du précédent

Comté de Namur, Pays-Bas espagnols

— liard 1710 de Philippe V (1700-1711), van Gelder Hoc 372a

— liard 1709 ou 1710 de Philippe V (1700-1711), van Gelder Hoc 372a

Archevêché de Trèves

— 1/2 petermenchen 1692 de Johann Hugo von Orsbeck (1676-1711), W.

— 1/2 petermengen 1698 de Johann Hugo von Orsbeck (1676-1711), W.

— 1/2 petermengen 1704 de Johann Hugo von Orsbeck (1676-1711), W.

— petermännchen 1681 de Johann Hugo von Orsbeck (1676-1711), W.

Aix-la-Chapelle, ville

— 4 heller (vers 1744), Menadier type 275

Kleve

— kreutzer 1681 de Friedrich Wilhelm von Brandenburg (1640-1688)

Un très bel ensemble monétaire couvrant une période de frappe allant de 1660 à 1744. Il nous montre la composition d'une bourse en monnaies divisionnaires d'appoint au milieu du XVIIIe siècle. Le propriétaire de ce bien est, comme nous le montre la répartition des monnaies, issu d'un territoire frontalier ; la région de Stavelot n'est pas à proscrire.

La perte de ces monnaies se situe après 1744 et est confirmée par la couche archéologique. Il s'agit de la couche de réfection du sol (couche d'argile rouge) laquelle est contemporaine de travaux de plus grande importance dont l'édification du caniveau traversant la crypte dans toute sa largeur. Ceux-ci ont été terminés en 1758 comme l'atteste la pierre tombale regravée qui constituait le fond de ce caniveau (nef 3, travée 2).

Ensemble 3 (2 monnaies)

Principauté épiscopale de Liége

— brûlé sans date de Jean de Hornes (1484-1505), Ch. 421
— brûlé date ? de Erard de la Marck (1506-1538), Ch. 449

Encore deux monnaies contemporaines perdues lors des grands travaux entrepris à partir de 1534 par Guillaume de Mandserscheidt.

Ces monnaies ont été retrouvées dans la crypte sur le sol en briques de l'abside 3 ; elles sont à mettre en relation avec l'ensemble 5.

Ensemble 4 (2 monnaies)

Aachen ville

— 4 heller frappé en 1751 ou 1752, Menadier 277
— 4 heller frappé en 1643, Menadier 230

Ces deux monnaies ont également été trouvées dans les remblais de 1758, elles sont donc contemporaines des travaux de rehaussement du sol de la crypte et de la pose du caniveau.

Ensemble 5 (5 monnaies)

Principauté épiscopale de Liége

— billon noir sans date de Louis de Bourbon (1456-1482), Ch. 365
— petit brûlé sans date de Louis de Bourbon (1456-1482), Ch. 368
— brûlé sans date de Jean de Hornes (1484-1505), Ch. 421

Seigneurie de Brogel

— double mite sans date de Jean de Bunde (1420-1456), Lucas 5.5 n° 1

Archevêché de Cologne

— heller sans date de Hermann IV von Hessen (1480-1508), Noss 523/524

Encore un ensemble intéressant regroupant des monnaies de la même époque. Elles sont à mettre en relation avec l'ensemble 3. Elles ont été trouvées sur la chape du sol du XIe siècle. Elles ont été perdues lors des travaux entrepris par Guillaume de Manderscheidt à partir de 1534. La monnaie de Cologne a été frappée entre 1502 et 1508.

Ensemble 6 (5 monnaies)

Principauté épiscopale de Liège

— brûlé sans date de Jean de Hornes (1484-1505), Ch. 421 var

Comté de Namur

— mite sans date de Guillaume I (1337-1391), Chalon 146

— un autre exemplaire
— double mite sans date de Guillaume I (1337-1391), Chalon 129
Comté de Looz
— double parisis de Arnould V (1279-1323), Lucas 26.23 n° 66

Un ensemble dont la monnaie la plus récente a été frappée en 1484 puisque Jean de Hornes y porte le titre d'ELECTUS. Ces monnaies proviennent de la même couche ; il faut remarquer qu'elles ne sont pas toutes de la même époque et que la monnaie de Looz est la plus ancienne, c'est une monnaie en survie comme le témoigne d'ailleurs son état de conservation.

Elles ont été trouvées dans une couche de réfection du niveau XIe siècle, à hauteur du comblement des espaces entre les contreforts. Cette réfection du sol est antérieure aux travaux de Guillaume de Manderscheidt et devrait se situer à la fin du XVe siècle. Des travaux eurent effectivement lieu à diverses époques dans la crypte afin de remédier aux problèmes d'infiltration d'eau.

ANNEXE 2

Les travaux et les monnaies

La construction de l'église romane de 1021 à 1040

983-996	Otton III roi, obole de Huy, Liège	Chœur
1014-1024	Henri II empereur, denier de Huy, Liège	Crypte
1018-1064	Albert III, denier de Dinant, Namur	Chœur

Construction de la chapelle saint Vith en 1159

1145-1164	Henri II de Leez, denier de Liège	St Vith

Travaux du XIIe siècle : bas côté droit et croisée du transept, vers 1193 (datation donnée par les analyses effectuées sur les matériaux à la demande du CAS)

1180-1197	Henri II comte de Chapagne, denier de Troyes	Nef 3

Travaux du XIIIe siècle dans la nef centrale et le bas côté droit

1200-1330	Hall, heller à la main	Nef 2, travée 8
1226-1270	Louis IX, denier tournois	Nef 2, travée 7
1226-1270	Louis IX, denier tournois (fragment)	Nef 2, travée 7
1259-1300	maille d'Ypres, Flandre	Nef 2, travée 7
1293-1296	denier à l'ange de l'évêché de Strasbourg	Nef 2, travée 7

Réutilisation d'une sépulture XIIe-XIIIe siècles, réutilisation du sarcophage d'Audon (+ 836) pour y placer un second corps à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle

1191-1194	Albert de Rethel, denier de Liège	Nef 3, travée 8

Réaménagement des structures internes de la crypte vers 1250/1260

1242-1259	Arnold II Issembourg, denier de Trèves	Crypte, nef 3, travée 1
1242-1259	Arnold II Issembourg, denier de Trèves	Crypte, nef 3, travée 1
1100-1200	denier féodal français	Crypte, nef 3, travée 1

1226-1270	Louis IX, denier tournois	Crypte, nef 5, travée 2
XIIIe s.	Abbaye de Saint-Martin de tours, denier	Crypte, abside 4

Réfection du sol de la crypte au XVe siècle

1484-1505	Brûlé de Jean de Hornes, Liège (1484)	Crypte, nef 4, travée 4
1279-1323	denier d'Arnould V de Looz	Crypte, nef 4, travée 4
1337-1391	mite de Guillaume I, Namur	Crypte, nef 4, travée 4
1337-1391	un autre exemplaire du même	Crypte, nef 4, travée 4
1337-1391	double mite, Guillaume I, Namur	Crypte, nef 4, travée 4

Construction de l'église de Guillaume de Manderscheidt. à partir de 1534

1419-1455	Brûlé de Jean de Heinsberg, Liège	Nef 1, travée 8
1420-1456	Double mite de Jean de Bunde, Brogel	Crypte, abside 3
1434-1467	Double mite, Philippe le Bon, Brabant	Crypte, nef 2, travée 3
1445-1477	Brûlé de Jean d'Arendal, Reidt et Well	Nef 2, travée 2
1456-1482	Billon noir de Louis de Bourbon, Hasselt	Crypte, abside 3
1456-1482	Petit brûlé de Louis de Bourbon	Crypte, abside 3
1480-1508	Heller de Hermann IV de Hesse, Cologne	Crypte, abside 3
1485-1505	Brûlé de Jean de Hornes, Liège	Crypte, abside 3
1485-1505	Brûlé de Jean de Hornes, Liège	Crypte, abside 3
1506-1538	Brûlé d'Erard de la Marck, Liège	Nef 2, travée 2
1506-1538	Brûlé d'Erard de la Marck, Liège	Crypte, abside 3

Incendie de 1574

1484-1505	Brûlé de Jean de Hornes	Nef 1, travée 8

Achèvement des réparations des nef latérales et achèvement des voûtes 1592-1599

1555-1598	Liard 1585, Philippe II, Maastricht	Nef 2, travée 2
1581-1612	1/4 liard d'Ernest de Bavière, Liège	Nef 3, travée 7
1581-1612	Brûlé 12 sols, Ernest de Bavière, Liège	Crypte, nef 5, travée 1

1581-1612	Brûlé 1586, Ernest de Bavière, Maaseik	Crypte, abside 3
1612-1650	Liard 1643, Ferdinand de Bavière, Liège	Nef 3, travée 7

Travaux de 1758 dans la crypte : caniveau et sol, suppression des nefs 1 et 5.

1640-1688	kreutzer 1681 Fr.W. v. Brandenburg, Kleve	Nef 2, travée 3
1643	4 heller, Aachen	Nef 2, travée 3
1650-1688	Liard de Maximilien Henri de Bavière	Nef 2, travée 3
1676-1711	1/2 petermenchen 1692 J.H. v. Orsbeck, Trèves	Nef 2, travée 3
1676-1711	1/2 petermengen 1698 du même, Trèves	Nef 2, travée 3
1676-1711	1/2 petermengen 1704 du même, Trèves	Nef 2, travée 3
1676-1711	petermänchen 1681 du même, Trèves	Nef 2, travée 3
1688-1694	Liard de Jean Louis d'Elderen, Liège	Nef 2, travée 3
1694-1723	Liard de Joseph Clément de Bavière, Liège	Nef 2, travée 3
1694-1723	Liard de Joseph Clément de Bavière, Liège	Nef 2, travée 3
1700-1711	Liard 1710 de Philippe V, Namur	Nef 2, travée 3
1700-1711	un autre exemplaire du même, date ?	Nef 2, travée 3
1744	4 heller 1744, Aachen	Nef 2, travée 3
1751-1752	4 heller, Aachen	Nef 2, travée 3

ANNEXE 3

Classement chronologique des monnaies par états

Etats / siècle	*10e*	*11e*	*12e*	*13e*	*14e*	*15e*	*16e*	*17e*	*18e*	*19e*	*Total*
Aachen								01	05		06
Belgique										01	01
Brabant						01	01				02
Brogel						01					01
Champagne			01								01
Cologne						01					01
Flandre				01							01
France			01	04					01		06
Hall				01							01
Julich-Berg								01			01
Klève								01			01
Liège	01	01	02			07	04	06			21
Looz				01							01
Namur		01			04				02		07
Reidt-Well						01					01
Rethel								01			01
Strasbourg				01							01
Trèves				02				04			06
Divers											05
Total	01	02	04	10	04	11	05	14	08	01	65

Catalogue des monnaies

1980

1. Principauté épiscopale de Liège

Albert de Rethel prévôt 1191-1194
Denier
Visé
D/ Buste de face du prévôt tenant un sceptre et un livre ; la tête est coiffée d'un bonnet
PPOSI / T
R/ Grande croix fleurdelisée entre deux têtes
VIS / ET
Argent
Poids : 0,798 g
Diamètre : 15,3 mm
Axe : 01
Référence : Ch. 115
DM Liège 291
Lieu de trouvaille : au niveau de la dalle tumulaire d'Audon nef 3, travée 8

1981

1. Principauté épiscopale de Liège

Ferdinand de Bavière 1612-1650
Liard 1643
Liège
D/ Ecusson couronné, aux armes écartelées du prince avec l'écu de Bouillon sur le tout ; derrière, la crosse et l'épée en sautoir.
Aux côtés, la date 16 / 43
[ ] DINAND. [ ] P.L [ ]
R/ Perron entre les lettres F / B ; au-dessus, le bonnet électoral
[ ]
Cuivre
Poids : 3,570 g
Diamètre : 23,7 mm
Axe : 04 Hr
Référence : Ch. 624
DM cuivre 136
Mi. 231

Lieu de trouvaille : au-dessus de la chape romane dans le remblai gothique, nef 3, travée 7

2. Principauté épiscopale de Liège

Ernest de Bavière 1581-1612
Quart de liard sans date
Liège
D/ Le perron entre deux écussons ornés : Looz à gauche ; Bouillon-Liège à droite
[ ] A.DVX. [ ]
R/ Ecusson ovale du prince, orné, couronné et placé sur la crosse et l'épée en sautoir
[ ].AL / T. [ ]
Cuivre
Poids : 1,523 g
Diamètre : 20,9 mm
Axe : 09 Hr
Référence : Ch. 561
DM cuivre 96
Mi. 174
Lieu de trouvaille : au-dessus de la chape romane dans le remblai gothique, nef 3, travée 7

3. Médaille religieuse ovale (26 × 21 mm sans les tenons)

Bronze
D/ croix épiscopale à deux branches ayant à la base, à gauche, une autre croix épiscopale (Lorraine) et, à droite, une croix de Jérusalem
LA FORCE DV S SEPVLCHRE A [ ] I [ ] ERCAN
R/ à 90° par rapport au droit, 7 lampes à huile suspendues au-dessus d'un Christ gisant tête à droite et reposant sur un sarcophage ; sur celui-ci IERVSALEM
Poids : 10,449 g
Axe : 09 Hr
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 7

4. Médaille religieuse avec bélière

Bronze
D/ sarcophage décoré
SANCTA PHILOMENA au-dessus et ORA / PRO NOBIS en deux lignes en-dessous

R/ trois flèches nouées par un ruban entre deux palmes ; PX au-dessus
CORPUS MEGNANIQUIESCIT
Poids : 2,885 g
Diamètre : 19,3 × 28,5 mm
Axe : 12 Hr
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 7

5. Médaille religieuse avec bélière

Cuivre jaune
D/ buste reliquaire de saint Lambert
. rosette. SAINT / LAMBERT PRIEZ POUR NOUS
R/ la sainte famille marchant à droite survolée par le Saint Esprit
JESUS MARIE JOSEPH
Poids : 2,519 g
Diamètre : 19,1 × 25,6 mm
Axe : 12 Hr
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 7
(Inv. musée : 913)

1982

1. Principauté épiscopale de Liège

Jean de Hornes 1484-1505
Brûlé sans date
Hasselt
D/ Ecu de Hornes entouré de flammèches ; au-dessus, des nuages
+ IOh [ ]
R/ Croix fleurdelisée
[ ] OnE [ ] A [ ]
Cuivre
Poids : 1,356 g
Diamètre : 23,5 mm
Axe : 03 Hr
Référence : Ch. 426
DM cuivre 65
Mi. 49
Lieu de trouvaille : au niveau de la couche de cendres de l'incendie de 1574, 30 cm au-dessus de la chape romane, nef 1, travée 8.

2. Principauté épiscopale de Liège

Henri II de Leez 1145-1164
Denier sans date
D/ Buste à gauche de l'évêque, tenant une crosse, dans un grènetis HE / NI / RICV les lettres C et V sont inclinées de 90°
R/ Dôme très élevé, flanqué de deux tourelles et accosté des lettres L / OM liées
Liège
Argent
Poids : 0,61 g
Diamètre : 15,6 mm
Axe : 01 Hr
Référence : Ch. 95 variante
RBN 1983, p. 200
Lieu de trouvaille : découvert au niveau des fondations de la chapelle saint Vith (consacrée un an après la mort de l'abbé Wibald en 1159. La monnaie a du être enfouie au cours des travaux.

3. Comté de Namur

Guillaume I 1337-1391
Mite sans date
Namur
D/ Grand L entouré de deux roses et de deux trèfles
+ MONETA [ ] ENS
R/ Croix coupant la légende
[ ] / CO[ ] / NA[ ] / [ ]
Billon
Poids : 0,600 g
Diamètre. 15,6 mm
Axe : 12 Hr
Référence : Chalon 143
DM Namur 175
Lieu de trouvaille : croisée du transept droit et de la nef latérale droite, dans le mur du bas-côté sud, entre deux pierres, 80 cm au-dessus de la chape romane, au niveau d'une autre chape

4. Comté de Champagne

Henri II 1180-1197
Denier sans date

Troyes
D/ Croix cantonnée d'un annelet aux 2e et 3e quartiers
+ HENRI COMES
R/ Monogramme. Un croissant remplace l'O
+ TRECAS CIVITAS
Argent
Poids : 1,071 g
Diamètre : 20,3 mm
Axe : 02 Hr
Référence : P.A. 5951
Lieu de trouvaille : croisée du transept droit et de la nef latérale droite, dans le mur du bas-côté sud,entre deux pierres, 80 cm au-dessus de la chape romane, au niveau d'une autre chape

1983

1. Principauté épiscopale de Liège

Jean de Heinsberg 1419-1455
Brûlé au perron sans date, ébrêché
Hasselt
D/ Ecusson écartelé de Heinsberg sur une croix coupant la légende
+ IO' D [ ]
R/ Perron sur trois degrés
[ ] TA : [ ] AS [ ]
Billon noir
Poids : 0,795 g
Diamètre : 23,8 mm
Axe : 03 Hr
Référence : Ch. 333
DM cuivre 37
Lieu de trouvaille : nef 1, travée 8, sur la dalle funéraire du moine Jean

2. Comté de Flandre, période communale

Maille au lion (1259-1300) sans date
Ypres
D/ Dans un grènetis, écu au lion avec à gauche et à droite un croissant
R/ Dans un double grènetis, I / P / R / A ; croix longue pattée cantonnée de quatre points

Argent
Poids : 0,435
Diamètre : 10,6 mm
Axe : 12 Hr
Référence : Ghyssens 339
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 7, dans un remaniement de maçonnerie au-dessus du niveau roman.

3. Hall

Handelheller sans date (XIIIe-XIVe siècles)
D/ main
R/ croix pattée
Argent
Poids : 0,306 g
Diamètre : 17,4 mm
Axe : 11 Hr
Référence : Raff 16
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 8, croisement de la nef centrale et du transept, dans un remaniement de maçonnerie.

4. France royaume

Louis IX 1226-1270
Denier tournois (fragment) sans date
D/ Croix pattée
[ ] VDOVICV R [ ]
R/ Châtel tournois
+ TVRON [ ]
Billon
Poids : 0,570
Diamètre : 17,3 mm
Axe : 01 Hr
Référence : Ciani 184
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 7, dans un élément de maçonnerie en élévation, au-dessus du niveau roman.

5. France royaume

Louis IX 1226-1270
Denier tournois sans date
D/ Croix pattée
+ LVDOVICV.REX
R/ Châtel tournois

TVRONVS. CIVIS
Billon
Poids : 1,050
Diamètre : 19,0 mm
Axe : 10 Hr
Référence : Ciani 184
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 7, dans un élément de maçonnerie en élévation, au-dessus du niveau roman

6. Evêché de Strasbourg

Denier à l'ange (vers 1293-1296) sans date, uniface
D/ Ange à gauche tenant une croix
Argent
Poids : 0,320 g
Diamètre : 14,6 mm
Axe : —
Référence : Boudeau 1315
Cahn 13
DM Strasbourg 224
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 7, dans un élément de maçonnerie en élévation, au-dessus du niveau roman

1986

1. Principauté épiscopale de Liège

Erard de la Marck 1506-1538
Brûlé sans date
Liège
D/ Ecusson de la Marck dans un encadrement formé de trois demi-cercles. A l'extérieur, dans les angles rentrants, trois annelets rosette ERARD°DE°MAR [ ]
R/ Croix pattée dans un encadrement de quatre demi-cercles. A l'extérieur, dans les angles rentrants, quatre annelets + IN. h [ ] no [ ]
Cuivre
Poids : 2,834 g
Diamètre : 24,2 mm
Axe : 02 Hr
Référence : Ch. 454
DM cuivre 72

Lieu de trouvaille : nef 2, travée 2, sondage au pied de la tour, dans le remblai du XVIe siècle.

2. Duché de Brabant, Pays-Bas espagnols

Philippe II 1555-1598
Liard 1585
Maastricht
D/ Buste couronné à gauche
PhS.D.G.HISP.Z.REX.DVX.BRA. 8 étoile 5
R/ Ecu couronné aux armes du souverain
DOMINVS MIHI ADIVTOR
Cuivre
Poids : 2,498 g
Diamètre : 22,6 mm
Axe : 05 Hr
Référence : de Witte 858
DM. Brabant 557
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 2, sondage au pied de la tour, dans le remblai du XVIe siècle

3. Reidt et Well, seigneurie

Jean d'Arendal 1445, 1454, 1477
Brûlé sans date
D/ Type des brûlés de Jean de Heinsberg (Ch. 333), mais l'écu Looz-Heinsberg porte en cœur l'aigle d'Arendal
[ ] / DEAn / [ ] / WELL /
R/ Perron sur trois degrés
[ ] REI [ ]
Cuivre jaune
Poids : 1,324 g
Diamètre : 24,3 mm
Axe : 11 Hr
Référence : Lucas, Monnaies seigneuriales mosanes, 35.3 n° 1
RBN 1873, p. 92
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 2, sondage au pied de la tour, dans le remblai du XVIe siècle.

4. Aix-la-Chapelle ville

IIII heller 1751
Aachen
D/ Aigle entre deux rosettes
REICHS. / STAT.ACH / rosette IIII rosette

R/ Aigle impériale et date 17 / 51
Cuivre
Poids : 1,071 g
Diamètre : 20,1 mm
Axe : 03 Hr
Référence : Menadier 277a
Lieu de trouvaille : nef 2, travée 2, sondage au pied de la tour, dans le remblai du XVIe siècle.

5. France royaume

Louis XIV 1643-1715
4 sols aux deux L 1691
Atelier : différent illisible
D/ motif effacé
L [ ] 1691
R/ motif effacé
[ ]
Argent
Poids : 1,364 g
Diamètre : 20,8 mm
Axe : impossible à déterminer
Référence : Gad. 106
Lieu de trouvaille : chœur — croisée transept, sondage

1988

1. Principauté épiscopale de Liège

Ernest de Bavière 1581-1612
Brûlé de XII sols sans date
Maaseik
D/ Buste barbu avec fraise à l'espagnole, de profil à droite, gland
ERNEST.BA.DVX.EP.LE.DVX.B.CO.LO
R/ Ecusson couronné du prince. Aux côtés, deux rosettes ; au-dessous, la valeur.XII.
.AVDIATVR.ALTERA.PARS
Cuivre
Poids : 2,602 g
Diamètre : 23,3 mm
Axe : 11 Hr
Référence : Ch. 555 variante
Mi. 168 variante

Lieu de trouvaille : crypte, nef 5, travée 1, dans le remblai gothique (accès droit vers le déambulatoire)

2. Comté de Namur

Albert III 1018-1064
Denier sans date
Dinant
D/ Tête à gauche
DEONAM
R/ Croix fourchue, portant en cœur un annelet et cantonnée de quatre autres annelets
Cette monnaie a été perdue
Argent
Référence : Chalon 2
Dbg. 174
Lieu de trouvaille : fondations du chœur, dans l'axe de la nef 2, contre le mur roman

3. Belgique royaume

Léopold I 1831-1865
5 centimes date illisible
Bruxelles
Cuivre
Poids : 13,468 g
Diamètre : 28,3 mm
Axe : 06 Hr
Référence : Les monnaies de Belgique, Morin 201 à 264
Lieu de trouvaille : dans la couche arable, crypte accès droit vers le déambulatoire

1989

1. Comté de Rethel

Charles II de Gonzague 1601-1637
Double liard 1609 ou 1610
Arches
D/ Buste à droite du prince, à l'exergue la date 16??
+ CARD.GONZ.D.NIV.ET.RETH
R/ Ecusson couronné aux armes écartelées du prince
+ SVP.PRINCEPS.ARCHENSIS
Cuivre
Poids : 3,464 g

Diamètre : 24,0 mm
Axe : 07 Hr
Référence : PA. 6148
Lieu de trouvaille : rue du Châtelet, lors du placement d'une conduite d'eau, au pied de la tour, à 150 cm de profondeur par rapport au niveau actuel de la chaussée.

1990

1. Archevêché de Trèves

Arnold II d'Issembourg 1242-1259
Denier sans date
Trèves
D/ le prince debout à droite
ARN / OLL' avec N rétrograde
R/ bâtiment religieux surmonté d'une croix
TREV / ERIS
Argent
Poids : 0,670 g
Diamètre : 14,8 mm
Axe : 09 Hr
Référence : Bahrfeldt 3391, Weiller 154
Lieu de trouvaille : crypte, nef 3, travée 1, massif M 20, réaménagement des structures internes, construction d'un autel (?)

2. Archevêché de Trèves

Arnold II d'Issembourg 1242-1259
Denier sans date
Trèves
D/ le prince debout à droite
ARN / OLL' avec N rétrograde
R/ bâtiment religieux surmonté d'une croix
TREV / ERIS
Argent
Poids : 0,700 g
Diamètre. 14,9 mm
Axe : 01 Hr
Référence : Bahrfeldt 3391, Weiller 154

Lieu de trouvaille : crypte, nef 3, travée 1, massif M 20, réaménagement des structures internes, construction d'un autel (?)

3. France féodale

Denier du XIIe siècle au nom d'un HENRI. Monnaie en très mauvais état de conservation. Identification impossible.

D/ [ ] ENRI [ ]
R / [ ]
Argent
Poids : 1,055 g
Diamètre : 18,7 mm
Lieu de trouvaille : crypte, nef 3, travée 1, massif M 20, réaménagement des structures internes, construction d'un autel (?)

1991

1. Principauté épiscopale de Liège

Ernest de Bavière 1585-1612
Brûlé de 12 sols 1586
Inversion des légendes : la légende du revers figure au droit et la légende du droit figure au revers
Maaseik
D/ Buste barbu avec fraise à l'espagnole, de profil à droite
gland AVDIA [ ] TERA.PARS.1586
R/ Ecusson couronné du prince. Aux côtés, deux rosettes, au-dessous, la valeur XII
ERNES.BA.DV.EP.L [ ] VX. [ ]
Cuivre
Poids : 2,083 g
Diamètre : 23,0 mm
Axe : 07 Hr
Référence : Ch. 555 variante
DM cuivre 94
Lieu de trouvaille : crypte, abside centrale, au-dessus du niveau du XIe siècle, dans le remblai gothique.

2. Principauté épiscopale de Liège

Maximilien Henri de Bavière 1650-1688
Liard sans date (frappé avant 1660)
Hasselt

D/ Ecusson de Bavière ; fuselé de Bavière incliné vers la droite
[ ].HEN.D.G.AR.CO
R/ Ecusson de Bouillon. Au-dessus, le bonnet électoral placé sur la crosse et l'épée en sautoir
[ ] LEO
Cuivre
Poids : 3,084 g
Diamètre : 25,2 mm
Axe : 01 Hr
Référence : Ch. 644
DM cuivre 152
Mi. 250
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

3. Principauté épiscopale de Liège

Jean Louis d'Elderen 1688-1694
Liard date illisible (frappé de 1690 à 1692)
Liège
D/ Ecu d'Elderen. Au-dessus, une couronne placée sur la crosse et l'épée en sautoir
[ ] D.D.G.EP.ET. [ ]
R/ Cinq écussons placés en croix : en haut, Looz ; en bas, Hornes ; à gauche, Bouillon ; à droite, Franchimont ; au centre, Liège
[ ] MAR.FRA [ ]
Cuivre
Poids : 3,240 g
Diamètre : 23,0 mm
Axe : 06 Hr
Référence : Ch. 656
DM cuivre 157
Mi. 261
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

4. Principauté épiscopale de Liège

Joseph Clément de Bavière 1694-1723
Liard sans date
Liège
D/ Ecusson écartelé de l'évêque, sommé d'une couronne électorale
IOSEPH.CLEM.D.G.ARC.COL

R/ Cinq écussons placés en croix : au milieu, Liège ; en haut, Looz ; en bas, Hornes ; à gauche, Bouillon ; à droite, Franchimont
[ ] O.DVX.BVL.M. [ ]
Cuivre
Poids : 2,865 g
Diamètre : 23,7 mm
Axe : 00 Hr
Référence : Ch. 664
DM cuivre 159
Mi. 269
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

5. Principauté épiscopale de Liège

Joseph Clément de Bavière 1694-1723
Liard sans date
Liège
D/ Ecusson écartelé de l'évêque, sommé d'une couronne électorale
IOSEPH.CLEM.D.G.ARC.COL.
R/ Cinq écussons placés en croix : au centre, Liège ; en haut, Looz ; en bas, Hornes ; à gauche, Bouillon ; à droite, Franchimont
[ ] EP.ET.PRI.LEO.D [ ] C.L.H
Cuivre
Poids : 2,566 g
Diamètre : 23,5 mm
Axe : 00 Hr
Référence : Ch.664
DM cuivre 159
Mi. 269
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

6. Duché de Brabant

Philippe le Bon 1430-1467
Double mite de la seconde période (1434-1467)
Bruxelles
D/ Ecu aux armes du prince en plein champ
[ ]
R/ Croix courte portant un lion en cœur
[ ] :B [ ]
Cuivre
Poids : 1,150 g

Diamètre : 19,8 mm
Axe : 02 Hr
Référence : de Witte 487
van Gelder Hoc 15-1
DM. 321
Lieu de trouvaille : crypte, nef 3, locus 2 sous dalle présumée d'un caveau du XVIIIe siècle

7. Comté de Namur, Pays-Bas espagnols

Philippe V 1700-1711
Liard 1710
Namur
D/ Briquet couronné entouré par trois écus
Lion PHIL.V.D.G.HISPANIAR.ET.INDIARVM.REX
R/ Ecu couronné aux armes écartelées du souverain
10.DVX.BVRGVN.BRABAN.Z
Cuivre
Poids : 3,372 g
Diamètre : 23,6 mm
Axe : 06 Hr
Référence : van Gelder Hoc 372a
DM Namur 337
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

8. Comté de Namur, Pays-Bas espagnols

Philippe V 1700-1711
Liard 1709 ou 1710
Namur
D/ Briquet couronné entouré par trois écus
Lion PHIL.V.D.G.HISPANI.ET.INDIARVM.REX
R/ Ecu couronné aux armes écartelées du souverain
??.DVX.BVRGVN.BRABAN.Z
Poids : 3,255 g
Diamètre : 24,2 mm
Axe : 06 Hr
Référence : van Gelder Hoc 372a
DM Namur 337
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

9. Archevêché de Trèves

Johann Hugo von Orsbeck 1676-1711
1/2 petermännchen 1692
Trèves
D/ Ecu entouré de rinceaux, aux armes écartelées du prince. A l'exergue C ; au-dessus, la date 1692
R/ Légende en quatre lignes
rosette / 1/2 rosette / PETER / MEN / CHEN
Billon
Poids : 0,479 g
Diamètre : 15,5 mm
Axe : 02 Hr
Référence :
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

10. Archevêché de Trèves

Johann Hugo von Orsbeck 1676-1711
1/2 petermännchen 1704
Trèves
D/ Ecu entouré de rinceaux aux armes écartelées du prince. A l'exergue G/G ; au-dessus la date 1704
R/ Légende en quatre lignes
rosette / 1/2 rosette / PETER / MENGEN / rosette
Billon
Poids : 0,582 g
Diamètre : 15,4 mm
Axe : 07 Hr
Référence :
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

11. Archevêché de Trèves

Johann Hugo von Orsbeck 1676-1711
1/2 petermännchen 1698
Trèves
D/ Ecusson entouré de rinceaux aux armes écartelées du prince ; au-dessus, la date 1698
R/ Légende en trois lignes
rosette / 1/2 rosette / PETER / MENGEN / rosette
Billon

Poids : 0,557 g
Diamètre : 15,1 mm
Axe : 01 Hr
Référence :
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

12. Archevêché de Trèves

Johann Hugo von Orsbeck 1676-1711
Petermännchen 1681
Trèves
D/ Ecusson couronné aux armes écartelées du prince placé sur la crosse et l'épée en sautoir
IOAN.HVGO.D.G.AR.TR.PR.EL
R/ Saint Pierre debout
MONET.NOV [ ] TREVI.1681
Argent
Poids : 0,735 g
Diamètre : 17,9 mm
Axe : 01 Hr
Référence :
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

13. Aix-la-Chapelle ville

XII heller 1759
Aachen
D/ Aigle impériale à gauche accostée de la date 17 / 59
R/ Légende en cinq lignes
XII / HELLER / REICHS / STADT / rosette ACHEN rosette / motif floral
Cuivre
Poids : 4,261 g
Diamètre : 24,0 mm
Axe : 06 Hr
Référence : Menadier 293a
Lieu de trouvaille : crypte, sur la banquette du mur M14

14. Aix-la-Chapelle ville

IIII heller date illisible (vers 1744)
Aachen
D/ Aigle impériale tournée à gauche accostée de la date

R/ Illisible
Cuivre
Poids : 1,718 g
Diamètre : 19,5 mm
Axe : impossible à déterminer
Référence : Ménadier 275 ?
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

15. Klève

Kreutzer 1681
Friedrich Wilhelm von Brandenbourg 1640-1688
D/ Ecusson couronné aux armes écartelées du prince dans une couronne de laurier
Pas de légende
R/ Couronne de laurier et légende en cinq lignes :
I / KREU / TZER / 1681 / SH
Poids : 0,300 g
Diamètre : 15,2 mm
Axe : 00 Hr
Référence : Schneider
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, réfection du sol lors des travaux de 1758.

16. Disque en cuivre percé d'un trou

D/ lisse
R/ lisse
Poids : 3,935 g
Diamètre : 26,5 mm
Axe : —
Lieu de trouvaille : crypte, nef 3, S19, locus 9 sur la couche d'argile rouge devant l'abside 3 (réfection du sol du XIe siècle)

1992

1. Principauté épiscopale de Liège — monnayage impérial

Henri II empereur 1014-1024
Denier sans date (fragments)
Huy
D/ ?
[ ] N [ ] V [ ] M [ ] pour HENRICVS IMPERAE

R/ Dans le champ [ ] 0 [ ] pour HOIVM
[ ] OM [ ] pour S DOMITIANVS
Argent
Poids : 0,457 g
Diamètre : 17,1 mm
Axe : non déterminé
Référence : Dbg. 228
DM Liège 56
FH. 8
Lieu de trouvaille : crypte, nef 5, sondage le long du mur du XIe siècle, S28

2. Principauté épiscopale de Liège

Jean de Hornes 1484-1505
Brûlé sans date
D/ Ecusson de Hornes
étoile [ ] DE.hORn.EPS [ ] EODI'
R/ Croix pattée et ajourée
+ MIS [ ] PASSVS E P n [ ]
Cuivre
Poids : 0,780 g
Diamètre : 24,0 mm
Axe : 01 Hr
Référence : Ch. 421
DM cuivre 59
Lieu de trouvaille : crypte, abside 3 sur le sol en briques

3. Principauté épiscopale de Liège

Erard de la Marck 1506-1538
Brûlé date ?
D/ Armes de la Marck dans un trilobe, dans les angles rentrants une rosette
[ ] LEO [ ]
R/ Croix dans un quadrilobe
[ ] NO [ ] INCES.
Cuivre
Poids : 2,455 g
Diamètre : 23,5 mm
Axe : 10 Hr
Référence : Ch. 449
DM cuivre 69
MI. 74

Lieu de trouvaille : crypte, abside 3 sur le sol en briques

4. Aachen ville

IIII Heller 1767
Aachen
D/ Aigle impériale à gauche accostée de la date 17 / 67
R/ Légende en quatre lignes
IIII / REICHS / STAT.ACH / motif floral
Cuivre
Poids : 1,70 g
Diamètre : 21,4 mm
Axe : 06 Hr
Référence : Menadier 286b
Lieu de trouvaille : crypte, Est abside 5, remblai sur l'ossuaire S29

5. Aachen ville

IIII Heller 17?? (1751 ou 1752)
Aachen
D/ Aigle impériale à gauche accostée de la date 17 / ??
R/ Légende en quatre lignes
rosette aigle rosette / REICHS / STAT.ACH / IIII
Cuivre
Poids : 1,732 g
Diamètre : 19,8 mm
Axe : 06 Hr
Référence : Menadier 277
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, remblai de la réfection du sol de 1758.

6. Aachen ville

IIII Heller date ? (1643)
Aachen
D/ Aigle impériale à gauche
R/ Légende circulaire ; dans le champ IIII
[ ] MO.VRBIS.AQVENSIS
Cuivre
Poids : 1.465 g
Diamètre : 19,1 mm
Axe : 12 Hr
Référence : Menadier 230
Lieu de trouvaille : crypte, nef 2, travée 3, locus 10, remblai de la réfection du sol de 1758.

1993

1. Principauté épiscopale de Liège — monnayage impérial

Otton III 983-1002

Obole inédite, correspond au denier Dbg. 1491 (DM.Liège 7 et FH.1)

Huy

D/ Légende circulaire autour d'une croix cantonnée de quatre globules
( ) TTO ( )

R/ Légende en deux lignes HOIO / IOUIV

Argent

Poids : 0,558 g

Diamètre. 18,4 mm

Axe : 11 Hr

Référence : sans

Lieu de trouvaille : déambulatoire, sondage 24, mur du XIe siècle.

2. Julich-Berg-Kleve-Mark-Ravensberg

Georges Guillaume 1619-1640

Hohlringheller uniface sans date

D/ Ecusson écartelé aux armes Julich, Berg, Kleve, Marck, Ravensberg

Argent

Poids : 0,223 g

Diamètre : 14,3 mm

Axe : —

Référence :

Lieu de trouvaille : S 49, transept Nord dans le remblai devant la chapelle

3. Médaille religieuse ovale avec trous de suspension au-dessus et au-dessous

Cuivre jaune

D/ Christ marchant à droite et portant la croix

R/ Buste de la Vierge nimbée, cœur sur la poitrine percé de trois flèches à droite et de trois flèches à gauche
MATER DOLOROSA ORA PRO NOBIS

Poids : 1,293 g

Diamètre : 14,6 × 24,2 mm

Axe : 12 Hr

Lieu de trouvaille : transept Sud, S44

1994

1. Principauté épiscopale de Liège

Louis de Bourbon 1456-1482
Billon noir sans date
Hasselt
D/ Ecusson de Bourbon
lis LVDOVICVS : EPS'/ [ ] nSIS
R/ Croix pattée et évidée ayant au centre une fleur de lis
[ ] VA :FACTA : [ ]
Billon
Poids : 1,655 g
Diamètre : 24,1 mm
Axe : 08 Hr
Référence : Ch. 365
DM cuivre 48
Lieu de trouvaille : crypte, abside 3, sur la chape romane, au pied et derrière l'autel central

2. Principauté épiscopale de Liège

Louis de Bourbon 1456-1482
Petit brûlé sans date
D/ Ecusson de Bourbon
[ ]
R/ Croix pattée et évidée ayant au centre une fleur de lis
+ In : [ ] DOMInI :.A :.
Cuivre
Poids : 0,698 g
Diamètre : 20,6 mm
Axe : 06 Hr
Référence : Ch. 368
DM cuivre 46
Lieu de trouvaille : crypte, abside 3, sur la chape romane, au pied et derrière l'autel central

3. Principauté épiscopale de Liège

Jean de Horn 1484-1505
Brûlé sans date avec le titre EPS
D/ Ecusson de Hornes
étoile IO [ ] hORn.EPS [ ]
R/ Croix pattée et ajourée
[ ] MISER [ ] ES.P [ ]

Cuivre
Poids : 1,409 g
Diamètre : 23,0 mm
Axe : 10 Hr
Référence : Ch. 421
DM cuivre 59
Lieu de trouvaille : crypte, abside 3,sur la chape romane, au pied et derrière l'autel central

4. Principauté épiscopale de Liège

Jean de Hornes 1484-1505
Brûlé sans date
D/ Ecusson de Hornes
[ ] ELC'[ ] LEODI [ ]
R/ Croix pattée et ajourée
légende illisible
Cuivre
Poids : 0,970 g
Diamètre : 21,4 mm
Axe : non déterminé
Référence : Ch. 421 var
DM cuivre 57
Mi. 44
Lieu de trouvaille : crypte, nef 4, travée 4, locus 8 extension Sud couche de réfection du niveau XIe siècle comblement des espaces entre les contreforts.

5. Comté de Namur

Guillaume I 1337-1391
Mite sans date
Namur
D/ G dans le champ
[ ] TA.n [ ]
R/ Croix coupant la légende
[ ] / C [ ] / [ ] / [ ]
Billon
Poids : 0,600 g
Diamètre : 15,9 mm
Axe : 07 Hr
Référence : Chalon 146
DM Namur 179

Lieu de trouvaille : crypte, nef 4, travée 4, locus 8 extension Sud couche de réfection du niveau XIe siècle comblement des espaces entre les contreforts.

6. Comté de Namur

Guillaume I 1337-1391
Double mite sans date
Namur
D/ Inscription dans le champ illisible
[ ] COMES [ ]
R/ Croix pattée
[ ] 0 [ ] A.nOVA [ ]
Billon
Poids : 0,453 g
Diamètre : 20,7 mm
Axe : 05 Hr
Référence : Chalon 129
DM Namur 193
Lieu de trouvaille : crypte, nef 4, travée 4, locus 8 extension Sud couche de réfection du niveau XIe siècle comblement des espaces entre les contreforts.

7. Comté de Namur

Guillaume I 1337-1391
Mite sans date
Namur
D/ G dans le champ
légende illisible
R/ Grande croix coupant la légende
[ ] 0 / n [ ] / [ ] / [ ]
Billon
Poids : 0,371 g
Diamètre : 15,8 mm
Axe : 05 Hr
Référence : Chalon 146
DM Namur 179
Lieu de trouvaille : crypte, nef 4, locus 8 extension Sud couche de réfection du niveau XIe siècle comblement des espaces entre les contreforts.

8. Comté de Looz

Arnould V 1279-1323
Double parisis ou double tournois sans date
D/ Croix fleuronnée
+ ARN [ ] SC [ ] S
R/ Dans le champ, lis et COIII / TIS
MOnETA [ ]
Billon
Poids : 0,814 g
Diamètre : 19,2 mm
Axe : 02 Hr
Référence : Lucas, Monnaies seigneuriales mosanes, 26.23 n° 66
RBN 1843, pl.V n° 24
Lieu de trouvaille : crypte, nef 4, travée 4, locus 8 extension Sud couche de réfection du niveau XIe siècle comblement des espaces entre les contreforts.

9. Seigneurie de Brogel (Limbourg belge)

Jean de Bunde 1420-1456
Double mite sans date
D/ Armoiries écartelées dans le champ
IAn ( )
R/ Croix brève pattée et évidée
Légende illisible
Poids : 0,366 g
Diamètre : 20,5 mm
Axe : impossible à déterminer
Référence : Lucas 5.5 n° 1
v.d.Ch. V,15
Lieu de trouvaille : crypte, abside 3, sur la chape romane, au pied et derrière l'autel central

10. Archevêché de Cologne

Hermann IV von Hessen 1480-1508
Heller sans date uniface (frappé de 1502 à 1508)
Cologne
D/ Quatre petits écus disposés en croix
Poids : 0,136 g (ébréché)
Diamètre : 14,2 mm
Axe : —
Référence : Noss 523 ou 524

Lieu de trouvaille : crypte, abside 3, sur la chape romane, au pied et derrière l'autel central

11. France

Louis IX 1226-1270
Denier tournois
Tours
D/ Une croix pattée
+ LVDOVICVS REX entre deux grénetis
R/ Châtel tournois
TVRONVS CIVI
Poids : 1,21 g.
Diamètre : 19,5 mm
Axe : 12 Hr
Référence : Ciani 184
Lieu de trouvaille : crypte, nef 5, remblai du niveau 2

12. Abbaye de Saint-Martin de Tours (France)

Denier au châtel (premier type) XIIIe siècle
Atelier : abbaye de Saint-Martin
D/ Croix pattée
+ TVRONVS CIVI
R/ Châtel
SCS MARTINVS
Poids : 1,20 g
Diamètre : 19,5 mm
Axe : 03 Hr
Référence : P.A. 1636
Lieu de trouvaille : crypte, abside 4, remblai du niveau 2

Références bibliographiques

Ch., de Chestret, *Numismatique de la principauté de Liège et de ses dépendances*, Bruxelles 1890.

Chalon R., *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*, Bruxelles 1848.

Ciani L., *Les monnaies royales françaises*, Paris 1926.

Dbg., Dannenberg H., *Die deutschen Münzen des sachsischen und frankischen Kaiserzeit*, Berlin 1876-1905.

de Witte A., *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire Germanique*, Anvers 1894.

DM Brabant, De Mey J.R., *Les monnaies des ducs de Brabant*, Tome I, Bruxelles 1974 ; tome II, Bruxelles 1976.

DM cuivre, De Mey J.R., *Les monnaies de cuivre liégeoises 1378-1763*, Bruxelles-Amsterdam 1968.

DM Liège, De Mey J.R., *Les monnaies des évêques de Liège (768-1281)*, Bruxelles 1987

DM Namur, De Mey J.R., *Les monnaies de Namur*, Bruxelles 1971

DM Strasbourg, De Mey J.R., *Les monnaies de Strasbourg*, Bruxelles-Paris 1976.

FH., Frère H., « Monnaies de l'évêque de Liège frappées à Huy et à Statte », in *RBN 1962*, p. 113.

Gad., Gadoury, *Monnaies royales françaises 1610-1792*, 1978.

Ghyssens J., « Les petits deniers de Flandre des XIIe et XIIIe siècles », *Cercle d'Etudes Numismatiques*, travaux 5, Bruxelles 1971.

Lucas P., *Les monnaies seigneuriales mosanes*, 1982

Menadier J., *Die Aachener Münzen*, Berlin 1913.

Mi., Mignolet A., *Les monnaies des princes-évêques de Liège 1482-1792*, Bruxelles 1973.

Noss A., *Die Münzen der Städte Köln und Neuss (1474-1794)*, Köln 1926.

PA., Poey d'Avant F., *Monnaies féodales de France*, Paris 1858.

Raff, *Die Münzen und Medaillen der Stadt Schwäbisch-Hall, Freiburg 1986.*

« RBN », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, Bruxelles.

V.D.CH., VAN DER CHIJS P.O., *De munten der Nederlanden van de vroegste tijden tot aan de Pacificatie van Gent. VIII Leenen van de voormalige Hertogdommen Brabant en Limbourg, 1862.*

VAN GELDER HOC, *Les monnaies des Pays-Bas bourguignons et espagnols 1434-1713*, Amsterdam 1960.

WEILLER R., *Die Münzen von Trier*, Erster Teil, *Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, Düsseldorf 1988.

INTERVENTIONS

Un assistant. La provenance des ouvriers chargés de campagnes de travaux étalés dans le temps. Ce genre de déduction est nouveau et intéressant. Les fouilles de Stavelot montrent tout le parti que les archéologues et les historiens peuvent tirer des découvertes numismatiques.

LA TROUVAILLE DE HAM

par Michel THYS

La trouvaille de Ham (Département de la Somme — France) fut découverte en 1990 à l'occasion du curage et de la réfection d'un ancien puits.

Elle aboutit sur le marché numismatique bruxellois en 1992 où elle commença à être dispersée. Comme on pourra le constater à la lecture du catalogue, les monnaies présentant la valeur marchande la plus élevée (quelques pièces d'or et d'argent) ont été très vite vendues. S'il ne nous fut pas possible d'avoir en main l'ensemble du lot, du moins avons-nous pu obtenir quelques informations succinctes sur les monnaies non examinées.

En principe, le catalogue des 400 monnaies et fragments est complet.

Nous ne pouvons cependant en être absolument certain. Comme on le verra dans la suite de cette étude, la trouvaille, à peu près contemporaine de celle de Noroy sur Ourcq (Aisne) ([1]), présente une composition très similaire à l'exception des quelques monnaies d'or. Ceci nous permet donc de tirer un certain nombre d'enseignements à propos de la trouvaille de Ham en la comparant à celle de Noroy sur Ourcq.

Une difficulté dans l'interprétation de cette trouvaille est évidemment liée au lieu de son enfouissement, un puits. Il n'est pas sûr en effet que certaines monnaies présentes dans le puits aient été thésaurisées avec le trésor proprement dit.

C'est la raison pour laquelle, nous éliminerons de l'analyse, le quart d'écu de Henri IV. Son degré d'usure, indique qu'il a beaucoup circulé ce qui nous pousse à envisager une date tardive dans le règne de Henri IV voire de son successeur pour

(1) M. HOURLIER, « Le trésor de Noroy sur Ourcq » in *Trésors Monétaires*, XI 1989 — p. 127 à 139.

l'enfouissement de cette monnaie. Il serait déraisonnable sur base de cette seule monnaie d'envisager une date d'enfouissement de l'ensemble du lot au début du XVIIe s., soit une cinquantaine d'années après la date de frappe de la monnaie la précédant immédiatement dans l'ordre chronologique (n° 298 du catalogue). Nous préférons pour ce quart d'écu envisager la simple perte fortuite.

La présence des quelques monnaies d'or est également inhabituelle, les trésors mixtes n'étant pas les plus nombreux. Nous avons pourtant opté pour considérer les quelques monnaies d'or comme ayant été enfouies en même temps que les monnaies de billon et d'argent. La raison se base sur le fait que cette trouvaille a été faite dans un puits. Seuls, le danger imminent et l'urgence peuvent expliquer le choix d'un tel lieu d'enfouissement. Toute l'épargne disponible fut donc confiée à ce puits. Autrement, si le temps et la réflexion en avaient été donnés, un endroit rendant plus aisée la récupération du magot aurait sans doute été choisi (en descellant une pierre du bâtiment principal par exemple).

Manifestement le propriétaire du trésor n'a pu revenir récupérer ultérieurement son bien.

La répartition par règne et par type du trésor de HAM se présente comme suit ([2]) :

Louis XI (1461-1483) :	5 Blancs au Soleil
Charles VIII (1483-1498) :	15 Blancs à la couronne
	22 Karolus
	1 Petit Blanc
	2 Karolus du Dauphiné
	1 Dizain
Louis XII (1498-1514) :	22 Blancs à la couronne
	2 Douzains du Dauphiné
	1 Douzain au porc-épic
	3 Dizains Ludovicus

(2) La répartition indiquée comprend les monnaies non examinées figurant en fin de catalogue pour autant que la description qui nous en a été donnée en soit suffisamment précise. Les monnaies appartenant à des règnes indéterminés n'ont évidemment pas été reprises.

François I (1515-1547) :	19 Blancs à la couronne
3 Blancs du Dauphiné	
3 Blancs de Bretagne	
24 Blancs Franciscus	
24 Douzains du Dauphiné à la croisette	
2 Douzains de Bretagne	
1 Liard à l'F	
6 Doubles Tournois à la croisette	
2 Doubles Tournois indéterminés	
2 Liards indéterminés	
Henri II (1547-1559) :	7 Gros de Nesles
	13 Demi Gros de Nesles
149 Douzains aux croissants	
2 Douzains du Dauphiné aux croissants	
3 Douzains à la croisette	
2 Liards à l'H	
1 Douzain indéterminé	
Metz :	1 Gros d'argent
Grande Bretagne :	
Henri VII et VIII :	3 Gros
Henri VIII :	6 Gros
Espagne :	
Ferdinand et Isabelle :	2 Réaux
Hollande :	
Charles Quint :	1 Karolus d'or
Oost Friesland :	
Edgard I (1491-98) :	1 Florin d'or
Liège :	
Jean de Horn (1484-1505) :	1 Florin d'or au St. Lambert (CH 386)

Quelques considérations à propos de cette trouvaille ([3])

1. — *Circonstances et motifs de l'enfouissement :*

Nous avons déjà souligné dans l'introduction que le lieu d'enfouissement de cette trouvaille, un puits, procédait d'une réaction d'urgence face à un danger subit et imminent, par ex. : attaque d'une armée ennemie. Le fait que le magot n'ait pas été récupéré indique que ses possesseurs en ont été empêchés pour une raison quelconque : la mort ou l'exil, la première de ces raisons nous paraissant plus probable. Dans son étude de la trouvaille de Noroy sur Ourcq, M. Hourlier a pu déterminer la cause de son enfouissement : une importante attaque en 1554 du Sieur de Reux, lieutenant de l'empereur qui brûla de nombreuses villes et villages ; nous ne pouvons être aussi précis pour la trouvaille de Ham tout en remarquant que les luttes incessantes sur la frontière nord de la France face à Philippe II, nouveau roi d'Espagne et dont les Pays-Bas dépendaient, se sont produites jusqu'à la fin du règne d'Henri II qui est également la date de frappe de la monnaie la plus récente de la trouvaille (1559) et donc du terminus post quem de celle-ci.

2. — *Présence de monnaies étrangères :*

La présence de quelques monnaies étrangères dans la trouvaille de Ham ne doit pas surprendre dans une trouvaille découverte au confins nord du royaume de France. On en trouvait aussi quelques-unes dans la trouvaille de Noroy sur Ourcq. Les apports extérieurs sont assez similaires dans les deux trouvailles où, dans les deux cas, on trouve des monnaies d'argent d'Angleterre, d'Espagne ainsi que de la cité de Metz. Ceci confirme cependant la grande similarité des deux trouvailles séparées par

(3) Nous nous inspirerons de certaines des remarques émises par M. Hourlier (*op. cit.*) à propos de la trouvaille de Noroy sur Ourcq, proche géographiquement et chronologiquement de la trouvaille de Ham.

un *terminus post quem* de cinq ans et géographiquement par quelques dizaines de kilomètres.

3. — *Valeur de la trouvaille :*

M. Hourlier faisait remarquer à propos de la trouvaille de Noroy sur Ourcq que celle-ci représentait un pouvoir d'achat permettant, vers 1555, d'acheter une vache dans le Soissonais. La trouvaille de Ham devait avoir une valeur quelque peu supérieure de par la présence de trois monnaies d'or. Il convient cependant de noter que les florins de Jean de Horn sont généralement d'un titre très bas, réduisant d'autant la valeur des monnaies d'or de la trouvaille.

Soulignons aussi que de très nombreuses monnaies ont subi un frai important et/ou ont été rognées. Ceci se marque évidemment au niveau des poids de nombreux exemplaires par rapport à leurs poids théoriques. La trouvaille comportant également divers fragments et monnaies brisées, il apparaît clairement que cette trouvaille procède d'une action de thésaurisation. M. Hourlier, à nouveau, a bien prouvé qu'une épargne modeste de monnaies d'argent, essentiellement de bas titre, pouvait cependant constituer pour un petit thésauriseur une spéculation acceptable. Ici, à nouveau, la comparaison entre les trouvailles de Ham et de Noroy sur Ourcq montre les grandes similitudes qui les caractérisent l'une par rapport à l'autre.

4. — *Conclusion*

Notre objectif, en tentant de garder trace de la trouvaille de Ham est prioritairement d'éviter qu'elle ne disparaisse dans l'anonymat du marché numismatique.

Nous avons en effet, au travers d'une publication succincte dans son commentaire mais la plus complète possible dans la description du matériel, voulu faire en sorte que cette trouvaille soit à la disposition des chercheurs pour des synthèses ou des comparaisons ultérieures.

Nous avons aussi souhaité présenter cette trouvaille dans le cadre du colloque du cinquantenaire du Cercle liégeois de

numismatique. Au travers de la présence d'un florin de Jean de Horn, elle apporte aux numismates liégeois une précieuse information sur la diffusion du monnayage principautaire dans les territoires avoisinants.

CATALOGUE

Liège

JEAN DE HORN (1484-1505)

1. — Florin d'or au St. Lambert (CH. 386)

France

LOUIS XI (1461-1483)

Blanc au soleil **D 553**

A/ LVDOVICVS ⁘ FRANCORVM ⁘ REX (couronne initiale).
Trois lis posés 2 et 1, dans un trilobe sommé d'un soleil.

R/ SIT ⁘ NOMEN ⁘ DNI ⁘ BENEDICTVM (couronne initiale)
Croix dans un quadrilobe.

2. — TOURS (PT 6ème au rv) 2,48 gr

3 à 5. — PARIS (PT 18ème) 1,81 gr ; 2,13 gr ; 2,49 gr

6. — ST. LO (PT 19ème au rv) 2,75 gr

CHARLES VIII (1483-1498)

Blanc à la couronne **D 587**

A/ + KAROLVS ☆ DNI ☆ REX
Ecu de France entre trois coronnelles, dans un trilobe.

R/ + SIT + NOMEN + DNI + BENEDICTVM
Croix cantonnée de deux coronnelles et de deux lis dans un quadrilobe.

7. — MONTPELLIER (PT 4ème au rv) 1,58 gr

8-9. — POITIERS (PT 8ème) 2,05 gr ; 2,03 gr

10. — ST POURCAIN (PT 11ème ; point sous la croisette) 2,58 gr

11-12. — LYON (PT 12ème) 2,50 gr ; 2,64 gr

13-14. — ROUEN (PT 15ème) 1,79 gr ; 2,58 gr

15-16. — PARIS (PT 18ème) 2,45 gr ; 2,55 gr

17-21. — Ateliers indéterminés : 1,97 gr ; 2,05 gr ; 2,11 gr ; 2,12 gr ; 2,38 gr

Karolus **D 593**

A/ + KAROLVS ⁘ FRANCORVM ⁘ REX
Grand K oncial couronné cantonné de deux lis

R/ + SIT ⁘ NOMEN ⁘ DNI ⁘ BENEDICTUM
Croix couronnée cantonnée de lis

22. — MONTELIMAR (PT 3ème) 1,58 gr

23. — TOULOUSE (PT 5ème) 1,78 gr

24-25. — TOURS (PT 6ème) 1,88 gr ; 2,02 gr

26-27. — ANGERS (PT 7ème) 1,73 gr ; 1,84 gr

28. — TROYES (PT 14ème) 1,78 gr

29. — ROUEN (PT 15ème) 1,80 gr

30. — TARASCON (T) 1,97 gr

31-32. — PARIS (PT 18ème) 1,63 gr ; 2,17 gr

33 à 36. — ST LO (PT 19ème) 1,48 gr ; 1,81 gr ; 1,86 gr ; 2,07 gr

37. — VILLENEUVE (PT 20ème) 2,11 gr

38. — VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (V) 2,37 gr

39 à 43. — Ateliers indéterminés : 1,10 gr ; 1,26 gr ; 1,38 gr ; 1,95 gr ; 2,29 gr

Petit Blanc **D 585 ou 588**

A/ ᴍ KAROLVS ⁘ FRANCOR ⁘ REX
Trois lis dans un trilobe surmonté d'un soleil ou d'une couronne.

R/ SIT ⁝ NOMEN ⁝ DNI ⁝ BENEDICTVM
Croix dans un quadrilobe

44. — Atelier indéterminé 0,97 gr

Karolus du Dauphiné **D 595**

A/ + KAROLVS ⁝ FRANCOR ⁝ REX ⁝ D
Grand K oncial couronné, accosté d'un lis et d'un dauphin

R/ + SIT ⁝ NOMEN ⁝ DNI ⁝ BENEDICTVM
Croix couronnée cantonnée de deux lis et de deux dauphins

45-46. — GRENOBLE (rose initiale) 1,60 gr ; 2 gr

LOUIS XII (1498-1514)

Blanc à la Couronne **D 664**

A/ LVDOVICVS ☆ FRANCORVM ☆ REX
Ecu de France entre trois coronelles dans un trilobe

R/ SIT ☆ NOMEN ☆ DNI ☆ BENEDICTVM
Croix cantonnée de deux coronelles et de deux lis, dans un quadrilobe.

47. — MONTPELLIER (PT 4ème) 2,24 gr

48. — ANGERS (PT 7ème) 1,95 gr

49. — LIMOGES (PT 10ème) 2,04 gr

50-51. — ST POURCAIN (PT 11ème) 2,39 gr ; 2,43 gr

52-53. — ROUEN (PT 15ème) 2,30 gr ; 2,37 gr

54. — TOURNAI (PT 16ème) 1,70 gr

55. — ST LO (PT 19ème) 2,20 gr

56 à 69. — Ateliers indéterminés : 1,22 gr ; 1,61 gr ; 1,68 gr ; 1,73 gr ;1,78 gr ; 1,81 gr ; 1,82 gr ; 1,98 gr ; 2,02 gr ; 2,17 gr ; 2,29 gr ; 2,32 gr ; 2,43 gr ; 2,64 gr

Douzain du Dauphiné **D 671**

A/ **LVDOVICVS ⁝ FRANCORV ⁝ REX**
Ecu écartelé de France — Dauphiné

R/ SIT ⁝ NOMEN ⁝ DNI ⁝ BENEDICTVM
Croix cantonnée de deux lis et de deux dauphins

70-71. — Ateliers indéterminés 1,59 gr ; 2,19 gr

Douzain au porc-épic **D 672**

A/ + LVDOVICVS ⁘ FRANCORVM ⁘ REX
Ecu de France couronné posé sur un porc-épic.
R/ + SIT ⁘ NOMEN ⁘ DNI ⁘ BENEDICTVM
Croix plaine cantonnée de quatre lis

72. — AMIENS (PT 17ème) 2,44 gr

Dizain Ludovicus **D 676**

A/ + LVDOVICVS ⁘ DEI ⁘ GR ⁘ FRANCORVM ⁘ REX
Grand L oncial passant dans une couronne accostée de o X o et de o II o
R/ + SIT ⁘ NOMEN ⁘ DNI ⁘ BENEDICTVM
Croix fleurdelisée généralement avec quatre besants ou annelets attachés en coeur, cantonnée de deux L et de deux lis.

73. — ST LO (PT 19ème) 1,65 gr

74 à 75. — Ateliers indéterminés 2,12 gr ; 2,20 gr

FRANÇOIS I (1515-1547)

Blanc à la couronne **D 835**

A/ + FRANCISCVS ⁘ FRANCOR) REX
Ecu de France entre trois couronelles dans un trilobe.
R/ + SIT ⁘ NOMEN ⁘ DNI ⁘ BENEDICTVM
Croix cantonnée de deux couronelles et de deux lis dans un quadrilobe.

76. — TOULOUSE (PT 5ème) 2,48 gr

77. — TOURS (PT 6ème) 2,53 gr

78. — ANGERS (PT 7ème) 2,02 gr

79 à 81. — LIMOGES (PT 10ème) 1,66 gr ; 1,72 gr 2,08 gr

82-83. — ST POURCAIN (PT 11ème) 1,69 gr ; 2,35 gr

84. — TROYES (PT 14ème) 1,61 gr

85. — TARASCON (PT 17ème) 2,49 gr

86. — ST ANDRE DE VILLENEUVE (PT 20ème) 2 gr

87. — BORDEAUX (⌓ dans la légende) 2,15 gr

88. — BOURGES (B) 2,34 gr

89-94. — Ateliers indéterminés 1,75 gr, 1,81 gr ; 1,86 gr ; 2,20 gr ; 2,31 gr ; 1,55 gr

Grand Blanc du Dauphiné — 3ème type **D 844**

A/ FRANCISCVS ⁝ FRANCORVM ⁝ REX
Ecu écartelé de France — Dauphiné

R/ SIT ⁝ NOMEN ⁝ DNI ⁝ BENEDICTVM
Croix cantonnée de deux lis et deux dauphins

95. — ROMANS (PT 2ème) 1,98 gr

96. — Atelier indéterminé 2,43 gr

Grand Blanc du Dauphiné — 7ème **D 849**

A/ + FRANCISCUS . FRANCORVM . REX o

R/ + SIT NOMEN DNI BENEDICTVM
Croix cantonnée de deux F couronnés et de deux dauphins.

97. — Atelier indéterminé 2,09 gr

Grand Blanc de Bretagne (2ème type) **D 854**

A/ ⚷ (ou ↓) FRANCISCVS ⁝ FRANCOR ⁝ REX ⁝ BRITAN DVX
Ecu de France sous une couronnelle accosté d'un lis couronné et d'une moucheture d'hermine couronnée ; besant ou annelet à la pointe de l'écu.

R/ ⚷ (ou ↓) SIT ⁝ NOMEN ⁝ DOMINI ⁝ BENEDICTVM ⁝ R (ou N)
Croix échancrée cantonnée de deux mouchetures d'hermine couronnées et de deux F couronnés.

98-99. — NANTES (N) 2,45 gr ; 2,72 gr

100-101. — RENNES (R) 2,05 gr ; 2,23 gr

Blanc Franciscus **D 856**

A/ + FRANCISCVS . GRA . DEI . FRACORV . REX
Grand F couronné accosté de deux lis.

R/ + SIT . NOMEN . DOMINI . BENEDICTVM
Croix cantonnée de quatre lis.

102. — MONTPELLIER (PT 4ème) 2,05 gr

103 à 105. — TOULOUSE (PT 5ème) 1,83 gr ; 1,97 gr ; 1,98 gr

106-107. — LA ROCHELLE (PT 9ème) 1,55 gr ; 1,64 gr

108. — LIMOGES (PT 10ème) 2,91 gr

109. — ROUEN (PT 15ème) 2,23 gr

110-111. — BOURGES (B) 1,79 gr ; 1,81 gr

112 à 124. — Ateliers indéterminés 1,34 gr ; 1,38 gr ; 1,58 gr ; 1,60 gr ; 1,70 gr ; 1,89 gr ; 1,98 gr ; 2,01 g r ; 2,04 gr ;2,10 gr ; 2,15 gr ;2,17 gr ; 2,32 gr

Blanc Franciscus **D 856 B**

A/ + FRANCISCVS ⁘ DEI ⁘ GRA ⁘ FRACO ⁘ REX o ⊔ o
Grand F couronné, accosté de deux lis.

R/ + XPS ⁘ VICIT ⁘ XPS ⁘ REG ⁘ XPS ⁘ IPERAT o ⊔ o
Croix cantonnée de quatre lis.

125. — VILLEFRANCHE (⊔) 2,06 gr

Douzain à la Croisette **D 927**

A/ + FRANCISCVS ⁘ D ⁘ G ⁘ FRANCOR ⁘ REX
Ecu de France couronné dans un polylobe coupé par la couronne ; lettre d'atelier sous l'écu.

R/ + SIT ⁘ NOMEN ⁘ DNI ⁘ BENEDICTVM
Croix plaine alésée, dans un quadrilobe ponctué ou annelé.

126-127. — PARIS (A) 1,88 gr ; 2,25 gr

128 à 130. — ROUEN (B) 2,13 gr ; 2,27 gr ; 2,42 gr

131 à 133. — LYON (D) 1,43 gr ; 1,98 gr ; 2,20 gr

134 à 135. — TOURS (E) 1,82 gr ; 2,39 gr

136-137. — ANGERS (F) 2,41 gr ; 2,78 gr

138-139. — LA ROCHELLE (H) 2,40 gr ; 2,43 gr

140-141. — TOULOUSE (M) 2,15 gr ; 2,52 gr

142. — DIJON (P) 2,20 gr

143. — VILLENEUVE LES AVIGNON (R) 2,02 gr

144. — CHAMBERY (☆) 1,21 gr

145 à 149. — Ateliers indéterminés 1,38 gr ; 1,67 gr ; 2,26 gr ; 2,30 gr ; 2,51 gr ;

Douzain du Dauphiné à la Croisette **D 929**

A/ ✿ (ou +) FRANCISCVS . D. G. FRANCOR . REX
Ecu de France — Dauphiné, dans un polylobe bouleté ; lettre d'atelier sous l'écu.

R/ ✿ (ou M) SIT . NOMEN . DNI . BENEDICTVM
Croix plaine alésée, dans un quadrilobe annelé.

150. — GRENOBLE (3) 2,50 gr

151. — Atelier non déterminé 2,53 gr

Douzain du Dauphiné à la Croisette **D 929 A**

Varité du type ci-dessus : sans polylobe au droit.

152. — Atelier non déterminé 2,38 gr

Liard à l'F **D 930**

A/ + FRAN . D . G . FRANCO . REX
F. couronnée.

R/ + SIT . NOMEN . D . BENED.
Croix plaine alésée.
Lettre d'atelier sous la croix.

153. — LIMOGES (I) 0,85 gr

Double tournois à la croisette **D 935**

A/ + FRANCISCVS ⁚ D ⁚ G ⁚ FR ⁚ REX
Trois lis posés 2 et 1.

R/ + SIT ⁚ NOMEN ⁚ DOMINI ⁚ BE
Croix plaine alésée, dans un quadrilobe bouleté ou annelé ; lettre d'atelier sous la croix.

154. — LYON (D) 1,02 gr

155. — LA ROCHELLE (H) 0,76 gr

156. — TOULOUSE (M) 0,75 gr

157-158. — Atelier indéterminé : 0,45 gr ; 0,45 gr

Double tournois indéterminé

159-160. — 0,63 gr ; 0,77 gr

Liard indéterminé

161-162. — 0,68 gr ; 0,76 gr

HENRI II (1547-1559)

Gros de six blancs ou gros de Nesles **D 994**

A/ + HENRICVS . DEI . G . FRANCOR . REX . ..
H couronné entre trois lis posés 2 et 1.

R/ SIT . NOMEN . DNI . BENEDICTVM . .. 1550
Croix évidée, fleurdelisée ; au dessous A.

163 à 167. — PARIS (A) 4,33 gr ; 5,60 gr ; 5,60 gr ; 5,60 gr, 5,62 gr ;

Gros de trois blancs ou demi-gros de Nesles **D 995**

A/ + HENRICVS . II . D. G. FRANCORVM . REX .. ..
H couronné entre trois lis posés 2 et 1.



R/ .. .. SIT . NOMEN . DNI . BENEDICTVM
Croix évidée, fleurdelisée ; au dessous A.

168 à 179. — PARIS (A) 2,26 gr ; 2,29 gr ; 2,52 gr ; 2,58 gr ; 2,62 gr ; 2,67 gr ;2,72 gr ; 2,73 gr ; 2,73 gr ; 2,77 gr ; 2,79 gr ; 2,83 gr

Douzain aux croissants **D 997**

A/ HENRICVS . 2 . DEI . GRA . FRANCOR . REX
Ecu de France couronné accosté de deux croissants couronnés ; différent d'atelier sous l'écu. Avec ou sans grénetis intérieur. Avec ou sans numéro d'ordre du Roi.

R/ + SIT . NOMEN . DNI . BENEDICTVM — date
Croix fleurdelisée, formée de huit croissants entrelacés, cantonnée de deux H et de deux couronnelles, avec ou sans grénetis intérieur.

Paris (A)

180 à 189. —	-1550-	2,10 gr ; 2,32 gr ; 2,35 gr ; 2,36 gr ; 2,37 gr ; 2,42 gr ; 2,45 gr ; 2,46 gr ; 2,49 gr ; 2,52 gr
190 à 197. —	-1551-	1,94 gr ; 2,07 gr ; 2,08 gr ; 2,12 gr ; 2,37 gr ; 2,37 gr ; 2,42 gr ; 2,45 gr ;
198. —	-1552-	2,35 gr
199. —	-1553-	2,43 gr
200. —	-1557-	2,55 gr
201-202. —	-1558-	2,32 gr ; 2,43 gr
203. —	-1559-	2,40 gr

Rouen (B)

204 à 207. —	-1549-	2,26 gr ; 2,33 gr ; 2,50 gr ; 2,98 gr
208-209. —	-1550-	2,24 gr ; 2,26 gr
210 à 214. —	-1551-	2,17 gr ; 2,28 gr ; 2,35 gr ; 2,52 gr ; 2,53 gr
215. —	-1552-	2,09 gr
216-217. —	-1559-	2,23 gr ; 2,32 gr
218 à 221. —	- ? -	2,13 gr ; 2,22 gr ; 2,31 gr ; 2,41 gr

ST. LO (C)

222 à 223. —	-1550-	1,94 gr ; 2,34 gr

224. — -1551- 2 gr
225. — -1556- 1,95 gr
226. — -1558- 2,23 gr
227-228. — - ? - 1,75 gr ; 2,32 gr

CAEN (C et PT 16ème ou ☨)

229 à 231. — -1550- 2,25 gr ; 2,25 gr ; 2,30 gr
232. — -1551- 2,38 gr (C et PT 16ème au rv)
233-234. — -1551- 2,27 gr ; 2,32 gr

LYON (D)

235. — -1549- 2,28 gr
236 à 239. — -1550- 1,58 gr ; 1,83 gr ; 1,90 gr ; 2,35 gr
240. — -1551- 1,91 gr
241-242. — -1553- 1,78 gr ; 2,31 gr
243. — -1557- 2,30 gr

TOURS (E)

244. — -1550- 2,43 gr

ANGERS (F)

245. — -1551- 2,09 gr
246. — -1552- 2,26 gr

POITIERS (G)

247-248. — -1549- 2,31 gr ; 2,35 gr
249 à 251. — -1550- 1,67 gr ; 1,70 gr ; 2,33 gr
252. — -1552- 1,73 gr
253-254. — - ? - 1,99 gr ; 2,35 gr

LA ROCHELLE (H)

255. — -1549- 2,25 gr
256. — -1550- 2,20 gr

257 à 263. —	-1551-	2,07 gr ; 2,09 gr ; 2,23 gr ; 2,34 gr ; 2,36 gr ; 2,50 gr ; 2,54 gr
264. —	-1558-	2,32 gr
265-267. —	- ? -	2,31 gr ; 2,42 gr ; 2,52 gr

LIMOGES (I)

268. —	-1549-	2,01 gr
269 à 274. —	-1550-	1,39 gr ; 2,13 gr ; 2,33 gr ; 2,35 gr ; 2,43 gr ; 2,58 gr
275 à 276. —	-1551-	2,27 gr ; 2,27 gr
277-278. —	-1552-	2,28 gr ; 2,52 gr
279. —	-1555-	2,23 gr
280. —	-1556-	2,09 gr
281. —	- ? -	1,88 gr

BORDEAUX (K)

282. —	-1550-	2,25 gr
283. —	-1554-	2,09 gr
284. —	-1556-	2,10 gr

NANTES (T)

285-286. —	-1551-	1,56 gr ; 2,44 gr

MOULINS OU RIOM (O)

287. —	-1550-	2,04 gr (Moulins)
288. —	- ? -	2,43 gr (Moulins ou Riom)

DIJON (P)

289-290. —	-1550-	2,32 gr ; 2,38 gr
291. —	-1551-	2,04 gr
292. —	- ? -	1,67 gr

TROYES (S)

293-294. —	-1550-	2,42 gr ; 2,46 gr
295. —	-1551-	2,39 gr

296. —	-1552-	2,24 gr
297. —	-1555-	2,21 gr
298. —	-1559-	2,48 gr
299. —	- ? -	2,24 gr

BOURGES (Y)

300. —	-1550-	2,55 gr
301 à 303. —	-1551-	2,27 gr ; 2,35 gr ; 2,44 gr

AIX (Ⱥ)

304. —	-1550-	2,23 gr

GRENOBLE (3)

305. —	-1550-	1,68 gr

RENNES (9)

306-307. —	-1550-	2,24 gr, 2,82 gr
308 à 310. —	-1551-	1,83 gr ; 2,06 gr ; 2,42 gr
311. —	-1552-	2,27 gr

Ateliers indéterminés (marque illisible)

312-313. —	-1550-	2,35 gr ; 2,43 gr
314 à 317. —	-1551-	1,71 gr ; 1,77 gr ; 2,32 gr ; 2,43 gr
318 à 322. —	-1552-	1,75 gr ; 2 gr ; 2,27 gr ; 2,31 gr ; 2,47 gr
323 à 328. —	- ? -	2,13 gr ; 2,31 gr ; 2,34 gr ; 2,38 gr ; 2,38 gr ; 2,77 gr

Douzain du Dauphiné aux croissants **D 1001**

A/ + (ou . ✿ ..) HENRICVS . 2. DEI . G . FRANCORVM . REX
Ecu couronné, écartelé de France Dauphiné, accosté de deux croissants couronnés ; différent d'atelier ous l'écu.

R/ + SIT . NOMEN . DNI . BENEDICTVM .
Croix fleurdelisée, formée de huit croissants entrelacés, cantonnée de deux H et de deux dauphins couronnés.

BOURGES (Y)

329. — -1556- 2,29 gr

Liard à l'H **D 1004**

A/ HENRIC ⁘ D ⁘ G ⁘ FRANCO ⁘ RX
Dans le champ H couronnée

R/ SIT ⁘ NOME ⁘ DNI ⁘ BENEDITV
Croix plaine alésée : au dessous, différent d'atelier

Atelier indéterminé

330 et 331. — 0,63 gr ; 0,68 gr

Douzain non déterminé

332. — 0,17 gr

HENRI IV (1589-1610)

Quart d'Ecu **D 1224 A (2ème type)**

A/ HENRICVS . IIII . D . G . FRANC . ET . NAVA . REX
Croix feuillue avec quadrilobe ponctué en coeur.

R/ SIT . NOMEN . DOMINI . BENEDICTVM .
Ecu de France couronné, accosté de II, II.
Différent d'atelier à l'exergue.

Atelier indéterminé

333. — - ? - 4,52 gr

REGNES INDETERMINES

Blancs non identifiés

334 à 346. — 1,17 gr ; 1,24 gr ; 1,57 gr ; 1,73 gr ;1,87 gr ;2,11 gr ; 2,27 gr ; 2,27 gr ; 2,30 gr ; 2,37 gr ; 2,41 gr ; 2,42 gr ; 2,63 gr

Doubles Tournois non identifiés

347 à 349. — 0,61 gr ; 0,88 gr ; 1,08 gr

Fragments

350 à 354. — 0,15 gr ; 0,66 gr ; 0,81 gr ; 0,91 gr ; 1,54 gr

CATALOGUE DES MONNAIES NON EXAMINÉES

France

355 à 359. — Louis XI et Charles VIII : - 5 pièces
360. — (*) Charles VIII - Dizain (Ci 814)
361-362. — (*) François I - douzain de Bretagne (Ci 1163)
363 à 365. — François I - 3 pièces
366. — (*) Henri II - Gros de Nesles 1550 - A (Ci 1301)
367. — (*) Henri II - Demi Gros de Nesles 1551 - A (Ci 1303)
368. — (*) Henri II - Douzain à la croisette (Ci 1304)
369 à 373. — Henri II - 5 pièces
374 à 381. — Henri II - Huit douzains
382 à 384. — Henri II - Trois douzains à la croisette
385. — Henri II - Douzain du Dauphiné aux croissants
386. — Henri II - Gros de Nesles 1550 - A (D 994)

Metz

387. — Gros d'argent (B 1659)

Grande Bretagne

388 à 390. — Henri VII et Henri VIII : Trois gros
391 à 396. — Henri VIII : Six gros

Espagne

397. — Ferdinand et Isabelle : 2 reales d'argent : Seville

398. — Ferdinand et Isabelle : 2 reales d'argent : Grenade

Hollande

399. — Charles Quint : Karolus d'or

Oost-Friesland

400. — (*) Edgard I (1491-1498) - Florin d'or : Emden - (Schulten - 2544)

N.B. — Les lots marqués (*) figuraient dans la vente n° 72 de la maison Müller-Solingen (23 et 24 octobre 1992).

ANNEXE

Les florins de Jean de Horn (1484-1505)

La trouvaille de Ham comportait un florin d'or (ou plutôt de bas or) de Jean de Horn (1484-1505), Prince Evêque de Liège.

La présence de cette monnaie complète notre information sur la circulation des monnaies de Liège en dehors de la principauté. Sous cet aspect, la trouvaille de Ham présente donc un lien direct avec la numismatique liégeoise qui justifie qu'elle fasse l'objet d'une communication dans le cadre d'un colloque célébrant le cinquantième anniversaire du cercle numismatique liégeois.

Nous profitons de cette communication pour y donner en annexe l'ensemble des variantes de légende et les poids connus des trois types différents de ce florin (CH 385, 386 et 387), fruit d'un travail long et patient des membres du Cercle d'étude de la numismatique liégeoise qui s'étend à l'ensemble du monnayage principautaire.

Florin Ch. 385 avec le titre d'ELECTVS CONFIRMATVS

D/ Dans un encadrement de trois demi-cercles alternant avec trois angles saillants, écusson portant une croix chargée en coeur de l'écu de Hornes (*le bord supérieur des deux écus est horizontal*).

\+ I0hIS ' ELC ' C ' OFMAT ' LEODIE '
\+ I0hIS ' ELC ' CO ' FMAT ' LEODIEn '
\+ I0hIS. EL . CO ' FMAT . LEODIEn
\+ I0hIS . ELEC ' C ' FMAT LEODIE

R/ Saint Lambert mitré, debout, traversant la légende

* / SAnCTVS / LAMBERTVS
/ SAnCTVS / LAMBE ' TVS
/ SAnCTVS / LAMBERTV

Poids : 2,62

Florin Ch. 386 avec le titre d'EPISCOPVS

D/ Dans un encadrement de trois demi-cercles alternant avec trois angles saillants, écusson portant une croix chargée en coeur de l'écu de Hornes (*le bord supérieur des deux écus est horizontal*).

\+ I0hIS ' . DE . hORn . EPS ' . LEODI
\+ I0hIS ' . D . hORn . EPS . LEODIE '

\+ I0hIS * D * hORn * EPS ' *LEODIEn '
\+ I0hS ' * DE ' ** hORn * EPS ' * LEODIE '
\+ I0hS ' * DE * hORn * EPS ' * LEODIE ' → type principal
\+ I0hS ' * DE * hORn * EPS ' * LEODIE ' .
\+ I0hS ' * DE * hORn * EPS ' * LEODIn '
\+ I0hS ' DE . hORn * EPS ' * LEODIE '
\+ I0hS ' * DEhORn ' * EPS ' * LEODIE '
\+ I0hS ' . DE . hORn . EPS ' . LEODIE '
\+ I0hS ' D . hORn . EPS . LEODIE '
\+ I0hS ' . DE . hORn ' . EPS ' . LEODIE '
\+ I0hS ' . DE . hORn . EPS ' . LOEODIE '
\+ I0hS * DE * hORn * EPS ' * LEODIE
\+ I0hS * DE * hORn * EPS ' * LEODIE '
\+ I0hS * DE * hORn * EPS * LEODIE

R/ Saint Lambert mitré, debout, traversant la légende

* / SAnCTV / LAMBERT '
* / SAnCTV / LAMBERTV '
* / SAnCTVs / LAMBERTV
* / SAnCTVS / LAMBERTV '
* / * SAnCTVS / LAMBERTV '
** / SAnCTV ' / LAMBERTV '
** / SAnCTVS / LAMBERT '
** / SAnCTVS / LAMBERT ' .
** / SAnCTVS / LAMBERTV '
** / SAnCTVS / LAMBERTV '
** / SAnCTVS / LAMBERTV '
** / SAnCTVS / LAMBERTV '

Variantes iconographiques :

La mitre de Saint Lambert (au R/) peut avoir des décorations avec des petites croix ou des annelets ; en général, il n'y a qu'une nervure centrale.

Poids :

1,85 - 1,90 - 2,04 2,04 2,13 2,13 2,13 2,22 2,27 2,28 2,28 2,29 2,30 2,30 2,31 2,32 2,33 2,35 2,35 2,35 2,43 2,46 2,47 2,48 2,49 2,50 2,58 2,64

Diamètre :

21,0 à 23,0 mm

Florin Ch. 387 avec le titre d'EPISCOPVS

D/ Dans un encadrement de trois demi-cercles alternant avec trois angles saillants, écusson *galbé* de Hornes.

+ I0HA ' . DE . HORN . EPS ' . LEODIEN

R/ Saint Lambert Mitré, debout, *portant le superhuméral*, traversant la légende.

. / . SANTV ' ° . / . LAMBERTV ' .

. ° / SANTV . ° L / AMBERTVS . ° .

Poids :

2,11 2,31

Diamètre :

23 mm

MONNAIES DE NÉCESSITÉ, JETONS, MÉREAUX LIÉGEOIS MODERNES

par Marcel ROCOUR

Quand on retrace l'histoire des monnaies, on se doit de parler des monnaies grecques, des gauloises, des romaines, des byzantines, de celles du Moyen-Age, des modernes... On vous cite le plus souvent des monnaies en or ou en argent : des tétradrachmes, ducats, sequins, thalers ou patacons. On énumère des empereurs, des rois, des seigneurs féodaux, des princes-évêques... sans trop penser que les contemporains de ces époques : les artisans, les cultivateurs, les commerçants, les travailleurs... ne connaissaient pas ces monnaies prestigieuses. Ces belles monnaies racontent l'HISTOIRE, mais reflètent très peu la vie quotidienne.

Les monnaies divisionnaires étaient d'un usage plus courant mais surtout pendant les périodes de troubles, les guerres, sièges et crises ; on a aussi eu recours à des monnaies de nécessité, jetons, méreaux en métal ou en matériau de peu de valeur pour remplacer la petite monnaie qui manquait.

Le titre de ce texte se justifie comme suit :

- monnaies de nécessité : la monnaie officielle est frappée par l'autorité souveraine. Quand la monnaie officielle vient à manquer (guerre, crise, siège, thésaurisation de la monnaie de bon aloi), des autorités locales, des entreprises, des commerçants obtiennent le droit (régal) — ou se l'octroient — d'émettre des « monnaies » à usage local ou particulier et généralement valables pendant une période limitée.
  Il est arrivé que l'état émette des monnaies à usage local pour des prisons, dépôts de mendicité, asiles, armée d'occupation... (Voir Thirion-Bingen-bibliographie)

- jeton : pièce de métal, d'ivoire, de nacre, « plastic » utilisée autrefois pour calculer sur un abaque et dont on se sert aujourd'hui pour marquer et payer au jeu (jetons de casinos) ou petite pièce monétiforme en métal vil servant à faire fonctionner certains appareils (téléphone, parcmètres, billards.) jeton de présence : somme perçue par les membres d'un Conseil d'administration..., parfois concrétisée par une pièce à échanger contre la somme à recevoir
- méreau : pièce monétiforme en métal vil, sorte de jeton distribué autrefois comme signe d'une somme d'argent à recevoir. Les méreaux d'église étaient en fait... des jetons de présence à échanger contre une somme déterminée ou du pain...

Après lecture de ces définitions, il n'est pas toujours clair de savoir quel nom donner aux pièces présentées ci-dessous.

- liégeois / Des monnaies de nécessité, jetons ou méreaux ont été émis dans de nombreuses localités belges, luxembourgeoises (voir le bel ouvrage de Mr. Raymond WEILER : « Jetons luxembourgeois modernes, documents socio-culturels des XIXe et XXe siècles »), françaises, allemandes... américaines. Ici, il ne sera question que de ceux utilisés à Liège ou dans sa Province.
- modernes : Les méreaux, jetons d'inauguration... de la Principauté de Liège ne seront pas mentionnés. Il n'y a pas eu de frappe « liégeoise » pendant les périodes d'occupation françaises et hollandaises. La période qualifiée de moderne s'étend en pratique surtout de la fin du siècle dernier à nos jours.

Pour raconter la « petite histoire » liégeoise moderne, j'ai commencé à faire paraître un premier jet d'un répertoire des jetons... par localités de la Province de Liège avec une description des pièces et autant que possible l'adresse de l'émetteur, sa profession et la période d'utilisation ainsi que l'usage des pièces.

Ici, j'ai classé ces pièces par catégories et les illustrations vous montrent quelques exemples. Certains établissements cités existent encore, d'autres ont disparu. Les jetons de casinos (Spa, Chaudfontaine, Visé...) ne sont pas mentionnés.

. *Alimentation générale*, produits de consommation

Il s'agissait de satisfaire aux besoins vitaux : pain, lait, charbon, pétrole...

Certaines entreprises avaient des magasins où le personnel pouvait s'approvisionner à des conditions avantageuses. Ce système « paternaliste » n'était pas apprécié par certains travailleurs qui ont préféré créer des coopératives qui redistribuaient leurs bénéfices sous la forme de jetons ristourne. Des commerçants fidélisaient aussi leur clientèle en leur rendant de la « monnaie » valable uniquement chez eux.

. Boulangerie coopérative — AMAY 1 Kg. de pain (illustr. 1)
. Lebensmittel Marke 1917 Eupen 1/2 M.
. Stadt Eupen 1 liter nicht sterelisierte Kurmilch...
. L'Alliance Flémalle Gde. 1 B (pain blanc) 1 M (pain mêlé)
. Les cultivateurs réunis Soc. Coopérative Fléron 1
. La Fédérale Sté Coop. Fléron 10 (illustr. 2)
. Boulangerie Fédérale du Canton de Fléron pain mêlé — Blanc
. Sté Coopérative, rue du Fourneau Grivegnée un pain
. R.T.V.M. Hollogne Vieille Montagne un pain, variantes (illust. 30 et 31) — un magasin patronal
. Boulangerie Bloch Frères un Pain
. Crêmerie du Temple Fabry Liège 20 (c)
. Charcuterie Boulanger Liège
. Chocolaterie Grétry Liège 30
. L. Jacquet-Warin Liège (vins ?) 15c
. La Liégeoise Sté Coopérative 25 et 1 K° pain (illustr. 3)
. Au MOKA Liège — import café 10
. Moka Palace Liège 30
. Parc à huîtres 50
. Au Phare Gravier 1/4
. La Populaire Liège Sté Coop 1 Kg. pain variantes (illustr. 4)
. Société La Grande Boulangerie un pain variantes métal
. Union Coopérative Liège a regroupé en 1918 la plupart des coopératives locales de tendance socialiste. Il y avait aussi des coopératives « catholiques » (C.A.V. Coopérative d'Achat et de Vente), libérales...

Union Coopérative Liège 1 Kg. de pain (6 jetons différents) cartons... (un exemple illustr. 5)
service 5c, *10c*, 25c, 50c, 1 F, 2 F, *5 F*, 10 F. (illustr. 6 et 7)
magasins régionaux 1 F. charbon 50 c.

. S.G.C. Société générale coopérative Micheroux 25 c.
. Magasin alimentaire Hazard Micheroux 25 c.
. Boulangerie Moderne J. Kersten Mons-Croteux un pain
. Bon Pain Hesbignon (Omal) charbon
. Boulangerie L. Libert Ougrée
. Maison du Peuple Ougrée 5 c. (illustr. 8)
. Sté Coop. La Prévision Ougrée 1 F. 2 litres de pétrole (illustr. 10)
Avant l'éclairage électrique, le pétrole était évidemment très utile. Avant la guerre 1914-18, le pétrole se vendait 12 C. le litre sur la Batte à Liège. Pendant la guerre le prix a été de 1,25 F... puis a atteint 30 FRANCS ! ! une fortune.
. Hausmans Seraing 1 F. (illustr. 9)
. Piette-Paquay Seraing Boucherie-Charcuterie 100 (illustr. 11)
. Boulangerie H. Magnée Seraing
. L'Emulation Prolétarienne Boulangerie Seraing.
. J. Wauthier Boulangerie Seraing.
. Aide Mutuelle Sté. Coop. Verviers 5, 10, 15, 20, 25
. Meunerie et Boulangerie Verviers 1, 2,50
. Société Verviétoise d'Alimentation viande
. l'Olivier Sté. Coopérative Welkenraedt 15 (illustr. 12)

. *Cafés. Tavernes, débits de boissons.*

. Kursaal de Chaudfontaine 30 c.
. Maison Kanzler Elsenborn Bon pour 1/2
. Truppen-Ubungsplatz Elsenborn 50
. Junglings Verein Eupen 10
. P. Engel Eupen 10 ein Seidel (une Chope)
. Casino de La Gileppe 5, 10, 20
. Caves de Munich Huy 20 (illustr. 16)
. Altenberger Casino Kelmis (La Calamine) Wein Marke
. Grand café de la Bourse Liège 1 F.
. Café de l'Industrie 25

. Café des mille colonnes 40 c.
. Café de la Place Desset Frères
. Café Provincial 20
. Café Randaxhe Liège 15 c. (illustr. 17)
. Grand café Riche Liège 1/4 (illustr. 15)
. Café Vénitien Liège 30 c.
. The Canadian 20 c, 30 c, 60 c, *1 F.* (illustr. 13)
. Café Restaurant Vénitien 5 c, 25 c.
. Caves de Munich Henri Fritz Liège 10, 15
. Caves de Munich Rathskeller Liège 40 c.
. Cosmo Liège 10 c.
. Taverne Bäcker Liège 35
. Taverne Centrale Wert-Marke 5, 50 (illustr. 19)
. Taverne du Commerce J. Schiffelers Liège
. Grande Taverne Duval 10
. Taverne Joseph Fils 10, 15, 20
. Taverne Luxembourgeoise Liège 10 c.
. Taverne de Strasbourg — Mouchet et Petit Liège 5 c, 10 c., 1 F. (illustr. 18)
. Café Casino Spa 10 c.
. Chalet du Lac Spa 10 c.
. Chalet du Parc Spa 30 c.
. Le Chalet Tilff 20
. Brasserie de Diekirch Verviers 15
. Brasserie Verviétoise Douffet 25
. Buffet de la gare L. Duquaine Verviers 10 c.
. Café du Midi François Dumon Verviers 5, 10, 20 c.
. V. Bossuyt Café du Rhin Verviers 10, 25
. Café Royal Verviers 10, 15, 20, 25, 1 F.

. *Hôtels.*

. Hôtel Scholl Eupen 15 pf.
. Hôtel Dechêne chope
. Hôtel Albert Christian Faymonville pot bière
. Hôtel de Hollande
. Hôtel-Café-Restaurant du Grand Balcon Liège 10 c.
. Hôtel Central Liège 35

. Hôtel du chemin de Fer 5, 25, 1 F.
. Hôtel du Midi 15 c., 1 F. (illustr. 20)
. (Hôtel) Régent 40, 75, 1 F.
. Hôtel Terminus 20
. Hôtel de l'Univers
. Hôtel Venitien 25 (illustr. 21)
. Hôtel de Spa 50
. Grand Hôtel des bains Spa
. Hôtel du Rhin Verviers 25 c. 1 F.
. Grand Hôtel Quaden-Dosin Visé 1 F.

. *Restaurants, Cantines, pâtisseries*

. Volksküche I Volsküche II Eupen
. D.W. (Deutsche Wehrmacht ?) Hombourg
. Ax Ouhès 2 F., *5 F.* (illustr. 22)
. Restaurant des six Coins dîner
. Restaurant Trianon 1 F.
. Société d'Alimentation Economique :
5 c pain, 10 c. soupe, 10 c. légumes, 20 c. viande, 5 c. bière, 5 c. Café, *50 c. complet* (illustr. 14)
. The Tasting Room 1 F.
. Société civile des charbonnages du Hazard Hôtel Louise dîner, pain, café
. Aumoniers du Travail (Seraing) Maison des ouvriers 10, 20
. E.T.P. (Ecole Technique Provinciale) Seraing un dîner
. Restaurant Balmoral (Spa) 20 c.
. Café-Restaurant des neuf Provinces Verviers 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 1 F.
. Kantine Verviers 15
. W. Gerkens Restauration Zur Post Welkenraedt 10
. Casino de Welkenraedt 15

. *Salles de spectacle, loisirs.*

. The Empire Liège 60 10 F.
. Edmond Francier (La Renommée) 10 c, 35 c, 50 c.
. Jardin d'Acclimatation 20
. Jardin du Midi 10, 40

. Leblanc-Collard (Au Prado) 15, 30 c.
. Liège Palace *25 c*, 40, 50 (illustr. 23)
. Salle Royale la Renommée Liège 20 c.
. Théâtre de la Renaissance Liège 10, 25, 30 c.
. Thermes liégeois 5 c., 30, 1 F.
. Wallenda Liège 15
. Grand Trianon Lize-Seraing 2 F. (illustr. 24)
. Les amicales — Sociétés postscolaires d'éducation Verviers 5 c., 10 c., 20 C ;
. Emulation Verviers 10
. H. Meens et Verknocke Société d'Harmonie 1 F.
. Le Palace Verviers 50
. La Renaissance Visé 5

. *Entreprises.*

. D.W. (Dumont-Wauthier) Ampsin justificatif de wagonnet chargé
. Carrières de la Berwinne Bombaye
. Kalkwerke Hergenrath 2 jetons différents
. Fabrique à Liège FT 12 12 ?
. Société anonyme Laminoirs à tôles de Régissa 10

. *Associations caritatives.*

Société de Saint Vincent de Paul

. Grâce-Berleur 1 Kg pain
. Horion-Hozémont P (pain)
. Huy N.D. (2 types (illustr. 25)

Liège Paroisse St Barthélemy 50 c. marchandises
Ste Foy 1 K° pain
Conférence St. Jean-Baptiste —
Conférence St. Léonard —
Paroisse Ste. Marguerite 1 Kg. pain
Conférence N.D. d'Outremeuse 1 KG. Pain
Conférence St. Remacle — (illustr. 26)
Conférence St. Vincent Fétinne —

Loncin bon pour un pain — 1 litre de lait

Mons —
Montegnée —
Nessonvaux 1 Kg. pain
Sclessin Conférence N.D. du Rosaire un Kg. pain
Conférence St. Joseph L (lait) (illustr. 24)
Comité d'alimentation Ougrée 5 ces. avec variante

. *Cautions.*

. Boerenbond Aubel un sac 2 sacs 1 Fr.
. Eupener Bierbrauerei AG Flaschen Pfand (bouteille)
. Bauernbund Gemmenich 2 sacs croisés 1 F., *10 F* (illustr. 28)
. Moulin à vapeur V. et A. Dellicour (Xhendelesse) 1 F.
. Halles de la ville de Liège emballages 1 F. 2 F. (variantes)
. Aktien Brauerei Malmédy AG Flaschen Pfand
. Joh. Schumacher Raeren sac 15, 0,75 Mark.

. *Communes.*

Flémalle-Grande 1914-15 5 c (illustr. 29)
Stadt Lüttich 15
Rav. Bon 1 K° pain Montegnée
Commune d'Ougrée Bon 1 K° pain

. *Jetons de téléphone, gaz, piscine, café..*

Régie du gaz Angleur
Crisnée Piscine communale
American Auto-skooter B. et W. Hulster Frères (La Calamine)
Banque Générale Liège payable au guichet n° ...
Gesbanque
S.A. Sacome Liège
S.M.A.P. (pour machine à café)
Saint-Georges piscine adultes enfants
Seraing un bain
Waremme piscine enfant

. *Indéterminés.*

D. Dourin Liège 10 20
Félicien Fransolet 10
L.G. 10
Ch. Marcellis Liège
Sporting Club International 5
La Falize Sougné
Schaltin Pierry & Cie Spa 15 30
Hippodrome liégeois 15
Interclub Liège 5 c.
20 c. L.G. 1831
S.B. Liège 50
Paul Schmitz Grüfflingen
L. Jacob-Boland Spa
La Franchimontoise Verviers 10

. *Outillage — lampisterie.*

U.T.M. Flémalle-Haute Usine à Tubes de la Meuse
N.T.M. Flémalle-Haute New Tube Meuse
S.A.G. (S.A. Gosson ?) jeton de lampisterie
Groupe Cockerill : SJC obuserie — S.A John Cockerill Chantier Naval — S.J.C. Chaudronnerie — Sté Cockerill chaudronneries — Cockerill Constr. mécanique — Fonderie Seraing — C.O. P.CH. — SEMCOK — SEM Cokerie — C.O.P. AT 5...
Espérance-Longdoz : E.L EM AC — Entr. Espérance-Longdoz — laminoir à chaud Chertal...

. *Publicitaires.*

Angleur Presses Rasquin
Glons Fabrique de chapeaux de paille Henri Jonas
Gilbart Au Drapeau Belge confections... plusieurs variantes pour Liège, Huy, Huy et Namur
Crosly Mirrophonic
Jacques Delrez Roulage-Commission-Expédition 2 types. (Jongen et Delrez ont assuré pendant de nombreuses années un

service quotidien de diligences vers Bruxelles — 24 heures de route —, vers Cologne et Anvers.

F. Dubucq Liège (Bazar du Bon Marché)

Vin de Naples St. Gilles — Avroy

L. Havart (Vieux Liège ?)

Maison Thiriart 2 types

Palais des merveilles Liège

La Pommelette meubles 5 % de ristourne

Prosmans Frères siroperie Momalle

Maison H. Praneuf Verviers bon pour une coiffure

La liste — bien que incomplète — peut paraître longue et fastidieuse à lire : le but recherché est de faire apparaître :

- le grand nombre de localités dans lesquelles ces jetons ont été utilisés,
- la diversité d'emploi
- la dévaluation de notre monnaie
- que, au début du XXe siècle, le pain quotidien n'était pas garanti pour tous ; les Conférences de Saint Vincent de Paul, Comités d'Aide et d'Alimentation, coopératives... ont été particulièrement actifs dans la région industrielle liégeoise.

Sans être nostalgique — nos parents ou grands-parents ont vécu beaucoup plus durement que nous avec beaucoup moins de confort et de loisirs — il est utile de garder le souvenir d'une époque assez récente mais bien révolue.

Peu de communes ont émis des monnaies de nécessité, par contre — surtout pendant la guerre 1914-18, de nombreuses localités, même très petites, ont utilisé des billets de nécessité représentant aussi quelques centimes — un billet de 5 francs était une grosse coupure.

Les coopératives, commerçants... ont aussi employé des billets, cartons, tickets, bons, timbres...

Les monnaies « sonnantes et trébuchantes » ont maintenant tendance à disparaître pour faire place aux chèques, cartes de crédit, télécartes...

Je remercie tous les amis ou collègues qui m'ont procuré des jetons, décrit ceux qu'ils possèdent ou aidé à localiser des pièces assez laconiques.

J'ai constaté avec beaucoup de plaisir — lors de l'exposition de quelques jetons à la Générale de Banque à Liège, en juin 1995 qu'un grand nombre de visiteurs s'attardaient, posaient des questions, remuaient leurs souvenirs. J'espère que ce petit travail plaira aussi aux lecteus du B.I.A.L.

Bibliographie

- M. Thirion et F.T. Bingen « Monnaies conventionnelles et monnaies de nécessité belges (1816-1918) », Numimatic Pocket 1990
- Charles Lefébure « La frappe en Belgique occupée » 1923
- Peter Menzel « Deutsche Notmünzen und sonstige Geldensatz Marken »
- Peter Ramjoie « Die Münzen, Scheine, Marken und Zeichen den 19 und 20 Jahrhunderts in deutschprachigen Ostbelgien »
- les bulletins de l'A.C.J.M.
- documentations diverses.


20,6
1
23,5
2
25,5
3
26,2
4
34,3
5
20,5
6
36,3
7
20,6
8
23,7
9



25,3 — 10



25,8 — 11



27,1 — 12

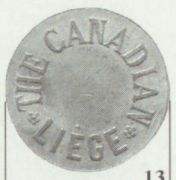

25,1 — 13











26 — 14



23,2 — 15



22,4 — 16



23,2 — 17











27,3 — 18



18



19





20 — 35,8

21 — 20,5

22 — 25,1

23

24 — 25,7

25 — 24

26 — 24,5

27 — 24,6

28 — 29,5

29 — 18,5

30 — Ø 28,7

31 — Ø 30,4

Interventions

Un assistant. Il est heureux que M. Rocour se soit consacré, comme R. Weiller le fait dans le Luxembourg, à la recherche de ces modestes témoins d'usages anciens qui disparaissent ; ses recherches ne sont pas intéressantes pour la seule numismatique.

NUMISMATES LIEGEOIS

par René PAQUET

La pratique des collections de monnaies a débuté très tôt, certainement au tout début de notre ère. La numismatique, comme étude spécifique, a commencé à se développer dans le courant du XIVe siècle (Pétrarque) ([1]). Pour la Principauté de Liège, c'est grâce à Hubert GOLTZIUS (1558-1617) ([2]) que nous connaissons avec précisions l'existence de numismates liégeois au XVIe siècle.

La numismatique, comme toute la culture, a été conditionnée par la Renaissance. La curiosité, les recherches se sont orientées vers l'Antiquité tant grecque que romaine. Liège n'a pas échappé à cette mode. Les premiers cabinets de médailles, comme les collections de monnaies étaient appelées dans le passé, ne comprenaient que des monnaies grecques et romaines. Le Moyen-âge n'était pas encore ressenti comme une période importante de l'histoire en général et de la numismatique en particulier. Il faudra attendre le début du XVIIIe siècle pour voir apparaître sur le territoire de la Belgique les premières études de la numismatique des grandes seigneuries de ce pays. Ce seront les œuvres de l'abbé GHESQUIÈRE (1736-1800), du chanoine A. HEYLEN et de Georges-Joseph GERARD (1734-1814) ([3]).

Quelques dates sont particulièrement importantes pour le développement de la numismatique en Belgique :

---

(1) Cécile MORRISSON, *la Numismatique*, p. 15, Collection « Que sais-je ? », n° 2638.

(2) Victor TOURNEUR, « La Collection Laevinus Torrentius », *RBN 1914*, pp. 281 à 285 et Félix STAPPAERTS, *Biographie nationale*, VII, pp. 94 à 97.

(3) C.A. SERRURE, *Notice sur le Cabinet Monétaire de S.A. Le Prince de Ligne*, Gand 1880, pp. XLVI à XLIX.

1842, création de la « Société Numismatique » appelée maintenant Société Royale de Numismatique de Belgique et, à partir de 1846, publication annuelle de la « Revue de la Numismatique Belge », appelée maintenant « Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie » (RBN). Dès le premier volume on y parle de numismatique liégeoise.

1850, création de l'Institut Archéologique Liégeois (IAL) suivie, en 1853, de la parution de son premier volume (BIAL) contenant déjà un article sur la numismatique liégeoise signé J. Petit de Rosen ([4]).

1913, inauguration du médaillier du musée archéologique de la ville de Liège, le grand public va pouvoir découvrir les monnaies liégeoises des siècles passés ([5]).

Début de la NUMISMATIQUE LIEGEOISE

Revenons à Goltzius : Pour réaliser un ouvrage sur les empereurs romains, l'antiquaire, le graveur, le peintre, le collectionneur Hubertus Goltzius entreprend un voyage dans les principales villes d'Europe afin de visiter un maximum de cabinets de médailles. De passage à Liège, il repère sept propriétaires de médailliers. Le voyage a lieu entre 1558 et 1560. Goltzius n'est pas liégeois, il est né à Venloo en 1526 et il meurt à Bruges en 1583. C'est lui le premier qui fait le relevé des numismates de Liège ([6]). Il cite Robert de Berghes, évêque de Liège, 1557-1564 ; Arnould de Wachtendonck, chanoine de Saint Barthélemy ; Philibert Ursinius, chanoine ; Dominique Lampsonius, brugeois ; le peintre Lambert Lombard et Livinus Torrentius, de son vrai nom Liévin Van der Beke, né à Gand en 1525, mort à Bruxelles en 1595. Il fait ses études à Louvain et passe de nombreuses années à Rome où il rencontre les grands numis-

(4) J. Petit de Rosen, « Numismatique liégeoise », Abbaye de Saint Hubert, *BIAL* T.I, pp. 401 à 405.

(5) Maurice Gérimont, « Le Médaillier de la ville de Liège », *CAPL. 8e année*, n° 3, pp. 30 à 32. J.P., « Inauguration du Médaillier au Musée Archéologique », *CAPL. 8e année*, n° 4, pp. 42 à 44. L. Renard-Grenson, « Musée », *BIAL XLIV*, 1914, pp.XVII et XVIII.

(6) Victor Tourneur, « La Collection Laevinus Torrentius », *RBN 1914*, p. 283, note 3.

mates de l'époque. En 1555, le prince évêque Robert de Berghes, appelle Torrentius à Liège, il lui confère le titre de chanoine de la cathédrale Saint Lambert, il le mettra ensuite à la tête de l'archidiaconé du Brabant. Torrentius remplit les plus hautes missions pour l'évêque de Liège. Quand il quitte Liège, en 1585, c'est pour rejoindre Anvers où il est nommé évêque. Il a vécu à Liège dans un hôtel qu'il avait fait construire pour y loger toutes ses collections, tant de médailles que d'œuvres d'art diverses. Torrentius abandonna la numismatique pour s'adonner à la poésie. Il favorisera l'établissement des jésuites en Belgique, c'est d'ailleurs à eux qu'il lèguera son immense bibliothèque et toute sa collection de monnaies. Celle-ci renfermait, d'après un inventaire dressé au collège des jésuites de Louvain au commencement du XVIIe siècle, cent trente-six monnaies grecques, quinze cents à dix sept cents monnaies romaines plus quelques pièces plus tardives. Pour Torrentius, la numismatique n'existe pas par elle-même ni pour elle-même, c'est une science auxiliaire de l'histoire, dixit Victor Toumeur dans la RBN. 1914 ([7]). Toujours d'après le même auteur, cette collection disparut lors de la dissolution de la Compagnie de Jésus pour réapparaître dans la collection de l'abbé Ghesquière, lui même jésuite, ce dernier aura d'ailleurs quelques démêlés avec la justice. Après sa mort la collection fut dispersée en vente publique en 1812. Il faut rappeler que Ghesquière, né en 1736, était un vrai numismate, il a en effet fait paraître un ouvrage sur les monnaies frappées en Belgique avant 1450 ([8]). A sa mort, sa collection comprenait 5455 numéros dont un nombre important de monnaies du moyen-âge.

Jean de CHOKIER, né à Liège en 1571, mort dans la même ville en 1656. Elève de Juste Lipse. En 1619, il publie un traité sur la valeur des monnaies antiques comparée à celle des monnaies modernes. La comparaison n'est jamais faite avec les monnaies des anciennes seigneuries du territoire de la Belgique.

(7) Victor TOURNEUR, « La Collection Laevinus Torrentius », *RBN 1914*, p. 316.

(8) C.A. SERRURE, *Notice sur le Cabinet Monétaire de S.A. Le Prince de Ligne*, Gand 1880, pp. XLIV et XLV.

Recherches semblables à celles faites par l'écrivain flamand Erycius Puteanus (1574-1646) et par le jésuite anversois André Schott (1552-1629) ([9]).

Vers la même époque, VAN VLIERDEN, 1564-1640, avocat à Liège, publie tous les édits proclamés dans la principauté de Liège sur le cours des monnaies depuis 1477 jusqu'en 1623 ([10]).

Guillaume-Paschal de CRASSIER, baron du Saint Empire, né à Liège en 1662, mort à Liège en 1751. Se tourne très tôt vers les études historiques et archéologiques. Se forme une riche bibliothèque, collectionne des antiquités diverses et réalise un médaillier très important, le tout meublant son hôtel de la rue des Célestines à Liège. Pour la petite histoire, on peut rappeler qu'il fut propriétaire de l'Evangéliaire de Notger, vendu avec tout le contenu de sa bibliothèque en 1754. Son médaillier devait comprendre environ 3800 pièces dont une grande partie de monnaies grecques et romaines mais aussi des pièces du moyen-âge et postérieures de France et de nos régions. Des documents, rédigés par l'arrière-petit-fils du baron, étudiés par Hubert Frère ([11]), montrent que G.-P. de Crassier a possédé des pièces provenant de la trouvaille de Mirwart de 1729. Ces documents ont également permis de préciser l'existence de quelques monnaies de cette prestigieuse collection. Relevons entre autres : 40 monnaies françaises de 1225 à 1650, une vingtaine de monnaies des Pays-Bas et 40 pièces liégeoises, plus 30 méreaux, jetons et médailles de Liège. Une partie de la collection fut vendue en Angleterre, le reste fut examiné, en 1773, par l'abbé Feller et acheté, en 1849, par Pety de Thozée. Les dernières pièces de la collection de Crassier furent vendues par son arrière-arrière petit fils Louis de Crassier, en 1949. Six d'entre-elles furent acquises par le musée archéologique liégeois ([12]).

---

(9) Ul. CAPITAINE, *Biographie nationale*, IV, pp. 85 à 91.
Marcel HOC, « La ratio priscae monetae et les Humanistes belges », *RBN 1935*, pp. 34 à 39.

(10) C.A. SERRURE, *Notice sur le Cabinet Monétaire de S.A. le Prince de Ligne*, Gand 1880, p.XXIII.

(11) Hubert FRÈRE, « La Collection du Baron de Crassier », *RBN 1958*, pp. 100 à 109.

(12) *Id.*, pp. 97, 98, 116 et 117.

De Louvrex, jurisconsulte, contemporain et ami de de Crassier, collectionneur. Mort à Liège en 1734.

Paschal Simonon, notaire, géomètre et arpenteur à Liège, publie entre 1750 et 1765, trois traités sur les rentes et les monnaies ([13]).

En 1786, on vend à Liège la collection du chanoine tréfoncier de Sarolea, seigneur du ban de Cheratte. Elle comprenait des monnaies antiques, mais aussi un grand nombre de monnaies liégeoises ([14]).

François-Xavier de Feller, abbé, né à Bruxelles en 1735, mort en 1802. Vit successivement dans de nombreux pays d'Europe, passe plusieurs années à Liège, s'occupe de beaucoup de choses très diverses dont un peu de numismatique ([15]).

Voici le XVIIIe siècle terminé ; sur la numismatique vraiment liégeoise, il n'y a encore aucune étude spécifique. De Crassier serait peut-être le premier à s'être intéressé aux monnaies liégeoises ! Des catalogues de différentes collections ont éte dressés. Il semblerait qu'on ait plutôt à faire à des collectionneurs, la recherche scientifique n'étant pas leur but. Tous ont surtout rassemblé des monnaies grecques et romaines. En plus, ces collectionneurs font partie d'un mileu nettement favorisé et s'intéressent à toute forme d'art du passé, c'est probablement la raison de leur appellation : « les antiquaires ».

XIXe Siècle

Thomas-Grégoire Pippos, de Tongres, 1772-1842, membre de la SBN. Considéré par celle-ci comme un numismate de bons conseils. Il possède une importante collection de monnaies romaines qu'il cède au comte de Renesse ([16]).

---

(13) C.A. Serrure, *Notice sur le Cabinet Monétaire de S.A. le Prince de Ligne*, Gand 1880, p. XXXL.

(14) *Id.*, p. XLII.

(15) Emile de Borchgrave, *Biographie nationale*, VII, pp. 3 à 8. A.L.C., *RBN 1884*, pp. 104 à 108 et H. Frère, « La Collection du Baron de Crassier », *RBN 1958*, p. 98.

(16) *RBN 1845*, p. 335.

Louis-Jacques-Césaire Louis, 1801-1856, français, abbé. Suite aux évènements politiques en France, il fait de la Belgique son pays d'adoption. Un peu comme l'abbé de Feller, il touche à tout. Il s'établit à Liège. Participe à la création de la Société Belge de Numismatique. Il écrit quelques articles dans la revue sous le pseudonyme de Léodinus, entre autres un article sur le Perron de Liège ; par celui-ci il montre qu'il connaît l'histoire et la numismatique de la principauté de Liège. Cette dissertation ne manquera pas de provoquer de nombreuses réactions de la part des historiens et des numismates ([17]).

Guillaume-Joseph-Gérard Vander Meer, né à Tongres en 1777, mort à Jongenbosch en 1865. Recherche avec passion les monnaies liégeoises, ami de Renesse-Breidbach. Le cabinet de Vander Meer, comprenant des spécimens de tous les pays d'Europe, fut visité par les plus grands numismates de l'époque ([18]).

Clément-Wenceslas-François de Renesse-Breidbach, né à Liège en 1776 et mort à's Heeren-Elderen en 1833. Le prince évêque François Charles de Velbruck assiste à son baptème. Il eut une vie publique très active. En 1830, il participe aux travaux du Congrès ce qui sera d'ailleurs sa dernière activité politique. La numismatique fut toujours pour lui son travail de prédilection. Son médaillier était certainement un des plus importants d'Europe. Il avait hérité de son oncle, le baron de Hohenfeld, chanoine de Trèves, d'un remarquable cabinet de médailles. Toute sa vie il n'a fait que développer sa collection. Il a accumulé d'autres œuvres d'art, gravures, estampes, tableaux, bijoux, armes....Il publie, en 1831, L'Histoire numismatique de l'Evêché et de la Principauté de Liège, deux volumes (in 8°), un de texte, l'autre de planches (Bruxelles 1831). C'est une première pour la numismatique liégeoise. Le comte de Renesse projetait de réaliser un autre ouvrage qui aurait décrit de manière raisonnée toutes les pièces de son riche médaillier.

---

(17) Alphonse Le Roy, *Biographie nationale*, XII, pp. 498 à 503.
A. Perreau, « Le perron liégeois », *RBN 1847*, p. 214.
C. Piot, « Nouvelles observations sur le Perron de Liège », *RBN 1847*, pp. 369 à 383.
(18) A.P, *RBN 1865*, pp. 168-169.

Son fils fit paraître un travail sous le titre : « Mes loisirs amusements numismatiques », Anvers 1835, trois volumes ; ils contenaient la description de 37500 monnaies, médailles et jetons, ce fut le catalogue de la vente du médaillier qui eut lieu en 1836 ([19]). Les années passant, la numismatique liégeoise se développant, l'œuvre de de Renesse subit les assauts de la critique qui avait peut être manqué à l'auteur. Léon Naveau dira de cette étude : « On peut reprocher à cette ouvrage un manque absolu de critique, celle-ci n'était pas née et de plus il faut avouer à sa décharge, l'auteur fut l'objet d'un mystificateur, de l'amitié duquel il croyait, à bon droit, n'avoir pas lieu à se défier ». De Chestret va jusqu'à citer le nom du farceur, Van der Meer, qui fabriquait de fausses monnaies reprises ensuite par de Renesse. Dans le traité de numismatique du Moyen-âge d'Engel et Serrure, il est dit : « L'auteur fit œuvre de simple collectionneur et non de savant ».

Antoine-Charles-François-Théodore PERREAU, né à Maestricht en 1807, mort à Tongres en 1868. Optera pour la nationalité belge. Il s'établit à Tongres. Passionné d'histoire et de choses du passé, il devient membre de la Société Belge de Numismatique dès sa création en 1842. Il rédige pour celle-ci de très nombreux articles sur les monnaies de la principauté de Liège. La RBN, de 1861 à 1863, reproduit six articles plus un supplément dans la RBN de 1867 ([20]), intitulés : « Catalogue des monnaies de la principauté et évêché de Liège ». Il n'y a pas de dessins mais les descriptions donnent bien tous les détails des pièces. R. Chalon a ajouté une note importante qui montre bien le but du travail : « Ce catalogue renferme toutes les monnaies liégeoises que A. Perreau possède ou dont il a obtenu les dessins. Il prie instamment MM. les amateurs de lui signaler les

(19) *Id.*, Son fils, le Comte Louis DE RENESSE BREIDBACH, publia ce travail à Anvers, Ancelle, 1836, trois volumes, in- 8°.

(20) A. PERREAU, « Catalogue des monnaies de la Principauté et Evêché de Liège », Premier Article, *RBN 1861*, pp. 347 à 379. *Id.* Deuxième Article, *RBN 1862*, pp. 205 à 266. *Id.* Troisième Article, *RBN 1863*, pp. 49 à 78. *Id.* Quatrième Article, *RBN 1863*, pp. 165 à 197. *Id.* Cinquième Article, *RBN 1863*, pp. 245 à 292. *Id.* Sixième Article, *RBN 1863*, pp. 357 à 392. *Id.* Supplément, *RBN 1867*, pp. 1 à 62.

lacunes car il se propose de commencer, dans le plus bref délai, l'impression de la monographie de la numismatique liégeoise.... » Il ne sera pas le seul à vouloir réaliser un tel travail. Dans celui-ci il y a quelques erreurs d'attribution.

Théodore-Jules-Joseph PETY DE THOZEE, né à Neufchâteau en 1828, mort à Liège en 1913. Il écrivait parfois sous le pseudonyme de PETIT DE ROSEN. Membre de la SBN et de l'IAL. Dans la RBN 1847, paraît probablement sa première étude sur la numismatique liégeoise, intitulée : « Recherches sur l'histoire monétaire du Pays de Liège » ([21]). Le plan en était le suivant : « Origine et nature du droit de battre monnaie ; époque où les évêques ont commencé à user de ce droit ; division de nos monnaies épiscopales en quatre périodes ; plan d'une histoire numismatique de Liège ; constitution et administration monétaire ». Il fera paraître plus tard des articles sur les médailles, les jetons et les méreaux de la principauté.

Le notaire DUMONT, des Hospices civils de Liège, a un programme plus humble ; il envisage, en 1850, d'écrire un supplément à l'ouvrage de de Renesse. Projet jamais réalisé ([22]).

Ferdinand HENAUX 1815-1880, Historien de la principauté, numismate, Henaux est souvent en désaccord avec ses collègues qui ne manquent pas de réagir Il a fait paraître dans la RBN plusieurs articles sur la numismatique liégeoise.

Voici quelques titres de ses articles : Considération sur l'histoire monétaire de Liège. Les institutions monétaires du même pays. De l'individualité monétaire des municipalités liégeoises et d'autres ([23]).

---

(21) Jules PETY DE THOZÉE, « Recherches sur l'Histoire monétaire du Pays de Liège », *RBN 1847*, pp. 133 à 173.

(22) DE CHESTRET DE HANEFFE, *Numismatique de la Principauté de Liège et de ses dépendances*, Bruxelles 1890, Réimpression, Liège 1979, Préface, p. 3.

(23) F. HENAUX, « Considérations sur l'histoire monétaire du Pays de Liège », *RBN 1846*, pp. 259 à 282 ; Les Institutions monétaires du Pays de Liège, le Gardien de la Monnaie, *RBN 1848*, pp. 276 à 280 ; De l'individualité monétaire des Municipalités liégeoises, *RBN 1848*, pp. 74 à 86.

Ulysse CAPITAINE, né à Liège en 1828, mort à Rome en 1871. A douze ans, il commence à collectionner des monnaies et des livres. A dix sept ans, son intérêt se porte sur les pièces des Pays-Bas. A vingt quatre ans, toute sa passion est réservée aux monnaies de la principauté de Liège. Il devient membre de la SBN en 1860, cependant la RBN ne contient aucun article de ce grand collectionneur Ulysse Capitaine ne voudra pas que son cabinet périsse avec lui, c'est pourquoi, il lèguera toutes ses collections à la ville de Liège à la condition que deux personnes compétentes en dressent le catalogue dans les deux ans qui suivront sa mort ([24]). Ses monnaies constitueront le départ du médaillier du musée archéologique de la ville de Liège, inauguré en mars 1913. Sa collection comprenait alors 1467 monnaies, médailles ou insignes liégeois plus 1626 monnaies diverses. Ce fut donc un collectionneur plutôt qu'un numismate.

Maurice GERIMONT entre à la SBN en 1913, meurt à Liège en 1928. C'est lui qui sera chargé de classer et de présenter au musée Curtius la collection Capitaine ; il réalisera ce travail avec Lucien RENARD-GRENSON, 1876-1919. Ces deux numismates ont peu écrit sur la numismatique. Maurice Gérimont fera un legs important de monnaies au musée Curtius.

Léon NAVEAU de MARTEAU, 1864-1920. Collectionne les monnaies liégeoises et celles des petites seigneuries du Limbourg actuel. La RBN de 1889 à 1909 reprend plusieurs de ses études sur la numismatique de Liège ; il présente des monnaies inédites.

Joseph ALEXANDRE, 1825-1910, né et mort à Liège. Son seul écrit sur les monnaies serait le chapitre sur la numismatique liégeoise, dans le catalogue de l'exposition de l'art ancien au pays de Liège en 1881 ([25]). Il lègue au musée archéologique liégeois

(24) J. PETY DE THOZÉE, Nécrologie, « Ulysse Capitaine », *RBN 1871*, pp. 442 à 447, voir p. 446 extrait de son testament et la note (1) : la ville de Liège a charge MM. Henri Helbig et Mathieu Grandjean de ce travail important.

(25) J. ALEXANDRE, « Catalogue de l'Exposition de l'Art ancien au Pays de Liège », 1881, in- 8°, *Numismatique liégeoise*, 4 pp.

G.B., « Le médaillier de l'Institut archéologique liégeois », *RBN 1908*, p. 504.

près de 1300 pièces romaines, en argent et bronze, trouvées à Tongres et dans les environs.

Jules HELBIG, 1821-1906. Rédige un rapport sur la découverte de monnaies de Grand-Axhe en 1876, pièces de Hugues de Pierrepont et de Henri de Brabant ([26]). Son frère, Henri Helbig, participe, avec Mathieu Grandjean, à la rédaction du catalogue des monnaies de la collection d'Ulysse Capitaine (voir note 24).

Joseph GAILLARD, chanoine, né à Liège en 1845, mort à Geer en 1930. Il s'est constitué une collection de monnaies liégeoises qu'il a léguée au chapitre cathédral de Liège. Toutes ces pièces seront transférées dans le médaillier de l'Evêché de Liège, alors déposé au séminaire de Saint Trond ; elles termineront leurs voyages au musée de Tongres. Il faut signaler, qu'à cette époque, il fut décidé que les médailles seraient conservées au Musée diocésain, dans les cloîtres de la Cathédrale Saint-Paul à Liège. J. Gaillard a fait connaître de nombreuses monnaies liégeoises inédites ([27]).

Gustave BOES, vicaire général, du diocèse de Liège. Né à Alken en 1889, mort à Liège en 1949. Procède au reclassement des monnaies déposées au séminaire de Saint Trond ; à cette occasion, il en fera connaître plusieurs inédites. En 1934, paraît dans la RBN un de ses articles sur les sceaux-matrices du pays de Liège ([28]).

Jules HAMAL-MOUTON, né à Liège en 1838, mort à Trooz en 1925. Il achète la collection de l'ancien notaire Dumont de Liège. Il fait un échange avec le docteur Simonis. Toutes les médailles deviennent la propriété du docteur tandis que toutes les monnaies liégeoises passent dans les mains de Hamal-Mou-

(26) Jules HELBIG, « Rapport sur une découverte de monnaies faite au village de Grand-Axhe », au mois de Mars 1876, *BIAL 1876*, pp. 483 à 488.

(27) Chanoine G. BOES, « Le Chanoine Joseph Gaillard », *RBN 1930*, pp. 305 et 306.

(28) Chanoine G. BOES, « Monnaies inédites de la collection du Petit Séminaire de Saint-Trond », *RBN 1931*, p. 132, *Id. RBN 1932*, pp. 5-12. « Sceaux-matrices du Pays de Liège », *RBN 1934*, 97-119.

ton. Il écrit six articles sur la numismatique liégeoise dans la RBN ([29]).

Le docteur Julien SIMONIS (1855-1913) a lui aussi présenté plusieurs études dans la RBN ([30]).

Constant BAMPS, 1847-1907. Etudie surtout la numismatique des petites seigneuries de la région mosane qui faisaient partie de la principauté de Liège ; nombreux articles sur Looz et Hasselt. Il identifie l'atelier de Maeseyck ([31]).

Frédéric ALVIN, né à Liège en 1864, mort à Uccle en 1949. La liste de ses travaux est considérable, près de 90 articles parus dans des revues diverses dont la RBN. Il y en a une dizaine qui sont relatifs à la numismatique liégeoise et dans ceux-ci six pour des pièces inédites ([32]).

Jules PIRLET, né à Liège en 1890, y mourut en 1968. Il devint président de l'IAL en 1951, fut membre de la Société royale de numismatique pendant de nombreuses années. Il participa à deux acquisitions importantes au profit du médaillier du Musée archéologique liégeois : le denier de Charlemagne, frappé à Liège et la couronne d'or de Jean de Bavière. Il réalisa, en collaboration avec Richard Forgeur, le catalogue des sceaux-matrices du Musée Curtius.

Marcel de SCHAETZEN DE SCHAETZENHOFF, né à Tongres en 1897, mort à Bruxelles en 1966. Il entre en possession, dans le courant de l'année 1916, d'un nombre important de deniers liégeois et brabançons provenant d'une trouvaille faite à Millen près de Tongres, contenant entre-autres 152 deniers de Hugues

---

(29) J. HAMAL-MOUTON, voir *RBN 1901*, pp. 352-353, *Id.* pp. 429-436, *RBN 1903*, pp. 170-172, *RBN 1904*, pp. 65-74, *RBN 1905*, pp. 100-102, *RBN 1913*, pp. 49-52.

(30) J. SIMONIS, voir *RBN 1894*, pp. 77-79, *Id.*, 89-90, *Id.*, 280, *RBN 1895*, pp. 413-427, *RBN 1896*, pp. 128-131, *RBN 1897*, pp. 474-475, *Id.*, pp. 476-478.

(31) C. BAMPS, « Lettre à M.R.Chalon », contenant une démonstration de l'existence d'un atelier monétaire à Maeseyck, *RBN 1882*, pp. 434-436.

(32) F. ALVIN, voir : *RBN 1898*, pp. 277-284, *RBN 1899*, pp. 5-12, *RBN 1900*, pp. 29-34, G.N., XII 1907-08, pp. 130-132, G.N, XIII, 1908-09, pp. 117-124, *RBN 1910*, pp. 12-14, G.N., XIV, 1910, pp. 113-123, G.N., XV, 1911, pp. 1-7.

de Pierrepont (1200-1229). II fera également connaître un liard inédit de Maximilien-Henri de Bavière ([33]).

Quelques grands numismates qui ne sont pas liégeois mais qui ont consacré de nombreuses études à la numismatique de Liège.

Joachim LELEWEL, 1786-1861. Il n'est pas belge, il est né à Varsovie de parents polonais, mais il a vécu 28 ans à Bruxelles. Son œuvre principale est : « La numismatique du moyen-âge » publiée en 1835. Il devient, dès sa création, le président d'honneur à vie de la SBN. Lelewel aura, à plusieurs reprises, l'occasion de se pencher sur la numismatique liégeoise. « Non seulement, Lelewel contribua à pousser à l'étude des monnaies du moyen-âge, Chalon, C. Piot, De Coster et tant d'autres ; mais il enrichit la RBN d'excellents articles... » ([34]).

Constant-Philippe SERRURE, né à Anvers en 1805, mort à Moortzeele en 1872, fut dans les premiers à s'occuper scientifiquement des monnaies du Moyen-âge de la Belgique. Il réalisa les catalogues des collections de monnaies et médailles de S.A. le Prince de Ligne et d'une partie de celles du Comte de Renesse-Breidbach. Il fut un des fondateurs de la Société belge de numismatique.

Constant-Antoine SERRURE, fils du précédent, né à Gand en 1835, mort à Saint-Josse-ten-Noode en 1898. A seize ans, il publie déjà dans la RBN. Il travaille à la réalisation de plusieurs catalogues de collection de monnaies dont celle de Piat (voir plus loin), qui comprend une série importante de monnaies liégeoises.

Raymond-Constant SERRURE, fils du précédent, né à Gand en 1862, mort en France en 1899. Bibliographie énorme, membre de toutes les sociétés de numismatique et de nombreuses société d'archéologie. Il s'installe à Paris, en 1880, comme marchand de monnaies. La même année, il publie deux ouvrages qui nous intéressent particulièrement : « Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire belge » et « Eléments de l'histoire monétaire

(33) Voir *RBN 1919*, pp. 121-123, *RBN 1930*, p. 299.
(34) Alphonse WAUTERS, *Biographie nationale*, T. 11, pp. 736-751.

de la Principauté épiscopale de Liège ». Rappelons le traité de numismatique du moyen-âge écrit en collaboration avec l'autre grand numismate ENGEL. Dans cet ouvrage, la Principauté de Liège est largement expliquée. Voici donc trois membres successifs d'une même famille, qui furent tous d'éminents numismates ([35]).

Renier CHALON, né à Mons en 1802, mort à Bruxelles en 1889. Nombreuses recherches sur des monnaies de tout type. Très nombreux articles parus dans la RBN, quelques-uns sur les Seigneuries du Nord-Est de la Belgique, très peu sur la Principauté de Liège.

Alphonse DE SCHODT, né à Grave en 1827, mort à Ixelles en 1892. Ecrit sur la principauté une étude qui mérite d'être citée : « Le chapitre de la cathédrale de Saint Lambert à Liège, ses méreaux ou jetons de présence, Bruxelles 1875 ». Le méreau était sa grande spécialité.

Guillaume-Joseph-Charles PIOT, né à Louvain en 1812, mort à Bruxelles en 1899. Capacité de production étonnante, bibliographie longue et variée. Dans le premier volume de la SBN, en 1845, il pose la question de savoir le sens que l'on doit donner au mot *moneta* figurant dans le diplôme de l'empereur Louis IV par lequel il ratifie les droits de l'évêque de Liège, Etienne ([36]). Dans le volume 3, il étudie le perron liégeois ; un autre article examine les symboles de quelques ateliers monétaires du pays de Liège ([37]). Il dit lui même, dans une lettre à Ferdinand Henaux : « J'aime à parcourir les chroniques de votre patrie (Liège), j'aime à analyser ses anciennes constitutions si libérales et si populaires etc... » ([38]). Il fait connaître plusieurs monnaies liégeoises inédites.

Louis DE COSTER, né à Héverlé en 1800, mort à Cobbege en 1879. Fait également paraître plusieurs articles sur la numismatique liégeoise dans la RBN. Le Vicomte B. de Jonghe dira,

(35) SERRURE R.C., SERRURE C.P., SERRURE C A., « Biographie nationale » XXII, pp. 242-272.
(36) *RBN 1845*, pp. 349-354.
(37) *RBN 1847*, pp. 369-383. *Id.* pp. 301-304.
(38) *RBN 1847*, p.301.

dans la rubrique nécrologie de la RBN ([39]) : « La description que De Coster donna d'une trouvaille de monnaies du XIe siècle dont plusieurs liégeoises, faite à Maestricht, est un chefd'œuvre dans son genre » ([40]).

Alexandre PINCHARD, né à Wavre en 1823, mort à Bruxelles en 1884. Pas de recherche sur la numismatique liégeoise sauf dans la RBN 1857, p. 354-362 : « Note sur les documents relatifs à l'histoire numismatique de la Principauté de Liège, existant aux archives de l'Etat de cette ville ».

Mathieu MEYERS, 1811-1877, né à Maestricht, mort à Bruxelles. Une de ses recherches concerne un denier inédit de Thibaut de Bar, evêque de Liège. Il étudie également, avec minutie, un dépot de monnaies du XIIe siècle, trouvé à Maestricht ([41]).

Camille PICQUE, né à Bruxelles en 1834, mort dans la même ville en 1910. De ses nombreuses études de numismatique, il faut retenir sa communication relative à une monnaie inédite de Jean de Horn (1484-1505), Voir la RBN 1893, p. 564.

Baudouin de JONGHE, Vicomte, 1842-1925, Président de la SBN de 1889 à 1925. Bibliographie énorme, comprenant des sujets très divers dont plusieurs sont relatifs à la numismatique liégeoise.

Alphonse DE WITTE, 1851-1916, né et mort à Bruxelles. Nombreuses études dont certaines sont consacrées à la numismatique liégeoise avec la présentation de pièces inédites. Voir la RBN 1887, pp. 74-81, 1888, pp. 297-300, 1905, pp. 175-180.

J.-F. DUGNIOLLE, Bruxelles. Dans la RBN 1873, pp. 97-100, il décrit quelques pièces de sa collection dont des monnaies de Liège inédites.

Un grand numismate étranger, qui s'est beaucoup penché sur la numismatique de la Principauté de Liège : Herman DANNENBERG, né à Berlin en 1826, mort à Salzbrun en 1905. Alphonse

(39) *RBN 1879*, pp. 407-410.
(40) DE COSTER, « Trouvaille de monnaies du XIe siècle », *RBN 1856*, pp. 398-439.
(41) *RBN 1855*, pp. 170-172. *RBN 1853*, pp. 129-159.

De Witte dit que Dannenberg, pendant de longues années, s'attacha à donner dans divers périodiques, les descriptions de nombreux trésors de monnaies du moyen-âge qui venaient au jour dans le Nord de l'Allemagne, se préparant ainsi à l'édification du magistral ouvrage qui fit sa réputation : « Die deutsche Munzen der sachsischen und frankischen Kaiserzeit (Berlin 1876) ». Ce travail présente de nombreuses monnaies liégeoises des IXe, X^e^, XIe et XIIe siècles. H. Dannenberg fut élu membre honoraire de la SBN en 1888 ([42]).

Un grand collectionneur français, PIAT, habitant Roubaix, mort vers les années 1880. Sa collection, qui contenait environ septante monnaies liégeoises dont certaines très rares, fut vendue en novembre 1910. Les enchères atteignirent des niveaux élevés. Le délégué de la ville de Liège, faute de fonds suffisants, n'a pu prendre qu'une faible part de cette vente ([43]). Les quelques achats réalisés ont suscités les remarques suivantes de la part du sécrétaire de l'IAL, L. Renard-Grenson : « A notre demande, la Ville nous a mis en état d'acquérir, pour son médaillier, quelques-une des rarissimes pièces liégeoises que renfermait la célèbre collection Piat ; depuis lors elle a accédé à notre désir de voir réunies et exposées à la Maison Curtius les suites trop peu connues de monnaies liégeoises qu'elle possède... mais où installer ce « cabinet » sur l'utilité scientifique duquel je me suis permis d'insister l'an demier ? » ([44]).

La liste de tous ces numismates est loin d'être exhaustive. Le XIXe siècle a produit de nombreux et grands numismates, l'une des causes est probablement la naissance et le développement de la Société Belge de Numismatique. Celle-ci, par sa revue, la RBN, a permis l'échange de connaissances et un plus grand intérêt pour la numismatique régionale de notre pays, ce qui est particulièrement vrai pour Liège. Quelques lignes, figurant dans le deuxième volume de la RBN, montrent parfaitement l'évolution de la numismatique « Le goût de la numismatique se pro-

(42) Alphonse DE WITTE, *RBN 1905*, pp. 469-470.
(43) Alphonse DE WITTE, *RBN 1911*, pp. 215-225.
(44) *BIAL 1911*, pp. XXXVIII et XXXIX.

page de plus en plus en Belgique. Si d'un côté le nombre des cabinets, tant publics que particuliers, s'accroît tous les jours, de l'autre il n'est pas rare de voir d'autres publications que celle-ci (la RBN) s'occuper de la science des médailles ». Signé : C.P. Serrure, 1846. L'Institut Archéologique Liégeois, dont la vocation n'est pas la numismatique seule, a largement contribué à l'essor de la numismatique liégeoise en développant de façon continue son médaillier et en donnant l'occasion aux chercheurs du monde des monnaies de tenir, par le canal du BIAL, un large public au courant du résultat de leurs activités (monnaies inédites, trouvailles, bibliographie...).

Un hommage particulier doit être rendu à notre plus grand numismate liégeois. Il occupe la dernière place de cet exposé. Son travail a magistralement complété et mis en valeur les recherches de tous ceux cités ci-avant.

JEAN-REMY-MARIE-JULES baron de CHESTRET DE HANEFFE, né à Liège en 1833, mort dans sa ville natale en 1909. Il fait toutes ses études à Liège. Il épouse Mathilde de Warzée d'Hermalle dont il aura trois enfants. Elle décède au bout de cinq ans et de Chestret se trouve veuf à vingt neuf ans. C'est alors qu'il va commencer à se donner à fond à la numismatique. Dans son château de Blankenberg lez-Maestricht, il réalisera son médaillier de monnaies liégeoises et provenant des seigneuries mosanes. Pour montrer sa passion pour les monnaies, il suffit de reprendre ses propres écrits : « Achetant et troquant sans cesse, j'étais naturellement en relation avec Louis de Coster, le plus heureux dénicheur de monnaies qui fut jamais... ». Il se lie d'amitié avec Ulysse Capitaine, bien sûr pour discuter monnaies. En 1869, il est élu membre de la SBN. C'est alors le départ d'une activité numismatique débordante. Son premier article, paru dans la RBN, sera une lettre qu'il adresse à Monsieur Chalon, président de la SBN, consacrée à un thaler frappé en 1542 dans la seigneurie de Schonau, par Thierry de Milendonck. Jusqu'en 1905, la RBN fera paraître de nombreux articles de de Chestret. Il devient membre de l'IAL en 1882, de la Société des Bibliophiles Liégeois en 1863 de l'Académie Royale de Belgique en 1893. Pour ces sociétes, il ne cessera

d'écrire de nombreux articles, généralement consacrés au Pays de Liège et à toutes les seigneuries mosanes. Vie bien remplie, il écrit dans son journal : « Finis, 1901, je sens mes forces décliner... il est temps de dire adieu a mes chères études et de songer à l'éternité ».

En 1882, il s'est installé dans sa maison de la rue des Augustins, il ne la quittera plus ; c'est là qu'il conçoit le projet d'écrire un ouvrage sur la numismatique liégeoise. Pour cela, il fait tout d'abord paraître, en 1885, dans le BIAL. « Coup d'oeil sur l'histoire monétaire de la principauté de Liège et de ses dépendances ». En 1886, la RBN présente : « La question monétaire au pays de Liège sous Hugues de Châlon, Adolphe et Englebert de la Marck ». En 1888, paraît dans la même revue : « La numismatique d'Ernest, de Ferdinand et de Maximilien Henri de Bavière ». Le succès de toutes ces études est total ; il peut donc passer à la réalisation de son vaste projet. C'est en 1890, que paraîtra à Bruxelles une de ses grandes œuvres « NUMISMATIQUE DE LA PRINCIPAUTE DE LIEGE ET DE SES DEPENDANCES (BOUILLON-LOOZ) DEPUIS LEUR ANNEXION » (446 pages, 54 planches, représentant 692 monnaies gravées sur pierre par Gustave Lavalette, plus 57 pièces justificatives en annexes). Un supplément de 27 pages et 2 planches est ajouté en 1900. Le baron de Chestret avait remis la première partie de son manuscrit en 1887, la seconde en 1889 à l'Académie royale de Belgique et déjà en 1890, l'ouvrage paraissait ainsi que dans les publications de la Société des Bibliophiles liégeois. Inutile de décrire cette œuvre, elle est connue de tous. On ne peut qu'admirer son plan, tout y est précision, clarté, méthode. Voilà maintenant un siècle qu'il est le livre de chevet des numismates et des collectionneurs des monnaies de la principauté de Liège. Un autre grand numismate, Georges Cumont, dira : « La numismatique liégeoise a trouvé son maître ».

L'ouvrage de de Chestret a, à peine, vieilli ; il contient quelques erreurs, quelques mauvaises attributions, mais en numismatique, comme en histoire, rien n'est définitif, les trouvailles se chargent de tout bousculer...

Il publiera également une étude sur la numismatique de la Principauté de Stavelot et de Malmédy, dans la RBN, Bruxelles 1892.

La liste de ses études est longue et variée ; en général, elles sont relatives à l'histoire de la Principauté de Liège et des Seigneuries qui en dépendaient.

Sa biographie a été réalisée par des historiens ou des numismates. On peut citer celle de Stan Bormans, celle de L. Renard-Grenson, celle de Léon Naveau ([45]).

Le cercle numismatique liégeois a créé un groupe d'études qui travaille sur la mise à jour, de l'œuvre de de Chestret, compte tenu des nouvelles découvertes de monnaies liégeoises faites au cours du XXe siècle.

(45) Notice sur le Baron J R.M.J.de Chestret de Haneffe par Stan Bormans, Bruxelles 1911.
Id. Léon Naveau, Liège 1910.
Id. L. Renard-Grenson, *BIAL 1910*, pp. 116-130.

NUMISMATIQUE QUANTITATIVE, NUMISMATIQUE THÉORIQUE ET... BIG BANG ?

par Tony HACKENS

Il est bien certain qu'il existe une physique expérimentale et une physique théorique, pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans notre science ? Le rôle de la numismatique théorique serait alors de réfléchir à partir des données et résultats des numismates expérimentaux, qui classent, examinent exemplaires, coins, poids, liaisons, comparaisons de tout genre, établissent des dates par tous les moyens d'observation ou d'hypothèses admissibles en toute rigueur.

Apparemment, il ne faut ou il ne faudrait pas aller plus loin en numismatique, il ne faut pas quitter ces terrains solides, déjà bien difficiles à pratiquer.

Toutefois, les historiens et les historiens de l'économie attendent nos résultats pour les utiliser souvent sans se rendre compte des règles critiques inhérentes à nos méthodes, à l'élaboration de nos résultats : les chiffres produits peuvent griser les imaginations, être utilisés comme des sources établies avec certitude et entraîner dans des voies peu souhaitables.

Ajoutons à cela l'illusion répandue que les monnaies antiques représentent une source privilégiée pour l'histoire économique antique : rien n'est moins certain puisque les Phéniciens et les Carthaginois notamment, grands peuples marchands, ont tardé à imiter l'usage de la monnaie, les Perses s'en passaient largement et Rome s'y est mise au 3e siècle, après cinq siècles d'existence suivant les sources écrites. Illusion aussi puisque beaucoup de grandes transactions se faisaient sans intermédiaire de paie-

ments en espèces, comme de nos jours d'ailleurs. L'hôtel des monnaies antiques n'est donc qu'une partie, peut-être une petite partie, de l'économie antique, au risque de décevoir les numismates et ceux qui tendraient à tirer trop de conclusions à partir de belles trouvailles.

La « littérature à chiffres » (comprenez : l'introduction du calcul des probabilités à partir de données statistiques en numismatique) n'était pas très à l'honneur, et pourtant Gunnar Mickwitz en avait démontré l'utilité dès 1934 et B. Thordemann avait publié son analyse révolutionnaire d'un important trésor de Lohe en 1948 ([1]).

Des batailles épiques eurent lieu en Angleterre dans les années 1960 autour des quantités de monnaies frappées à l'époque mérovingienne et même dans les années 70, la statistique pratiquée à l'École des Hautes Études par Mme Carcassonne et M. Guey faisait figure de pionnière ou encore de bête noire, suivant les partisans ou adversaires.

Les méthodes furent comparées en 1979, après le Congrès international de Berne, dans un symposium où, à la suite d'une initiative commune de l'École Pratique des Hautes Études et du Séminaire Marcel Hoc ([2]), les enthousiastes et les réticents se rencontrèrent avec une franchise très collégiale qui fut pour tous un événement positif, reflété d'ailleurs dans un pastiche récent du Dr Bastien avec un ton aimablement satirique ([3]).

---

(1) G. MICKWITZ, *Die Systeme des römischen Silbergeldes im IV. Jahrhundert n. Chr. Ein Beispiel zur Anwendung der variationsstatistischen Methode in der Numismatik*, dans *Societas Scientarum Fennica, Commentationes humanarum literarum*, 6, 2, 1935.

B. THORDEMAN, *The Lohe Hoard : a Contribution to the Methodology of Numismatics*, dans *Numismatic Chronicle*, s. 6, 8, 1948, p. 187-204.

(2) *PACT*, 5. *Statistique et numismatique. Statistics and Numismatics*. Table ronde organisée par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, et le Séminaire de Numismatique Marcel Hoc de l'Université Catholique de Louvain, Paris, 1979. Édité par T. HACKENS et Charlotte CARCASSONNE, Strasbourg, XVIII-431 p., ill.

On y relira le bilan de M. METCALF, *What has been achieved through the Application of Statistics to Numismatics*, p. 3-24.

(3) P. BASTIEN, *Les numismates,* Wetteren, éditions Numismatique romaine, 1991.

MM. Villaronga et Depeyrot étaient déjà de la partie : M. Villaronga publia ensuite un manuel en Catalogne, Mme Carcassonne publia sa thèse sur un sujet analogue à Louvain-la-Neuve, suite à la collaboration réussie en 1979 ([4]). M. de Callataÿ, jeune éliacin à cette époque, reprit le flambeau à son tour, tant pour la comparaison des méthodes que pour leur application aux monnayages d'Alexandre le Grand, puis à ceux de Mithridate ([5]). Il est significatif qu'un résultat important des travaux de M. de Callataÿ est que même du temps de ce roi hellénistique tardif, toutes les troupes n'ont pas pu être payées par les monnaies frappées que nous connaissons : une partie des Cosaques d'alors, comprenez les Scythes et autres peuples originaires des steppes, ont dû recevoir d'autres compensations : butins, honneurs, terres ?

Une deuxième rencontre européenne réunit en 1987, la plupart des acteurs du symposium de 1979 à Paris encore et une troisième rencontre eut lieu à Ravello en 1990 ([6]) : après l'étude du rythme de la production (exploré notamment par les études statistiques), on passa, à Ravello, à l'évaluation de l'influence de la circulation monétaire et des enfouissements (d'où le concept de « Vie et Survie des monnaies ») sur le degré de connaissance des séries, ce qui revient à mettre des sourdines

---

(4) Fr. de Callataÿ, G. Depeyrot, L. Villaronga, *L'argent monnayé d'Alexandre le Grand à Auguste* (*CEN. Travaux*, 12), Bruxelles, 1993, 117 p.

(5) Fr. de Callataÿ, *Statistique et numismatique : les limites d'un apport*, dans *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, 20, 1987, p. 76-95 ; Id., *Les trésors achéménides et les monnayages d'Alexandre : espèces immobilisées et espèces circulantes*, dans *Revue des études anciennes*, 91, 1989, p. 259-275 ; Id., *Calculating Ancient Coin Production : Seeking a Balance*, dans *Numismatic Chronicle*, 155, 1995, p. 289-311 ; Id., *Histoire monétaire des guerres mithridatiques* (= *Numismatica Lovaniensia*, 17), Louvain-la-Neuve, 1996, sous presse.

(6) *Rythmes de la production monétaire de l'Antiquité à nos jours. Actes du colloque organisé à la Monnaie de Paris, 10-12 janvier 1986, par le Séminaire de numismatique Marcel Hoc, la Monnaie de Paris et le CNRS* (= *Numismatica Lovaniensia*, 7), édités par T. Hackens, G. Depeyrot et Ghislaine Moucharte, Louvain-la-Neuve, 1987, xvi-775 p., 13 pl.

PACT, 35. Vie et survie des monnaies anciennes. Atelier européen, Ravello, octobre 1990. Édité par T. Hackens, Ghislaine Moucharte et A. Stazio, sous presse.

aux évaluations statistiques quand nous entrevoyons des causes de déformation de nos connaissances, de distorsions dans notre échantillon statistique, qui n'est, bien entendu, jamais vraiment prélevé de façon aléatoire. Au contraire, les périodes d'insécurité sont privilégiées et nous donnent dès lors une impression de soudaine abondance, due en réalité à des problèmes graves alors que les périodes heureuses ont produit moins de témoins archéologiques et numismatiques (7).

Ces réunions scientifiques ont sans doute abouti à des publications d'Actes, quelquefois volumineux, avec un fil rouge proposé par les organisateurs des symposia, mais avec une belle diversité dans la perception de ce fil rouge de la part des auteurs de communications. C'est le lot de tout congrès thématique : être partiellement trahi par les divergences d'écoles nationales, les méthodes des auteurs, les possibilités de leurs sources et leurs ressources bibliographiques.

Les congrès apportent toutefois d'autres satisfactions que la seule publication des Actes : il se tisse des relations personnelles et scientifiques qui produisent à leur tour des aventures scientifiques en groupe. C'est l'histoire ou, si l'on veut, la préhistoire d'un petit livre que MM. de Callataÿ, Depeyrot et Villaronga ont publié ensemble dans la collection du Cercle d'Études numismatiques (8). Une histoire qu'il faut rappeler pour bien faire entendre que comme l'un des promoteurs de la collaboration entre des méthodes de sciences exactes et les sciences humaines et comme professeur, je n'ai évidemment aucune hostilité à l'égard de cette expérience : je voudrais simplement réfléchir sur la manière de continuer notre fil rouge européen,

(7) Cfr déjà T. Hackens, *Rythmes de la production monétaire : les monnayages archaïques et classiques de Grèce*, dans *Rythmes de la production monétaire...*, Louvain-la-Neuve, 1987, p. 1-10 ; Id., *La circulation monétaire, questions de méthode*, dans *Numismatique antique, problèmes et méthodes. Actes du colloque organisé à Nancy du 27 septembre au 2 octobre 1971 par l'Université de Nancy II et l'Université catholique de Louvain*, édités par J.-M. Dentzer, Ph. Gauthier et T. Hackens (*Annales de l'Est. Mémoires*, 44), Louvain-Nancy, 1975, p. 213-222.

(8) Fr. de Callataÿ, G. Depeyrot, L. Villaronga, *op. cit.* note 4.

réflexion « sympathique », mais critique aussi pour mieux construire.

Réfléchir ensemble sur les quantités de métal frappées en adoptant des coefficients multiplicateurs théoriques certes, mais uniformes pour tous les monnayages, aller jusqu'au bout du raisonnement quantitatif après l'évaluation du nombre des coins employés — évaluer une masse de métal monnayée, appréhender ses fluctuations, ses diminutions éventuelles en temps de crise et voir à quels événements historiques tout cela pourrait bien correspondre, voilà en gros le propos des auteurs associés dans ce livre.

Il ne faut pas se demander s'il fallait aller jusque-là : il existe un droit à l'hypothèse, à l'incitation de penser et même, un droit à l'erreur. D'où mon interrogation de départ : *la numismatique « théorique » a-t-elle une fonction dans notre communauté scientifique ?*

Nous pensons que oui. Tout d'abord, parce qu'il vaut mieux que les numismates eux-mêmes explicitent leur théorie que de voir fleurir des interprétations moins fondées de non-numismates. Deuxièmement parce qu'il vaut mieux exprimer des modèles théoriques de pensée, afin de les offrir à l'évaluation critique, plutôt que de proposer à la fin des ouvrages ou articles des conclusions interprétatives fondées sur des présupposés restant implicites de nature économique, sociale ou tout simplement traditionnelle. L'expression des idées suggérées par les quantités monnayées est au contraire une œuvre de salut public, même si les résultats des estimations se situent plutôt dans des *ordres de grandeurs (avec de grandes marges d'erreurs fréquentes)* : une discussion critique peut s'engager et des voies de recherches nouvelles s'ouvrent pour vérifier, compléter, nuancer surtout. Un retour au concret s'impose souvent : les bases de nos études quantitatives sont fragiles dans bien des cas, les circonstances d'enfouissement et de découverte, en un mot, les contextes archéologiques et historiques ont été trop peu considérés par les interprétations numismatiques.

Nous rejoignons donc là une attitude fondamentalement positive qui nous avait fait organiser ou participer de manière

créative à l'organisation des rencontres de Paris en 1979 et 1987, de Ravello en 1990 et qui nous avait fait inscrire la statistique comme une section au Congrès international de numismatique de 1991.

Une théorie générale de l'emploi des masses de métal monnayé n'est toutefois pas encore en vue : nous en sommes aux balbutiements après la collecte des fruits des études quantitatives disponibles.

Il va de soi que tout d'abord, des études sur **l'activité des mines** doivent compléter ces tableaux et ces études commencent à voir le jour en Espagne et en Grèce : c'est le but d'un nouveau symposium européen que nous avons organisé à Laurion précisément en avril 1994 ([9]).

Deux facteurs, notamment, sont importants : **la disparition des monnaies de la circulation dans des trésors** (ceux précisément que nous retrouvons, qui conditionnent nos connaissances plus que ce qui était réellement en circulation) et la refonte, les refrappes, phénomènes que nous maitrisons très mal soit grâce à des textes très rares, soit par des pièces (et seules les malfaçons nous informent des refrappes !).

D'une part, on ignore si un coin pouvait produire 10.000 ou 30.000 exemplaires, mais on ignore aussi dans quelle mesure du métal frais ou de remploi était mis en œuvre et quelle quote part de la circulation disparaissait dans les pays « barbares », dans des trésors, dans les refontes pour vaisselle précieuse aussi (une vaisselle beaucoup plus abondante à l'époque hellénistique que l'on peut le croire par les trop rares objets conservés). On peut évoquer le récit des Gaulois faisant irruption en Grèce au début du IIIe s., pillant sanctuaires et tombeaux, puis perdant au cours de leur retraite des quantités d'or et d'argent volées, dans les défilés des Balkans. Le cas des objets votifs du Parthénon aussi, fondus à la fin de la Guerre du Péloponnèse et bien d'autres épisodes de l'histoire de Byzance (p. ex. sous Héraclius) ou de France (Louis XIV lui-même fit fondre sa vaisselle de

(9) *PACT. European Symposium on Ancient Metallurgical Mining, Laurion, April 1994*. Coéditeurs : T. Hackens, G. Dermatis, sous presse.

table en métal précieux) montrent que le dépôt des objets précieux servait de réserve ultime dans des circonstances dramatiques. Or, nos monnayages sont souvent l'expression de telles circonstances, de sièges et de butins. Qui pouvait, sans ressources en métal dans son trésor public ou dans des mines en territoire propre, s'offrir un monnayage régulier au moyen de métal nouveau ?

Un raisonnement plus rigoureux s'impose donc dans la méthode même à mettre en œuvre pour progresser avec nos trois auteurs et amis.

L'autre problème des correspondances avec l'histoire et donc des explications historiques, **c'est celui des datations**. On ne peut à la fois utiliser Crawford et Marchetti dans un même raisonnement quantitatif concernant les monnayages de la République romaine. Pour plusieurs raisons. D'abord parce que les trésors siciliens récents ont donné raison à la datation que M. Marchetti a préconisée dès 1970 dans son mémoire de licence et différents articles ([10]). Le denier date de 214, la réforme onciale de 211 et cela bouleverse toute la trame des émissions du deuxième siècle romain puisque la datation de M. Crawford (et de ses prédécesseurs, M. Thomsen notamment) remet cette réduction onciale après 150 av. J.-C.

Deuxièmement, parce que les comptages de coins de M. Crawford ne sont pas justifiés ou expliqués. Ceci a même fait l'objet de critiques à diverses reprises. Et il existe d'autres méthodes que celles de M. Crawford : M. Volk en a fait une

(10) P. Marchetti, *La datation du denier romain et les fouilles de Morgantina,* dans *Revue belge de Numismatique,* 117, 1971, p. 81-114. Voir surtout Idem, *Les fausses certitudes de la numismatique républicaine du IIIe siècle,* dans *Actes du XIe Congrès International de Numismatique,* (éd. T. Hackens, Gh. Moucharte *et alii*), II, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 99-108. Voir, dans le même volume, l'étude de Maria Caccamo-Caltabiano, *Il tesoretto di oro « marziale » da Agrigento e il problema delle origini del sistema denariale,* p. 109-116. Mais on pourrait allonger de beaucoup la liste des travaux, nous nous bornons aux plus récents.

démonstration brillante et convaincante dans *Rythmes* précisément ([11]).

D'autre part, M. Marchetti utilisait, pour les méthodes quantitatives, un paramètre bien intéressant : celui des troupes à payer et dont les quantités sont connues dans une large mesure ([12]). Cette méthode d'évaluation permet aussi de contrôler des données et de *brider l'imagination*. L'évaluation des chiffres de butin est également utile, mais tout ce butin n'a pas été transformé en monnaies et par ailleurs, le butin évalué n'inclut pas nécessairement ce qui était accaparé par les individus dans les maisons privées.

En général, les numismates, quand ils font de l'histoire, doivent lire d'abord les textes des historiens antiques : non pas seulement, comme M. Thomsen ([13]), pour y trouver des mentions de noms de monnaies ou de quantités de numéraire explicitement citées (c'est déjà louable et les auteurs présents utilisent bien entendu un certain nombre de ces données), mais encore les indications indirectes pour la mesure des besoins civils et militaires de numéraire nouveau. Il est entendu que ce qui est en cause, c'est bien la motivation pour les frappes, non pas ce que devient ensuite ce numéraire dans la circulation.

Enfin, une évocation d'interprétations différentes serait bienvenue. Elle serait un garde-fou pour certaines hypothèses formulées par MM. de Callataÿ, Depeyrot et Villaronga sans trop d'explications. Dans ce champ de réflexion nouveau, un retour critique s'impose sans cesse pour garder l'adhésion du lecteur, l'engager dans un domaine dont il se méfie en se disant que de telles hypothèses brillantes, émergeant tout-à-coup, ont un goût de « trop beau pour être vrai ».

---

(11) T. Volk, *Mint Output and Coin Hoards*, dans *Rythmes de la production monétaire ...*, Louvain-la-Neuve, 1987, p. 141-221.

(12) P. Marchetti, *Histoire économique et monétaire, op. cit.*, p. 13-275 (évaluation des troupes et de la solde et des dépenses et rentrées de l'État romain).

(13) R. Thomsen, *Early Roman Coinage. A Study of the Chronology*, I, Copenhague, 1974, p. 19-48.

On peut se demander, après quelques réflexions en groupe, symposium et congrès, si de tels exercices sont préférables à l'élaboration de synthèses régionales. Est-ce sacrifier à une mode que de réunir les savants des sciences humanistes comme le font ceux des sciences naturelles ou dites exactes ? Nous croyons que la discussion des idées autour d'un thème est indispensable et fructueuse, plus riche pour les jeunes générations dans une Europe (et dans un monde) nécessairement faite de diversité culturelle, de diversité d'écoles de pensées et de méthodes.

Le livre collectif, réunissant les essais de MM. de Callataÿ, Depeyrot et Villaronga autour d'un thème, va plus loin : les auteurs essaient de couvrir un thème à travers la période hellénistique. On entrevoit les difficultés d'évaluer l'importance des monnayage locaux, ici, pour l'exemple donné, en Espagne, la difficulté de quantifier des monnayages romains du IIIe s., qui sont, eux aussi, en concurrence ou en connexion avec les monnayages des villes italiotes exténuées (quand finit la frappe d'argent à Naples p.ex. ?). Examiner seulement les grands monnayages permet de tracer le dessin d'une grande fresque qui ne prend corps que par les compléments des monnayages autonomes, régionaux (les ligues grecques notamment), civiques de tous genres. La numismatique des ensembles préconisée par le Dr Colbert de Beaulieu pour le monde celtique, est de rigueur aussi pour l'interprétation économique des monnayages grecs et romains (et étrusques, et italiques souvent oubliés), même si les manuels bien connus des 19e et 20e siècles séparent strictement les *BMC* romains des *BMC*, sans parler des séries étrusques, puniques ou autres, marginales, qui apportent toutefois, la thèse de M. Marchetti l'a montré, des lumières essentielles à l'interprétation des séries majeures, tout comme les bronzes complètent et expliqueront bientôt des monnayages d'argent.

On retiendra que notre très sympathique trio de collègues et amis a fait un bout de chemin dans un parcours difficile, un défi que la numismatique doit relever au-delà des corpus, des liaisons de coins et des histogrammes objectifs : offrir aux autres sciences des marges d'hypothèses, provoquer des pensées nouvelles en essayant d'aller au bout d'une idée ou d'un ensemble

d'idées qui circulent. Le faire à trois permet de mieux coder la route de l'interprétation historique des monnayages, d'avancer plus loin, mais c'est aussi s'exposer davantage parce qu'on ne peut pas explorer tous les fondements historiques avec autant d'attention : c'est le risque des publications trop hâtives, forcément partielles dans leurs assises. Faut-il ou fallait-il attendre la perfection avant de livrer des pensées ?

Ou risquer l'hypothèse d'un *big bang* pour le domaine monétaire antique ? À savoir, proposer que les Romains auraient recyclé (i.e. refondu après conquêtes ou décris successifs) l'essentiel des quantités de monnaies hellénistiques en circulation. Pourrons-nous mesurer un jour l'impact des productions de mines et de refontes de butins divers ? Plutôt que le big bang originel ou définitif dans l'explication des masses métalliques monétisées et de leur recyclage partiel ou total d'un empire à l'autre, nous croyons que s'amorce ici un dialogue avec les historiens, la nécessité d'une relecture des sources, d'une évaluation critique de nos méthodes de construction d'hypothèses.

Et pourquoi pas : ne faudrait-il pas retourner à la vérification critique de nos méthodes : établir le nombre de coins dans un monnayage dont on connaît l'ampleur et les instruments et comparer aux résultats obtenus par la charactéroscopie ? Cela reviendrait à appliquer les méthodes très raffinées des antiquisants, dans la reconstitution des frappes monétaires aux époques différentes et mieux documentées par les sources écrites du bas Moyen Âge.

On voit aussi que les méthodes de laboratoire et la numismatique quantitative ont un dialogue à amorcer : celui de la provenance des métaux, celui d'une identification des refontes dans les monnayages romains par exemple. N'a-t-on pas identifié, grâce aux recherches françaises récentes, l'impact des métaux nouveaux d'Amérique sur les monnayages européens de la Renaissance ([14]) ? Serait-ce rêver que de pouvoir identifier les

(14) J.-N. Barrandon, E. Le Roy Ladurie, Cécile et Chr. Morrisson, *L'or du Brésil et son influence sur les frappes françaises au XVIIIe siècle : première étape d'une réflexion,* dans *Actes du XIe Congrès International de Numismatique,...* IV, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 135-140.

mines antiques à travers leur production monnayée ? Le regretté Colin Kraay avait montré cette voie il y a bientôt 35 ans en caractérisant le type d'argent du Laurion ou de Macédoine ([15]).

Notre propos n'est pas, en ce jour de fête, de fatiguer l'auditoire avec des tableaux et des chiffres qui requièrent une lecture attentive et dont les intentions démonstratives seraient *a priori* suspectées par un auditoire critique ([16]) : mais nous avons annoncé une attitude à la fois critique et positive à l'égard d'une démarche amorcée par notre génération, reprise par les jeunes et ceux qui se sentent tels : démarche qui aboutira au 21e siècle,

(15) C.M. Kraay et Vera M. Emeleus, *The Composition of Greek Silver Coins. Analysis by Neutron Activation*, Oxford, 1962.

(16) Notre point de vue diffère ainsi de celui de M. T. V. Buttrey, qui, dans deux discours présidentiels de la Royal numismatic Society à Londres, a fustigé la reconstitution quantitative des frappes monétaires : *Calculating Ancient Coin Production : Facts and Fantasies,* in *Numismatic Chronicle,* 153, 1993, p. 335-351 et *Calculating Ancient Coin Production, II : Why it cannot be done,* in *Numismatic Chronicle*, 154, 1994, p. 341-352. Il nous semble inutile de reprendre toute la discussion ici, d'autant plus que M. de Callataÿ a tenu à répondre, chiffres à l'appui, à M. Buttrey dans le *Numismatic Chronicle,* 155, 1995, p. 289-311 : *Calculating Ancient Coin Production : Seeking a Balance*. Nous n'avions pas connaissance de ce texte avant la communication de Liège et nous n'avons pas voulu priver le lecteur du plaisir de découvrir ce débat scientifique dans le texte original. M. Buttrey concluait : nous ne devrions rien faire. Rien ne peut être fait. M. de Callataÿ, tout en reconnaissant l'avertissement de M. Buttrey comme salutaire contre des conclusions hâtives, ne voudrait pas de « ce n'est pas prouvé » passer à « c'est tout à fait faux ».

M. de Callataÿ conclut : « Les faits qui peuvent être prouvés sont peu nombreux. Plutôt que dans un monde de faits et fantaisies, nous vivons dans un monde d'incertitudes définitives, ou, pour le dire autrement, d'estimations optimales. Sans possibilité d'atteindre la vérité, il reste seulement la possibilité d'écarter l'erreur.. ; » (notre traduction).

Nous ajouterions volontiers que ceux qui cherchent une certitude chiffrée grâce aux sciences « exactes », se tromperont toujours. Cette tribu scientifique *chiffre ses marges d'erreur, ce que les sciences humaines ou humanistes n'ont pas l'habitude de faire avec une rigueur mathématique.* Faut-il abandonner les méthodes de datation du Carbone 14 ou de la thermoluminescence parce que leurs marges d'erreurs justifiées se chiffrent certaines fois par centaines d'années ? Cela vaut toujours mieux que l'estimation chronologique d'évolutions typologiques ou esthétiques.

Le progrès et l'apport des méthodes quantitatives en numismatique sont de cet ordre : on ne peut les nier, on peut seulement les critiquer pour améliorer.

si du moins les 50 ans à venir du Cercle liégeois sont vécus dans la paix, comme ce fut le cas du demi-siècle passé et si des hommes continuent l'œuvre entamée généreusement par l'équipe initiale. Avec nos félicitations, nos amis liégeois voudront bien accepter les vœux les plus fervents du séminaire Marcel Hoc de l'Université catholique de Louvain et d'un citoyen du pays germanophone qui est heureux de faire partie de la province de Liège, même s'il faisait partie jadis d'un autre duché.

ANALYSE NON DESTRUCTIVE DE MONNAIES PAR LES TECHNIQUES PIXE ET XRF

par Guy DEMORTIER

1. — Introduction

La connaissance de la teneur en éléments majeurs, mineurs et éventuellement traces dans une monnaie est souvent accessoire pour le numismate. Si cette donnée peut lui être utile, il demandera généralement à l'analyste que la méthode de détermination des concentrations ne nécessite aucune abrasion, aucun prélèvement, qu'elle soit précise et sensible, que la monnaie ne garde aucune trace d'un éventuel traitement physico-chimique.

La méthode idéale serait une activation aux neutrons ; mais qui dit activation, dit aussi activité résiduelle, donc potentiellement « danger » de les manipuler après analyse. Il est rare qu'après irradiation aux neutrons une monnaie présente un quelconque danger pour celui qui les manipulerait mais toute technique pouvant donner le bon résultat sans présenter ce risque est préférable.

Les méthodes physiques directes, à savoir celles qui ne fournissent un signal que pendant l'irradiation et qui cessent d'émettre immédiatement après l'irradiation lui seront préférées.

Parmi ces dernières, la méthode PIXE (Particle Induced X-ray Emission) et la fluorescence X induite par radioisotopes (RIXRF) offrent de gros avantages. Comme il s'agit de méthodes superficielles (ne mettant en jeu que les éléments qui se trouvent à une profondeur de 10 à 50 µm sous la surface), elles ne donneront un résultat global satisfaisant que lorsque la

monnaie est homogène sur toute son épaisseur. Nous discuterons dans la suite l'intérêt des techniques PIXE et RIXRF pour des monnaies en bronze, en argent et en or.

2. — Techniques expérimentales

2.1. — *Les faisceaux d'ions pour l'étude des monnaies*

L'irradiation, par des faisceaux d'ions (généralement des protons) dont l'énergie est de quelques MeV, donne naissance à des rayonnements X ou γ caractéristiques des atomes atteints. Cette méthode conduit à la détermination des concentrations en éléments sur une profondeur d'environ 10 microns. La dimension latérale du faisceau de protons peut être variée de 500 à 2 microns suivant les besoins de localisation. La corrosion conduisant à des modifications de la composition superficielle des pièces s'étalant parfois sur une épaisseur nettement supérieure à cette profondeur d'analyse, on n'aura donc accès à la composition réelle (en éléments majeurs principalement) du volume que sur des objets non corrodés : les monnaies en or en particulier, les monnaies en argent aussi mais en prenant des précautions pour tester une éventuelle non-homogénéité de l'alliage dans le volume analysé. L'étude de monnaies en cuivre par contre s'avère souvent très difficile, en raison de la patine et de la corrosion.

L'énergie des protons incidents (moins de 3 MeV) est souvent beaucoup trop faible pour induire des réactions nucléaires conduisant à une radioactivité différée. Bien qu'utilisant une méthode de la physique nucléaire, la technique est donc non radioactive. L'activation avec des particules chargées nécessiterait l'utilisation de protons de plus de 10 MeV.

La méthode expérimentale utilisant un faisceau extrait de l'enceinte de l'accélérateur est particulièrement confortable (figure 1). Le flux de protons sort de l'accélérateur après avoir traversé une feuille mince (en Kapton [polymère résistant aux radiations], ou en aluminium) et tombe sur la surface de la

monnaie à étudier. Cette irradiation, dans l'air, permet de choisir très aisément, sur chaque pièce, les régions intéressantes. La seule restriction sur la région d'analyse est qu'elle soit située sur une face externe pour permettre la détection du signal. Les signaux les plus abondants sont les rayons X caractéristiques des éléments touchés. La technique basée sur leur détection porte le nom de PIXE (Particle Induced X-ray Emission). La mesure de l'énergie des rayonnements X permet d'identifier les éléments présents, le dénombrement de ces rayonnements X caractéristiques d'en déterminer quantitativement les teneurs. Tous les atomes de poids atomique supérieur à 25 sont aisément analysables.

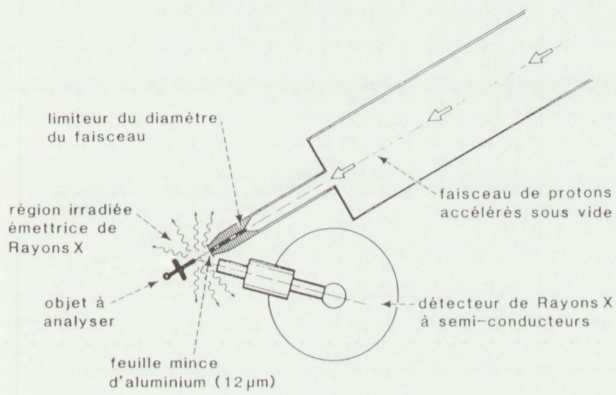

Figure 1. — *Dispositif expérimental pour l'étude des monnaies par la technique PIXE*

Les pièces peuvent aussi être introduites dans l'enceinte vidée de l'accélérateur. Elles pourront alors être irradiées par un faisceau dont le diamètre peut être abaissé jusqu'à quelques micromètres. Ce dispositif permet de déterminer les concentrations dans des volumes restreints approchant la résolution spatiale des microsondes électroniques.

La méthode expérimentale en faisceau large (1 mm^2) s'apparente, par le mode d'irradiation, à la technique d'activation aux

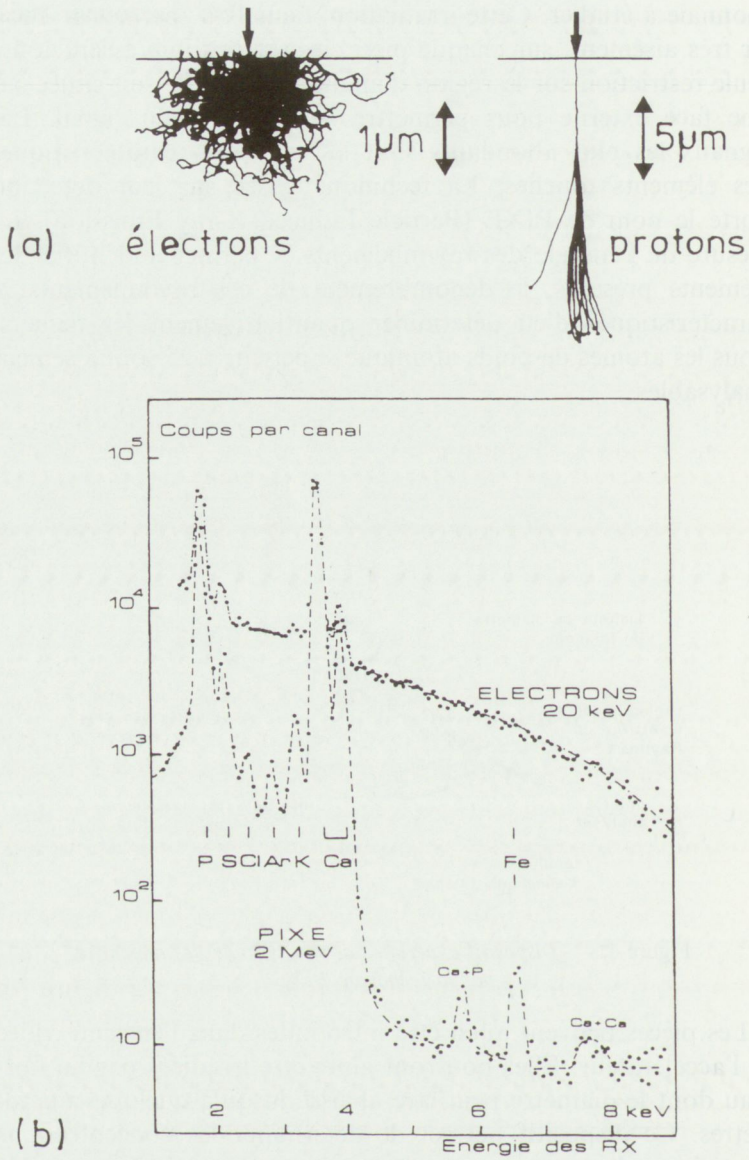

Figure 2. — *Comparaison des interactions des protons et des électrons avec leur matériau (trajet, spectres de RX)*

particules chargées, mais en évitant toutefois de donner naissance à une radioactivité différée de l'échantillon. Elle s'apparente à la technique de fluorescence X par le type de signal : des rayons X. Les corrections (qui imposent des calculs laborieux, tenant compte : (a) des variations de nombre atomique, (b) des absorptions et (c) de la fluorescence, de manière à convertir les données expérimentales en teneurs vraies dans les divers éléments) sont toutefois moins fastidieuses avec cette technique PIXE. Elle s'apparente, lors de la focalisation du faisceau incident sur une surface de quelques μm^2, aux techniques de microsondes électroniques et ioniques. Trois des principaux avantages de la technique PIXE sur les microsondes électroniques sont :

1) Une meilleure définition de la région analysée de l'échantillon (les protons suivent un trajet quasi linéaire, alors que les électrons subissent de fréquentes déviations (figure 2a).
2) La possibilité d'étudier les éléments de poids atomique élevé par la détection des RX de haute énergie (raies K) alors que par la microsonde électronique (où on limite souvent l'énergie des électrons à une vingtaine de keV), seules les raies de moindre énergie sont utilisables et donc difficilement séparables parfois des raies K des éléments de poids atomique plus faible.
3) L'absence quasi totale de rayonnement de Bremsstrahlung induit par le faisceau de protons primaires. Les limites de détection sont ainsi de deux à trois ordres de grandeur meilleures qu'avec la microsonde électronique équipée du même détecteur Si(Li) (1 à 10 µg/g par PIXE, le ‰ en microanalyse par bombardement électronique). Ainsi, la figure 2b obtenue pour un même échantillon (minéralogique) montre que le spectre induit par des protons de 2 MeV fait apparaître les raies du Cl et du Fe, invisibles sur le spectre obtenu par bombardement au moyen d'électrons de 20 keV. La raie K de l'Ar qu'on aperçoit dans le spectre PIXE provient de l'interaction des protons avec l'air occupant la région entre la feuille de sortie de l'accélérateur et l'échantillon (dans la géométrie de la figure 1).

4) La microsonde nucléaire contrairement à la microsonde ionique ne conduit à aucune érosion du matériau sous analyse. Elle est donc strictement non destructive.

La technique PIXE, qui fournit un signal caractéristique de tous les éléments de poids atomique supérieur à 25, s'avère parfois moins sensible que certaines de celles avec lesquelles nous avons fait la comparaison, surtout lorsque les éléments mineurs ou les traces ont un poids atomique voisin de celui des éléments majeurs. La limite de détection dans l'analyse des traces, spécialement intéressante lorsqu'on s'intéresse aux questions numismatiques liées à la provenance, est en général meilleure par les techniques d'activation aux neutrons (thermiques ou rapides) ou aux particules chargées ($E_p > 10$ MeV), que par les techniques faisant appel à la détection directe des signaux émis sous faisceaux d'accélérateurs. Il n'est pas possible d'établir une règle générale sur les limites de détection relatives des diverses techniques. On peut toutefois affirmer que par la technique PIXE les limites de détection se situent dans le domaine du µg/g. Pour l'étude des matrices lourdes, on utilisera des filtres pour absorber sélectivement les signaux émis par les éléments majeurs. On ne pourra néanmoins atteindre dans ce cas des limites de détection meilleures que 50 µg/g.

2.2. — *La spectroscopie de fluorescence X*

Lorsqu'une radiation de haute fréquence interagit avec un atome, une vacance électronique dans celui-ci peut provoquer l'émission (par fluorescence) de RX caractéristiques. La méthode est semblable, de par le mode de détection, à la méthode PIXE. La différence réside dans le mode de production de cette vacance : dans ce cas, par un photon et non par une particule chargée comme pour PIXE.

Les appareils les plus utilisés pour la fluorescence de RX (XRF : X-ray fluorescence) sont constitués d'un canon à électrons pour ioniser une cible primaire destinée à produire des RX caractéristiques de cette cible. Ces RX primaires sont utilisés pour produire la fluorescence dans les atomes de l'échantillon (la monnaie). L'exigence essentielle dans le choix de la cible

primaire est qu'elle produise des RX d'énergie supérieure à ceux qui sont caractéristiques des éléments à détecter dans la monnaie. La différence majeure avec la méthode PIXE dans la production des RX secondaires est l'inversion de la sensibilité à l'analyse. Alors que dans la technique PIXE la production de RX de basse énergie prédomine, dans la méthode de fluorescence la production de RX dans les atomes de l'échantillon est prépondérante pour les éléments émettant des RX caractéristiques dont l'énergie est proche (mais inférieure) à ceux de la cible primaire.

Alors que pour PIXE la sensibilité à l'analyse décroit lorsqu'on passe du cuivre à l'or et à l'argent, avec la fluorescence cette sensibilité croît. PIXE est donc très sensible pour l'étude du cuivre dans l'or, la fluorescence X le sera principalement pour l'argent dans l'or.

Pour des raisons de coût, il est possible de remplacer le canon à électron par une source radioactive. Cette source fournit cependant beaucoup moins de photons primaires que le canon électronique et le choix de l'énergie des photons primaires est nettement moins sélectif. On donnera à cette méthode le nom de Radio Isotope X-ray Fluorescence (RIXRF).

Le temps de l'analyse par cette dernière méthode se compte dès lors en heures alors que pour PIXE et le bombardement électronique quelques minutes suffisent généralement. La méthode PIXE est ponctuelle, la technique RIXRF permet moins de sélectivité géométrique (large surface irradiée).

Une autre différence entre PIXE et RIXRF est la profondeur d'analyse. Comme les protons sont arrêtés très facilement dans les matériaux, mais que les photons primaires peuvent traverser une épaisseur nettement plus grande, les calculs permettant de passer du comptage des signaux à la concentration relative des éléments suit des voies très différentes, mais de complexité comparable. Pour l'étude de structures irrégulières (cas de frappes nettes sur des monnaies bien conservées) il faudra faire preuve d'une plus grande prudence dans ces calculs par RIXRF que par PIXE, en raison de la plus grande surface irradiée et du

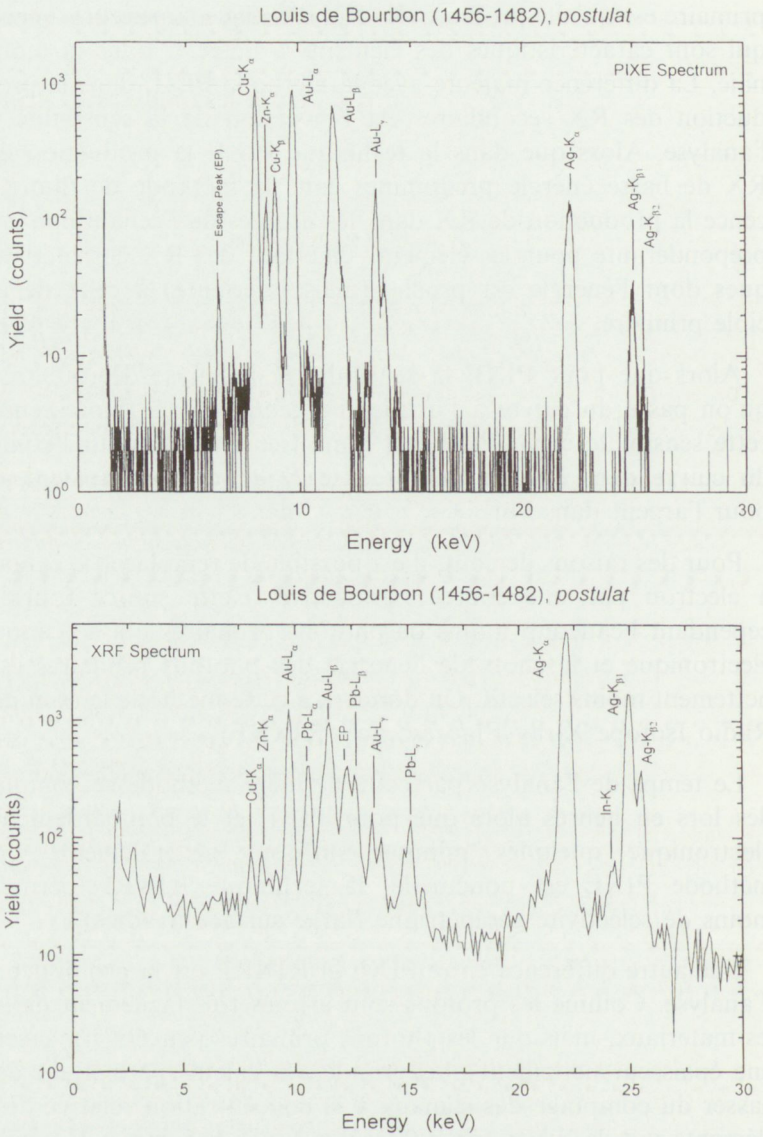

Figure 3. — *Comparaison de spectres de RX induits par PIXE (a) et RIXRF (b) sur une monnaie d'or de Louis de Bourbon*

plus long trajet de sortie des RX émis par les atomes de la monnaie.

La figure 3 illustre la comparaison entre les analyses PIXE et RIXRF d'une même monnaie d'or.

3. — Monnaies en bronze

En collaboration avec l'équipe du Professeur T. Hackens nous avons testé la pertinence des résultats des analyses PIXE et par l'activation aux neutrons sur des monnaies et flans monétaires. La motivation a été définie par T. Hackens en ces termes.

> « *Pour le numismate de l'Antiquité, la monnaie en bronze a longtemps été une sorte de numéraire fiduciaire, à fonction secondaire et sans importance historique, sinon par son iconographie ou par sa seule existence. On ne pesait pas, jadis les bronzes et il ne serait venu à l'idée de personne d'en rechercher la composition chimique sinon par curiosité occasionnelle* ».
>
> « *Caley* [1] *fut le premier à s'intéresser à la composition des monnaies de bronze grecques et si dès Haeberlin* [2] *on a pesé les plus anciens bronzes romains, il faut attendre les années 1970 pour que l'on tire de ces données des conclusions pertinentes* [3]. *Dans le domaine grec, Hackens a montré* [4] *que le poids des bronzes siciliens avait une importance capitale pour l'histoire de la guerre de Carthage à la fin du Ve siècle av. J.C. et pour la datation des monnaies elles-mêmes. Disposant actuellement de méthodes d'analyses raffinées, il est raisonnable de se poser une série de questions* ».
>
> « *Peut-on définir une marge habituelle dans les variations d'homogénéité dans une même monnaie ? Dans une même émission ? Peut-on se fier aux analyses globales, l'activation neutronique par exemple, ou faut-il échantillonner en profondeur ? Existe-t-il une corrélation entre l'analyse de la surface et du cœur de la pièce ? Si une telle corrélation existe, pourrait-on éviter d'entamer les pièces pour avoir une idée, fondée statistiquement, de la teneur réelle du cœur, à partir de ces seules analyses de surface ? Autant de questions dans l'histoire des ruses de l'analyste des métaux anciens pour contourner les pièges de la corrosion, ruses aussi pour éviter l'échantillonnage destructif* ».

« Ces questions se sont posées à partir de deux groupes d'objets : d'une part des monnaies d'Argos en bronze, de toutes époques, depuis le IIIe siècle av. J.C. jusqu'au IIIe siècle ap. J.C., et d'autre part un lot de ce qui paraît bien être des flans monétaires, trouvés à Argos. Les groupes de monnaies devraient montrer s'il y a eu des variations sensibles dans la composition des alliages au cours de six siècles. Les flans par contre offrent l'avantage de constituer le reliquat de la dernière journée de frappe d'un atelier avant sa fermeture, et donc avant leur dépôt dans le sol d'un temple de la ville. Ils réunissent ainsi des conditions idéales d'homogénéité a priori : fabrication rapprochée dans le temps et au même endroit, mêmes conditions de conservation dans le sol. Alors que les monnaies de toute époque sont un échantillon vertical, diachronique, les flans sont un échantillon ponctuel dans le temps, permettant de tester l'homogénéité (presque dans un même lingot ?), et donc de rechercher dans quelle mesure cette homogénéité peut varier ».

Nous avons donc procédé à la comparaison des résultats obtenus par deux méthodes nucléaires : l'activation aux neutrons rapides (14.8 MeV) pour l'analyse élémentaire sélective de l'étain dans tout le volume et la méthode PIXE pour des analyses de surface des éléments majeurs et mineurs (profondeur utile de l'ordre de 15 micromètres) [5]. Les pièces, de peu de valeur en raison de leur état d'usure avancée, ont été sciées suivant un diamètre de manière à mettre à nu le cœur de l'alliage. Les teneurs globales en étain ont été déterminées par l'activation neutronique, les teneurs de surface en étain, plomb, arsenic et argent, tant dans le cœur que dans la patine, par la technique PIXE. Les flans ont également été analysés par ces deux techniques, mais sans leur faire subir de traitement mécanique pour dégager le cœur de l'alliage.

Les déterminations des teneurs en étain par activation neutronique ont été réalisées par comparaison avec des échantillons de référence ayant la même forme géométrique que les flans et pièces étudiés. Ceci évite au maximum les erreurs systématiques qui pourraient être induites par des différences géométriques.

Les résultats des analyses des pièces sciées sont consignés dans la Table 1. Toutes les concentrations en étain observées par la méthode d'activation aux neutrons rapides (qui fournit la teneur globale actuelle en étain dans l'ensemble de la pièce) sont

Table 1

Analyses de pièces de monnaies (sciées) en bronze trouvées à Argos et datant du IIIe siècle av. J.C. au IIIe siècle ap. J.C. par activation aux neutrons rapides (14 MeV) (ANR) et technique PIXE (teneurs exprimées en % massique) [5]

Pièce	ANR Sn	PIXE Sn cœur	PIXE Sn patine	PIXE Pb cœur	PIXE Pb patine	PIXE As cœur	PIXE Ag cœur	Sn/Sb cœur
P5	9,3	7,8	0,3 à 18	0,62	1,3 à 5,2	0,04	0,07	15
P4	9,6	8,4	8 à 16	0,53	1,4 à 3,3	0,08	0,09	18,1
P6	10,1	8,5	0,4 à 17	0,32	1,3 à 3,1	0	0,06	31,5
P7	12,1	10,1	0,9 à 13	1,41	2,0 à 4,1	0	0,08	8,6
P1	13,1	9,5	5 à 16	0,76	1,1 à 6,2	0,05	0,07	17,2
P3	17,1	10,8	10 à 21	0,85	1,9 à 6,1	0,05	0,10	20
P2	17,2	11,8	11 à 23	0,99	1,9 à 7,4	0,06	0,11	17,4
Précision (%)	5	0,5	1	2	4	10	10	

strictement et systématiquement supérieures à celles que nous observons lors de l'analyse du cœur de l'alliage par la méthode PIXE (qui donne cette teneur en étain au moment de la fabrication de la monnaie). Aucune erreur n'est cependant imputable aux techniques : les mêmes échantillons de référence ont été utilisés pour chacune d'entre-elles. Il est donc manifeste que, lors de la corrosion des pièces, le cuivre a été sélectivement extrait de la surface. Les valeurs des concentrations en étain dans la patine de surface varient considérablement d'un point à l'autre d'un même objet, et les valeurs maximales observées y sont toujours largement supérieures à celle que l'on obtient par l'activation neutronique et *a fortiori* au cœur. Les régions de la surface pauvres en étain contiennent une quantité importante d'éléments de poids atomique faible (Ca, Fe) dont on observe la présence par la méthode PIXE. Le rapport des concentrations Sn/Pb au cœur est sensiblement constant sauf pour les pièces P6 et P7. La concentration à cœur mesurée en déplaçant l'impact des protons incidents sur une plage de 5 mm est constante (figure 4).

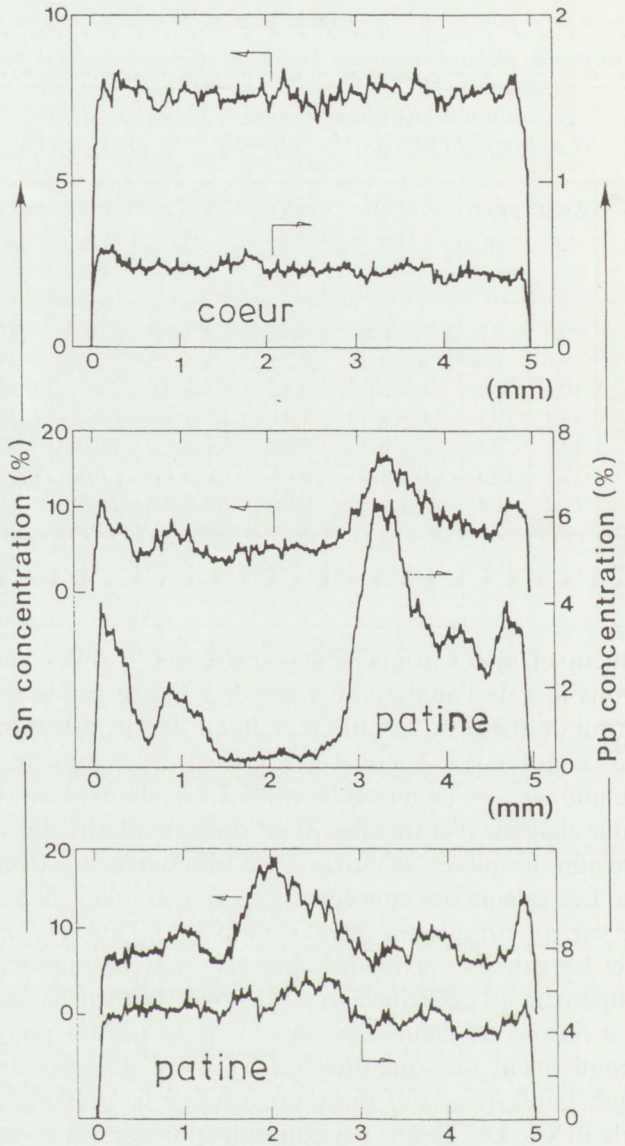

Figure 4. — *Variation de la teneur en Sn et en Pb dans une monnaie d'Argos :*
(a) : cœur dégagé de la pièce ;
(b) et (c) : deux balayages dans la patine.

Table 2

Analyses de flans monétaires découverts au même endroit et issus probablement du même lingot par activation aux neutrons rapides et par la méthode PIXE (teneurs en % massique) [5]

		Activation neutronique Sn à partir de divers standards (1)													PIXE Surface des flans	
Standards → / Flans ↓		S5	S4	S11	S12	S10	S3	S2	S9	S7	S1	S13	S6	S8	Moyenne (M)	Sn	Pb
Lot n° 1	F5	**4,93**	5,01	5,42	5,72	5,38	5,13	5,44	4,74	5,69	5,98	5,48	5,93	4,97	5,37	5,0 à 8,2	4,3 à 8,5
	F4	5,00	**5,07**	5,49	5,81	5,44	5,19	5,50	4,81	5,75	6,05	5,51	6,01	5,04	5,44	6,6 à 7,7	13 à 19
	F11	4,63	4,69	**5,08**	5,36	5,04	4,81	5,10	4,45	5,33	5,59	5,10	5,55	4,67	5,03	0,4 à 1,2	1,9 à 12,1
	F12	4,49	4,45	4,93	**5,22**	4,89	4,67	4,95	4,32	5,19	5,44	4,95	5,40	4,54	4,89	3,8 à 5,0	10,0 à 15,5
	F10	5,24	5,31	5,75	6,07	**5,70**	5,44	5,77	5,03	6,04	6,33	5,77	6,29	5,28	5,69	5,7 à 6,7	4,4 à 7,5
Lot n° 2	F3	6,37	6,46	7,00	7,39	6,94	**6,62**	7,01	6,12	7,35	7,70	7,02	7,65	6,43	6,93	5,7 à 6,9	6,5 à 9,7
	F2	6,74	6,83	7,40	7,80	7,34	7,00	**7,42**	6,47	7,75	8,15	7,42	8,09	6,80	7,32	8,1 à 9,1	6,5 à 9,7
	F9	8,04	8,15	8,83	9,33	8,76	8,36	8,85	**7,73**	9,26	9,25	8,86	9,65	8,12	8,71	8,4 à 9,4	1,8 à 4,2
	F7	7,19	7,36	7,89	8,35	7,83	7,46	7,91	6,91	**8,28**	8,77	7,93	8,64	7,25	7,83	2,4 à 5,2	5,8 à 14,7
	F1	7,39	7,49	8,12	8,57	8,05	8,25	8,14	7,10	8,52	**8,94**	8,15	8,87	7,45	8,08	6,7 à 10,9	1,0 à 1,6
Lot n° 3	F13	8,92	9,03	9,78	10,34	9,71	9,38	9,84	8,54	10,27	10,77	**9,82**	10,71	9,00	9,69	0,5 à 2,5	2,0 à 3,8
	F6	9,13	9,25	10,02	10,59	9,94	9,48	10,06	8,71	10,52	10,95	10,06	**10,96**	9,21	9,90	0,7 à 6,7	6,2 à 9,3
Lot n° 4	F8	11,66	11,83	12,81	13,53	12,70	12,13	12,85	11,18	13,45	14,10	12,86	14,01	**11,76**	12,69	3,5 à 17,5	0,9 à 1,3

(1) Les échantillons S sont les standards de référence usinés dans la forme exacte des flans. Les valeurs données sur la diagonale du tableau en gras représentent les teneurs en Sn dans la géométrie optimale. Les données obtenues par PIXE correspondent aux valeurs extrêmes de six déterminations en diverses positions de la surface.

Les résultats de l'analyse des flans par activation aux neutrons rapides sont repris à la Table 2. Nous les avons classés en fonction de la valeur croissante de la teneur en Sn en tenant compte du résultat obtenu par comparaison avec le standard de géométrie identique (valeurs consignées sur la diagonale du tableau et auxquelles nous nous référons par l'appellation : valeur optimale). Nous donnons, dans cette même table, les concentrations en étain déterminées à partir des autres standards. Chaque ligne de la table correspond ainsi à 13 mesures quasi-indépendantes. La moyenne (M) sur chaque ligne présente, dans tous les cas, un écart inférieur à 10 % avec la valeur obtenue dans le cas de l'analyse dans la géométrie optimale. Toutes ces valeurs sont statistiquement compatibles compte-tenu de l'erreur globale estimée à 6 %. L'influence de la géométrie des objets sur la mesure des teneurs par activation neutronique est donc faible.

Il peut paraître étonnant que le lot de flans découverts dans un endroit unique et prêts pour le travail de frappe présente une distribution de concentrations aussi inhomogène dans le volume. Les valeurs obtenues par la technique PIXE sont données elles aussi dans la dernière colonne à la Table 2. La précision des mesures en PIXE (1 %) est de loin meilleure que la dispersion des résultats (nous donnons les valeurs extrêmes des 6 déterminations effectuées sur chaque flan aux endroits les moins corrodés). La classification des flans en fonction des teneurs croissantes en étain disparaît si on tient compte des seules valeurs obtenues par la méthode PIXE. Cette dernière n'est sensible qu'aux éléments présents dans les 10 à 15 microns sous la surface, soit dans la couche externe de la patine et/ou de la matière corrodée.

L'étude des monnaies en bronze fait l'objet de recherches intensives par activation aux particules chargées de haute énergie et aux neutrons dans le groupe d'Archéométrie du CNRS à Orléans [6].

4. — Monnaies en argent

Une étude parallèle à celle que nous venons de décrire pour des monnaies en bronze a été aussi réalisée sur une série de

65 monnaies d'argent des Princes Evêques de Liège pour la période allant de 869 à 1455. Elles sont réparties en 3 lots : 17 deniers identiques de Hughes de Pierrepont (1203-1229), 27 gros bourgeois d'Englebert de la Marck (1344-1364) et 21 pièces diverses frappées durant les règnes de 21 rois et princes évêques (869-1455). Chaque pièce a été irradiée suivant le procédé décrit plus haut (voir figure 1) en au moins 4 endroits différents situés dans des régions planes de la pièce en vue de limiter les effets géométriques tant sur la pénétration des protons que sur la sortie des signaux. En plus de l'analyse des éléments majeurs (Ag et Cu) nous nous sommes intéressés aux éléments mineurs Fe, Au, Bi, Hg.

De l'ensemble des mesures nous pouvons dire que parmi les 17 deniers de Hughes de Pierrepont présentant une teneur moyenne de 92.2 % d'Ag on en trouve 4 avec une teneur en argent très voisine de 90 %, 10 avec une teneur voisine de 92 % et 3 avec une teneur voisine de 94 %. L'ensemble indique donc que 66 % des résultats tombent dans un intervalle de confiance de 1.5 %, valeur conforme à la précision statistique du comptage des RX. Toutefois, les erreurs sur les valeurs individuelles relevées à chaque impact indiquent une dispersion de l'ordre de 3 %. Les teneurs en cuivre, élément majeur associé à l'argent, quant à elles varient entre 4 et 8 %. On en conclut que la corrosion affectant la surface des pièces conduit à une élimination sélective du cuivre. La teneur observée en argent en surface est donc supérieure à celle à laquelle on pourrait s'attendre à cœur. Celle-ci serait sans doute plus proche de 90 % que de 92.2 % déterminée par PIXE.

Si on groupe dans un diagramme triangulaire les teneurs relatives en cuivre, plomb et or de l'ensemble des monnaies de ce lot, on obtient les résultats rassemblés dans la figure 5. Ils indiquent que les concentrations relatives en Cu et Pb demeurent quasi constantes et dans un rapport de 5 pour 1. Une mesure individuelle par PIXE sur une pièce isolée ne peut donc nous renseigner avec certitude sur la valeur de l'aloi, ni permettre une

classification à partir de la concentration en éléments mineurs. Les teneurs en Bi et Hg sont très variables et ne conduisent à aucun critère de sélection ou d'identification. La teneur en fer mesurée est également très variable. Elle provient sans doute d'incrustations terreuses dans les minuscules irrégularités superficielles.

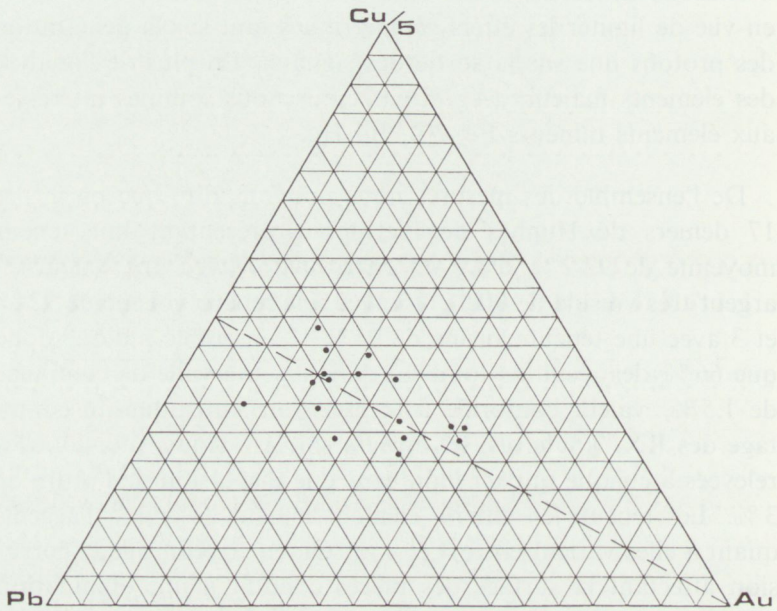

Figure 5. — *Distribution des teneurs relatives en Cu, Pb et Au dans les 17 deniers d'Hughes de Pierrepont*

Les résultats des analyses de l'Ag dans les 27 gros bourgeois d'Englebert de la Marck sont assez semblables. Parmi eux 22 pièces ont une teneur moyenne de 92.00 % avec une dispersion de 1.5 %. Cinq de ces gros indiquent une teneur en argent nettement moindre (80 ± 4 %). Si on classe les gros en fonction de leur teneur relative en Cu, Pb et Au on obtient, cette fois, une corrélation entre Pb et Au dans un rapport de 4 pour 1 (figure 6). Cette corrélation Pb/Au reste encore valable pour les 5 gros de moindre aloi.

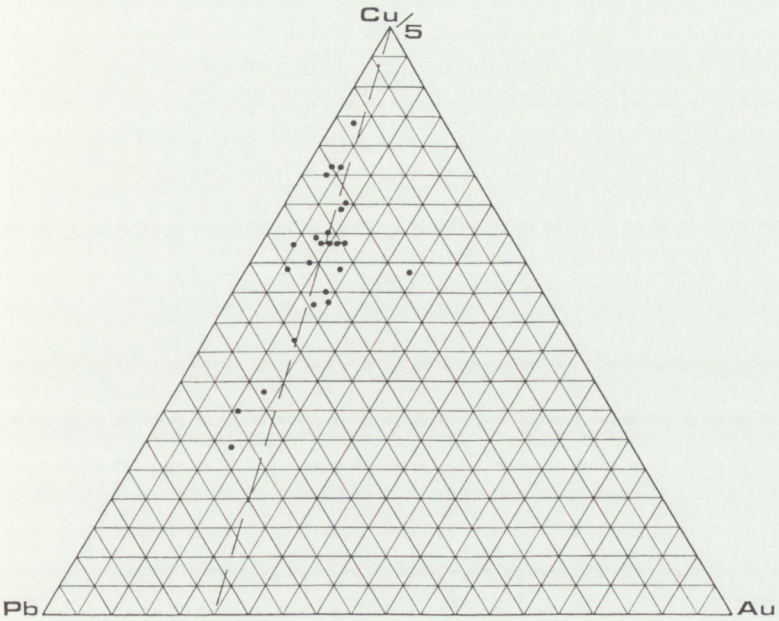

Figure 6. — *Distribution des teneurs relatives en Cu, Pb et Au dans les 27 gros bourgeois d'Englebert de la Marck*

Si dans cette classification en fonction des teneurs en Cu, Pb et Au on reporte les valeurs obtenues sur le lot de pièces frappées entre 869 et 1455 on constate qu'au cours des siècles, la teneur relative en or décroît et qu'à partir de Jean d'Arckel, la teneur en argent diminue très sensiblement (figure 7). Le détail des résultats (à 270 impacts) est rassemblé dans le travail de fin d'études en sciences chimiques défendu en 1989 par A.-M. Meyer [7].

En plus des monnaies dont l'identification est certaine, une pièce de provenance non identifiable fut trouvée avec un lot du 12e siècle. Elle fut initialement attribuée au 11e siècle mais de l'avis de Mr. H. Frère, elle serait du 12e. Sa position dans le diagramme triangulaire de la figure 6 confirmerait cette dernière proposition.

Une seconde série de monnaies d'argent frappées à Stavelot postérieurement à celles étudiées plus haut a également été soumise à l'étude. Nous en rassemblons les résultats dans le

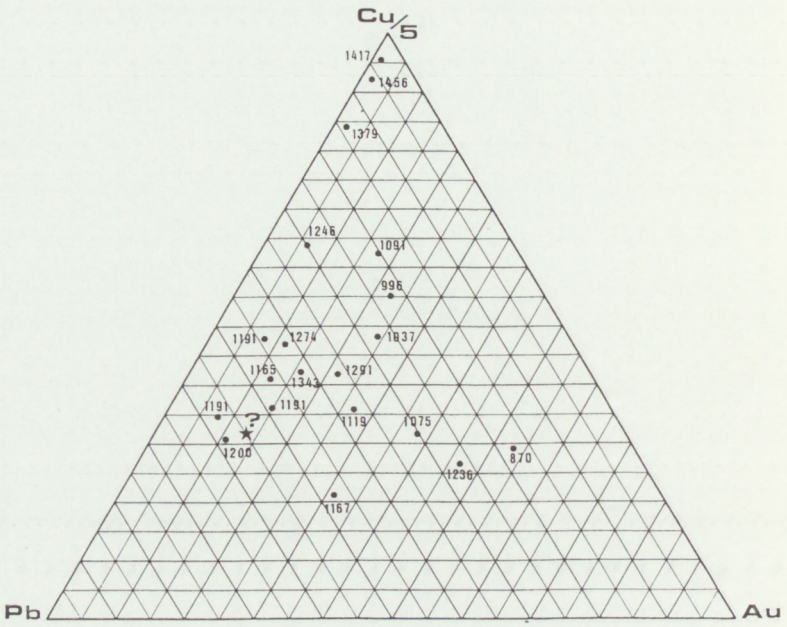

Figure 7. — *Distribution des teneurs relatives en Cu, Pb et Au dans les 21 pièces de monnaies frappées entre 869 et 1455. L'étoile identifie la pièce de provenance inconnue*

tableau 3. Il s'agit sans doute des premiers résultats d'analyses sur des monnaies de Stavelot. La poursuite du travail est envisagée.

5. — Monnaies en or

On peut s'attendre à une moindre contribution de la corrosion de la surface des monnaies en or, surtout de celles à haut titre. La manipulation des pièces et l'imperfection dans leur conservation pourraient toutefois provoquer une élimination superficielle des éléments les moins nobles. En particulier le cuivre de l'alliage.

Un test a été réalisé par comparaison des résultats par la technique PIXE (profondeur de référence de 8 à 10 microns) avec ceux de l'activation aux protons de haute énergie (12 à 20 MeV — profondeur de référence 300 à 400 μm). Cette comparaison montre (table 4) qu'il y a parfaite compatibilité pour une série de monnaies byzantines étudiées à Namur et Orléans [9].

Table 3

Monnaies en argent de Stavelot. Détermination des compositions par la technique PIXE (teneurs en % massique)

Nom	*Type*	*Ag*	*Cu*	*Au*	*Pb*	*Référence* [8]
Christophe de Manderscheidt frappées en 1567	Thaler 1567	88.75	8.5	0.25	2.5	de Chestret 6
	Thaler 1567	93.1 91.0	4.9 6.5	0.20 —	1.8 2.5	de Chestret 7
	Thaler 1568	92.5 92.3	6.3 6.1	— —	1.2 1.6	de Chestret 9
	Thaler 1569	91.9 93.5	6.9 5.4	— —	1.2 1.1	de Chestret 9
	Thaler 1570	91.7 93.3 92.5	6.0 4.8 4.9	— — —	2.3 1.9 2.6	de Chestret 9
	1/2 Thaler 1572	94.4 95.6 95.23	3.8 2.80 3.2	0.2 0.4 —	1.6 1.2 1.4	de Chestret 10
	1/4 Thaler 1571	93.8 92.6	4.8 5.8	0.5 0.5	0.9 1.1	de Chestret 12
Ferdinand de Bavière frappées entre 1612 et 1614	4 stuferi sd	74.6 76.0	23.8 21.8	— 0.9	1.6 1.3	de Chestret 17
	3 stuferi sd	87.4 90.2	9.9 7.6	0.2 —	2.5 2.2	de Chestret 18
	3 stuferi sd	49.78 52.9 58.4	49.0 46.0 40.3	— 0.3 0.3	1.2 0.8 1.0	de Chestret 18
	2 stuferi sd	50.9 47.4	47.6 51.2	0.5 0.3	1.0 1.1	de Chestret 19
	2 stuferi sd	63.5 65.4	34.5 32.7	0.3 0.4	1.7 1.5	de Chestret 19
	2 stuferi sd	59.0 65.4 62.7	39.8 32.8 36.1	— 0.3 —	1.2 1.5 1.2	de Chestret 19

Table 4

Analyses de monnaies en or (Romaines et Byzantines).
Toutes les données (PIXE et AP) sont des valeurs moyennes sur un ensemble de déterminations.
Les données de l'AP sont prises de la référence [9].

	PIXE			*Activation aux protons*		
	Cu	Ag	Au	Cu	Ag	Au
Arcadius (semissis)	0.32	1.16	98.5	0.20	1.00	98.8
Anastasius (tremissis)	0.39	1.24	98.4	0.5	1.40	98.3
Justinien (1/2 solidus)	0.43	1.49	98.1	0.35	1.35	98.3
Maurice Tibere	0.25	1.00	98.8	0.35	1.30	98.38
Phocas (solidus)	0.43	1.54	98.0	0.4	1.60	97.8
Heraclius (tremissis)	0.30	1.10	98.6	0.30	1.50	98.2
Constantin IV (solidus)	0.33	1.40	98.3	0.17	1.25	98.6
Constantin VII	0.31	2.80	96.9	0.41	3.3	96.3

Ces deux techniques d'analyse nécessitent l'utilisation d'un accélérateur de particules et sont donc extrêmement coûteuses. Nous avons donc mis au point une technique utilisant une source radioactive (Am^{241} émettant des Rγ de 59 keV) comme rayonnement incident. Cette technique présente une sensibilité maximale pour des éléments émettant des RX d'énergie légèrement inférieure à l'énergie du faisceau de photons primaires, sensibilité qui décroît pour des éléments émettant des RX à énergie nettement inférieure. La figure 3 illustre la comparaison entre PIXE et RIXRF pour une même monnaie de Louis de Bourbon.

Les teneurs déterminées par PIXE, XRF et MEB (Microscope Electronique à Balayage) sont données à la table 5. Elles ont été réalisées pour l'ensemble de la pièce par RIXRF et en plusieurs impacts de 1 mm^2 sur la même pièce par PIXE. La comparaison avec les résultats MEB sont tirés du catalogue des monnaies d'or conservées au Cabinet des Monnaies et Médailles de la Province de Limbourg, Tongres [10]. Une dernière donnée concerne le titre théorique. Le détail des résultats est rassemblé dans le travail de fin de licence en sciences physiques de B. Simon [11].

Table 5

Comparaison des résultats obtenus par diverses méthodes pour l'étude de monnaies en or des Princes Evêques de Liège

	Type		*XRF*	*PIXE*	*MEB*	*Titre théorique*
Louis de Bourbon (1450-1482)	postulat	Au Ag Cu	64.4 32.5 3.1	70.2 [20] 27.5 [20] 2.3 [20]	(85-94)	inconnu
Jean de Horne (1) (1484-1505)	postulat	Au Ag Cu	60.0 35.2 4.8	64.2 [8] 33.3 [8] 2.5 [8]	(68 à 78)	(38.9 à 41.6)
Jean de Horne (2) (1484-1505)	postulat	Au Ag Cu	57.6 36.4 6.0	60.1 [8] 35.5 [8] 4.4 [8]	(91-55)	(38.9-41.6)
Jean de Horne (3) (1484-1505)	postulat	Au Ag Cu	48.8 44.5 6.7	40.8 [12] 52.6 [12] 6.6 [12]	(31-35) (54-56) balance	(38.9-41.6)
Englebert de la Marck (1506-1558)	postulat	Au Ag Cu	58.9 40.0 1.1	59.0 [8] 38.9 [8] 2.1 [8]	(49-60)	(38.9-41.6)
Ferdinand de Bavière (1) (1612-1650)	florin Bouillon 1613	Au Ag Cu	81.0 5.0 14.0	78.0 [4] 4.4 [4] 17.6 [4]	(88-94) solde ≅ 7	77.1
Ferdinand de Bavière (2) (1612-1650)	florin Bouillon 1613	Au Ag Cu	79.8 4.8 15.4	82.6 [4] 4.8 [4] 12.6 [4]	(84-94) solde (3-73)	77.1
Ferdinand de Bavière (3) (1612-1650)	couronne Bouillon 1613	Au Ag Cu	89.2 5.3 5.5	89.8 [4] 5.1 [4] 5.1 [4]	(92-96) solde (4-5)	88.2
Ferdinand de Bavière (4) (1612-1650)	florin Hasselt 1614	Au Ag Cu	79.0 8.2 12.8	82.1 [8] 7.9 [8] 10.0 [8]	(92-94) (3-5) solde	77.1
Ferdinand de Bavière (5) (1612-1650)	postulat Liège 1637	Au Ag Cu	86.7 3.6 9.7	N.D.	(95-98) (2-3) solde	88.2
Ferdinand de Bavière (6) (1612-1650)	ducat Liège 1638	Au Ag Cu	95.4 3.6 1.0	N.D.		?
Ferdinand de Bavière (7)	ducat Liège 1653	Au Ag Cu	97.3 1.7 1.0	N.D.	très proche de 100 %	98.6

On indique pour PIXE la moyenne obtenue pour un nombre d'impacts indiqué entre crochets. Les valeurs extrêmes obtenues par MEB sont tirées de la référence [10]

On constate, en général (sauf pour les pièces contenant peu d'or) que les données des teneurs en or obtenues par MEB sont supérieures à celles données par PIXE, elles mêmes supérieures aux valeurs fournies par RIXRF. Ces observations peuvent faire penser que ces monnaies ont subi une altération de surface, soit naturelle, soit provoquée lors de leur nettoyage. Ces deux situations conduisent en effet à une élimination sélective du cuivre de la surface : la technique MEB fournissant une valeur sur une profondeur de 1 à 2 µm, la technique PIXE sur 8 à 10 µm, la technique RIXRF étant sensible sur environ 50 µm. Chacune des techniques conduit aussi à des valeurs supérieures au titre théorique, soit donc le titre attendu à cœur. Plus la pièce est riche en or, moins l'écart entre prévision et mesures est significatif.

Conclusions

L'étude de monnaies en bronze par les techniques non destructives ne fournit bien souvent qu'une valeur approchée de la teneur en composants principaux, en raison de la corrosion de surface. L'activation aux neutrons est la méthode qui fournira la valeur la plus proche de celle qu'on mesurerait à cœur. Cette valeur à cœur peut être déterminée par la méthode PIXE si on peut dégager le cœur de la monnaie par abrasion, sur une surface ne devant pas dépasser 1 mm^2, mais sur une profondeur de plusieurs centaines de microns si on veut être certain que l'ensemble de la patine a été enlevé.

Pour les monnaies d'argent cette corrosion de surface est encore présente, mais s'étend sur une épaisseur moins importante, sans doute inférieure à 50 µm. Une identification des teneurs en éléments majeurs par PIXE fournira toujours une valeur de la concentration d'argent supérieure à la valeur réelle. L'activation aux neutrons fournira une valeur précise.

Pour les monnaies d'or, l'activation aux neutrons (chère) et la fluorescence X (bon marché) sont les plus performantes.

Si on s'intéresse aux éléments mineurs (ce qui est utile pour une classification), de nombreuses données sont rapidement

acquises par PIXE dans des régions très localisées (surface irradiée pouvant être abaissées jusqu'à quelques μm^2, la profondeur étant du même ordre de grandeur). L'intérêt de PIXE par rapport à MEB tient au moindre bruit de fond et à la plus grande profondeur utile.

Remerciements

De nombreuses mesures rapportées dans ce travail ont fait l'objet de travaux de fin d'étude en Licence en Sciences Physiques et Chimiques aux FUNDP (Facultés Universitaires N.D. de la Paix). Nous remercions principalement Claudine Dion (bronzes), Anne-Marie Meyer (argent) et Benoît Simon (or) pour leur participation à ces vastes campagnes d'analyses.

Toutes les monnaies analysées au LARN et reprises dans cette présentation nous ont été confiées par des collectionneurs privés que nous remercions pour leur confiance.

Merci enfin pour son aide technique à toute l'équipe du LARN.

Références

[1] E.R. Caley, « The composition of ancient greek bronze coins », *Memoirs of the American Philosophical Society*, XI, Philadelphia (1939).

[2] E.J. Haeberlin, « Aes Grave. Das Schwergeld Roms und Mittelitaliens », I, Francfort (1910).

[3] P. Marchetti, « Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique », Académie Royale de Belgique, *Mémoires de la Classe des Beaux-Arts*, in 8°, série 2, XIV, 4, Bruxelles (1978).

[4] T. Hackens, « Les équivalences de métaux monétaires argent et bronze en Sicile au Ve siècle avant J.C. — Plaidoyer pour une métrochronologie », *Atti del VI convegno del centro internaz. di studi numismatici*, Napoli (1977).

[5] G. Demortier, F. Bodart, T. Hackens, « Analyse de monnaies de bronze grecques au moyen de la méthode PIXE et par activation aux neutrons rapides. Problèmes de méthode », *Revue d'Archéométrie*, actes du XXe symposium international d'archéométrie, Paris (1980), 3 ; 63-72.

[6] F. Beauchesne, J.N. Barrandon, L. Alves, F.B. Gil, M.F. Guerra, « Ion bam analysis of copper and copper alloy coins », *Archaeometry*, 30, 2 (1988) 187-197.

[7] A.-M. Meyer, Mémoire de Licence, FUNDP (1989).

[8] De Chestret, Numismatique de la Principauté de Stavelot et de Malmédy, *RBN* (1892), Goemaere, Bruxelles.

[9] C. Morrisson, Cl. Brenot, J.P. Callu, J.N. Barrandon, J. Poirier, R. Halleux, « L'or monnayé, N° 1 », *Cahier E. Babelon* 2, CNRS, Paris (1985).

[10] S. Scheers, J. Van Heesch, R. Van Laere, « Franc comme l'or », Imprimerie de la Banque Nationale de Belgique (1991).

[11] B. Simon, Mémoire de Licence, FUNDP (1994).

Interventions

Après quelques questions très scientifiques...

Q. Le coût d'une telle analyse ?

R. De 0 à 35.000 ou 70.000 frs par journée, selon l'institution, le but scientifique, ou le but commercial. Le nombre de pièces analysées sur la journée dépend du nombre d'impacts demandés. On peut estimer à 150 le nombre d'impacts (et donc d'analyses locales) réalisés par journée d'expérience.

MÉDAILLES ET ART (*)

par Marie-Louise DUPONT

et Jacques TOUSSAINT

Note liminaire

Notre brève contribution vise à souligner les liens existant entre la médaille et le domaine artistique. Or, il est vrai que la médaille est une branche de la numismatique tout comme la monnaie, sa sœur.

Dans son *Initiation à la numismatique*, Victor TOURNEUR nous dit : « *Ce qui caractérise nettement la médaille et différencie celle-ci de la monnaie, c'est qu'elle ne représente aucune valeur. La médaille se borne à commémorer une personne, une chose ou un évènement. C'est une œuvre plastique et à caractère artistique* » ([1]). Voilà planté le sujet de notre article.

De toutes les créations artistiques, la médaille semble être la plus méconnue du public, mais aussi de certains amateurs. Et pourtant, la médaille fait partie de notre quotidien ([2]). Œuvre d'art ou objet d'art, la médaille mérite une attention toute particulière. Il nous appartient de chasser à jamais des esprits le fait de tenir pour inférieur un art en raison de son format d'expression et de son utilité première.

(*) Ce sujet a fait l'objet d'un exposé lors du colloque numismatique organisé par le Cercle numismatique liégeois à l'occasion de son 50e anniversaire. *L'histoire par les monnaies. Programme*, Liège, Université de Liège, 13 et 14 octobre 1995, n° 19.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Monsieur Paul BERTRAND qui est l'auteur des photographies.

(1) V. TOURNEUR, *Initiation à la numismatique*, Bruxelles, 1945 (Collection Lebègue, 6e série, n° 64), p. 79.

(2) F. FISCH, *La médaille d'art*, s.l.n.d., p. 13.

Définitions

En général, la médaille uniface ou biface se présente sous la forme d'un disque de métal de faibles dimensions, c'est-à-dire de 50 à 60 mm de diamètre et de 4 à 5 mm d'épaisseur ([3]). Actuellement, des formats plus importants pouvant aller jusqu'à 100 mm de diamètre et plus, sont édités, surtout parmi les médailles coulées. Suivant l'importance de l'évènement qu'elle commémore, elle est en or, en argent, mais plus fréquemment en bronze, bronze argenté ou bronze doré. Nous lui connaissons d'autres matières utilisées d'ailleurs de manière croissante : l'étain, la porcelaine, le carton, le verre, la matière synthétique, l'ivoire,...

La médaille ou la plaquette, c'est-à-dire un objet analogue mais de forme plus libre, carrée ou oblongue est, par ses dimensions réduites, facilement transportable. Tout comme une lithographie, elle peut être multipliée en de nombreux exemplaires sans que les surfaces n'en soient altérées. La possibilité de reproduction en plusieurs exemplaires permet de rendre accessibles ces œuvres à un vaste public sans gâcher leurs qualités artistiques.

Buts de la médaille

La médaille témoigne des vicissitudes de l'histoire, du progrès des civilisations, mais s'attarde aussi à l'anecdote pour écrire en quelque sorte le pamphlet du quotidien.

La médaille immortalise des évènements historiques ([4]), militaires, économiques et sociaux, religieux ; elle commémore des manifestations sportives, scientifiques, artistiques,... et récompense celui qui s'y est distingué. A côté de l'estampe, ou plutôt à côté du journal, elle rend compte des goûts et des tendances

(3) J. Toussaint, *Médailleurs contemporains à travers les collections du Cabinet des médailles*, Liège, 1987 (Collection Musées vivants de Wallonie et de Bruxelles, n° 18), p. 4-5.

(4) F. Fisch, *O.c.*, p. 3.

de la société qu'elle relate. Elle montre souvent par quelques points l'état du monde qui l'a fait éclore. Illustratrice de l'histoire, la médaille poursuit inlassablement son rôle documentaire et développe des fonctions commémoratives, honorifiques et aussi artistiques.

Médaille et art

On comprend mieux maintenant que si la médaille fait partie de cette science auxiliaire de l'histoire qu'est la numismatique, elle constitue aussi une branche de l'histoire de l'art. Tout comme les peintures, sculptures, gravures, etc, les médailles sont destinées à être vues, regardées, palpées, découvertes, redécouvertes, en quelque sorte à faire partie de notre environnement. Que ne sommes-nous pas déçus lorsque nous fréquentons des amateurs de médailles (ou certains collectionneurs) et que nous les surprenons à accroître leur collection, à acheter régulièrement des médailles pour tristement les classer ou les ranger dans des compartiments savamment étagés. Il est évident que la médaille c'est aussi cela, car constituer des séries offre un véritable intérêt pour les numismates et nos descendants en général ; cependant, la médaille, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, est faite pour être regardée et donc faire partie de nos intérieurs en l'utilisant comme œuvre décorative ([5]). Mise à part, peut-être, S.M. la Reine d'Angleterre, on a peine à croire qu'un amateur de peintures anciennes s'ingénie à accroître sa réserve de tableaux sans apprécier la jouissance que ceux-ci peuvent procurer.

Perspectives de la médaille

Depuis une vingtaine d'années, les expositions consacrées à la médaille se sont multipliées grâce aux initiatives du Cabinet des

(5) F. Fisch, *O.c.*, p. 13.

médailles de la Bibliothèque royale Albert Ier ([6]), de la Banque nationale, de l'association *Promotion de la médaille*, de cercles locaux, et aussi grâce à la volonté des éditeurs privés de notre pays ([7]). Les médailles et certains médailleurs belges furent l'objet d'une attention particulière, mais des incursions dans les pays étrangers (Japon ([8]), Portugal ([9]), Mexique) ont été entreprises lors des expositions mises sur pied dans le cadre d'Europalia. Il faut insister particulièrement sur la médaille portugaise qui offre des perspectives d'avenir.

L'exposition *Au ciseau et au Marteau*, tenue fin 1989-début 1990 au Musée numismatique et historique de la Banque nationale de Belgique, est bien significative des tendances actuelles dans le domaine de la médaille ([10]). L'exposition portant le sous-titre *Médailles, sculptures, bijoux* montre bien les liens entre ces formes d'expression qui ne disposent pas de frontières bien délimitées. A l'aube de l'an 2000, on constate de multiples

(6) *L'histoire à travers monnaies et médailles. Quinze années d'activités du Cercle d'études numismatiques*, Bruxelles, Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale Albert Ier, 14 mars au 26 avril 1980 ; *Médailleurs belges contemporains*, catalogue d'exposition, Bruxelles, Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale Albert Ier, 30 novembre au 21 décembre 1985 ; J. Lippens, *René Cliquet, médailleur et statuaire, Bruxelles 1899-1977*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert Ier, 30 mai au 19 juillet 1980 ; J. Lippens, A. Van Keymeulen et A. Gijzen, *L'art animalier dans la médaille*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert Ier, 5 au 26 mai 1973 ; M. Van Craenenbroeck, *Les médailles de la présence belge en Afrique centrale 1876-1960*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert Ier, 16 février au 30 avril 1996.

(7) L'association sans but lucratif *Promotion de la médaille* publie périodiquement à l'intention de ses membres un *Flash médailles* reprenant les expositions liées à l'art de la médaille, organisées en Belgique ou à l'étranger. Il mentionne les publications récentes ainsi que les dernières créations en médailles. Le rédacteur de *Flash médailles* est le secrétaire général de la *Promotion de la médaille*, Monsieur Arsène Réginald Buchet.

(8) *Japanese art-medal*, Bruxelles, Office provincial des artisanats et industrie d'art du Brabant, 19 octobre-11 novembre 1989.

(9) *A medalha portuguesa no século XX*, Namur, siège de la Générale de Banque, 13 septembre-13 octobre 1991 ; Bruxelles, Office provincial des artisanats et industrie d'art du Brabant, 25 octobre-17 novembre 1991 ; Dendermonde, Stedelijk Museum, Zwijveskemuseum, 25 novembre-15 décembre 1991.

(10) *Au ciseau et au marteau. Médailles, sculptures, bijoux belges contemporains*, Bruxelles, Musée numismatique et historique de la Banque nationale de Belgique, 8 décembre 1989-31 janvier 1990.

recherches au niveau des formats, des matières, des techniques. La médaille n'est pas un art figé, mais se situe aux confins du bijou, de la petite sculpture ou de la monnaie. Nous nous en voudrions de ne pas reprendre certains passages de l'avant-propos de l'ouvrage précité signé par Monsieur Luc SMOLDEREN ([11]).

> « *Alors qu'il y a un demi-siècle la médaille était considérée comme une forme d'art dépassée et en voie de disparition, la voici qui soudain refleurit en un nouveau printemps.*
>
> *Arrivée à ce point extrême où tout semblait avoir été dit, la médaille voit son message mis en concurrence par les médias. Sur le plan esthétique, sa tendance essentiellement figurative se heurte aux courants abstraits. Sans oublier que nos contemporains, qui se survivent par la photographie, préfèrent recevoir en fin de carrière un chronomètre en or. Faut-il, dès lors, s'étonner si la médaille a connu, depuis les années 30, une sérieuse crise d'identité ?*
>
> *Le miracle voulut qu'elle n'y succombât pas. Elle sut se trouver de nouvelles raisons d'être et y adapter ses techniques. La vieille et noble pratique de la fonte est remise en honneur.*
>
> *L'orfèvrerie, sa cousine germaine, y fait de discrètes incursions. Bijou, sculpture, objet gratuit ? La confusion des genres traditionnels contribue puissamment à son renouveau car le disque rond désormais s'équarrit, se rogne, se découpe, se troue, s'étire et éclate, tout en n'oubliant jamais sa vocation de bas-relief. Bien souvent, il ne célèbre rien d'autre que lui-même, trouvant désormais dans la beauté sa seule justification. A défaut d'être le reflet d'une société donnée, il reste fidèle à sa vocation d'œuvre d'art.* »

Emotion esthétique et géométrie

La médaille a effectivement un message esthétique à transmettre. La ligne qu'elle renferme affirme une double capacité : celle de figurer et celle d'émouvoir. Figurer veut dire qu'elle représente ou qu'elle symbolise quelqu'un ou quelque chose. La médaille en tant qu'objet d'art, cherche à faire naître l'émotion esthétique.

---

(11) *Au ciseau et au marteau. O.c.*, p. 12 et 13.

L'utilisation d'une ligne parfaite, en S par exemple, est une des clés de l'harmonie. Le peintre anglais William HOGARTH (1697-1764) dans *The Analysis of Beauty* exalte cette ligne en S comme le tracé le plus accompli et l'appelle la « *Ligne de Beauté* » ([12]). Cela s'applique aussi bien pour les formes du corps humain, celles d'une fleur, d'un drapé, du profil d'un meuble, etc. Ce jeu de courbes et contre-courbes fait naître des formes pleines de grâce. Mais pourquoi ? Quelles sont les règles qui régissent ce « beau » ? C'est ainsi que certaines formes nous satisfont, non point tant par l'aisance musculaire que nous éprouverions à les suivre du geste, mais par l'aisance mentale que nous constatons à les penser. La géométrie occupe une place importante dans ce processus.

Ainsi, les commentaires de l'académicien René HUYGHE dans *Les puissances de l'image* ([13]) rejoignent notre propos :

> « *L'art gothique, à mesure qu'il se raffine, donne libre cours à l'ondulation des courbes flamboyantes, mais l'album de l'architecte Villard de Honnecourt datant du XIIIe siècle et conservé à la Bibliothèque Nationale, témoigne que le sculpteur de ce temps préparait ses œuvres, qui apparaîtraient à l'exécution réalistes, en les ramenant au schéma, à des triangles, des carrés, des étoiles, des croix diversement assemblés. La floraison du réel que nous goûtons par ailleurs apparaît comme expliqué par une substructure presque abstraite. On a pu parler de « pré-cubisme » devant les « Bizarie » de Bracelli qui, au XVIe siècle, ramènent le corps humain à un assemblage de parallélipèdes diversement combinés.* »

Albert DÜRER n'a-t-il pas exposé ses théories de peintre géomètre dans son traité *De la règle et du compas* ? ([14])

En réalité, que ce soit des représentations figuratives ou abstraites, elles comportent toujours des schémas géométriques

---

(12) V. E.H. GOMBRICH, *L'art et son histoire des origines à nos jours*, tome 2, Paris, 1967, p. 178.

(13) R. HUYGHE, *Les puissances de l'image, bilan d'une psychologie de l'art*, s.l., 1969, p. 39.

(14) C'est en 1525 que A. DÜRER publie ses recherches sur la perspective *Unterweisung der Messung, mit dem Zirkel und Richtscheit*. Son ouvrage *Befestigungslehre* est édité en 1527. Peu après son décès, survenu en 1528, est publié *Vier Bücher von Menschlicher Proportion*.

sous-jacents. La Vénus stéatopyge gravessienne de Lespugue ([15]), qui est une des plus anciennes sculptures de l'humanité, montre une forme féminine s'inscrivant à l'intérieur d'un losange à tel point que la partie du haut, achevé par la tête, répond symétriquement à la partie du bas qui s'affine par les pieds.

P. CEZANNE n'était pas un précurseur lorsqu'il déclarait qu'il était nécessaire de « *traiter la nature par le cylindre, la sphère, le cône* » ([16]). P.P. RUBENS, avant lui, professait « *qu'on peut réduire les éléments ou principes de la figure humaine au cube, au cercle ou au triangle* ([17]). »

La géométrie pose des formes, dont on peut calculer mathématiquement les rapports. Il existe en effet des rapports savants de longueur, des proportions exactes qui, seules, peuvent expliquer la qualité si rigoureuse de l'harmonie. Albert DÜRER, qui avait fait le voyage d'Italie, avait rencontré Fra Luca PACIOLI di BORGO, auteur du traité de la *Divine Proportion* où était expliquée la théorie des nombres et, en particulier, celle de la « *Section d'Or* » ([18]). Léonard de VINCI aurait collaboré à ce traité en mettant en forme la partie relative au corps humain ([19]).

Non seulement il a été vérifié en psychologie expérimentale que ces théories rencontraient un agrément immédiat, presque instinctif, mais on a trouvé son application dans la nature elle-même puisqu'elle permet de calculer la spirale sur laquelle s'en-

(15) A. LEROI-GOURHAN, *Préhistoire de l'art occidental* (nouvelle édition revue et augmentée par Brigitte et Gilles DELUC), Paris, 1965-1995, p. 113, fig. 71.

(16) G. PICON, S. ORIENTI, *Tout l'œuvre peint de Cézanne*, Paris, 1975, p. 7.

(17) P.P. RUBENS eut une influence indéniable sur P. CÉZANNE. Tous deux partageaient cette conception de la géométrie de la nature. V. R.-A. d'HULST, *Pierre-Paul Rubens et son œuvre*, dans *P.-P. Rubens. Peintures — Esquisses à l'huile — Dessins*, Anvers, Musée royal des Beaux-Arts, 29 juin-30 septembre 1977, p. 16.

(18) Fra Luca PACIOLI di BORGO publia la *Divina Proportione* en 1498.

(19) K. CLARK, *Léonard de Vinci*, Paris, 1967, p. 140 ; R. WALLACE, *Léonard de Vinci et son temps 1452-1519*, s.l., 1972, p. 15, 58, 59, 104.

roule un coquillage aussi bien que la montée hélicoïdale des points d'implantation des rameaux sur une tige.

La miniature irlandaise, par exemple, se constitue d'un jeu complexe d'entrelacs et d'arabesques, de mouvements giratoires spiralés, se nouant et rebondissant les uns dans les autres.

En guise de conclusion

Tracés, surfaces, volumes, proportions enfin, offrent ainsi aux jeux de la plastique des ressources infiniment vastes. Ces éléments sont applicables à l'art de la médaille. L'utilisation judicieuse de ces éléments engendre une bonne et belle médaille. Que l'on récite la Nature ou que l'on s'attache à des recherches abstraites, les lois restent les mêmes. Nous rejoignons dès lors René HUYGHE ([20]) qui insiste :

> « *Il n'y a pas d'art moderne, il n'y a pas d'art ancien, il n'y a que des lois éternelles, réincarnées, de même que les générations d'une même famille perpétuent et diversifient les types héréditaires. On parle alors d'un même sang. L'art, lui aussi, fait couler un sang unique derrière ces visages divers, qu'il colore et qu'il anime.* »

(20) R. HUYGHE, *o.c.*, p. 43.

ANNEXES

Planche I



Inauguration du monument aux fusillés, aux combattants, aux déportés de la Ville d'Andenne. 26 octobre 1930, E. DUBIS
Bronze, H. × L. : 55 × 55 mm, 1930
Placquette octogonale où l'artiste abonde dans la stylisation.



A la mémoire des coloniaux du pays de Salm, Marcel RAU
Bronze, diam. : 70 mm, 1934 (?).
Marcel RAU intègre un profil d'une tête de « négresse » dans un espace circulaire. L'étude de la ligne courbe est poussée. La composition présente un réel équilibre.



Erection du monument Victor Hugo à Waterloo, Victor DEMANET
Bronze, diam. : 80 mm, 1939.
Portrait puissant laissant apparaître les traces du modelage.



Prince Baudouin, Alfred COURTENS
Bronze ou bronze argenté, diam. : 75 mm, 1939-1940
Très belle tête d'enfant de profil au contour harmonieux.

Planche II

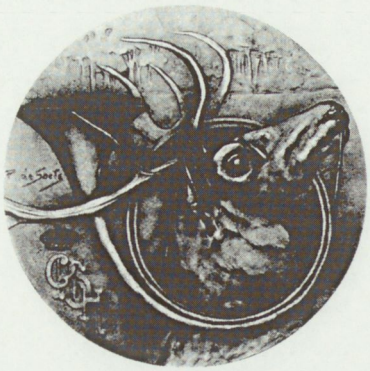

Cercle Royal Saint-Hubert,
Pierre de SOETE
Bronze, diam. : 70 mm, 1948 (?)
La trompe de chasse est placée entre les bois du cerf. L'artiste joue assurément sur le jeu de la ligne courbe.



Vingt-cinquième anniversaire de la Société des chemins de fer vicinaux du Congo 1924-1949, Charles LEPLAE
Bronze patiné, diam. : 70 mm, 1949.
L'auteur donne de l'importance à la légende et parvient à l'intégrer au sujet de la médaille, une femme africaine.





La Ville de Liège, Louis DUPONT.
Bronze, H. × L. : 72 × 72 mm, s.d. (avant 1953).
Intégrer une composition dans un espace quadrangulaire n'est pas aisé. L'artiste y est parvenu avec satisfaction.

Planche III

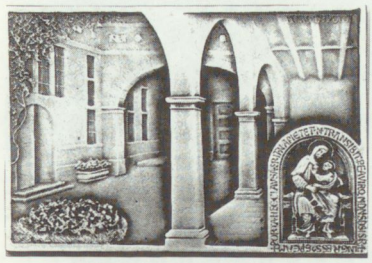

Centenaire de l'Institut archéologique liégeois 1850-1950, Louis DUPONT.
Bronze, 52 × 74 mm, 1950.
L'artiste travaille la perspective et donne à sa plaquette une impression de profondeur.



L'exposition universelle 1958 à Bruxelles. Pour un monde plus humain, Charles LEPLAE.
Bronze argenté, diam. : 71 mm, 1958.
L'espace laissé libre de part et d'autre du personnage pourrait paraître un défaut de compositon ; en réalité, il met en évidence le sujet de la médaille.



Concours musical international reine Elisabeth de Belgique, Alfred COURTENS.
Bronze, diam. : 70 mm, 1961.
L'élégant profil de la reine est harmonieusement ceinturé par une légende en relief.



James Ensor, Harry ELSTRØM.
Bronze, diam. : 60 ou 40 mm, 1974.
Sens de la mise en page. Le portrait s'inscrit parfaitement dans un cercle. Recherche au niveau du graphisme de la légende.

Planche IV



Le pays de Hainaut à ses amis, René HARVENT.
Bronze, diam. : 110 mm, 1977.
Trois têtes, deux de profil et l'une de face, sont ceinturées chacune par une longue chevelure linéaire. La composition est elle-même entourée par une légende ou lettrage raffiné.

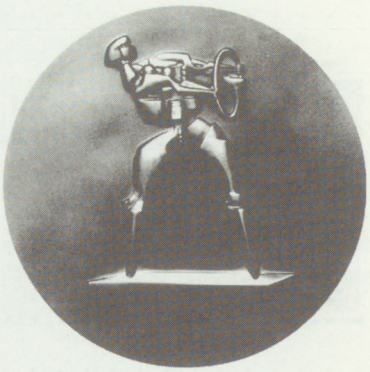

Le pilote, Henri LANNOYE.
Bronze patiné, diam. : 100 mm, s.d.
D'un champ lisse se détache un pilote inspiré des sculptures de l'artiste anglais Henry Moore.

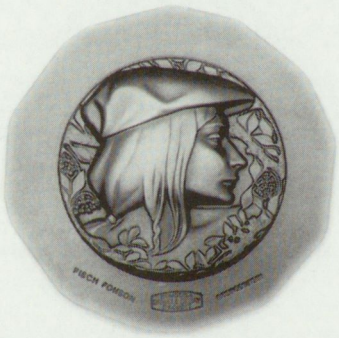



Autoportrait, Danielle DEBAY-DUFRANE.
Bronze, diam. : 112 mm, 1983.
L'auteur de cette médaille s'est vu décerner le prix décennal Victor Tourneur (récompense de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique) en 1983. Cette œuvre peut être considérée comme une des plus belles médailles du dernier tiers du XXe siècle. L'artiste allie sa science de la composition et l'art de la ligne parfaite.

Planche V



Cours du soir de l'Académie des Beaux-Arts de Namur,
Claude CHARLIER.
Bronze patiné, H. × L. :
78 × 82 mm, 1989.
Cette plaquette en bronze fondu présente un champ couvert par une légende en quatre lignes dont le lettrage irrégulier est parfaitement réussi.



Syndicat des ouvriers de la pierre,
Michel STIEVENART.
Bronze patiné, diam. : 60 mm, 1989.
L'artiste stylise le personnage, les outils et les machines. C'est pour lui la façon de mener à l'esthétique.



La pomme, Idel IANCHELEVICI.
Bronze, diam. : 80 mm, 1989.
Les deux personnages s'inscrivent harmonieusement dans le cercle que décrit la médaille.



Europalia 89 Japan in Belgium,
Keiichi URYU.
Bronze doré et émaux, diam. :
100 mm, 1989.
L'artiste a axé son attention sur le mouvement et la polychromie de ses modèles.

Planche VI

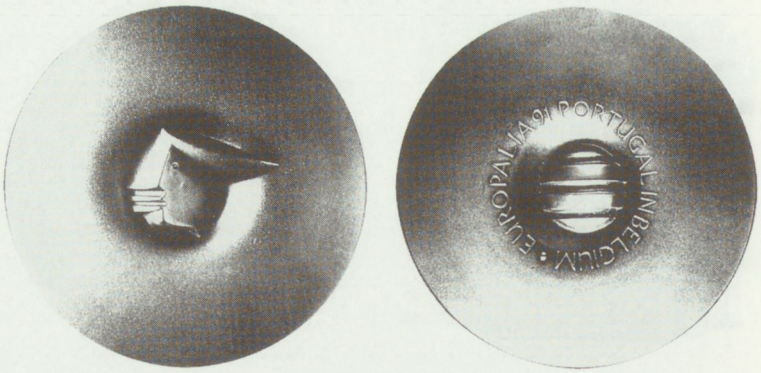

Europalia Portugal in Belgium, Helder BATISTA.
Bronze argenté, diam. : 80 mm, 1991.
Médaille très intéressante qui fera date dans l'histoire de la médaille.
Le champ bombé de l'avers et du revers constitue une innovation.

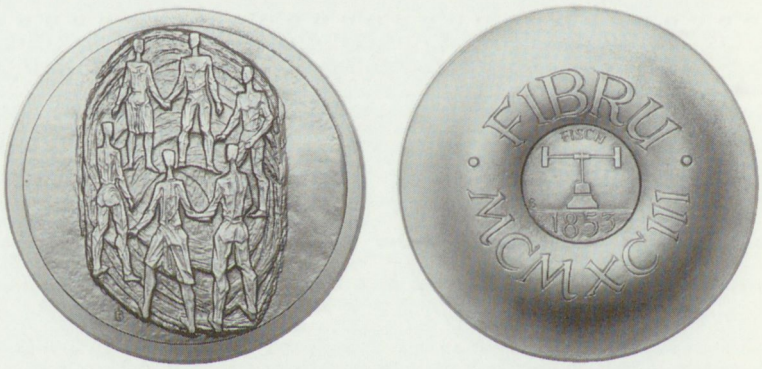

Cent quarantième anniversaire de la Société FIBRU (FISCH) 1853-1993.
Ronde de la paix, Basil LAMON.
Bronze patiné, diam. : 35 et 80 mm, 1993.
La ronde de la paix donne une impression de mouvement. Le revers est inspiré de la médaille d'Helder Bastita *Europalia Portugal in Belgium* (1991).

Planche VII



Le couple, Georges AGLANE.
Bronze patiné, 100 × 75 mm, 1993.
L'artiste a conçu sa médaille par jeux de courbes et contrecourbes.

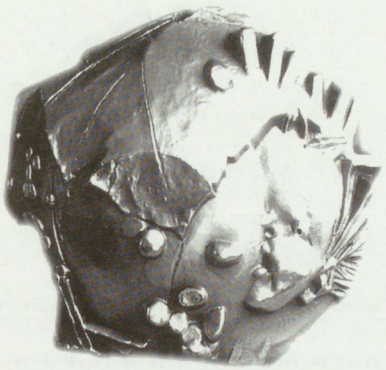

Défense de la nature (Augurio), Angelo GRILLI E JOHNSON.
Bronze doré, H. × L. : 80 × 90 mm, 1993.
Petit objet d'art aux contours informes. S'agit-il d'une médaille ou d'une sculpture ? Malgré son relief important, on est en présence d'une médaille frappée.



Hans Memling (1494-1994),
Gretha JONKER.
Bronze fondu, diam. : 110 mm, 1994.
Médaille créée à l'occasion de l'exposition Hans Memling qui s'est tenue au *Groeningemuseum* à Bruges du 12 août au 15 novembre 1994. Tout simplement, l'artiste est parvenu à intégrer un rectangle dans un cercle.





Médaille du cent cinquantième anniversaire de la fondation de la Classe des Beaux-Arts et de la réorganisation de l'Académie,
André WILLEQUET (avers) et Michel OLYFF (revers).
Argent et cuivre patiné, 68 × 60 mm, 1995.
Etude très poussée du graphisme notamment au niveau du lettrage du revers.

Contrefaçons liégeoises et maestrichtoises de Beaumarchais

Un exercice bibliographique

CONTREFAÇONS LIÉGEOISES ET MAESTRICHTOISES DE BEAUMARCHAIS.

Un exercice bibliographique

par Daniel DROIXHE

à la mémoire de Georges Hansotte

Le 26 août 1789, huit jours à peine après le déclenchement de l'« heureuse Révolution » liégeoise, une « Société de comédie bourgeoise » donnait en l'honneur du nouveau conseil de la Cité une des pièces qui symbolisaient sans doute le mieux, pour tous, l'esprit du siècle : le *Barbier de Séville.* « La représentation était interrompue à chaque phrase qui avait quelque rapport aux événements du jour par des bravos multipliés » ([1]). D'autres témoignages attesteraient l'impression profonde que fit ici le théâtre de Beaumarchais. Lors de l'affaire des jeux de Spa, les « patriotes » chantaient *Figaro a la migraine* pour se moquer

(1) *Feuille nationale liégeoise,* 11, 29 août 1789, 47-48. Je remercie de leur obligeance les personnes suivantes, qui m'ont aidé dans mon enquête : T. Bouton (Duke Univ.) ; R.C. Bowman (Yale) ; L. Coral (Cornell Univ.) ; J.-Cl. Garreta (Bibl. de l'Arsenal) ; J. Shepard (New York Publ. Library) ; S.Z. Nonack (Boston Athenaeum) ; M. Pearson (Toronto) ; M. Schlup (Neuchâtel) ; G. Stigberg (Univ. of Illinois) ; M. Strebl (Vienne). Ma gratitude va à P.M. Gason, pour le « prêt à long terme » de son *Recueil*, ainsi qu'aux personnels de la Bibl. municipale de Rouen, de la Stadsbibl. Maestricht, des Bibl. de l'Université et de la Ville de Liège, qui ont facilité l'accès aux fonds anciens et la copie d'ornements précieux. Je remercie spécialement Madame M.-R. Dubois. L'enquête qu'on présente a été rendue possible par l'intervention des Fonds spéciaux pour la Recherche et du F.N.R.S.

d'un des monopoleurs opposés au cabaretier Bovy ([2]). On a raconté — mais le fait semble infirmé par les annonces de spectacle de la *Gazette de Liège* — que « l'on donnait justement Figaro » quand le prince-évêque Hoensbroech, « le jour de son élection », se rendit à la comédie : manière de placer sous le signe du contraste un règne qui allait montrer le conservatisme le plus endurci ([3]).

La même *Gazette de Liège* permet d'observer comment le nom de « M. de Baumarchais » s'imposa au public local à partir de son *Eugénie* (créé à la Comédie-Française en 1767), dont le libraire Desoer, imprimeur du journal, vend le texte au début de 1770 ([4]). A la fin de la même année, elle annonce comme un « chef d'œuvre » sa « comédie nouvelle » des *Deux amis, ou le négociant de Lyon*. Desoer avait prévenu l'attente du public en en proposant l'édition. Quelques années plus tard, Beaumarchais interviendra de manière occulte dans la vie liégeoise lorsque, sous le nom de Roderigue Hortalès, il fut chargé de faire passer secrètement des stocks d'armes déclassées aux insurgents d'Amérique ([5]). Celles-ci étaient réparées à Nantes et l'on

(2) A. Body, *Recueil de vers, chansons et pièces satiriques sur la Révolution liégeoise de 1789. Bull. de la Soc. liégeoise de litt. wallonne*, 19, 1881, 39-40 et 44-45 (*Sur Monsieur Gérard de l'Eau,* air : du vaudeville de Figaro) ; Id., *Le théâtre et la musique à Spa au temps passé et au temps présent,* deux. éd., Paris-Bruxelles : Ghio-Rozez, 1885, 52-53 ; Id., *Spa. Histoire et bibliographie,* Liège : Imprimeurs réunis, 1888-1902 (réimpr. Bruxelles : Culture et civilisation, 1981), II, 15. Sur *Figaro a la migraine,* cf. *Catrè-vint-noûf. Textes et chansons de la Révolution liégeoise,* disque compact et livret, Liège : ASBL « Djâsans walon », 1989, 40-41 ; la chanson figure sur le disque. Sur le contexte général, voir outre les ouvrages classiques de Borgnet et Harsin : E. Hélin, « Les jeux de Spa : intérêts matériels et controverses doctrinales aux origines d'une révolution », *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith,* 34-36, 1970-72, 31-58, que complète P. Bertholet, « Les jeux de hasard à Spa au 18e siècle. Aspects économiques, sociaux, démographiques et politiques », *Bull. de la Soc. verviétoise d'arch. et d'hist.* 66, 1988, 5-261.

(3) Baron de Trappe, *Productions diverses,* Liège : Collardin, 1819, I, 229.

(4) 1770, n° 14, 139, 147, 150-51, 156.

(5) A. de Dorlodot, « Fournitures d'armes de Liège aux Insurgents américains au début de la guerre de l'indépendance », *Annales de la Fédér. archéol. et hist. de Belgique. Congrès de Liège 1968,* 1971, t. II, 537-49 (communication Cl. Gaier).

recruta pour l'occasion, pendant l'été de 1777, des ouvriers au pays de saint Lambert. Sous la pression du mayeur Fabry, certains renoncèrent au voyage (dont les Archives nationales à Washington gardent le souvenir) ; d'autres connurent la prison pour avoir enfreint les dispositions liégeoises condamnant l'émigration d'armuriers.

On n'imagine pas que la typographie des bords de Meuse, à l'affût de tous les succès du moment, ait négligé d'exploiter la vogue de Beaumarchais. Dans ce qui suit, on envisagera quelques cas de contrefaçon présentant divers types de problèmes posés à l'histoire du livre. On a privilégié ces questions, par rapport à un inventaire systématique des éditions régionales. La liste de celles-ci reste ouverte. Leur exploration bénéficie désormais d'un nouvel outil de travail, la bibliographie de Beaumarchais publiée en 1988 par Brian Morton et Donald Spinelli ([6]).

Aux contrefaçons fabriquées par Desoer, Bassompierre et Boubers ont été jointes celles sortant de l' atelier de Dufour et Roux à Maestricht. On a rappelé ailleurs comment la ville mosane, autrefois soumise en partie à l'autorité du prince-évêque, offrait un modèle quelque peu provocateur de libéralisme réformé, depuis sa conquête par les Hollandais en 1632 ([7]). Les interactions unissant les presses maestrichtoises et la « matrice » liégeoise se découvrent aujourd'hui de plus en plus clairement. Il a semblé opportun d'en faire état.

---

(6) *Beaumarchais : a bibliography,* Ann Arbor : The Olivia and Hill Press, 1988, qui remplace la *Bibliographie des œuvres de Beaumarchais* de H. CORDIER, parue à la fin du XIXe siècle.

(7) Cf. D. DROIXHE et N. VANWELKENHUYZEN, « Ce que tromper veut dire. A propos des éditions maestrichtoises d'Helvétius (1774-1777) », *Studies on Voltaire* 329, 1995, 197-233. Sur Dufour et Roux, cf. Edg. HEYNEN, « Maastrichtse drukken (1552-1816). Een bescheiden aanzet tot een Maastrichtse Bibliografie », *Publ. Soc. hist. et archéol. dans le Limbourg* 83-84, 1947-48.

1. — Chaînes d'ornements : Desoer et les *Recueils d'opéras Bouffons* (1770-1785)

Le Fonds Dupont de la Bibliothèque centrale de Liège, consacré aux arts de la scène, conserve un *Recueil général des opéra bouffons* en six volumes qui, sous une page de titre portant la date de 1771 et l'adresse neutre de « Paris, Aux dépens des Libraires associés », rassemble des éditions séparées montrant les noms d'imprimeurs les plus variés (reprod. 1.1). Au tome IV figure une édition des *Deux amis* datée de 1770 qui se présente sous la marque parisienne de la veuve Duchesne. Cette impression porte le n° 77 dans la bibliographie de Beaumarchais par Morton et Spinelli ; la Bibliothèque nationale d'Autriche en conserve également un exemplaire (reprod. 1.4-5) ([8]).

En 1777, la *Gazette de Liège* annoncera la vente par Desoer d'une collection augmentée du *Recueil général,* qui s'élève à dix volumes et contient désormais « 81 pièces » ([9]). Le libraire P.-M. Gason en possède un exemplaire qu'il a mis à ma disposition. A la différence de la précédente, cette collection se présente sous une page de titre général annonçant : « A Liège, Chez F.J. Desoer, Imprimeur-Libraire, sur le Pont-d'Isle, à la Croix d'or ». Au titre du tome premier figure du reste une vignette avec les initiales du marchand (reprod. 1.2). La collection de 1777 comporte les *Deux amis* dans deux versions. D'une part, il arrive qu'elle récupère l'édition de 1770, si on en juge par la page de titre. Mais cette édition, épuisée, fait place à une réimpression portant la date de 1775 dans des collections que conservent notamment la British Library, la Bibliothèque de l'Arsenal et la Bibliothèque de l'Université d'Utrecht (reprod. 1.6-7) ([10]).

---

(8) On ne mentionne que les éditions qui ont été vues ou dont on possède des reproductions. On n'indique pas ici la cote des ouvrages faisant l'objet d'une illustration, qu'on trouvera en annexe.

(9) N° 134. Prix : trente florins.

(10) Paris, Bibl. de l'Arsenal, Ro.1716 ; Utrecht, Bibl. Univ., Z 802883.

On trouve également dans le *Recueil* de 1777, au tome X, le *Barbier de Séville* sous l'adresse du Parisien Ruault « rue de la Harpe ». Dans la collection Gason, la brochure a la date de 1776 et doit correspondre au n° 128 chez Morton/Spinelli (reprod. 1.8-9) ([11]). Le stock dut être assez rapidement liquidé puisqu'une rémpression parut en 1778, que Morton/Spinelli mentionnent sous le n° 136 (reprod. 1.12-13). Celle-ci figure dans la collection de la British Library — visiblement plus récente, si l'on peut dire, que la collection de l'Arsenal — ainsi que dans un recueil sans titre collectif appartenant à la bibliothèque de l'Université Cornell (la mention *Opéra françois* apparaît seulement au dos du volume) ([12]). On n'insistera pas sur le décalage, agrémenté d'un « sic » par les bibliographes américains, qu'offre l'insertion d'une brochure de 1778 dans un recueil daté de l'année précédente.

Leur répertoire signale encore l'existence, à la Bibliothèque publique de New York, d'une édition du *Barbier* de 1783 faisant partie d'une *Collection choisie d'opéra comiques* parus en 1785 sous l'adresse de Desoer (reprod. 1.3) ([13]). Mais le texte de Beaumarchais continue de porter celle de Ruault (reprod. 1.14). Le libraire Gason possède également un exemplaire, dépareillé, de la brochure comportant le *Barbier de Séville.*

Une tradition locale partagée par le libraire F. Gothier, auteur d'un supplément à la *Bibliographie liégeoise* de X. de

(11) Lesquels renvoient au National Union Catalog, qui localise des exemplaires à la New York Public Library ainsi qu'aux Univ. de Yale et du Michigan.

(12) L'exemplaire de l'Univ. Cornell porte la mention manuscrite : « Laura M La Roche from her father R La Roche » ; don D. Leowy. La Bibl. de l'Univ. de Liège conserve, sous la cote 6123A, un exemplaire incomplet de cette édition du *Barbier*, où manquent la page de titre, la *Lettre modérée* et la dernière page. La brochure est reliée avec un autre opéra-comique publié par Desoer sous l'adresse de Delalain et un *Tancrède* de Voltaire à l'adresse de Genève.

(13) Ce recueil fut acquis à Berlin en juin 1929 lors de la vente de la collection Werner Wolffheim, par les soins du Dr. O. Kinkeldey, chef du Département de la musique à la Bibliothèque publique de New York. Cf. *Versteigerung der Musikbibliothek des Herrn Dr. Werner Wolffheim. Teil 2,* Berlin : M. Breslauer & L. Liepmannssohn, 1928-29, n° 1014. Chaque volume de la *Collection choisie* porte au titre la mention « Krehmer ».

Theux, et par les héritiers de la maison Desoer veut que les titres seuls des recueils aient été imprimés par celle-ci, pour rassembler des éditions parisiennes ([14]). L'opinion a trouvé un écho à l'étranger, comme en témoigne une communication de Monsieur J.-Cl. Garreta, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ([15]). Ceci est déjà en partie mis en doute par les pages de titre reproduites en annexe, puisque la vignette portant les initiales « J.F.D. » figure non seulement au titre général de la « seconde vague » des recueils fabriqués par Desoer, mais aussi en tête du *Barbier* de 1778.

Quitte à commencer ici par la fin, on mettra d'abord en évidence le fait que l'édition de 1783 offre certaines concordances avec une impression avouée de Desoer, les *Mélanges* du comte d'Hartig de 1788, qui illustre le style ornemental de l'atelier (reprod. 1.16-17) ([16]).

Une des vignettes en question figure aussi l'année précédente dans une *Relation fidèle des troubles arrivés au Séminaire de Louvain,* sortant prétendument « De l'Imprimerie de l'Université » ([17]). Si l'on préfère aux indications fournies par les

(14) *Supplément F. Gothier,* ms. copie à la Bibl. centrale de Liège, salle Capitaine ; *Liste des éditions Desoer,* ms., coll. J. Annez de Taboada.

(15) « Le *Recueil général* semble avoir utilisé les stocks du libraire Duchesne, sous une page de titre seule tirée à Liège ».

(16) Cf. « Systèmes ornementaux. Le cas liégeois », *Etudes sur le XVIIIe siècle* 14, 1987, 62. On se réserve de discuter ailleurs les observations de certains spécialistes, notamment britanniques, concernant la valeur relative du critère d'identification qu'offre l'ornementation typographique et les appellations mêmes des différentes catégories de celle-ci. Voir J.T.A. LEIGH, *Unsolved promblems in the bibliography of J.-J. Rousseau,* Cambridge Univ. Press, 1990, 27 sv. ; A. BROWN et U. KÖLVING, « Voltaire and Cramer ? », *Le siècle de Voltaire. Hommage à René Pomeau,* éd. Chr. Mervaud et S. Menant, Oxford : The Voltaire Foundation, 1987, 155-56 ; A. BROWN et al., *Livre dangereux. Voltaire's Dictionnaire philosophique. A bibliography of the original editions and catalogue of an exhibition held in Worcester College Library to celebrate the tercentenary of Voltaire's birth,* Oxford : The Voltaire Foundation, 1994, 15-16. On suit en somme la terminologie française traditionnelle correspondant à la distinction anglaise entre headpiceces et tailpieces, illustrée par ex. dans R.G. GOULDEN, *The ornament stock of Henry Woodfall 1719-1747,* Occasional papers of the Bibliographical Society 3, 1988.

(17) Liège, Bibl. du Séminaire, 21.K.6/2.

vignettes les correspondances fondées sur l'utilisation des fleurons en composition ornementale, on comparera les « réglettes » décorant la *Lettre modérée sur la chute et la critique du Barbier de Séville* et un ouvrage de dentisterie paru chez Desoer en 1790 (reprod. 1.18-19). Le texte du *Barbier* s'ouvre par un bois gravé dont le motif a été répertorié chez Bassompierre dans une version bien distincte (reprod. 1.20-21) ([18]).

Les éditions du *Barbier* de 1778 et de 1783 peuvent ainsi être assignées sans trop de difficulté à l'imprimeur-libraire du Pont-d'Ile, en raison de la vignette avec initiales ou d'un ensemble d'ornements utilisés, pour ainsi dire, en paralllèle.

Ceci n'implique toujours pas que les éditions précédentes de Beaumarchais sortent du même atelier. On peut très bien imaginer, en effet, que Desoer ait commencé par acheter ces brochures chez Duchesne ou Ruault — comme le voulait la tradition bibliographique — avant de les imprimer lui-même. Ceci est déjà rendu douteux par l'une d'entre elles, *La centenaire de Molière,* qui a l'adresse de la « Veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques » et la date de 1773 *:* elle porte au titre un ornement qu'emploie Desoer (reprod. 1.22-23). La *Bibliographie liégeoise* signale par ailleurs une impression de la même année qui a le nom du Liégeois ([19]) et la brochure figurant dans les *Recueils* comporte, à la fin, un avis mentionnant ce que « L'on trouve chez F.J. Desoer » en matière d'opéras-comiques. La même annonce publicitaire apparaît dans *La meunière de Gentilly,* qui a l'adresse parisienne de Vente ([20]). Ces listes appartiennent au demi-cahier qui clôt le texte de la *Meunière* ou figurent au verso de la partition accompagnant celui de la *Centenaire.* C'est dire qu'elles font partie intégrante de l'impression. Les dernières pages des éditions sont décidément instructives. La brochure comportant les *Mariages samnites,* avec l'adresse de la veuve Duchesne, a un colophon qui indique plus clairement encore : « De l'imprimerie de F.J. Desoer » — un aveu

(18) « Systèmes ornementaux », 59.

(19) X. De Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise,* Bruges, 1885 (réimpr. Nieuwkoop : De Graaf, 1973), col. 634, année 1773.

(20) T. II et VIII.

peut-être suscité par la fierté nationale qu'enflamme le triomphe de Grétry, auteur de la musique.

Faut-il, après tout cela, en appeler à la bibliographie matérielle ? Les premières brochures des *Deux amis* et du *Barbier de Séville* offrent quelques ornements qui, dans l'état actuel de la documentation, n'ont pas été répertoriés dans le matériel de Desoer ([21]). Mais l'ensemble des brochures qui forment les recueils constituent une chaîne ornementale permettant de croire qu'elles sortent pour la plupart, pour ne pas dire toutes, de l'atelier principautaire. Le tableau ci-dessous inventorie les occurrences de treize bois gravés (colonne de gauche) — vignettes ou bandeaux — utilisés dans les recueils, soit en page de titre général de volume, soit dans une quinzaine des brochures qu'ils comportent. Celles-ci sont désignées par A, B, C, etc. Les éditions de 1770 et de 1775 des *Deux amis* occupent les colonnes A et N ; le *Barbier de Séville* la colonne R. Les chiffres arabes désignent des pages ; « t » = page de titre ([22]). On appréciera l'homogénéité de la collection, à travers les relations qui se nouent de proche en proche et lient les éditions de Beaumarchais à la production avérée de Desoer, localisée dans les deux colonnes de droite.

L'exercice porte ici sur un matériel réduit. La mise en tableau peut également s'avérer utile quand on est confronté à de grands ensembles au décor moins compact. Il arrive que des ateliers disposant d'un important répertoire de vignettes et de

(21) Une partie du matériel décoratif des imprimeurs liégeois du XVIIIe siècle figure sur le serveur « Môriâne » de l'Université de Liège, sous la forme d'une base de données interrogeable comportant environ 500 entrées (octobre 1996 ; http://www.ulg.ac.be/moriane). Un important travail de comparaison serait à entreprendre, avec les collections constituées par S. Corsini (Lausanne) ou G. Barber (Oxford), ainsi qu'avec les recueils imprimés existants. V. par ex. M. AUDIN, *Essai sur les graveurs de bois en France au dix-huitième siècle*, Paris : Crès, 1925 ; O. E. HOLLOWAY, *French Rococo book illustration*, New York : Transatlantic Arts Inc., 1969 ; *Gottlieb Christian Bernhard Heller und seine Musterbucher in der Universitätsbibliothek Jena*, éd. I. KRATZSCH, Jena, 1988 ; GOULDEN 1988.

(22) Le *Barbier* a deux séries de pages numérotées en chiffre arabe, dont l'une (avec chiffre entre parenthèses) concerne la *Lettre modérée sur la chute et la critique du Barbier de Séville.*

bandeaux l'émiettent dans une production ne prenant son unité que par recoupements successifs. A Liège, Bassompierre, par exemple, semble avoir disposé d'un vaste stock d'ornements dont certains ne sont attestés qu'une fois, d'où l'intérêt d'une analyse « en cascade ».

	Recueil, 1771, tomes 1-6							*Recueil, 1777, tomes 7-10*										*éd. Desoer*	
éd.	*A*	*B*	*C*	*D*	*E*	*F*	*G*	*H*	*I*	*J*	*K*	*L*	*M*	*N*	*O*	*P*	*Q*	*R*	*S*	*T*
1	t				t				t											
2	5	3																		
3		t												t						
4			t					t												
5				3				3			3	3								
6						t				t										
7							t			26	t				t					
8												t								t
9																3	5			
10																t			7	
11																	3	1		
12																		t		
13																		(3)		

Editions utilisées

A — Beaumarchais, *Les deux amis,* Paris, Duchesne, 1770, t. IV.
B — Marmontel/Grétry, *Silvain,* Paris, Merlin, 1770, t. I.
C — Sedaine, *Les sabots,* Hérissant, 1770, t. I.
D — Quetant, *Les femmes et le secret,* Cailleau, 1770, t. III.
E — Ansaume/Grétry, *Le tableau parlant,* Duchesne, 1770, t. I.
F — *Recueil général,* Aux dépens des Libraires associés, 1771, t. II.
G — *Recueil général,* Aux dépens des Libraires associés, 1771, t. IV.
H — Azemar, *Les deux miliciens,* Duchesne, 1772, t. VII.
I — Sedaine, *Le faucon,* Hérissant, 1772, t. VII.
J — Davesne, *Les jardiniers,* Duchesne, 1772, t. VII.
K — Monvel, *L'erreur d'un moment,* Duchesne, 1773, t. VIII.
L — Artaud, *La centenaire de Molière,* Duchesne, 1773, t. VIII.
M — *L'esclave ou le marin généreux,* Duchesne, 1774, t. VIII.
N — Beaumarchais, *Les deux amis,* Paris, Duchesne, 1775, t. IV.
O — Favart, *La belle Arsène,* Duchesne, 1775, t. IX.
P — De Rozoi, *Henri IV,* Vente, 1775, t. IX.
Q — *Le célibataire,* Delalain, 1776, t. X.
R — Beaumarchais, *Le barbier de Séville,* Ruault, 1776, t. X.
S — Humblet, *Le citoyen à son prince,* Desoer, 1772.
T — Hoyle, *Traité du jeu de whist,* Desoer, 1773.

L'examen de l'ornementation a jusqu'ici mis entre parenthèses un élément supplémentaire d'identification. Les bandeaux figurant dans les éditions de 1776 et 1778 du *Barbier,* comme tel autre bois des brochures voisines, sont signés « D » ou « P.D. » : les initiales et la manière évoquent fortement la main du graveur liégeois Pierre Paul Depas (reprod. 1.9-10, 1.13) ([23]). On remarquera comme une curiosité qu'un de ces motifs, qui figure ici dans un encadrement de filets obtenus par bois gravé, se retrouve ailleurs sans la signature dans un cadre réalisé au moyens d'éléments en fonte ; le cas n'est guère fréquent (reprod. 1.10-11). Un autre bandeau Depas, qui décore les *Mariages samnites,* reproduit un modèle, signé « B » pour « Beugnet », ouvrant une édition parisienne apparemment authentique du même ouvrage (reprod. 1.24-25). L'exemple est instructif, parce que le même bandeau parisien apparaît quelques années plus tard dans une édition du *Barbier* dont on indique bien au titre qu'elle ne sort pas de l'atelier de la veuve Duchesne, mais de l'imprimerie de Clousier, sans doute également responsable de l'édition française des *Mariages samnites* (reprod. 1.26-27). Ceci met en évidence la distinction à établir entre le commanditaire d'une édition, qui peut porter son nom au titre de la commande, et celui qui la réalise. Si la bibliographie liégeoise paraît relativement peu affectée par l'usage de la sous-traitance, la dualité brouille le fonctionnement du marché parisien, où des libraires manquant de presses font volontiers appel à des artisans différents.

On vient de voir comment Desoer avait emprunté l'adresse de la veuve Duchesne, notamment pour les *Deux amis.* Ceci peut être mis en rapport avec une observation faite par M. Cornaz à propos d'éditions d'autres opéras-comiques — la *Clochette,* de l'*Aveugle de Palmyre* et des *Moissonneurs* — réalisées à Bruxelles par J.J. Boucherie, qui avait obtenu dans les années 1750 le privilège d'« imprimer,vendre et débiter toutes

(23) Cf. « Une contrefaçon liégeoise exemplaire : les *Œuvres du philosophe bienfaisant* (1764) », *Bull. Soc. royale Le Vieux-Liège* 265, 1994, 99-108.

les pièces qui n'avoient pas été représentées sur le Théâtre de cette ville » ([24]).

> *Les pages de titre des trois imprimés de Boucherie sont ornées d'une marque typographique représentant un temple surmonté d'un fronton triangulaire sur lequel sont placées deux figures ailées. (...) Il est étonnant de retrouver cette marque à la même époque sur certaines éditions de la veuve Duchesne, libraire à Paris. Quant au matériel typographique de la musique, et à certains ornements du texte, ils semblent identiques à ceux qui sont employés par l'imprimeur Claude Hérissant à Paris. (...) La ressemblance est frappante lorsque nous examinons par exemple le dessin des clefs de sol mais aussi celui des croches. En mesurant les portées et la hauteur des notes, on s'aperçoit que les dimensions sont identiques dans les trois imprimés bruxellois et dans celui de Claude Hérissant.*

Le contrefacteur Desoer aurait-il en quelque sorte marché sur les traces de J.J. Boucherie, contrefacteur de la veuve Duchesne ? Lui aurait-il, même, retourné la politesse en le piratant à son tour ? La *Bergère des Alpes* qui figure parmi les brochures composant les *Recueils* Desoer se présente précisément sous l'adresse de Boucherie, « imprimeur-libraire rue de l'Hôpital »...

Une dernière question se pose. Desoer a-t-il parfois suivi, dans la fabrication de ses *Recueils,* l'actualité de la scène lyrique telle qu'elle se vivait à Liège ? Il y aurait à mettre en rapport la succession des pièces imprimées, les annonces de représentation dans la *Gazette* locale — publiée par Desoer, comme on le sait — et les avis concernant la vente du texte. Quant les numéros 19 et 21 du journal informent au début de 1772 qu'on débite l'*Amoureux de quinze ans* et *Zémir et Azor,* les deux pièces se retrouvent en tête du premier volume de supplément dans la collection de 1777 (c'est-à-dire au tome VII). A la fin de l'année, le libraire « donne avis qu'il a 58 pièces de différents opéras, qui se joueront cet hiver sur le Théâtre de Liège ». Il illustrera l'annonce par les titres qui complètent le volume en question.

---

(24) M. Cornaz, « Jean-Joseph Boucherie et Jean-Louis de Boubers : deux imprimeurs de musique à Bruxelles dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle », *Revue belge de musicologie* 46, 1992, 179-88.

2. — Une édition « Bruxelloise » des *deux amis*

Le succès du « chef d'œuvre » des *Deux amis* ne fut pas seulement exploité par Desoer, à Liège. Sous le n° 71, la bibliographie de Morton et Spinelli mentionne une édition portant en 1770 ou 1771, selon les exemplaires, l'adresse du Bruxellois Josse Vanden Berghen, « imprimeur et libraire rue de la Magdeleine », « avec approbation et privilège de Sa Majesté Impériale » ([25]). Ph. Vanden Broeck a y reconnu plusieurs bois gravés figurant dans des ouvrages portant la marque de Bassompierre père, dont Vanden Berghen fut le gendre (reprod. 2.1 sv.). On pourrait supposer que ce dernier participa en sous-traitance, avec ses propres presses, aux éditions Bassompierre servant ici de référence, ce qui fausserait totalement la démarche d'attribution. On a donc jugé utile d'identifier l'ornementation des *Deux amis* non seulement dans cette production conjointe (colonne 2 du tableau ci-dessous), mais aussi dans des réalisations propres au libraire liégeois (col. 3) ([26]). On ne s'étend pas sur l'authenticité du corpus de référence ([27]). Il est à noter que certaines des vignettes alléguées ornent la production du fils, qui semble prendre ses distances avec l'ancien partenaire de Bruxelles à partir de la mort du fondateur de l'entreprise.

Comme précédemment, les ouvrages de référence considérés sont désignés par A, B, C, etc. Un chiffre romain indique un tome, un chiffre arabe un numéro de page, etc. SO renvoie aux ornements enregistrés dans les « Systèmes ornementaux ». Dans

(25) Liège, Bibl. Univ., 23889A ; Bruxelles, Bibl. roy., II 28850, vol. 5, n° 36 ; Neuchâtel, Bibl. publ. et universitaire, Th. 170/1.

(26) Par ex. : PHILIPON LA MADELEINE, *Modèles de lettres,* Bassompierre fils, 1774 ; ROLLIN, *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres,* Bass., 1777 ; VOLTAIRE, *La Henriade,* Bass., 1785.

(27) Les éditions envisagées couvrent à la fois un large éventail de textes et la longue durée. On y relève en particulier les *Œuvres* de MONTESQUIEU, parues sous l'adresse de Londres en 1772 et sortant notoirement des ateliers de la rue Neuvice.

la liste, Lg = Liège, Bassompierre ; Bxl = Bruxelles, Vanden Berghen.

1. Orn. des Deux Amis	*2. Edit. Bass./VDB*	*3. Edit. Bass. particulières*
t	C. 56	E. 240
	F.	XX, t
33 (SO, B6)	C. t	D. I, 167
		E. 227
63 (SO, B2)	A. t	D. I, liv
	B. II, 491 ?	B. II, 491 ?
	C. 110	E. t
85		H. I, t
113		E. 230
		G. I, t
		I. 140

Editions utilisées

A — Tissot, *Avis au peuple sur sa santé,* Lg-Bxl, 1763
B — Bielfeld, *Institutions politiques,* Lg, 1768
C — Lacombe de Prezel, *Galerie de portraits,* Lg-Bxl, 1769
D — Montesquieu, *Œuvres,* Londres, Nourse (Lg), 1772
E — (Philipon La Madelaine), *Modèles de lettres,* Lg, 1774
F — Gayot de Pitaval, *Causes célèbres,* Amsterdam-Lg-Bxl, 1775
G — Rollin, *De la manière d'enseigner,* Lg, 1777
H — Le Prince de Beaumont, *Le magasin des jeunes dames,* Lg, 1781
I — Voltaire, *La Henriade,* Lg, 1785

On doit se demander pourquoi l'édition a l'adresse de Vanden Berghen alors que celui-ci est censé avoir depuis longtemps fait rouler des presses pour son propre compte. Reçu libraire en 1749, il avait obtenu « le privilège d'imprimeur attitré du répertoire lyrique à Bruxelles » ([28]). Dans la catégorie des livrets sans musique, sa plus ancienne édition connue remonterait à 1756. Pour venir à la période qui nous concerne, on a examiné une dizaine d'impressions de comédies, avec ou sans « ariettes », parues entre 1769 et 1773. Leur unité ornementale est très

(28) M. Cornaz, « La Monnaie et le commerce des ouvrages lyriques à Bruxelles », sous presse.

grande, mais elle n'a rien à voir avec celle actuellement enregistrée dans la production de Bassompierre. On trouve la même vignette (un luth avec feuille enroulée) au titre de sept pièces ; on ne l'a pas repérée chez l'imprimeur liégeois ([29]).

Nous sommes pour l'instant mal informés des contraintes réglementaires ou des facteurs économiques qui auraient déterminé cette opération de prête-nom. Se combinant peut-être avec ceux-ci, Bassompierre aurait-il voulu ménager un secteur de marché dans lequel allait se spécialiser son confrère Desoer ? Celui-ci disposait du principal organe de presse de la principauté, ou du moins de celui qui était le plus susceptible de toucher le grand public, la *Gazette de Liège*. Ni lui ni Bassompierre n'appréciaient la concurrence sauvage. On a montré comment Desoer affronte celle que lui oppose le libraire Bérard à propos d'un ouvrage sur une « nouvelle architecture » de cheminées ([30]). Bassompierre exprime plus clairement encore, et non sans cynisme, une certaine philosophie de l'activité marchande, quand il stigmatise chez Jean-Louis de Boubers « la jalousie et l'avidité d'un gain qui ne devrait pas être pratiqué entre deux libraires d'une même ville ». Il faut qu'intervienne le « point d'honneur » philosophique pour que Bassompierre entre en concurrence ouverte avec l'imprimeur de la *Gazette*, comme lorsqu'ils mettent en vente les *Incas* de Marmontel. Celui qui avait reçu dans son officine et ses appartements le célèbre auteur français, en lui proposant de l'y installer, ne pouvait laisser à d'autres la distribution d'un tel livre.

Convient-il d'ajouter à l'éventualité d'un partage du « territoire commercial » un facteur de resserrement à la fois matériel

(29) Ce bois gravé figure dans : FRAMERY et CIFOLELLI, *L'Indienne,* 1770 ; ARMAND, *Le cri de la nature,* 1771 ; SEDAINE et DUNY, *Thémire,* 1771 ; SAUVIGNY, *Le persifleur,* 1771 ; MARTINI, *L'amoureux de quinze ans,* 1771 ; MONVEL et DES AIDES, *Julie,* 1773 ; *Sara ou la fermière écossaise,* 1773. On remarquera au passage que le volume de la Bibliothèque de l'Université de Liège qui contient les *Deux amis* est suivi de plusieurs de ces pièces.

(30) D. DROIXHE, *Le marché de la lecture dans la Gazette de Liège à l'époque de Voltaire. Philosophie et culture commune,* Liège : Vaillant-Carmanne, 1995, 13-15, 30-31.

et intellectuel entre la capitale des Pays-Bas méridionaux et la principauté ? Pour un commerçant liégeois, Bruxelles constitue la porte naturelle des échanges avec l'Empire. Cela n'est pas neuf. Mais on peut croire que l'expansion du marché du livre poussait à reconnaître plus systématiquement, de manière plus volontariste, les possibilités offertes par les provinces du Nord. D'une part s'offre un marché du sud et de l'est que cartographie en quelque sorte le réseau de distribution de l'*Esprit des journaux,* tel que présenté par Tutot dans le *Gazette :* Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Allemagne ([31]). D'autre part s'ouvre de plus en plus, en particulier avec l'accroissement de la francisation, un potentiel de lecture que dessinent les points de vente sur lesquels s'appuie « l'Imprimerie académique de Bruxelles », au service de la Société thérésienne fondée en 1769. On trouve là les noms des libraires de Gand, d'Anvers, de Malines, de Louvain, d'Ypres qui distribuent les savantes recherches de l'abbé Mann, de Needham, de Robert de Limbourg, frère du chroniqueur des *Amusements de Spa.* Mons et Tournai ne sont pas moins présents dans cet autre réseau qu'évoque une annonce de la *Gazette de Liège* de 1778. Tandis que l'Académie impériale stimule des préoccupations scientifiques qui trouvent, à partir de 1779, un écho principautaire dans la création et les travaux de la Société Libre d'Emulation, un marchand aussi avisé que Tutot se charge des relations de librairie avec l'université de Louvain. Quand il publie une *Vie de Clément XIV* sous la double adresse de Liège et de Bruxelles, il manifeste l'intensification des rapports unissant deux pôles d'un espace historique et culturel qui formait en tout cas, aux yeux d'un écrivain « académique » comme l'abbé Paquot, une sorte d'entité.

3. — Les éditions maestrichtoises : compositions et « chronotypes »

Tandis que Bassompierre étendait, par son gendre Vanden Berghen, son marché vers les Pays-Bas méridionaux, son ancien

(31) 1775, n° 154 ; 1776, n° 1.

« correcteur » Jean-Edme, ou Edmé, Dufour soutenait la gloire de Beaumarchais à la porte de la Hollande. Dufour, que les archives liégeoises disaient habitant chez son patron au début des années 1760, s'était installé à Maestricht et avait commencé à imprimer sous son nom vers 1773. La brochure de théâtre figurait bien sûr à son catalogue. Morton et Spinelli enregistrent une édition clandestine d'*Eugénie,* de 1786, qui sort manifestement des presses maestrichtoises (reprod. 3.1 sv.) ([32]). On notera que la vignette reproduite sous le n° 3.8 donne lieu à d'autres versions chez Bassompierre et Lemarié ([33]).

On peut d'autant plus raisonnablement présumer que Dufour n'en était pas à son coup d'essai, dans ce genre d'impression séparée, qu'il avait donné auparavant, comme on va essayer de le montrer, un ensemble constituant la seconde édition des *Œuvres complètes* de Beaumarchais, après qu'ait paru celle se présentant en 1775 sous l'adresse d'« Amsterdam, chez Merkus ». La collection qui nous occupe ici figure chez Morton et Spinelli sous le n° 641. Elle comporte cinq volumes publiés sans lieu ni nom d'éditeur. Les quatre premiers, qui comprennent les mémoires et une partie du théâtre, ont la date de 1780 ; le dernier, qui propose le *Mariage de Figaro,* porte celle de 1785. Comme l'indique Cordier, la notion d'*Œuvres complètes* est limitée au faux-titre, chaque volume ayant un titre spécial qui se réfère au contenu particulier (reprod. 3.9). Plusieurs grandes bibliothèques américaines conservent l'édition complète, mais le cinquième volume fait volontiers défaut ([34]). L'édition ne sera

(32) MORTON/SPINELLI, 1988, n° 34. On notera la présence à Paris, après la Révolution, d'un Jacques Edmé Gabriel Dufour qui épousa la veuve de l'imprimeur Defer de Maisonneuve, éditeur de Rousseau. « Il avait aussi un établissement à Amsterdam ». Cf. J.-A. E. MCEACHERN, *Bibliography of the writings of Jean Jacques Rousseau to 1800. 1. Julie, ou la Nouvelle Héloïse,* Oxford : The Voltaire Foundation, 1993, 709 ; DROIXHE, 1995, 36.

(33) Cf. ROYAUMONT (Le Maistre de Sacy), *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament,* Liège, Bassompierre, 1785, 318 (Liège, Bibl. Univ., 5508A) ; J.J. ROUSSEAU, *Les amours de Milord Edouard Bomston,* Liège, Lemarié, 1781, titre (Liège, Bibl. centr. de la Ville, Cap. 6687).

(34) La collection complète, avec la totalité des faux-titres, est conservée à : New Haven, Yale Univ. Libr., ex-libris Esther Acklom, « bought with the income of the Edw. Wells Southworth Fund » ; Durham, Duke Univ.

remplacée que par les *Œuvres* données en 1809 par Gudin de La Brenellerie.

Emile Picot notait à propos de celle-ci, dans ses « Additions et corrections » à la bibliographie de Cordier (1883) : « Le Catalogue de la librairie Scheible, à Stuttgart (n° 320), indique cette édition sous la rubrique de *Londres* ». Le catalogue de la British Library suggère une origine parisienne ([35]). Il est incontestable que l'ouvrage sort des presses de Dufour et Roux. On est d'emblée alerté par la présence, en tête de l'édition des *Deux amis,* d'un bandeau familier puisqu'il est signé « D », dans le style des ornements gravés par Depas : le modèle répète, avec de légères différences, celui décorant les *Mariages samnites* du *Recueil* Desoer étudié plus haut (cf. 1.25). L'ornement a notamment servi à prouver l'origine maestrichtoise des *Œuvres complètes* d'Helvétius parues sous l'adresse de Londres en 1776-1777 ([36]).

L'ouvrage offre l'occasion de s'interroger sur certains aspects d'un autre type d'ornement, les compositions typographiques. Leur valeur comme critère d'identification a déjà été discutée, dans le cadre liégeois ([37]). Celles que comportent les *Œuvres* de Beaumarchais permettent de poser des questions relatives à la constitution de ce type de répertoire décoratif et à sa durée d'utilisation. Questions qui peuvent paraître d'une étroite technicité, mais qui, dans d'autres cas, sont susceptibles d'assurer les identifications d'origine sur la base d'une « chronologie ornementale » plus précise.

Special Collections Library, 842.58/B3780, inscr. « J : De Herwegh N : D. » au t. V (Nat. Un. Cat. NB 0226594). Le faux-titre du volume V fait défaut dans l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, Rf.16.442 (vol. 1-4) et 16.595 (vol. 5). Collections limitées au quatre premiers volumes : Paris, Bibl. nat., Z.29314-16 ; Urbana-Champaign, Univ. of Illinois ; coll. D. Droixhe.

(35) E. Picot, « Additions et corrections au livre de Cordier sur Beaumarchais », *Revue critique d'histoire et de littérature* 16, 1883, 448-57 ; Morton/Spinelli, 1988, n° 641.

(36) « Ce que tromper veut dire », orn. X.

(37) « Composition n'est pas raison ? Une contrefaçon liégeoise de la *Théorie de l'impôt* de Mirabeau (1761) ». *De gulden passer* 73, 1995, 187-210.

On a envisagé celles figurant dans les cinq volumes des *Œuvres complètes.* Elles occupent respectivement les colonnes 9 et 19 dans le tableau qui suit. On a par ailleurs considéré leur occurrence dans dix-sept éditions portant l'adresse de Dufour et Roux, entre 1777 à 1785 (dates indiquées schématiquement dans la barre supérieure du tableau). La première colonne de gauche mentionne les indices des compositions avec les variantes repérées.

Dates	*77*	*78*		*79*					*80*		*81*			*82*		*84*		*85*	
Edit.	*1*	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*	*9*	*10*	*11*	*12*	*13*	*14*	*15*	*16*	*17*	*18*	*19*
1									+		+				+				
2				+			+	+	+			+	+	+			+	+	
3			+	+			+	+	+		+								
4		+						+	+	+	+						+		
5a									+		+	+	+						
5b													+	+	+				
6a									+			+							
6b														+	+	+			
7a									+										
7b													+	+					
7c															+		+		+
8a			+	+	+	+	+												
8b								+	+	+				+					
8c																	+		+
9a	+	+																	
9b			+	+			+	+											
9c									+										
9d											+								+

Editions utilisées

Le sigle H renvoie à la bibliographie maestrichtoise d'Edg. Heynen. Ars. = Paris, Bibl. de l'Arsenal ; BCLg = Liège, Bibl. centrale de la Ville ; BM = Maestricht, Stadsbibl. ; BNF = Paris, Bibl. nat. de France.

1 — Raynal, *Histoire des deux Indes,* 1777, t. I-VII — H 613 — DD ; BM SB 182.C.15/1-7.

2 — Fermin, *Tableau historique et politique de la colonie de Surinam,* 1778 — H 630 — BM SB 182.E.20.

3 — Saint-Foix, *Œuvres complètes,* 1778, t. I-VI — H 621 — BNF 8° Z.10132.

4 — Brantôme, *Œuvres,* Londres, Aux dépens du libraire (Maestricht, Dufour et Roux), 1779, t. I-XV — H 654 — BNF Z.30493-30506.

5 — La Fayette, *Œuvres diverses,* 1779, t. I-II — H 648 — BM CB 267.B.17-18.
6 — Crébillon, *Ah quel conte !,* 1779 — H 659 — BNF Y2.13129.
7 — Lesage, *La valise trouvée,* 1779 — H 665 — BCLg RP C2794.
8 — Leland, *Histoire d'Irlande,* 1779, t. I-VII — H 650 — BM CB 274.B.35-41.
9 — Beaumarchais, *Œuvres complètes,* 1780, t. I-IV — DD ; BNF Z.29.314-16, t. I, III, IV ; Ars. Rf. 16.442, t.-IV.
10 — Lesage, *Aventures du Chevalier de Beauchène,* 1780, t. I-II — H 674 — BNF Y2.75802 — 75803.
11 — Raynal, *Histoire des deux Indes. Suppléments,* 1781, t. VIII-X — H 693 — BM SB 182.C.15/8-10.
12 — Genlis, *Annales de la vertu,* 1781, t. I — Cf. H 783 — BNF R 37.045.
13 — Raynal, *Histoire des deux Indes. Suppléments,* A La Haye (Maestricht, Dufour et Roux), 1781, t. I-IV — Rouen, Bibl. municipale, Montbret 6892 ([38]).
14 — Arnaud, *Nouvelles historiques,* 1782, t. I-II — H 702 — BM SB 5005.B.43/1-2.
15 — Genlis, *Théâtre de société,* 1782, t. I-II — H 715 — BNF Yf.6003-6004.
16 — Arnaud, *Nouvelles historiques,* 1784, t. IIIb. — H 754 — BM SB 5005.B.43/3.
17 — Arnaud, *Epreuves du sentiment,* 1784, t. I, III — H 752 — BNF 14478.
18 — *Lettres d'un cultivateur américain,* 1785, t. I-II — BM SB 182.E.4.
19 — Beaumarchais, *Œuvres complètes,* 1785, t. V. — Ars. Rf.16.595 (corriger Morton-Spinelli : Rf. 16.495).

3.1. Modèles constants

Certaines compositions montrent une grande stabilité et un emploi fréquent, du début à la fin de la période envisagée. Ceci vaut d'abord pour la grande composition en cercle qui ouvre le tome premier (type 4, reprod. 3.9). Appartient à la même catégorie un groupe de petites compositions portant les indices 1 à 3 (reprod. 3.10 sv.). La composition 2 est à coup sûr la plus intéressante parce qu'elle amorce une extension de la bibliographie maestrichtoise à trois contrefaçons de Dufour, dont l'une apparaît prestigieuse, à sa manière. A côté d'une édition clandestine des *Œuvres* de Brantôme en quinze volumes, sous l'adresse de Londres (1779), on notera particulièrement ses *Suppléments* à la deuxième édition de l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal, parus en 1781 sous l'adresse de La Haye, et sa contrefaçon — unes de toutes premières — des *Confessions* de J.J. Rousseau, suivies des *Rêveries du promeneur solitaire.*

Les *Confessions*, rappelle Jean-Daniel Candaux, furent publiées pour la première fois en 1782, « presque simultanément sous cinq formes différentes », par la Société typographique de

(38) Cette éd. n'est pas identique à celle publiée sous l'adresse de Dufour et Roux la même année (Maestricht, Stadsbibl., 182.C.15).

Genève, « qui tenait le texte de bonne source » ([38bis]). « On connaît peu d'ouvrages qui aient été aussi attendus » : « les quelque 15.000 exemplaires ainsi répandus ne suffirent ni à rassasier le public ni surtout à décourager les contrefacteurs ». Parmi les ouvrages présentés lors de l'exposition *Deux siècles de contrefaçons, XVIIe-XVIIIe siècles* (Dijon, 1987) figure un type C dont le tome II porte au titre la composition 2 de Dufour (reprod. 3.15bis-ter). La bibliographie d'Edg. Heynen donnait en effet l'œuvre de Rousseau comme publiée sous leur adresse par les Maestrichtois en 1782 (n° 712). L'exemplaire dont il est ici question (qui appartient à J.-D. Candaux) a celle de « Genève ». L'édition mériterait bien sûr une recherche particulière.

3.2. Modèles avec variantes

D'autres compositions montrent des différences plus ou moins visibles. On aperçoit facilement celle qui sépare les types 5a et 5b (reprod. 3.18-20). On remarquera que les périodes respectives d'occurrence sont homogènes et ne se chevauchent qu'en 1781 dans le même ouvrage : le « changement » intervient au cours de la réalisation des *Suppléments* pour l'*Histoire des deux Indes,* entre le tome I et le tome IV. Le modèle avec personnage central domine en tout cas dans la documentation, à partir de là (reprod. 3.22-23).

Une question latente se pose maintenant avec plus d'acuité. Sommes-nous en présence de modèles entièrement recomposés, auquel cas le ou les typographes à l'œuvre auraient montré une grande constance dans l'organisation des éléments, en obéissant à certaines habitudes et en quelque sorte à un « style » ? Ou avons-nous affaire, au contraire, à une même composition

---

(38*bis*) *Deux siècles de contrefaçons, XVIIe-XVIIIe siècles. Bibliothèque municipale de Dijon, 1-25 avril 1987*, catalogue rédigé par Fr. Weil, Fr. Moureau, J.-D. Candaux, Dijon : 1987, 20 sv. Cet ouvrage n'a pu être consulté qu'au moment où le présent article était sous presse, d'où les numérotations *bis* et *ter*.

remaniée ou restaurée, employée le plus longtemps possible ? Les modèles 6a et 6b mettent en jeu un type de fleuron sur lequel vont essentiellement porter les variations : un élément en forme de flèche qui est utilisé pour former des lignes et qui, en l'occurrence, se trouve disposé différemment dans la partie supérieure du modèle, comme le montrent les reprod. 3.24-25 (trois éléments ont la pointe tournée vers la gauche ou vers la droite).

Le caractère typographique en question donne lieu dans les versions du modèle 7 à des variations aussi peu sensibles, mais curieuses. Le *Barbier de Séville* de 1780 (reprod. 3.26) dispose ces caractères de manière symétrique de part et d'autre du carré central. A partir de l'édition clandestine des *Suppléments aux deux Indes* de 1781, la symétrie de la ligne supérieure, de même que l'agencement du carré central, est bousculée (3.27-28) et elle le restera jusqu'au *Mariage de Figaro*, comme le montre aussi en 1782 une édition de Madame de Genlis (reprod. 3.29). Que l'on soit en présence, à partir de 1781, d'une seule et même composition, on en est persuadé par l'élément-flèche de droite dans la ligne inférieure : il présente une usure caractéristique.

On suivra par les reproductions 3.30-33 les altérations analogues que connaît le modèle 8, jusqu'à l'ornement de la page de titre de la *Folle journée.* Le modèle 9 demande quant à lui un examen poussé dans les détails.

3.3. Histoire d'une irrégularité

Un type 9a apparaît en 1777-78. Le bord latéral droit du carré formé par les fleurons en forme de flèche offre vers le bas une succession d'éléments disposés tête-bêche, à la différence des autres côtés (reprod. 3.34). Le type 9b, en 1779, fait apparaître cette succession irrégulière dans le coin supérieur gauche (reprod. 3.35-36) : le modèle a été retourné — car comment expliquer par le hasard que cette suite soit reconstituée de la même manière, lors d'une nouvelle composition ? On retrouve la particularité dans la version décorant la partie des *Œuvres* de

Beaumarchais parue en 1780 (avec une modification du coin supérieur droit : reprod. 3.37). Mais la série subit une nouvelle altération à partir de 1781 (reprod. 3.38). On contrôlera que le même type de disposition se maintient dans l'édition du *Mariage de Figaro* de 1785 (reprod. 3.39) ([39]).

La démonstration semble faite. L'imprimeur a ici employé pendant sept ans une même composition, sans doute modifiée suite à la chute ou par le déplacement des fleurons. Dans le cas de l'édition clandestine des *Œuvres de Beaumarchais* comme dans celui des *Œuvres de Brantôme,* l'appartenance des versions respectives du type 9 à la séquence d'utilisation d'un avatar déterminé constitue un critère appréciable, en matière d'attribution. On peut croire que celui-ci montrera sa portée quand il s'agira d'identifier la provenance de contrefaçons dont le contenu particulièrement scandaleux limitait l'ornementation au décor le moins reconnaissable.

4. — De la forme au texte

Il y aurait à évaluer la correction des textes ainsi fournis. L'édition liégeoise présente encore un cas extrême, en la matière. La bibliothèque de l'Université de Liège possède une impression qui porte au titre *Mariage de Figaro, comédie en trois actes* — la pièce de Beaumarchais en a cinq — avec l'adresse de « Paris, Chez les Libraires associés, 1784 » (reprod. 4.1). Les éditions les plus anciennes repérées par Morton/Spinelli sont toutes de l'année suivante, y compris celles qui reproduisent la version particulièrement fautive notée lors d'une représentation. Le texte du *Mariage* en trois actes n'a, on s'en

(39) Ce qui peut se schématiser de la manière suivante :

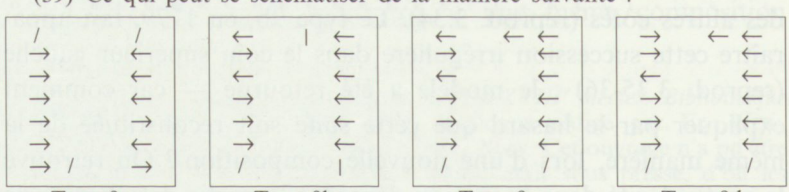

doute, aucun rapport avec celui de Beaumarchais. La vignette de titre dénonce l'origine liégeoise de la brochure. Elle appartient au répertoire de Denis de Boubers (reprod. 4.2), faussaire impénitent dont cette imposture littéraire rappelle les péchés de jeunesse : l'homme avait dans une assez large mesure, depuis, réorienté son commerce vers l'édition populaire et pieuse. On ne sera pas surpris qu'une autre vignette du *Mariage* réapparaissse dans une édition de la *Censure de la Faculté de théologie de Paris contre un livre qui a pour titre Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes,* impression qui porte le nom de Lemarié : celui-ci était le gendre de Boubers et reprit son atelier (reprod. 4.6-7). On connaît, de la vignette du titre, des versions figurant dans le répertoire de Clément Plomteux et de Desoer (reprod. 4.3-5).

Les autres éditions enregistrées se prêteraient à un travail de comparaison textuelle qui dépasse le cadre de cette recherche. L'étude des formes typographiques a elle-même, ici et là, fait apparaître certaines filiations. Déterminer à qui Desoer, Bassompierre ou Dufour empruntent le texte des *Deux amis,* s'interroger sur les conditions dans lesquelles Boubers et Lemarié sont conduits à publier un faux *Mariage de Figaro* implique la mise en œuvre d'une documentation beaucoup plus vaste, souvent dispersée de part et d'autre de l'Atlantique ([40]).

Les collections parisiennes sont néanmoins suffisantes pour ce qui est d'ébaucher la question des modèles textuels suivis dans l'impression maestrichtoise du *Mariage de Figaro.* Celle-ci comporte notamment un *Errata* qui la rattache d'une certaine

(40) N'en donnons qu'un exemple. On recense pour 1770-71 onze éditions des *Deux amis.* Celle figurant dans le *Recueil général des opéra bouffons* porte l'adresse de la veuve Duchesne. Deux autres impressions montrent une adresse analogue, avec la mention « rue Saint Jacques, au-dessous de la Fontaine St. Benoît, au Temple du Goût » (plusieurs autres associent la veuve Duchesne et Merlin). L'une d'elle, conservée seulement à la Bibliothèque de l'Université du Kansas, a le même nombre de pages (104) que celle du *Recueil,* ainsi que la mention « Avec approbation et privilège du Roi », qui est réduite à la formule « Avec approbation et permission » dans l'autre impression. Les services de la Farrell Library de l'Université d'Etat du Kansas signalent qu'ils n'ont pas trouvé l'exemplaire localisé par Morton et Spinelli (n° 73).

manière à l'édition de Kehl, publiée à peu près en même temps que l'originale parue en 1785 sous l'adresse parisienne de Ruault ([41]). Cette édition de Kehl — *De l'Imprimerie de la Société littéraire-typographique* — « existe sous des formes variées, les unes avec les gravures, les autres sans ; certaines avec un *Errata,* d'autres sans », etc. Le tableau ci-dessous synthétise les variantes de plusieurs exemplaires de l'édition de Kehl. On mentionne d'abord l'absence ou la présence d'un *Errata,* et la nature de celui-ci. On indique ensuite, pour chaque erreur mentionnée, si cette dernière a fait l'objet d'une correction dans le corps du texte. Celui-ci peut en effet intégrer l'information fournie par l'*Errata* et le reproduire. « F » signifie que la faute persiste ; « C » marque qu'elle a été corrigée.

	BN Rés. Yf. 436	*BN Rés. Yf. 59*	*éd. Dufour*	*Ars. Rf. 16.593*	*Ars. GD. 10.769*	*BN Yth. 30617*
texte	*pas d'errata* ([42])	*errata complet*	*errata : 1-8*	*errata complet* ([43])	*errata complet* ([44])	*pas d'errata*
1	F	F	F	F	C	C
2	F	F	F	F	C	C
3	F	F	F	F	F	F
4	F	F	F	F	C	C
5	F	F	F	F	C	C
6	F	F	F	F	C	
7	F	F	F	C	F	F
8	F	F	F	F	C	C
9	F	F	C	F	C	C
10	F	F	C	F	C	C
11	F	F	C	F	C	C

(41) Morton/Spinelli, 1988, n° 336.

(42) Même éd., selon toute apparence : Library of the Boston Athenaeum, VFD.B38.m

(43) Même éd., selon toute apparence : Houghton Library, Harvard Univ., Typ 720.85.198

(44) Se rapproche de cette éd., avec correction de l'erreur n° 7 : Houghton Library, Harvard Univ., Typ 720.85.198

Errata de l'édition de Kehl

1 — P. ix : ces fantômes, *lisez* ses fantômes.
2 — P. x : n'existe, *lisez* existe.
3 — P. xi : les bons et les mauvais, *lisez* bons et mauvais.
4 — P. xi : ces grands coups, *lisez* ses grands coups.
5 — P. xiii : de l'oeil de bœuf ou des carrosses, *lisez* de l'OEil-de-bœuf et des Carrosses.
6 — P. xxvi : la coquette ou la coquine, *lisez* la coquette ou coquine.
7 — P. xlix : espagnole, *lisez* espagnol.
8 — P. 116 : dans lesquels vous mêlerez, *lisez* dans lesquels on mêlera.
9 — P. 175 : poursuivions, *lisez* poursuivons (acte V, s. 7).
10 — P. 178 : sont rentrés, *lisez* sont entrés (acte V, sc. 8).
11 — P. 183 : les bois, *lisez* le bois (acte V, sc. 9).

On voit que l'édition Dufour a dû se baser sur le type « Kehl » non corrigé, mais pourvu de l'errata complet (elle n'aurait pas commis la faute 7, et à plus forte raison la plupart des précédentes, si elle avait eu pour modèle une des éditions conservées à l'Arsenal ou le type BN Yth.30617). On peut imaginer que les pages contenant les fautes 9-10-11 (de la p. 205 à 214) n'étaient pas encore imprimées au moment où a été composé l'errata. Le compositeur en aura profité pour amender la fin du texte, à défaut de corriger les cahiers déjà sortis de presse.

Y a-t-il là un souci d'exactitude que l'on pourrait mettre en rapport avec la logique des fausses adresses ? En dehors des considérations de censure ou d'économie marchande, on envisagera en effet le critère du « bon texte » comme un élément publicitaire et commercial important, auquel une partie des lecteurs demeurait certainement très sensible. Quand Desoer s'obstine à publier sous les adresses les plus diverses d'innocents opéras-comiques, l'intention n'est-elle pas aussi de donner à une production provinciale les apparences du chic et de l'authenticité parisienne ? Les annonces de la *Gazette de Liège* montrent cette préoccupation de véracité — appliquée à des cas donnant précisément la mesure du climat de falsification qui pèse sur la lecture d'ancien régime. En 1776, Bassompierre subit la concurrence de l'encombrant Jean-Jacques Tutot, qui se mêle de débiter avant lui les scandaleuses *Lettres de Clément XIV,* fabriquées par le marquis de Caraccioli pour exploiter le souvenir du pape responsable de la suppression des jésuites. Certains milieux n'avaient pas manqué de voir la main de Dieu dans la disparition du pontife, survenue deux ans auparavant. Bassompierre

fait valoir que son édition des *Lettres* apocryphes suit l'originale de Paris ([45]). Dans le numéro de la *Gazette* du 19 février paraîtront côte à côte deux publicités. Celle de Tutot souligne qu'il donne à lire des « augmentations (qui) ne se trouvent dans aucune autre édition ». Le recueil qu'il propose « offre, en deux volumes in-12, ce qui est épars dans cinq à six volumes de différents formats sans aucune suite, et imprimés en divers lieux : cette édition a la préférence sur toutes les autres... ».

La même préoccupation anime la concurrence que suscitent l'année suivante les *Anecdotes intéressantes et historiques de l'illustre voyageur*. Ainsi est désigné Joseph II, en visite chez sa sœur Marie-Antoinette. Tutot insère dans *La feuille sans titre,* qu'il publie, l'avis suivant ([46]) :

> *On croit devoir prévenir le public qu'il ne doit accorder sa confiance, pour être instruit avec exactitude des particularités du séjour de Sa Majesté Impériale à Paris, qu'à la brochure de M. le chevalier Du Coudray. On a imprimé à Liège une autre brochure portant à peu près le même titre, et où l'on s'était proposé le même objet. Personne ne sera trompé à cet égard. On ne tardera pas à apercevoir la différence qui doit exister entre un recueil imprimé à Paris, pendant le séjour qu'y a fait l'Empereur, distribué sous les yeux du Gouvernement, et dont la Reine a daigné accepter la dédicace ; et un autre recueil, où l'on a rassemblé, sans aucun ordre, tout ce que les gazettiers ont débité de vrai et de faux sur le voyage de S.M.I.*

La mise au point visait l'édition donnée par Desoer, qui répliquera en défiant quiconque « de montrer la moindre différence » entre celle-ci et l'original parisien ([47]).

Des études portant davantage sur les changements typographiques subis par ces modèles étrangers diraient les éventuelles modifications induites sur le versant de la lecture. On constate que, dans certains cas, la taille des caractères et le volume des ouvrages copiés ont été réduits en vue d'un moindre coût. Supposera-t-on une incidence sur la lisibilité, sur le champ de diffu-

(45) *Gazette de Liège,* n° 18-22.
(46) N° du 7 juillet 1777.
(47) *Gazette de Liège,* n° 82.

sion ? Quel rapport tel ou tel type de présentation entretient-il avec celle, traditionnelle ou évolutive, du livre dit « populaire » ? En quoi et où la forme est-elle susceptible d'agir sur le sens ? Ces questions prennent ici une acuité particulière si l'on considère avec Claude Petitfrère que les idées promues par les grands auteurs du XVIIIe siècle furent « souvent popularisées par la littérature de divertissement » et que le *Mariage de Figaro* constitue « un bon exemple du rôle de relais que celle-ci a pu jouer dans la vulgarisation de la *philosophie* » ([48]). Les différents canaux et processus par lesquels se sont diffusées les « Lumières » — ou les attitudes générales liées à celles-ci, à commencer par l'espérance du bonheur — restent décidément un objet historique d'actualité, au moment où se renouvelle l'étude des « stratégies » de communication et des techniques d'information qui modèlent, dans une certaine mesure à l'insu des sujets eux-mêmes, leur vécu quotidien ([49]).

(48) Cl. PETITFRÈRE, *Le scandale du Mariage de Figaro. Prélude à la Révolution française ?*, Bruxelles : Complexe, 1989, 33.

(49) Cf. R. DARNTON, « Nouvelles pistes en histoire du livre », *Revue française d'histoire du livre* 90-91, 1996, 173-80. Sur « les nouveaux alliés et les nouvelles fonctions » que le livre devrait trouver dans l'avènement d'une « nouvelle technologie », cf. G. BARBER, *Dahpnis and Chloe. The market and the metamorphoses of an unknown bestseller*, The Panizzi Lectures 1988, Londres : The British Library, 1989. Sur les éditions clandestines, v. à présent : D. SMITH, « False imprints : identifying the publishers of surreptitious French works of the eighteenth century », *Cultura* 9/2, 1997, 207-20 (*O livro e a leitura*).

REPRODUCTIONS

1. Chaînes d'ornements : les éditions Desoer

RECUEIL

GÉNÉRAL

DES

OPÉRA

BOUFFONS

Qui ont été représentés à Paris, avec les Ariettes en Musique,

TOME PREMIER.



A PARIS,

Aux Dépens des Libraires Associés.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Permission.

1.1. Liège, Bibl. centr. de la Ville, Fonds Dupont 83

RECUEIL
GÉNÉRAL
DES OPÉRA
BOUFFONS

QUI ONT ÉTÉ REPRÉSENTÉS A PARIS, AVEC LES ARIETTES EN MUSIQUE.

TOME PREMIER.



A LIEGE,

Chez F. J. DESOER, Imprimeur-Libraire, fur le Pont-d'Iſle, à la Croix d'or.

M. DCC. LXXVII.

1.2. Seraing, coll. P.-M. Gason

COLLECTION
CHOISIE
D'OPÉRA COMIQUES,

(*chacun avec des ARIETTES en Muſique*)

De Comédies, Drames & Tragédies, qui ſe jouent le plus ordinairement ſur tous les Théâtres.

TOME SECOND.



A LIÉGE,

Chez F. J. DESOER, Imprimeur-Libraire, ſur le Pont-d'Iſle.

M. DCC. LXXXV.

1.3. New York, Public Library, *ZB-3365

LES

DEUX AMIS,

OU

LE NÉGOCIANT DE LYON,

DRAME

EN CINQ ACTES EN PROSE;

Par M. DE BEAUMARCHAIS.

Représenté pour la premiere fois sur le Théatre de la Comédie Françoise à Paris, le 13 Janvier 1770.

Qu'oppoſerez-vous aux faux jugements, à l'injure, aux clameurs?
Rien.

Les deux Amis, Acte IV, Scene VII.

A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint Jacques, au-deſſous de la Fontaine St. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

1.4. *Recueil général,* 1771, t. IV

LES DEUX AMIS.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

PAULINE, MELAC Fils.

*Il eſt dix heures du matin. Le Théatre repréſente un Salon ; à l'un des côtés eſt un Clavecin ouvert avec un Pupitre chargé de muſique. Pauline en peignoir eſt aſſiſe devant ; elle joue une Piece. Mélac debout à côté d'elle, en leger habit du matin, ſes cheveux relevés avec un peigne, un violon à la main, l'accompagne. La toile ſe leve aux premieres meſures de l'*Andante. *

PAULINE, *après que la Piece eſt jouée.*

COmment trouvez-vous cette Sonate ?

MELAC fils.

Votre brillante exécution la fait beaucoup valoir.

PAULINE.

C'eſt votre avis que je demande, & non des éloges.

* Pendant que les Acteurs ſont cenſés faire de la Muſique, les premiers Violons de l'Orcheſtre jouent, avec des ſourdines, un *Andante*, que les ſeconds Deſſus & les Baſſes accompagnent en pinçant, ce qui complette l'illuſion du petit Concert que le Spectacle repréſente.

1.5. N° précédent — Vienne, Bibl. nationale, 821.597 B.M.4,3

LES DEUX AMIS, OU LE NÉGOCIANT DE LYON,

DRAME,

EN CINQ ACTES EN PROSE;

Par M. DE BEAUMARCHAIS.

Représenté pour la premiere fois sur le Théatre de la Comédie Françoise à Paris, le 13 Janvier 1770.

Qu'oppoſerez-vous aux faux jugements, à l'injure, aux clameurs?
Rien.

Les deux Amis, Acte IV, Scene VII.

A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint Jacques, au-deſſous de la Fontaine St. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1.6. *Recueil général*, 1777, t. IV
— Londres, British Libr., 11735.B.2

LES DEUX AMIS.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

PAULINE, MELAC Fils.

*Il eſt dix heures du matin. Le Théatre repréſente un Salon; à l'un des côtés eſt un Clavecin ouvert avec un Pupitre chargé de muſique. Pauline en peignoir eſt aſſiſe devant; elle joue une piéce. Mélac debout à côté d'elle, en leger habit du matin, ſes cheveux relevés avec un peigne, un violon à la main, l'accompagne. La toile ſe leve aux premieres meſures de l'*Andante.***

PAULINE, *après que la piéce eſt jouée.*

Comment trouvez vous cette Sonate?

MELAC fils.

Votre brillante exécution la fait beaucoup valoir.

PAULINE.

C'eſt votre avis que je demande, & non des éloges.

* Pendant que les Acteurs ſont cenſés faire de la Muſique, les premiers Violons de l'Orcheſtre jouent, avec des ſourdines, un *Andante*, que les ſeconds Deſſus & les Baſſes accompagnent en pinçant, ce qui complette l'illuſion du petit concert que le Spectacle repréſente.

A 3

1.7. N° précédent

LE BARBIER DE SÉVILLE,

OU

LA PRÉCAUTION INUTILE,

COMÉDIE

EN QUATRE ACTES,

Par M. DE BEAUMARCHAIS;

Repréſentée & tombée ſur le Théatre de la Comédie Françoiſe aux Tuileries, le 23 de Février 1775.

..... Et j'étois Pere, & je ne pus mourir!
(*Zaïre*, *Acte* 2e.)



A PARIS,
Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXVI.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

1.8. *Recueil général*, 1777, t. X — Seraing, coll. P.-M. Gason



LETTRE MODÉRÉE

Sur la Chûte & la Critique du BARBIER DE SEVILLE.

L'AUTEUR, vêtu modeſtement & courbé, préſentant ſa Piéce au Lecteur.

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous offrir un nouvel Opuſcule de ma façon. Je ſouhaite vous rencontrer dans un de ces moments heureux, où, dégagé de ſoins, content de votre ſanté, de vos affaires, de votre Maîtreſſe, de votre dîner, de votre eſtomac, vous puiſſiez vous plaire un moment à la lecture de mon *Barbier de Séville*; car il faut tout cela pour être homme amuſable & Lecteur indulgent.

Mais ſi quelque accident a dérangé votre ſanté, ſi votre état eſt compromis ſi votre Belle a forfait à ſes ſerments, ſi votre dîner fut mauvais ou votre digeſtion laborieuſe; ah! laiſſez mon *Barbier*; ce n'eſt pas là l'inſtant; examinez l'état de vos dépenſes, étudiez le *Factum* de votre Adverſaire, relifez ce traître billet ſurpris à Roſe, ou parcourez les chef-d'œuvres de Tiſſot ſur la tempérance, & faites des réflexions politiques, œconomiques, diététiques, philoſophiques ou morales.

Ou ſi votre état eſt tel qu'il vous faille abſolument l'oublier; enfoncez-vous dans une Bergere, ouvrez le Journal établi dans Bouillon avec Encyclopédie, Approbation & Privilége, & dormez vite une heure ou deux.

1.9. N° précédent

LE BARBIER DE SÉVILLE,

OU

LA PRÉCAUTION INUTILE.

ACTE PREMIER.

Le Théatre repréſente une Rue de Séville, où toutes les croiſées ſont grillées.

SCENE PREMIÈRE.

LE COMTE, *ſeul, en grand manteau brun & chapeau rabattu. Il tire ſa montre, en ſe promenant.*

LE jour eſt moins avancé que je ne croyois. L'heure à laquelle elle a coûtume de ſe montrer derriere ſa jalouſie eſt encore éloignée. N'importe, il vaut mieux arriver trop tôt que de manquer l'inſtant de la voir. Si quelque aimable de la Cour pouvoit me deviner à cent lieues de Madrid, arrêté tous les matins ſous les fenêtres d'une femme à qui je n'ai

1.10. N° précédent

LES BATTUS *PAIENT L'AMENDE,*

PROVERBE-COMÉDIE-PARADE,

OU

CE QUE L'ON VOUDRA.

La Scène ſe paſſe ſur les huit à neuf heures du ſoir. Le Théatre repréſente la rue, & n'eſt éclairé que par un réverbère ſur le côté.

SCENE PREMIERE.

Madame RAGOT (*ſeule, devant ſa porte*)

VOYEZ un peu ce chien d'ivrogne! c'eſt tous les jours le même train. Il m'emporte de l'argent, pour aller, dit-il, dans les ventes, & tous ſes inventaires ſe font toujours ſur le comptoir du Cabaretier; & pis, quand il eſt ſou, il ſe laiſſe attraper comme un enfant : il m'achète des drogues, des garde-boutiques! Vlà-t'i pas une belle heure, tenez, pour revenir!... Ah! je crois pourtant que le vlà.

1.11. *Les battus paient l'amende, Collection choisie d'opéra comiques,* 1785, t. II — New York, Public Library, *ZB-3365

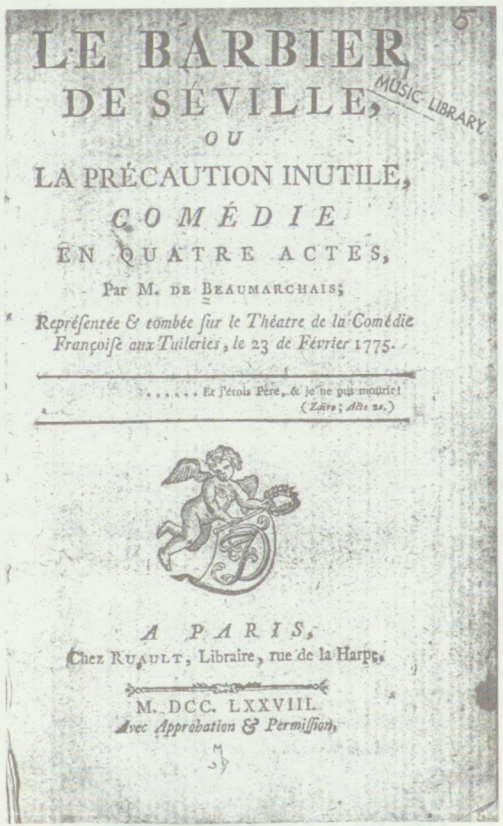

LE BARBIER
DE SÉVILLE,
OU
LA PRÉCAUTION INUTILE,
COMÉDIE
EN QUATRE ACTES,
Par M. DE BEAUMARCHAIS;
Représentée & tombée sur le Théatre de la Comédie Françoise aux Tuileries, le 23 de Février 1775.

..... Et j'étois Père, & je ne puis mourir!
(Zaïre; *Acte 2.*)

A PARIS,
Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXVIII.
Avec Approbation & Permission.

MUSIC LIBRARY

1.12. Ithaca, Cornell Univ., Music Libr.

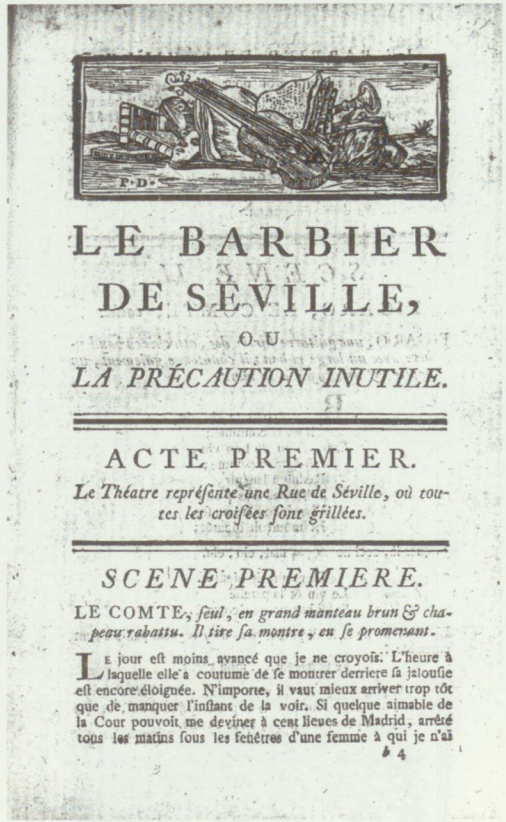

LE BARBIER
DE SÉVILLE,
OU
LA PRÉCAUTION INUTILE.

ACTE PREMIER.

Le Théatre représente une Rue de Séville, où toutes les croisées sont grillées.

SCENE PREMIERE.

LE COMTE, *seul, en grand manteau brun & chapeau rabattu. Il tire sa montre, en se promenant.*

Le jour est moins avancé que je ne croyois. L'heure à laquelle elle a coutume de se montrer derriere sa jalousie est encore éloignée. N'importe, il vaut mieux arriver trop tôt que de manquer l'instant de la voir. Si quelque aimable de la Cour pouvoit me deviner à cent lieues de Madrid, arrêté tous les matins sous les fenêtres d'une femme à qui je n'ai

b 4

1.13. N° précédent

LE BARBIER
DE SÉVILLE,
OU
LA PRÉCAUTION INUTILE,
COMÉDIE

En quatre Actes,

Par M. de Beaumarchais;

Repréſentée & tombée ſur le Théâtre de la Comédie Françoiſe aux Tuileries, le 23 de Février 1775.

. . . . . Et j'étois Père, & je ne pus mourir!
(Zaïre, Acte 2e.)

A PARIS,
Chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXXIII.
Avec Approbation & Permiſſion.

1.14. *Collection choisie d'opéra comiques,* Liège, Desoer, 1785, t. II — New York, Public Library, *ZB-3365

LA JEUNESSE, *vieux Domeſtique de Bartholo.*

L'ÉVEILLÉ, *autre Valet de Bartholo, garçon niais & endormi. Tous deux habillés en Galliciens; tous les cheveux dans la queue; gilet couleur de chamois; large ceinture de peau avec une boucle, culotte bleue, & veſte de même, dont les manches, ouvertes aux épaules pour le paſſage des bras, ſont pendantes par derrière.*

UN NOTAIRE.

UN ALCADE, *homme de Juſtice, avec une longue baguette blanche à la main.*

PLUSIEURS ALGOUAZILS & VALETS *avec des flambeaux.*



La Scène eſt à Séville, dans la rue & ſous les fenêtres de Roſine, au premier Acte, & le reſte de la Pièce dans la Maiſon du Docteur Bartholo.

1.15. N° précédent

MÊLANGE

DE VERS ET DE PROSE,

Par le Comte FRANÇOIS D'HARTIG,
Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Marſeille, du Muſée de Paris, de l'Académie des Sciences de Prague, & de la Société d'Émulation de Liége.

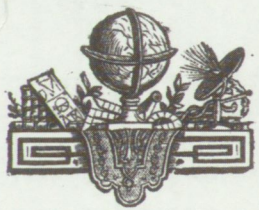

A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS:
Et ſe trouve à LIÉGE,
Chez F. J. DESOER, Imprimeur-Libraire, à la Croix d'or, ſur le Pont-d'Iſle.

M. DCC. LXXXVIII.

1.16. Coll. privée

L'Amour pour ſon pays, l'Honneur, la Bienfaiſance.
Voilà les ſentimens, les vertus de l'Anglais!
O peuple glorieux, qui leur donnas naiſſance,
Puiſſe-t-il, dans ton ſein, ne s'altérer jamais!



1.17. N° précédent

LETTRE MODÉRÉE

Sur la Chute & la Critique du BARBIER DE SÉVILLE.

L'AUTEUR, vêtu modeſtement & courbé, préſentant ſa Pièce au Lecteur.

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous offrir un nouvel Opuſcule de ma façon. Je ſouhaite vous rencontrer dans un de ces momens heureux, où, dégagé de ſoins, content de votre ſanté, de vos affaires, de votre Maîtreſſe, de votre dîner, de votre eſtomac, vous puiſſiez vous plaire un moment à la lecture de mon *Barbier de Séville*; car il faut tout cela pour être homme amuſable & Lecteur indulgent.

Mais ſi quelque accident a dérangé votre ſanté, ſi votre état eſt compromis, ſi votre Belle a forfait à ſes ſermens, ſi votre dîner fut mauvais ou votre digeſtion laborieuſe; ah! laiſſez mon *Barbier!* ce n'eſt pas là l'inſtant; examinez l'état de vos dépenſes, étudiez le *Factum* de votre adverſaire, relifez ce traître Billet ſurpris à Roſe, ou parcourez les chef-d'œuvres de Tiſſot ſur la tempérance, & faites des réflexions politiques, économiques, diététiques, philoſophiques ou morales.

Ou ſi votre état eſt tel qu'il vous faille abſolument l'oublier; enfoncez-vous dans une Bergère, ouvrez le Journal établi dans Bouillon avec Encyclopédie, Approbation & Privilège, & dormez vîte une heure ou deux.

Quel charme auroit une production légère au milieu des plus noires vapeurs? Et que vous importe en effet ſi Figaro le Barbier s'eſt bien moqué de Bartholo le Médecin, en aidant un Rival à lui ſouffler ſa Maîtreſſe? On rit peu de la gaieté d'autrui, quand on a de l'humeur pour ſon propre compte.

Que vous fait encore ſi ce Barbier Eſpagnol en arrivant à Paris, eſſuya quelques traverſes, & ſi la prohibition de ſes exercices a donné trop

1.18. *Le barbier de Séville,* Paris, Ruault, 1783

AVERTISSEMENT.

ON a tout dit ſur le Chapitre des Dents, conſidérées ſoit comme un ornement naturel inſéparable de la beauté, ſoit comme le premier inſtrument de notre ſubſiſtance. Mais peut-on trop réveiller l'attention des hommes ſur un de leurs plus précieux avantages, qui eſt le plus négligé de tous? Eh! pourquoi craindroit-on de ſe répéter ſur un objet qui intéreſſe à la fois la propreté, le repos & la ſanté même? Il y a toujours lieu de s'étonner qu'on ſoit obligé d'y revenir ſi ſouvent. Mais ici comme en

1.19. Bourdet, *Soins faciles pour la propreté de la bouche,* Liège, Desoer, 1790 — Liège, Bibl. Univ., 23212A



LE BARBIER
DE SÉVILLE,
OU
LA PRÉCAUTION INUTILE.

ACTE PREMIER.

Le Théâtre repréſente une rue de Séville, où toutes les croiſées ſont grillées.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE COMTE, *ſeul, en grand manteau brun & chapeau rabattu. Il tire ſa montre, en ſe promenant.*

LE jour eſt moins avancé que je ne croyois. L'heure à laquelle elle a coutume de ſe montrer derrière ſa jalouſie eſt encore éloignée. N'importe, il vaut mieux arriver trop tôt que de manquer l'inſtant de la voir. Si quelque aimable de la Cour pouvoit me deviner à cent lieues de Madrid, arrêté tous les matins ſous les fenêtres d'une femme à qui je n'ai

1.20. *Le barbier de Séville,*
Paris, Ruault, 1783



ESTHER
CORAM ASSUERO
TREMEBUNDA CORRUENS.

ECce tremens Regina labat, Rex magne : furenti
Scilicet horreſcit quas legit ore minas.
Aſpice : pallentes vix audet tollere vultus,
Et laſſum inclinat, fracta pavore, caput ;
Languentem, & toto jàm corpore deficientem,
Ancilla imbelli ſuſtinet ægra manu.
Damnatâ veniam ſupplex pro gente repoſcit :
Anne etiàm gemitus votaque crimen habent ?
Illa quidem non juſſa venit. Plectenda videtur,
Quæ violat ſacræ jura ſuperba domûs.

1.21. Griffet, *Varia carmina,* Liège,
Bassompierre, 1766 — Liège,
Bibl. centr. de la Ville, Cap. 6239

LA

CENTENAIRE

DE

MOLIERE,

COMÉDIE

EN UN ACTE, EN VERS ET EN PROSE;

Suivie d'un Divertiſſement relatif à l'Apothéoſe de MOLIERE:

Par Mr. ARTAUD;

Repréſentée pour la premiere fois par les Comédiens François Ordinaires du Roi, à Paris, le Jeudi 18 Février 1773.

ET A VERSAILLES,

Devant SA MAJESTÉ, *le Mardi 3 Mars 1773.*

Le prix eſt de 24 ſols, avec la Muſique.



A PARIS,
Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au-deſſous de la Fontaine Saint-Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXXIII.

1.22. *Recueil général,* 1777, t. VIII

TRAITÉ DU JEU DE WHIST,

TRADUIT DE L'ANGLOIS

D'EDMOND HOYLE,

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE.

SUIVI DU JEU

DE

TROIS-SEPT.

5291



A LIEGE,
Chez F. J. DESOER, Imprimeur-Libraire, ſur le Pont-d'Iſle, à la Croix d'or.

M. DCC. LXXIII.

1.23. Liège, Bibl. centr. de la Ville, Cap. 5291



LES MARIAGES SAMNITES, DRAME LYRIQUE.

ACTE PREMIER.

Le Théatre repréſente un vaſte Amphithéatre, ombragé par de très-hauts arbres plantés en demi-cercle; ſur le devant de la Scene ſont quelques bancs de gazon, pareils à ceux des gradins de l'Amphithéatre; ceux-ci, ſoit ſur les côtés, ſoit dans le fond, laiſſent de grands eſpaces pour l'entrée & la ſortie des différents Perſonnages de la Piece. Quand la Toile ſe leve, on voit Agathis & Parmenon entrer en ſe tenant par la main, & n'ayant ni caſque ni épée.

SCENE PREMIERE.

AGATHIS, PARMENON.

AGATHIS.

QUEL jour que celui-ci, mon cher Parmenon, pour la jeuneſſe Samnite! Une Épouſe à mériter &

1.24. *Les mariages samnites,* Paris, Duchesne (Liège, Desoer), 1776. *Recueil général,* 1777, t. X



LES MARIAGES SAMNITES, DRAME LYRIQUE.

ACTE PREMIER.

Le Théâtre repréſente un vaſte Amphithéâtre, ombragé par de très-hauts arbres plantés en demi-cercle; ſur le devant de la Scène ſont quelques bancs de gazon, pareils à ceux des gradins de l'Amphithéâtre; ceux-ci, ſoit ſur les côtés, ſoit dans le fond, laiſſent de grands eſpaces pour l'entrée & la ſortie des différens Perſonnages de la Pièce. Quand la Toile ſe lève, on voit Agathis & Parmenon entrer en ſe tenant par la main, & n'ayant ni caſque ni épée.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGATHIS, PARMENON.

AGATHIS.

QUEL jour que celui-ci, mon cher Parmenon, pour la jeuneſſe Samnite ! Une Épouſe à mériter

A

1.25. *Les mariages samnites,* Paris, Duchesne, 1776 (véritable impression Duchesne) — Bruxelles, Bibl. roy., Faber 43 1/2

LE BARBIER DE SÉVILLE,

OU LA

PRÉCAUTION INUTILE,

COMÉDIE EN QUATRE ACTES;

PAR M. DE BEAUMARCHAIS;

REPRÉSENTÉE & tombée sur le Théâtre de la Comedie Françaiſe aux Tuileries, le 23 de Février 1775.

..... Et j'étais Père, & je ne pus mourir!
(*Zaïre, Acte 2.*)

QUATRIÈME ÉDITION.

Prix, trente ſols.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CLOUSIER,
rue Saint-Jacques, vis-à-vis les Mathurins;
Et chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, même rue.

MDCCLXXXII.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

1.26. Liège, Bibl. Univ., 6608B

LE BARBIER DE SÉVILLE,

OU LA

PRÉCAUTION INUTILE.

ACTE PREMIER.

Le Théâtre repréſente une Rue de Séville, où toutes les croiſées ſont grillées.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE COMTE, *ſeul, en grand manteau brun & chapeau rabattu. Il tire ſa montre, en ſe promenant.*

LE jour eſt moins avancé que je ne croyais. L'heure à laquelle elle a coutume de ſe montrer derrière ſa jalouſie eſt encore éloignée. N'importe;

1.27. N° précédent

Beaumarchais Pierre-Augustin Caron de

LES

DEUX AMIS,

OU

LE NÉGOCIANT DE LYON,

DRAME

EN CINQ ACTES EN PROSE;

Par M. DE BEAUMARCHAIS.

Représenté pour la premiere fois sur le Théâtre de la Comédie Française à Paris, le 13 Janvier 1770.

Qu'opposerez-vous aux faux jugements, à l'injure, aux claineurs?
Rien.

Les deux Amis, Acte IV, Scene VII.



BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE NEUCHÂTEL

A BRUXELLES,

Chez J. VAN DEN BERGHEN, Imprimeur & Libraire, rue de la Magdeleine.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilege de Sa Majesté Impériale.

2.1. Neuchâtel, Bibl. publ. et universitaire, Th. 170/1

HISTOIRE

DE L'ADMIRABLE 9201 A

DON QUICHOTTE DE LA MANCHE,

En VI. Volumes.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée.

TOME QUATRIEME.



A LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Libraire, vis-à-vis l'Eglise Ste. Catherine.

M. DCC. LXXXII.

UNIVERSITÉ DE L... L G BIBLIOTHÈQUE

2.2. Liège, Bibl. Univ., 9201A

MÉLAC fils.

O mêlange inoui!.... Non! je ne puis comprendre.... N'importe, vous ſerez obéie. — Je me contiendrai. — Vous connaîtrez, Pauline, s'il eſt des ordres remplis comme ceux que l'amour exécute.

(*Il lui baiſe la main, & ils ſortent.*)

Fin du ſecond Acte.

2.3. *Les deux amis*

MODELES
DE LETTRES
SUR
DIFFÉRENTS SUJETS,
CHOISIS DANS LES MEILLEURS AUTEURS ÉPISTOLAIRES;

AVEC

UNE COURTE INSTRUCTION
à la tête de chaque eſpece de Lettres.

Précédés de quelques réflexions ſur le ſtyle épiſtolaire en général, ſur le caractere des Auteurs en ce genre, & du cérémonial des Lettres.

NOUVELLE ÉDITION.

A PARIS,
& ſe vend à LIEGE,
Chez J. F. BASSOMPIERRE, Fils, rue Neuvice,
M. DCC. LXXIV.

2.4. Liège, Bibl. centr. de la Ville, Cap. 5483

PAULINE.

Vous n'êtes pas généreux d'accabler ainſi mon ame. Ah! j'avais des forces contre ma douleur, je n'en ai plus contre la vôtre!

MÉLAC fils.

Pauline!

PAULINE.

Penſe à ton pere, à ton pere reſpectable, & tu rougiras d'attendre de moi l'exemple du courage que tu devais me donner.

MÉLAC fils, *étouffé par la douleur.*

Je ſens que je ne puis vivre ſans votre eſtime, il me faut la mienne. Il faut ſauver mon pere.... aux dépens de mes jours.... Ah, Pauline!

PAULINE.

Ah, Mélac!

(*Ils ſortent chacun de leur côté.*)

Fin du quatrieme Acte.



2.5. *Les deux amis*

gereux dans les négociations : le ſoupçon rend clairvoyant : une affaire ſoupçonnée eſt une affaire à moitié ſue.

On pourroit ajouter beaucoup d'autres choſes ſur ce genre de Lettres; mais l'intérêt en dit à chacun ſur ce ſujet beaucoup plus que tout autre ne pourroit en dire, & d'une maniere bien plus perſuaſive.



2.6. *Modèle de lettres*

SCENE XV.

PAULINE *ſeule, avec chagrin.*

SAint-Alban! .... C'eſt ſon amour qui le ramene.... J'ai le cœur ſerré. (*Elle ſoupire.*) La perſécution de celui-ci, la jalouſie qu'elle donne à Mélac, & ſur-tout la néceſſité de cacher ſous un air libre un ſentiment que je ne puis dompter.... En vérité, mon état devient plus pénible de jour en jour.

Fin du premier Acte.



2.7. *Les deux amis*

l'amertume & toute la douleur que j'avois imaginée, & que j'avois appréhendée depuis ſi long-temps. Quel moment que celui où nous nous ſéparâmes! quel adieu! quelle triſteſſe d'aller chacun de ſon côté, quand on ſe trouve ſi bien enſemble!



2.8. *Modèle de lettres*

3. Les éditions maestrichtoises : Compositions et « chronotypes »

EUGÉNIE,

DRAME

EN CINQ ACTES ET EN PROSE,

Repréſentée pour la premiere fois à Paris, par les Comédiens Français ordinaires du Roi, en 1767.

Par M. DE BEAUMARCHAIS.

NOUVELLE ÉDITION

Conforme a la Représentation.

Une ſeule démarche haſardée m'a miſe à la merci de tout le monde.

Eugén. Acte III, Scène IV.

Le Prix eſt de trente ſols, broché.

A PARIS,

Chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LXXXVI.

3.1. Liège, Bibl. centr. de la Ville, Fonds Dupont 209

EUGÉNIE,

DRAME.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

Le Baron HARTLEY, Madame MURER, EUGÈNIE, BETSY.

Le Théâtre repréſente un Salon à la Françaiſe du meilleur goût. Des malles & des paquets indiquent qu'on vient d'arriver. Dans un des coins eſt une table chargée d'un cabaret à thé. Les Dames ſont aſſiſes auprès. Madame Murer lit un papier anglais près de la bougie. Eugénie tient un ouvrage de broderie. Le Baron eſt aſſis derrière la table. Betſy eſt debout à côté de lui, tenant d'une main un plateau avec un petit verre deſſus; de l'autre, une bouteille de maraſquin empaillée : elle verſe un verre au Baron, & regarde après de côté & d'autre.

BETSY.

COMME tout ceci eſt beau! Mais c'eſt la chambre de ma Maîtreſſe qu'il faut voir.

3.2. N° précédent

LE NÉCROLOGE

DES

HOMMES CÉLEBRES

DE FRANCE.

ÉLOGE

DE

MONSIEUR ROY.

PIERRE-CHARLES ROY naquit à Paris en 1683. Le Ballet des *Eléments*, celui des *Sens*, & la Tragédie de *Cal*[illegible] *Nécrologe*, 1766.

3.3. *Le nécrologe des hommes célèbres de France, par une Société de gens de Lettres. Année 1764,* Maestricht, Dufour, 1775.

RECUEIL
DES LETTRES
DE MADAME LA MARQUISE
DE SÉVIGNÉ,
A MADAME LA COMTESSE
DE GRIGNAN, SA FILLE.

Nouvelle Édition augmentée.

TOME TROISIEME.

A MAESTRICHT,
Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXX.

3.4. Coll. privée

RECUEIL
DES LETTRES
DE MADAME
DE SÉVIGNÉ.

LETTRE CCXXII.

A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 Juin 1675.

JE n'ai reçu aucune de vos lettres depuis celle de Sens; & vous savez quelle envie je puis avoir d'apprendre des nouvelles de votre santé & de votre voyage; je suis très-persuadée que vous m'avez écrit; je ne me plains que des arrangements ou des dérangements de la poste : selon notre calcul, vous êtes à Grignan, à moins qu'on ne vous ait retenue les fêtes à Lyon.

3.5. N° précédent

LE BARON.

A merveille. (*Ils ſortent par la porte du Veſtibule*).

Fin du ſecond Acte.

JEU D'ENTR'ACTE.

BETSY ſort de la chambre d'Eugénie ; ouvre une malle & en tire pluſieurs robes l'une après l'autre, qu'elle ſecoue, qu'elle depliſſe, qu'elle etend ſur le ſopha du fond du Sallon. Elle ôte enſuite de la malle quelques ajuſtemens & un chapeau galant de ſa Maitreſſe, qu'elle s'eſſaye avec complaiſance devant une glace, après avoir regardé ſi perſonne ne peut la voir. Elle ſe met à genoux devant une ſeconde malle, & l'ouvre pour en tirer de nouvelles hardes. Au milieu de ce travail, Drink & Robert entrent en ſe diſputant : c'eſt-là l'inſtant où l'orcheſtre doit ceſſer de jouer, & où l'Acte commence.



3.6. *Eugénie*, p. 45

ÉPREUVES

DU

SENTIMENT,

Par M. D'ARNAUD.

TOME SIXIEME.



A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires, aſſociés.

M. DCC. LXXIX.

3.7. Coll. privée

JEU D'ENTR'ACTE.

Un Domeſtique entre, range le Sallon, éteint le luſtre & les bougies de l'appartement. On entend une ſonnette de l'intérieur : il écoute, & indique par ſon geſte que c'eſt Madame Murer qui ſonne. Il y court. Un moment après il repaſſe avec un bougeoir allumé, & ſort par la porte du veſtibule ; il rentre ſans lumière ſuivi de pluſieurs Domeſtiques auxquels il parle bas, & ils paſſent tous à petit bruit chez Madame Murer qui eſt alors cenſée leur donner ſes ordres. Les valets repaſſent dans le Sallon, courent dehors par le veſtibule, & rentrent chez Madame Murer par le même Sallon armés de couteaux de chaſſe, d'épées & de flambeaux non allumés. Un moment après Robert entre par le veſtibule une lettre à la main, un bougeoir dans l'autre ; comme c'eſt la réponſe du Comte de Clarendon qu'il rapporte, il ſe preſſe de paſſer chez Madame Murer pour la lui remettre. Il y a ici un petit intervalle de tems ſans mouvement, & le quatrième Acte commence.



3.8. *Eugénie,* p. 62 — Même ornement dans *Nécrologe des hommes célèbres,* viii

MÉMOIRES
DE
MONSIEUR
PIERRE-AUGUSTIN
CARON
DE BEAUMARCHAIS.

TOME PREMIER.



M. DCC. LXXX.

3.9. Composition 4 — *Œuvres completes de Beaumarchais,* t. I — Durham, Duke Univ., Spec. Collections Libr., 842.58/B3780

demeureront ſupprimés. Ordonne qu'à la requête du Procureur-Général du Roi, le préſent arrêt ſera imprimé, publié & affiché dans cette Ville de Paris, & par-tout où beſoin ſera. FAIT en Parlement, toutes les Chambres aſſemblées, le vingt-ſix Février mil ſept cent ſoixante-quatorze. Collationné PROT.

Signé LE JAY.

Et le 5 Mars audit an 1774, *à la levée de la Cour, les quatre Mémoires imprimés mentionnés en l'arrêt ci-deſſus ont été lacérés & brûlés dans la Cour du Palais, au pied du grand eſcalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice, en préſence de nous Alexandre Nicolas-François le Breton, l'un des premiers & principaux Commis au Greffe Criminel de la Cour, aſſiſté de deux Huiſſiers de ladite Cour.*

Signé LE BRETON.

3.10. Composition 2
— Beaumarchais, *O. c.*, t. II

LA

VALISE

TROUVÉE,

Par M. LE SAGE.

Nouvelle Edition, à laquelle on a joint LA JOURNÉE DES PARQUES, par le même, & LE BIJOUTIER PHILOSOPHE, Comédie, traduite de l'Anglois.

AVEC FIGURES.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires, aſſociés.

M. DCC. LXXIX.

3.11. Liège, Bibl. centr. de la Ville, C 2794

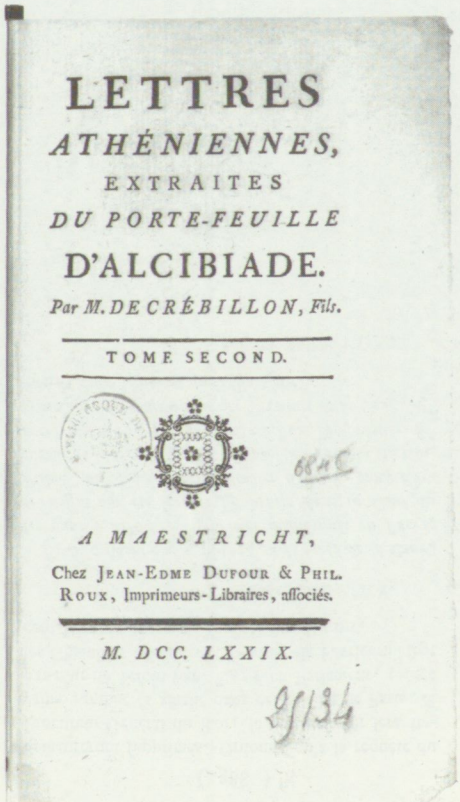

LETTRES
ATHÉNIENNES,
EXTRAITES
DU PORTE-FEUILLE
D'ALCIBIADE.
Par M. DE CRÉBILLON, Fils.

TOME SECOND.

A MAESTRICHT,
Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXIX.

3.12. Paris, Bibl. nationale de France, Y2. 25134

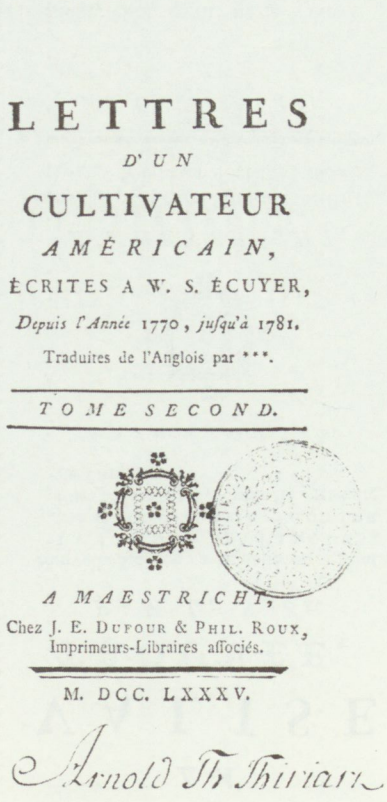

LETTRES
D'UN
CULTIVATEUR
AMÉRICAIN,
ÉCRITES A W. S. ÉCUYER,
Depuis l'Année 1770, jusqu'à 1781.
Traduites de l'Anglois par ***.

TOME SECOND.

A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires associés.

M. DCC. LXXXV.

3.13. Maestricht, Stadsbibl., SB 182.E.4

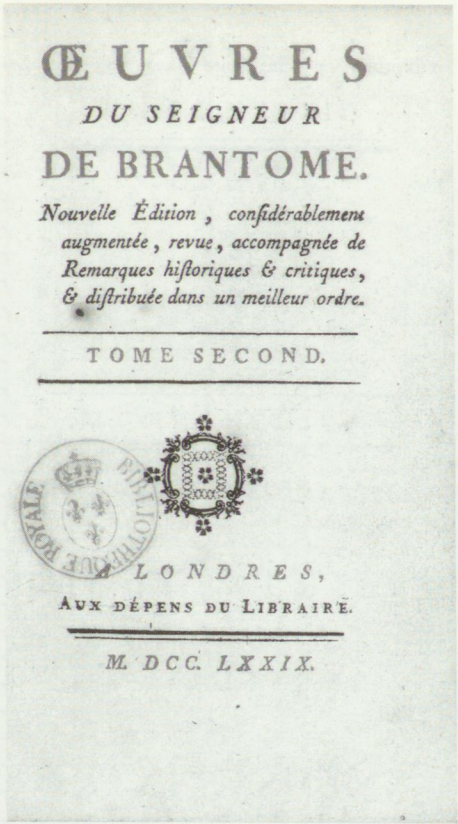

ŒUVRES

DU SEIGNEUR

DE BRANTOME.

Nouvelle Édition, conſidérablement augmentée, revue, accompagnée de Remarques hiſtoriques & critiques, & diſtribuée dans un meilleur ordre.

TOME SECOND.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

A LONDRES,

AUX DÉPENS DU LIBRAIRE.

M. DCC. LXXIX.

3.14. Paris, Bibl. nationale de France, Z. 30494

les moiſſons germeront de tant de ſang innocent dont vous avez arroſé les campagnes, & qu'il verra les eſpaces immenſes que vous avez dévaſtés couverts d'habitants heureux & libres. Voulez-vous ſavoir l'époque à laquelle vous ſerez peut-être abſous de tous vos forfaits? C'eſt lorſque reſſuſcitant par la penſée quelqu'un des anciens Monarques du Mexique & du Pérou, & le replaçant au centre de ſes poſſeſſions, vous pourrez lui dire : VOIS L'ÉTAT ACTUEL DE TON PAYS ET DE TES SUJETS; INTERROGE-LES, ET JUGE-NOUS.

Fin du Livre huitieme.

3.15. Raynal, *Histoire des deux Indes. Suppléments,* A La Haye (Maestricht, Dufour et Roux), 1781 — Rouen, Bibl. municipale, Montbret 6892

LES

CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU,

SUIVIES

DES RÊVERIES

DU

PROMENEUR SOLITAIRE.

TOME PREMIER.

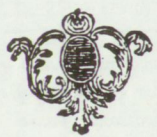

A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.

3.15bis. Genève, collection J.-D. Candaux

LES

CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU,

SUIVIES

DES RÊVERIES

DU

PROMENEUR SOLITAIRE.

TOME SECOND.

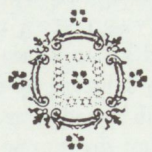

A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.

3.15ter. Genève, collection J.-D. Candaux

SCENE X.

Madame MURER, *ſeule, la regarde aller.*

ELLE me quitte, & n'écrit pas.... (*Elle ſe promene.*) Un pere en fureur qui ne connoit plus rien; une fille au déſeſpoir qui n'écoute perſonne; un amant ſcélérat qui comble la meſure.... Quelle horrible ſituation! (*Elle réve un moment.*) Vengeance, ſoutiens mon courage! Je vais écrire moi-même au Comte: s'il vient.... Traître, tu payeras cher les peines que tu nous cauſes!

Fin du troiſieme Acte.

3.16. Composition 3
— Beaumarchais, *O. c.*, t. I

Le gros Prieur l'emportera, s'écria le Baron, grand railleur de ſon naturel. Je n'en ſais rien, dit le Chevalier; Mademoiſelle Catin pourra bien lui préférer le jeune homme qui eſt en train de ſe ruiner. Paix, Meſſieurs, interrompit le Curé, après avoir décacheté une nouvelle Lettre, écoutez celle-ci; elle eſt, ſi je ne me trompe, d'un Procureur à un de ſes Clients. A la bonne heure, dit alors le Marquis; j'en ſuis bien-aiſe: car j'aime à la folie le ſtyle épiſtolaire de ces Meſſieurs-là.

3.17. Lesage, *La valiſe trouvée*,
Maestricht, Dufour et Roux, 1779

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR

PIERRE-AUGUSTIN

CARON

DE BEAUMARCHAIS.

TOME SECOND.

M. DCC. LXXX.

3.18. Composition 5a

NOUVELLES

HISTORIQUES,

Par M. D'ARNAUD.

TOME PREMIER.



A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprim. & Libraires, associés.

M. DCC. LXXXII.

3.19. Composition 5b
— Maestricht, Stadsbibl., SB 5005.B.43

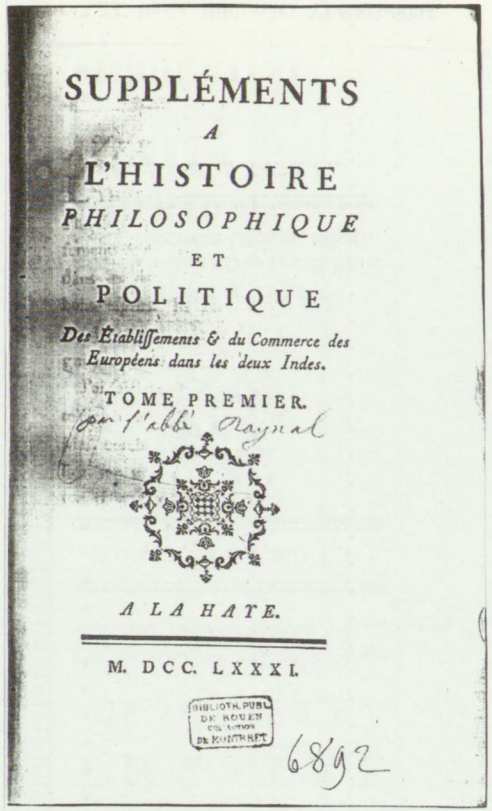
SUPPLÉMENTS
A
L'HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE
Des Établissements & du Commerce des Européens dans les deux Indes.
TOME PREMIER.
par l'abbé Raynal
A LA HAYE.
M. DCC. LXXXI.
BIBLIOTH. PUBL. DE ROUEN COLLECTION DE MONTBRET
6892

3.20. Composition 5a
— Rouen, Bibl. municipale, Montbret 6892

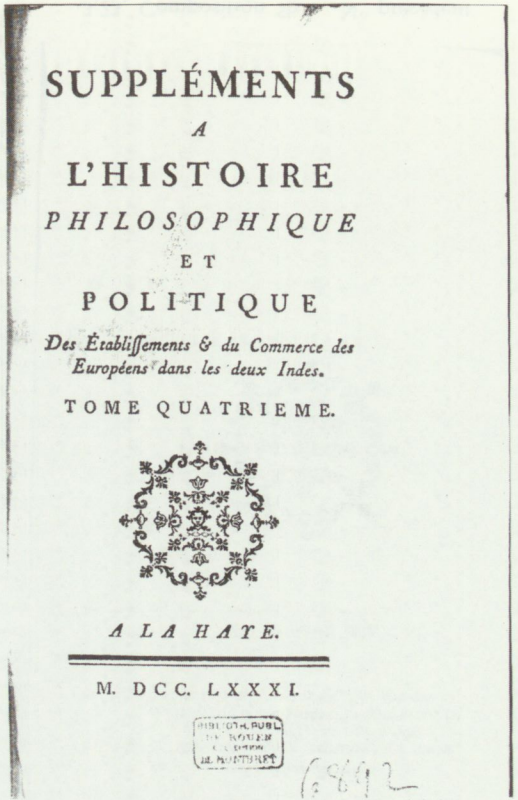
SUPPLÉMENTS
A
L'HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE
Des Établissements & du Commerce des Européens dans les deux Indes.
TOME QUATRIEME.
A LA HAYE.
M. DCC. LXXXI.
BIBLIOTH. PUBL. DE ROUEN COLLECTION DE MONTBRET
6892

3.21. Composition 5b
— Rouen, Bibl. municipale, Montbret 6892

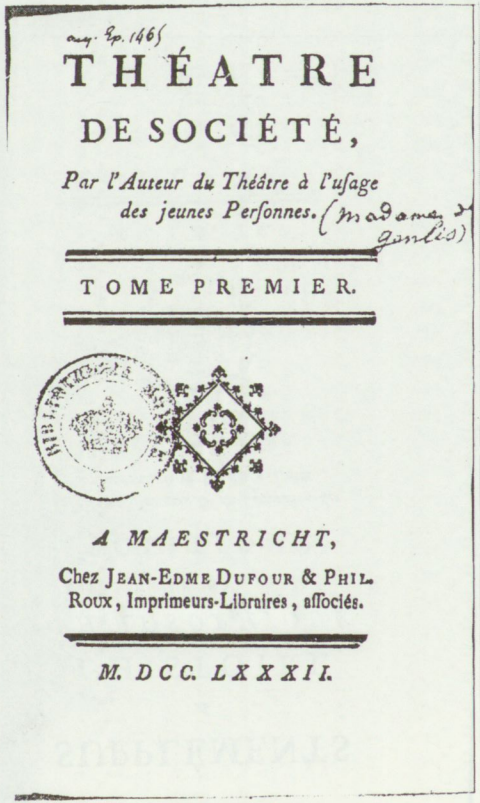

THÉATRE
DE SOCIÉTÉ,

Par l'Auteur du Théâtre à l'usage des jeunes Personnes. (Madame de Genlis)

TOME PREMIER.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXXII.

3.22. Paris, Bibl. nat., Yf.6003-6004

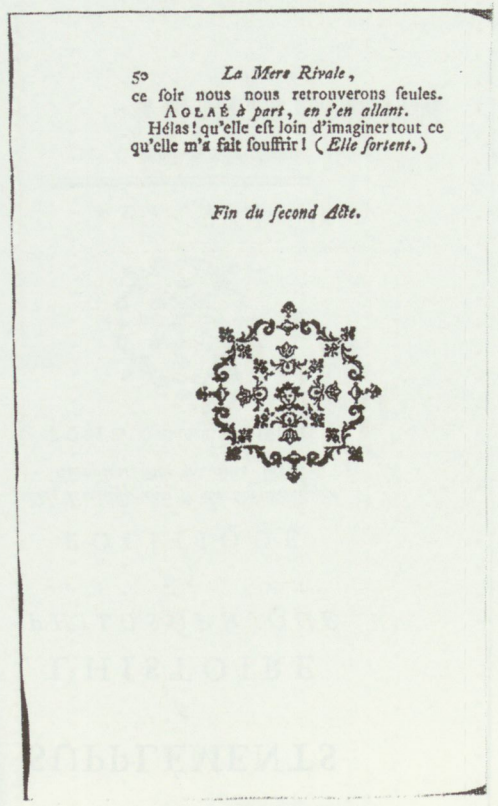

50 *La Mere Rivale,*
ce soir nous nous retrouverons seules.
AGLAÉ *à part, en s'en allant.*
Hélas! qu'elle est loin d'imaginer tout ce qu'elle m'a fait souffrir! (*Elle sortent.*)

Fin du second Acte.

3.23. Composition 5b — N° précédent

ŒUVRES

DE THÉATRE

DE

MONSIEUR

PIERRE-AUGUSTIN

CARON

DE BEAUMARCHAIS.

M. DCC. LXXX.

3.24. Composition 6a

NOUVELLES

HISTORIQUES,

Par M. D'ARNAUD.

TOME SECOND.

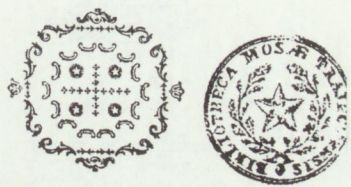

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprim. & Libraires, associés.

M. DCC. LXXXII.

3.25. Composition 6b
— Maestricht, Stadsbibl., SB 5005.B.43

LE COMTE.

Seigneur Bartholo, ſi vous avez ſouvent des lubies comme celle dont le haſard me rend témoin, je ne ſuis plus étonné de l'éloignement que Mademoiſelle a pour devenir votre femme.

ROSINE.

Sa femme ! moi ! paſſer mes jours auprès d'un vieux jaloux, qui, pour tout bonheur, offre à ma jeuneſſe un eſclavage abominable !

BARTHOLO.

Ah ! qu'eſt-ce que j'entends !

ROSINE.

Oui, je le dis tout haut; je donnerai mon cœur & ma main à celui qui pourra m'arracher de cette horrible priſon, où ma perſonne & mon bien ſont retenus contre toutes les loix.

(*Roſine ſort.*)

3.26. Composition 7a
— Beaumarchais, *O. c.*, t. IV, 1780

tache à ſa place, & une fierté digne d'éloge qui l'attache à ſa réputation; ſeul, retiré dans ſon cabinet, délibérant ſur le parti qu'il doit prendre, au milieu des cris & du tumulte d'une populace dont ſa maiſon eſt entourée, & qui menace de l'incendier. Telle eſt l'alternative où ſe ſont trouvés, & où ſe trouveront encore ceux qui conduiſent les affaires dans les Etats libres. Il n'y a preſque pas une ſeule circonſtance dans ce monde où le bien ne ſe trouve entre deux inconvénients. Le courage conſiſte à s'y conformer, au haſard de ce qui peut en arriver : mais ce courage eſt-il bien commun?

Les Miniſtres, qui, en Angleterre, &c.

Fin du Livre dixieme.

3.27. Composition 7b
— Raynal, *Histoire des deux Indes. Suppléments,*
A La Haye (Maestricht, Dufour et Roux), 1781

de ſa part, mêmes queſtions à ſon mari. Cela prouve qu'Homere n'étoit pas inconnu à nos anciens Verſificateurs & Romanciers. Les amateurs du merveilleux s'amuſeront du prodige, qui, du fond de la Syrie, tranſporte Créqui dans le Boulonnois; ils ſe plairont auſſi à voir ces cygnes qui viennent rendre à propos une moitié d'anneau, dont la découverte complete l'action.

On peut aſſurer qu'on s'eſt piqué de fidélité, en publiant l'original tel qu'il eſt; on a eu la ſcrupuleuſe attention de n'y rien changer.

3.28. Composition 7b
— Arnaud, *Nouvelles historiques,* Maestricht, Dufour et Roux, 1782, t. I-II

venez, mon oncle, ſuivez-moi; venez voir Zélie!... ſa vue peut-être me juſtifiera, venez.

ARISTE.

Je brûle de la voir & de la connoître; mais ne faudroit-il pas que vous la prévinſiez?

LE MARQUIS.

Non; venez, je lui parlerai devant vous.

(*Ils ſortent.*)

Fin du premier Acte.

3.29. Composition 7c
— Mme de Genlis, *Théâtre de société,* Maestricht, Dufour et Roux, 1782

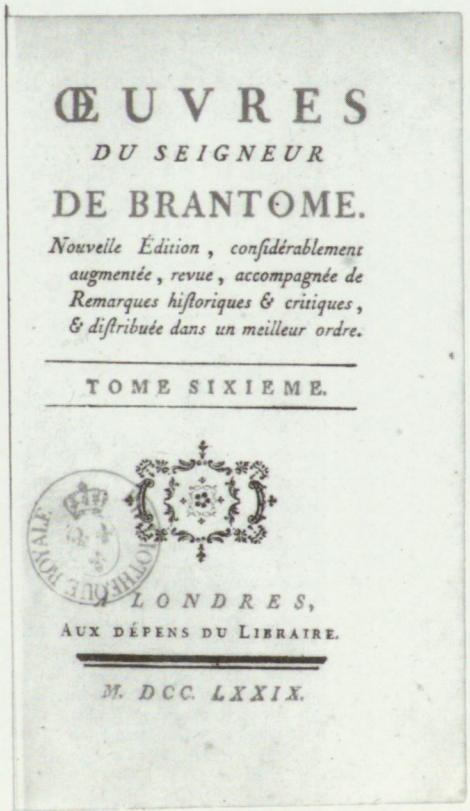

ŒUVRES

DU SEIGNEUR

DE BRANTOME.

Nouvelle Édition, considérablement augmentée, revue, accompagnée de Remarques historiques & critiques, & distribuée dans un meilleur ordre.

TOME SIXIEME.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

A LONDRES,

AUX DÉPENS DU LIBRAIRE.

M. DCC. LXXIX.

3.30. Composition 8a
— Paris, Bibl. nat. de France, Z.30498

pre. L'événement de sa dénonciation prouve qu'il n'est pas heureux en matiere d'accusation.

D'après cela les soussignés estiment que, n'y ayant aucun corps de délit de la part du Sieur de Beaumarchais, il n'a rien à redouter de la plainte que vient de rendre contre lui M. Goëzman.

DÉLIBÉRÉ *à Paris, par nous Avocats au Parlement, le 7 Février* 1774.

Signé, BIDAULT, ADER.

NOTE.

3.31. Composition 8b
— Beaumarchais, *O.c.*, t. II, 1780

MÉMOIRES

DE LA

COUR DE FRANCE,

Pour les Années 1688 *&* 1689.

Par Mᵉ. la Comteſſe DE LA FAYETTE.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, aſſociés.

M. DCC. LXXIX.

CENTR. BIBL.
BRS BEYART
MAASTRICHT

3.32
Composition 8a
BM CB 267.B.17-18

3.32. Composition 8a — BM CB 267.B.17-18

LA

FOLLE JOURNÉE,

OU

LE MARIAGE DE FIGARO,

COMÉDIE

EN CINQ ACTES, EN PROSE.

PAR M. DE BEAUMARCHAIS.

Repréſentée pour la premiere fois, par les Comédiens François ordinaires du Roi, le mardi 27 Avril 1784.

En faveur du badinage.
Faites grace à la raiſon. *Vaud. de la Piece.*

M. DCC. LXXXV.

3.33. Composition 8c — Beaumarchais, *O. c.*, t. V, 1785 — New Haven, Yale Univ. Libr.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

Des Établiſſements & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

Cinquieme Édition, augmentée de VARIANTES.

TOME SECOND.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs & Libraires, aſſociés.

M. DCC. LXXVII.

3.34. Composition 9a — Coll. privée

ſcience & de la grande conſéquence de l'honneur, d'aller à l'encontre; ainſi que j'en fais un Diſcours ailleurs, aſſez beau, & remply de beaux & bons exemples de nos temps.

3.35. Composition 9b — Brantôme, *Œuvres*, Londres (Maestricht, Dufour), 1779, t. VI

qui fit ſoupçonner qu'il avoit deſſein de ſe réfugier en Irlande. On uſa d'artifice pour l'en empêcher ; on le livra à ſon rival, & Richard Second fut ſolemnellement dépoſé, après un regne de foibleſſe, d'oppreſſion & de tyrannie.

3.36. Composition 9b — Leland, *Histoire d'Irlande,* Maestricht, Dufour, 1779, t. II. — Maestricht, Stadsbibl., CB 274.B.35-41

n'a point de conſiſtance, & doit tomber d'elle-même.

Délibéré à Paris, par nous Avocats au Parlement, le 18 Décembre 1773.

Signé, BIDAULT, ADER.

X iv

3.37. Composition 9c — Beaumarchais, *O.c.*, t. I

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE
Des Établiſſements & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

TOME HUITIEME.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs & Libraires aſſociés.

M. DCC. LXXXI.

3.38. Composition 9d
— Maestricht, Stadsbibl., SB 182.C.15/8

SCENE XX.

BRID'OISON *ſeul.*

PLUS bê-ête encore que Monſieur ! on peut ſe dire à ſoi-même ces-es ſortes de choſes-là, mais.... i-ils ne ſont pas polis du tout dan-ans cet endroit-ci. (*Il ſort.*)

Fin du troiſieme Acte.

3.39. Composition 9d
— Beaumarchais, *O. c.*, t. V

4. Une contrefaçon de boubers du *mariage de Figaro* en... 1784

LE

MARIAGE

DE FIGARO,

COMÉDIE EN TROIS ACTES.

Prix 30 sols.



A PARIS,

Chez les LIBRAIRES associés.

M. DCC. LXXXIV.

4.1. Liège, Bibl. Univ., Rés. 909B

L'ART
DU PEINTRE,
DOREUR,
VERNISSEUR,

OUVRAGE utile aux Artiſtes & aux Amateurs qui veulent entreprendre de Peindre, Dorer & Vernir toutes ſortes de ſujets en Bâtimens, Meubles, Bijoux, Équipages, &c.

Par le Sieur WATIN, Peintre, Doreur, Verniſſeur, & Marchand de Couleurs, Dorures & Vernis, à Paris.

Seconde Édition revue, corrigée & conſidérablement augmentée.

Artem experientia fecit.



A LIEGE,
Chez D. DE BOUBERS, Imprimeur-Libraire, près du Pont des Arches, à la Vierge Marie.

M. DCC. LXXIV.

4.2. Luxembourg, Bibl. nationale, 133-7-3

Et j'ignore en effet quelle ſotte manie
L'engage à s'oppoſer en aveugle au torrent :
Mais ce qui bleſſe plus, il dit que la Patrie
Le demande & ſans ceſſe & généralement.
Ne deſiras-tu pas le Prince qu'on te donne,
Réponds, chere Patrie, & réponds ſans rougir ;
Et le Chapître enfin lui portant la Couronne,
Ne contente-t-il pas ton unique deſir ?
Non, de tous ſes rivaux, même le plus aimable,
N'eut jamais du Liegeois pu faire le bonheur.
La voix, la voix du peuple eſt toujours immuable,
étant dans tous les choix l'oracle du Seigneur.
GRAND PRINCE, dans l'ardeur qui m'embraſe & m'agite,
Si j'éleve entre tous ma témeraire voix,
Daignes ne pas blâmer cette audace licite,
Mon cœur avec ma Muſe applaudit à ton choix.
CORPS ILLUSTRE à jamais, CHAPITRE VÉNÉRABLE,
Du bonheur des Liegeois, ſeul vous êtes l'auteur.
Pour prix de ce grand choix que le Ciel favorable
Répande ſur vos jours un torrent de douceur ;
Qu'à chacun d'entre vous, qu'à notre auguſte PRINCE
Il accorde, à nos vœux, les ſiecles de Neſtor,
Que ſa divine main béniſſe la Province,
Et faſſe ſous VELBRUCK renaître l'Age d'Or.



4.3. J.-J. Humblet, *Le citoyen à son prince,* Liège, Desoer, 1772, 7 — Liège, Bibl. centr. de la Ville, 6306

VOYAGE
SENTIMENTAL,
PAR M. STERNE,

Sous le nom d'YORICK,

Traduit de l'Anglois par M. FRENAIS.

PREMIERE PARTIE.



A LIEGE,
Chez C. PLOMTEUX, Imprimeur des Etats.

M. DCC. LXX.



4.4. Liège, Bibl. Univ., Rés. 541A

trois jours à Paris que cette fatuité disparut.... Je voulois apprendre tout cela à mes Lecteurs. La chose valoit bien un Chapitre.



4.5. N° précédent

LES NOCES DE FIGARO.

ACTE PREMIER.

Le Théâtre repréſente une place publique, & ſur un des côtés la maiſon de Roſine.

SCENE PREMIERE.

FIGARO *ſeul.*

NE ſuis je pas devant la maiſon de Roſine ? Qu'elle tarde à ſe montrer ! chaque moment qui s'écoule, me paroît un ſiecle enlevé au plaiſir. Chantons ; peut être ma voix l'avertira-t-elle de ma préſence.

ARIETTE.

Cœurs légers, cœurs infidelles,
Qui n'aimez d'un feu nouveau
Sentir que les étincelles,
Fuyez un objet ſi beau ;
Vers lui l'amour perd ſes ailles,
En ſoulevant ſon bandeau

A 2

4.6. *Le mariage de Figaro,*
A Paris, Chez les Libraires associés, 1784

CENSURE

DE LA FACULTÉ

DE THÉOLOGIE

DE PARIS,

*Contre l'*HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE, *&c.*

ARTICLE PREMIER.

De l'homme & de la loi naturelle.

PREMIERE PROPOSITION (*a*).

LEs Quadrupèdes ſociables relégués dans des climats inhabités & contraires à leur multiplication, ſe ſont trouvés par-tout iſolés,

(*a*) In-4to. T. IV. p. 62.—T. VIII. in 8vo. p. 118.

B

4.7. *Censure de la Faculté de théologie de Paris, contre un livre qui a pour titre : Histoire philosophique et politique des établissemens des Européens dans les deux Indes, par Guillaume-Thomas Raynal,* Paris, Clousier et Liège, Lemarié, 1781 — Liège, Bibl. Univ., 403037B

IN MEMORIAM
GEORGES HANSOTTE
1922-1995

Georges Hansotte nous a quittés le 19 février 1995. Je ne saurais mieux rendre hommage à sa vie d'archiviste qu'en rappelant ce qui a été dit le jour de ses funérailles :

« Les archives sont la mémoire de la nation » a dit Franklin Roosevelt et pour conserver ces archives et cette mémoire collective il faut des archivistes. Georges Hansotte était un archiviste. Il reste pour nous, ses collaborateurs et qu'on me permette de le dire pratiquement ses élèves, l'exemple même de l'archiviste accompli. C'est ce volet de ses nombreuses activités que je voudrais mettre ici en exergue.

Archiviste, il le fut de la manière la plus classique. Ses inventaires de fonds anciens témoignent de sa parfaite maîtrise des disciplines de base de notre métier ; le paléographe qu'il était est irremplaçable. Ses connaissances pratiques des documents et des institutions ne le cantonnèrent pas à ce seul domaine de l'archivistique. Il innova en matière de méthodologie et c'est à lui que nous devons, entre autres, un cadre de classement des archives de nos communes et de nos paroisses adopté par l'ensemble de la profession.

Archiviste, il fut aussi novateur. Spécialiste de l'histoire de la sidérurgie, il comprit très rapidement lorsque les charbonnages et autres industries traditionnelles qui faisaient la renommée de notre région tendaient à disparaître, qu'il fallait sauver les traces de cette activité en recueillant leurs archives. C'est grâce à sa pugnace ténacité que les Archives de l'Etat à Liège peuvent maintenant s'enorgueillir de conserver un des plus riches ensembles d'archives industrielles du pays.

Novateur encore puisqu'il n'hésita pas dès les premiers balbutiements de l'informatique archivistique à s'y intéresser et à en utiliser les possibilités.

Archiviste, il fut aussi bâtisseur. Qui a connu le dépôt de la rue Pouplin et qui connaît maintenant nos nouvelles installations ne manquera pas de se souvenir que c'est à lui que nous les devons. Inlassablement et pendant près de vingt ans, contre vents et marées, il fit le siège de toutes les instances et administrations pour faire construire son dépôt ; il ne se contenta pas de ce rôle mais fut aussi le véritable maître d'œuvre du nouveau dépôt de Cointe.

Archiviste, bâtisseur, il fut aussi l'historien — tant attendu — des institutions liégeoises. Son œuvre en ce domaine est rapidement devenue un classique tout autant qu'une référence incontournables.

Monsieur Hansotte, vous dont l'enthousiasme ne se démentit jamais, vous ce scientifique hors-pair doublé d'un réel humaniste, vous cet homme à l'écoute de tous ceux que vous côtoyiez, vous resterez pour nous un modèle qui ne cessera de nous inspirer.

Jean PIEYNS

BIBLIOGRAPHIE DE GEORGES HANSOTTE
(après 1987)

États du Pays de Liège et Comté de Looz. Bruxelles, 1990, 247 p. (Archives de l'État à Liège).

L'industrie à Vaux-sous-Chèvremont, XVIe-XIXe siècles. Dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, C, 1988, p. 159-164.

Le nouveau bâtiment des Archives de l'État à Liège. Dans Miscellanea Cécile Douxchamps-Lefèvre. Archives et Bibliothèques de Belgique, LIX, 1988, p. 91-95.

La principauté épiscopale de Liège à la veille de la Révolution. Institutions-Économie-Société. Dans La Révolution Liégeoise de 1789. Bruxelles, Crédit communal, 1989, p. 9-19.

Au Pays de Liège : fiscalité d'État et griefs révolutionnaires 1779-1791. Dans Miscellanea Roger Petit. Archives et Bibliothèques de Belgique, LXI n° 3-4, 1990, p. 403-414.

Le salaire des ouvriers employés à la réfection des chaussées liégeoises à la fin de l'Ancien Régime. Dans Historiens et Populations. Liber Amicorum Étienne Hélin. Louvain-la-Neuve, 1991, p. 723-727.

Les Archives de l'État à Liège au service de l'archéologie industrielle. Dans LIe Congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. 4e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Congrès de Liège. 20-23.VIII.1992. Actes I. Liège, 1992, p. 111.

Les archives d'entreprises aux Archives de l'État à Liège. Dans Archives et Bibliothèques de Belgique, LXIV n° 1-4, 1993, p. 17-23.

Grands notables du département de l'Ourthe en 1812. Dans Grands Notables du Premier Empire. Sambre-et-Meuse-Ourthe. Paris, 1995, p. 87-132.

Catalogue d'exposition : *La Révolution Liégeoise de 1789*. Bruxelles, Crédit communal, 1989 (62 notices).

IN MEMORIAM
JULIEN VENTER
1897-1995

Julien Venter était né à Saint-Ghislain le 16 mai 1897, mais sa famille venait du pays gaumais auquel il était resté très attaché.

A l'âge de 17 ans, il s'évade de la Belgique occupée pour s'engager comme volontaire dans l'armée de l'Yser. Incorporé dans un régiment d'artillerie, il est blessé puis atteint par les gaz de combat.

Ingénieur civil des mines (1923) et ingénieur électricien (1929), il commence sa carrière comme ingénieur de fond avant d'entrer au Corps des Mines qu'il quitte en 1948 pour assumer la direction de l'Institut national de l'Industrie charbonnière.

Vers 1940, il fait partie du groupe « Le Terroir » aux côtés d'Albert Dandoy, de Léon Dewez et de Maurice Hélin. Ces amis visitent ensemble les monuments liégeois et Julien Venter s'intéresse particulièrement à la nature de leurs matériaux.

Il est admis à l'Institut archéologique le 30 novembre 1945, devient membre effectif le 28 décembre 1962 puis vice-président en 1967-1968 et président en 1969-1970.

Pendant de longues années, il fait partie de la Commission des excursions où ses qualités de polyglotte et d'organisateur permettent à beaucoup de nos membres de visiter agréablement la Provence, l'Autriche, la Bavière ainsi que Naples et Rome.

Quand ces activités touristiques s'interrompent, Julien Venter continue longtemps à participer aux réunions du Bureau. On écoute toujours avec intérêt ses interventions discrètes et pertinentes qui concernent notamment les problèmes de sécurité des collections.

Le 10 décembre 1990, le Bureau avait invité Julien Venter et son épouse à une séance d'hommage pour lui témoigner la reconnaissance et la sympathie de nos membres.

De son épouse, Madeleine d'Affnay, notre ancien président avait eu deux filles qui épousèrent chacune un médecin et lui donnèrent sept petits-enfants et quatorze arrière-petits-enfants.

Devenu veuf, il avait épousé Mademoiselle Bernadette Goffart qui fut pour lui une collaboratrice compétente et dévouée de tous les instants.

Charles DELRÉE

IN MEMORIAM
LÉON DEWEZ
1896-1996

Léon Dewez s'est éteint paisiblement le 29 mars dernier, peu après la cérémonie d'hommage qui célébrait son centenaire. Le 5 mars, la Cathédrale avait tenu à honorer l'ancien Conservateur du Musée Diocésain, devenu Directeur bénévole du MARAM, par une réunion simple et sincère à l'image de cet homme de qualité, désintéressé, profondément chrétien, doué de la modestie propre aux véritables savants. Ce fut l'occasion pour lui de revoir quelques uns de ses amis les plus fidèles dans un cadre qui lui fut particulièrement familier, la salle capitulaire.

Léon Dewez est né à Liège le 1er mars 1896. Ancien combattant volontaire de la guerre 14-18, il était l'un des derniers sur-



Léon DEWEZ

vivants de la Grande Guerre. Historien d'art de l'Université de Liège et Bibliothécaire, section des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique, il exerça une activité de premier plan et de nombreuses fonctions au sein de sociétés savantes et de musées liégeois.

Ainsi, à la Bibliothèque de l'Université de Liège, il rédigea avec Madeleine Lavoye, un catalogue iconographique des dessins du XVIIe au XXe siècle de la province de Liège.

Au Musée de la Vie Wallonne, il tint à jour en l'enrichissant considérablement le fichier répertoriant les œuvres des collections et rédigea de nombreux catalogues d'exposition.

Pendant toutes ces années, il prit en charge, dans des circonstances parfois difficiles, les destinées de l'exceptionnel patrimoine artistique de la cathédrale liégeoise.

Parmi les sociétés savantes auxquelles Léon Dewez consacra son temps et son savoir, l'Institut Archéologique Liégeois fut privilégié et bénéficia de ses conseils et de son dévouement pendant trois quarts de siècle. Admis dans cette Société le 30 mars 1919, il en devint successivement membre effectif le 18 mars 1945, secrétaire-adjoint de 1949 à 1950, vice-président de 1951 à 1952, président de 1953 à 1954 et conservateur-adjoint à partir de 1955. Il aimait rappeler les voyages de l'Institut auxquels il participait régulièrement en compagnie de Madame Dewez et d'amis, parlant avec un enthousiasme communicatif des villes d'art qu'il avait particulièrement aimées. Nul mieux que Léon Dewez n'évoquait avec sensibilité et finesse la beauté des œuvres d'art, soutenant l'attention de chacun par des rappels d'évènements historiques ou locaux narrés dans une langue précise et élégante non dépourvue d'humour.

L'accueil qu'il réserva aux hôtes étrangers venus à la découverte de Liège et de sa cathédrale laissa à ces visiteurs le souvenir de moments privilégiés passés en compagnie d'un érudit, passionné d'art et d'histoire.

Mémoire de la Cathédrale, mémoire de Liège, Léon Dewez, auteur de plusieurs ouvrages et articles d'histoire de l'art et du folklore wallon contribua à mettre en valeur et à sauvegarder les richesses artistiques du passé liégeois.

Nous nous associons au deuil de ses petits-enfants et arrières petits-enfants et à la profonde tristesse de sa fille Lucienne qui fut pour ses parents d'un soutien filial exemplaire.

Françoise PIRENNE-HULIN

TABLEAU DU BUREAU

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour les années 1994-1995

Président :	M. Jean-Louis KUPPER
Vice-Président :	M. Hubert FRERE
Secrétaire :	M. Bruno DUMONT
Conservateur :	M. Luc ENGEN
Bibliothécaire :	Mlle Monique MERLAND
Trésorier :	M. Luc ENGEN
Trésorier adjoint :	M. Patrick HOFFSUMMER
Conservateurs adjoints :	MM. Léon DEWEZ (†) Hubert FRERE Richard FORGEUR Marie-Claire GUEURY Fernand ROBERT

Conseil

MM. Julien VENTER (†), Florent ULRIX, Etienne HÉLIN, Jean KELECOM, Charles DELRÉE, Marguerite ULRIX-CLOSSET, Jacques ANNEZ de TABOADA, Ann CHEVALIER, Georges HANSOTTE (†), Pierre COLMAN.

Commissions

Publications : Mme M. ULRIX-CLOSSET, MM. G. HANSOTTE (†), P. Y. KAIRIS, L. ENGEN et A. CHEVALIER.
Fouilles : MM. F. ULRIX, M. OTTE, P. HOFFSUMMER.
Achats : MM. L. ENGEN, J. FOLVILLE, J. ANNEZ de TABOADA.
Vérification des musées et de la bibliothèque : Mme M. ULRIX-CLOSSET, MM. G. HANSOTTE (†), A. LEMEUNIER, R. FORGEUR.
Vérification des comptes : MM. Jacques ANNEZ de TABOADA, F. ROBERT, G. HANSOTTE (†).

TABLE DES AUTEURS

	Pages
Bouvy, Ghislain, Inventaire du Statère BN 8859	49-56
Delrée, Charles, In memoriam Julien Venter 1897-1995	487-488
Demortier, Guy, Analyse non destructive de monnaies par les techniques pixe et XRF	371-394
Dengis, Jean-Luc, Les fouilles de l'église abbatiale de Stavelot	259-300
Dewit, Harry, Monnayage et circulation monétaire pendant la période hollandaise	243-258
Droixhe, Daniel, Contrefaçons liégeoises et maestrichtoises de Beaumarchais. Un exercice bibliographique	413-482
Duplessy, Jean, Imitation de monnaies françaises par les évêques de Liège	217-219
Dupont, Marie-Louise et Toussaint, Jacques, Médailles et art	395-409
Frère, Hubert, 50 années du Cercle Numismatique Liégeois	13-21
Frère, Hubert, Monnaies liégeoises de Maastricht aux types impériaux	201-215
Gysen, Philippe, Reconstitution par les monnaies du parcours impérial de Probus	137-151
Hackens, Tony, Numismatique quantitative, numismatique théorique et... Big Bang ?	359-370
Haeck, Aimé, Les monnaies médiévales liégeoises dans les trouvailles et la circulation monétaire au pays de Liège au Moyen Age	221-230
Lafaurie, Jean, Collier orné de monnaies en or du VIe siècle trouvé aux environs de Liège (Belgique)	171-184
Moucharte, Ghislaine, Circulation monétaire à l'époque romaine dans nos régions. Trouvailles monétaires de Clavier-Vervoz	153-169
Paquet, René, Numismates liégeois	341-358
Pieyns, Jean, In memoriam Georges Hansotte 1922-1995	483-485
Pirenne-Hulin, Françoise, In memoriam Léon Dewez 1896-1996	489-491
Pol, Arent, Les monétaires à Huy et Maastricht. Production et distribution des monnaies mérovingiennes mosanes	185-200
Rocour, Marcel, Monnaies de nécessité, jetons, méreaux liégeois modernes	325-339
Schoonheyt, J.A., Les Kārṣāpana	23-47
Thiry, Jean-Claude, Recherches sur une partie d'une trouvaille d'imitations radiées provenant de Remagen (Rhénanie)	57-135

PAGES

THYS, Michel, La trouvaille de Ham 301-323

WEILLER, Raymond, La monnaie de Liège dans la circulation monétaire au Luxembourg 231-242

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

L'Histoire par les monnaies, de l'Inde préhellénique à l'analyse nucléaire

Préface, par Jean-Louis KUPPER 7-8
Avant-Propos, par Hubert FRÈRE 9-11
50 années du Cercle Numismatique Liégeois, par Hubert FRÈRE . 13-21
Les Kārṣāpana, par J.A. SCHOONHEYT 23-47
Inventaire du Statère BN 8859, par Ghislain BOUVY..... 49-56
Recherches sur une partie d'une trouvaille d'imitations radiées provenant de Remagen (Rhénanie), par Jean-Claude THIRY. 57-135
Reconstitution par les monnaies du parcours impérial de Probus, par Philippe GYSEN 137-151
Circulation monétaire à l'époque romaine dans nos régions. Trouvailles monétaires de Clavier-Vervoz, par Ghislaine MOUCHARTE 153-169
Collier orné de monnaies en or du VIe siècle trouvé aux environs de Liège (Belgique), par Jean LAFAURIE..... 171-184
Les monétaires à Huy et Maastricht. Production et distribution des monnaies mérovingiennes mosanes, par Arent POL..... 185-200
Monnaies liégeoises de Maastricht aux types impériaux, par Hubert FRÈRE 201-215
Imitation de monnaies françaises par les évêques de Liège, par Jean DUPLESSY 217-219
Les monnaies médiévales liégeoises dans les trouvailles et la circulation monétaire au pays de Liège au Moyen Age, par Aimé HAECK..... 221-230
La monnaie de Liège dans la circulation monétaire au Luxembourg, par Raymond WEILLER..... 231-242
Monnayage et circulation monétaire pendant la période hollandaise, par Harry DEWIT 243-258
Les fouilles de l'église abbatiale de Stavelot, par J.L. DENGIS 259-300
La trouvaille de Ham, par Michel THYS 301-323
Monnaies de nécessité, jetons, méreaux liégeois modernes, par Marcel ROCOUR 325-339
Numismates liégeois, par René PAQUET 341-358
Numismatique quantitative, numismatique théorique et... Big Bang ?, par Tony HACKENS 359-370
Analyse non destructive de monnaies par les techniques pixe et XRF, par Guy DEMORTIER 371-394

PAGES

Médailles et art, par Marie-Louise DUPONT et Jacques TOUSSAINT 395-409

Contrefaçons liégeoises et maestrichtoises de Beaumarchais

Contrefaçons liégeoises et maestrichtoises de Beaumarchais. Un exercice bibliographique, par Daniel DROIXHE 413-482

In memoriam Georges Hansotte 1922-1995, par Jean PIEYNS 483-485

In memoriam Julien Venter 1897-1995, par Charles DELRÉE 487-488

In memoriam Léon Dewez 1896-1996, par Françoise PIRENNE-HULIN 489-491

Tableau du bureau 493

Table des auteurs 495-496

Table des matières 497-498

Collections Communales Pl. des Carmes LIÈGE

Pages

Médailles et art, par Marie-Louise Dupont et Jacques Toussaint 395-409

Contrefaçons liégeoises et maestrichtoises de Beaumarchais

Contrefaçons liégeoises et maestrichtoises de Beaumarchais. Un exercice bibliographique, par Daniel Droixhe 413-482

In memoriam Georges Hansotte 1922-1995, par Jean Puyns 483-485
In memoriam Julien Venter 1897-1995, par Charles Delaet 487-488
In memoriam Léon Dewez 1896-1996, par Françoise Pirenne-Hulin 489-491
Tableau du bureau 493
Table des auteurs 495-496
Table des matières 497-498

Bibliothèque Communale Pl. des Carmes 8 Liège